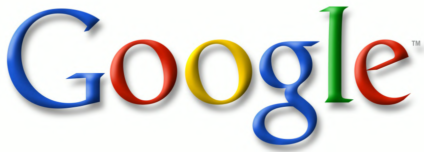


ARMORIAL GÉNÉRAL

DE FRANCE

TOME I[er]

Le tome I[er] comprend les villes suivantes :

DIJON — SEMUR-EN-AUXOIS — CHATILLON-SUR-SEINE
ET BAR-SUR-SEINE

ARMORIAL GÉNÉRAL
DE FRANCE

RECUEIL OFFICIEL

DRESSÉ EN VERTU DE L'ÉDIT DE 1696

PAR

CHARLES D'HOZIER

JUGE D'ARMES DE FRANCE ET GÉNÉALOGISTE DE LA MAISON DU ROY

publié par

HENRY BOUCHOT

DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

GÉNÉRALITÉ DE BOURGOGNE

TOME Ier

DIJON

IMPRIMERIE DARANTIERE

RUE CHABOT-CHARNY

1875

Peu de manuscrits ont eu la vogue de l'*Armorial Général,* peu ont eu d'aussi fervents détracteurs. Nous sommes de ceux qui estiment que ce long travail ne mérite ni cet honneur excessif, ni ce dédain systématique : d'autres personnes plus autorisées pensent-elles de même ? Nous le croyons. Quelques notes, dues à la plume d'un érudit éminent et disséminées dans l'ouvrage, semblent prouver que les chercheurs vulgaires ne furent point seuls à feuilleter l'*Armorial :* et si des généalogistes fantaisistes ont puisé et puisent encore chez d'Hozier les principaux documents de leurs échafaudages nobiliaires, il n'en faut point malmener d'autant le juge d'armes : d'Hozier ne fait pas de généalogies ; il enregistre officiellement des armoiries à lui présentées par des notables, qui moyennant finance acquièrent un droit ; le Roi lui a donné plein pouvoir à ce sujet, un édit autorise, et des arrêts sanctionnent les décisions de l'homme de France le plus compétent en matière d'armoiries ; ne lui demandons rien d'autre, son recueil est un armorial, et n'est qu'un armorial.

Nous ne venons donc ni défendre ni exalter le juge d'armes : tout au plus dirons-nous que ceux-là mêmes qui se montrèrent le plus âpres envers lui, furent précisément de riches prétentieux à qui il refusa de signer certaines généalogies fausses ; être attaqué dans ce cas est un brevet d'intégrité que nul ne saurait contester.

D'aucuns lui font reproche d'avoir falsifié les armes, d'avoir corrompu et estropié les noms comme à plaisir. Ceci ne se sou-

tient pas lorsqu'on sait par quelle série de mains inintelligentes passaient les cahiers avant d'arriver aux bureaux. Parfois cependant les erreurs étaient si grossières ou les blasons si mal décrits que, malgré la bonne volonté de d'Hozier à excuser les fautes héraldiques, force lui était d'apporter un sursis à l'enregistrement pour proposer à son tour une interprétation nouvelle. De là viennent ces changements d'émaux, de métaux ou de pièces qui, se produisant parfois entre les armoiries des membres d'une même famille, donnent tant d'inquiétude aux intéressés ; de là viennent aussi ces mentions sans cesse répétées d'armoiries à expliquer plus amplement, à cause des informations qu'il était nécessaire de prendre pour les comprendre et les enregistrer.

En dépit de ces reproches sans fondement sérieux, l'*Armorial*, comme nous le disions, a été et est encore en grande faveur dans les familles du Parlement et de la haute bourgeoisie : pourtant, bien que consulté à chaque instant, le recueil n'avait point été publié jusqu'à ce jour, et à peine quelques essais malheureux avaient-ils donné à une ou deux provinces une édition de leurs armoiries ; mais trop luxueux et partant trop chers, ces livres s'en étaient tenus à leurs premiers volumes ; d'autres raisons d'ailleurs et d'autres difficultés entravaient encore leur succès.

Publier d'Hozier tel quel, est impossible à qui le veut populariser et le rendre intelligible à tout le monde sans étude préalable. Composé de cahiers séparés, apportés successivement au bureau du juge d'armes et classés dans le manuscrit sans autre ordre que celui de leurs enregistrements successifs, l'*Armorial* ne peut devenir utile et maniable qu'après un assez long temps de recherches fréquentes. Là était l'écueil des publications antérieures, qu'il fallait éviter à tout prix.

Les nouveaux éditeurs ont pensé que d'Hozier, manuscrit moderne, pouvait sans inconvénient se prêter à certaines coupures comme aussi à certaines omissions. Partant de ce fait que chaque ville n'envoyait dans les bureaux que peu à peu les armoiries des notables qui l'habitaient, et que par conséquent ces armoiries se trouvent égarées un peu dans tous les cahiers de la province à des dates bien différentes, les éditeurs ont parcouru

l'*Armorial* et groupé ensemble les éléments épars de ces villes pour en faire un tout homogène; ils ont eu soin toutefois de laisser subsister les mentions initiales des cahiers qui excusent certaines transpositions de chiffres et aussi les sursis du juge d'armes.

Cet ordre une fois obtenu, les éditeurs ont négligé de rappeler les arrêts d'enregistrement placés après chaque cahier du manuscrit; ces arrêts se reproduisant dans les mêmes termes, à des dates différentes seulement, il suffisait d'en placer un à la fin de chaque province avec la date extrême. Dans le courant du volume une simple note donnera le jour de l'enregistrement d'une série d'armoiries, et suppléera au fatras inutile et embrouillé des arrêts du Conseil.

Il eût été de plus bien inutile de conserver les récapitulations de finances perçues par le bureau pour chaque armoirie autorisée, et d'ailleurs l'idée de réunir les divers éléments égarés d'une ville en un tout s'opposait à ce que l'on gardât ces chiffres. Cela eût dérouté le lecteur peu au courant de l'*Armorial* sans rien lui apprendre. Pourquoi en effet ces récapitulations de sommes d'argent, qui se fussent forcément trouvées mêlées à l'explication des armoiries? D'autres notes eussent été nécessaires pour expliquer leur intrusion; nouvel effort pour le lecteur, nouvelle cause de fatigue et d'erreur qu'il nous parut préférable de supprimer.

La province formera un volume indépendant avec table des matières séparée de celle de l'ouvrage complet, laquelle ne sera terminée qu'après la publication entièrement achevée de l'*Armorial*. Mais voulant avant tout faire un travail utile, les éditeurs font appel à la bienveillance de leurs souscripteurs pour les aider dans la confection de cette table.

Nous avons dit en effet combien certains noms de famille ont souffert dans les bureaux de l'enregistrement, soit qu'on lût mal ces noms déjà fort mal écrits, soit qu'on les écrivît plus mal encore : il en est d'absolument méconnaissables, et pour lesquels aucune lecture ne satisfait, malgré les corrections que donne la table même de d'Hozier. Et du reste ces erreurs se comprennent surtout pour les noms de certaines villes de guerre où se faisaient

inscrire les officiers des régiments royaux ; ceux-ci étant peu connus dans la Généralité, étaient fort maltraités par les scribes des bureaux.

Nous avons résolu d'accueillir toutes les rectifications qui nous seront adressées par les intéressés dans l'espace de quelques mois après la publication du volume d'une province. Ces rectifications, scrupuleusement contrôlées, seront mises à la suite des noms fournis par d'Hozier et donneront à la fin de l'ouvrage une table sûre et consciencieuse avec laquelle les erreurs grossières seront moins fréquentes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

N'eussions-nous obtenu que ce résultat, que nos humbles espérances seraient dépassées.

H. B.

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE

RECUEIL OFFICIEL DRESSÉ EN VERTU DE L'ÉDIT DE 1696

GÉNÉRALITÉ DE BOURGOGNE

ESTAT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS ENVOIÉES AUX BUREAUX ESTABLIS PAR Mᵉ ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE DERNIER, POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTEZ PAR SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES QUATRE DÉCEMBRE MIL SIX CENS QUATRE-VINGT-SEIZE ET VINGT-TROIS JANVIER MIL SIX CENS QUATRE-VINGT-DIX-SEPT.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ᵉʳ.

1. — BOYER, Jean, antien notaire, conseiller vétéran du Parlement de Dijon :

D'azur, à un bœuf passant d'or.

2. — BOUHIER, Benoist, antien doien de la Sainte-Chapelle de Dijon :

D'azur, à un bœuf passant d'or.

3.— BOUCHU, Pierre, conseiller ordinaire du Roy en ses conseils et premier président au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants, et en pointe d'un lion de mesme.

4. — De la Rivière, Paule, femme dudit sieur Bouchu :

De sable, à une bande d'argent.

5. — Jacob, François-Bernard, second président à mortier du Parlement de Dijon :

De gueules, à une rencontre de cerf d'or.

6. — De Berbisey, Jean, troisième président à mortier au Parlement de Dijon :

D'azur, à une brebis d'argent, paissante sur une motte de sinople.

7, 8. — De Mucie, Jacques, président à mortier au Parlement de Dijon, et Bénigne Delamare, sa femme :

D'azur, à une croix fleuronnée d'or, au pied fiché dans un cœur de mesme.

9, 10. — Bernard, Estienne, président audit Parlement, et Marie Dumay, sa femme :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une molette à six rais d'azur et accompagnée en chef de deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, et en pointe d'un estendard d'argent, attaché à une lance d or, mise en bande, accolé d'azur, à trois sautoirs d'or en chef, un baston noueux de mesme en fasce, et en pointe une hure de sanglier aussy d'or, deffendue d'argent.

11. — Bouhier, Jean, président à mortier au Parlement de Dijon :

D'azur, à un bœuf passant d'or.

12, 13. — Le Compasseur de Courtivron, François-Bernard, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, président à mortier au Parlement de Dijon, et Thérèse Fiot, sa femme :

D'azur, à trois compas ouverts d'or, deux et un, parti d'or, à un créquier de gueules, coupé d'azur, à trois barres d'or; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de mesme, deux en chef et un en pointe.

14. — De la Mare, Jean-Baptiste, président à mortier audit Parlement :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

15. — Fevret, Pierre, prestre, premier conseiller clerc audit Parlement, seigneur d'Escrot :

D'azur, à trois bandes d'or, écartelé d'argent, à une hure de sanglier arrachée de sable, armée et allumée d'argent, lampassée d'une flamme de gueules.

16, 17. — De Bretagne, François-Joseph, conseiller audit Parlement, et Marie de Bretagne, sa femme :

D'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois grelots de mesme, et d'un croissant d'argent en pointe; accolé de mesme.

18. — DE MACHECÓ, Bénigne, conseiller audit Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de perdrix arrachées de mesme, et posées deux en chef et une en pointe.

19. — RIGOLEY, Pierre, conseiller audit Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une poule de mesme.

20, 21. — BERNARD, Bernard, seigneur de Trouhans, conseiller audict Parlement, et Christine FIOT, sa femme :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une molette à six rais d'azur, accompagnée en chef de deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, et en pointe d'un étendart d'argent, attaché à une lance d'or, posée en bande; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de mesme, deux en chef et une en pointe.

22, 23. — PERRENEY, Nicolas, seigneur de Grosbois et conseiller audict Parlement, et Anne QUARRÉ, sa femme :

D'azur, semé d'étoiles d'or ; accolé, échiqueté d'argent et d'azur, à un chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable.

24, 25. — JEHANNIN, Philibert, conseiller au Parlement de Dijon, et Barbe FEVRET, sa femme :

D'azur, à trois bandes d'or et un chef de mesme, chargé de deux estoiles de gueules, accolé d'azur, à trois bandes d'or, écartelé d'argent, à une hure de sanglier arrachée de sable, deffendue et allumée d'argent, et lampassée d'une flamme de gueules.

26. — MILLIÈRE DE SAUMOIZE, Estienne, prestre, conseiller audict Parlement, ancien prieur commandataire et seigneur d'Espoisses, chanoine et official de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

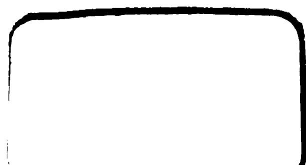
D'azur, à trois épis de millet d'or, posés deux et un, écartelé d'azur, à un chevron ondé d'or, accompagné de trois glands de mesme, et une bordure de gueules.

27, 28. — FIOT, Philippe, conseiller audit Parlement, et Magdelaine DE MUCIE, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de mesme, deux en chef et une en pointe, accolé d'azur, à une croix fleuronnée d'or, au pied fiché dans un cœur de mesme.

29, 30. — DE BERBISEY, Jean, conseiller audict Parlement, et Nicolle DE LA MOTHE, sa femme :

D'azur, à une brebis d'argent, paissant sur une mothe de sinople, accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois glandz de mesme, deux en chef et un en pointe.



Peu de manuscrits ont eu la vogue de l'*Armorial Général,* peu ont eu d'aussi fervents détracteurs. Nous sommes de ceux qui estiment que ce long travail ne mérite ni cet honneur excessif, ni ce dédain systématique : d'autres personnes plus autorisées pensent-elles de même? Nous le croyons. Quelques notes, dues à la plume d'un érudit éminent et disséminées dans l'ouvrage, semblent prouver que les chercheurs vulgaires ne furent point seuls à feuilleter l'*Armorial :* et si des généalogistes fantaisistes ont puisé et puisent encore chez d'Hozier les principaux documents de leurs échafaudages nobiliaires, il n'en faut point malmener d'autant le juge d'armes : d'Hozier ne fait pas de généalogies; il enregistre officiellement des armoiries à lui présentées par des notables, qui moyennant finance acquièrent un droit; le Roi lui a donné plein pouvoir à ce sujet, un édit autorise, et des arrêts sanctionnent les décisions de l'homme de France le plus compétent en matière d'armoiries; ne lui demandons rien d'autre, son recueil est un armorial, et n'est qu'un armorial.

Nous ne venons donc ni défendre ni exalter le juge d'armes : tout au plus dirons-nous que ceux-là mêmes qui se montrèrent le plus âpres envers lui, furent précisément de riches prétentieux à qui il refusa de signer certaines généalogies fausses; être attaqué dans ce cas est un brevet d'intégrité que nul ne saurait contester.

D'aucuns lui font reproche d'avoir falsifié les armes, d'avoir corrompu et estropié les noms comme à plaisir. Ceci ne se sou-

59. — QUARRÉ D'ALIGNI, Gaspard-Nicolas, premier avocat général audit Parlement :

Échiqueté d'argent et d'azur, et un chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable.

60. — GONTIER, Aimé, conseiller antien dudit Parlement :

De gueules, à une fasce d'or, chargée de deux hures de sanglier arrachées et affrontées de sable, deffendues d'argent; écartelé d'or, à un aigle éployé de sable, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

61. — DE THÉSUT, Claude, trésorier de France, vétéran du bureau des finances de Dijon :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.

62, 63. — BOUHIER, Bénigne, président à mortier, vétéran audit Parlement, et Claire DE LA TOISON, sa femme :

D'azur, à un bœuf passant d'or; accolé de gueules, à une bande d'or, chargée d'une quintefeuille d'azur.

64. — BOUHIER l'aisné, Jean, conseiller audit Parlement :

D'azur, à un bœuf passant d'or.

65. — DE BERBISEY l'aîné, Georges, conseiller audit Parlement :

D'azur, à une brebis d'argent, paissante sur une motte de sinople.

66, 67. — LE BELIN, Jean-Jacques, conseiller audit Parlement, et Claude DE CHAUGI, sa femme :

De sinople, à trois moutons ou béliers d'argent, deux en chef, rampans et affrontés, et un en pointe, passant; accolé d'or, party de gueules.

68. — DE CLUGNY, Estienne, conseiller audit Parlement :

D'azur, à deux clefs d'or, adossées et mises en pal.

69, 70. — BAUYN, Jean-Baptiste, conseiller audit Parlement, et Ursule BRETAGNE, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois mains couchées d'argent, deux en chef et une en pointe; accolé d'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois grillots de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent.

71, 72. — DE CHINTRÉ, André-Bernard, conseiller audit Parlement, et Marguerite BRETAGNE, sa femme :

De gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée en chef d'un cor d'or, lié, enguiché et virollé de mesme; accolé d'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois grelots de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent.

73. — ESPIARD, Jacques-Auguste, seigneur de Vernot, conseiller audit Parlement :

D'azur, à trois épis de froment d'or, rangés en pal.

74. — DE LA MARRE, Philippe, conseiller audit Parlement :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

75. — DE LA MICHAUDIÈRE, Bertrand, conseiller audit Parlement :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'un levrier de sable; accolé de gueules.

76. — POUFFIER, Hector-Bernard, conseiller audit Parlement :

De gueules, à un vase d'or plein de fleurs d'argent.

77. — LE GOUZ, Jean-Baptiste, conseiller clerc audit Parlement :

De gueules, à une croix dentelée d'argent, cantonnée de quatre fers de lance de même.

78. — BERBIS, Odette, femme de Pierre RIGOLLEY, conseiller audit Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis d'argent paissante.

79, 80. — CHARTRAIRE, Antoine, trésorier des Etats de Bourgogne, et Elisabeth MARLOUD, sa femme :

De gueules, à une tour d'or; accolé d'azur, à deux aiglons d'argent affrontés, perchés sur une roche de mesme, regardant un soleil qui est au milieu du chef.

81. — CHARTRAIRE, François, seigneur de Dompières, conseiller de S. A. S. Monseigneur le Prince :

De gueules, à une tour d'or.

82. — GAUTHIER, Perrette, veuve de N. DE CLUNY, lieutenant général au baillage de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.

83. — DE LA MARE, Pierre, escuier, seigneur de Chevigny :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

84. — DE MILLET, N., femme dudit sieur DE LA MARE, de Chevigny :

De gueules, à cinq lozanges d'or, posées en croix.

85. — DE LA MARE fille, Catherine :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

86. — A expliquer plus amplement.

87. — MARLOUD, Guillaume, escuier, seigneur de Charnailles :

D'azur, à une montagne entre deux aigles d'or, surmontée d'un soleil de mesme.

88. — GAUTHIER, Jean, antien maistre des comptes, vétéran :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.

89. — VALON DE MIMEURE, Richard, antien conseiller vétéran au Parlement de Dijon :

D'azur, à une licorne passante d'argent.

90. — LE BELIN, Claude, secrétaire près du Parlement de Dijon :

De sinople, à trois béliers d'argent, deux en chef, rampans et affrontés, et un en pointe, passant.

91. — GRANGER, Daniel, marchand drapier :

D'azur, à une grange couverte en dos-d'âne, d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de mesme.

92. — CORTOT, Françoise, femme dudit sieur GRANGER :

D'azur, à un dextrochère d'or, mouvant d'une nuée d'argent, empoignant deux plantes de fleurs de pensées d'argent, et supportant un cœur surmonté d'une petite croix pattée de mesme.

93. — BAILLET, Pierre, antien président à mortier au Parlement à Dijon :

D'argent, à trois chardons de sinople, fleuris de gueules, deux en chef et un en pointe.

94, 95. — LEVET, Philippe-Bernard, conseiller au Parlement de Dijon, et Jeanne-Jacqueline DE CHAUMELIS, sa femme :

D'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, deux en chef et une en pointe ; accolé d'or, à un chef de gueules, chargé de trois flammes d'or.

96. — BARBIS, Jacques, écuier, seigneur de Longecourt :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

97. — DE MUCIE, Catherine, femme dudit sieur DE BARBIS-LONGECOURT :

D'azur, à une croix fleuronnée d'or, au pied fiché dans un cœur de mesme.

98. — PERRENET, Nicolas, antien conseiller au Parlement de Dijon, vétéran :

D'azur, semé d'étoiles d'or.

99. — MORELET, Jean, escuier, seigneur de Couchey, de Loge et de Colonges-la-Magdelaine :

D'azur, à une teste de more d'argent, liée de gueules.

100. — TURREL, Jean-Bernard, ancien conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une tour d'argent, posée sur une motte de sinople, et soutenue de deux lions affrontés d'or, lampassés et armés de gueules.

101. — MOCHOT, Jean, seigneur de Gemeaux, trésorier de France, vétérant :

D'azur, à un croissant d'argent, duquel sort une branche de trois roses mal ordonnées, d'or.

102. — BURTEUR, Anne, femme dudit sieur MOCHOT :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois flèches de mesme, les pointes en bas, deux en chef et une en pointe.

103. — DE MASSOL, Antoine-Bernard, chevalier, seigneur de Montmoien, président en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'or, à un aigle éploié à deux testes de sable, langué et onglé de gueules, coupé de gueules, à un bras dextrochère armé d'or, mouvant d'une nuée d'argent, et tenant un marteau d'armes d'or.

104. — MORISOT, Gabriel-Guillaume, avocat en Parlement, escuier :

De gueules, à deux palmes d'argent, liées au bas et ouvertes par le haut, enfermantes une croix d'or.

105, 106. — FIOT, Anselme-Bernard, président aux requestes du Palais du Parlement de Dijon, et Anne-Philippine VALONS DE MIMEURS, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de mesme, deux en chef et une en pointe; accolé d'azur, à une licorne passante d'argent.

107. — DE COURCELLES, N., capitaine au régiment de Tournon :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée de trois étoiles de mesme; écartelé de mesme, a deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, les pointes en bas, et sur le tout de gueules, à un aigle d'or, et une cotice componée d'argent et d'azur, brochante sur le tout.

108. — De la Michaudière, Henry, trésorier de France en Bourgogne et Bresse, vétérant :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'un lévrier de sable ; accolé de gueules.

109. — Pasquier de Prel, François, escuier, avocat en la Cour :

De gueules, à un chef cousu de sinople et chargé d'un pal d'argent.

110. — Le Goux-Morin, Charles, escuier, maistre ordinaire de la garde-robbe de Madame la Dauphine :

De gueules, à une croix dentelée d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent ; écartelé d'argent, à trois mûres au naturel, deux et une.

111, 112. — Cœurderoy, Estienne, président, et Claude Thomas, sa femme :

D'azur, à un cœur d'or, couronné de mesme, soutenu de deux palmes passées en sautoir, aussy d'or ; accolé d'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

113, 114. — Barbis, Bénigne, baron Desbares, et Margueritte du Faur de Pibrac, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent ; accolé d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent, trois, deux et un.

115. — Joly de la Borde, Georges-Bernard, conseiller au Parlement :

Ecartelé, au premier et quatrième d'azur, à un lis d'argent, et un chef d'or, chargé d'une croix pattée et alaisée de sable, au deux et troisième d'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules.

116. — De Maillard, Claude, conseiller audit Parlement :

D'argent, à une bande de gueules, chargée de trois lis d'argent et accompagnée de six merlettes de sable mises en orle.

117, 118. — A expliquer plus amplement.

119. — Comeau, Antoine-Bernard, conseiller audit Parlement :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois comètes d'argent, deux en chef et une en pointe.

220, 221. — De la Toison, Nicolas, conseiller vétéran audit Parlement, et Marie Fiot, sa femme :

De gueules, à une bande d'or, chargée en cœur d'une quintefeuille d'azur ; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de mesme, deux en chef et une en pointe.

122. — BURTEUR, Jean, conseiller audit Parlement, commissaire aux requestes du Palais :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois flèches, les pointes en bas, de mesme, deux en chef et une en pointe.

123. — PÉRARD, Estienne, conseiller audit Parlement, commissaire aux requestes du Palais :

De gueules, à une bande d'argent, chargée d'un ours de sable, et un chef d'or.

124. — CANABLIN, Marie, veuve de Louis THÉSUT, trésorier de France au bureau des finances de Dijon :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.

- 125. — LEBEAU, Antoine, conseiller du Roy, controlleur du domaine et bois du Roy en Bourgogne et en Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef aussi d'or, chargé de deux testes d'aigle arrachées au naturel.

126. — LEBEAU, Claude, conseiller aux requestes du Palais du Parlement de Dijon :

De mesme.

127. — CHAUVEAU, Marie-Anne, veuve de Pierre LOPPIN, conseiller du Roy, maistre ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une croix d'or.

128. — CHARTRAIRE, François, conseiller au Parlement de Dijon :

De gueules, à une tour d'or.

129, 130. — JOLY, Guillaume, seigneur de Norges, conseiller audit Parlement, et Marie-Anne THÉSUT, sa femme :

D'azur, à un lis d'argent, et un chef de mesme, chargé d'une croix pattée de sable; écartelé d'azur, à un léopard d'or, armé de gueules; accolé d'or, à une bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.

131, 132. — LE GOUST l'aîné, Pierre, conseiller audit Parlement, et Denise RICHARD, sa femme :

De gueules, à une croix dentelee d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent; accolé d'azur, à un chef de mesme, chargé de trois besans d'or.

133, 134. — GAGNE, Antoine, conseiller audit Parlement, et Marie GUYET, sa femme :

D'azur, à trois molettes d'or, deux en chef et une en pointe; accolé d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'un croissant d'argent.

135, 136. — BAUDINOT-SELORRE, antien conseiller audit Parlement, et Marie LEVET, sa femme :

De gueules, a trois fasces d'or. surmontées de trois croissants d'argent rangés en chef; accolé d'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, deux en chef et une en pointe.

137. — CLOPIN, Julien, conseiller audit Parlement, commissaire aux requestes du Palais :

D'or, à un pin de sinople, terrassé de mesme et fruité d'or, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

138, 139. — DUMAI, Pierre, conseiller audit Parlement, vétéran, et Jeanne LE COMPASSEUR, sa femme :

D'azur, à un tronc écoté, posé en fasce, d'or, surmonté de trois sautoirs rangés en chef, et accompagné en pointe d'une hure de sanglier de mesme, deffendue d'argent: accolé d'azur, à trois compas ouverts d'or, posés deux et un.

140. — BOUHIER DE LENTENAY, Bernard, conseiller audit Parlement :

D'azur, à un bœuf, passant d'or.

141. — MAIRETET, Denis, conseiller du Roy, secrétaire au Parlement de Dijon :

D'argent, à un olivier de sinople, sur une terrasse de mesme, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

142, 143. — GAGNE, Claude-Marie, veuve de BOUHIER DE LANTENAY, conseiller au grand Conseil :

D'azur, à un bœuf passant d'or; accolé d'azur, à trois molettes d'or, deux et une.

144. — DE MIGIEU, Antide, président à mortier audit Parlement :

De sable, à trois étoiles d'argent. deux en chef et une en pointe.

145, 146. — DE MELIN, Jean-Baptiste, escuier, seigneur de Saint-Seyne, La Tour et autres lieux, lieutenant de Messieurs les mareschaux de France en Bourgogne, et Anne GUERINET, sa femme :

D'or, à deux lions affrontés de sable, couronnés de mesme, lampassés et armés de gueules, surmontés de trois merlettes de sable, rangées en chef et séparées des lions par une ligne de sable; accolé d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois trefles de sable, posés en bande.

147, 148. — COTTIN, Pierre-Antoine, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, audiencier en la chancellerie establie près le Parlement de Dijon.

COTTIN, Pierre, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, controlleur en ladite chancellerie :

D'azur, à deux pilliers d'or.

149. — CANET, Jean, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, audiencier en ladite chancelerie :

D'azur, à trois cannes d'argent volantes, posées en bande.

150. — LÉAULTÉ, Jean, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, controlleur en ladite chancellerie :

D'azur, à une foi d'or, posée en fasce, soutenant un cœur de gueules, accompagné en pointe d'un croissant d'argent.

151. — LUCOT, Humbert, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, controlleur en ladite chancellerie :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'un coq de mesme, dont les pieds sont perdus derrière la fasce, accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.

152. — PELLETIER, Jacques, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, controlleur en ladite chancellerie :

D'argent, cantonné de quatre mouchetures d'hermines, et une rose de gueules, posée en cœur.

153. — DE GISSEY fille, Elisabeth :

D'azur, à trois chandeliers d'argent, posés en pal, deux et un, surmontés de trois étoiles d'or, deux et une.

154. — GISSEY fille, Marie, dame de Gissey et de Benoizey :

De mesme.

155, 156. — MILLETOT, Claude, veuve de Jacques RICHARD, conseiller au Parlement de Dijon, commissaire aux requestes du Palais, seigneur en partie de Bligny-sous-Beaune :

D'azur, à trois sautoirs d'or, posés deux et un, et un chef de mesme, chargé de trois tourteaux de gueules; accolé d'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, soutenant de sa patte dextre une rose tigée et feuillée de mesme.

157. — GONTIER, Jean-Bernard, escuier, seigneur de Chastelgontier en Charollois :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, accostée de deux hures de sanglier arrachées et affrontées de sable, défendues d'argent.

158. — Le Belin, Estienne, conseiller du Roy, antien maître des comptes de Dijon, vétérant :

De sinople, à trois béliers d'argent, deux en chef, rampans et affrontés, et un en pointe, passant.

159. — Barbier, Jacques, escuier, seigneur d'Entre-Deux-Monts :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable.

160. — De Requeleyne, N., conseiller au Parlement de Dijon, commissaire aux requestes du Pallais :

D'azur, à deux étoiles d'or en chef, et une nuée d'argent en fasce, d'où pend une toison d'or.

161. — Malteste, Jacques, docteur de Sorbonne, doien de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

De gueules, à un croissant d'argent et un chef d'or.

162. — Loyson, Philipes, receveur des deniers roiaux au baillage de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois oyes d'argent, deux en chef et une en pointe.

163. — Millotet, Cézard, escuier :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'une croisette d'argent.

164. — Millotet, Pierre, escuier :

De mesme.

165. — Baillet, Jean, premier président de la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à trois chardons tigés et feuillés de sinople, fleuris de gueules, deux en chef et un en pointe.

166. — Bernardon, André-Bernard, second président en ladite Chambre :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant de mesme et de trois étoiles, posées deux au flanc et une en pointe, aussy d'or.

167. — Jachiet, Gérard, président en ladite Chambre :

D'azur, à un baston brizé en deux pièces péries en bande d'or.

168. — Badoux, Michel, président en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une roue d'or.

169. — GAGNE, Jean-Baptiste, président en ladite Chambre :

D'azur, à trois molettes à huit pointes d'or, deux en chef et une en pointe.

170. — DE MASSOL, Jean-Baptiste, président en ladite Chambre :

D'or, à un aigle à deux testes de sable, coupé de gueules, à un dextrochère armé d'or, mouvant d'une nuée d'argent et tenant un marteau d'armes d'or.

171. — PERNAY, Guillaume, président en ladite Chambre des comptes :

D'azur, semé d'étoiles d'or.

172. — JOLY, Jean-Barthélemy, président en ladite Chambre :

D'azur, à un léopard d'or, armé de gueules.

173. — DE FILSJEAN SAINTE-COLOMBE, Claude, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef aussy d'or, chargé de trois croisettes de gueules.

174. — FILSJEAN DE MIMANDE, Jean, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef aussy d'or, chargé de trois croisettes de gueules.

175. — DE MUCIE, Antoine, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une croix fleuronnée d'or, au pied fiché dans un cœur de mesme.

176, 177. — DE ROQUELEINE, Bénigne, baron de Longepierre, seigneur de la Villeneuve et de Chambegon, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre, et Bénigne DE LA MICHAUDIÈRE, sa femme :

D'azur, à une nuée mouvante des deux angles du chef et périe en demi-cercle d'argent, à laquelle est attachée, avec une chaînette d'or, une toison de mesme, et de laquelle tombe une pluie aussi d'or ; accolé d'azur, à une fasce d'or, chargée d'un levrier courant de sable ; accolé de gueules.

178. — RÉMOND, Bonaventure, escuier, seigneur de Chauvirey, de Revillon et du fief de Verneuil, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

De gueules, à trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe ; écartelé d'or, à un aigle désarmé de sable.

179. — MOCHOT-COPPIN, Jacques, seigneur de Montbéliard, de

158. [illegible] conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite des c[illegible]

De [illegible] d'azur, à un croissant d'argent, duquel sortent point[illegible] et quatrième [illegible] et feuilles de mesme, au second aussy d'azur, à deux lions [illegible] soutenant une pomme de pin d'argent, et au troisième encore d'azur, à [illegible] d'argent.

[illegible] — THOMAS, Pierre, escuièr, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, chargée en cœur d'une étoile de gueules, accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

181. — JOLY, François, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de mesme, et en pointe d'une teste d'enfant d'argent, soutenue d'un croissant de mesme.

182. — CŒUR-DE-ROY, François, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un cœur d'or, couronné de mesme, à deux palmes aussy d'or, passées en sautoir.

183. — JACOB, Marc-Antoine, escuier, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre :

De gueules, à une rencontre de cerf d'or.

184. — DE CHANRENAULT, Philippe, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une tour à cinq créneaux d'or, surmontée d'une étoile d'argent.

185. — VITTE, Claude, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.

186. — LUCOT, Julien, escuier, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'un coq de mesme, les pieds perdus derrière la fasce, et accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.

187. — GRILLOT, Guillaume, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à trois grelots d'or, deux en chef et un en pointe.

188. — CARTOIS, Antoine, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

Coupé au premier d'or, à un aigle éploié de sable, au second d'argent, à une branche de laurier de sinople, à trois feuilles de mesme.

189. — CANABILIN, Jean-Baptiste, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable.

190. — CHAPOTOT, Claude, maistre ordinaire en ladite Chambre :

Fascé d'or et de gueules de six pièces, à un chef d'argent, chargé d'un trèfle de sinople.

191. — LEBELIN, Claude, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

De sinople, à trois béliers d'argent, deux en chef rampans et affrontés, et un passant en pointe.

192. — DE PIZE, Jean, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de mesme, deux en chef et une en pointe.

193. — BAUDOT, François, conseiller du Roi,.maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une ancre d'argent, posée en pal, et une fasce en devise de gueules, brochant sur le tout, chargée de trois étoiles d'or.

194. — BAUDOT, Philibert, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

De mesme.

195. — SIMON, Nicolas, conseiller dû Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une montagne à six coupeaux d'or.

196. — A expliquer plus amplement.

197. — JOMARD, Barthélemi, conseiller du Roy, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or, et en pointe de trois roses d'argent, posées deux et une.

198. — JOLY, Louvand-Bernard, conseiller du Roi, correcteur en laditte Chambre :

D'azur, à une bande ondée d'or, accompagnée de deux lis d'argent, tigés de mesme, posés en pal, un en chef et l'autre en pointe, et un chef d'or, chargé d'une croix ancrée de gueules.

199. — CARRELET, Bernard, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

Monteulot et Ursy, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

Écartelé au premier et quatrième d'azur, à un croissant d'argent, duquel sortent trois roses d'or, tigées et feuillées de mesme, au second aussy d'azur, à deux lions affrontez d'or, soutenant une pomme de pin d'argent, et au troisième encore d'azur, à une licorne passante d'argent.

180. — THOMAS, Pierre, escuièr, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, chargée en cœur d'une étoile de gueules, accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

181. — JOLY, François, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de mesme, et en pointe d'une teste d'enfant d'argent, soutenue d'un croissant de mesme.

182. — CŒUR-DE-ROY, François, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un cœur d'or, couronné de mesme, à deux palmes aussy d'or, passées en sautoir.

183. — JACOB, Marc-Antoine, escuier, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre :

De gueules, à une rencontre de cerf d'or.

184. — DE CHANRENAULT, Philippe, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une tour à cinq créneaux d'or, surmontée d'une étoile d'argent.

185. — VITTE, Claude, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.

186. — LUCOT, Julien, escuier, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'un coq de mesme, les pieds perdus derrière la fasce, et accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.

187. — GRILLOT, Guillaume, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à trois grelots d'or, deux en chef et un en pointe.

188. — CARTOIS, Antoine, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

Coupé au premier d'or, à un aigle éploié de sable, au second d'argent, à une branche de laurier de sinople, à trois feuilles de mesme.

189. — CANABILIN, Jean-Baptiste, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable.

190. — CHAPOTOT, Claude, maistre ordinaire en ladite Chambre :

Fascé d'or et de gueules de six pièces, à un chef d'argent, chargé d'un trèfle de sinople.

191. — LEBELIN, Claude, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

De sinople, à trois béliers d'argent, deux en chef rampans et affrontés, et un passant en pointe.

192. — DE PIZE, Jean, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de mesme, deux en chef et une en pointe.

193. — BAUDOT, François, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une ancre d'argent, posée en pal, et une fasce en devise de gueules, brochant sur le tout, chargée de trois étoiles d'or.

194. — BAUDOT, Philibert, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

De mesme.

195. — SIMON, Nicolas, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une montagne à six coupeaux d'or.

196. — A expliquer plus amplement.

197. — JOMARD, Barthélemi, conseiller du Roy, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or, et en pointe de trois roses d'argent, posées deux et une.

198. — JOLY, Louvand-Bernard, conseiller du Roi, correcteur en ladilte Chambre :

D'azur, à une bande ondée d'or, accompagnée de deux lis d'argent, tigés de mesme, posés en pal, un en chef et l'autre en pointe, et un chef d'or, chargé d'une croix ancrée de gueules.

199. — CARRELET, Bernard, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

200. — CHEVALDIN, Mammès, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe.

201. — TURREL, Charles, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à une tour d'argent, ouverte et ajourée de sable, et massonnée de mesme, soutenue de deux lions affrontés d'or.

202. — JOLY, Nicolas, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à un lis de trois fleurs d'argent.

203. — DE REYQUELEINE, Philippe, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à deux moutons passans et affrontés d'argent, accompagnés en pointe d'un croissant de mesme, et un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

204. — GAUTHIER, Pierre, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un croissant d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé de trois roses d'argent.

205. — MORELET, Bernard, conseiller du Roy, auditeur en ladite Chambre :

D'or, à une bande de gueules, accompagnée de deux raisins de sable, un en chef et l'autre en pointe.

206. — FINET, Antoine, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

De gueules, à un renard passant d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

207. — DENISOT, Edme, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses à cinq feuilles de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent.

208. — GAUDELET, Philippe, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une croisette de mesme.

209. — BROUDEAULT, Claude, conseiller maître ordinaire en ladite Chambre :

D'argent, à un arbre de sinople, sur un tertre de mesme, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

210. — AIMERY, Léon, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un griffon d'or, et un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

211. — CARNOT, Edme, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois canes d'argent, deux en chef et une en pointe.

212. — MINARD, Nicolas, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'argent, à un pont à trois arches de gueules, massonné de sable, accompagné de six mouchetures d'hermines de sable, trois en chef et trois en pointe, celles-ci posées, une sous chaque arche.

213. — JURAIN, César, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à une gerbe d'or.

214. — MARTIN, Humbert, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois aiglettes d'or, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé d'un lion passant de sable, lampassé et armé de gueules.

215. — QUARRÉ, Jean, antien conseiller maître des comptes en ladite Chambre :

Echiqueté d'argent et d'azur, à un chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable, lampassé et armé de gueules.

216. — LAMY, Edme, conseiller du Roi, receveur des droits et épices de ladite Chambre :

D'azur, à trois lézards d'argent, posés en pal, deux et un.

217. — BRUNET, Paul, conseiller secrétaire du Roi près ladite Chambre :

D'or, à une fasce d'azur, chargée de trois vanets ou coquilles d'argent.

218. — THIERRY, Claude, conseiller du Roi, secrétaire en ladite Chambre :

Tiercé en fasce d'azur, d'or et de gueules.

219. — PETITJEAN, Charles, secrétaire du Roi près ladite Chambre :

De gueules, à une tour d'or, ouverte et ajourée de sable, suportant un vol d'argent.

220. — JOLY, Pierre, conseiller du Roi, secrétaire à ladite Chambre :

D'azur, à un lis de trois fleurons au naturel d'argent.

221. — PIERRE, Louis, conseiller du Roi, secrétaire en ladite Chambre :

D'azur, à un lion d'or, accompagné de trois pierres précieuses taillées à facettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

222. — GUIBAUDET, François, conseiller du Roi, secrétaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

223. — JOLY, Jean-Pierre, conseiller du Roi, secrétaire vétéran en ladite Chambre :

D'azur, à un lis à trois fleurs d'argent.

224. — JOLYOT, Melchior, conseiller du Roy, greffier en chef en ladite Chambre :

D'azur, à un aigle éploié d'or, et tenant en sòn bec une plante de trois lis d'argent.

225. — THIBERT, Jean, conseiller du Roy, greffier en chef de ladite Cour :

D'azur, à un croissant d'argent, d'où sort un rozier chargé de trois rozes d'or, surmonté de deux étoiles d'argent, rangées en chef.

226, 227. — COMEAU, Marie, veuve de Jean-Claude-Jacob DE CHARMELIEU, conseiller au Parlement de Bourgogne :

De gueules, à une rencontre de cerf d'or ; accolé d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois comètes d'argent, deux en chef et une en pointe.

228. — RICHARD, Germain, conseiller du Roy et son esleu aux Etats du duché de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chef cousu de gueules, chargé de trois bezans d'or.

229. — CŒURDEROY, Nicolas, conseiller du Roy, maistre ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne :

D'azur, à un cœur d'or, couronné de mesme, avec deux palmes aussy d'or, passées en sautoir.

230. — CHIFFLOT, Vincent, maistre des comptes en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent, deux vers le chef et une en pointe, le chevron sommé d'une trangle d'or, surmontée de trois quintefeuilles d'argent, rangées en chef.

231. — NOIROT, Claude, maistre des comptes à Dijon :

D'or, à une teste de more de sable, bandée d'argent, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'argent.

232. — FILSJEAN DE PRESLE, Jean-Bernard, maistre des comptes à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef aussi d'or, chargé de trois croix de gueules.

233. — GEVREAU, Pierre, conseiller du Roy, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à une *clitie* ou tournesol, tigé et feuillé d'or, tourné vers un soleil de mesme, mouvant de l'angle dextre du chef.

234. — RAVYNET, Louis, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à un navire d'or, équipé d'argent.

235. — CAILLET, Abraham, conseiller du Roy, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une colombe de mesme.

236. — PERROT, Gérard, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'or, à une fasce de gueules, accompagnée en chef de deux perroquets passans à senestre, la teste contournée à dextre de sinople, bequés de sable, et en pointe d'un rocher de sinople.

237. — A expliquer plus amplement.

238. — DE LA MONNOYE, Bernard, ancien conseiller du Roi, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois besans de mesme, deux en chef et l'autre en pointe.

239. — BERNARD, François, secrétaire au Parlement de Dijon :

De sinople, à un chevron d'or, accompagné de trois narcisses ou roses sans tige de mesme, deux en chef et un en pointe, et un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

240, 241. — LE GOUS-MAILLARD, Bénigne, conseiller audit Parlement, et Anne BERTHIER, sa femme :

De gueules, à une croix dentelée d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent ; écartelé d'azur, à un chevron d'or, chârgé sur la pointe d'un tourteau de sable, surchargé d'une croix aussi d'or, accompagnée en chef de deux quintefeuilles, et en

pointe d'une étoile de mesme; accolé d'azur, semé de besans d'or, à un bœuf furieux de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

242. — GEVREAU, Pierre, procureur général en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une clitie ou tournesol, tigé et feuillé d'or, tourné vers un soleil de mesme, naissant de l'angle dextre du chef.

243, 244. — RICHARD, Nicolas, conseiller du Roy au Parlement de Bourgogne, et Henriette SALIER, sa femme :

D'azur, à un chef de gueules, chargé de trois besans d'or; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un vase de mesme.

245. — LEBŒUF, Jeanne, veuve de Jacques RICHARD, conseiller audit Parlement :

D'azur, à un bœuf d'argent, accompagné en pointe d'une étoile d'or.

246. — PETIT, Henry, conseiller du Roy, antien controlleur des rentes en Bourgogne :

D'azur, à un lion d'or.

247. — DE MUCIE, Pierre, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, et controlleur de la chancellerie du Parlement de Bourgogne :

D'azur, à une croix fleuronnée d'or, au pied fiché dans un cœur de mesme.

248. — BLANCHETON, Pierre, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, audiencier en laditte chancellerye :

D'azur, à un lion d'or, tenant un épi de bled d'argent.

249. — VÉTU, Estienne, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France en ladite chancellerie :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, et accompagnée de trois quintefeuilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

250. — BOUSCAUT, Gabriel, escuier, conseiller secrétaire du Roi, audientier en ladite chancellerie :

De sable, à une bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.

251. — LAURENCHET, Philibert, escuier, conseiller secrétaire du Roy et audiencier en ladite chancellerie :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois molettes d'argent, et en pointe d'un chat courant d'argent, armé de gueules.

252, 253. — MILLIÈRE, Estienne, escuier, seigneur de la Chapelle et autres lieux, antien conseiller du Roy et maistre ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, et Jeanne BOULIER, sa femme :

D'azur, à trois épis de millets d'or, posés deux en chef et un en pointe; accolé d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois bezans de mesme, deux en chef et un en pointe.

254. — MORIZEAU, Antoinette, veuve de Paul DE LA MICHAUDIÈRE, trésorier de France à Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'un levrier de sable; accolé de gueules.

255. — DES BARRES, Anselme, écuier :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules et accompagnée de trois croissans d'argent, deux en chef et un en pointe.

256. — JEHANNIN, François-Claude, conseiller du Roy, substitut de Monsieur le procureur général du Parlement de Dijon :

D'azur, à trois bandes d'or, et un chef de mesme, chargé de trois étoiles de gueules.

257, 258. — HUMBERT, Claude, veuve de Jean-Louis TROCTU, seigneur d'Allerey, conseiller du Roy, maistre des comptes à Dijon :

D'azur, à une bande d'or, semée d'étoiles d'azur; accolé aussi d'azur, à deux lions affrontés d'or et accompagnés en pointe d'une étoile d'argent.

259. — EMONIN, Antoinette, femme de Jean CANET, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, audiencier en la chancellerie près le Parlement de Dijon :

De gueules, à un singe d'or, assis sur une terrasse de sinople, tenant dans sa main un treffle d'argent et un chef de mesme, chargé de trois merlettes de sable.

260. — BERBIS, Jean, chevalier d'honneur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

261. — GALOCHE, Guillaume, trésorier et chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon :

D'azur, à trois fasces d'or.

262. — LAMBERT, Jacques, conseiller secrétaire du Roy honoraire audit Parlement :

Parti au premier d'azur, à un élan passant d'argent, et un chef d'or, chargé de deux étoiles de gueules; au second d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois chabots d'argent, péris en fasce et posés deux en chef et un en pointe.

158. — LE BELIN, Estienne, conseiller du Roy, antien maître des comptes de Dijon, vétérant :

De sinople, à trois béliers d'argent, deux en chef, rampans et affrontés, et un en pointe, passant.

159. — BARBIER, Jacques, escuier, seigneur d'Entre-Deux-Monts :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable.

160. — DE REQUELEYNE, N., conseiller au Parlement de Dijon, commissaire aux requestes du Pallais :

D'azur, à deux étoiles d'or en chef, et une nuée d'argent en fasce, d'où pend une toison d'or.

161. — MALTESTE, Jacques, docteur de Sorbonne, doien de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

De gueules, à un croissant d'argent et un chef d'or.

162. — LOYSON, Philipes, receveur des deniers roiaux au baillage de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois oyes d'argent, deux en chef et une en pointe.

163. — MILLOTET, Cézard, escuier :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'une croisette d'argent.

164. — MILLOTET, Pierre, escuier :

De mesme.

165. — BAILLET, Jean, premier président de la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à trois chardons tigés et feuillés de sinople, fleuris de gueules, deux en chef et un en pointe.

166. — BERNARDON, André-Bernard, second président en ladite Chambre :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant de mesme et de trois étoiles, posées deux au flanc et une en pointe, aussy d'or.

167. — JACHIET, Gérard, président en ladite Chambre :

D'azur, à un baston brizé en deux pièces péries en bande d'or.

168. — BADOUX, Michel, président en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une roue d'or.

169. — GAGNE, Jean-Baptiste, président en ladite Chambre :

D'azur, à trois molettes à huit pointes d'or, deux en chef et une en pointe.

170. — DE MASSOL, Jean-Baptiste, président en ladite Chambre :

D'or, à un aigle à deux testes de sable, coupé de gueules, à un dextrochère armé d'or, mouvant d'une nuée d'argent et tenant un marteau d'armes d'or.

171. — PERNAY, Guillaume, président en ladite Chambre des comptes :

D'azur, semé d'étoiles d'or.

172. — JOLY, Jean-Barthélemy, président en ladite Chambre :

D'azur, à un léopard d'or, armé de gueules.

173. — DE FILSJEAN SAINTE-COLOMBE, Claude, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef aussy d'or, chargé de trois croisettes de gueules.

174. — FILSJEAN DE MIMANDE, Jean, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef aussy d'or, chargé de trois croisettes de gueules.

175. — DE MUCIE, Antoine, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une croix fleuronnée d'or, au pied fiché dans un cœur de mesme.

176, 177. — DE ROQUELEINE, Bénigne, baron de Longepierre, seigneur de la Villeneuve et de Chambegon, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre, et Bénigne DE LA MICHAUDIÈRE, sa femme :

D'azur, à une nuée mouvante des deux angles du chef et périe en demi-cercle d'argent, à laquelle est attachée, avec une chaînette d'or, une toison de mesme, et de laquelle tombe une pluie aussi d'or; accolé d'azur, à une fasce d'or, chargée d'un levrier courant de sable; accolé de gueules.

178. — RÉMOND, Bonaventure, escuier, seigneur de Chauvirey, de Revillon et du fief de Verneuil, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

De gueules, à trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe; écartelé d'or, à un aigle désarmé de sable.

179. — MOCHOT-COPPIN, Jacques, seigneur de Montbéliard, de

Monteulot et Ursy, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

Écartelé au premier et quatrième d'azur, à un croissant d'argent, duquel sortent trois roses d'or, tigées et feuillées de mesme, au second aussy d'azur, à deux lions affrontez d'or, soutenant une pomme de pin d'argent, et au troisième encore d'azur, à une licorne passante d'argent.

180. — Thomas, Pierre, escuièr, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, chargée en cœur d'une étoile de gueules, accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

181. — Joly, François, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de mesme, et en pointe d'une teste d'enfant d'argent, soutenue d'un croissant de mesme.

182. — Cœur-de-Roy, François, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un cœur d'or, couronné de mesme, à deux palmes aussy d'or, passées en sautoir.

183. — Jacob, Marc-Antoine, escuier, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre :

De gueules, à une rencontre de cerf d'or.

184. — De Chanrenault, Philippe, conseiller du Roy, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une tour à cinq créneaux d'or, surmontée d'une étoile d'argent.

185. — Vitte, Claude, conseiller du Roy, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.

186. — Lucot, Julien, escuier, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'un coq de mesme, les pieds perdus derrière la fasce, et accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.

187. — Grillot, Guillaume, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à trois grelots d'or, deux en chef et un en pointe.

188. — Cartois, Antoine, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

Coupé au premier d'or, à un aigle éploié de sable, au second d'argent, à une branche de laurier de sinople, à trois feuilles de mesme.

189. — Canabilin, Jean-Baptiste, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable.

190. — Chapotot, Claude, maistre ordinaire en ladite Chambre :

Fascé d'or et de gueules de six pièces, à un chef d'argent, chargé d'un trèfle de sinople.

191. — Lebelin, Claude, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

De sinople, à trois béliers d'argent, deux en chef rampans et affrontés, et un passant en pointe.

192. — De Pize, Jean, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de mesme, deux en chef et une en pointe.

193. — Baudot, François, conseiller du Roi, maistre ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une ancre d'argent, posée en pal, et une fasce en devise de gueules, brochant sur le tout, chargée de trois étoiles d'or.

194. — Baudot, Philibert, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

De mesme.

195. — Simon, Nicolas, conseiller dû Roi, maître ordinaire en ladite Chambre :

D'azur, à une montagne à six coupeaux d'or.

196. — A expliquer plus amplement.

197. — Jomard, Barthélemi, conseiller du Roy, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or, et en pointe de trois roses d'argent, posées deux et une.

198. — Joly, Louvand-Bernard, conseiller du Roi, correcteur en ladilte Chambre :

D'azur, à une bande ondée d'or, accompagnée de deux lis d'argent, tigés de mesme, posés en pal, un en chef et l'autre en pointe, et un chef d'or, chargé d'une croix ancrée de gueules.

199. — Carrelet, Bernard, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

200. — CHEVALDIN, Mammès, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe.

201. — TURREL, Charles, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à une tour d'argent, ouverte et ajourée de sable, et massonnée de mesme, soutenue de deux lions affrontés d'or.

202. — JOLY, Nicolas, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à un lis de trois fleurs d'argent.

203. — DE REYQUELEINE, Philippe, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à deux moutons passans et affrontés d'argent. accompagnés en pointe d'un croissant de mesme, et un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

204. — GAUTHIER, Pierre, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un croissant d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé de trois roses d'argent.

205. — MORELET, Bernard, conseiller du Roy, auditeur en ladite Chambre :

D'or, à une bande de gueules, accompagnée de deux raisins de sable, un en chef et l'autre en pointe.

206. — FINET, Antoine, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

De gueules, à un renard passant d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

207. — DENISOT, Edme, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses à cinq feuilles de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent.

208. — GAUDELET, Philippe, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une croisette de mesme.

209. — BROUDEAULT, Claude, conseiller maître ordinaire en ladite Chambre :

D'argent, à un arbre de sinople, sur un tertre de mesme, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

210. — AIMERY, Léon, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un griffon d'or, et un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

211. — CARNOT, Edme, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois canes d'argent, deux en chef et une en pointe.

212. — MINARD, Nicolas, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'argent, à un pont à trois arches de gueules, massonné de sable, accompagné de six mouchetures d'hermines de sable, trois en chef et trois en pointe, celles-ci posées, une sous chaque arche.

213. — JURAIN, César, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à une gerbe d'or.

214. — MARTIN, Humbert, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois aiglettes d'or, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé d'un lion passant de sable, lampassé et armé de gueules.

215. — QUARRÉ, Jean, antien conseiller maître des comptes en ladite Chambre :

Echiqueté d'argent et d'azur, à un chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable, lampassé et armé de gueules.

216. — LAMY, Edme, conseiller du Roi, receveur des droits et épices de ladite Chambre :

D'azur, à trois lézards d'argent, posés en pal, deux et un.

217. — BRUNET, Paul, conseiller secrétaire du Roi près ladite Chambre :

D'or, à une fasce d'azur, chargée de trois vanets ou coquilles d'argent.

218. — THIERRY, Claude, conseiller du Roi, secrétaire en ladite Chambre :

Tiercé en fasce d'azur, d'or et de gueules.

219. — PETITJEAN, Charles, secrétaire du Roi près ladite Chambre :

De gueules, à une tour d'or, ouverte et ajourée de sable, suportant un vol d'argent.

220. — JOLY, Pierre, conseiller du Roi, secrétaire à ladite Chambre :

D'azur, à un lis de trois fleurons au naturel d'argent.

221. — PIERRE, Louis, conseiller du Roi, secrétaire en ladite Chambre :

D'azur, à un lion d'or, accompagné de trois pierres précieuses taillées à facettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

222. — GUIBAUDET, François, conseiller du Roi, secrétaire en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

223. — JOLY, Jean-Pierre, conseiller du Roi, secrétaire vétéran en ladite Chambre :

D'azur, à un lis à trois fleurs d'argent.

224. — JOLYOT, Melchior, conseiller du Roy, greffier en chef en ladite Chambre :

D'azur, à un aigle éploié d'or, et tenant en sôn bec une plante de trois lis d'argent.

225. — THIBERT, Jean, conseiller du Roy, greffier en chef de ladite Cour :

D'azur, à un croissant d'argent, d'où sort un rozier chargé de trois rozes d'or, surmonté de deux étoiles d'argent, rangées en chef.

226, 227. — COMEAU, Marie, veuve de Jean-Claude-Jacob DE CHARMELIEU, conseiller au Parlement de Bourgogne :

De gueules, à une rencontre de cerf d'or ; accolé d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois comètes d'argent, deux en chef et une en pointe.

228. — RICHARD, Germain, conseiller du Roy et son esleu aux Etats du duché de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chef cousu de gueules, chargé de trois bezans d'or.

229. — CŒURDEROY, Nicolas, conseiller du Roy, maistre ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne :

D'azur, à un cœur d'or, couronné de mesme, avec deux palmes aussy d'or, passées en sautoir.

230. — CHIFFLOT, Vincent, maistre des comptes en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles d'argent, deux vers le chef et une en pointe, le chevron sommé d'une trangle d'or, surmontée de trois quintefeuilles d'argent, rangées en chef.

231. — NOIROT, Claude, maistre des comptes à Dijon :

D'or, à une teste de more de sable, bandée d'argent, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'argent.

232. — FILSJEAN DE PRESLE, Jean-Bernard, maistre des comptes à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef aussi d'or, chargé de trois croix de gueules.

233. — GEVREAU, Pierre, conseiller du Roy, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à une *clitie* ou tournesol, tigé et feuillé d'or, tourné vers un soleil de mesme, mouvant de l'angle dextre du chef.

234. — RAVYNET, Louis, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre :

D'azur, à un navire d'or, équipé d'argent.

235. — CAILLET, Abraham, conseiller du Roy, auditeur en ladite Chambre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une colombe de mesme.

236. — PERROT, Gérard, conseiller du Roi, auditeur en ladite Chambre :

D'or, à une fasce de gueules, accompagnée en chef de deux perroquets passans à senestre, la teste contournée à dextre de sinople, bequés de sable, et en pointe d'un rocher de sinople.

237. — A expliquer plus amplement.

238. — DE LA MONNOYE, Bernard, ancien conseiller du Roi, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois besans de mesme, deux en chef et l'autre en pointe.

239. — BERNARD, François, secrétaire au Parlement de Dijon :

De sinople, à un chevron d'or, accompagné de trois narcisses ou roses sans tige de mesme, deux en chef et un en pointe, et un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

240, 241. — LE GOUS-MAILLARD, Bénigne, conseiller audit Parlement, et Anne BERTHIER, sa femme :

De gueules, à une croix dentelée d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent; écartelé d'azur, à un chevron d'or, chârgé sur la pointe d'un tourteau de sable, surchargé d'une croix aussi d'or, accompagnée en chef de deux quintefeuilles, et en

pointe d'une étoile de mesme; accolé d'azur, semé de besans d'or, à un bœuf furieux de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

242. — GEVREAU, Pierre, procureur général en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une clitie ou tournesol, tigé et feuillé d'or, tourné vers un soleil de mesme, naissant de l'angle dextre du chef.

243, 244. — RICHARD, Nicolas, conseiller du Roy au Parlement de Bourgogne, et Henriette SALIER, sa femme :

D'azur, à un chef de gueules, chargé de trois besans d'or; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un vase de mesme.

245. — LEBŒUF, Jeanne, veuve de Jacques RICHARD, conseiller audit Parlement :

D'azur, à un bœuf d'argent, accompagné en pointe d'une étoile d'or.

246. — PETIT, Henry, conseiller du Roy, antien controlleur des rentes en Bourgogne :

D'azur, à un lion d'or.

247. — DE MUCIE, Pierre, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, et controlleur de la chancellerie du Parlement de Bourgogne :

D'azur, à une croix fleuronnée d'or, au pied fiché dans un cœur de mesme.

248. — BLANCHETON, Pierre, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, audiencier en ladite chancellerye :

D'azur, à un lion d'or, tenant un épi de bled d'argent.

249. — VÉTU, Estienne, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France en ladite chancellerie :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, et accompagnée de trois quintefeuilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

250. — BOUSCAUT, Gabriel, escuier, conseiller secrétaire du Roi, audientier en ladite chancellerie :

De sable, à une bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.

251. — LAURENCHET, Philibert, escuier, conseiller secrétaire du Roy et audiencier en ladite chancellerie :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois molettes d'argent, et en pointe d'un chat courant d'argent, armé de gueules.

252, 253. — MILLIÈRE, Estienne, escuier, seigneur de la Chapelle et autres lieux, antien conseiller du Roy et maistre ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, et Jeanne BOULIER, sa femme :

D'azur, à trois épis de millets d'or, posés deux en chef et un en pointe; accolé d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois bezans de mesme, deux en chef et un en pointe.

254. — MORIZEAU, Antoinette, veuve de Paul DE LA MICHAUDIÈRE, trésorier de France à Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'un levrier de sable; accolé de gueules.

255. — DES BARRES, Anselme, écuier :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules et accompagnée de trois croissans d'argent, deux en chef et un en pointe.

256. — JEHANNIN, François-Claude, conseiller du Roy, substitut de Monsieur le procureur général du Parlement de Dijon :

D'azur, à trois bandes d'or, et un chef de mesme, chargé de trois étoiles de gueules.

257, 258. — HUMBERT, Claude, veuve de Jean-Louis TROCTU, seigneur d'Allerey, conseiller du Roy, maistre des comptes à Dijon :

D'azur, à une bande d'or, semée d'étoiles d'azur; accolé aussi d'azur, à deux lions affrontés d'or et accompagnés en pointe d'une étoile d'argent.

259. — EMONIN, Antoinette, femme de Jean CANET, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, audiencier en la chancellerie près le Parlement de Dijon :

De gueules, à un singe d'or, assis sur une terrasse de sinople, tenant dans sa main un treffle d'argent et un chef de mesme, chargé de trois merlettes de sable.

260. — BERBIS, Jean, chevalier d'honneur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

261. — GALOCHE, Guillaume, trésorier et chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon :

D'azur, à trois fasces d'or.

262. — LAMBERT, Jacques, conseiller secrétaire du Roy honoraire audit Parlement :

Parti au premier d'azur, à un élan passant d'argent, et un chef d'or, chargé de deux étoiles de gueules; au second d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois chabots d'argent, péris en fasce et posés deux en chef et un en pointe.

263. — MILLETOT, Jean-Bénigne, conseiller vétéran audit Parlement :

De gueules, à un lion d'or; écartelé de sinople, à trois portes d'argent, deux et une.

264, 265. — DE FRAZANS, Jacques-Guillaume, escuier, seigneur de Turcey et Saint-Romain en partie, et Pierrette DE ÇOURVAUT, sa femme :

D'or, à un cerf de gueules; accolé d'azur, à trois coquilles d'or, deux en chef et une en pointe.

266. — MORIZOT, Antoine, conseiller au Parlement, commissaire aux requestes du Parlement de Dijon :

D'argent, à une quintefeuille de gueules, accompagnée de trois meures (mûres) de sable, deux en chef et une en pointe.

267. — JAUNON, Louis, conseiller audit Parlement, commissaire aux requestes du Palais :

De gueules, à trois quintefeuilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

268. — MAGUIN, Guillaume, substitut vétéran de Monsieur le procureur général au Parlement de Metz, avocat en celuy de Dijon :

De gueules, à quatre besans d'argent, posés deux et deux, et un chef cousu d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, regardant un soleil de mesme mouvant de l'angle dextre.

269. — GUYET, Simon, conseiller au Parlement, commissaire aux requestes du Palais :

D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'un croissant d'argent.

270. — LE FOUL, Cristine, femme d'Estienne DE CLUGNY, conseiller audit Parlement :

D'azur, à un chevron dentelé d'or.

271. — MOCHOT-COPPIN, Jacques, seigneur de Montbéliard, Ursy et Momeulot, conseiller du Roi, maistre ordinaire en sa Chambre des comptes de Bourgogne :

De gueules, à une tour d'or; écartelé d'azur, à trois pommes de pin d'or, deux et une.

272. — LAMBERT, Vivant, conseiller secrétaire du Roi au Parlement de Dijon :

D'azur, à un élan d'argent, paissant sur une terrasse de sinople, et un chef d'or, chargé de deux étoiles de gueules.

273. — MELENET, Jean, avocat au Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné vers le chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une rose tigée et feuillée de mesme, et un chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.

274. — FOURNERET, Jean, escuier :

D'azur, à trois meures au naturel, deux et une, accompagnées en cœur d'une croisette d'or.

275. — PARISOT, Claude, procureur général au Parlement et Cour des aydes de Dijon :

De gueules, à un perroquet d'argent, le pied droit levé.

276. — HÉNAULT, Catherine-Nicolle, femme dudit sieur PARISOT :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

277. — JOLY, Nicolas, conseiller du Roi, controlleur général du taillon en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à trois lis d'argent, tigés de mesme et mouvans d'un mesme endroit.

278. — FOURNERET, Nicolas, conseiller du Roi, président au bureau des finances de la généralité de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à trois raisins d'or, deux et un, accompagnés en cœur d'une croisette d'argent.

279. — DE BELIN, Jacques, trésorier de France audit bureau :

De sinople, à trois béliers d'argent, deux en chef rampans et affrontés, et un passant en pointe.

280. — EUSENÉE, Claude, conseiller du Roy, trésorier général de France audit bureau :

D'azur, à trois étoiles d'or, posées en bande, et un chef d'argent.

281. — DAVID, Pierre, sieur de Vilars, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à un soleil d'or, posé en cœur et accompagné de trois harpes de mesme, deux en chef et une en pointe.

282. — DE REQUELEYNE, François-Joseph, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à une nuée d'argent, posée en fasce, de laquelle pend une toison d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de mesme.

283. — COUCHET, Melchior, escuier, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'or, à une croix ancrée de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

284. — TAISAND, Pierre, conseiller du Roi, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux perles d'argent, et en pointe d'une rose d'argent, le chevron sommé d'une trangle d'or, surmontée de deux estoiles rayonnantes de mesme.

285, 286. — GRAVIER, Charles, seigneur de Vergennes et du Pouriot, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau, et Anne GARNIER, sa femme :

De gueules, à trois pigeons essorans d'or, deux en chef affrontés et un en pointe; accolé d'or, à trois merlettes de sable, rangées en fasce; coupé d'azur, à une rose d'argent.

287. — BICHOT, François, conseiller du Roi, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à une biche d'or, passante devant trois arbres d'argent, rangés en pal.

288. — COINTOT, Guillaume, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à un aigle d'or et un soleil de mesme au costé dextre du chef.

289. — TURREL, Isaac, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à une tour crénelée de cinq pièces d'argent, massonnée de sable, posée sur un tertre de sinople, et soutenue de deux lions affrontés d'or, lampassés et armés de gueules.

290. — GRAVIER, Esaye, seigneur des Angles et de Saint-Vincent-les-Bragny en partie, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'or, à trois cannes de sable, deux en chef et l'autre en pointe, ayant chacune en son bec un brin de rozeau de mesme.

291, 292. — CHEVIGNARD, Blaise, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau, et Marie-Reyne DE COMBEVERT, sa femme :

D'or, à un raisin de sinople, tigé et feuillé de deux feuilles de mesme, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or; accolé d'argent, à une fasce d'azur, acompagnée de trois hures de sanglier de sable, deffendues et éclairées d'argent, et posées deux en chef et une en pointe.

293. — HENRION, François, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à un croissant d'argent, et un chef d'or, chargé de deux étoiles de gueules.

294. — DE CHANRENAUT, Jacques, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à une tour d'or, surmontée d'une étoile d'argent.

295. — PÉRIER, Antoine, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un rocher de mesme.

296. — VAUTIER, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à deux étoiles rangées en chef d'or, et en pointe une croisette de mesme.

297. — GUIBAUDET, François, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

298. — CHEVIGNARD, Jean, trésorier de France audit bureau :

D'or, à un raisin de sinople, tigé et feuillé de deux feuilles de mesme, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

299. — MOUCHEVAIRE, Jean-Baptiste, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à trois mouches d'or, deux et une, et un chef de gueules, chargé de deux étoiles d'argent.

300. — GAULT, Jean, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'argent, à deux pals d'azur, accompagnés de trois molettes de sable, posées en fasce, et un chef d'argent, chargé d'un lion naissant de sable.

301. — DURAND, Antoine-Bénigne, conseiller du Roy, trésorier de France audit bureau :

D'azur, à un aigle essorant d'argent, posé sur un rocher de mesme et regardant un soleil raionnant d'or, mouvant de l'angle dextre du chef.

302. — DAVID, François, conseiller du Roy, trésorier audit bureau :

D'azur, à une harpe d'or, cordée de même.

303. — TÉRISAND (*), Pierre, conseiller et procureur du Roy audit bureau :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une mouche de mesme.

(*) On a mis *Toisand*. Voici la note de M. de Vailly à ce sujet : « Ce nom a été dénaturé ; la leçon véritable constatée par l'exemplaire original qui n'est pas communiqué au public est *Térisand*.

« Paris, ce 18 mars 1868. « N. DE VAILLY. »

304. — Mouchevaire, Jean, conseiller et avocat du Roy audit bureau :

D'azur, à trois mouches d'or, deux et une, et un chef de gueules, chargé de deux estoiles d'argent.

305. — Tardy, Pierre, greffier en chef audit bureau des finances :

D'azur, à trois étoiles d'argent, deux et une, et un chef d'or.

306. — Tardy, Noël, greffier en chef audit bureau :

De mesme.

307. — Quirot, Henry, conseiller du Roy, greffier en chef audit bureau :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un pélican, les ailes étendues et se becquetant l'estomac d'argent, sur une motte de sinople et un chef d'argent.

308. — Laureau, Didier, conseiller du Roi, receveur et payeur des gages de Messieurs les officiers dudit bureau :

D'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée de trois grenades de mesme, tigées et feuillées de sinople.

309, 310. — Martenot, Marie-Magdelaine, veuve de Thomas Berthier, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, et de ses finances :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois martinets de mesme, deux en chef et un en pointe; accolé d'azur, semé de besans d'or, et un bœuf furieux de gueules, chargé le long du corps de trois étoiles d'or.

311. — De la Verne, Pierre, escuier :

D'azur, à trois demi-vols d'or, deux et un, accompagnés en cœur d'une rose de mesme.

312. — A expliquer plus amplement.

313. — Milletot, Claude, seigneur de Villy :

De gueules, à un lion d'or; écartelé de sinople, à trois portes d'argent, deux et une.

314. — Desbarres, Nicolas, recteur de l'hôpital de Nostre-Dame de Dijon et chanoine :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules et accompagnée de trois croissans d'argent, deux en chef et un en pointe.

315. — Perruchot, Pierre, conseiller du Roy, trésorier des fortifications en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une ruche d'or, accompagnée de trois abeilles de mesme, marquetées de sable, deux en chef, descendantes, et une en pointe, montante.

316. — PERROT, Jacques, conseiller du Roy, trésorier des fortifications de Bourgogne et Bresse :

D'or, à une fasce de gueules, accompagnée en chef de deux perroquets passans à sénestre et la teste contournée à dextre de sinople, becqués de sable, et en pointe d'un rocher ou montagne de sinople.

317. — LARCHER, Nicolas, abbé et général de Cisteaux, premier conseiller-né au Parlement de Bourgogne :

D'azur, à trois fasces ondées d'argent, surmontées d'un arc-en-ciel au naturel.

318. — JOLLY, Antoine :

D'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules.

319. — JOLLY fille, Marie :

D'azur, à un lis d'argent et un chef d'or, écartelé aussy d'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules.

320. — DE MONGEY, Marie-Charlotte, femme séparée de Guillaume DESPRINGLES, escuier, seigneur de Vareuge et antien greffier des Etats de Bourgogne :

D'azur, à une bande d'or.

321. — BALLOIS, Anne, veuve de Jean-Louis DE MONGEY, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à une bande d'or.

322. — VORUELLE, Françoise, conseiller du Roy, grenetier et président au grenier à sel de Seurre, dit Bellegarde, antien maire de ladicte ville :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois molettes de sable et accompagnée de deux *voruelles* d'argent, posées en bande, une en chef, l'autre en pointe.

323. — GUYET, Philibert, prestre :

D'azur, à (un) deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'un croissant d'argent.

324. — GUYET, Pierre, prestre, doien de l'esglise collégialle de Saint-Estienne :

De mesme.

325, 326. — DE CHAUMELIS, Claude-Huguette, veuve de Claude DE LA COSTE, conseiller au Parlement de Dijon, baron de Brandon et de Chaudée :

D'azur, à cinq bandes d'or; accolé d'or, à un chef de gueules, chargé de trois flammes d'or.

327. — LANGUET, Jacques, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de Dijon, vétérant, seigneur de Couchey, de Semezarge, de Ternan et autres lieux :

De gueules, à un triangle vuidé d'or, chargé sur les angles de trois molettes de sable.

328. — LANGUET, Jacques, escuier :

De mesme.

329, 330. — BERNARD, Olimpe, veuve de Claude GAILLARD, conseiller audit Parlement de Dijon, seigneur de Montigny, Boindin et autres lieux :

D'azur, à deux cimeterres recourbés, passés en sautoir, d'argent, la garde et la poignée d'or; accolé d'azur, à une fasce d'or, chargée d'une molette d'azur, accompagnée en chef de deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, et en pointe d'un estendart d'argent, attaché à une lance d'or, posée en bande.

331. — TASSINOT, Jean, conseiller secrétaire du Roy près le Parlement de Dijon :

D'azur, à un cigne essorant d'argent, becqué et membré d'or, et un chef de mesme, chargé de trois tourteaux de gueules.

332. — TABOUROT, Prudent, escuier, seigneur de Véronne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tambours de mesme, deux en chef et un en pointe, et un chef aussy d'or, chargé d'un lion passant de sable, lampassé et armé de gueules.

333. — CHEVANOT, Anne, femme d'Estienne VESTU, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, controlleur en la chancellerie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et une fasce d'argent brochant sur le tout.

334. — MARC, Hugues, avocat en Parlement :

D'azur, à un lion couché sur son ventre d'argent, tenant sa patte dextre sur un marc d'or et regardant un soleil rayonnant aussy d'or, mouvant de l'angle dextre du chef.

335, 336. — GODRAN, Pierre, escuier, et Marie DE MOTTE, sa femme :

D'azur, à un quadran d'argent, les heures marquées de sable, l'aiguille de mesme pointée sur les dix heures; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois mottes d'argent, deux en chef et une en pointe.

337. — ARVISET, Philibert-Bernard, escuier :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, et en pointe d'une étoile d'or.

338. — COMEAU, Nicolas, escuier :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois comètes d'argent, deux en chef et une en pointe.

339. — BOURRÉE, Pierre, escuier :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux têtes de béliers d'argent, et en pointe d'un grelot aussy d'argent.

340. — BOUHIER, Estienne, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un bœuf passant d'or.

341, 342. — LE BELIN, Anne-Augustine, veuve de Nicolas BOURDIER, escuier, sieur de Forges :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois molettes de sable ; accolé de sinople, à trois béliers d'argent, deux en chef affrontés et un en pointe.

343. — BOURELIER, Jean, conseiller du Roy, substitut de Monsieur le procureur général en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent, deux en chef et une en pointe.

344. — DAVID, Bernard, conseiller secrétaire du Roy près le Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois cors de chasse de mesme, deux en chef et un en pointe.

345. — BURTEUR fille, Claude :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois flèches de mesme, deux en chef et une en pointe.

346. — PÉRARD, Françoise, veuve de Barthélemy JOLY, avocat général à la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à un arbre de sapin de sinople, accompagné d'un ours de sable passant devant le pied de l'arbre.

347. — JOLY, Jeanne, dit PÉRARD fille :

D'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules; écartelé aussy d'azur, à un lis d'argent, et un chef d'or, chargé d'une croix pattée et alaisée de sable.

348. — SURMAIN, Cécille, veuve de Jean-Baptiste DU MAY, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à un arbre dit un *may* de sinople, soutenu d'un croissant de gueules.

349. — MOREAU, Claude, controlleur général des restes en la Chambre des comptes de Dijon, vétéraut :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux mures de pourpre, et en pointe d'une teste de more d'argent, bandée de gueules.

350. — GUILLAUME, Gabriel, antien conseiller du Roy, substitut de son procureur général au Parlement de Dijon :

De gueules, à une croix accostée de deux palmes de mesme, jointes par le bas.

351. — GRILLOT, Claude, femme de Bonaventure RÉMOND, escuier, seigneur de Chauviry, de Revillon et du fief de Verneuil, conseiller du Roy, maistre ordinaire en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée en chef de trois grillets d'or, et en pointe d'une tour de mesme.

352. — BOUHIER, Benoist, chevalier de Malte, commandeur de Robecourt en Loraine :

D'azur, à un bœuf passant d'or.

353. — BIZOUARD, François, escuier :

D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'un lion d'or.

354. — GRILLOT, Claude-François :

D'azur, à trois grelots d'or, deux en chef et un en pointe.

355. — VARENNE, Claude, avocat en Parlement :

D'azur, à une jumelle d'or, accompagnée de trois demy-vols d'argent, deux en chef et un en pointe.

356. — BERBIS fille, Marie-Elisabeth :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

357. — DE VACTOR, Ingeberte, veuve d'Antoine MORISOT, escuier, seigneur de Taniot en Bourgogne :

D'argent, à trois mures de sable, deux en chef et une en pointe, et une quintefeuille de gueules en abisme.

358. — SIMON, Pierre, conseiller du Roy et son avocat à la Table de Marbre du Parlement de Dijon :

D'azur, à six monts d'or, joints les uns sur les autres.

359. — CHEVIGNARD, Théodore, antien conseiller et procureur du Roi au baillage et chancellerie de Beaune, secrétaire de feu S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé :

D'or, à un raisin de sinople, tigé et feuillé de mesme, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

360. — SÉGUENOT, Pierre, conseiller du Roy et son avocat général en la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à trois taus ou croix de saint Antoine de sable, deux et une.

361, 362. — De Bretagne, Jean-Marie, escuier, seigneur de Vanzouty, conseiller du Roi, receveur général des finances en Bourgogne et Bresse, vétéran, et Catherine Pérard, sa femme :

D'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois grelots de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent; accolé de gueules, à une bande d'argent, chargée d'un ours de sable, et un chef d'or.

363. — Bouhier, Jean, conseiller clerc au Parlement de Dijon :

D'azur, à un bœuf passant d'or.

364. — Brusson, Marie, femme de Paul-François Brunet, secrétaire du Roy en la chancellerie des comptes à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent.

365. — Armet, Charles, antien capitaine d'infanterie :

D'argent, à trois casques de sable, deux en chef et un en pointe.

366. — De la Marre, Françoise, femme de N. Bouhier, président :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

367. — Futelot fils, Bénigne, conseiller au Parlement de Dijon :

D'argent, à trois trèfles de sable, deux en chef et un en pointe, et un chef de gueules, chargé d'un soleil d'or.

368. — Mouchevaire, Françoise, veuve de Jacques Blanche, trésorier de France au bureau des finances de Dijon :

D'azur, à une moucheture d'hermines d'or, et un chef de mesme, chargé de trois roses de gueules.

369. — De la Chaume, Jacques, conseiller du Roy, controlleur général des finances du taillon en Bourgogne et Bresse :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, tenant de sa patte dextre une rose aussy de gueules; écartelé d'azur, à trois peignes de cheval d'or, deux et un, et sur le tout d'azur, à un roc d'argent et un chef d'or.

370. — Le Compasseur, Nicolle, veuve de Pierre Joly, trésorier de France au bureau des finances à Dijon :

D'azur, à trois compas ouverts d'or, deux en chef et un en pointe, et une étoile d'or aussy en pointe.

371, 372. — Bourée, Philiberte, veuve de N. Valon, escuier :

D'azur, à une licorne passante d'argent; accolé d'azur, à trois gerbes d'or, deux et une.

373. — Fiot, Claude, conseiller d'honneur au Parlement de Dijon, comte de Boisjean, abbé de Saint-Estienne de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de mesme, deux en chef et un en pointe.

374. — Morizeau, Antoinette, veuve de Paul de la Michaudière, trésorier de France au bureau des finances de Dijon :

D'argent, à trois mures de sable, deux en chef et une en pointe, et une quintefeuille de gueules, posée en abisme.

375. — De Gissey fille, Anne :

D'azur, à trois chandeliers d'argent, deux et un, surmontés de trois étoiles, posées aussy deux et une.

376, 377. — Millière, Jean-Baptiste, escuier, seigneur d'Aizeray, et Marie David, sa femme :

D'azur, à trois épis de millet d'or, deux et un; accolé d'azur, à trois harpes d'or deux et une.

378. — De Berbisey, Barbe, femme de Jean-Baptiste de Massol, président en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une brebis d'argent, paissante sur une motte de sinople.

379. — Petit, Henry, gentilhomme servant de feue la Reyne mère :

D'azur, à un lion d'or.

380. — Deslandes, Pierre, conseiller du Roi, controlleur général du taillon en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une coquille de mesme.

381. — Régnier, Clément, seigneur de Bussière, chevalier d'honneur, vétérant en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à trois palmes d'or, deux en chef et une en pointe.

382. — Bernard, Philiberte, femme de Georges-Bernard Jolly, conseiller au Parlement de Dijon :

De gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur, et accompagnée en chef d'un cor de chasse d'or, lié de mesme.

383, 384. — Comeau, Françoise, veuve de Barthélemy Joly, maistre des comptes à Dijon :

D'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules; accolé d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois comettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

385. — MOREL, Pierre, conseiller du Roy à la Table de Marbre à Dijon :

D'argent, à un murier arraché de sinople, fusté de sable, à un chef d'or, chargé d'une teste de more de sable, bandée d'argent.

386, 387. — BERNARD, Jeanne, veuve de Henry DE VIENNE, chevalier, comte de Commarin, baron de Chateauneuf, antien lieutenant général pour le Roy en Bourgogne :

De gueules, à un aigle d'or; accolé d'azur, à une fasce d'or, chargée d'une molette d'azur, accompagnée en chef de deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, et en pointe d'un étendart d'argent, attaché à une lance d'or, posée en bande.

388. — MAYROT, Joseph, avocat en Parlement :

D'or, à un murier arraché de sinople, fusté de sable.

389. — CHAVANNON, Anne, femme de Guillaume GRILLOT, maistre des comptes à Dijon :

D'azur, à un chesne arraché d'or, et un chef d'argent, chargé de deux molettes à huit pointes de sable.

390. — BOUILLET, Guillaume, escuier :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois bezans d'argent, deux en chef et un en pointe, et un chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux estoiles d'or; écartelé de gueules, à une fasce d'argent, chargée d'une fleur de lis de sable, et accompagnée de trois testes de léopard, deux en chef et une en pointe.

391. — BOUILLET, Estienne, escuier :

De mesme.

392. — MIETTE, Simon, garde des titres, registres et papiers du Roy en ses finances de Bourgogne et Bresse :

De gueules, à deux cimeterres passés en sautoir, les pointes en haut, d'argent, les gardes et poignées d'or, accompagnés en chef d'un croissant d'argent, et en pointe d'une gerbe d'or.

393, 394. — JULIEN, Jacques, conseiller du Roy, escuier, secrétaire en chef des Etats de Bourgogne, et Jeanne-Thérèse VITTIER, sa femme :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules; accolé de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef cousu d'azur, chargé de deux croisettes d'argent.

395. — FILSJEAN, Estienne, escuier :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé de trois croix de gueules.

396. — FLEURY, Catherine-Antoinette, femme de Pierre-Bernard TAPIN, conseiller au Parlement de Dijon :

De sinople, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lis de mesme.

397. — GAUDELET, Claude, conseiller du Roy, antien correcteur de la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une croix d'argent.

398, 399. — CREUSEVAULT, Philiberte, veuve de Jean FLUTELOT, conseiller au Parlement de Dijon :

D'argent, à trois treffles de sable, deux et un, et un chef de gueules, chargé d'un soleil d'or; accolé d'argent, à une fasce dentelée d'azur, accompagnée de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

400. — VALLOT, Pierrette, femme de Nicolas CŒURDEROY, conseiller du Roy, maistre ordinaire en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

De gueules, à deux palmes passées en sautoir d'or, accompagnées en chef d'un rocher de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent.

401. — DE JEANT, Catherine, femme d'Antoine-Bernard COMEAU, conseiller au Parlement de Bourgogne :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.

402. — DUREY, Philiberte, femme de François JOLLY, maistre des comptes à Dijon :

De sable, à un rocher d'argent, surmonté d'une croisette de mesme.

403. — TRIBOLET, Crestien, conseiller du Roy, lieutenant général des eaux, forests et traites foraines de France au siége général de la Table de Marbre à Dijon :

D'or, à trois treffles de sinople, deux en chef et un en pointe.

404. — MILLOTET fille, Anne :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'une croix alaisée d'argent.

405. — JOLIN, François, seigneur de Villecomte et prieur du Moutier-en-Bresse :

De gueules, à un arbre d'or, soutenu d'un croissant d'argent.

406. — MAGUIN, Marie-Joseph, femme de Claude-Joseph GUYE, seigneur de La Bergement, conseiller au Parlement de Dijon :

De gueules, à quatre besans d'argent, deux et deux, et un chef cousu d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, regardant un rayon de soleil de mesme, mouvant du canton dextre du chef.

Arrêt d'enregistrement du 3 janvier 1698.

Signé : SENDRAS.

ESTAT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS, ENVOYÉES AUX BUREAUX ESTABLIS PAR Mᵉ ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTEZ PAR SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES 4 DÉCEMBRE AUDIT AN, ET 23 JANVIER 1697.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2ᵉ.

225. — ARVISENET, Catherine, veuve de N. MOREL, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un murier d'or, fruité de pourpre, accosté de deux estoiles et de deux quintefeuilles de même, et soutenu d'un croissant d'argent, et un soleil d'or en chef.

226. — DE LA LOGE, Pierre, escuyer :

D'azur, à un ours passant d'or, et trois pommes de pin de même, rangées en chef.

227. — DE LA LOGE, Claude, escuyer :

D'azur, à trois pommes de pin rangées en chef d'or, et un ours de même, passant en pointe.

228. — DE FRASANS, Bénigne-Bernard, escuyer :

D'or, à un cerf passant de gueules.

229. — BAUDOT, Pierre-Bernard, prieur du Faybillot :

D'azur, à trois testes de léopards d'or, et un chef de même, chargé d'une croix pattée de sable ; écartelé d'azur, à un cigne d'argent.

230. — THEUREAU, Denis, prestre, curé de Mont-Saint-Jean :

D'azur, à un taureau effrayé d'or.

231. — BAUDOT, Jacques, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois testes de léopards d'or, et un chef de même, chargé d'une croix pattée de sable ; écartelé d'azur, à un cigne d'argent.

232. — GÉRAULD-GARCELON, curé de Talmay :

D'azur, à une croix ancrée d'or, et un chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.

233, 234. — De Saumaise, Claude, escuyer, seigneur de Bouze, et Marie-Magdelaine de Saint-Ligier, son épouse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois glands de même, deux en chef et un en pointe; accolé d'argent, à une fasce de gueules, frettée d'or, accompagnée de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe.

235. — Gauvain, Claude, conseiller au grenier à sel de Baune et Chambre de Chagny :

D'azur, à deux étoiles d'or en chef et un croissant de même en pointe, duquel sort une tige de pois d'argent, chargée de trois cosses de même.

236. — Richard, Marie, veuve de Jean Bouchin, conseiller au baillage et chancellerie (*) de Baune :

D'azur, à un bouc et une levrette affrontés d'argent, le bouc accorné d'or et la levrette accolée de même, accompagnée en chef d'une étoile aussy d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

237. — Vilain, Pierre, avocat, antique maire de la ville de Baune :

D'azur, à un poisson d'argent, appelé *vilain*, posé en fasce, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe.

238. — Petit, Estienne, prieur de Mirebeau :

D'azur, à un chevron d'or, sommé d'un poulet de même et accompagné en chef de deux estoiles aussy d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

239. — Pitois, Claude, docteur en médecine :

De sable, à un baston noueux d'or, posé en bande, accompagné de trois quintefeuilles d'or, deux en chef et une en pointe.

240. — Mercier, Françoise, veuve de Pierre Bourrée, bourgeois à Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux testes de belliers d'argent et en pointe d'un grelot d'argent.

241. — Catherinet, Odette, veuve de Claude Teurlot, ancien greffier au bailliage de Dijon :

D'azur, à une palme et un rameau d'olivier, liés par le bas et passés en sautoir d'or, et au milieu une colombe d'argent, tenant en son bec une feuille d'olivier d et accompagnée au costé dextre du chef d'une étoile d'or.

242. — De Gentot, Jean, écuyer :

D'azur, à un lyon d'argent, lampassé et armé de gueules.

(*) *Chevalerie* dans le texte.

243. — CAILLET, Bénigne-Joseph, substitud de Monsieur le procureur général au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une caille de même.

244. — LORENCHET, Jean, médecin :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles, et en pointe d'un chat passant de même, montrant les deux yeux.

245. — CHAUVELOT, Philibert, curé de Nolay :

D'azur, à un sauvage d'or, tenant en sa main droite une massue de même en pal.

246. — GENOT, Elisabeth, veuve d'Abraham DURAND, nottaire royal à Nolay :

D'azur, à un rocher d'argent, surmonté d'une étoile d'or.

247. — CHAPPEAU, Jean, trésorier des mortes-payes en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une foy d'argent, posée en fasce, et un chef d'or, chargé de trois coquilles de gueules.

248. — DODUN, Marie, veuve de Jacques FROLLOIS, procureur à la Cour :

D'azur, à un arbre arraché d'or et accompagné en pointe de mouches sans nombre d'argent.

249, 250. — LANTIN, Anne, veuve de Pierre FILSJEAN, seigneur de Presle, maître des comptes à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé de trois croix de gueules ; accolé d'azur, à une couleuvre d'argent et un chef d'or.

251. — DE BLANOT, Jean-Bernard, chevalier de Saint-Lazare de Jérusalem, seigneur de Chanrenault et de Bornay, commandant le premier escadron de la noblesse de Bourgogne :

D'azur, à trois épis de blé mouvans d'une même tige d'or, soutenu d'un croissant d'argent.

252. — DE REQUELEYNE, Charles, prieur de Frollois :

D'azur, à deux estoiles d'or en chef, et une nuée aussy d'or, posée en fasce, d'où pend une toison de même.

253. — DE CHAMPOT, Claude, veuve de George BOURÉE, secrétaire du Roy :

D'or, à une bande de sable, chargée de trois besans d'or, et accostée de deux croix pattées de gueules.

254. — RAYMOND, Anne, veuve de Jean-Baptiste MONNIOT, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un moineau aussy d'or, sur une motte d'argent.

255. — LE BLANC, Antoine, advocat et antique maire de la ville de Beaune :

De sable, à une fasce d'argent, et une rencontre de cerf d'or, brochant sur le tout.

256. — DE BRETAGNE, Margueritte, femme de Pierre BAILLET, président à mortier vétéran au Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois grillets de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

257. — DE PRAS-BALAYSSEAUX, Joseph-Gaspard, lieutenant de Roy de la ville et château d'Auxonne :

De gueules, à une bande d'argent, accompagnée de deux cors de chasse de même.

258. — GARNIER, Antoine, scindic de la ville de Beaune :

D'azur, à trois lis d'argent sur une même tige.

259. — GAUTHERET, Catherine, veuve de Hugues LÉBERT, bourgeois :

D'or, à trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe.

260. — DE LA FOREST, Henry, escuyer, conseiller du Roy au présidial de Dijon :

D'or, à un chesne arraché de sinople.

261. — DE LA FOREST, Claude-Silvestre, veuve de Mathieu DE BADIER, escuyer, conseiller du Roy, lieutenant général au bailliage de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe.

262. — BELIN, Charles, conseiller du Roy au bailliage et chancellerie de Beaune :

D'azur, à un bélier passant d'argent, surmonté d'un croissant accosté de deux estoiles de même.

263, 264. — DE SAINT-BELIN, Gabriel, de Mâlain, comte de Bielle, et Madelaine D'OURCHE, son épouse :

D'azur, à trois testes de béliers d'argent, accornées d'or ; écartelé d'azur, à un sauvage d'or, tenant sa massue haute d'une main, et de l'autre son bouclier de même, party d'argent, à un lyon de gueules ; accolé d'argent, à un lyon de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

265. — FILSJEAN, Jean-Christophe, chanoine de Saint-Estienne de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé de trois croix pattées de gueules.

266. — RAYMOND, Charles, escuyer, chanoine de Saint-Estienne de Dijon :

De gueules, à trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

267. — BUATIER DE RÉAL, Alphonsine :

D'or, à un sanglier de sable, coeffé d'une levrette de gueules.

268. — PERRAULT, Isaac, conseiller du Roy, contrôleur des fortifications en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une croix de Lorraine, ou croix à double traverse, d'or, élevée sur trois annelets de même, party d'azur, à trois bandes d'or.

269. — BOUDIER, Jacques, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel d'Auxonne :

Ecartelé au premier d'azur, à trois trompes de chasse d'or, mal ordonnées, au second de gueules, à trois bandes d'or, au troisième de gueules, à trois annelets d'or, deux et un, et au quatriesme d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un guy de chesne de même.

270. — GUY, Anne, veuve d'André BOUDIER, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel d'Auxonne et Chambre de Mirebeau :

De gueules, à trois bandes d'or, coupé, cousu d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un guy de chesne de même.

271. — NAVETIER, Claude, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Beaune et Chambre de Chagny :

De gueules, à un navire d'argent, flottant sur une mer de même.

272. — VACHER, Jean-Baptiste, chanoine de l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une vache passante d'argent.

273. — DELETTRE, Claude, advocat en la Cour :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

274. — CHARPY, Louis, contrôleur au grenier à sel de Saint-Jean-de-Laône et bailly de la Perrière :

D'azur, à trois épis de bled d'or, mouvans et soutenus d'un croissant d'argent, et accompagnés en chef de deux étoiles d'or.

275. — CHARPY, Claude, maire perpétuel d'Issurtile (*sic*) :

D'azur, à trois épis d'or, mouvans et soutenus d'un croissant d'argent, accompagnés en chef de deux estoiles d'or.

276. — BERBIS, Jacques, conseiller au Parlement de Dijon, vétéran :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis d'argent paissante.

277. — FERRY, Jean-Baptiste, écuyer, gouverneur des pages de la Chambre du Roy :

D'azur, à une fasce (*) d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un lyon passant de même.

278. — ROUSSELOT, Jacques, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

279. — DE LA GLACE, Gaspard-François, écuyer, sieur de Chany :

D'or, à trois hures de sangliers arrachées de sable, deux et une.

280. — DE LA GLACE, Marie, veuve de Jacques DE LA FAGE, escuyer, sieur de Clairmont :

D'or, à trois hures de sanglier de sable, deux et une.

281. — DE LA FAGE fille, Marie-Anne :

D'azur, à un lyon d'or, lampassé de gueules.

282. — DE LA GLACE, Anne, fille majeure de deffunt Pierre DE LA GLACE :

D'or, à trois hures de sanglier de sable, deux en chef et une en pointe.

283. — BOILLAND, Margueritte, veuve de Louis BAROLLET, sieur de Grandchamp, premier capitaine dans le second bataillon de Poitiers-Etranger :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un lac d'argent dans lequel il y a une carpe d'or, surmontée d'une étoile de même.

284. — BERBIS, Pierre, écuyer, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

(*) *Fosse* dans l'original.

285. — Le Compasseur, Louis, escuyer :

D'azur, à trois compas ouverts d'or, deux en chef et un en pointe.

286. — Rondot, François :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois annelets de même, deux en chef et un en pointe.

287, 288. — De Requeleyne, Claude, escuyer, conseiller du Roy, contrôleur ordinaire des guerres, et Marie-Bertrande Sordoillet, son épouse :

D'azur, à une toison d'or, pendante d'une nuée d'argent, à laquelle elle est attachée, et une pluie d'or tombante aussy de la nuée, et un chef d'argent, chargé de deux estoiles d'azur ; accolé d'argent, semé de flèches sans nombre, les pointes en haut, de sable, empennées de sinople, à un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or ; écartelé de gueules, à un arbre arraché d'or, soutenu d'un croissant d'argent.

289. — De Lettre, Louis, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

290. — De Lettre, Daniel, lieutenant de cavalerie :

De même.

291. — Brunet, N., conseiller du Roy, assesseur de l'hôtel de ville de Beaune :

D'or, à un levrier rampant de gueules, accolé et bouclé d'argent, et une bordure conponnonée (*) d'or et de gueules ; écartelé d'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent et liée d'un ruban de gueules.

292. — Midan, Claude, veuve de Jean Maugras, advocat à la Cour :

De gueules, à un croissant d'argent en pointe, surmonté d'un oiseau de même, et un chef cousu d'azur, chargé de deux estoiles d'or.

293. — Gevallois, Jeanne, femme de Jean de Thésut, escuyer, seigneur de Ragy (?) :

D'argent, à un olivier de sinople, fruité d'argent.

294. — De Montessut, Guy-Bernard, comte de Ruilly, Eussy et autres lieux :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

(*) Componée.

295. — LOPPIN, Gérard, receveur des traittes foraines :

De gueules, à une croix ancrée d'or.

296. — FORNERET, Jacques, marchand drapier :

D'azur, à trois bandes d'or.

297. — FORNERET, Jean, marchand drapier :

De même.

298. — GAUTIER, Jean, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un cœur d'or, dans lequel est fichée une croix pattée de même, accostée en chef de deux estoiles d'argent, accompagnée en pointe d'un croissant de même.

299. — NOUVELET, Claude, prêtre familier en l'église d'Auxonne et official de Besançon en ladite ville :

D'azur, à un globe d'or croisé de même, et soutenu d'un croissant d'argent, la croix fichée dans le globe et entourée d'une couronne d'épines d'argent, l'écu entouré de cette devise : *Absit mihi gloriary nisi in cruce Domini.*

300. — TAPPIN, Jeanne, veuve de Benoist JULLIEN, écuyer, secrétaire en chef des Estats du duché de Bourgogne, demeurant à Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un lyon d'or, lampassé et armé de gueules.

301. — FLEUTOT, Henry, advocat du Roy au bailliage d'Auxonne :

De gueules, à trois cors de chasse d'or, deux en chef et un en pointe.

302. — A expliquer plus amplement.

303. — GUICHARD, Jean-Baptiste, conseiller du Roy, greffier garde-minutte, expéditionnaire des lettres de la chancellerie près le Parlement de Dijon et procureur en iceluy :

De gueules, à deux clefs passées en sautoir d'argent, et un chef d'or.

304. — BILLARD, Antoine, conseiller du Roy, greffier garde-minutte, expéditionnaire des lettres de la chancellerie près le Parlement de Dijon et procureur en icelluy :

D'or, à un aigle de sable, et un chef de gueules, chargé de trois estoiles d'or, l'écu avec une bordure d'azur, chargée de huit besans d'argent.

305. — BOUGOT, Jean-Christophe, conseiller du Roy, greffier et garde-minutte et expéditionnaire des lettres de la chancellerie près le Parlement de Dijon et procureur audit Parlement :

D'azur, à un bouc d'or, passant sur le haut d'une montagne d'argent, accompagnée en chef de deux estoiles d'or.

306. — ROBELOT, Simon, conseiller du Roy, greffier garde-minutte et expéditionnaire des lettres de la chancellerie près le Parlement de Dijon et procureur en icelluy :

D'azur, à deux palmes d'or, adossées et péries en vol, au milieu desquelles est un bélier passant d'argent, accompagné de trois estoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

307. — DE THÉSUT, Nicole, femme de Guillaume COINTOT, trésorier de France au bureau des finances de Dijon :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.

308. — LEBŒUF, Antoine, lieutenant de l'artillerie de France :

D'azur, à trois testes de bœuf d'or, deux en chef et une en pointe, accompagnées en cœur d'une moucheture d'hermine d'argent.

309. — GUÉRITET, Claudine, veuve de Jean MILLOT, chirurgien :

D'azur, à quatre annelets d'argent en fasce, surmontés d'une guérite aussy d'argent.

310. — CLERGET, Jean, conseiller du Roy, notaire et assesseur du maire de Dijon :

De sinople, à une fontaine d'argent jaillissante, surmontée en chef d'un soleil d'or.

311. — BERBIS, Pierre-Gabriel, seigneur en partie des Mailly :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

312. — MARTÈNE, Hugues-François, advocat en Parlement :

D'azur, à une épée posée en pal d'argent, la poignée d'or, accompagnée en chef de deux estoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

313. — PETIT, Antoine, écuyer :

D'azur, à un lyon d'or.

314. — MONTJARDET, Philibert, marchand de drap :

D'argent, à une montagne de sable, ardente de gueules.

315. — BÉRARDIER, Philipes, lieutenant particulier au baillage et siége présidial de Beaune :

D'azur, à une épée d'argent en pal, à la poignée d'or, surmontée d'une arbaleste d'or en chef, et une oye d'argent en pointe.

316. — D'ACHEY, Jean, advocat du Roy au bailliage de Beaune :

D'azur, à deux haches d'armes adossées d'or, emmanchées de même.

317. — PIERRE, Christophe, procureur et nottaire royal au bailliage de Saint-Jean-de-Laone :

D'azur, à une grange d'or.

318. — JANNEL, Claude, receveur au grenier à sel de Saint-Jean-de-Laone :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois genettes d'argent, mouchetées ou tachées de sable, rampantes, deux en chef et une en pointe.

319. — DE LA LOGE, Ursule, veuve de N. VILLERS-LA-FAYE, comte du Rousset :

D'or, à une fasce d'azur.

320. — DU VIVIER, Nicolas, receveur du grenier à sel de Mirebeau :

D'azur, à un vivier ou estang d'argent, au milieu duquel il y a un roseau de sinople, accompagné de trois morelles nageantes de sable, deux en flanc et une en pointe, et un chef de gueules.

321. — DE MONTHEROT, Alphonse, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un aigle d'or, et un soleil de même, mouvant de l'angle dextre du chef.

322. — MORLET, Charles, prieur, curé de Fontaine-Françoise :

D'argent, à trois testes de more de sable, bandées d'argent, deux en chef et une en pointe.

323. — DE MONTET, François, escuyer, seigneur d'Attée :

D'argent, à un chef d'azur, chargé de trois fermeaux d'or.

324. — LUCOTTE, Jean-Bénigne, advocat :

D'azur, à un soleil d'or.

325. — DE REQUELAINE, Pierre, curé de Bligny-sous-Beaune :

D'azur, semé d'étoiles sans nombre (*), et une bande d'argent, chargée de trois treffles de sable.

326. — DE FAURE-FERRIÉES, N., prieur de Saint-Vincent, ordre de Cluny :

D'azur, à deux biches affrontées d'or, rampantes contre un arbre de même, et un chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.

327, 328. — LANGUET, Marie, veuve de Pierre DE MASSOL, président à la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à un aigle de sable, coupé de gueules, à un dextrochère armé d'or, tenant un marteau de mesme, et mouvant d'une nuée d'argent; accolé d'azur, à un triangle renversé d'or, chargé sur chacun de ses angles d'une molette d'or.

329. — DE MUCIE, François, antien trésorier de France en la généralité de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une croix fleuronnée d'or, au pied fiché dans un cœur de même.

(*) D'or?

330. — Vaucherot, Jean-Jacques :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une croix pattée de gueules et accompagnée de trois testes de bœuf d'or, deux en chef et une en pointe.

331. — Poussis, Claude :

D'argent, à une bande ondée d'azur, accompagnée de deux roses de gueules, feuillées et tigées de sinople, une dessus et l'autre dessous.

332. — Charpy, Claude, maire perpétuel de Saint-Jean-de-Laône :

D'azur, à trois épis de bled sur une même tige d'or, mouvante et soutenue d'un croissant d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or.

333. — Nicole, Jean-Baptiste, écuyer, maire et bailly de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'azur, coupé d'argent, à un phénix, de l'un en l'autre, posé sur son bûcher de gueules, et regardant un soleil d'or, naissant du costé dextre du chef.

334. — Bouchin, Marc, conseiller du Roy, receveur des traites foraines :

D'azur, à un bouc et une levrette affrontés d'argent, le bouc accorné d'or, et la levrette accolée de même, accompagnez d'une étoile d'or en chef, et d'un croissant d'argent en pointe.

335. — Jacquinot, Margueritte, veuve de Philipes de Pellissier, escuyer, seigneur de Flaingnerot :

D'argent, à une grûe passante d'argent, à un chef d'or, chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

336. — Le Compasseur de Tersut, Margueritte, fille majeure :

D'azur, à trois compas ouvers d'or, deux en chef et un en pointe.

337. — Tavault, Etiennette, veuve de Pierre Clémandot, advocat en Parlement :

D'azur, à un lis d'argent, tigé au naturel, surmonté d'une étoile d'or, et soutenu d'un croissant de même.

338. — Lopin, Philipe, bourgeois de la ville de Seurre :

D'azur, à une croix ancrée d'or.

339. — Gontier, Claude, épouse de N. Perreney, président en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une bande d'or, chargée de deux hures de sangliers arrachées et affrontées de sable, les deffenses d'argent.

340. — BRONDEAU, Marie-Madelaine, veuve de Jacques SÉGUENOT, substitut de M. le procureur général au Parlement de Dijon :

D'argent, à trois tau ou croix de saint Antoine de sable, deux en chef et une en pointe.

341. — VAUDROY, Bernard, advocat :

D'azur, à un chevron d'or, cotoyé en chef de deux palmes de même, et accompagné en pointe d'une foy d'argent, surmontée d'un cœur d'or, enflammé de gueules.

342, 343. — DE BARILLON, Judith, veuve de César DE CHATELUX, comte de Chatelux, premier chanoine héréditaire de l'église cathédrale d'Auxerre :

D'azur, à une bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef et trois en pointe; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles, et en pointe d'une rose de même.

344. — DE LA RAMISSE, François, advocat en Parlement :

D'azur, à un pigeon ramier d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople.

345. — PARIGOT, Pierre, advocat au Parlement de Dijon :

D'or, à une tige d'olivier de sinople, fruité de quatre olives, deux de chaque côté d'argent.

346, 347. — TAPIN, Madelaine, veuve de Joseph BERTHIER, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, semé de besans d'or, et un bœuf s'élançant de gueules, chargé de trois estoiles d'or; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un pin aussy d'or.

348. — LORANCHET, Blaise, escuyer, receveur général des finances de Bourgogne :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois molettes d'argent, et en pointe d'un chat courant aussy d'argent, armé de gueules.

349. — GOMBAULT, Jean, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Beaune et Chambre de Chagny :

D'or, à trois treffles de sable, deux en chef et un en pointe.

350, 351. — AUDOULX, Pierre, advocat en la Cour, directeur général des domaines du Roy en Bourgogne et Bresse, et Françoise LE TELLIER, son épouse :

D'argent, à un sautoir d'azur; accolé d'azur, à trois lézards d'argent, posés en pal, deux et un, et un chef cousu de gueules, chargé de trois estoilles d'or.

352. — PARISE, Blaise, advocat au Parlement de Dijon :

D'argent, à trois corbeaux de sable, les testes penchées, tenans sous leurs griffes trois sauterelles de sinople, lesquelles ils semblent vouloir manger.

353, 354. — CHOISEUL, François-Eléonor, chevalier, seigneur comte d'Eyguilly, et Eléonor DE THIBAUT DE JUSSEY, son épouse :

D'azur, à une croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même, cinq de chaque canton du chef, posées en sautoir, et quatre à chaque canton de la pointe; accolé de gueules, à trois tours crénelées d'or, massonnées de sable et posées deux et une.

355. — BROÜOST, Jeanne, veuve de François DE THIBAULT DE JUSSEY, escuyer, gentilhomme de la grande vennerie du Roy, seigneur de Louvoy :

De gueules, à trois tours crénelées d'or, massonnées de sable et posées deux et une.

356. — DE THIBAULT DE JUSSEY, Claude, écuyer, seigneur de Louvoy, grand-prévost général de Bourgogne et de Bresse :

De gueules, à trois tours crénelées d'or et massonnées de sable, et posées deux en chef et une en pointe.

357. — GIRARDOT, Antoine, capitaine de bourgeoisie à Dijon :

D'azur, à une main posée en bande d'or, sortant d'une nuée d'argent, mouvante de l'angle sénestre de la pointe de l'écu, et monstrant avec le doit un soleil d'or naissant de l'angle dextre du chef.

358. — DE BARRAULT, Gabriel, veuve de Noël DE SAULX, marquis de Tavannes :

D'argent, à une croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or.

359. — LAMBERT, Henriette, veuve de Jean CHESNE, advocat à la Cour :

D'argent, à un chesne de sinople, accosté de deux estoiles de gueules.

360. — LE BELIN, Bénigne, veuve d'Antoine GUIARD, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France en la grande chancellerie :

D'azur, à une croix d'or, bordée de pointes d'étoiles, alaisée à trois des extrémités de trois étoiles, deux en fasce et une en pointe.

361. — JOLY, Jacques, sieur de Triey, advocat en Parlement :

De gueules, à deux croissans adossés d'argent, accompagnés de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

362. — PELLISSIER, Louis, escuyer, seigneur de Ternaut :

D'azur, à une aigrette d'or et un chef cousu d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

254. — RAYMOND, Anne, veuve de Jean-Baptiste MONNIOT, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un moineau aussy d'or, sur une motte d'argent.

255. — LE BLANC, Antoine, advocat et antique maire de la ville de Beaune :

De sable, à une fasce d'argent, et une rencontre de cerf d'or, brochant sur le tout.

256. — DE BRETAGNE, Marguerite, femme de Pierre BAILLET, président à mortier vétéran au Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois grillets de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

257. — DE PRAS-BALAYSSEAUX, Joseph-Gaspard, lieutenant de Roy de la ville et château d'Auxonne :

De gueules, à une bande d'argent, accompagnée de deux cors de chasse de même.

258. — GARNIER, Antoine, scindic de la ville de Beaune :

D'azur, à trois lis d'argent sur une même tige.

259. — GAUTHERET, Catherine, veuve de Hugues LEBERT, bourgeois :

D'or, à trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe.

260. — DE LA FOREST, Henry, escuyer, conseiller du Roy au présidial de Dijon :

D'or, à un chesne arraché de sinople.

261. — DE LA FOREST, Claude-Silvestre, veuve de Mathieu DE BADIER, escuyer, conseiller du Roy, lieutenant général au bailliage de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe.

262. — BELIN, Charles, conseiller du Roy au bailliage et chancellerie de Beaune :

D'azur, à un bélier passant d'argent, surmonté d'un croissant accosté de deux estoiles de même.

263, 264. — DE SAINT-BELIN, Gabriel, de Mâlain, comte de Bielle, et Madelaine D'OURCHE, son épouse :

D'azur, à trois testes de béliers d'argent, accornées d'or ; écartelé d'azur, à un sauvage d'or, tenant sa massue haute d'une main, et de l'autre son bouclier de même, party d'argent, à un lyon de gueules ; accolé d'argent, à un lyon de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

265. — FILSJEAN, Jean-Christophe, chanoine de Saint-Estienne de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé de trois croix pattées de gueules.

266. — RAYMOND, Charles, escuyer, chanoine de Saint-Estienne de Dijon :

De gueules, à trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

267. — BUATIER DE RÉAL, Alphonsine :

D'or, à un sanglier de sable, coeffé d'une levrette de gueules.

268. — PERRAULT, Isaac, conseiller du Roy, contrôleur des fortifications en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une croix de Lorraine, ou croix à double traverse, d'or, élevée sur trois annelets de même, party d'azur, à trois bandes d'or.

269. — BOUDIER, Jacques, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel d'Auxonne :

Ecartelé au premier d'azur, à trois trompes de chasse d'or, mal ordonnées, au second de gueules, à trois bandes d'or, au troisième de gueules, à trois annelets d'or, deux et un, et au quatriesme d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un guy de chesne de même.

270. — GUY, Anne, veuve d'André BOUDIER, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel d'Auxonne et Chambre de Mirebeau :

De gueules, à trois bandes d'or, coupé, cousu d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un guy de chesne de même.

271. — NAVETIER, Claude, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Beaune et Chambre de Chagny :

De gueules, à un navire d'argent, flottant sur une mer de même.

272. — VACHER, Jean-Baptiste, chanoine de l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une vache passante d'argent.

273. — DELETTRE, Claude, advocat en la Cour :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

274. — CHARPY, Louis, contrôleur au grenier à sel de Saint-Jean-de-Laône et bailly de la Perrière :

D'azur, à trois épis de bled d'or, mouvans et soutenus d'un croissant d'argent, et accompagnés en chef de deux étoiles d'or.

254. — RAYMOND, Anne, veuve de Jean-Baptiste MONNIOT, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un moineau aussy d'or, sur une motte d'argent.

255. — LE BLANC, Antoine, advocat et antique maire de la ville de Beaune :

De sable, à une fasce d'argent, et une rencontre de cerf d'or, brochant sur le tout.

256. — DE BRETAGNE, Marguerite, femme de Pierre BAILLET, président à mortier vétéran au Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois grillets de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

257. — DE PRAS-BALAYSSEAUX, Joseph-Gaspard, lieutenant de Roy de la ville et château d'Auxonne :

De gueules, à une bande d'argent, accompagnée de deux cors de chasse de même.

258. — GARNIER, Antoine, scindic de la ville de Beaune :

D'azur, à trois lis d'argent sur une même tige.

259. — GAUTHERET, Catherine, veuve de Hugues LEBERT, bourgeois :

D'or, à trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe.

260. — DE LA FOREST, Henry, escuyer, conseiller du Roy au présidial de Dijon :

D'or, à un chesne arraché de sinople.

261. — DE LA FOREST, Claude-Silvestre, veuve de Mathieu DE BADIER, escuyer, conseiller du Roy, lieutenant général au bailliage de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe.

262. — BELIN, Charles, conseiller du Roy au bailliage et chancellerie de Beaune :

D'azur, à un bélier passant d'argent, surmonté d'un croissant accosté de deux estoiles de même.

263, 264. — DE SAINT-BELIN, Gabriel, de Mâlain, comte de Bielle, et Madelaine D'OURCHE, son épouse :

D'azur, à trois testes de béliers d'argent, accornées d'or ; écartelé d'azur, à un sauvage d'or, tenant sa massue haute d'une main, et de l'autre son bouclier de même, party d'argent, à un lyon de gueules ; accolé d'argent, à un lyon de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

397. — ROUSSEAU, Claude, antique chanoine de Notre-Dame de Beaune :

De gueules, à un tronc d'arbre écotté d'or, posé en bande.

398. — JUNON, Humberte, veuve de Lévy-Pierre DE MALLOT, seigneur du Bousquet, lieutenant du Roy des ville et château d'Auxonne, maître d'hostel ordinaire de Sa Majesté :

D'or, à un sauvage de sable, la main droite appuyée sur une massue d'argent, party de gueules, à quatre otelles d'argent, posées en sautoir.

399. — LANGUET, Claude, religieux, prêtre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Gellaucourt (*) en Lorraine :

De gueules, à un triangle renversé d'or, chargé de trois molettes de sable, posées une sur chaque angle, et un chef de la religion de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui est de gueules, à une croix d'argent.

400. — GLOTTON, Marie, veuve de Jean-Baptiste LANTIN, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un serpent d'argent et un chef d'or.

SUITE DE DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

1, 2, 3. — A expliquer plus amplement.

4. — PERROT, Jacques, procureur du Roy au grenier à sel de Seurre :

D'azur, à deux roses d'argent en pointe, deux estoiles d'or en chef, et un croissant de même en abisme.

5. — DENISOT, Michel, notaire et procureur à Beaune :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en flanc et une en pointe.

6. — CHESNE, Jean-Bernard, advocat :

D'argent, à un chesne arraché de sinople, englanté d'or, accosté en pointe de deux estoiles de gueules.

(*) Gélaucourt (Meurthe, arrondissement de Toul).

7. — JACQUINOT, Jeanne, veuve de Pierre MARTENOT, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à trois étoiles d'or, rangées en chef, et en pointe une main fusée d'un nuage d'argent.

8. — REY, Louise, veuve de Théodecte DE MONGINOT, escuyer :

De gueules, à un cœur d'argent, d'où sort une croix d'or.

9. — CHARPY, Louis, conseiller et procureur du Roy de la ville d'Issurtille (*) :

D'azur, à trois épis de bled d'or sur une tige, accompagnée en chef de deux colombes d'argent, et en pointe d'une étoile d'or.

10. — MILLET, François, escuyer :

De gueules, à cinq lozanges d'or en croix.

11. — DE MARBOIS, Claude-Joseph, conseiller du Roy, substitut de M. le procureur général au siége de la monnoye des ressorts du Parlement et Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une fasce échiquetée de deux traits d'or et de gueules, accompagnées de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

12. — BELEURGET, Jean, chanoine de Notre-Dame de Beaune :

D'argent, à un arbre de sinople, surmonté d'un oiseau de sable, accosté de deux estoilles d'azur.

13. — LOBOT, Françoise, veuve de Louis MAUMENET, enquesteur à Beaune :

D'azur, à un soleil d'or, posé en cœur d'or, cantonné de quatre estoiles de même, et accompagné en pointe d'une rose aussy d'or, tigée sur une terrasse de sinople.

14. — BOILLAUD, François, docteur en médecine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe, et un poisson d'argent dans une rivière de même, aussy en pointe.

15. — QUILLARDET, Pierre, docteur en médecine :

D'argent, à trois treffles de sable, deux en chef et un en pointe.

16. — MARC, Jean, avocat à la Cour, capitaine de bourgeoisie de la paroisse de Saint-Pierre :

D'azur, à un lyon d'or aislé, tenant un livre ouvert de même, apelé le *lyon de saint Marc* ou armes de Venise.

(*) Is-sur-Tille.

17. — COINTOT, Benoist :

D'azur, à un aigle éployé d'or, et un soleil de même, posé au côté dextre du chef.

18. — NOIROT, Marie, veuve de Jean-Baptiste BOISOT, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Seurre :

De gueules, à trois pals d'or, et un chef cousu d'azur, chargé de trois besans d'argent, deux et un.

19. — MALETESTE, Jean, docteur de Sorbonne, curé archiprêtre d'Arnay-le-Duc. — A expliquer plus amplement.

20. — DESBOIS DE MERCTY, Margueritte, dame de Saint-Usages :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un cœur de même.

21. — ESTIENNE, Hubert, nottaire royal et procureur à Beaune :

D'azur, à trois couronnes de palmes d'or et entrelassées, et un croissant d'argent en pointe.

22. — ESTIENNE, Hubert, advocat à la Cour :

De même.

23. — ROUSSEAU, Huberte, veuve de M. Louis BERBIS, advocat à la Cour, antique maire :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

24. — LENET, Pierre, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à une bande ondée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, deux en chef et une en pointe.

25. — TRIBOLLET, Claude, juge, prévost de Nuis :

D'argent, à trois trefflles de sable, deux en chef et une en pointe.

26. — MORILLOT, Philipes, avocat au Parlement :

D'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent.

27. — CHISSERET, Claude, avocat en la Cour :

D'azur, à trois testes de femme de carnation, couronnées d'or.

28. — DURAND, Vincent, expert, arpenteur juré du Roy :

D'azur, à deux épées passées en sautoir, les pointes en bas d'argent, les poignées et les gardes d'or, et une colonne, avec sa base et son chapiteau, posée en pal d'argent, brochant sur le tout.

Arrêt d'enregistrement du 31 janvier 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

1, 2. — DE LA TOISON, Claude, conseiller au Parlement de Dijon, et Marie DE HÉSNIN, sa femme :

De gueules, à une bande d'or, chargée d'une quintefeuille d'azur; accolé de gueules, à une bande d'or.

3. — DE SALINS, Jean-Baptiste, conseiller du Roy et médecin royal des galères de France, vétéran :

D'azur, à une tour d'or.

4. — DE LA MARE, Jean-Baptiste, escuyer, lieutenant général et criminel de Beaune :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

5. — BURTEUR, Jacqueline, femme de Nicolas COMEAU, escuyer :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois flèches de même, deux en chef et une en pointe.

6, 7. — GUYOT DESARENNES, Jean-Louis, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Tornus (*), et Denise PACARD, sa femme :

De sinople, à un lion rampant d'or, appuyé de sa main ou patte gauche sur un tambour, sur son cul d'argent, le lion percé d'outre en outre d'une lance en barre d'or, au bout de laquelle il y a un étendart attaché de même; acolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

8. — JACOB, Margueritte, fille :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe.

9. — DE GÉVAUDAN, N., colonel de dragons, brigadier des armées du Roy :

D'azur, à une gerbe d'or.

10. — DAVID, Anne, fille :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois cors de chasse de même, liés de gueules et posés, deux en chef et un en pointe.

(*) Tournus.

11. — Quillardet, Pierre, conseiller du Roy, trésorier, receveur et payeur des gages de Messieurs les officiers du Parlement de Bourgogne :

D'azur, à trois treffles d'or, deux en chef et un en pointe.

12. — Flutelot, André, ancien conseiller au Parlement de Dijon :

D'argent, à trois treffles de sinople, deux et un, et un chef de gueules, chargé d'un soleil d'or.

13. — Guyard, Hubert, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à une croix dentelée d'or, sur une terrasse de sinople, et alaisée des autres extremitez, au bout de chacune desquelles il y a une estoile d'or.

14. — Espiard, Marie, femme d'Hector-Bernard Pouffier, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois épis d'or, deux en chef et l'autre en pointe.

15. — Jehannin, Renée-Ursule, veuve d'Antoine Arviset, escuyer, seigneur de Montconnier :

D'azur, à trois bandes d'or, et un chef de mesme, chargé de deux estoiles de gueules.

16. — Jeannel, Jacques, lieutenant civil au bailliage de Saint-Jean-de-Laône :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois genettes rampantes d'argent, mouchetées de sable, deux en chef et une en pointe.

17. — Cochard, Marie, femme d'Antoine de Mucie, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à deux espées passées en sautoir, les pointes en hault d'argent, la garde et la poignée d'or, accompagnées en chef d'une estoile d'or, et en pointe d'un coq (*) en pointe.

18. — Chevignard, Théodore, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Beaulne et Chambre de Chagny :

D'or, à un raisin de sinople, feuillé de même, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

19. — Desbarres, Jacques, escuyer :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une estoile de gueules, accompagnée de trois croissans d'argent, deux en chef et un en pointe.

(*) De même.

20. — COQUET, Claude, maire de Pontaillier :

D'argent, à deux croissans, l'un tourné et l'autre contourné, et entrelassés de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois estoiles d'or.

21, 22. — FEVRET, Catherine-Françoise, veuve de Pierre LEGOUX-MORIN, conseiller au Parlement de Dijon :

De gueules, à une croix cannelée d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent, les pointes en hault; écartelé d'argent, à trois meures de pourpre, la tige de sinople, et posées deux et une; acolé d'azur, à trois bandes d'or; écartelé d'argent, à une hure de sanglier arrachée de sable, allumée et deffendue d'argent, et lampassée d'une flamme de gueules.

23. — DE THÉZUT, Claude, veuve de Jean-François DE LA MOTTE, conseiller du Roy au Parlement de Bourgogne :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.

24. — DROAS, Eugène, veuve de N. BLANOT, conseiller aux requestes du Palais à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois fers de piques d'argent, deux en chef et un en pointe, et un chef d'or, chargé de trois molettes de gueules.

25. — DEMOREY, Claude, conseiller général des finances au taillon ès provinces de Bourgogne et Bresse :

D'azur (*), à une teste de more de sable, bandée d'argent.

26. — DE BRETAGNE, Anne, femme d'Aymé GONTIER, conseiller au Parlement de Dijon, vétéran :

D'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois grillots de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

27. — MAIRE, Magdelaine, veuve de Jean-Christophe BERNARD, maistre des comptes, seigneur de Chintré :

D'azur, à un lion d'or, adestré à la pointe d'une estoile de même.

28. — MAIRE, Marie, veuve de Pierre TAPIN, seigneur de Périgny, conseiller au Parlement de Dijon, commissaire aux requestes du Palais :

De même que ci-dessus.

29. — BOISON, Louise-Charlotte, veuve de Pierre MAIRE, seigneur de Blancey, maître des comptes à Dijon :

D'or, à trois raisins de sable, deux en chef et un en pointe.

(*) D'or.

30. — De Morey, Charles, controlleur des fortifications de Bourgogne et Bresse :

D'or, à une teste de more de sable, bandée d'argent, accompagnée de trois estoiles d'azur, deux en chef et une en pointe.

31. — Bouchard, Pierrette, veuve de Pierre de Bretagne, receveur général des finances de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un croissant d'argent, surmonté d'une estoile de même.

32. — Bouchard, Catherine, fille :

De même que cy-dessus.

33. — Petit, Paul, marchand, bourgeois :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un poulet de même, et accompagné en chef de deux estoiles aussy d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

34. — Cazenée, Claude, bourgeois :

D'azur, à trois estoiles posées en bande d'or, et un chef d'argent.

35, 36. — Nicolardot, Cristine, veuve de Charles-Bénigne Valot, correcteur en la Chambre des comptes à Dijon :

De gueules, à deux palmes passées en sautoir par le bas, et ouvertes par le hault, d'or, un rocher aussy d'or en chef, et en pointe un croissant d'argent; acolé d'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux treffles de sable, et en pointe d'un coq de même, et un chef de gueules, chargé d'un lion couché d'or, regardant un soleil de même, naissant de l'angle dextre.

37. — Joly, Judith, veuve de Claude Pouffer, maître des comptes à Dijon :

D'azur, à un lis d'argent, et un chef d'or chargé d'une croix pattée de sable: écartelé d'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules.

38. — De la Toison, Magdelaine, femme de François-Bernard Jacob, second président à mortier au Parlement de Dijon :

De gueules, à une bande d'or, chargée d'une quintefeuille d'azur.

39. — Richard, Marie-Théodorine, veuve de Nicolas Richard, maître des comptes à Dijon :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

40. — Filsjean, N., veuve de Claude Grillot, maître des comptes à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé de trois croisettes de gueules.

41. — SAYNE, Marie, veuve de Girard RICHARD, élu du Roy des Etats de Bourgogne :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois sansues de gueules.

42. — CHEVILLART (*), Regnaut, conseiller du Roy et son grenetier au grenier à sel de Beaune et Chambre de Chagny :

D'or, à un raisin de sinople, feuillé de même, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

43. — GAUVAIN, Jacques, maître des comptes à Dijon :

De gueules, à un paon rouant au naturel.

44. — PETIT fils, Henry, escuyer :

De gueules, à une gerbe d'or, surmontée de trois estoiles d'argent, rangées en chef.

45. — GLAUD, N., veuve de N. BOUILLET, maître des comptes à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

46, 47. — LESCOT, Andrée, veuve d'Hilaire-Bernard DE MOUY, conseiller du Roy, trésorier de France à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles d'argent, deux en chef et un en pointe; acolé d'azur, à une montagne d'argent, et un chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

48. — MORIZOT, Marie, femme de Gabriel GUILLAUME, escuyer, advocat à la Cour :

D'argent, à trois meures de pourpre, deux en chef et une en pointe, et une quintefeuille posée en cœur de gueules.

49. — FLORIS DE FLEURY, Claude-Bénigne, conseiller au Parlement de Bourgogne :

De sinople, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lis de jardin sortant d'une rivière de même.

50, 51. — DE FULIGNY-DAMAS, Jean-Nicolas, escuyer, et Christine-Charlotte DE POT DE ROCHECHOUARD, sa femme :

D'or, à une croix ancrée de sable, chargée de cinq écussons d'argent, bordés de gueules; acolé d'or, à une fasce d'azur.

52, 53. — CHARTRAIRE, Guy, conseiller au Parlement de Dijon, commissaire aux requestes du Palais, et Claude-Gabrielle DORIANT, sa femme :

De gueules, à une tour d'or; accolé d'argent, à un sautoir de gueules.

(*) La table de d'Hozier indique *Chevignard* à cet endroit. (Note de l'éd.)

54. — CHARTRAIRE, Marie, veuve de Jacques-Hiérosme DAVID, conseiller du Roy, lieutenant particulier au bailliage de Semur-en-Auxois :

De gueules, à une tour d'or.

55. — MORLET, Marguerite, veuve de Claude JEANNON, conseiller du Roy, substitut de M. le procureur général au Parlement de Dijon :

De gueules, à trois quintefeuilles d'argent, deux et une.

56. — LOPPIN, Louis, receveur des consignations de Beaune, seigneur de Masse :

D'azur, à une croix ancrée d'or.

57. — SIMON, Didier, bourgeois :

D'azur, à une montagne de six coupeaux d'or.

58. — DE SERREY, Jean, escuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne :

D'argent, à une bande ondée de gueules, chargée de trois serres d'or, et accompagnée de deux testes de loup de sable, une en chef et l'autre en pointe.

59. — BICHOT-MOREL, Pierre, conseiller du Roy, receveur général de ses domaines et bois en Bourgogne et Bresse :

D'argent, à deux espées recourbées ou sabres passés en sautoir, les pointes en hault de gueules, accompagnées de trois testes de more de sable bandées, accolées et perlées d'argent, posées de profil une en chef et deux aux flancs.

60. — DE DAMAS, Marie-Anne, de Marcilly, abesse de Saint-Julien-de-Rougemont de Dijon :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

61. — PIGET, Claude-Antoinette, veuve de Guy DAVID, trésorier de France à Dijon :

D'azur, à trois harpes d'or, cordées de même et posées deux et une.

62. — DE SAYNE, François-Bernard, comte de Thil, chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois sansues de gueules.

63. — LAMBERT, Jacqueline, veuve de Jean ROBERT, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

41. — SAYNE, Marie, veuve de Girard R… de Pierre-Jean DE LA
Etats de Bourgogne : …pel et autres lieux :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois …ttes de sable ; acolé d'azur, à un

42. — CHEVILLART (*), Regnaut, c…
tier au grenier à sel de Beaune et … de Voenes (?), conseiller au
D'or, à un raisin de sinople, feuillé de … commissaire aux requestes
d'or.

43. — GAUVAIN, Jacques … estoile d'or, accompagnée de trois quinte-
De gueules, à un paon rouant … en pointe.

44. — PETIT fils, He… plus amplement.
De gueules, à une gerbe d'… Claude-Joseph, seigneur de Chissey et Ser-

45. — GLAUD, N…
à Dijon :
… accompagnée de six molettes, trois en chef et trois
D'azur, à un chevr… deux et une.
pointe d'un croissa… Honnoré, advocat à la Cour, conseiller du
… en l'hostel de ville de Dijon :

46, 47. — … d'or, posés dans un même rang, le jambage sénestre de
conseiller d… dextre de l'autre ; écartelé d'or, à un aigle, le vol abaissé
D'azur, à … allumé d'or.
un en point…
roses de g… MARTÈNE, Marie-Anne, veuve d'Estienne CHANGENET,
… le procureur général en la Chambre des comptes

48. — …
advoc…
D'a… posée en pal, la pointe en haut d'argent, la garde et la poignée
feuil… en chef de deux estoiles aussy d'or, et en pointe d'un croissant

71. — BERNARDON, Marie, femme de Nicolas PERRENAY, con-
seiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant de même et de trois … aussy d'or, deux aux flancs et une en pointe.

72. — JOLLY, Jean, escuyer, seigneur de Cutigny et de Vernoy :

D'azur, à un lis tigé au naturel d'argent, et un chef d'or, chargé d'une croix pattée de sable ; écartelé d'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules.

73. — TAPIN, Philiberte, veuve de Claude BURGAT, maître des comptes à Dijon :

D'azur, à un château d'argent, et un chef d'or, chargé de deux branches de laurier de sinople, posées en couronne.

74. — MALPOIX, Catherine, fille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles d'argent, et en pointe d'une tige de pois de même.

Margueritte, fille :

...ent. deux saillants et affrontés en chef, et un passant

...n, conseiller du Roy, commissaire aux ...ent de Dijon :

... d'argent, accompagnée de trois grillots de même, deux

...AGNE, Jacques, chevalier d'honneur à la Chambre de Dijon :

une fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois grillots de même, et d'un croissant d'argent.

78. — CARRELET, Jean-Anne, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un lion d'or, et un chef d'argent, chargé de trois lozanges de gueules.

79. — MOREAU, Estienne, conseiller du Roy, antien advocat général en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à trois testes de mores de sable, tortillées d'or.

80. — DE LA MARE, Anne, veuve de Claude DE SOUVERT, président à mortier au Parlement de Dijon :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

81. — THOMAS, Estienne, escuyer, seigneur d'Island :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une estoile de gueules, et accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

82. — PETIT, Denise, veuve de Jacques FEURET, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion d'or.

83. — SAYNE, Estienne, prieur de Combertant :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois sansues de gueules.

84. — GIRAULT, Jean-Baptiste, escuyer :

D'azur, à une fasce d'argent, surmontée de quatre croissans de même, rangés en chef et accompagnés en pointe d'un bouc rampant aussy d'argent, et une bordure crénelée de même.

85. — DE GAND, Margueritte, fille, dame de Fontaine près Dijon :

De sable, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

64, 65. — PETIT, Marie-Prudence, veuve de Pierre-Jean DE LA MOTTE, chevalier, seigneur de Dizant, Campel et autres lieux :

D'or, à trois ciprès de sinople, rangés sur trois mottes de sable; acolé d'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

66. — GUYE, Antoine, seigneur de Voenes (?), conseiller au Parlement de Dijon, et plus antien commissaire aux requestes du Palais :

D'or, à une fasce d'azur, chargée d'une estoile d'or, accompagnée de trois quintefeuilles de gueules, deux en chef et une en pointe.

67. — A expliquer plus amplement.

68. — DE FUSSEY, Claude-Joseph, seigneur de Chissey et Serrigny :

D'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de six molettes, trois en chef et trois en pointe, celles-cy posées deux et une.

69. — DE MERTY, Honnoré, advocat à la Cour, conseiller du Roy et son assesseur en l'hostel de ville de Dijon :

D'azur, à deux chevrons d'or, posés dans un même rang, le jambage sénestre de l'un passant sur le jambage dextre de l'autre; écartelé d'or, à un aigle, le vol abaissé de sable, becqué et allumé d'or.

70. — MARTÈNE, Marie-Anne, veuve d'Estienne CHANGENET, substitut de M. le procureur général en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une espée posée en pal, la pointe en haut d'argent, la garde et la poignée d'or, accompagnée en chef de deux estoiles aussy d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

71. — BERNARDON, Marie, femme de Nicolas PERRENAY, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'un croissant de même et de trois estoiles aussy d'or, deux aux flancs et une en pointe.

72. — JOLLY, Jean, escuyer, seigneur de Cutigny et de Vernoy :

D'azur, à un lis tigé au naturel d'argent, et un chef d'or, chargé d'une croix pattée de sable ; écartelé d'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules.

73. — TAPIN, Philiberte, veuve de Claude BURGAT, maître des comptes à Dijon :

D'azur, à un château d'argent, et un chef d'or, chargé de deux branches de laurier de sinople, posées en couronne.

74. — MALPOIX, Catherine, fille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles d'argent, et en pointe d'une tige de pois de même.

75. — Le [illegible], Marguerite, fille :

De sable, à trois [illegible] d'argent [illegible] en chef [illegible] en pointe.

76. — C[illegible], Jean, conseiller du Roy, commissaire aux saisies réelles du Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce [illegible] d'argent, accompagnée de trois [illegible] de même, deux en chef et un en pointe.

77. — Bretagne, Jacques, chevalier d'honneur à la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une fasce [illegible], accompagnée en chef de trois [illegible] de même et en pointe d'un croissant d'argent.

78. — Carrelet, Jean-Anne, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un [illegible] d'or et un chef d'argent, chargé de trois losanges de gueules.

79. — Moreau, Estienne, conseiller du Roy, antien advocat général en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à trois testes de mores de sable, tortillées d'or.

80. — De la Mare, Anne, veuve de Claude de Souvert, président à mortier au Parlement de Dijon :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

81. — Thomas, Estienne, escuyer, seigneur d'Island :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une estoile de gueules, et accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

82. — Petit, Denise, veuve de Jacques Feuret, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion d'or.

83. — Sayne, Estienne, prieur de Combertant :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois sansues de gueules.

84. — Girault, Jean-Baptiste, escuyer :

D'azur, à une fasce d'argent, surmontée de quatre croissans de même, rangés en chef et accompagnés en pointe d'un bouc rampant aussy d'argent, et une bordure crénelée de même.

85. — De Gand, Margueritte, fille, dame de Fontaine près Dijon :

De sable, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

86. — BOURRÉE, Antoinette, veuve de Jacobe DETOUCHES, escuyer :

D'azur, à deux lions affrontés d'or, rampans contre un pin de même.

87. — JEANNON, Jean, escuyer, receveur des Etats au bailliage de Dijon :

De gueules, à trois quintefeuilles d'argent, deux en chef et une en pointe.

88. — BOUSEAU, Gabriel, escuyer :

De sable, à une bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.

89. — DE VARIGNOLES, Philibert-Hermand, gentilhomme servant chez le Roy :

D'azur, à un croissant d'argent en chef, accosté de deux estoiles d'or, et en pointe un lion passant de même, lampassé et armé de gueules.

90. — DE CIREY, Bénigne, escuyer, seigneur de Magny :

D'azur, à deux levriers rampans, affrontés d'argent, ayant chacun son collier de gueules, cloué et bouclé d'or.

91. — PELLETIER, Bénigne, veuve de N. VALLOT, escuyer, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à deux palmes passées en sautoir d'or, un rocher aussy d'or en chef, et un croissant d'argent en pointe.

92. — MALTESTE, François, substitut de M. le procureur général au Parlement de Dijon :

D'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent.

93. — VAUTIER, Antoine, conseiller du Roy, secrétaire au Parlement :

D'azur, à deux estoiles d'or en chef, et une croisette de même en pointe.

94. — DE THÉSUT, Jean, escuyer, seigneur de Ragy :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.

95. — GEVALLOIS, Margueritte, veuve de Philippe BERBIS, escuyer, seigneur de Villy :

D'argent, à un olivier de sinople, fruité d'argent.

96, 97. — DE SAULX, Margueritte, veuve de Louis-Eustache DE MARION, major général des gendarmes :

D'or, à un chesne arraché de sinople; écartelé d'azur, à un croissant d'argent, surmonté d'une estoile de même; accolé d'azur, à un lion d'or, couronné de même, lampassé et armé de gueules.

98. — DE ROQUELEYNE, Marie, veuve de N. MILLOTET, escuyer :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'une croisette d'argent.

99. — CANABELLON, Philiberte, veuve de Bénigne MOREAU, trésorier de France à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux meures au naturel, et en pointe d'un lion d'or.

100. — DE FRASANS, Philiberte, veuve de Pierre FOURNIER, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à une tour d'or.

101, 102. — MAILLARD, Claude-Bernard, escuyer, seigneur de Rozière, Attricourt, Aistre, Le Puy et Marsilly, et Anne-Reyneduc DU MALLOT DU BOUSQUET, sa femme :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une molette de sable, les pointes ensanglantées de gueules, accompagnée en chef de deux espées passées en sautoir, les pointes en bas d'argent, les gardes et poignées d'or, et en pointe une lance d'or mise en bande, à laquelle est attaché un estendart d'argent; parti d'azur, à un chevron d'or, chargé sur la pointe d'un tourteau de sable, surchargé d'une croix d'or, accompagnée en chef de deux quintefeuilles et en pointe d'une estoile aussy d'or; acolé d'or, à un sauvage de sable, tenant une massue de sable qu'il appuye contre terre; parti de gueules, à quatre amandes d'argent posées en sautoir.

103. — SEGUENOT, Jean, premier advocat général en la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à trois taux ou croix de saint Antoine de sable, deux en chef et une en pointe.

104. — TABOURET, Claudine, veuve de Bénigne ARCELOT, secrétaire du Roy en la chancellerie du Parlement de Dijon :

D'azur, à un aigle d'or, sur une motte d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé de trois estoiles d'argent.

105. — CHOTARD, Marie, veuve de Claude MORELET, conseiller du Roy, auditeur en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à une bande de gueules, accompagnée de deux meures de pourpre, une en chef et une en pointe.

106. — CIREY, Jean-Baptiste, escuyer, seigneur de Gerlans :

D'azur, à deux levriers affrontés d'argent, chacun avec son collier de gueules, cloué et bouclé d'or.

107. — MOL, Claude, contrôleur au grenier à sel d'Auxonne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

108. — Mol, Oudette, veuve de Pierre Mol, secrétaire en la Chambre des comptes de Dijon :

De même.

109. — Terrion, Claude, veuve de N. Rigoley, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une branche de rozier, fleurie de trois rozes d'argent, et un chef de même, chargé d'un lion tenant de deux pattes un sautoir de gueules, acosté de deux estoiles de même.

110. — Guelans, Claire, veuve de N. Soyrot, escuyer :

D'argent, à une bande d'azur, chargée de trois épis de bled d'or, posez en bande.

111. — Morelet, Catherine, veuve de Jacques Gaudelet, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à une bande de gueules, accompagnée de deux mûres de pourpre.

112. — Durand, François, de Fontenay, escuyer, lieutenant pour le Roy au gouvernement du chasteau de Dijon et commandant en ladite place :

D'or, à une fasce de gueules, chargée de trois testes de lion arrachées d'or, à une bordure dentelée de gueules.

113. — Guillaume, Claude, femme de Bertrand de la Michaudière, conseiller au Parlement de Dijon :

De gueules, à deux palmes passées en sautoir par le bas et ouvertes par le hault d'argent, enfermant une croix d'or.

114. — Boileau, Jean-Baptiste, conseiller du Roy, rapporteur référendaire à la chancellerie establie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe, celle-cy surmontée d'un poisson aussy d'or.

115. — Haguenier, Jacques, conseiller du Roy, capitaine référendaire à la chancellerie establie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux bezans de même, et en pointe d'un loup passant d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé de trois estoiles d'argent.

116. — Daubenton, Marie-Charlotte, femme de Nicolas-Lazare Morizot, conseiller au Parlement de Dijon, commissaire aux requestes du Palais :

D'azur, à trois peignes de cheval d'or, deux en chef et un en pointe.

117. — GONTIER, Marie, femme d'Antoine MORIZOT, conseiller au Parlement de Dijon, commissaire aux requestes du Palais :

De gueules, à une fasce d'or, chargée de deux hures de sanglier arrachées et affrontées de sable, les deffences d'argent.

118. — GROSSOLIER, Louis, conseiller du Roy au bureau des finances de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, chargé d'un croissant de gueules, accompagné de trois groseilliers d'or, fruitez de gueules, deux en chef et un en pointe.

119. — CHEVIGNARD, Claudine, veuve de N. GROSELLIER, advocat à la Cour :

De même.

120. — CONDAU, Marie, veuve de Louis CHEVIGNARD :

D'or, à un raisin de sinople, feuillé de même, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

121. — BÉRARDIER, Denis, chanoine de la collégiale de Nostre-Dame de Beaune :

D'argent, à un bande de gueules, chargée d'un croissant d'argent, et accompagnée de deux estoiles de sable.

122. — COQUET, Guillemette, femme de Pierre BOURÉE, cy-devant conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à deux croissans tournez et adossez d'argent, accompagnés de trois estoiles d'or, deux en chef et une en pointe,

123. — BOUCHIN, Pierre, docteur en médecine :

D'azur, à un bouc et une levrette affrontés d'argent, le bouc acorné d'or, et la levrette acolée de même, accompagnés en chef d'une estoile d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

124. — RICHARD, Estienne, escuyer, seigneur de Betigny, chanoine official de l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

125. — PARRIGOT, N., conseiller, médecin du Roy, demeurant à Beaune :

D'azur, à une cosse de pois de sinople, fleurie de gueules, accompagnée en chef de deux estoiles d'argent.

126. — PELLETIER, Claude, escuyer, conseiller du Roy au siége de la Table de Marbre et traittes foraines à Dijon :

D'argent, à quatre mouchetures d'hermines de sable, accompagnées en cœur d'une rose de gueules.

127. — MAISTRISE, Edme, notaire et procureur à Beaune :

D'azur, à deux lions affrontés d'or, soustenant un cœur de mesme, enflammé de gueules.

128, 129. — DE CLUGNY, Antoine, seigneur de COULOMBIÉ, et Charlotte-Marie D'EDOUARD, sa femme :

D'azur, à deux clefs d'or, posées en pal, les anneaux entrelassés ; acolé d'or, à quatre jumelles d'azur, acompagnées de deux léopards de gueules, l'un en chef et l'autre en fasce.

130. — SIMON, Oudette, veuve de N. RIGOLET, advocat à la Cour :

D'azur, à une montagne de six coupeaux d'or, accompagnée de deux étoiles de même.

131. — DE LA RAMISSE, Jean, substitut de M. le procureur général à la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à un ramier d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople.

132. — BICHOT, Bénigne, conseiller du Roy, substitud de M. le procureur général au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois chesnes d'argent, rangés en fasce, englantés d'or, et une biche de même, passante devant les arbres.

133. — MOL, Bénigne, substitud de M. le procureur général au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

134. — GILLET, Charles, conseiller du Roy, substitud de M. le procureur général en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à une croix à double traversée et trefflée de sable, soustenue d'un cœur de même, et un chef de gueules, chargé de trois quintefeuilles d'or.

135. — DE PÉREAULT DE LA SERRÉE, Margueritte, femme de Gaspar QUARRÉ, advocat général au Parlement de Dijon :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'argent, et en pointe d'un gland de même.

136. — QUARRÉ fille, Marie :

Échiqueté d'argent et d'azur, à un chef d'or, chargé d'un lion passant de sable.

137. — MICHES, Jean, conseiller du Roy et son procureur aux eaües et forests et traittes foraines de France au siége général de la Table de Marbre du Palais à Dijon :

D'argent, a trois fasces d'argent, chargées chacune de trois tourteaux de gueules.

138. — Paressot, Anne-Ursulle, veuve de N. Papillon, référendaire en la chancellerie près le Parlement de Dijon :

De gueules, à un papillon d'argent en cœur.

139. — Clopin, Cristine, femme de Julien Lucot, escuyer, conseiller du Roy, maistre ordinaire en sa Chambre des comptes à Dijon :

D'or, à un pin de sinople sur une terrasse de même et fruitté d'or, et un chef d'azur, chargé de trois estoiles d'or.

140. — De Lyon, Louis, escuyer :

D'or, à un lion naissant de gueules, coupé de sable, à un arbre d'or.

141. — Goujon, Jeanne, veuve de Jacques Carrelet, conseiller du Roy, correcteur à la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

142. — Canquoin, Jeanne, veuve de François Chevrot, conseiller du Roy, payeur des gages de MM. les officiers du Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or.

143. — Burgat, Guillaume, conseiller du Roy au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chasteau d'argent, et un chef d'or, chargé de deux branches de laurier arondies en couronne de sinople.

144. — Brunet, Antoine, chanoine honoraire de l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

D'or, à un levrier de gueules, et une bordure engrêlée de sable; écartelé d'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent, nouée d'un ruban de gueules.

145. — Brunet, Jacques, conseiller du Roy, président aux traittes foraines :

De même.

146. — Violet, Claude, escuyer, conseiller du Roy, gouverneur de la chancellerie du duché de Bourgogne, président du présidial de Dijon :

D'azur, à une croix dentelée d'or, cantonnée de quatre quintefeuilles de même.

147. — Larcher, Henry, lieutenant de la chancellerie de Dijon :

D'azur, à trois fasces ondées d'argent, surmontées d'un arc-en-ciel au naturel.

148. — LEBLANC, Claude, advocat à la Cour :

De gueules, à un cigne d'argent, becqué et membré de sable.

149. — RAVINET, Gaspard, greffier au grenier à sel de Beaun et Chambre de Chagny :

D'azur, à un navire d'or, équipé d'argent.

150. — DE GANAY, Jacques, chevalier d'honneur en la Chambre des comptes de Dijon, seigneur des Champs :

D'or, à un aigle de sable.

151. — DE BLIGNY, Jacques-Richard, escuyer, seigneur de Bligny :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

152. — DESLANDES, François, conseiller du Roy et assesseur à Beaune :

D'azur, à un croissant d'or, accompagné en chef de deux estoiles, et en pointe d'une coquille de même.

153. — BOUSSARD, Nicolas, advocat en Parlement :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une rose de gueules, et accompagnée en chef de deux testes de cerf affrontées d'or, et en pointe d'une teste de bouc de même.

154. — SOUSSELIER, Vivant, trésorier des mortes-payes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à un cœur de gueules, chargé de trois estoiles d'argent, deux et une.

155. — BUISSON, Philibert, conseiller du Roy, secrétaire au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles d'argent, deux en chef et un en pointe, et un chef aussy d'argent, chargé de trois croisettes de gueules.

156. — DE CHAMAROUX, Denis, escuyer, seigneur du Roure

D'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

157. — SYROT, Jean, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes, vétéran :

De gueules, à deux chevrons d'or, remplis d'azur.

158. — ESTIENNE, Pierre, bénéficier de l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un croissant d'argent en pointe, d'où s'élève une palme de sinople en pal jusques à un ciel en chef, chargé d'une couronne aussy de sinople, la palme acostée de deux estoiles d'argent, l'une à dextre et l'autre à sénestre.

159. — MEILLOTET, Pierre, escuyer, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un sautoir d'or, surmonté d'une croisette d'argent.

160. — BOUSSEMY, Anne, veuve de Joseph MINARD, conseiller du Roy, référendaire en la chancellerie du Parlement de Dijon :

D'hermines, à un chevron d'or.

161. — LE FÈVRE, Charlotte, veuve d'Antoine VALLOT, advocat en la Cour :

D'azur, à deux palmes passées en sautoir d'or, enfermant une montagne ou rocher de même, posé vers le chef.

162. — DE CARTIGNY, Jeanne-Magdelaine, veuve de Lazare MILLOT, conseiller du Roy et son advocat au baillage et chancellerie d'Avallon :

D'azur, à un sautoir dentelé d'or, accompagné de quatre clefs d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé de deux palmes passées en sautoir d'argent, surmontées d'un croissant d'or.

163. — DEGESTES, Jean-Daniel, directeur général des petits sceaux de la généralité de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à deux lions affrontés d'argent, surmontés d'un soleil d'or.

164. — MERCIER, Jacques, bourgeois de Beaune, propriétaire du fief de *Vobis* :

D'azur, à un pigeon d'argent, acosté de deux espis de bled d'or, passés en sautoir.

165. — CHAUVELOT, Jean, conseiller du Roy au bailliage et chancellerie de Beaune :

D'azur, à un sauvage d'or, tenant en sa main dextre une massue de même en pal.

166. — CŒURDEROY, Jean, conseiller du Roy, président antien aux requestes du Palais du Parlement de Dijon, vétéran :

D'azur, à un cœur d'or, couronné de même et accosté de deux palmes aussy d'or, passées en sautoir.

167. — FLUTELOT DE LARSON, Lazare-Bénigne, escuyer, seigneur de Torrey :

D'argent, à trois treffles de sinople, deux en chef et une en pointe.

168. — MIDAN, Anttoine, conseiller du Roy, lieutenant général criminel au bailliage et siége présidial de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant de même, et un chef d'argent, chargé de deux roses de gueules.

192. — TAPIN, Jeanne, veuve de Benoist JULIEN, escuyer, secrétaire des Estats de Bourgogne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles d'argent, et en pointe d'un pin d'or.

193. — DE SIRY, Denis, conseiller du Roy au bailliage, chancelerie et siége présidial de Dijon :

D'azur, à trois estoiles d'or, deux et une, et un chef de même.

194. — SOYROT, Joseph-Bernard, controlleur général des finances de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un soleil rayonnant en chef d'or.

195. — SAGET, Michel, veuve de Jacques JEANNON :

D'azur, à une fleur appelée Jeannette d'argent, tigée et feuillée de même.

196. — BRUNET, Jean, conseiller du Roy, président au grenier à sel de Beaune :

D'or, à un lévrier de gueules, et une bordure engrelée de sable; écartelé d'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent, nouée d'un ruban de gueules.

197. — GROZELIER, Michel, conseiller du Roy et son procureur au bailliage de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois petits groseliers d'argent, fruités d'or, deux en chef et un en pointe, et surmonté d'un croissant aussy d'argent.

198. — GROZELIER, Pierre, chanoine en l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

De même.

199. — TISSERAND, Jean-Hiérosme, conseiller du Roy au bailliage et présidial de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une coquille d'argent.

200. — BOURGUIGNON, Catherine, veuve de Bernard CARRELET, correcteur en la Chambre des comptes à Dijon :

D'or, à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

201. — RAJAUD, Huguette-Marie, veuve d'Estienne JOLY, conseiller du Roy, trésorier des finances en la généralité de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un cocq d'or, le pied droit levé, et un chef de gueules, chargé de trois estoiles d'or.

202. — A expliquer plus amplement.

180. — GUILLIERS, Claude, veuve de Philipe PONTOUX, procureur du Roy au grenier à sel de Seurre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe, le chevron chargé sur la pointe d'un écusson de gueules, surchargé d'une croix ancrée d'or.

181, 182. — DE CHOISEUL, Françoise, veuve de Marie-Beaune-Bernard DE MONTESSUS, seigneur de Belvesvre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe : acolé d'azur, à une croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même, dix en chef, cinq à chaque canton, posées en croix, et quatre à chacun des cantons de la pointe.

183. — BOUHIER DE LANTENAY, Anne, chanoine de l'église collégiale de Saint-Estienne de Dijon :

D'azur, à un taureau passant d'or.

184, 185. — DE SAINT-BELIN, Claude, veuve de Charles DE CHAMPAGNE, seigneur de Lours :

D'azur, à une bande d'argent, cottoyée de deux cottices pottencées et contrepotencées d'or, de treize pièces : acolé d'azur, à trois testes de bélier d'or, deux en chef et une en pointe.

186. — PERRIER, François, conseiller du Roy, substitud de M. le procureur général au Parlement de Dijon :

De gueules, à une montagne d'argent, et un chef d'or, chargé d'une croix pattée d'azur.

187. — MAGNIEN, Pierre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Estienne de Dijon :

D'azur, à trois palmes d'or en pal, deux en chef et une en pointe, et en chef une croix pattée et alaisée aussy d'or.

188. — A expliquer plus amplement.

189 — VAILLANT, Bénigne, veuve de Louis NICOLAS, advocat du Roy au bureau des finances de Dijon :

D'azur, à un cocq à un pied levé d'or, tenant en son bec un las d'amour de même.

190. — DE FLEURY, Marie-Anne, femme de Charles D'ARLAY, conseiller au Parlement de Dijon :

De sinople, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lis d'argent, mouvant d'une rivière de même.

191. — MICAUT, Antoine, prestre de l'Oratoire et chanoine à Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, chargé sur la pointe d'une croix de gueules, et accompagné de trois chats acroupis d'argent, deux en chef et un en pointe.

192. — Tapin, Jeanne, veuve de Benoist Julien, escuyer, secrétaire des Estats de Bourgogne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles d'argent, et en pointe d'un pin d'or.

193. — De Siry, Denis, conseiller du Roy au bailliage, chancelerie et siége présidial de Dijon :

D'azur, à trois estoiles d'or, deux et une, et un chef de même.

194. — Soyrot, Joseph-Bernard, controlleur général des finances de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un soleil rayonnant en chef d'or.

195. — Saget, Michel, veuve de Jacques Jeannon :

D'azur, à une fleur appelée Jeannette d'argent, tigée et feuillée de même.

196. — Brunet, Jean, conseiller du Roy, président au grenier à sel de Beaune :

D'or, à un lévrier de gueules, et une bordure engrelée de sable; écartelé d'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent, nouée d'un ruban de gueules.

197. — Grozelier, Michel, conseiller du Roy et son procureur au bailliage de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois petits groseliers d'argent, fruités d'or, deux en chef et un en pointe, et surmonté d'un croissant aussy d'argent.

198. — Grozelier, Pierre, chanoine en l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

De même.

199. — Tisserand, Jean-Hiérosme, conseiller du Roy au bailliage et présidial de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une coquille d'argent.

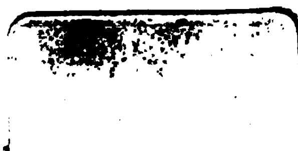
200. — Bourguignon, Catherine, veuve de Bernard Carrelet, correcteur en la Chambre des comptes à Dijon :

D'or, à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

201. — Rajaud, Huguette-Marie, veuve d'Estienne Joly, conseiller du Roy, trésorier des finances en la généralité de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un cocq d'or, le pied droit levé, et un chef de gueules, chargé de trois estoiles d'or.

202. — A expliquer plus amplement.



203. — PRÉVOST, Edme, advocat à la Cour :

D'azur, à un cor de chasse d'argent, accompagné de trois molettes de même, deux en chef et une en pointe.

204. — VACHER, Joseph, advocat à la Cour :

D'azur, à une vache d'or, et un chef cousu de gueules, chargé de trois estoiles aussy d'or.

205. — BOILLOT, Hubert-Joseph, conseiller du Roy, substitut de M. le procureur général au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chicot ou bâton écoté, alaizé, posé en fasce d'or, accompagné en chef d'une fleur de lis de jardin, sans tige, accostée de deux estoiles, et en pointe d'un aigle, le tout d'or.

206. — GILLET, Bénigne, veuve de Jean LE COMPASSEUR, seigneur de la Motte, gendarme du Roy :

D'argent, à une croix à double traverse, treflée de sable, soustenue d'un cœur de même, et un chef de gueules, chargé de trois quintefeuilles d'or.

207. — VITTIER, Jeanne, veuve de Lazare DE LA CROIX, substitut de M. le procureur général au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé de deux croix alaizées de gueules.

208. — DE SAINT-MARTIN, Catherine, d'Agencourt :

De gueules, à un sautoir d'or.

209. — LOPPIN, Louis, conseiller au bailliage et chancellerie de Beaune :

D'azur, à une croix ancrée d'or.

210. — DAVID-DEBEAUFORT, Lazare, receveur au bailliage de Beaune :

D'azur, à une harpe d'or; écartelé d'argent, à un lion de gueules.

211. — LORENCHET, Jean, doyen de l'église Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois molettes d'argent, et en pointe d'un chat passant, aussy d'argent, monstrant les deux yeux.

212, 213. — DE COMEAU, Pierre, chevalier, seigneur de Créancé, lieutenant de Roy en Bourgogne, gouverneur en la ville de Nuis, et Marie-Aubert DE LA FERRIÈRE, sa femme :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois comètes de même, deux en chef et une en pointe; acolé d'or, à trois testes de limiers arrachées de sable, deux et une.

214. — MICHEL, Richard, conseiller au bailliage et siége présidial de Dijon :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de neuf tourteaux aussy d'azur, accompagnés de trois roses d'or, deux en chef et une en pointe.

215. — PETIT, Anne, veuve de Jacques LUCOTTE, lieutenant au bailliage de Dijon :

D'azur, à un lion d'or.

216. — LE ROUX, Jean, commissaire aux saisies réelles du bailliage de Beauue :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roues de même. deux en chef et une en pointe.

217. — RICHAUD, Philibert, escuyer, seigneur de Grandmont :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

218. — DE PIZE, Bénigne, official métropolitain de l'archevêché de Bezançon :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

219. — GEVALOIS, Marguerite, veuve de Philipes BERBIS, escuyer, seigneur de Villy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

220. — ARNOULPH, Jean-Hiérosme, escuyer, conseiller du Roy, controlleur ordinaire des guerres :

D'argent, à un chevron d'azur, chargé de cinq estoiles d'or.

221. — DE CHASTENAY, Nicolas, escuyer, seigneur en partie d'Eschalot, baillage de Chastillon :

De sinople, à un cocq d'or, couronné de même.

222. — CHANTERET, Charlotte, veuve de Philbert PERREAU, conseiller du Roy, secrétaire au Parlement de Dijon :

D'or, à deux chesnes de sinople et un cerf de gueules, passant et brochant ces deux arbres.

223. — BIZOUARD, Lazare, fourier en la grande fauconnerie :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoiles de même, et en pointe d'un lion passant aussy d'or, lampassé et armé de gueules.

224. — CALON, Bernard, advocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion rampant d'or. lampassé et armé de gueules, apuyé sur un demy-chevron d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 14 mars 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES.

1. — A expliquer plus amplement.

2. — L'abaye de la Bussière, ordre de Cîteaux :

Bandé d'or et d'azur, à six pièces, et une bordure de gueules.

3. — A expliquer plus amplement.

4. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Dijon :

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, passées en sautoir au travers du cœur, avec une croix de sable, fichée dans l'oreille du cœur, le tout entouré d'une couronne d'épines de sinople, les épines ensanglantées de gueules.

5. — La ville de Nuits :

D'azur, à trois bandes d'or, et un chef de gueules soutenu d'argent et chargé de trois bezans d'or.

6. — A expliquer plus amplement.

7. — La ville de Beaune en Bourgogne (*) :

D'azur, à une Vierge tenant le saint enfant Jésus sur le bras gauche, le tout d'argent, dont les bords de la draperie sont d'or, la mère et le fils diadémés d'or, la Vierge tenant de la main droite un rameau de vigne de sinople, auquel est attaché un raisin de sable, et l'enfant Jésus tenant dans sa main un monde d'or, sommé d'une croix de même.

8. — L'abaye de Notre-Dame de Tard, de l'ordre de Cîteaux :

D'azur, à une Notre-Dame et quatre anges qui la soutiennent avec un croissant et une forme de nuée sous ses pieds, le tout d'or, représentant une Assomption, la Vierge ayant les mains jointes et étant environnée de deux rayons en forme de nuée.

9. — Le couvent des Bénédictins de Saint-Bénigne à Dijon :

D'azur, à un saint Bénigne revestu d'habits sacerdotaux pour célébrer la sainte messe, d'or et d'argent, avec le visage, les mains et les pieds de carnation, ayant les pieds dans une pierre qui a servy à son martire, dans ses dix doigts des deux mains,

(*) La rédaction de ces explications d'armoiries est d'une ambiguïté déplorable.

dix allaines, les manches paroissant au bout des doigts, et percé depuis les flanc, jusqu'à l'épaule de deux lances en sautoir, aussy d'or, et une barre aussy d'or, traversant le crâne.

10, 11. — A expliquer plus amplement.

12. — Le chapitre et chanoines de l'église collégialle de Beaune :

D'azur, à un fauteuil en forme de trosne d'or, dans lequel est assise une Notre-Dame de carnation, vêtue d'azur et de gueules, portant sur le bras gauche l'enfant Jésus de carnation.

13. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Beaune :

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, passées en sautoir au travers du cœur, qui est chargé d'un nom de JESUS d'or, à une croix de sable, fichée dans la bouche du cœur, le tout enfermé dans une couronne d'épines de sinople, les épines ensanglantées de gueules.

14. — Le couvent des religieuses Ursulines de Beaune :

D'azur, à une sainte Ursulle étendant avec ses deux bras son grand manteau d'or, sous lequel l'on voit plusieurs personnes à genoux.

15. — A expliquer plus amplement.

16. — Le chapitre de l'église de Saint-Denis de la ville de Nuits :

D'azur, à trois quintefeuilles d'or, deux et une.

17. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville de Seurre :

D'azur, à un JESUS MARIA d'or, environné d'une couronne d'épines de même.

18. — Le chapitre de l'église collégiale de la Chapelle aux Riches, vulgairement apelée la Chapelotte :

D'azur, à une Notre-Dame d'or, couronnée de même, tenant sur son bras droit le saint enfant Jésus, couronné aussy d'or.

19. — Le couvent des religieuses Ursulines de Dijon :

D'azur, à un JESUS MARIA d'or, L. et l'M. entrelassés dan L. et l'H., surmonté d'une croix d'or, et accompagné en pointe de trois clouds de la Passion, appointés de même, le tout environné d'une couronne ou cercle rayonné d'or.

20. — A expliquer plus amplement.

21. — Le couvent des Carmélites de Beaune :

De sable, chapé d'argent, la pointe de sable terminée en une croix de même, accompagnée de trois étoiles, deux de sable, sur l'argent, et une d'argent, sur le sable.

22. — Le couvent des religieuses Carmélites de la ville de Dijon :

De sable, chapé, arrondy d'argent, la pointe de sable terminée en une croix patée de même, accompagnée de trois molettes de huit pointes chacune, posées deux en chef de sable, sur l'argent, et une en pointe d'argent, sur le sable.

23. — A expliquer plus amplement.

24. — Le couvent des religieuses de Notre-Dame-du-Refuge de Dijon :

D'azur, à un nom de JESUS d'or, surmonté d'une croix trefflée de même, et soutenu d'un cœur aussy d'or, percé de deux flèches de sable, passées en sautoir à travers du cœur.

25. — Le couvent des religieuses Ursulines de Viteaux (*) :

D'azur, à un JESUS MARIA d'or.

26. — Le couvent des religieuses Ursulines d'Auxonne :

D'azur, à un JESUS MARIA d'or.

27, 28. — A expliquer plus amplement.

29. — La communauté des prestres familiers de l'église et paroisse d'Auxonne :

D'azur, à une Notre-Dame d'argent.

30. — Le couvent des religieux de la Chartreuse de Beaune :

Bandé d'or et d'azur de six pièces, et une bordure de gueules.

31. — Le chapitre de l'église collégiale Saint-Jean-Baptiste de Dijon :

D'azur, à un saint Jean-Baptiste d'or, tenant un agneau d'argent en ses mains.

32. — Le couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, dites *Jacobines*, à Dijon :

D'azur, à une sainte Catherine de Sienne d'argent.

33. — La communauté des dames de Sainte-Marthe à Dijon :

De gueules, à une sainte Marthe d'argent.

34. — L'abaye royalle de Praslon :

D'azur, à trois fasces d'or.

(*) Vitteaux.

Arrêt d'enregistrement du 14 mars 1698.

Signé : SENDRAS.

ÉTAT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CI-APRÈS ENVOIÉES AUX BUREAUX ÉTABLIS PAR Mᵉ ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTEZ PAR SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES QUATRE DÉCEMBRE AUDIT AN ET VINGT-TROIS JANVIER 1697.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3ᵉ.

29. — MINARD, Simon, ancien prieur, curé de Fontaine-Françoise :

D'argent, à trois testes de mores de sable, bandées d'argent, deux et une.

30. — DE SAINT-MARTIN, Charles, escuyer :

De gueules, à un sautoir d'or.

31. — TRIBOLET, Bénigne, veuve de Nicolas PERRIER, secrétaire du Roy au Parlement de Metz :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un rocher de mesme.

32. — MICHEL, Jean, conseiller du Roy, maire perpétuel de Fontaine-Françoise :

D'azur, à une fasce componée d'or et de gueules, accompagnée en chef de trois étoiles rangées d'or, et en pointe de trois croissants de mesme, posés deux et un.

33. — PAPILLON, Guyette, veuve de Théodecte TABOUROT, escuyer, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tambours de mesme, deux en chef et un en pointe, et un chef aussy d'or, chargé d'un lyon passant de sable, armé et lampassé de gueules.

34. — LE BLANC, Philibert, advocat à la Cour, antique maire de la ville de Beaune :

De sable, à une fasce d'argent, et une rencontre de cerf d'or, brochant sur le tout.

35. — BORTHON, Himberte, veuve de Claude DE LABARRE, escuyer, major du chasteau d'Auxonne, a présenté l'armoirie :

D'azur, à une bande d'or.

36. — RAVINET, Pierre, lieutenant civil au bailliage de Beaune :

D'azur, à un navire d'or, équipé d'argent.

37. — LE ROUX, Madelaine, veuve de Claude LORANCHET, conseiller du Roy au bailliage de Beaune :

D'azur, à un chat arresté d'argent, surmonté en chef d'un soleil d'or à dextre, et d'une branche d'olivier de mesme à senestre.

38. — DE RIOLET, Silvestre, escuyer, seigneur de Morteuil :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe.

39. — SAGET, Pierre, conseiller du Roy, raporteur refférendaire à la chancellerie près le Parlement de Dijon :

De gueules, à cinq flèches en poignées d'or, ferrées et empennées d'argent.

40. — ROUTY, François, notaire royal à Beaune et procureur au bailliage :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent.

41. — BERBIS, Jean, expert juré du Roy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent.

42. — LOBOT, Jean, chanoine de Notre-Dame de Beaune :

D'azur, à deux boucs rampans et affrontés d'or, et une étoile d'argent en chef, surmontée de dix rayons de soleil d'or, mouvans du chef.

43. — BELIN, Jean, chanoine de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un bélier passant d'or, surmonté d'un croissant d'argent, acosté de deux étoiles de mesme.

44. — Feu RICHARD, Jacques, advocat à Beaune, suivant la déclaration de Claudine BELIN, sa femme :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

45. — LA CURNE, Jean-Baptiste, chanoine de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un JESUS MARIA d'or, dans un cercle rayonnant de mesme.

46. — CHAUVELOT, Louis, chanoine de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un sauvage d'or, tenant de sa main dextre une massue élevée en pal de mesme.

47. — Le Roux, Estienne, chanoine de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roües de mesme, deux en chef et une en pointe.

48. — Lombard, Jean, secrétaire de la justice, police de la communauté d'Issurtille :

D'azur, à une barre ou bâton d'argent.

49. — De Rouvray, Antoine-Hugues, seigneur de Rouvray, Villars et Chaudenay-sur-Dhune :

De gueules, à sept billettes d'argent, trois en chef, deux en fasce et deux en pointe, et un croissant d'argent en abisme.

50. — Soirot, Charles :

De sable, à un chevron d'or, accompagné de trois rochers d'argent, deux en chef et un en pointe.

51. — Morelet, Florent, receveur des traittes foraines au bureau d'Issurtille :

D'argent, à trois testes de more de sable, bandées d'argent, deux en chef et une en pointe, et un las d'amour d'azur, posé en abisme.

52. — Gaudelet, Thibault, avocat à la Cour :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une croix pattée et alaisée de même.

53. — Segault, Emiliand, avocat à la Cour :

De sable, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles de mesme, et en pointe d'un tournesol aussy d'or.

54. — Maleteste, N., chanoine de Nostre-Dame de Beaune :

D'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent.

55. — Lobot, Etienne, bourgeois :

D'or, à un aigle de sable.

56. — Guénard, Nicolas, grenetier au grenier à sel de Saulx-le-Duc et Issurtille :

D'argent, à une guenon de sable, assise sur une boule de gueules, tenant en sa main une pomme de sinople.

57. — Simon, Louis, contrôleur au grenier à sel de Saulx-le-Duc et Issurtille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une montagne de six coupeaux, suportée de deux lyons rampans affrontez, le tout d'or.

58. — BERBIS-DESMAILLY, Jean-Baptiste, escuyer, seigneur de la Serve :

Comme cy-devant article 41.

59. — Feu LORANCHET, Claude, bourgeois, suivant la déclaration de Jeanne PAYEN, sa veuve :

D'azur, à une bource d'argent en chef ouverte, renversée, de laquelle tombent plusieurs pièces d'or sur deux mains de carnation ouvertes.

60. — POYEN, Denis, prévost, chastelain royal d'Argilly, notaire royal à Nuis :

D'azur, à un cigne d'argent, tenant en son bec un lys aussy d'argent.

61. — BELIN, Nicolas, prestre, plus ancien mépartiste du Mépart de Nuis (*) :

De gueules, à un agneau pascal d'or, passant sur une motte de sinople, surmontée d'une étoile aussy d'or.

62. — PETIT, Jeanne, veuve de Claude VITTIER, secrétaire du Roy :

D'azur, à un lyon d'or.

63. — LARDILLON, Claude, nottaire royal et procureur :

De gueules, à un lyon d'or, et un chef chargé de deux étoiles de gueules.

64. — BOUCHERON, Guillaume, expert juré, nottaire et procureur :

D'azur, à un bouc rampant d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent.

65. — MARIE, François, nottaire et procureur :

D'azur, à une Nostre-Dame d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

66. — CARRILLON, Nicolas, marchand, bourgeois :

D'azur, à neuf petites cloches d'argent, accolées et posées en piramide, soutenue par deux lyons affrontez d'or, et surmontées en chef d'une couronne de laurier de même.

67. — MORON, Antoine, marchand :

D'argent, à une plante de mouron, tigée, feuillée de sinople, accompagnée en chef de deux étoiles d'azur.

68. — DAZEINE, Nicolas, officier réformé dans les gardes du corps de Sa Majesté :

D'azur, à un dextrochère d'or, tenant une épée d'argent.

(*) Voir la note de la page 116.

69. — MICAULT, Jacques, procureur du Roy au bailliage de Nuis :

D'or, à un cocq passant d'argent, sur une terrasse de sinople, surmonté d'une rose aussy d'argent, acostée de deux étoiles d'or.

70. — DE LA MARRE, Philibert, chanoine en l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles de mesme, deux en chef et une en pointe.

71. — DE CARBONNES, Pierre, escuyer, seigneur de la Motte-de-Monpatez :

De gueules, à trois panaches d'or, deux en chef et un en pointe.

72. — DE VIENNE, Charles, chevalier, comte de Caumarin :

De gueules, à un aigle d'or.

73. — LAURENS, Nicolas, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Sauleduc (*) et Issurtille :

D'azur, à un lyon d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, rangées en chef, d'un croissant d'argent en pointe.

74. — PARIZOT, Pierre, docteur en médecine :

D'azur, à un rozier d'argent, chargé de trois roses de mesme, naissant d'un croissant aussy d'argent, et accompagné de trois étoiles d'or, rangées en chef.

75. — PARIGOT, Gabriel, prestre de Saint-Pierre de Beaune :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'un croissant, duquel sort une tige de pois écossés de même.

76. — MALPOY, André, trésorier de France au bureau des finances de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une branche de pois d'or.

77. — LEMOYNE, Anne, veuve de François VALBY, advocat à la Cour, a présenté l'armoirie :

D'azur, à une biche passante d'or.

78. — FERRY, Jeanne, veuve de Louis VIÉNOT, advocat à la Cour, a présenté l'armoirie :

De gueules, à un lyon d'or, et un chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules, accosté de deux raisins de sable.

(*) Saulx-le-Duc.

79. — Domino, Bernard, bourgeois de Beaune :

D'azur, à une ancre d'or.

80. — A expliquer plus amplement.

81. — De Monginot, Paul :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux cailloux d'argent, et en pointe d'un lyon d'or, et un chef cousu d'azur, chargé d'une cloche d'or, acosté de deux treffles d'argent.

82. — Bachez, Claude, docteur en médecine .

D'argent, à trois fasces ondées d'azur, accompagnées de trois croissants de mesme, rangés en chef, et d'une molette de sable en pointe.

83. — De Thiard, Marguerite, abbesse de Molaize, ordre de Cisteaux :

D'or, à trois écrevisses de gueules, posées en pals, deux en chef et une en pointe.

84. — Clémencet, Jean, advocat à la Cour :

D'azur, à un aigle d'or, et un chef d'argent, chargé d'un croissant de gueules, acosté de deux mouchetures d'hermines.

85. — Monnet, Blaize, conseiller du Roy, lieutenant civil, commissaire examinateur et enquesteur héréditaire au bailliage et chancellerie de Nuis :

D'azur, à une bande d'or.

86. — Guy de Lesval, Jean, escuyer, sieur de Saint-Martin :

D'azur, à trois ponts d'argent l'un sur l'autre, chacun de trois arches, et une tour de mesme, massonnée de sable, bâtie sur le plus haut pont ajourné de gueules, et acosté d'un lyon d'or, appuyant sa patte dextre contre la tour.

87. — Parisot, Jacques, marchand à Beaune :

D'azur, à une rose d'argent, posée en cœur, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

88. — Feu Brunet, Jean, receveur au grenier à sel de Nuis, suivant la déclaration d'Anne Rousseau, sa veuve :

Écartelé au premier et quatrième d'or, à une levrette rampante de gueules, et une bordure componée d'or et de gueules; au deuxième et troisième d'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent, liée d'un ruban de gueules, et accompagnée de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe.

89. — Morizot, Claude, nottaire royal et procureur au bailliage de Beaune :

D'argent, à une teste de more de sable, bandée d'argent, acostée de deux meures

de pourpre et accompagnée en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un croissant de mesme.

90. — JOLY, Philipe, conseiller du Roy et son advocat au bailliage et siége présidial de Dijon :

De sinople, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lys d'argent, tigé et feuillé de mesme, et un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

91. — ROBELOT, François, premier huissier au Parlement de Dijon :

D'azur, à un bélier passant d'argent.

92. — DE CATTIN, Jules-César, escuyer, seigneur de Villotte :

D'azur, à un casque d'argent, et un chef de mesme, chargé de trois merlettes de sable.

93. — Feu DE CLUME, Jean, conseiller au grenier à sel de Saint-Jean-de-Laône, suivant la déclaration d'Anthoinette PETIT-JEAN, sa veuve :

D'azur, à une gerbe d'or, et un chef cousu de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.

94. — DE LA PESCHE, Charlotte, veuve de Pierre DE MARTENNE, advocat en la Cour, a présenté l'armoirie :

Party au premier d'azur, à un dextrochère d'or, mouvant de la partition, tenant une épée d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent; au second de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois soucis de mesme, tigez et feuillez aussy d'or, deux en chef et un en pointe.

95. — LANGUET, Charles, religieux de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem, commandeur de la Madelaine de Dijon :

D'azur, à un triangle vuidé et renversé d'or, chargé sur les angles de trois molettes de sable, et une croix alaisée d'or en chef.

96. — Feu GARNIER, Joseph, bailly de Noyers, suivant la déclaration de Marie NORMAND, sa veuve :

De sinople, à deux lunes d'argent, passées en sautoir.

97. — Feu NICAIZE, Simon, procureur général en la Chambre des comptes de Dijon, suivant la déclaration de Marie REYMOND, sa veuve :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mesme, deux en chef et une en pointe.

98. — NICAIZE, Claude :

De mesme.

99. — Massenot, Jean-Baptiste, receveur au grenier à sel de Sauleduc :

D'azur, à deux masses d'armes d'or, passées en sautoir, accompagnées en chef d'un soleil de mesme, et en pointe d'un croissant d'argent.

100. — Terrion, Pierre, avocat en la Cour :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en pointe de trois roses de mesme, tigées et feuillées de sinople, et un chef d'azur, chargé d'un lyon passant, tenant un sautoir d'or, et acosté de deux étoiles de mesme.

101. — Blondeau, Pierre, escuyer, seigneur de Bussy :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois œillets de gueules, tigés et feuillés de sinople, deux en chef et un en pointe, celuy de la pointe soutenu d'un croissant d'azur.

102. — Brocard, Etienne, procureur et nottaire à Beaune :

D'azur, à un brocard passant d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS, COMMUNAUTÉS ET DOMAINES.

35. — Le couvent des Jacobines de Beaune :

D'azur, à une sainte Catherine de Sienne d'argent.

36. — La communauté des prestres de l'Oratoire de Beaune :

D'azur, à deux mots JESUS MARIA en lettres d'or, l'un sur l'autre, entourés d'une couronne d'épines de mesme.

36. — La communauté des peintres de la ville de Dijon :

D'azur, à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois écussons d'argent, deux en chef et un en pointe.

38. — La communauté des sculpteurs de la ville de Dijon :

D'azur, à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois écussons d'argent. deux en chef et un en pointe.

39. — Les prestres du Séminaire d'Authun :

D'azur, à un MARIA d'or, composé d'un M. et d'un A. entrelassés.

40. — L'abaye de Molaize, de l'ordre de Cisteaux :

D'azur. semé de fleurs de lys d'or, et un écusson bordé de gueules, et bandé d'or et d'azur. de six pièces.

Arrêt d'enregistrement du 17 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

SUPPLÉMENTS

ÉTAT D'AUCUNES ARMOIRIES

DONT LA RÉCEPTION A ESTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS AU BAS DESQUELS SONT LES ORDONNANCES DE NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL CY-APRÈS DATTÉES.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

De l'état du 14 mars 1698.

67. — BERNARDON, Claude, femme de Jean BOUHIER, conseiller vétéran au Parlement de Dijon :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné d'un croissant de même en chef, et de trois étoiles aussy d'or, deux aux flancs et une en pointe.

De l'état du 31 janvier 1698.

302. — COMEAU, Jean-Claude, écuyer, seigneur de Pont-de-Vaux :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois comettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ ET DOMAINES.

De l'état du 14 mars 1698.

1. — Les chanoines de l'église de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, et une palme de même, posée en pal, brochant sur le tout.

3. — L'abbaye de CISTEAUX, chef de l'ordre de Cisteaux :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, et sur le tout un écusson bandé d'or et d'azur de six pièces, et bordé de gueules.

6. — L'abbaye de Saint-Julien-de-Rougemont, établie à Dijon :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, et la sainte Vierge tenant son enfant Jésus sur son bras gauche d'argent, posé sur un mont de gueules, sur lequel est brochante une crosse d'argent, périe en bande.

10. — La ville de Dijon, capitale du duché de Bourgogne :

De gueules, à un chef mi-party au premier d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à une bordure componnée d'argent et de gueules, et au deuxième bandé d'or et d'azur de six pièces, et une bordure de gueules.

11. — L'abbaye de Notre-Dame du Lieudieu, dans la ville de Beaune :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, à un écusson de Bourgogne antien, qui est bandé d'or et d'azur de six pièces, avec une bordure de gueules.

15. — La ville d'Auxonne en Bourgogne :

Party au premier d'azur, semé de fleurs de lis d'or, et une bordure componnée d'argent et de gueules, coupé de bande d'or et d'azur de six pièces, et une bordure de gueules, et au deuxième d'azur, à une croix ancrée d'argent.

20. — Le couvent des Chartreux de Dijon :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, à une bordure componée d'argent et de gueules, écartelé de bande et d'azur de six pièces, et une bordure de gueules.

23. — L'abbaye et chapitre de l'église de Saint-Estienne de Dijon :

De gueules, à une palme d'or, posée en pal, accompagnée de trois cailloux d'argent, deux en chef et un en pointe.

27. — Les prestres de l'Oratoire de Dijon :

D'azur, aux deux mots JESUS MARIA escrits un sur l'autre, en caractères d'or, entourés d'une couronne d'épines de même.

28. — L'abbaye de Maizière de l'ordre de Saint-Bernard :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, à un écusson bandé d'or et d'azur de six pièces, bordé de gueules.

Arrêt du 24 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

ETAT D'AUCUNES ARMOIRIES

DONT LA RÉCEPTION A ESTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS AU BAS DESQUELLES SONT LES ORDONNANCES DE NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL CI-APRÈS DATTÉES.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1e.

De l'état du 14 mars 1698.

202. — DE MAZEL, Claude, femme de Louis DE LA TOUR DU PIN, marquis de la Charce, dame de Fontaine-Françoise :

D'or, à un aigle à deux testes de sable ; écartelé d'azur, à trois étoiles d'or, deux et une, et sur le tout d'azur, à une fleur de lis d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

1, 2, 3. — DE RICARD, Jean-Baptiste-Jules, conseiller au Parlement de Dijon :

DE RICARD, Jean-Ferdinand, chevalier de Malte :

DE RICARD, Jean-Estienne, aussy chevalier de Malte et page du grand maistre :

D'or, à un griffon de gueules et un chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.

Arrêt du 12 mars 1700.

ÉTAT DES NOMS ET QUALITEZ

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS QUI ONT PAYÉ LES DROITS D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES EZ BUREAUX ESTABLIS PAR Me ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, ET DESQUELLES ARMOIRIES LA RÉCEPTION A ÉTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS AUSSY CY-APRÈS DATTEZ, PARCE QU'ILS ONT NÉGLIGÉ DE FOURNIR LA FIGURE OU L'EXPLICATION DESDITTES ARMOIRIES.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

De l'état du 10 *juillet* 1699.

Veu par nous, Charles d'Hozier, conseiller du Roy, généalogiste de sa maison, garde de l'armorial général de France et chevalier

de la Religion et des ordres militaires de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Savoie, l'état présent de supplément d'armoiries et l'ordonnance donnée en conséquence le 26e de juin de l'année courante 1699, par Messieurs les commissaires généraux du Conseil à ce deputez, par laquelle il nous est enjoint de donner notre avis sur les armoiries qui peuvent être accordées ou supplées à chacune des personnes et autres dénomées dans ledit état et dans les conclusions de M. le procureur général de ladite commission au nombre de cinq, nous estimons que l'on peut leur régler et disposer en cette sorte lesdites armoiries ainsi qu'il ensuit, sçavoir :

80. — PITTOIS, Margueritte, veuve d'Antoine DOMINO, bourgeois :

De sinople, à deux moutons d'argent, posez en bande l'un sur l'autre.

Arrêt du 19 février 1700.

ÉTAT DES NOMS ET QUALITEZ

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DONT LES ARMOIRIES ONT ÉTÉ PORTÉES ES BUREAUX ÉTABLIS PAR Me ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, LA RÉCEPTION DESQUELLES ARMOIRIES A ÉTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS CY-APRÈS DATTEZ, PARCE QUE LE BLAZON EN EST SI MAL FIGURÉ OU EXPLIQUÉ QU'IL EST IMPOSSIBLE, DANS L'ÉTAT OU ELLES SONT, DE LES CONNOISTRE SUFFISAMENT POUR LES RECEVOIR ET ENREGISTRER A L'ARMORIAL GÉNÉRAL.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 3 janvier 1698.

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc.

50. — DURAND, Joseph, avocat général au Parlement de Dijon :

D'or, à un aigle à deux testes, le vol abaissé, de sable, couronné de même ; écartelé de party d'azur et de gueules, et une fasce en devise d'or, brochant sur le party.

86. — PETIT, Pierre, conseiller du Roy, antien substitut de M. le procureur général du Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce en devise, haussée d'or, chargée de trois étoilles de gueules et accompagnée en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un cerf couché d'or.

196. — MONIN, Jean, conseiller du Roy, correcteur en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à un singe de sinople, assis sur une terrasse de sable et tenant une pomme de gueules.

312. — DE CLÉRON-SAFFRE, Antoine-François, chevalier, seigneur de Meullié :

De gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq allérions d'azur et cantonnée de quatre croisettes recroisettées d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

De l'état du 14 mars 1698.

188. — BICHOT, Anne, veuve de François DE BAQUARE, écuyer :

D'argent, à trois molettes d'azur, posées deux et une, et un chef d'azur, chargé de trois fers à cheval d'argent.

Arrêt du 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

ÉTAT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNEAUTEZ CY-APRÈS DÉNOMMEZ ENVOYÉES AUX BUREAUX ESTABLIS PAR Me ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTEZ PAR SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES 4 DÉCEMBRE AUDIT AN ET 23 JANVIER 1697.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

103. — SIGAULT, Estienne, conseiller du Roy, controlleur général des restes en la Chambre des comptes et finances de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une cigogne d'argent, surmontée en chef de deux étoilles d'or.

104. — NARAUD, Paul, docteur en médecine à Dijon :

D'azur, à deux javelots d'or, passez en sautoir, les pointes en haut.

105, 106. — A expliquer plus amplement.

107. — Feu JAQUOTOT, Denis, avocat en Parlement, suivant la déclaration d'Andriette GUIBAUDET, sa veuve :

D'azur, à un chevron accompagné de trois étoilles de même, posées deux en chef et une en pointe.

108. — COMINET, Jean-Baptiste, avocat à la Cour :

D'azur, à un chat passant d'or, surmonté d'un cocq d'argent.

109. — GOUJET DU VAL l'aisné, Pierre, avocat en Parlement :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoilles d'or, et en pointe d'une rose de même.

110. — LA FOSSE, Claude, notaire royal à Seurre :

D'azur, à deux faux d'argent, emmanchées d'or et passées en sautoir.

111. — DE FONTRIÈRE, Claude-Marie, escuyer, seigneur de Fautrière :

D'argent, à un chevron d'azur, chargé de cinq coquilles d'or.

112. — DE FAURE, Catherine, femme de N..., comte d'Estraca :

D'argent, à un baston royal d'azur, posé en bande et enfillé dans trois couronnes d'or, accompagné en chef d'une étoille d'azur, et en pointe d'un aigle contourné de sable.

113. — DURAND, Pierre, greffier des roolles des tailles à Issurtille :

D'azur, à un quatre de chiffre d'or, accompagné en chef d'un oyseau d'argent, acosté de deux étoilles d'or, et en pointe de la lettre capitalle P. enfermée dans la lettre capitalle D. de mesme, acostée de deux quintefeuilles d'argent.

114. — PETIT, Jean, maître apoticaire et officier de la bourgeoisie de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois poullets de même, deux en chef et un en pointe.

115. — A expliquer plus amplement.

116. — PIGALLEAU, Antoine, maître bourgeois de la ville de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois noix de galle de gueules, et acompagnée en chef d'une pie d'argent, et en pointe d'une mer de même.

117. — HENRIOT, Jacques, lieutenant de bourgeois de la paroisse Saint-Jean de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un soleil aussi d'or.

118. — A expliquer plus amplement.

119. — TRULLARD, Antoine, avocat à la Cour :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de sable, posez deux en chef et un en pointe.

120. — JAQUEMIN, Michel, procureur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

121. — COTHEREL, Claude-Baptiste, assesseur de la mairie d'Auxonne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois *larnières* d'argent, deux en chef et une en pointe.

122. — HARBET, Denis, assesseur en la mairie de la ville d'Auxonne :

De sable, à un cerf passant d'argent.

123. — DUGUÉ, Jean, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un cocq d'or, ayant le bec ouvert.

124. — DUGAY, François, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un cocq d'or, ayant le bec ouvert.

125. — DE LA DOUZE, Jacques, bourgeois de la ville de Lion :

D'azur, à un lion d'or et un chef d'argent, chargé d'une croix pattée de sable.

126. — TRÉMOLET, Jean-Baptiste, receveur au grenier à sel d'Auxonne :

D'azur, à une bande crénelée de sable, acostée de deux palmes adossées de sinople, posées aussy en bande.

127. — DE CLINCHAMP, Pierre, capitaine au régiment de Navarre étant en garnison pour la garde de l'arsenal à Auxonne :

Ecartelé au premier et quatrième de gueules, au deuxième et troisième, échiqueté d'argent et d'azur, à une bordure d'argent, et une bande d'or brochante sur le tout.

128. — A expliquer plus amplement.

129. — MAILLARD, Pierre, controlleur de la Marine, résident à Auxonne :

D'or, à un écusson de gueules, chargé de quatre maillets d'or, posés deux et deux, et une bordure d'azur.

130. — BRETAGNE, François, bailly de Paigny :

D'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois grillets de même, et en pointe de trois croissans d'argent.

131. — DE REQUELEYNE, Bénigne, bourgeois de la ville de Dijon :

D'azur, à une toison d'or, suspendue à une nuée d'argent.

132. — PANTOISE, Bénigne, conseiller et notaire du Roy à Dijon :

D'azur, à un pont d'or massonné de sable, et une oye d'argent, posée en pointe.

133. — Feu BEAUBOIS, Charles, avocat en la Cour, suivant la déclaration de Jeanne BUATIER, sa veuve :

D'or, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de sable.

134. — VIENNOT, Jeanne, veuve de Benoist NOIROT, bailly de Seurre, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux raisins de pourpre, et en pointe de trois estoilles d'or, posées en fasce, celle du millieu soutenue d'un croissant d'argent.

135. — PERNOT, Jean-Baptiste, doyen de Saint-Jean de Dijon :

D'argent, à trois bandes de sable et un chef d'azur, chargé d'un aigle d'or, le vol étendu.

136. — GUÉLAND, Jacques, avocat en la Cour :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

137. — BERTHELEY, Claude, maître bourgeois de la ville de Seurre :

D'argent, à une colombe d'azur, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople, coupé d'azur, à un serpent d'or.

138. — TRULARD, Claude, maître bourgeois de la ville de Seurre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, posés deux en chef et un en pointe.

139. — NOIROT, Louis, procureur et greffier à Seurre :

D'argent, à un nom de JÉSUS d'or, et accompagné en chef de deux lettres capitalles L. et N. de mesme, et en pointe de deux étoilles aussy d'or.

140. — MARÉCHAL, Jean-Baptiste, bourgeois de la ville de Seurre :

D'azur, à un chariot d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

141. — TRULLARD, Jean, notaire et procureur à Seurre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même, deux en chef et un en pointe.

142. — RICHARD, Jean, chanoine de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

143. — GRUYER, Claude, bourgeois de la ville de Seurre :

D'azur, à une grue d'argent, le pied droit levé et tenant sa vigilance de gueules.

144. — GRUYER, François, notaire royal à Seurre :

De même.

145. — MALECHAT, Anatoile, notaire royal à Seurre :

D'azur, à un chat effrayé d'or.

146. — GOUJET, Guillaume, maître apoticaire à Seurre :

De gueules, à une colombe s'essorant d'argent et tenant en son bec un rameau d'olivier d'or.

147. — GOUJET, Pierre, maître apoticaire à Seurre :

De même.

148. — BERTHELAY, Jean, bourgeois de la ville de Seurre :

D'argent, à une colombe d'azur, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople, coupé d'azur, à un serpent d'or.

149. — BERTHELAY, Bainjamin, avocat en la Cour :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un oiseau d'argent, et en pointe d'un serpent de même, partie de gueules, et trois croissans d'argent, posés deux et un.

150. — BERTHELAY, Pierre-Jacques, avocat en la Cour :

De même.

151. — PERRAUT, Louis, conseiller et procureur du Roy de la ville de Seurre :

D'azur, à une croix patriarchalle, le pied fiché dans trois anneaux d'or, parti de bandé d'or et d'azur.

152. — DE VICHI, Gilbert, comte de Chanron, et Madame DAMANZÉ, sa femme :

De vair, acolé de gueules, à trois coquilles d'or, posées deux et une.

154. — Feu CATHERINE, Jean-Baptiste, écuyer, suivant la déclaration de feu Bernarde MOUGIN, sa veuve :

D'azur, à trois roues de sainte Catherine d'or, posées deux et une.

155. — SONOIS, Félix, conseiller du Roy et maire perpétuel de la ville de Nuits :

De gueules, a une rivière d'argent dans laquelle nage une oye de même.

156. — FOURNERET, Catherine, femme de Jean BAILLOT, conseiller du Roy, premier président en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à trois grapes de raisins d'or, deux en chef et une en pointe, et une croisette d'argent en cœur.

157. — ROUSSELOT, Claude, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel de Seurre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux poissons d'argent nommez *rousses*, et en pointe d'un autre poisson de même nommé *lotte*.

158. — DE THIARD, N., escuier, seigneur de Bragny :

D'or, à trois écrevisses de gueules, posées deux et une.

159. — Feu DE PRAT, N., écuier, seigneur de Bessey, suivant la déclaration de Philiberte DE DORTAN, sa veuve :

De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois annelets de même, deux en chef et un en pointe.

160, 161. — FALAVIER, Joseph, procureur au Parlement de Dijon, et Pierrette DE CARON, sa femme :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe; accolé d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois lozanges de même, posées deux en chef et un en pointe.

162. — TORION, Reyne, veuve d'Alexandre DE LA LOGE, conseiller secrétaire du Roy :

D'azur, à un lion passant d'or, tenant un sautoir de même, coupé d'azur, à un chevron d'or, et trois treffles d'argent, posez en pointe, un et deux.

163. — FOLIE, Jacques, avocat en la Cour :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

164. — Feu TRULARD, Antoine, bourgeois de la ville de Seurre, suivant la déclaration de Marie PERROT, sa veuve :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois treffles de sable, posés deux en chef et un en pointe.

165. — FROMAGEOT, François, marchand, bourgeois de la ville de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, adextré de trois fromages d'argent, posez un et deux, et senestré de deux barils de même, posez l'un sur l'autre.

166. — MILLEY, Philbert, bourgeois de la ville de Beaune.

D'azur, à deux épées émoussées d'argent, passées en sautoir, et une tige de mille d'or, posée en pointe, surmontée d'un croissant d'argent.

167. — DE JAUCOURT, Joachin, escuier, seigneur de Saint-Andeux :

De sable, à deux lions léopardez passans d'or.

168. — Feu BERNIER, Pierre, avocat au Parlement, suivant la déclaration de Marie HÉLIOT, sa veuve :

D'azur, à une bande d'or, chargée de trois croix pattées de gueules, et accompagnée en chef d'un pigeon d'argent, entouré de trois étoilles de même, et en pointe d'un lis d'argent, tigé et feuillé de sinople.

169. — PRÉVOST DE LA CROIX, Claude, écuier, receveur général du taillon en Bourgogne :

D'argent, à trois hures de sanglier de sable, éclairées et deffendues d'argent, et posées deux et une.

170. — LAURENT, Jean, juge et garde de la monnoye à Dijon :

D'argent, à deux roses de gueulles, posées en chef, et un croissant de même en pointe, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

171. — NORMANT, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, deux en chef et une en pointe.

172. — Feu COCHET, Charles, escuyer, suivant la déclaration de Bernard BOURRÉE, sa veuve :

D'argent, à un coq d'azur, le pied droit levé.

173. — BRICARD, Lazare, notaire et procureur au baillage de Saint-Jean-de-Laône :

D'azur, à un chevron d'or, et une tête de more d'argent, bandée de sable, posée en pointe.

174. — JACQUEMIN, Bénigne, procureur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

175. — POULLET, Jean-Baptiste, avocat en la Cour :

D'azur, à une fasce dentelée d'or, accompagnée en chef de trois lozanges de même, et en pointe d'un coq aussy d'or, soutenu d'un croissant de même.

176. — DE VIENNE, Louis, chevalier, seigneur de Caumarin, chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne :

De gueulles, à un aigle d'or, le vol étendu.

177. — CORTELET, Claude-Thérèse, veuve de Claude MALPOIX, conseiller du Roy, trésorier de France à Dijon :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux cœurs d'azur, et en pointe d'un croissant de même, surmonté d'un cœur de gueules.

178. — DE COMEAU, Bénigne, prieur de Saint-Jacques d'Arnay-le-Duc et de Saint-Sauveur :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois comettes de même, posées deux en chef et une en pointe.

179. — BRUNET, Catherine, veuve de N. BRUNET, conseiller du Roy, lieutenant général en la chancelerie de Beaune :

Écartelé au premier et quatrième d'argent, à une teste de more de sable, tortillée d'argent ; au deuxième et troisième de sinople, à quatre cors de chasse d'or, enguichez et virollez d'argent, posez un, deux et un, et une tête de more de sable, tortillée d'argent, posée en abîme.

180. — D'AUTECLOCHE, François, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel d'Auxonne et Chambre de Mirebeau :

D'argent, à une cloche de sable.

181. — HÉLIOT, Pierre-Daniel, seigneur en partie de Salive :

D'azur, à trois lis d'argent au naturel, posez deux et un.

182. — GALLOIS, Olimpe-Joseph, veuve de N. BRETAGNE, conseiller du Roy, trésorier de France à Dijon, a présenté l'armoirie :

D'or, à un aigle de sable, le vol étendu, et un chef d'azur, chargé de deux étoilles d'or.

183, 184. — DE CHOISEUIL, François, seigneur de Chevigny, éleu de la noblesse de Bourgogne, et Paule DE LA RIVIÈRE, sa femme :

D'azur, à une croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même, posées deux et une à chaque canton du chef, et deux et deux à chaque canton de la pointe ; acollé de sable, à une bande d'argent.

185. — GUYTON, Philbert, commis au greffe du Parlement de Besançon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois casques d'argent, posez deux en chef et un en pointe.

186. — CANABLIN, Barthélemy, prestre à Dijon :

D'azur, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

187. — DROUOT, Nicolas, écuyer :

D'argent, à une bande bastillée de sable, accompagnée de deux lions de gueules, posez un en chef et un en pointe.

188. — ROCHE, Michel, conseiller du Roy, trésorier, receveur général des gages des officiers du Parlement de Bourgogne :

D'azur, à un rocher d'argent, et trois étoiles d'or, posées en chef.

189. — NICOLAS, Jean, avocat à la Cour :

D'argent, à un œillet de gueules, enfermé dans un triangle vuidé de sable, et accompagné de trois étoilles d'azur, posées deux en chef et une en pointe.

190. — PELLET, François, inspecteur pour le Roy des manufactures des provinces de Bourgogne et Bresse :

D'or, à une colombe d'azur, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople, et un chef de sable, chargé de deux estoilles d'or.

191. — JACHIA, Bernard, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople.

192. — COMPOINT, Nicolas, avocat en Parlement, secrétaire de l'intendance de Bourgogne :

D'argent, à un aigle de sable posé en chef, et un lion de gueules posé en pointe

193. — A expliquer plus amplement.

194, 195. — DE SAINT-BELIN, Joseph-François, seigneur de Fontaine, et Renée DE COLOMBET-GISSEY, sa femme :

D'azur, à trois têtes de mouton d'argent, acornées d'or, posées deux et une : accolé de gueules, à un sautoir d'or, accompagné de quatre coquilles de même.

196, 197. — Feu DE TEMARE, Charles, écuyer, suivant la déclaration d'Hélène DE VILLERS-LA-FAYE, sa veuve :

Chevronné d'or et d'azur ; accolé de gueulles, à une fasce d'or.

198. — DE CHAMPEAUX, Jean, écuyer, seigneur de Vandexme :

D'argent, à une bande de sable, chargée de trois besans d'argent, et accompagnée de deux croix pattées de gueules, posées une en chef et une en pointe.

199. — VILLEMOT, Benoist, ancien notaire royal à Seurre :

De gueules, à une ville d'argent, posée sur une terrasse de sinople ; party d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un croissant de même, coupé d'argent, à un tronc d'arbre de gueules.

200. — CHAZOT, Jean, notaire royal à Saulx-le-Duc :

D'azur, à un chat d'argent, rongeant un os de même.

201. — LEGRAND, Jean, prieur d'Espoisses et de Trichateau :

Vairé d'or et de gueules.

202. — Bizouard fille, Claude-Marie :

D'azur, à deux chevrons d'or, posés en chef, et un lion de même en pointe.

203. — Bizouard, Pierre, écuier :

De même.

204. — De Mongeot, Jean-Joseph, écuyer, seigneur et prieur de Frouchaut :

D'azur, à trois glands d'or, posés deux et un, et une coquille d'argent, posée en chef.

205. — Le Blin, François, capitaine au régiment d'Anjou :

De sinople, à deux béliers d'argent, posez deux en chef rampans, et un en pointe paissant.

206. — Cochon, Nicolas, avocat en Parlement, ancien juge de Nollay, baillage de Beaune :

De sinople, à trois porcs-épics d'or, posez deux et un.

207. — De Roger, Edme-Bernard, de Saint-Micaud, escuyer, seigneur de Luzigny :

D'azur, à un lion d'or.

208. — Chevallier, Michel-Bataille, seigneur de Mondelot :

D'argent, à trois flammes de gueules, mouvantes en pal de la pointe de l'écu.

209. — Michon, Claude, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un monde aussy d'argent.

210. — Guillardet, Jean, enseigne du Jeu de l'Arquebuse de Dijon :

D'argent, à trois treffles de sable, posez deux et un.

211. — Marc, Nicolas, prestre à Dijon :

D'azur, à un lion en pointe, couché d'argent, tenant sous sa patte dextre un marc d'or, et regardant un soleil de même, mouvant de l'angle dextre du chef.

212. — Bedey, Pierre, avocat à la Cour :

D'azur, à une rencontre de bœuf d'or, couronné de fleurs au naturel, les cornes passées dans la couronne.

213. — Deslandes, Barbe, fille majeure :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux estoilles d'argent, et en pointe d'une coquille de même.

214. — MANIER, Huguette, veûve de Jean BERNARD, maître bourgeois de la ville de Dijon, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un chiffre d'or, composé des lettres M. et B., et un chef de gueules, chargé de trois étoilles d'argent.

215. — DE CRONAMBOURG, Elisabeth, femme d'Estienne LE BLIN, ancien conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à deux fasces bretessées de sable.

216. — DE VANDENESSE, Gaspard, maître apoticaire à Dijon :

D'or, à quatre pals de gueules, et un chevron d'argent, brochant sur le tout, et un chef d'or, chargé d'un aigle de sable, le vol estendu.

217. — BAUDOT, Estiennette, femme de François BAUDOT, conseiller du Roy, ancien maître des comptes et vicomte majeur de la ville de Dijon :

D'azur, à une étoille d'or en chef, et trois poissons d'argent, posés en fasce l'un sur l'autre, celuy du milieu contourné.

218. — VALLOT, Anne-Marie, femme de Pierre JOLY, conseiller secrétaire du Roy, vétéran en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un rocher d'or, soutenu de deux palmes de même, passées en sautoir.

219. — A expliquer plus amplement.

220. — CLAMENEL, Jean, conseiller, médecin du Roy à Dijon :

D'azur, à un demi-vol d'or.

221. — CLERGUET, Bénigne, femme de Pierre-Antoine COTTIN, escuyer, conseiller secrétaire du Roy, audiencier en la chancellerie près le Parlement de Dijon :

D'argent, à trois fusées de sable en fasce, posées en pal.

222. — PUYLATA, Catherine, femme de Pierre COTTIN, escuyer, conseiller secrétaire du Roy, controlleur en la chancellerie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à un phénix d'or, posé sur un bûcher d'argent, ardent de gueulles, et un chef d'argent, chargé de deux têtes de more de sable, posées de profil.

223. — BOILLOT, Jacques, ancien conseiller du Roy, receveur des consignations au baillage de Beaune :

De gueules, à un massacre de cerf d'or, parti d'azur, à un sabre d'argent, la poignée d'or, posée en pal.

224. — De Dortan, François-Guillaume, escuyer :

De gueulles, à une fasce d'argent, accompagnée de trois annelets de même, posez deux en chef et un en pointe.

225. — A expliquer plus amplement.

226. — Du Rey, Pierre, notaire royal à Nollay :

D'azur, à une maison d'or, mouvante du flanc dextre de l'écu, et un *duc* de mesme contourné, posé sur une branche d'argent et regardant une estoille de mesme, posée à l'angle dextre du chef.

227. — Gevreau, Pierre, notaire royal à Nollay :

D'azur, à trois estoilles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

228. — Blancheton, Pierre, écuyer, chanoine de l'église collégialle de Nostre-Dame de Beaune :

D'azur, à un lion d'or, rampant sur un épy de bled d'argent.

229. — Gauterot, Catherine, femme de Philbert Laurenchet, écuyer, conseiller secrétaire du Roy en la chancellerye près le Parlement de Dijon, lieutenant en la chancellerie du baillage de Beaune :

D'argent, à une croix potensée de gueulles, accompagnée de quatre croisettes potencées de même.

230. — A expliquer plus amplement.

231. — Viennot, Louis, avocat à la Cour :

De gueulles, à un lion d'or, et un chef d'argent, chargé d'un soleil de gueulles, acosté de deux grapes de raisin de sable.

232. — A expliquer plus amplement.

233. — De Bellevonne, Suzanne, femme d'Isaïe Gravier, écuier, seigneur de Saint-Vincent, trésorier de France à Dijon :

De gueulles, à une gerbe d'avoine d'or.

234, 235, 236. — A expliquer plus amplement.

237. — Bouvard, Margueritte, femme de Jean-Baptiste Nicolle, écuier, conseiller du Roy, notaire perpétuel d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à un arc bandé et garni de sa flèche, le tout d'or.

238. — Feu Pouffier, Claude, conseiller du Roy, maitre en la Chambre des comptes de Dijon, suivant la déclaration de Judic Joly, sa femme :

De gueules, à un pot à deux anses d'or, remply de fleurs d'argent.

239. — D'ESPINGLE, Guillaume, escuier, seigneur de Varange :

D'argent, à une bande d'azur, chargée de trois coquilles d'or.

240. — DU BOIS, Térèse, femme d'Isaac TUREL, écuyer, conseiller du Roy, trésorier général de France de Bourgogne et Bresse :

D'or, à une fasce de gueulles, accompagnée en chef de trois arbres de sinople, et en pointe d'une coquille de sable.

241. — A expliquer plus amplement.

242. — BURETEUR, Anne, femme de Joseph-François DE ROQUELEYNE, trésorier de France en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois flèches de même, posées deux en chef et une en pointe.

243. — A expliquer plus amplement.

244. — GAUVIN, Anne, femme de Jean-Baptiste DE LAMARE, escuier, conseiller du Roy, lieutenant général criminel au baillage de Beaune :

D'azur, à une tige de pois d'argent, fruittée de trois cosses de même et mouvante d'un croissant en pointe, et deux estoilles de même posées en chef.

245, 246. — A expliquer plus amplement.

247. — LEGOUX, Anne-Colombe, femme de Michel BATAILLE, escuyer, seigneur de Naudelot :

D'argent, à une tête de maure de sable, tortillée d'argent et accompagnée de trois étoilles à six rais d'azur, posées deux en chef et une en pointe.

248, 249, 250. — A expliquer plus amplement.

251. — DE FRASSAN, Michel, femme de Simon GAYET, conseiller vétéran au Parlement de Dijon :

D'argent, à un cerf passant de gueulles.

252. — VAILLANT, Bénigne, veuve de Louis NICOLAS, conseiller du Roy et son avocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tourterelles de même, deux en chef et une en pointe.

253, 254. — LANTIN, Jacques, escuyer, cy-devant capitaine de dragons, et Guillemette DENAPT, sa femme :

D'azur, à un serpent d'argent, tortillé en pal, issant de gueulles, et un chef d'or; accolé de gueulles, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'une canette d'argent.

255. — A expliquer plus amplement.

256. — SAGET, Jeanne, femme de Jean-Bernard TURREL, ancien conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Bourgogne :

De gueulles, à un faiceau de flèches d'argent.

257. — PONSART, Philiberte, femme de Jean QUARRÉ, ancien conseiller du Roy, maistre des comptes à Dijon :

D'azur, à un cerf au naturel, passant sur un pont de trois arches d'argent.

258. — FILLOTTE, Jacques, écuier :

D'azur, à une licorne passante d'argent, la queue passée entre les jambes et retroussée sur le dos, accompagnée de trois grillets d'or, posez deux en chef et un en pointe.

259. — A expliquer plus amplement.

260. — DE COMBUERT, Jean, avocat en Parlement :

D'argent, à une fasce de sable, accompagnée de trois treffles de sinople, posés deux en chef et un en pointe.

261. — GUELOT, Philippe, procureur au Parlement de Bourgogne :

D'azur, à trois croissans d'argent, ardens de gueules, et posez deux et un.

262. — BLANCHETON, Françoise, femme de N. DE ROQUELOYNE, conseiller au Parlement de Bourgogne, commissaire aux requestes du Palais :

D'azur, à un lion d'or, rampant sur un épy de bled d'argent.

263. — CANABELIN, Philiberte, veuve de N. MOREAU, conseiller du Roy, trésorier de France en Bourgogne :

D'azur, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

264. — A expliquer plus amplement.

265. — SÉGOILLET, Jean, procureur fiscal de la baronnie de Conches :

D'azur, à une fasce ondée d'argent, et accompagnée de trois grelots d'or, posez deux en chef et un en pointe, celuy-cy soutenu d'un croissant d'argent.

266. — SIREDY, Anne, femme d'André FLUTELOT, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à une licorne rampante d'argent, et surmontée d'un croissant de même.

267. — RAJOT, Claire, femme de Jacques BARBIER, écuier, seigneur d'Entre-Deux-Monts, Conqueur et Bourbonne :

D'azur, à un cocq d'or, le pied droit levé, et un chef de gueules, chargé de trois étoilles d'or.

268. — DAGONNEAU DE SACHAU, Catherine, femme de Jean-Baptiste BURTEUR, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron brisé d'or, accompagné de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe.

269. — RIELLE, Honorée-Marie, femme d'Etienne PÉRARD, conseiller au Parlement et commissaire aux requêtes du Palais à Dijon :

D'azur, à un lion d'or, surmonté d'un soleil de même.

270, 271. — A expliquer plus amplement.

272. — GUILLAUME, Bénigne, femme de N. DOPREL, escuier, avocat au Parlement de Dijon :

De gueules, à une croix haussée d'argent, acostée de deux palmes de même.

273. — DE LA RAMISSE, Caterine, femme de César JURAIN, conseiller du Roy, audiencier en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un pigeon vollant d'argent, bequé et onglé de gueulles, tenant en son bec un rameau d'ollivier simple (de sinople ?).

274. — A expliquer plus amplement.

275. — REY, Pierre-Estienne, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à un chesne de sinople, parti d'or, à un aigle de sable, le vol étendu.

276. — A expliquer plus amplement.

277. — DOMINO, Rose, femme de Jean-Baptiste DELAMARE, écuier, lieutenant de Messieurs les maréchaux de France au baillage de Beaune :

D'argent, à une tête de more de sable, tortillée d'or et nouée d'un ruban de gueules.

278, 279. — A expliquer plus amplement.

280. — BAROLLES, Louis, procureur au baillage de Beaune :

D'argent, à trois barils d'azur, deux en chef et un en pointe.

281. — FOURNERET, Nicolle, femme d'Anselme DESBARRES, écuyer :

D'azur, à une croix d'argent, bordée de sable, accompagnée de trois grappes de raisin d'or, posées deux en chef et une en pointe mise au canton dextre.

282. — DESBARRES, Françoise, femme de Claude LE BELIN, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes à Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoille de gueulles et accompagnée de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe.

283. — A expliquer plus amplement.

284. — NYAUD, Jacques, procureur au Parlement de Bourgogne :

D'argent, à un chesne de sinople, posé sur une terrasse de même, acosté de deux lis au naturel et surmonté d'un oiseau aussi au naturel, faisant son nid sur le sommier de cet arbre.

285. — MOUCHEVAIR, Claude, bourgeois de la ville de Dijon :

D'azur, à trois mouches d'or, posées deux et une, et un chef de gueulles, chargé de deux étoilles d'argent.

286. — MIELLE, Claude, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, semé d'abeilles de sable, et une ruche de même.

287, 288, 289, 290. — A expliquer plus amplement.

291. — COLIN, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un coq d'or, senestré d'un lis d'argent, tigé et feuillé de sinople, et un croissant d'argent, posé à la pointe de l'écu.

292. — MUGNIER, Pierre, procureur au Parlement de Dijon :

De sinople, à un cocq d'or, couronné de trois étoiles d'argent et soutenu d'un croissant de même.

293, 294. — A expliquer plus amplement.

295. — GUY DE ROQUELEYNE, Marie, femme de Jean JAMIN puisné, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, semé de gouttes de pluie d'argent, à une toison d'or, suspendue par une chaisne d'argent à une nuée de mesme, et deux étoilles d'or, posées en chef.

296. — A expliquer plus amplement.

297. — PERRIN, Nicolas, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois œillets de gueules, tigez et feuillez de sinople, posez deux en chef et un en pointe.

298. — PARIGOT, Pierre, conseiller du Roy et son avocat au baillage et chastellenye de Nuits :

D'azur, à une tige de pois d'argent, mouvante d'un croissant de même, et deux étoilles d'or, posées en chef.

299, 300. — A expliquer plus amplement.

301. — LESCHENAULT, Claude, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à deux chesnes de sinople, coupé d'azur, à une tour d'argent.

302. — MOREAU, Vivand, procureur au baillage de Beaune :

D'azur, à un chien tigré au naturel, rongeant un os d'or qu'il tient par un bout dans ses deux pattes de devant.

303. — RÉMOND, Anne-Louise, femme de Jean-Baptiste BOUCHIN, conseiller et vétéran au Parlement de Dijon :

De gueules, à trois roses d'argent, posées deux et une ; écartelé d'or, à un aigle de sable, le vol abaissé.

304. — THOREAU, Prosper, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un taureau passant d'argent, et un chef d'or, chargé de trois treffles de sable.

305. — BONNIARD, Pierre, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un mouton d'argent, paissant sur une terrasse de sinople, et trois étoilles d'argent, posées en chef.

306. — CARRELET, Margueritte, femme de François CŒURDEROY, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

307. — CUGNOIS, André, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à trois noix de sinople, posées deux et une.

308. — CHAMBIN, Bernard, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux lions affrontez d'or, et en pointe d'un croissant d'argent, surmonté d'une étoille d'or.

309. — LE MULIER, Charles, sieur de Beauvais, conseiller du Roy, président au présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un casque d'or, posé de front, soutenu par deux cigognes affrontées de même.

310. — RAPIN, Bernard, médecin de S. A. S. Monsieur le prince :

D'azur, à un sapin d'or, à trois étoilles de même, rangées en chef.

311. — A expliquer plus amplement.

312. — GRIGNET, Jeanne-Pierrette, femme de Melchior COUCHET.

écuyer, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Bourgogne et Bresse :

De gueules, à un léopard d'or, rampant sur une palme de même, posé sur une montagne d'argent.

313. — REGNAULT, Françoise, femme de François DAVID puisné, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de Bourgogne et Bresse :

De gueules, à une bande d'or, accompagnée en chef d'un lion naissant d'argent, couronné et lampassé de gueules, et en pointe de six quintefeuilles d'or, posées trois, deux et une.

314. — GUICHARDET, René, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, sommé d'une plaine (*) de gueules et accompagné de trois pommes de pin de sinople, deux en chef et une en pointe.

315. — GALLOCHE, Guillaume, avocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois fasces d'or.

316. — A expliquer plus amplement.

317. — JOLY, François, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, a trois lis d'argent, tigez et feuillez de même, les tiges mouvantes d'une *seule* aussy d'argent, et deux étoilles de même, posées en chef.

318. — A expliquer plus amplement.

319. — JOLY, Anne, femme de Julien CLOPIN, écuyer, conseiller du Roy au Parlement de Bourgogne, commissaire aux requestes du Palais :

D'azur, à un léopard d'or, armé de gueules.

320 jusques et compris 326. — A expliquer plus amplement.

327. — LAURIER, N., avocat en Parlement :

D'azur, à un chicot d'or, posé en fasce, surmonté d'un lis d'argent, accosté de deux étoiles de même et soutenu d'un aigle d'or, posé en pointe.

328. — CARNOT, Gaspard, notaire royal à Nollay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

329. — BOILLOT, Claude, procureur et notaire au baillage de Beaune :

D'azur, à un chicot d'or, posé en fasce, surmonté d'un lis d'argent en chef, accosté de deux étoilles de même, et un aigle éployé d'or, posé en pointe.

(*) Palme.

330. — A expliquer plus amplement.

331. — REGNAULT, Charlotte-Catherine, de Saint-Quentin :

De sable, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois demy-vols d'or.

332. — A expliquer plus amplement.

333. — DE LUCENAY, Louis, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un coq d'argent, cretté, bequé, barbé et membré de gueules.

334, 335. — A expliquer plus amplement.

336. — LE LOUP, Jean, conseiller et notaire du Roy à Dijon :

D'azur, à un loup passant d'or, surmonté de trois étoilles de même, posées en chevron.

337. — A expliquer plus amplement.

338. — VIENNOT, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un lion d'or, et un chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules, acosté de deux grappes de raisin de sable.

339. — DUSET, Michel, prestre, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'or, à un chesne arraché de sinople, party d'azur, à une harpe d'or, cordée de sable.

340. — CANABLIN, Marie, veuve de Louis THÉSUT, écuier, seigneur de Verrey, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de Bourgogne :

D'azur, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

341. — A expliquer plus amplement.

342. — FOREY, Dominique, conseiller du Roy, notaire royal à Dijon :

D'azur, à un cœur de flamme d'argent, percé de deux flèches d'or, passées en sautoir, et une foy d'argent, posée en pointe.

343. — A expliquer plus amplement.

344. — THOMAS, Nicolas-Pierre, prieur de Combertault :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoille de gueules et accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

345. — A expliquer plus amplement.

346. — CAVILLOUX, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à deux têtes de bouc affrontées d'argent, acornées et barbées d'or, posées en chef, à une rencontre de bœuf d'argent, acorné d'or, posé en pointe.

347. — DU FRESNEAU, Roger, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à un fresne de sinople, mouvant de la pointe jusqu'au haut de l'écu.

348, 349. — A expliquer plus amplement.

350. — BOURRÉE, Denis, procureur et notaire à Beaune :

D'azur, à trois fagots d'or, posés en pal, deux en chef et un en pointe, celuy-cy soutenu d'un croissant d'argent.

351, 352, 353. — A expliquer plus amplement.

354. — TOUSSAINT, Bénigne, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un olivier d'argent.

355. — MENEY, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagne en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une colombe aussy d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier d'or.

356. — COLIN, Michel, écuyer :

D'azur, à trois colonnes d'or, posées en pal.

357, 358. — A expliquer plus amplement.

359. — VENNISY puisné, Philbert, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un colombier d'argent, aporté et ajouré de gueules, et sommé d'un pigeon d'or, acosté de deux oiseaux de même.

360. — LEJEUNE, Louis, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un petit enfant nud et debout d'argent, et un chef d'azur, chargé d'une étoille d'or.

361. — VENISY l'aisné, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un colombier d'argent dont la porte et la fenestre sont ajourez de sable, sur lequel est un pigeon d'or, acosté de deux étoilles de même.

362. — DENAPT, Estienne, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'une canette d'argent.

363. — BATAILLE, Marguerite, femme de Bernard DE ROYER DE SAINT-ESTIENNE, écuier, seigneur de Luzigny :

D'argent, à trois flammes de gueules, mouvantes en pal de la pointe de l'écu.

364. — Madame Dubois, femme de Pierre Taissard, conseiller du Roy, trésorier général au bureau des finances de Bourg en Bresse :

D'azur, à un arbre d'or, posé en chef et acosté de deux petits arbres de même, à une coquille aussy d'or, posée en pointe.

365. — Maire, Georges, prestre, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un massacre de cerf d'or, soutenu par deux chiens bassets affrontez de même.

366. — Nicaise, Louis, prestre, chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

Ecartelé au premier et quatrième d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe ; au deuxième et troisième de gueules, à trois roses d'argent, posées deux et une.

367. — A expliquer plus amplement.

368. — Hemery, Catherine, femme de Bernard Vaudry, seigneur de Bagnust :

D'azur, à un chevron d'or.

369, 370. — A expliquer plus amplement.

371. — David, Margueritte, femme d'Esme Benoist, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une harpe d'or.

372. — Lenet, Antoine, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

373. — Guenichol, Nicolas, sindic des Estats de Bourgogne :

D'or, à une croix de sable.

374. — Rollet, Charles, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses de même, et en pointe d'un cor de chasse aussi d'argent, lié de même.

375. — De Ville, Jean-Bernard, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux treffles de même, et en pointe d'un lion aussy d'or.

376. — A expliquer plus amplement.

377. — AMYOT, Claude, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à une foy au naturel, tenant un cœur de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'or.

378. — PORDRISET, Bernard, prestre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Denis de Nuits :

D'azur, à une croix ancrée d'argent.

379. — LA CROIX, Estienne, procureur, soliciteur des causes du Roy au Parlement et Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une croix nillée d'or, le pied fiché dans un cœur de même, soutenu par une foy d'argent.

380. — RIGOLLET, Bénigne, femme de Jean QUARRÉ, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'une colombe aussi d'or.

381. — A expliquer plus amplement.

382. — DENIZOT, Guillaume, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

383. — BARBOTTE, Estienne, substitut et adjoint au baillage de Nuits :

D'azur, à un chevron rompu d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une rose tigée et feuillée de même.

384. — CHANUT, Louise, femme de Charles PETITJEAN, conseiller secrétaire du Roy en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une bande d'argent, chargée d'un chat de gueules, couronné de même, et d'une étoile de pourpre au haut de la bande, et une étoile d'or, posée à l'angle sénestre du chef de l'écu.

385. — CASSOLLE, Pierre, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à un œillet de gueules, tigé et feuillé de sinople, et d'un chef de gueules, chargé de trois croissans d'argent.

386. — RAVELY, Claude, avocat au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois raves d'or, posées deux et une.

387. — A expliquer plus amplement.

388. — NICAISE, Claude, ancien chanoine de la Sainte-Chapelle du Roy à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

389. — A expliquer plus amplement.

390. — TABOUROT fille, Jeanne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tambours couchés de même, posés deux en chef et un en pointe, et un chef d'or, chargé d'un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

391. — A expliquer plus amplement.

392. — THOISON, Guillaume, notaire royal à Dijon :

D'azur, à une toison d'or.

393. — A expliquer plus amplement.

394. — COUCHET, Madeleine, femme de Jean-Claude COMEAUX, escuyer, seigneur de Pondevaux :

D'or, à une croix ancrée de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

395. — BARDIN, Jeanne-Reine, femme de Claude THIERRY, conseiller secrétaire du Roy en la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à un daim au naturel, passant sur une terrasse de sinople, et un chef d'azur, chargé de deux bars adossez d'or.

396. — A expliquer plus amplement.

397. — Feu JOLY, Estienne, conseiller du Roy, trésorier de France de la généralité de Bourgogne au bureau des finances d'icelle, suivant la déclaration de Huguette RAJAULT, sa veuve :

D'azur, à un léopard d'or, lampassé et armé de gueules.

398, 399. — A expliquer plus amplement.

400. — LAMBERT, Jacqueline, veuve de Jean ROBERT, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un élan d'argent, et un chef d'or, chargé de deux étoiles.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 4e.

1. — TAPIN, Philberte, veuve de Claude BURGAT, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un pin, le tout d'or.

2, 3. — MONTEAU, Philippe, conseiller du Roy, lieutenant général en la généralité et siége présidial d'Autun, et Catherine MALPEY, sa femme :

De sinople, à un chef d'or, et un flambeau d'argent, allumé de gueules, brochant en pal sur le tout ; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une tige de pois d'or.

4. — BAZIN, Henry, chanoine de l'églize collégiale de Saint-Estienne de Dijon :

D'argent, à trois pommes de pin de sinople, deux en chef et une en pointe.

5, 6. — A expliquer plus amplement.

7. — BERGEROT, Philippe, prévost et chanoine de Saint-Estienne de Dijon :

D'azur, à une brebis paisante d'argent, et un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

8. — DE SAINT-MARS l'aisné, Nicolas, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion couché et aislé d'or.

9. — DE SAINT-MARS puisné, Antoine, procureur au Parlement de Dijon :

De même.

10. — PROVIN, Estienne, avocat à la Cour :

D'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée en chef de trois glands de même, et en pointe d'un rocher d'argent.

11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18. — A expliquer plus amplement.

19. — DESLANDE, Jacques, prestre, chanoine en l'église collégialle de Saint-Jean-Baptiste de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une coquille de même.

20. — A expliquer plus amplement.

21. — CANET, Pierrette, femme de Claude LE BELIN, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, controlleur en la chancelerie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à trois cannes d'argent, volantes en bande.

22. — PINARD, Louis, conseiller et notaire du Roy à Dijon :

D'azur, à une pie d'argent, perchée sur un arc bandé d'or.

23, 24. — A expliquer plus amplement.

25. — FRÉMIET, François, notaire royal à Messigny :

D'argent, à trois fourmis de sable, deux en chef et une en pointe.

26. — DE LA BARRE, Pierrette-Françoise, femme de Blaise MONNET, lieutenant civil au baillage et chancelerie de Nuits :

D'azur, à une bande d'or.

27. — A expliquer plus amplement.

28. — Feu JOLY, Pierre, conseiller du Roy, trésorier général de France, président au bureau des finances de la généralité de Bourgogne, suivant la déclaration de Nicolle LE COMPASSEUR, sa veuve :

D'azur, à une tige de trois lis d'argent.

29. — A expliquer plus amplement.

30. — SEURROT, Anne-Claude, femme de Claude LE BAULE, conseiller au Parlement, commissaire aux requestes du Palais de Dijon :

D'azur, à un mont d'or, chargé d'un fénix éployé de même, regardant un soleil d'or, posé en chef.

31. — A expliquer plus amplement.

32. — D'ARGENT, Pierre, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un géant contourné, armé de toutes pièces, et tenant de sa main sénestre un dard en bande, le tout d'argent.

33, 34, 35, 36. — A expliquer plus amplement.

37. — CHAMPAGNE, François, prestre mépartiste (*) de Saint-Pierre de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux grapes de raisin d'argent, et en pointe d'un épy de bled de même.

(*) Ce mot se retrouve dans les anciens titres de la ville de Montbard pour indiquer un partage de revenus entre ecclésiastiques. (Ste Palaye, *Mépart.*)

38. — A expliquer plus amplement.

39. — DAUBENTON, Louis, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois peignes d'or, posés deux et un.

40, 41, 42. — A expliquer plus amplement.

43. — GUYOT, Pierre, procureur au Parlement de Dijon :

De sinople, à trois roses de guy d'argent, posées deux et une.

44, 45. — A expliquer plus amplement.

46. — FLEUTELOT, Pierre, écuier :

D'argent, à trois treffles de sinople, posez deux et un, et un chef de gueules, chargé d'un soleil d'or.

47, 48, 49, 50, 51. — A expliquer plus amplement.

52. — BARAULT, Antoine, notaire royal à Nollay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une foy de même.

53, 54. — A expliquer plus amplement.

55. — LE BRET, Louis, notaire et procureur au baillage de Beaune :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une rose de même, accostée de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un aigle s'essorant d'or.

56. — MAILLY, Louise, femme de Clément RÉGNIER DE LA BUSSIÈRE, chevalier d'honneur, vétéran en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à trois roses d'argent, deux et une.

57, 58, 59, 60, 61, 62, 63. — A expliquer plus amplement.

64. — TIXERAND, Oudin, notaire royal et procureur fiscal à Bligny-sur-Ouche :

De sable, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

65, 66. — A expliquer plus amplement.

67. — GUIBAUDET, Guillemette, femme de Pierre GEVREAU, conseiller du Roy, correcteur en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

68. — BRETON, Jeanne, femme de Vivand LAMBERT, conseiller secrétaire du Roy au Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce de sinople, suportant en chef un coq de sable, sa patte droitte levée, crêté, bequé et onglé de gueules, et accompagnée en pointe d'un croissant d'azur.

69. — A expliquer plus amplement.

70. — HABIGANT, Louis, notaire royal à Issurtille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef d'un casque d'argent mis à dextre, et de deux gantelets de même passés en sautoir à sénestre, et en pointe d'un corcelet aussy d'argent.

71. — A expliquer plus amplement.

72. — DE THOREL, Elizabeth, femme de Jacques BERBIS, ancien conseiller au Parlement de Dijon :

De gueules, à un sautoir d'or.

73, 74. — A expliquer plus amplement.

75. — RIGOLOY, Françoise, femme de Jean BERNARD, trésorier de France en la généralité de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une pie, le tout d'or.

76, 77. — PADOUX, François, conseiller du Roy, président en la Chambre des comptes de Dijon, et Bernarde FISJEAN, sa femme :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une roue d'or; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'or, chargé de trois croizettes de gueules.

78. — DAVID, Elisabeth, femme de Jean FISJEAN DE MIMAUD, conseiller du Roy, antien doyen et trésorier des chartes de la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois cors de chasse d'argent, virolez de sable et enguichez de même, deux en chef et un en pointe.

79. — MILLE, Jean, greffier en chef aux requestes du Palais à Dijon :

D'azur, à un bœuf d'or, couronné de même, mis en pointe, et trois épis de bled aussi d'or, rangez en chef.

80, 81. — A expliquer plus amplement.

82. — TROUVÉ, Prudent, conseiller du Roy, commissaire aux saisies réelles des baillage et chancellerie de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent, deux en chef et un en pointe.

83. — A expliquer plus amplement.

84. — RICHARD, Margueritte, femme de Jean-Bernard BLANOT, écuier, seigneur de Bernay et Champrenault :

D'azur, à trois sautoirs alaisez d'or, posez deux et un, et un en chef de même, chargé de trois tourteaux de gueules.

85. — Madame LEGRAND, femme de Bernard DE MASSET, chevalier, seigneur de Montmoyen, conseiller du Roy en ses conseils, président en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

Vairé d'or et de gueules.

86. — A expliquer plus amplement.

87. — LE COMPASSEUR, Jeanne, femme de Jacques DE CHANRENAULT, conseiller du Roy, trésorier de France en la généralité de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à trois compas d'or ouverts en chevron et posez deux et un, parti de coupé au premier d'or, à un crequier de gueules, et au deux d'azur, à trois barres d'or.

88. — A expliquer plus amplement.

89. — BOUDIER, Anne, femme de Louis PIERRE, conseiller secrétaire du Roy, trésorier de France en la généralité de Bourgogne et Bresse :

De gueules, à trois bandes d'or, coupé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un guy de chesne renversé de même.

90. — RICHARD, Jeanne, femme de Pierre THOMAS, écuyer, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chef de gueules, chargé de trois besans d'or.

91. — VILLOT, Andrée, femme de François HENRION, conseiller du Roy de France en la généralité de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un sautoir d'or, et un chef de même, chargé d'un cœur de gueules.

92. — DE REQUELAINE, Nicolas, femme de Gérard JACHIET, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, président en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à deux béliers affrontés d'argent, sur une terrasse de sinople.

93. — A expliquer plus amplement.

94. — GAUDELET, Catherine, femme de Jean-Bernard FILSJEAN

DE PRESLE, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une croix de même.

95, 96. — A expliquer plus amplement.

97. — LAMBERT, Henriette, femme de Pierre JOLY, conseiller secrétaire du Roy en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un élan d'argent, passant sur une terrasse de sinople, et un cerf d'or, chargé de deux étoiles de gueules.

98. — LAURANCHET, Anne, femme de Nicolas MINARD, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois molettes de même, et pointe d'un chat passant d'argent.

99. — CHESNE, Catherine, femme de Bernard CARRELET, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à un chesne de sinople, sur une terrasse de même, acosté de deux étoiles de gueules.

100. — MAGNIEN, Jean-Baptiste, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à une barre d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, et accompagnée de deux croix ancrées de gueules, une en chef et une en pointe.

101, 102, 103, 104. — A expliquer plus amplement.

105. — CHISSERET, Girard, notaire royal et procureur à Nuits :

D'azur, à trois têtes de femme de carnation, couronnées d'or et posées deux et une.

106. — ARCELOT, Antoine, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un aigle s'essorant d'or, sur une terrasse d'argent, et un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

107. — LANGUET, Bernard, garde des munitions d'artillerie à Dijon :

De gueules, à un triangle vuidé d'or, chargé de trois molettes, une sur chaque angle.

108, 109. — A expliquer plus amplement.

110. — LENET, Caterine, femme de Jean-Baptiste GAGNE, conseiller, président en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, deux en chef et une en pointe.

111. — DE CLERMONT-TONNERRE, Marie-Madeleine-Pierrette-Françoise-Charlotte, femme de N. LE COMPASSEUR DE COURTIVERON, conseiller du Roy, président au Parlement de Dijon :

De gueules, à deux clefs d'argent, passées en sautoir.

112. — PELLETIER, Bénigne, veuve d'Antoine VALLOT, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Bourgogne, a présenté l'armoirie :

D'argent, à une rose de gueules, accompagnée de quatre mouchetures d'hermines de sable, cantonnées.

113. — A expliquer plus amplement.

114. — CAGNOIS, Margueritte, femme de Léonard-Bernard JOLY, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

115. — A expliquer plus amplement.

116. — MARTÈNE, N., prestre familier en l'église parroissiale de Saint-Jean-de-Laone :

D'azur, à une épée d'argent en pal, la poignée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant aussy d'or.

117. — JOLY, Jean-François :

D'azur, à une tige de trois lis d'argent.

118. — LANTIN, Jean-Baptiste, écuier :

D'azur, à un serpent d'argent en pal, et un chef d'or.

119. — DRIOLLAY, Anne, veuve de Louis DE PÉLISSIER, escuier, seigneur de Ternant, a présenté l'armoirie :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

120. — A expliquer plus amplement.

121. — GOUJET, Claude, du Val-Aureat, à Seure :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une rose de même.

122. — A expliquer plus amplement.

123. — VALLY, François-Joseph, avocat à la Cour :

D'azur, à une biche passante d'or.

124. — A expliquer plus amplement.

125. — BOURSE, Henry, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une bourse ouverte de même.

126. — GÉLINOTTE, Antoine, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

D'azur, à une gelinotte d'or, et un chef de même, chargé de trois étoiles de gueules.

127. — SIGAULT, Antoine, conseiller du Roy, substitut du procureur général de Sa Majesté en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une cigogne d'argent, posée en pointe, et deux étoiles d'or, posées en chef.

128. — LOISON, Françoise, femme d'Estienne SIGAULT, conseiller du Roy, contrôleur général des restes en la Chambre des comptes et finances de Bourgogne et Bresse :

D'azur.

129. — A expliquer plus amplement.

130. — FORMER, Edme, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à trois mains adextrées d'argent, posées deux et une.

131. — A expliquer plus amplement.

132. — LIGIER, Antoine, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à trois chesnes de sinople, posez en pal, deux et un.

133. — A expliquer plus amplement.

134. — SEURREAU, Nicolas, femme de François-Benoist MILLOT, écuyer :

D'azur, à une montagne d'argent en pointe, surmontée d'un fénix éployé d'or, bruslé par un soleil de même, à l'angle droit du chef.

135. — A expliquer plus amplement.

136. — GARNIER, Claude, prestre familier de l'église Saint-Jean-de-Laone :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or, et une quintefeuille de même en pointe.

137. — A expliquer plus amplement.

138. — Du Vivier, Jacqueline, femme de Jean-Baptiste Mouchevère, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Dijon :

D'azur, à une rivière d'argent, mouvante de la pointe, dans laquelle nagent trois cannes de sable, posées deux et une, celuy (?) surmontée d'une touffe de joncs de sinople, et un chef de gueules.

139. — Gautherot, Charlotte, femme de Pierre-Gaspard Gavinel, conseiller du Roy, lieutenant civil au baillage de Beaune :

D'argent, à une croix potencée de gueules, cantonnée de quatre croisettes aussy potencées de même.

140. — Salonnier du Pairon, Charles, conseiller du Roy, châtelain de la châtelenie royalle de Pontallier :

D'azur, à une salamandre d'or, dans un feu de gueules.

141. — De Sauzay, Anne, femme de Pierre Petit, écuyer, seigneur de Bressey :

D'or, à un chesne de sinople, englanté d'argent, le fust mouvant d'un croissant de gueules.

142. — Chottard, Marie, veuve de Claude Morlet, ancien conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

De sable, à une salamandre d'or, dans un feu de gueules.

143. — A expliquer plus amplement.

144. — Simon, Margueritte, femme de Jean Sirop, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une montagne de six monticules d'or, posés un, deux et trois.

145. — Papillon, Anne-Cristine, femme de N. Monin, conseiller du Roy, correcteur vétéran en la Chambre des comptes de Bourgogne :

De gueules, à un papillon miraillé d'argent.

146. — Laurent, Bénigne, conseiller du Roy, son procureur au grenier à sel et greffier de la chancellerie de Dijon :

De gueules, à une tête de carnation couronnée de lauriers de sinople.

147, 148. — A expliquer plus amplement.

149. — Petit, Denise, femme de François Thomas, conseiller du Roy au Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

150. — LE BELIN, Bénigne, veuve d'Antoine GUIARD, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances :

De sinople, à deux béliers affrontez d'argent en chef, à un autre de même, passant en pointe.

151. — LAGUILLE, Marie, femme de Charles TUREL, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à un lion passant (deux ?) et deux étoiles d'argent en chef.

152. — NICOLAS, Anne, femme de Denis MAIRETET, conseiller du Roy, secrétaire au Parlement de Bourgogne :

D'argent, à un coq de gueules, tenant en son bec un las d'amour d'azur.

153, 154. — A expliquer plus amplement.

155. — GEVREAU, Anice, femme d'Antoine VAUTHIER, conseiller du Roy, secrétaire au Parlement de Paris :

D'azur, à un lion d'or, surmonté d'un double soucy de même.

156. — LE COMPASSEUR, Bénigne, chanoine de Saint-Etienne de Dijon et prieur, curé de Tard-le-Haut, Echisey et dépendances :

D'azur, à trois compas ouverts d'or, posez [deux et un].

157, 158. — A expliquer plus amplement.

159. — PORESSOT, Marie-Thérèse, femme d'Abraham CAILLET, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une salamandre dans des flammes, le tout au naturel.

160. — A expliquer plus amplement.

161. — VALLOT, Cristine, femme de N. CHAPOTOT, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à deux flammes d'or, passées en sautoir, surmontées d'un roc d'échiquier de même.

162, 163, 164. — A expliquer plus amplement.

165. — QUILLOT, Claude, prestre en l'église paroissialle de Saint-Pierre de Dijon :

De sable, à trois quilles d'or, posées en pal, deux et une.

166. — MIDAN, Ursulle, femme de Philippe LOISON, receveur des Etats au baillage de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant de même, et un chef d'argent, chargé de deux roses de gueules.

167. — HENRIOT, Claude, femme de Bernard DE LA MONOYE, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une sphère d'or.

168. — HEMERY, Marie-Louise, femme de Jean MONCHEVEIRE, conseiller du Roy, son avocat au bureau des finances de la généralité de Dijon :

D'azur, à un griffon d'or, et un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

169. — BOUNNARD, Marie-Madeleine, femme de Louis RAVINET, conseiller du Roy, correcteur en sa Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à un lion d'or, à un chef d'azur, chargé de trois pommes de pin d'or.

170. — WILLEMAIN, Bénigne, femme de Nicolas DROUOT, escuier :

D'azur, à une fasce d'argent, crénelée de deux pièces, et deux demies massonnées de sable, et accompagnée de trois merlettes d'or, deux en chef et une en pointe.

171. — LE COQ, Anne, femme de Bénigne DE MACHECOT, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois cocqs d'or, posés deux et un.

172. — A expliquer plus amplement.

173. — JANON, Humberte, veuve de Lévy-Pierre DE MALOT, seigneur du Bousquet, lieutenant de Roy des ville et château d'Auxonne, maistre d'hostel ordinaire de Sa Majesté :

De gueules, à trois quintefeuilles d'argent, posées deux et une.

174. — DU BOUSQUET, Jeanne, fille majeure :

Escartelé au premier et quatrième d'or, à un sauvage de sable, tenant de sa main dextre une massue de gueules ; parti de gueules, à quatre étoiles d'argent confrontées en sautoir ; au deuxième et troisième de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, posées deux et une.

175, 176. — A expliquer plus amplement.

177. — JOLY, Marie, femme de Bertrand DAVID, conseiller secrétaire du Roy au Parlement de Dijon :

D'azur, à une tige de trois lis d'argent.

178. — MOLIN, Marie, femme de Bernard MORLET, conseiller du Roy, auditeur en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à trois étoiles de sable, posées deux et une, et une coquille d'azur en abîme.

179. — A expliquer plus amplement.

180. — ROUGET, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un rouget courbé en dauphin de même.

181. — LANTIN, Claude, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un serpent d'argent en pal, et un chef d'or.

182. — A expliquer plus amplement.

183. — REGNAUDOT, Jacques, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent en chef, et d'un croissant de même en pointe.

184. — REGNAULT, Pierre, conseiller du Roy, controlleur des fortifications en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un lion aislé d'or, lampassé et armé de gueules.

185. — MORLET, Jeanne-Marie, femme de Nicolas JOLY, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à une bande de gueules, accompagnée de deux meures de sinople, posées une en chef et une en pointe.

186. — A expliquer plus amplement.

187. — MALESCHARD, Jean-Baptiste, avocat et prévost de l'Abergement-le-Duc :

D'azur, à un chariot d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

188. — A expliquer plus amplement.

189. — CATTIN, Philiberte, femme de Claude ESPIARD DE LA COUR, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un casque d'argent, et un chef de même, chargé de trois merlettes de sable.

190. — RAMAILLE, Bénigne, prestre familier en l'église paroissialle de Saint-Jean-de-Laone :

D'argent, à un aigle éployé de sable, soutenu de deux branches d'arbre de sinople, passées en sautoir.

191. — BERTHELAY, Claude, avocat :

D'argent, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une colombe d'argent, et en pointe d'un serpent de même.

192, 193, 194, 195, 196. — A expliquer plus amplement.

197. — MALESCHARD, Jean-Baptiste, avocat en la Cour et juge prévost de l'Abergement-le-Duc :

Cet article n'est ici employé que pour mémoire, attendu qu'il est employé et expliqué cy-devant article 187 du présent état.

198. — GAVINET, Claude, notaire royal et greffier de la chastelenie royale de Pommard et Volnay :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

199, 200, 201. — A expliquer plus amplement.

202. — ROGER, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un chevron renversé d'or, et un cor de chasse d'argent en pointe, suspendu au chevron par un lien de même.

203. — PETIT, Jean, veuve de Claude VITIER, écuier, conseiller secrétaire du Roy, vétéran en la chancelerie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

204. — A expliquer plus amplement.

205. — DE FIQUELMONT, Jeanne-Elisabeth, femme d'Antoine-François DE SAFFRE, chevalier, seigneur de Clairon :

D'or, à trois pals de gueules, aiguisez vers la pointe et retraits vers le chef, surmontés d'un loup de sable, passant en chef.

206, 207. — A expliquer plus amplement.

208, 209. — BAUDINOT DU BREUIL, Claude-Palamède, conseiller d'honneur au Parlement de Dijon, et Marie MACHECO, sa femme :

De gueules, à trois fasces d'or, surmontées de trois croissans d'argent, rangez en chef; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de perdrix arrachées de même, deux en chef et une en pointe.

210. — REVIRARD, Edme, procureur fiscal du marquisat de Chaussin :

D'azur, à une roue d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

211, 212, 213. — A expliquer plus amplement.

214. — LENET, Jean, chanoine en l'églize collégiale de Saint-Etienne de Dijon :

D'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, deux en chef et une en pointe.

215. — GRUET, Gaspard, docteur en médecine à Seurre :

D'azur, à une grue d'argent, tenant dans sa patte dextre sa vigilance de gueules.

216, 217, 218. — A expliquer plus amplement.

219. — CLERC, Jacques, notaire royal à Saint-Bonnet :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

220, 221, 222. — A expliquer plus amplement.

223. — DE REQUELAINE, Jean-Baptiste, prestre, chanoine en l'église de Saint-Jean de Dijon :

D'azur, à deux moutons affrontez d'argent, soutenuz d'un croissant de même, et un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

224. — A expliquer plus amplement.

225. — GURARD fils, Charles, escuyer :

D'azur, à une croix dentelée et alaizée d'or, accompagnée de trois étoilles de même, une à chaque flanc et une en pointe.

226. — TAISSAND, Pierre, prestre, chanoine en l'église collégialle de Saint-Jean de Dijon :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une mouche, le tout d'or.

227. — BONAMOUR, Jean-Baptiste-François, prestre mépartiste de Saint-Philibert de Dijon :

D'azur, à une croix d'argent, les extrémités terminées en cœur de même, en flammes de gueules, le pied fiché dans un cœur d'or, enflammé de gueules, et accompagné de deux autres cœurs d'or enflammés aussy de gueules, posés aux deux cantons du chef.

228, 229, 230. — A expliquer plus amplement.

231. — Feu GAUDELET, Jacques, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon, suivant la déclaration de Catherine MORELET, sa veuve :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une croisette de même.

232 jusques et compris 238. — A expliquer plus amplement.

239. — ROILE, Pierre-Antoine, seigneur de Motassin, avocat en Parlement :

De gueules, à une ancre d'or, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent.

240. — GARNIER, Jean, chanoine du chapitre de Saulieu :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et une fasce de mesme, brochante sur le tout.

241, 242. — A expliquer plus amplement.

243. — GAILLARD, Caterine, femme de Jean BERBIS, conseiller du Roy, chevalier d'honneur en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à deux sabres d'argent, les poignées d'or, passés en sautoir.

244, 245. — A expliquer plus amplement.

246. — ARCELOT, Caterine, femme de Jean CANABLIN, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un aigle s'essorant d'or, sur une terrasse d'argent, et un chef de gueules, chargé de trois étoilles d'argent.

247. — MINARD, Barbe, femme de Pierre SEUGNOT, seigneur de Chambeuf, conseiller du Roy, son avocat général en la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à un pont de trois arches de gueules, accompagné de six mouchetures d'hermines de sable, trois en chef et trois soubs chaque arche.

248. — Feu FEBVRET, Jaque, conseiller au Parlement de Dijon, suivant la déclaration de Denise PETIT, sa veuve :

Ecartelé au premier et quatrième d'azur, à trois bandes d'or ; au deuxième et troisieme d'argent, à une hure de sanglier de sable, les deffenses de gueules.

249, 250, 251. — A expliquer plus amplement.

252, 253. — MERLE, Antoine-Bernard, conseiller du Roy, receveur des consignations du Parlement de Dijon, et Philiberte MOLIN, sa veuve :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe ; accolé d'azur, à trois étoiles d'or, posées deux et une, et une coquille d'argent en cœur.

254, 255. — A expliquer plus amplement.

256. — CORTOT, Anne, femme d'Antoine FINET, conseiller du Roy, auditeur en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'or, à une croix pattée d'azur, le pied fiché dans un cœur de gueules.

257. — CORTET, Bernarde, femme de Léon HEMERY, conseiller du Roy, auditeur en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un émerillon d'or.

258. — MINARD, Antoine, chanoine théologal en l'église collégiale de Saint-Lazare d'Avallon :

D'argent, à un pont de trois arches de gueules, massonnées de sable, et accompagné de six mouchetures d'hermines de même, rangées en chef, et trois en pointe, posée une fois (*) chaque arche.

259. — MINARD, Estienne, chanoine de l'église collégiale Notre-Dame d'Avallon :

De même.

260. — DE LA VAIVRE, Françoise-Bernarde, femme de Jaque LANGUET, écuyer, seigneur de Couchey, conseiller du Roy, trésorier de France, vétéran au bureau des finances de la Généralité de Bourgogne :

De gueules, à une bande d'argent, chargée d'un ours passant de sable, et un chef d'or.

261. — A expliquer plus amplement.

262. — MAIRE, Marie, veuve de Pierre TAPIN, seigneur de Périgny, conseiller au Parlement de Dijon, commissaire aux requêtes du Palais, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un pin. le tout d'or.

263. — DAMPNICOLAS, Pierre, notaire royal à Maxilly :

D'azur, à un D. et un P. entrelassez d'or.

264. — A expliquer plus amplement.

265. — HUMBERT, Odette, femme de Prudent TABOURET, écuyer, seigneur de Véronnes :

D'azur, à deux lions affrontés d'or, n'ayant qu'une tête à eux deux.

266. — A expliquer plus amplement.

267. — LUCOT, Jean, conseiller du Roy, substitut du procureur général de Sa Majesté en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, soutenant un coq de même, et accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.

268, 269. — Feu MARTIN, Antoine, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon, suivant la déclaration de Michelle LUCOT, sa veuve :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois alerions d'or, deux en chef et un en pointe, et un chef de même, chargé d'un lion de sable, lampassé et armé de

(*) Sous.

gueules ; accolé d'azur, à une fasce d'or, soutenant un coq de même, et accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.

270, 271, 272, 273, 274. — A expliquer plus amplement.

275. — LA BOTTE, Nicolas, avocat à la Cour :

D'azur, à une tourelle d'argent, sommée d'une flamme de gueules, accostée de deux étoiles d'or et soutenue d'un croissant de même.

276. — DURAND, Anne, femme de Jean LEAUTÉ, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, controlleur en la chancellerie de Bourgogne :

D'azur, à un aigle s'essorant d'argent, sur un rocher de même, mouvant de la pointe et regardant un soleil d'or, mouvant de l'angle dextre du chef.

277. — Feu HÉLIOT, Charles, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon, suivant la déclaration de Jeanne CHAVANSOL, sa veuve :

De gueules, à un soleil d'or.

278. — A expliquer plus amplement.

279. — BRENOT, Michelle, femme de Noël TARDY, greffier en chef au bureau des finances de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux besans d'argent, et en pointe d'une quintefeuille de même.

281, 282. — JORNOT, Margueritte-Françoise, femme de Julle-César COTTIN, écuyer :

D'azur, à un navire équipé d'argent, surmonté en chef à dextre d'un soleil, et à senestre d'une étoile, le tout d'or.

283. — SILLEBON, Elisabeth, femme de Jean TASSINET, conseiller secrétaire du Roy au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois roses doubles d'argent, posées deux et une.

284. — A expliquer plus amplement.

285. — BARBUOT, N., conseiller du Roy, substitut du procureur général de Sa Majesté au Parlement de Dijon :

De sinople, à trois épis de bled d'or, et une fasce d'azur, brochante sur le tout, chargée d'un poisson d'argent appelé *barbeau*.

286. — DE LA LOGE, Ursulle, veuve de Claude DE VILLERS-LA-FAYE, chevalier, comte du Rousset, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un ours d'or, surmonté de huit pommes de pin de même, rangées en chef.

287. — PERRIQUET, Claude, contrôleur des taxes des dépens et procureur au baillage de Dijon :

D'argent, à un perroquet de sinople.

288. — A expliquer plus amplement.

289. — GIRARD, Anne-Sébastienne, femme de Vincent CHIFFLOT, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Dijon :

Gironné d'or et d'azur, à un chef d'azur, chargé d'un lambel de trois pendans d'or.

290, 291, 292, 293. — A expliquer plus amplement.

294. — LAMBELIN, Georges, notaire royal à Nuits :

D'azur, à un lambel de trois pendans d'or.

295. — SOUSSELIER, Jean, notaire royal et greffier au baillage de Nuits :

D'azur, à trois coquilles d'argent, posées deux et une, et un soucy d'or en cœur.

296, 297, 298. — A expliquer plus amplement.

299. — MAILLARD, Estienne, marchand au Faibillot :

D'azur, à une croix d'or, le pied fiché dans un cœur d'argent, enflammé de gueules, le tout entouré d'une couronne d'épines d'or et de gueules.

300. — A expliquer plus amplement.

301. — SAME, Jeanne, femme d'Edme-Bernard FILSJEAN, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Dijon, seigneur de Sainte-Colombe :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois sangsues de gueules.

302. — MICHÉA, Jeanne, femme de Pierre GAUTIER, conseiller du Roy, auditeur en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une tige de trois roses d'argent, mouvante d'un cœur de même, mis en abîme.

303. — MALGRAS, Suzanne, femme de Philippe DE REQUELEYNE, conseiller du Roy, auditeur en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une ancre de sable, et deux oiseaux de gueules, volans en chef.

304. — A expliquer plus amplement.

305. — BICHET-MOREL, Jean-Baptiste :

D'argent, à deux sabres de gueules, passés en sautoir et accompagnés de trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent, posées une en chef et deux en flancs.

306. — JAMIN, Renée-Ursulle, veuve d'Antoine ARVISET, écuyer :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, et en pointe d'une étoile de même.

307. — GOUJON, Jeanne, veuve de Jaque CARRELET, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un lion et un chef d'argent, chargé de trois lozanges de gueules.

308, 309, 310. — A expliquer plus amplement.

311. — DUPREY, Antoine-Gloton, conseiller du Roy, lieutenant de la maréchaussée généralle de Bourgogne :

De sinople, à trois chevrons d'or.

312 jusques et compris 320. — A expliquer plus amplement.

321. — CHAPOTOT, Louise, femme de Guillaume BURGAT, conseiller secrétaire du Roy au Parlement de Dijon :

Fascé d'or et de gueules de six pièces, et un chef d'argent, chargé d'un treffle de sinople.

322. — DE FRAZANS, Philiberte, veuve de Pierre FOURNIER, conseiller au Parlement de Dijon, a présenté l'armoirie :

D'or, à un cerf passant de gueules.

323, 324, 325, 326, 327. — A expliquer plus amplement.

328. — COQUET, Geneviève, veuve de Bénigne-Bernard DE FRAZANS, écuier :

D'argent, à deux grands C. adossés de gueules, et un chef d'azur, chargé de quatre étoiles d'or.

329. — MARTÈNE, Jeanne, femme de Pierre DE LA VERNE, écuyer :

D'azur, à une épée haute d'argent, la garde, la poignée et le pommeau d'or, mouvante d'un croissant d'argent en pointe, et accompagnée en chef de deux étoiles d'or.

330, 331, 332. — A expliquer plus amplement.

333. — RICHARD, Marie-Théodorine, veuve de Nicolas RICHARD, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

334, 335, 336. — A expliquer plus amplement.

337. — De Pontoux-Loppin, Charlotte, femme de Jean-Baptiste Surmain, conseiller du Roy, receveur des impositions au baillage d'Auxonne :

De gueules, à une croix ancrée d'or.

338 jusques et compris 344. — A expliquer plus amplement.

345. — Durand, Pierre, prêtre mépartiste de Notre-Dame de Dijon :

D'azur, à un cœur d'argent, percé de trois coudées d'or et surmonté d'une couronne d'épine de même.

346. — Legoix, Bénigne, prestre, chanoine de la Chapelle-aux-Riches et mépartiste à Nostre-Dame de Dijon :

De sinople, à une ruche d'or.

347. — Quillardet, Jacque, prestre, chanoine de la Chapelle-aux-Riches et mépartiste à Nostre-Dame de Dijon :

D'azur, à trois treffles d'or, deux et une.

348. — Millot, Claude, prêtre mépartiste de Saint-Pierre de Dijon :

D'azur, à un épis de millet d'or, passé en sautoir et acosté à dextre d'un C. et à sénestre d'un M. de même.

349. — A expliquer plus amplement.

350. — Bourrée, Jacque, prestre, chanoine de l'église de Notre-Dame de Dijon :

D'azur, à trois gerbes de bled d'or, deux et une.

351. — Maillard, Jean, prêtre, chanoine en l'église de Notre-Dame de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

352. — Charolois, Philbert, prêtre mépartiste en l'église Notre-Dame de Dijon et directeur des dames Sainte-Marie :

D'azur, à un nom de JÉSUS MARIA d'or.

353. — Rouhier, François, prestre, chanoine en l'église Notre-Dame de Dijon :

D'azur, à deux roues d'or, rangées en fasce, surmontées d'un monde de même.

354. — De la Rue, François, conseiller du Roy, contrôleur général ancien des fortifications de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux croix ancrées, et en pointe d'une tête de léopard, le tout d'or.

355. — De la Rue, Claude, prestre mépartiste en l'église Notre-Dame de Dijon :

De même.

356, 357. — A expliquer plus amplement.

358. — Sousselier, Jean, prestre, chapelain de Chambolle :

D'azur, à un bouquet de trois soucis d'or, tigez de sinople et liez d'un ruban d'argent.

359. — A expliquer plus amplement.

360. — Maillard, Jean-Baptiste, prêtre mépartiste en l'église Notre-Dame de Dijon :

D'azur, à une couronne d'épines d'or, autour de laquelle est écrit cette devise en caractères de même : *Domine pars mea.*

361. — Verdelet, Jean-Baptiste, notaire royal et procureur au baillage d'Auxonne :

D'argent, à deux poireaux de sinople, passez en sautoir.

362. — A expliquer plus amplement.

363. — Popelard, Jean-François, prêtre mépartiste en l'église Notre-Dame de Dijon :

D'azur, à une croix haussée et alaisée d'argent, accostée de deux anges de même qui la soutiennent.

364, 365, 366, 367. — A expliquer plus amplement.

368. — Niquet, Hector, avocat en Parlement :

D'azur, à un agneau d'argent, accompagné de cinq abeilles d'or, trois en chef et deux en pointe.

369. — Baudenet, Nicolas, prestre mépartiste en l'église de Saint-Michel de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

370 jusques et compris 379. — A expliquer plus amplement.

380. — Malfin, Jean-Bénigne, prestre mépartiste en l'églize Saint-Michel de Dijon :

D'azur, à une malle d'or, et un chef de même, chargé d'une croisette d'argent, accosté de deux étoilles d'or.

381. — GAST, Jean, prestre mépartiste en l'église de Saint-Michel de Dijon :

D'azur, à trois bandes de gueules, parti d'azur, à un lion d'or, regardant une étoile d'argent, mouvante de l'angle dextre du chef.

382, 383, 384, 385. — A expliquer plus amplement.

386. — GODARD, Collombe, femme de Jean DE SERREY, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France en la Généralité de Bourgogne :

D'azur, à une épée d'argent, posée en bande la pointe en bas, accompagnée en chef d'une fleur de lis de même, et en pointe d'un gland d'or, tigé et feuillé de deux pièces de même.

387. — A expliquer plus amplement.

388. — BERNOT, Jean, prestre mépartiste en l'église paroissiale de Saint-Michel de Dijon :

D'azur, à trois roses d'or, posées une et deux, et accompagnées en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

389. — A expliquer plus amplement.

390. — RICHARD, Pierre, écuyer, seigneur de Grandmont :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

391. — BOITEUX, Estienne-Claude, conseiller et procureur du Roy au baillage d'Auxonne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de même, deux en chef et un en pointe.

392. — MILLETON, Pierre, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux pigeons d'argent, et en pointe d'une rose de même.

393. — PITOIS, Catherine, femme de Philippe BÉRARDIER, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage de Beaune :

D'azur, à trois louis d'or, posés deux et un.

394, 395. — A expliquer plus amplement.

396. — LE CLERC, Marie, femme de Claude-Silvestre DE LA FOREST, conseiller du Roy, maître des eaux et forests de Semur-en-Auxois, a présenté l'armoirie :

D'or, à un chesne arraché de sinople.

397. — BERTHON, Françoise, femme de Joseph DURAND, conseiller du Roy et son avocat général au Parlement de Dijon :

D'argent, à un arbre de sinople, accosté de deux lions rampans et affrontez de sable, lampassez et armez de gueules.

398, 399, 400. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 5e.

1. — MICHEL, Claude, docteur en médecine à Pontailler :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois bandes de gueules, et accompagnée en chef de trois étoiles d'or mal ordonnées, et en pointe de trois croissans d'argent.

2, 3, 4, 5. — A expliquer plus amplement.

6. — COULOMBEL, Jacques, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

D'azur, à trois colombes d'argent, deux en chef et une en pointe.

7, 8, 9, 10, 11, 12. — A expliquer plus amplement.

13. — DE LA MARRE, Anne, veüve de Claude DE SOUVERT, conseiller du Roy, président à mortier au Parlement de Dijon, a présenté l'armoirie :

D'argent, à un aigle s'essorant de sable, et un chef d'or.

14. — MANIN, Zacarie-Michel, docteur de Sorbonne et trésorier de Saint-Estienne de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes de même, et en pointe d'une quintefeuille d'argent.

15, 16, 17, 18, 19. — A expliquer plus amplement.

20. — GALOCHE, Philippe, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon :

D'azur, à trois fasces d'or.

21. — PETIT, Pierre, écuyer :

D'azur, à un lion d'or.

22. — A expliquer plus amplement.

23. — COLLINET, Jean-Germain, directeur des carosses de Bourgogne :

D'azur, à deux montagnes de sable, jointes par le pied, et surmontées d'un coq de gueules, et un chef d'azur, chargé d'une *étoile?* d'argent à dextre, et d'un croissant de même à sénestre.

24, 25, 26, 27, 28, 29, 30. — A expliquer plus amplement.

31. — GUITON, Claude, docteur en médecine à Nantes :

D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois casques grillés de travers de même, deux en chef et un en pointe.

32, 33, 34. — A expliquer plus amplement.

35. — REY, Louise, veuve de Théodore MONGINOT, écuyer, a présenté l'armoirie :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux cailloux d'argent, et en pointe d'un lion d'or, et un chef d'azur, chargé d'une cloche d'or, accosté de deux trèfles d'argent.

36. — A expliquer plus amplement.

37. — Feu MARTINOT, Pierre, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon, suivant la déclaration de Jeanne JACQUINOT, sa veuve :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois martinets de même, deux en chef et un en pointe.

38, 39. — A expliquer plus amplement.

40. — Feu BOUILLET, Crétien, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes à Dijon, suivant la déclaration de Guillemette GUELOT, sa veuve :

Ecartelé au premier et quatrième d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois besans d'argent, deux en chef et un en pointe, les deux du chef surmontés chacun d'une étoille d'or, et celuy de la pointe d'un croissant d'argent; au deuxième et troisième de gueules, à une fasce d'argent, chargée d'une fleur de lis de sable, et accompagnée de trois têtes de léopards d'or, deux en chef et une en pointe.

41, 42. — A expliquer plus amplement.

43. — GOTON, Marie, veuve de Jean-Baptiste LANTIN, seigneur de Planche, conseiller au Parlement de Dijon :

De sinople, à trois chevrons d'or.

44, 45. — A expliquer plus amplement.

46. — DARTHAULT, Charles, avocat en Parlement :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, en pointe d'un cœur de même, et de trois quintefeuilles d'or, posées une en chef et deux en pointe.

47. — PAPILLON, Guiette, veuve de Théodore TABOURET, escuier :

D'azur, à un chevron d'or, chargé de deux lions affrontez de sable et accompagné en chef de deux hures de sanglier d'or, et en pointe d'un papillon miraillé d'argent.

48. — VORREVILLE, Charles, notaire royal à Mâlain :

D'azur, à trois œillets au naturel, mouvans d'un pot d'argent.

49, 50. — A expliquer plùs amplement.

51. — BRUNEL, Françoise, veuve de Philbert DE LA MARE, écuyer, châtelain royal de Pommard et Volnay :

Ecartelé au premier et quatrième d'or, à une levrette de gueules, accolée d'argent, et une bordure crénelée de sable; au deuxième et troisième d'argent, à une tête de more de sable, tortillée d'argent.

52. — SIROT, Jacques-Bernard, conseiller du Roy, contrôleur des mareschaussées de Bourgogne :

D'azur, à un pélican dans son aire, avec sa piété, et accompagné de trois petits, le tout d'argent.

53, 54. — A expliquer plus amplement.

55. — D'AUBENTON, Marie-Charlotte, veuve de Nicolas-Lazarre MORIZOT, conseiller du Roy au Parlement de Bourgogne, commissaire aux requestes du Palais, a présenté l'armoirie :

D'argent, à trois meures de sable, deux en chef et l'autre en pointe, à une quintefeuille de gueules en cœur.

56, 57, 58. — A expliquer plus amplement.

59. — HENRIOT, Pétronille, femme d'Estienne FILSJEAN, écuyer :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un soleil de même, et accompagné en pointe d'un lion aussy d'or.

60, 61, 62, 63, 64, 65. — A expliquer plus amplement.

66. — ARTAULT, Jacques, greffier de la justice consulaire de Dijon :

D'azur, à un soleil d'or, posé de flanc dextre, et sénestré d'un croissant de même, le tout accompagné en chef d'un croissant s'essorant d'argent, et en pointe d'un arc encoché de sa flèche de même.

67, 68. — A expliquer plus amplement.

69. — TAINTURIER, Gabriel, notaire et juge de Thoisy-le-Désert et autres lieux :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

70. — DE LA RAMISSE, Simonne, femme de Jean PELLETIER, seigneur de Cléry, conseiller et vicomte majeur perpétuel de la ville d'Auxonne :

D'azur, à un ramier d'argent, tenant en son bec une branche d'olivier de sinople.

71. — PITON, Jean, prestre mépartiste en l'église Saint-Michel de Dijon :

D'argent, à une pie de sable, posée sur un tourteau de gueules.

72. — A expliquer plus amplement.

73. — JAQUINET, Margueritte, veuve de Philippe PÉLISSIER, écuyer, seigneur de Flavignot, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

74. — LE FRAZANT, Nicolas, écuyer :

[D'or], à un cerf passant de gueules.

75, 76, 77. — A expliquer plus amplement.

78. — VALLOT, Claude, controlleur au grenier à sel d'Auxonne :

D'azur, à une fasce d'argent, surmontée d'une fasce d'or, et un petit vallet de même en chef, accosté d'un C. et d'un V. aussi d'or.

79. — A expliquer plus amplement.

80. — CAMUSET, Edme-François, procureur au baillage d'Auxonne :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un arbre d'argent, sur lequel est posé un oiseau de même, et accosté de deux croissans aussy d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

81. — PONTENEL, François, bourgeois de la ville d'Auxonne :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois trefles de sable.

82. — A expliquer plus amplement.

83. — DE LA CROIX, Jean-François, conseiller au Parlement de Bourgogne, vétéran :

Ecartelé au premier et quatrième d'azur, et une croix de Malte d'or; au deuxième et troisième d'azur, à un lion d'or, couronné de même, sur le tout de sinople.

84. — RAVIOT, Bénigne, conseiller secrétaire du Roy en la chancellerie établie près le Parlement de Dijon :

De gueules, à un chien passant d'or, tenant en sa gueule un gros os d'argent.

85, 86, 87. — A expliquer plus amplement.

88. — BRET, Jean-Baptiste, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à une fasce bastillée et accompagnée en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

89, 90, 91. — A expliquer plus amplement.

92. — ROUSSEAU, N., conseiller au baillage et chancellerie de Beaune :

De gueules, à un bâton noüeux d'argent, posé en bande.

93. — A expliquer plus amplement.

94. — JULIEN, Edme, chanoine de l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

95. — MACHAU, Hugues, conseiller du Roy, commissaire aux reveües d'Issurtille et Gémeau :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de trois mouches, et en pointe d'un loup passant, le tout d'or.

96. — DU BOIS, Elisabeth, femme de Pierre GEVREAU, conseiller du Roy, procureur de Sa Majesté en la Chambre des comptes de Bourgogne :

De sinople, à une fasce d'or, chargée d'un arbre de sinople, et accompagnée en pointe d'une coquille d'argent.

97, 98. — A expliquer plus amplement.

99. — JAM (*), Marie, femme de Claude DE MAILLARD, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois merlettes de sable.

100. — Feu DAVID, Guy, conseiller du Roy, président, trésorier de France général des finances en la généralité de Bourgogne, suivant la déclaration d'Antoinette PIGET, sa veuve :

D'azur, à trois harpes d'or, posées deux et une.

101. — DU REY, Claude, médecin à Nollay :

D'azur, à un oiseau d'or, appelé *duc*, regardant une étoile d'argent en chef, tenant dans ses pattes un rady d'argent, et à dextre une forme de maison d'or.

102. — GOUJON, Bernarde, veuve de Nicolas GEVREAU, ancien conseiller du Roy, procureur général de la Chambre des comptes de Dijon, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un tournesol d'or, tourné vers un soleil de même, mouvant de l'angle dextre du chef.

103. — VITTIER, Bernard, écuyer.

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'azur, chargé de deux croix d'argent.

(*) James.

104. — Vittier fille, Margueritte :

De même.

105. — Durand, Louise, femme de Claude de la Loge, écuyer :

D'azur, à un aigle s'essorant d'argent, posé sur un rocher de même en pointe, et regardant un soleil rayonnant d'or en chef.

106. — Monin, Raimon, écuyer :

D'azur, à un singe d'or acculé, tenant dans sa main une pomme de même.

107. — Berrault, Anne, femme de François de Mucye, conseiller du Roy, trésorier de France, vétéran en la généralité de Dijon :

D'azur, à une croix pattée à double traverse, le pied posé sur trois annelets joints, deux et un, le tout d'or, parti d'azur, à trois bandes d'or.

108. — Forestier, Jeanne, femme de Pierre de la Loge, écuyer :

D'azur, à une licorne effarée d'argent, tenant de ses deux pieds un triangle vuidé d'or, les deux angles posés en barre, et chargé sur chaque angle d'une molette de sable.

109. — Regnier, Françoise, femme de Gabriel Bouscault, écuyer :

D'azur, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, accosté au pied de deux signes (*sic*) affrontez de sable.

110. — A expliquer plus amplement.

111. — Viard, Estienne, premier huissier au présidial de Dijon et greffier en chef du grenier à sel de Sauleduc et Chambre d'Issurtille :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois étoiles d'argent.

112. — De Clerambourg, Philippe, écuyer :

D'argent, à deux fasces bretessées de sable.

113. — Raimond, Marie, veuve de Simon Nicaise, conseiller du Roy, procureur en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à trois roses d'argent, posées deux et une.

114. — Rémond, Marie, femme d'Etienne Moreau, conseiller du Roy, avocat général en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à trois roses d'argent, posées deux et une.

115. — GUELAUD, Claire, femme d'Etienne SOIROT, écuyer :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant aussi d'or.

116. — A expliquer plus amplement.

117. — CANABELIN, Pierre :

D'azur, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

118. — LOPIN, Jean, écuyer :

D'azur, à une croix nillée d'or.

119. — LOPPIN, Marie-Anne, femme de Charles LEGOUX-MORIN, écuyer, maître de la garde-robe ordinaire de feue Madame la Dauphine :

D'azur, à une croix nillée d'or.

120. — A expliquer plus amplement.

121. — BORTON, Claude, notaire royal à Pontallier :

D'azur, à une foy d'argent posée en fasce, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

122. — VAILLANT, Françoise, femme de Jean CHEVIGNARD, écuyer, conseiller du Roy, trésorier général de France au département de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tourterelles de même, deux en chef et une en pointe.

123. — ROUSSELOT, Jean-Baptiste, conseiller du Roy, notaire royal à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois larmes d'argent, deux en chef et une en pointe.

124. — LYON, Louis, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion couronné d'or.

125. — CHAPOTOT, Louise, femme de Georges JOLY, greffier en chef civil au Parlement de Dijon :

Fascé d'or et de gueules de six pièces, et un chef d'argent, chargé d'un treffle de sinople.

126. — LHOMME, Philippe, sieur de Reymond, conseiller du Roy, receveur des amendes de la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois alérions d'argent, deux en chef et un en pointe.

127. — A expliquer plus amplement.

128, 129. — De la Loge, Henry, écuyer, seigneur de la Barre, et Marie Buisson, sa femme :

D'azur, à un lion passant d'or, party d'azur, à trois fasces d'or ; accolé de gueules, à un aigle à deux têtes d'or, le vol abaissé.

130. — A expliquer plus amplement.

131. — Forestier, Françoise, femme de Jaques Savot, écuyer, seigneur d'Ogny :

D'azur, à trois arbres d'or, posés deux et un.

132. — Le Jeune, Edme, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un petit enfant nud et debout d'argent, en chef d'azur, chargé d'une étoile d'or (?).

133, 134. — A expliquer plus amplement.

135, 136. — Feu Fevret, Bénigne, écuyer, seigneur de Verrey, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, suivant la déclaration de Jeanne-Baptiste de Bretagne, sa veuve :

Ecartelé [au premier et] quatrième d'azur, à trois bandes d'or ; au deuxième et troisième d'argent, à une hure de sanglier de sable, lampassée de gueules ; accolé d'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée en chef de trois grillets d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

137, 138. — A expliquer plus amplement.

139. — Du Prey, Jeanne-Bernarde, femme de François Guibaudet, conseiller du Roy, trésorier de France à Dijon :

D'azur, à une plante d'ulmaire de sinople, sur une terrasse de même.

140. — Prévost, Jeanne, femme de Louis Loppin, seigneur de Masse, conseiller au baillage de Beaune :

D'azur, à un cor de chasse d'or, lié de même et accompagné de trois roses aussi d'or, deux en chef et une en pointe.

141. — A expliquer plus amplement.

142. — Bérard, Suzanne, femme de Jean Champtot, écuyer :

D'azur, à un ange aislé d'or, tenant avec sa main une trompette de même dans sa bouche.

143. — Arvisnet, Charlotte, femme de François Bernard, conseiller secrétaire du Roy au Parlement de Dijon :

D'azur, à un lion d'or.

144. — MICHEL, Gilbert, chauffecire et scelleur héréditaire en la chancellerie établie près le Parlement de Dijon et présidial de Bourg-en-Bresse :

D'azur, à trois coquilles d'or, deux en chef et une en pointe.

145. — VENOT, Jacques, écuyer, seigneur de Verissey et Noisy :

D'azur, à un sautoir d'or.

146. — DE SARCEY, Marie-Françoise, femme de Claude-Joseph DE FUSSEY, écuyer, seigneur de Chissey, La Canche, Serigny et Dezize :

D'argent, à une croix de gueules, chargée de cinq roses d'argent.

147. — DE GERBAYS, Guillaume-Antoine, écuyer, seigneur de Mussel et La Grange-Jean-Bar, capitaine de cavallerie au régiment de Melun :

D'azur, à un chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.

148, 149, 150. — A expliquer plus amplement.

151. — COTTIN, Margueritte, femme de Marin CURTY, conseiller du Roy, président en l'élection de Belley :

D'azur, à deux [colonnes d'or] rangées en pal.

152, 153, 154, 155. — A expliquer plus amplement.

156. — Feu ARCELOT, Bénigne, conseiller secrétaire du Roy en la chancellerie près le Parlement de Dijon, suivant la déclaration de Claudine TABOURET, sa veuve :

D'azur, à un aigle s'essorant d'or, sur une terrasse d'argent en pointe, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

157 jusques et compris 164. — A expliquer plus amplement.

165. — PETIOT, François, huissier au Parlement de Bourgogne :

De sinople, à une bande d'argent, chargée de trois croisettes ancrées de gueules et accostées de deux fers de lances d'argent mis en pal, un en chef et un en pointe.

166 jusques et y compris 181. — A expliquer plus amplement.

182. — ARCHAULT, N., prestre à Saint-Martin de Seurre :

D'azur, à une fasce d'hermines, accompagnée en chef d'une croix trefflée d'or, brochante sur la fasce, et en pointe de deux ancres d'argent, passez en sautoir.

183, 184. — A expliquer plus amplement.

185. — VORUELLE, N., prestre à Saint-Martin de Seurre :

D'azur, à trois voruelles, et un cœur de même, enflammé de gueules, mis en cœur et surmonté d'un nom de JESUS MARIA d'or.

186 jusques et y compris 199. — A expliquer plus amplement.

200. — Feu MALPOIX, Claude, écuyer, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Dijon, suivant la déclaration de Thérèse CORTELOT, sa veuve :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une tige de pois aussy d'or.

201. — GUYOT, Catherine, veuve de Nicolas QUIROT, conseiller du Roy, grefier en chef au bureau des finances de la généralité de Bourgogne, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un pélican de même sur une terrasse de sinople, et un chef d'argent.

202, 203. — A expliquer plus amplement.

204. — CARRELET l'aîné, Nicolas :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, à un chef d'azur, chargé de trois lozanges d'or.

205. — A expliquer plus amplement.

206. — HUCHEROT, Claude, conseiller notaire du Roy, greffier des arbitrages et conventions de la ville de Dijon :

D'azur, à un roc d'or, surmonté d'un oiseau appelé *hupe*, armé et lampassé de gueules et chapé de même.

207. — CHIQUET, Philiberte, veuve de Claude CARBONNEL, écuyer, seigneur du fief de La Motte et Le Fragne-en-Charolois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coqs d'argent, deux en chef et un en pointe.

208. — DE FEUILLANS, Jeanne, femme de Pierre DE CARBONNEL, écuyer, seigneur de La Motte-de-Montpaté-en-Charolois :

D'argent, à un lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

209, 210, 211, 212, 213, 214. — A expliquer plus amplement.

215. — FLORIET, Estienne, avocat à la Cour :

D'azur, à trois roses d'or, les tiges de même, mouvantes d'une seule, soutenue d'un croissant d'argent en pointe, de deux étoiles de même en chef.

216. — A expliquer plus amplement.

217. — SORDAILLET, Estienne, ancien conseiller secrétaire du Roy au Parlement de Dijon :

D'argent, semé de flèches de sable, posées en pal, la pointe en haut, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

218, 219. — A expliquer plus amplement.

220. — DE LETTRE, Margueritte, femme d'Estienne DE VOYE, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage et siége présidial de Dijon :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

221. — CAZOTTE, Margueritte, femme de Henry LARCHER, conseiller du Roy, lieutenant de la chancellerie de Dijon :

D'azur, à trois racines de carotte d'argent, feuillées de sinople, posées deux et une.

222. — A expliquer plus amplement.

223. — VAUTIER, Anne-Judith, femme de Claude VIOLET, écuyer, conseiller du Roy, gouverneur de la chancellerie du duché de Bourgogne et premier président du présidial de Dijon :

D'azur, à deux étoiles d'or en chef, et une croisette de même en pointe.

224, 225. — A expliquer plus amplement.

226. — HUMBERT, Anne, femme de François DU MONTET, écuyer, seigneur d'Athée :

D'azur, à deux lions affrontés d'or, lesquels n'ont qu'une tête.

227, 228. — A expliquer plus amplement.

229. — PÉLISSIER, Jean, écuyer, seigneur de Flavignerot :

D'azur, à une grue passante d'argent, et un chef d'or, chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

230 jusques et compris 236. — A expliquer plus amplement.

237. — FOURNIER, Claude, huissier au bureau des finances de Bourgogne :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, et accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

238. — BRETON, Pierre, huissier en la chancelerie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à un poisson nommé *tor*, d'or, nageant en fasce dans une mer d'argent en pointe.

239. — JACQUINOT, Jean-Baptiste, enseigne de la bourgeoisie de la paroisse Saint-Nicolas de Dijon :

D'azur, à un lion d'or, tenant avec sa patte dextre un bourdon de même en pal.

240. — LIARD, Jean-Hugues, premier huissier en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une tige de lis fleurie de trois pièces d'argent, tigée et feuillée de sinople, la tige posée sur la corde d'un arc bandé d'or en pointe.

241. — MAUGUIN, Jacques, ingénieur du Roy et major du château de Dijon :

D'azur, à trois fasces ondées d'argent, et un en chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

242. — MAILLY, Jeanne-Abigaiel, femme de Philibert BAUDOT, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne :

De gueules, à un chevron burelé, ondé d'argent et d'azur, et accompagné de trois tiges de lis d'or, deux en chef et une en pointe.

243. — A expliquer plus amplement.

244. — GOUJET DU VAL, Pierre, conseiller du Roy, substitut de son procureur général en Bourgogne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un geay d'argent, posé sur un rocher d'or.

245. — A expliquer plus amplement.

246. — JOLY, Marie-Suzanne, femme de Joseph-Bernard SOIROT, conseiller du Roy, controlleur général des finances en Bourgogne :

[D'azur, à un soleil d'or.]

247. — PIERRE, Jean, notaire royal à Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois rochers d'argent, deux en chef et un en pointe.

248. — BASQUAUX, Hélène, femme de François QUARRÉ D'ALIGNY, conseiller du Roy en ses conseils, ancien avocat du Roy au Parlement de Bourgogne :

De sable, à une bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.

249. — A expliquer plus amplement.

250. — BODEY, Charlotte, femme de Claude DE VARENNE,

écuyer, conseiller secrétaire du Roy en la chancelerie de Bourgogne :

D'azur, à une rencontre de bœuf, couronnée de fleurs au naturel.

251. — FORTUNE, Margueritte, veuve d'Antoine-Edouard DE LAMOTTE, major de cavallerie au régiment de Cibourg :

D'azur, à une fortune d'argent.

252. — RESSAIRE, Jean, capitaine de bourgeoisie de la paroisse de Saint-Médard de la ville de Dijon :

D'argent, à un aigle le vol abaissé de sable, chargé d'un écusson d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux serres d'aigles de même, et en pointe d'un poisson appelé *raye* renversé de même.

253. — TAISSARD, André, conseiller du Roy et son procureur au bureau des finances de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une mouche aussy d'or.

254 jusques et compris 263. — A expliquer plus amplement.

264. — SIMONNET, Madeleine, femme de Claude DE VITTE, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à six moniaux (*) d'argent, posés trois, deux et un.

265. — THOREAU, Jacques, veuve de Louis CHANTIER l'aisné, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à un cœur d'or, percé de deux flèches de même, passées en sautoir, et enflammé de gueules.

266, 267, 268. — A expliquer plus amplement.

269. — TAPIN, Joseph, écuyer, seigneur de Cerville :

D'azur, à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un pin, le tout d'or.

270, 271. — A expliquer plus amplement.

272. — MINARD, Joseph, docteur en médecine à Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses tigées d'or, deux en chef et une en pointe.

273 jusques et compris 280. — A expliquer plus amplement.

* Ou moineaux.

281. — BRIFFAULT, Margueritte, veuve de Jean-Baptiste COUTURIER, procureur en la Chambre des comptes de Dijon, a présenté l'armoirie :

D'argent, à un chevron d'azur, et un lapin acroupi de même en pointe.

282. — A expliquer plus amplement.

283. — PAPILLON, Guillaume, avocat en Parlement :

De gueules, à un chevron d'or, chargé de trois étoiles de gueules et accompagne en chef de deux hures de sanglier affrontées d'argent, et en pointe d'un papillon d'or, le vol étendu.

284. — VAUTIER, Jacques, échevin de la ville de Dijon :

D'azur, à deux étoiles d'or en chef, et une croisette de même en pointe.

285. — DE LA RAMISSE, Jeanne, femme de Jean-Baptiste JANNON, écuyer, receveur des Etats au baillage de Dijon :

D'azur, à un ramier volant d'argent, bequé et onglé de gueules, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople.

286 jusques et compris 293. — A expliquer plus amplement.

294. — DE FRESNOY, Jean, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Hiérusalem, grand-prieur de Champagne :

D'azur, à un sautoir de sable.

295, 296, 297. — A expliquer plus amplement.

298. — SAUCE, Marie, veuve de Gérard RICHARD, éleu du Roy des Etats de Bourgogne :

D'azur, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

299. — CONSTANTIN, Marie-Claudine, femme de Gaspard-François DE LA GLACE, écuyer, sieur de Chany :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

300, 301. — A expliquer plus amplement.

302. — DE MANGE, Louise-Rémonde, femme de Jean DAVID, écuier, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de Bourgogne :

De gueules, à un lion d'or.

303, 304, 305. — A expliquer plus amplement.

306. — MOLLÉE, Estienne, huissier au Parlement de Dijon :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois pommes de pin de sinople, deux en chef et une en pointe.

307. — Feu CHANGENET, Estienne, conseiller du Roy, substitut du procureur général de Sa Majesté en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, suivant la déclaration de Marie-Anne MARTÈNE, sa veuve :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

308, 309, 310, 311. — A expliquer plus amplement.

312. — PELLETIER, Margueritte, femme de Jacques MALTESTE, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une aucre d'or.

313. — BONNARCQ, Marie-Françoise, femme de François DURAND DE FONTENAY, écuier, lieutenant pour le Roy au gouvernement du château de Dijon et commandant ladite place :

D'azur, à un arc d'or.

314, 315, 316, 317, 318. — A expliquer plus amplement.

319. — ARMEDY, Pierre-Bernard, lieutenant de la paroisse de Saint-Etienne de Dijon :

D'azur, à une croix alaisée d'or, et un poisson d'argent en pointe appelé *goujon*.

320, 321, 322, 323, 324, 325. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTÉS.

41. — La province de Bourgogne :

Écartelé, au premier et quatrième bandé d'or et d'azur de six pièces, au deuxième et troisième, d'azur, semé de fleurs de lis d'or, et une bordure componnée d'argent et de gueules.

42. — La ville de Seurre :

D'azur, semé de roses d'argent et un lion de même, avec un nom de JÉSUS MARIE en lettres d'or, autour de l'écu.

43. — A expliquer plus amplement.

44. — Le chapitre de l'église collégialle de Saint-Andoche de la ville de Saulieu :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, et une crosse et une épée d'argent, passez en sautoir, brochantes sur le tout.

45. — A expliquer plus amplement.

46. — Le couvent des religieux de l'abbaye de Saint-Seyne. ordre de Saint-Benoist :

D'azur, à un dextrochère de carnation, habillé d'une manche large d'argent, et tenant une crosse d'or posée en pal, avec ces mots autour de l'écu, en caractères de sable : *Conventus Sancti Sequani*.

47. — A expliquer plus amplement.

48. — La communauté des chirurgiens de la ville de Dijon :

D'argent, à une image de saint Cosme, en habit long de gueules, couvert d'un bonnet quarré de sable.

49. — La communauté des marchands de drap et soye de la ville de Dijon :

Coupé d'azur, semé de fleurs de lis d'or, et une bordure componée d'argent et de gueules, parti d'azur, à trois bandes d'or, et une bordure de gueules ; au deuxième d'azur, à une foy d'argent.

50. — La communauté des maistres merciers-quincailliers de la ville de Dijon :

D'argent, à un saint Maur de sable.

51. — La communauté des maistres épiciers de la ville de Dijon :

D'azur, à un saint François d'or.

52. — La communauté des maîtres boullangers de la ville de Dijon :

D'azur, à un saint Honoré en habit d'évêque, crossé et mitré, le tout d'or.

53. — A expliquer plus amplement.

54. — La communauté des maistres mégiciers et parcheminiers de la ville de Dijon :

D'azur, à une sainte Trinité d'or.

55. — La communauté des maîtres bonnetiers de la ville de Dijon :

D'azur, à une sainte Barbe d'or, vêtue d'une jupe de gueules.

56. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Dijon :

D'azur, à une tête tranchée d'argent, dont le sang tombe dans un bassin d'or, représentant la décolation de saint Jean-Baptiste.

57. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Dijon :

D'azur, à un saint Crépin d'argent, tenant dans sa main droite une palme d'or, le saint couvert d'une chasuble de gueules.

58. — La communauté des maitres savetiers de la ville de Dijon :

D'azur, à un saint Crespinien d'argent. habillé d'une chazuble de gueules, et tenant dans sa main droite une palme d'or.

59. — La communauté des maitres boullangers de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Honoré en habit d'évesque, crossé et mitré, le tout d'or.

60. — A expliquer plus amplement.

61. — La communauté des maitres boureliers de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Eloy habillé d'argent, crossé et mitré d'or.

62. — A expliquer plus amplement.

63. — La communauté des maitres boullangers de la ville de Nuits :

D'azur, à un saint Honoré en habit d'évesque crossé et mitré, le tout d'or.

64. — La communauté des maitres boureliers de la ville de Nuits :

D'azur, à un saint Eloy habillé d'argent, crossé et mitré d'or.

65. — La communauté des maitres pochers et forestiers de la ville de Dijon :

De même.

66. — La communauté des maitres mareschaux de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Eloy d'argent, couvert d'une chasuble d'or, sa crosse et sa mitre de même.

67. — A expliquer plus amplement.

68. — La communauté des maitres taillandiers de la ville de Beaune :

Comme cy-devant article 64.

69. — La communauté des massons et tailleurs de pierre de la ville de Beaune :

D'or, à quatre couronnes, cantonnées de gueules.

70. — La communauté des maitres couvreurs de la ville de Beaune :

D'azur. à une Assomption de Nostre-Dame d'or.

71. — Le corps des officiers des traittes foraines de la ville de Beaune :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, deux et une, avec ces mots autour de l'écu, en caractères de sable : TRAITES FORAINES.

72. — La communauté des marchands de fer de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Eloy habillé d'argent, crossé et mitré d'or.

73. — La communauté des maîtres tailleurs de la ville de Beaune :

D'azur, à une sainte Trinité d'or.

74, 75, 76, 77. — A expliquer plus amplement.

78. — La communauté des maîtres tisserans de la ville de Nuits :

D'azur, à un saint Simon de gueules, tenant dans sa main droite une palme de sinople.

79. — La communauté des maîtres mareschaux de la ville de Nuits :

De gueules, à un saint Eloy d'argent, couvert d'une chasuble [d]'or, crossé et mitré de même.

80. — La communauté des maîtres scelliers de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Eloy de gueules, crossé et mitré de même.

81. — La communauté des maîtres menuisiers de la ville de Beaune :

D'azur, à une sainte Anne d'or, montrant à lire à la sainte Vierge lorsqu'elle étoit jeune, de même.

82. — La communauté des maîtres charrons de la ville de Beaune :

D'argent, à une sainte Catherine de gueules, ayant la main droite posée sur une roue de sable.

83. — La communauté des maîtres cordiers de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Paul d'or, tenant dans sa main droite une épée d'argent, garnie d'or, posée en pal.

84, 85. — A expliquer plus amplement.

86. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Beaune :

D'azur, à une tête tranchée d'argent, dont le sang tombe dans un bassin d'or, représentant la décolation de saint Jean-Baptiste.

87, 88, 89. — A expliquer plus amplement.

90. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Crespinian de gueules, tenant dans sa main droite une palme de sinople.

91. — La communauté des maîtres tonneliers de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Mathieu d'or, tenant dans sa main droite une doloire de même.

92. — La communauté des maîtres menuisiers de la ville de Dijon :

D'azur, à une sainte Anne d'or, montrant à lire à une sainte Vierge de même.

93. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Dijon :

De même.

94. — La communauté des maîtres marchans merciers et quincaillers de la ville de Beaune :

[D'argent, à un saint Maur de sable.]

95. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e DES COMMUNAUTEZ.

1. — La communauté des marchands de drap et d'étoffe de soye de la ville de Beaune :

[D'azur], a un saint Maur de sable.

2. — A expliquer plus amplement.

3. — La communauté des maîtres tourneurs de la ville de Beaune :

D'azur, à une sainte Anne d'or, montrant à lire à une Nostre-Dame de même.

4. — A expliquer plus amplement.

5. — La communauté des maistres cordonniers de la ville de Beaune :

D'azur, à un saint Crespin d'or, crossé et mitré de même.

6. — A expliquer plus amplement.

7. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Dijon :

D'argent, à un saint Antoine de sable, ayant son cochon à ses pieds de même.

8. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Dijon :

D'azur, à un saint Eloy d'or, crossé et mitré de même.

9. — La communauté des maîtres seruriers de la ville de Dijon :

De même.

10. — La communauté des marchands de la ville de Nuits :

D'argent, à un saint Maur de sable.

11. — La communauté des maîtres charons de la ville de Dijon :

D'azur, à une sainte Catherine de gueules, ayant sa main droite posée sur une roue de sable.

12. — La communauté des maîtres vanniers et sapiniers de la ville de Dijon :

D'argent, à un saint Antoine de sable.

13. — A expliquer plus amplement.

14. — La communauté des maîtres traiteurs, rôtisseurs et cuisiniers de la ville de Dijon :

D'or, à un saint Laurent de gueules, tenant sa grille de sable.

15. — La communauté des maîtres vitriers de la ville de Dijon :

D'azur, à trois lozanges d'argent, deux en chef et une en pointe, et une fleur de lis d'or en cœur.

16. — A expliquer plus amplement.

17. — La communauté des maîtres pelletiers de la ville de Dijon :

D'azur, à une sainte Trinité d'or.

18 jusques et compris 26. — A expliquer plus amplement.

27. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Beaune :

D'argent, à une image de saint Cosme en habit long de gueules, couvert d'un bonnet carré de sable.

28 jusques et compris 35. — A expliquer plus amplement.

36. — La communauté des maîtres drapiers, drapans et cardeurs de la ville de Dijon :

D'or, à une sainte Trinité de gueules.

37, 38, 39, 40, 41. — A expliquer plus amplement.

42. — Le prieuré de Combertault :

D'azur, à deux crosses d'or, passées en sautoir.

43. — La communauté des maîtres orfèvres de la ville de Beaune :

Écartelé d'argent et d'azur, à une croix d'or brochant sur le tout, cantonnée au premier et quatrième d'une Vierge de carnation, habillée de gueules, tenant l'Enfant Jésus au naturel, lequel tient de sa main dextre un pampre de vigne de sinople, fruitté de sable ; au deuxième et troisième, d'un ciboire d'or.

44. — A expliquer plus amplement.

45. — Le prieuré de Saint-Romain :

D'azur, à une crosse d'or, posée en pal.

46, 47. — A expliquer plus amplement.

48. — La commanderie de Beaune :

D'azur, à une brebis d'argent, paissante sur une terrasse de sinople, et un chef d'or, chargé d'une croix de gueules.

49, 50, 51, 52, 53. — A expliquer plus amplement.

54. — L'abbaye de Sainte-Margueritte près Beaune :

D'azur, à une sainte Margueritte et un saint Augustin, le saint Augustin à dextre et la sainte Margueritte à senestre, ayant sous ses pieds un dragon d'argent, armé de gueules.

55, 56. — A expliquer plus amplement.

57. — La communauté des maîtres jardiniers de la ville de Dijon :

D'azur, a un saint Fiacre d'argent, couvert d'un manteau de jacobin de sable, tenant en sa main droite une broche d'or.

58. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Nuits :

D'azur, à un saint Crépin d'argent, couvert d'une chasuble de gueules, tenant dans sa main droite une palme d'or.

59. — La communauté des maîtres chirurgiens et apothicaires de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

D'argent, à un saint Cosme en habit long de gueules couvert d'un bonnet carré de sable.

60. — Le couvent des religieuses Ursulines de Marsigny-les-Nonains :

D'azur, à un nom de JÉSUS d'or.

61. — A expliquer plus amplement.

62. — Le corps des magistrats de la ville de Pontailler :

D'azur, à un lion d'or.

63. — Le corps des officiers de la chastelenie de Brazey, baillage de Saint-Jean-de-Laône :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or.

64. — Le corps des officiers du grenier à sel de Saint-Jean-de-Laône :

De même.

65. — Le prieuré de Notre-Dame de Pontalier-sur-Saune :

D'azur, à un lion d'or; parti d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de même, deux en chef et une en pointe.

66 jusques et compris 75. — A expliquer plus amplement.

76. — Le corps des officiers du grenier à sel de Seurre :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, deux et une, et autour : *Grenier à sel de Seurre*, en caractères de sable.

77, 78, 79, 80. — A expliquer plus amplement.

81. — La communauté des maîtres charpentiers et massons de la ville de Seurre :

D'azur, à un saint Joseph d'or, tenant en sa main un lis d'argent.

82, 83. — A expliquer plus amplement.

84. — La communauté des chirurgiens, barbiers et apoticaires de la ville de Seurre :

D'argent, à une image de saint Cosme en habit long de gueules, couvert d'un bonnet quarré de sable.

85. — Le prieuré de Bar-le-Régulier :

D'or, à une croix d'azur, chargée d'un grenade d'or, ouverte de gueules.

86. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville de Dijon :

D'azur, à un saint Joseph d'or, tenant dans sa main droite une tige de lis d'argent, fleurie de trois pièces.

87. — Le corps des officiers au baillage royal et siége particulier d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, deux et une.

88. — Le prieuré de Palleau :

D'azur, à trois serres d'aigles d'or, posées deux et une ; parti de gueules, à une crosse d'argent en pal, surmontée d'une mitre de même.

89. — La communauté des boullangers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à un saint Honoré de gueules.

90, 91, 92, 93, 94, 95. — A expliquer plus amplement.

96. — La communauté des maîtres boulangers de la ville d'Auxonne :

D'azur, à un saint Honoré d'or, en habit d'évêque, crossé et mitré de même.

97, 98, 99, 100. — A expliquer plus amplement.

101. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville d'Auxonne :

D'azur, à un saint Joseph d'or, tenant de la main droite une tige de lis d'argent.

102 jusques et compris 113. — A expliquer plus amplement.

114. — Le corps des officiers de la Mairie royalle de la ville de Tallant :

D'azur, à trois bandes d'or.

115 jusques et compris 128. — A expliquer plus amplement.

129. — Le corps des officiers du grenier à sel de Sauleduc et d'Issurtille :

De gueules, à trois fleurs de lis d'or, deux et une, et autour de l'inscription : *Grenier à sel de Sauleduc et Issurtille,* en caractères de sable.

130, 131, 132, 133. — A expliquer plus amplement.

134. — Le corps des officiers du baillage et chancellerie de Nuits :

D'azur, à trois fleurs de lis.

135. — Le corps des officiers de la prévosté royale de Nuits :

De même.

136. — Le prieuré de Feste :

Écartelé au premier et quatrième d'argent, à trois cœurs de gueules, posés deux et un, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, acosté de deux croisettes de même : au

deuxième et troisième d'azur, à une rencontre de bellier d'or, accompagné de trois étoilles de même, posées deux et une.

137 jusques et compris 148. — A expliquer plus amplement.

149. — Le corps des officiers de la chastelenie royalle de **Rouvre** :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une, à un baston pery en bande de gueules, mis en cœur.

150. — A expliquer plus amplement.

151. — La communauté des Pères Jésuites de la ville de **Dijon** :

D'azur, à un JESUS MARIA d'or.

152. — Le couvent des Minimes de la ville de Dijon :

D'azur, à une Vierge enlevée par deux anges, le tout d'or.

153. — Le couvent des Minimes de Nostre-Dame de l'Estang :

D'azur, à une Nostre-Dame d'or, assise sur une terrasse de sinople, tenant un Enfant Jésus sur les genoux de carnation.

154. — Le corps des officiers de la chastelenie royalle de Sauleduc :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une.

155, 156, 157. — A expliquer plus amplement.

158. — Le corps des officiers de la prévosté royalle de Lesjuifs :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, deux et une.

159, 160. — A expliquer plus amplement.

Arrêt d'enregistrement du 27 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

ÉTAT D'AUCUNES DES ARMOIRIES

DONT LA RÉCEPTION A ÉTÉ SURCISE PAR L'ÉTAT AU BAS DUQUEL EST L'ORDONNANCE DE NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, EN DATE DU.....

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

230. — DOREY, Noël, prêtre, curé de Nantoux, baillage de Beaune :

D'azur, à trois pots d'or, posez deux et un.

232. — DE BOUT, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Chamboeuf, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy tiré que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faitte du droit, par l'ordonnance de M. l'Intendant du 16 novembre 1700.

234. — BEAUVALOT, Jean-Baptiste, prêtre, curé de Villy, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 16 novembre 1700.

335. — FOUSSIER, François, prêtre, curé de Corgengoux, baillage de Nuits :

De gueules, à une croix d'argent.

336. — GENOT, Claude, prêtre, curé de Corberon, baillage de Nuits :

D'azur, a un cœur d'or, percé en barre une flèche d'argent et surmonté d'une étoile de meme.

241. — LE BRET, Claude, prêtre, curé de Quemigny, baillage de Nuits :

Cet article n'est ici employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

245. — ROUSSEAU, Claude, prêtre, curé de Quincy, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 22 février 1701.

246. — JANNIARD, David, prêtre, curé de Garland, baillage de Nuits :

D'azur, à un pal d'argent, chargé d'une colombe de pourpre.

248. — MARLOT, Jacque, prêtre, curé de Corcelles-les-Arts, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 27 may 1700.

259. — BACHEY, N., prêtre, curé de Nolinot, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 16 novembre 1700.

264. — CHAUVENET, Emiliand, prêtre, curé de Vignolle, baillage de Beaune :

De gueules, à une tête d'homme chauve d'argent, posée de front et accompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant aussy d'argent, et bâton pastoral d'or brochant sur le tout.

274. — MUTIN, N., prêtre, curé de Puligny, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faite du droit, par ordonnauce de M. l'Iutendant du 30 septembre 1699.

276. — BUISSON, Jean, curé d'Orgeux :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnauce de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

278. — GODARD, Jean, prêtre, vicaire perpétuel de la cure de Couternon :

Idem, par ordonnnace du 17 décembre 1699.

279. — BAROLLET, Vincent, prêtre, curé de Chorey, baillage de Beaune :

D'argent, à trois barils d'azur, posez deux et un.

287. — DENIS, N., prêtre, curé de Ternant, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 21 may 1700.

289. — BERARDIER, Philibert, prêtre, curé de Mursange, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 16 novembre 1700.

290. — Berardier, Charles, prêtre, curé de la Madelaine de Beaune :

D'azur, à une arbaleste d'argent, senestrée d'une épée de même, posée en pal, la pointe en haut, et une croisette crénelée d'or, posée en pointe.

293. — Genreau, Pierre, prêtre, curé de Chassagne, baillage de Beaune :

D'azur, à une fleur de soucy d'or, accompagnée de trois étoilles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

294. — Parisot, Jean, prêtre, curé de Bouillant, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

296. — Lucot, Louis, prêtre, curé d'Arceau, Arcelot et Fouchange, baillage de Dijon :

D'azur, à un coq d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

300. — Couchon, François, prêtre, curé de Santenay, baillage de Beaune :

D'azur, à trois cochons d'argent, posez deux en chef affrontez, et un passant en pointe.

311. — Parizot, Pierre, prêtre, curé de Corpeau, baillage de Beaune :

D'azur, à un tronc d'arbre écoté d'or, posé en fasce, accompagné en chef d'un lis d'argent, acosté de deux étoiles de même, et en pointe d'un aigle d'or, le vol étendu.

335. — Bouchin, Etienne, prêtre, curé de Vollenay, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 19 novembre 1701.

343. — Boillaud, François, prêtre, curé de Montagny, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 16 décembre 1700.

345. — Blanchard, François, prêtre, curé de Savigny, baillage de Beaune :

D'azur, à un lis d'argent.

351. — De Clugny, Jaque, prêtre, curé de Merceuil, baillage de Beaune :

D'azur, à un chevron d'argent, entrelassé avec un croissant d'or, brochant sur une clef d'argent en pal, et deux étoiles de même, posées en chef.

352. — **Larcher**, Edme, prêtre, curé de Mavilly, baillage de Beaune :

D'azur, à trois fasces ondées et abaissées d'argent, et un arc-en-ciel au naturel, posé en chef.

369. — **Burée**, Bernard, prêtre, curé de Crecey, baillage de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoille de gueules, et accompagnée en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

370. — **Joigneau**, Jaque, prêtre, curé d'Arcenay, baillage de Beaune :

D'azur, à deux os d'argent, passez en sautoir, surmonté d'un JESUS MARIA d'or.

381. — **Ecaillet**, René, prêtre, curé de Saint-Pierre de Dijon :

D'azur, à deux clefs d'argent, passées en sautoir.

391. — **Papillon**, Pierre, prêtre, curé de Saint-Apollinaire, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite par ordonnance de M. l'Intendant du 17 may 1700.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

12. — **Chaillet**, N., prestre, curé de Changé et Echeveronne, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy emploié que pour memoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 decembre 1699.

24. — **Boullée**, N., prestre, curé de Ruffey, baillage de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, posées deux en chef et une en pointe.

29. — **[illegible]**, N., prestre, curé de Pommard, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy emploié que pour memoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 juin 1700.

38. — **[illegible]**, N., prêtre, curé de Lonchamp, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy emploié que pour memoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du [illegible] septembre 1699.

48. — Lugneot, Louis, prêtre, curé de Morey, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

49. — De la Grange, Edme, prêtre, curé de Vilbichot, baillage de Nuits :

D'azur, à une croix d'or, le pied fiché dans un cœur de même en pointe, et trois étoiles d'argent en chef.

54. — Rey, François, prestre, curé de Perrigny, baillage d'Auxonne :

D'argent, à un chesne de sinople, party d'or, à un aigle éployé de sable.

57. — De la Fosse, Armand, prêtre, curé de Cheuge, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 8 juin 1700.

58. — De la Grange, Christophe, prêtre, curé de Chevigny-Saint-Sauveur, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 28 avril 1700.

59. — Rousseau, Jaque, prêtre, curé de Chambolle, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 juin 1700.

61. — Forest, Claude, prêtre, curé de Bligny-sur-Ouche, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 13 may 1700.

62. — Marie, N., prêtre, vicaire de Vicq, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 13 may 1700.

65. — Beuchot, Denis, prêtre, curé de Beaumont-sur-Vingenne, baillage de Dijon :

D'or, à un bœuf au naturel dans un feu de gueules.

66. — Papillon, Alinat, prêtre, curé de Janly, baillage de Dijon :

De gueules, à un papillon miraillé d'argent.

86. — LAMBERT, Pierre, prêtre, curé de Civery-en-Montagne, baillage d'Arnay-le-Duc :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

113. — DUPREY, Bernard, prêtre, curé d'Esbarres, baillage de Saint-Jean-de-Laone :

D'azur, à une tige de trois lis d'argent, entourée d'une couronne d'épines d'or.

115. — DE CHAZAN, Bénigne-Martin, prêtre, vicaire perpétuel de l'église Notre-Dame de Laone, baillage de Saint-Jean-de-Laone :

D'azur, à un flanchin d'or, acompagné de trois glands d'argent, deux aux flancs et un en pointe, celuy-cy soutenu d'un croissant de même, et un chef d'or, chargé de deux sautoirs alaizés de gueules.

122. — GOUJON, Louis, prêtre, curé des Quatre-Mailly, baillage d'Auxonne :

Cet article n'est ici employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 14 juillet 1700.

129. — DE MONTILLY, Jean-François, prêtre, curé de Chaux, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 24 juillet 1700.

131. — SALLÉ, Pierre, prêtre, curé de Brochon, baillage de Dijon :

D'azur, à une colombe d'argent, tenant dans son bec un rameau d'olivier d'or, accostée de deux étoiles de même.

143. — DANNICOLAS, Jean, prêtre, curé de Saint-Sauveur, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite par ordonnance de M. l'Intendant du 17 août 1700.

157. — LOMBARD, Antoine, prêtre, curé de Trouchant, baillage de Saint-Jean-de-Laone :

Cet article n'est icy que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 30 septembre 1699.

158. — BOUVOT DE LISLE, Jaque, prêtre, prieur, curé de Fauvernay, baillage de Dijon :

D'azur, à trois rencontres de bœufs d'or, posez deux et un.

160. — PERNEL, David, prêtre, curé de Charney, baillage d'Auxonne :

D'argent, à une croix annillée de gueules, cantonnée de quatre palmes de sinople.

162. — CHAMPEAU, N., prêtre, curé de Vosne, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 10 décembre 1700.

186. — CARME DU CHALIOUX, Etienne, prêtre, curé de l'église paroissiale de Saint-Philibert de Dijon :

D'azur, à une tour d'argent, massonnée de sable, et surmontée de trois étoiles d'argent, rangées en chef.

193. — GASTEAU, Nicolas, prêtre, curé de la Perrière, baillage d'Auxonne :

D'azur, à un serpent d'argent, surmonté d'une colombe de même, tenant en son bec un rameau d'olivier d'or.

204. — BUISSON, Nicolas, prêtre, curé de Bezuotte, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 28 juillet 1700.

206. — PERDRIZET, Bénigne, prêtre, curé de Neuilley, baillage de Nuits :

De gueules, à une perdrix au naturel.

207. — POULIN, N., prêtre, curé de Vergy, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 may 1700.

212. — FABAREL, Jean, prêtre, curé de Nuly et Crimolois, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 12 may 1700.

217. — RIOM, Humbert, prêtre, curé de Villecomte et Diénay :

D'azur, à une rencontre de bœuf d'or, sommé d'une croix d'argent.

224. — BERNARDON, André, prêtre, curé de Longepierre, baillage d'Auxonne :

D'azur, à une fasce d'argent, surmontée d'un lion naissant d'or, et trois glands de même en pointe, posez deux et un.

234. — GAUTHIER, Etienne, prêtre, curé d'Etaulle et d'Aroy, baillage de Dijon :

D'azur, à une croix alaisée d'or, le pied fiché dans un cœur de même, et accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

236. — Ryauld, Bernardin, prêtre, curé d'Espagny, Marcenay-le-Bois et dépendances, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

238. — Racle, Jean-François, prêtre, curé de Laix-sur-le-Doux, baillage d'Auxonne :

De gueules, à une ancre d'or, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent.

241. — Genguyot, Georges, prêtre, curé de Chaignay, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 30 septembre 1699.

242. — Pauché, Jean, prêtre, curé d'Auteuille et d'Aix, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 8 juillet 1700.

255. — Bezuchet, Jacques, prêtre, curé de Pierre et Grandmont, baillage de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux oiseaux d'argent, et en pointe d'un arbre de même.

261. — Soland, Claude, prêtre, curé de Saint-Jean-de-Bœuf et doyen de Marigny-sur-Ouche, baillage de Nuits :

D'azur, à trois glands d'or, posez deux et un.

266. — Trouvé, Claude, prêtre, curé de Dampierre-sur-Vingene, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant des 18 et 25 aoust 1700.

272. — Alexandre, Pierre, curé de Collonge, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 10 may 1700.

281. — André, N., prieur et curé d'Ahuy et Asnière, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 4 juillet 1700.

288. — Teuvenois, Zacharie, prêtre, curé de Gilly, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 19 aoust 1700.

290. — BUISSON, Jaque, prêtre, curé d'Issurtille, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 12 mars 1700.

293. — GOUJON, Guillaume, prêtre, curé de Remilly, baillage d'Arnay-le-Duc :

De sable, à un goujon d'argent, posé en fasce, accompagné de trois croisettes de même, deux en chef et une en pointe.

297. — LAILLET, François, prêtre, curé de Villeneuve, baillage d'Auxonne :

D'argent, à trois aiglettes éployées de sable, posées deux et une.

304. — MATHEY, François, prêtre, curé et chanoine de l'église Notre-Dame de Sauleduc, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 27 juin 1701.

308. — COUTHIER, Claude, prêtre, curé de Saint-Mémin, baillage d'Auxois :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnauce de M. l'Intendant du 16 aoust 1700.

309. — CARON, François, prêtre, curé d'Agey et dépendances, baillage d'Arnay-le-Duc :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 30 juin 1700.

312. — QUILLARDET, Pierre, prêtre, curé de Noiron-lès-Cisteaux :

D'argent, à trois treffles de sinople, deux et un.

314. — MUGNIER, Léonard, prêtre, curé d'Auvillers, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 août 1700.

315. — BORTON, Jean, prêtre, prieur, curé de Marsanay et Couchey, baillage de Dijon :

D'azur, à une foy d'argent, mouvante de deux nuées de même, et surmontée d'une couronne d'olivier d'or.

316. — REBOUR, Claude, prêtre, curé de Longvic :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 26 aoust 1700.

319. — HENRY, N., prêtre, curé de Pouilly-en-Auxois :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 3 novembre 1701.

320. — PORCHERET, Nicolas, prêtre, curé des Grandes et Petites Véronnes, baillage de Dijon :

D'azur, à un porc d'argent, engoulant un pampre de vigne de sinople, fruitté d'or et accompagné en chef de deux étoiles d'argent.

330. — PIDANCIER, François, prêtre, curé de Belleneuve, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 septembre 1699.

331. — BASTIDE, N., prêtre, curé de Touttenant-en-Sency, baillage d'Auxonne :

D'azur, à un dextrochère d'argent, tenant une sphère d'or.

332. — LHUGUENOT, Louis, prêtre, curé de Prevois, baillage de Dijon :

D'argent, à une lozange d'azur, chargée de quatre croissans apointés d'argent.

339. — DRUOT, Nicolas, prêtre, curé de Charey, baillage de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois oranges de même, tigées et feuillées aussy d'or, posées deux en chef et une en pointe.

340. — LOPPIN, Jean, prêtre, curé de Villars-la-Faye, baillage de Nuits :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

342. — DE MARTINCOURT, Claude-François, prêtre, curé de Flacey, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 14 juillet 1700.

343. — DAVID, Jacques, prêtre, curé de Sermesse, baillage d'Auxonne :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois cors de chasse aussy d'or, virolez et enguichez de même, et suspendus de gueules, deux en chef et un en pointe.

349. — BERNARD, N., prêtre, curé de Tichey et Montagny, baillage d'Auxonne :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

356. — GENREAU, Jaque, prêtre, curé de la paroisse Notre-Dame de Dijon :

D'azur, à un tournesol d'or, et un soleil de même, mouvant de l'angle dextre du chef.

362. — LHUILLIER, Antoine, prêtre, curé de Serrigny, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 aoust 1700.

364. — GAUTHEROT, Andrien, prêtre, curé de Rouvre, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 aoust 1700.

366. — L'ECHARNIER, N., prêtre, curé d'Alosse, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 30 septembre 1699.

372. — DU CHARGE, Charles, prêtre, curé de Bellenot, baillage d'Arnay-le-Duc :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 septembre 1699.

387. — DE REQUELEINE, Jean-Baptiste, prestre, curé de Saint-Michel de Dijon :

D'azur, à deux brebis affrontées d'argent, paissantes sur une terrasse de sinople, et un chef d'or, chargé d'une croix de gueules, acosté de deux étoiles de même.

389. — ROY, Jean, prêtre, curé de Saint-Barain, près Chaussin :

D'azur, à trois étoiles d'argent, posées deux et une.

394. — FOURNERET, Claude, prêtre, curé de Fussey, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 6 may 1700.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 5e.

7. — PIERRE, Jean, prêtre, curé de Saint-Bonnot, baillage d'Auxonne :

D'azur, à un soleil d'or, soutenu d'un rocher d'argent en pointe.

9. — TRUCHETET, N., prêtre, curé d'Ivry, baillage de Beaune :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 13 may 1700.

17. — SADIER, Pierre, prêtre, curé de Pouilly-sur-Saône, baillage de Dijon :

D'azur, à un dextrochère d'argent, tenant une clef de même.

22. — BERARDIER, François, prêtre, curé de Saint-Loup-de-Maizierre, baillage de Chalon :

Ecartelé au premier et quatrième d'argent, à une bande d'azur, chargée d'un croissant d'argent, acosté de deux étoiles d'or ; au deuxième et troisième d'azur, à une épée d'argent en pal, la pointe en haut, et la poignée d'or, et au troisième aussi d'azur, à une arbaleste d'or.

32. — SIMON, N., prêtre, curé de Vandenesse, baillage d'Arnay-le-Duc :

Cet article n'est ici employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

34. — REY, Charles, prêtre, curé d'Echanay, baillage d'Arnay-le-Duc :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 10 décembre 1700.

38. — ROLET, Quentin, prêtre, curé de la Bretenière, baillage de Dijon :

D'argent, à trois boulets de sable, posés deux et un.

41. — PERSONNIER, Jean, prêtre, curé de Savigny-sous-Mâlain, baillage d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à une croix de sable.

45. — DEREPAUS, N., prêtre, curé de Montmanson, baillage de Dijon :

D'argent, à un aigle s'essorant de sable, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

56. — BOUVIÈRE, N., prêtre, curé de la Chapelle-Saint-Sauveur, baillage d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un cœur enflammé de gueules.

60. — SIMON, N., prêtre, curé de Bressey :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 30 septembre 1699.

61. — BRESSON, Jean-Antoine, prêtre, curé de Broignon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

62. — MAGNIEN, Jean, prêtre, curé de Sepoy :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 août 1700.

72. — RICHARD, Jean, curé de Noiron-sous-Baise, baillage de Dijon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant des 18 et 25 aoust 1700.

82. — TORDOT, Nicolas, prêtre, curé de La Bergement-lès-Auxonne :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un aigle éployé et couronné de même, et en pointe d'un lion passant d'argent.

90. — PERTUISOT, Emiliand, prêtre, curé de Tasnay et Tasinot :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

326. — BASTIEN, Nicolas, prêtre, curé de Viévigne :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 25 aoust 1700.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

ÉTAT DES NOMS ET QUALITEZ

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DONT LES ARMOIRIES ONT ESTÉ PORTÉES EZ BUREAUX ÉTABLIS PAR Me ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, LA RÉCEPTION DESQUELLES ARMOIRIES A ESTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS CY-APRÈS DATTEZ, PARCE QUE LE BLAZON EN EST SI MAL FIGURÉ OU EXPLIQUÉ QU'IL EST IMPOSSIBLE, DANS L'ÉTAT OÙ ELLES SONT, DE LES CONNOITRE SUFFISAMMENT POUR LES RECEVOIR ET ENREGISTRER A L'ARMORIAL GÉNÉRAL.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

De l'état du..... 1703.

Vu par nous, Charles d'Hozier, etc.

105. — Rousselot, Nicolas, bachelier en droit :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une fleur de margueritte de gueules, soutenue de deux fleurons épanouis de même, et accompagnée en chef d'un soleil d'or et en pointe d'un mouton d'argent.

115. — Villedieu, Jean, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Seurre, écuyer académiste :

D'azur, à trois besans d'argent, posez deux et un, et un chef de même, chargé d'une croix potencée de gueules.

128. — De Blanville, Simon-François, commissaire de la marine au département de Bourgogne :

D'azur, à trois pals d'or.

193. — Clément, N., procureur d'office à Faybillot :

D'azur, à un Cupidon forgeant deux cœurs en un seul sur une enclume d'argent, avec cette inscription autour de l'écu : *Des deux je n'en fais qu'un.*

316. — Fromaget, Dominique, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à une fasce d'azur, bordée et engreffée de gueules, et accompagnée de trois tourteaux de même, deux en chef et un en pointe.

321. — Thielley, Antoine, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à deux tuilles de gueules, posées en chef, et une alloüette de même, posée en cœur sur une tuille aussy de gueules, acostée de deux alloüettes de même.

341. — Des Varennes, Antoine, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à trois chesnes rangez de sinople, la cime de celuy du milieu plus élevée et son fust brochant sur un cerf de gueules, passant en pointe.

376. — Genreau, Jean, procureur en la Cour de Parlement à Dijon :

D'azur, à une Notre-Dame tenant son enfant Jésus, le tout d'argent, parti de gueules, à une fasce en devise d'or, accompagnée en chef d'une fleur de tournesol de même, tigée et feuillée de sinople, à la pointe d'un chevron d'argent, et de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 4°.

5. — Champagne, Simon, procureur au baillage de Beaune :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux pommes de pin de même, et en pointe d'un épi de bled aussy d'or, et un chef d'argent, chargé d'une croisette de gueules.

6. — Repas, Jean-Baptiste, conseiller du Roy, commissaire aux saisies réelles du Palais à Dijon :

D'or, à trois pattes d'ours de sable, posées deux et une.

120. — Pérard, Marie, femme de Louis Janon, conseiller au Parlement, commissaire aux requestes à Dijon :

De gueules, à une bande d'argent, chargée d'un ours de sable, et un chef d'or.

216. — La Loy, Jean, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste de Dijon :

D'azur, à une aloüette s'essorante d'or et regardant un soleil de même, mouvant de l'angle dextre au chef de l'écu.

228. — Degand, Charles, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem :

De gueules, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

334. — De Jurain, Margueritte, femme de Pierre de la Ramisse, conseiller du Roy, lieutenant au bailliage d'Auxonne :

D'azur, à une gerbe d'or, liée de gueules, une fasce de même, brochant sur le tout, et un chef d'argent, chargé de trois larmes de gueules.

283. — CASSARD, Pierre, prêtre familier en l'église paroissiale d'Auxonne :

D'argent, à un nom de JÉSUS de sable, enfermé dans une couronne d'épine de même.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 5e.

12. — PÉLISSIER, Pierrette, femme d'Antoine PETIT, écuyer :

D'azur, à une grue d'argent, et un chef d'or, chargé de trois mouchetures d'hermines.

155. — COLLET, Paul, notaire royal à Faybillot :

De gueules, à un soleil d'or, acosté de deux étoiles d'argent, et soutenu d'un croissant renversé de même, le tout entouré d'une couronne de deux branches de laurier d'or, passées en double sautoir.

233. — Feu CHABOT, Charles-Emmanuel, écuier, suivant la déclaration d'Anne DAUMONT, sa veuve :

Lozangé d'or et de gueules.

310. — DE MUCYE, Jaque, conseiller au Parlement de Bourgogne :

D'azur, à une croix trefflée d'or, le pied fiché dans un cœur de même.

316. — VÉTU fils, Claude :

De gueules, à une fasce d'or, chargée d'une étoile d'azur, accompagnée de trois roses d'argent, posées deux en chef et une en pointe ; parti de sinople, à trois béliers d'argent, posez deux en chef affrontez, et un en pointe passant.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

43. — La ville de Saint-Jean-de-Laône :

Coupé au premier d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à une bordure componnée d'argent et de gueules, parti de bandé d'or et d'azur de six pieces, à une bordure de gueules, et au second d'azur, à un fermail d'or.

45. — Le couvent des religieuses Ursulines de Saint-Jean-de-Laone :

D'azur, à une sainte Ursule d'or.

47. — La maison de Saint-Antoine de Morge :

De sable, à un saint Antoine d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e DES COMMUNAUTÉS.

25. — La communeauté des maistres paveurs de la ville de Dijon :

D'azur, à un saint Louis d'argent.

40. — La communeauté des maistres massons et tailleurs de pierre de la ville de Dijon :

D'argent, à quatre lions de gueules, couronnez d'azur, cantonnez et tenans chacun de leur patte dextre une palme de sinople.

41. — La communeauté des maistres couvreurs de la ville de Dijon :

De même.

47. — Le couvent des religieux Carmes de la ville de Dijon :

D'azur, à une Notre-Dame tenant son enfant Jésus, lequel tient pareillement de sa main dextre un livre de Notre-Dame adextré en pointe de plusieurs religieux Carmes à genoux, et senestré aussi en pointe d'un sep de vigne, le tout d'argent, aiant à ses pieds un écusson coupé au premier d'azur, à une fleur, parti de bandé d'or et d'azur de six pièces, à une bordure de gueules, et au second de sable, avec cette inscription autour de l'écu : *Sigil. Conventus fratrum Cur. Divionis.*

115. — Le couvent des religieux Feuillans de Saint-Bernard de Fontaine-les-Dijon :

De gueules, à une Vierge tenant son enfant Jésus, le tout d'argent.

142. — La communauté des fayanciers et bouquetiers de la ville de Dijon :

D'argent, à un vase d'azur, miraillé d'argent et remply de fleurs au naturel.

144. — La communauté des marchands de marée et poissons d'eau douce de la ville de Dijon :

D'or, à un saint Pierre de carnation, vêtu de gueules.

157. — Le corps des officiers de la maîtrise particulière des eaües et forêts de Dijon :

D'argent, à un chesne de sinople, mouvant d'une rivière d'azur en pointe, et acosté à dextre d'un cerf contourné de gueules, surmonté d'un épervier de sable, et à senestre d'un poisson de même, posé en pal et surmonté aussi d'un milan de gueules, ces deux oiseaux volans et affrontez.

ÉTAT DES NOMS ET QUALITEZ

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DONT LES ARMOIRIES ONT ÉTÉ PORTÉES EZ BUREAUX ÉTABLIS PAR Me ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696. LA RÉCEPTION DESQUELLES ARMOIRIES A ÉTÉ SURCISE PAR L'ÉTAT DU ..., PARCE QUE LE BLASON EN EST SI MAL FIGURÉ OU EXPLIQUÉ QU'IL EST IMPOSSIBLE, DANS L'ÉTAT OU ELLES SONT, DE LES CONNOISTRE SUFFISAMMENT POUR LES RECEVOIR ET ENREGISTRER A L'ARMORIAL GÉNÉRAL.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc... (Voir, pour la teneur de l'approbation, celle de la page 90.)

219. — Briandet, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Foissy :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois briands ou sereins de canarie d'or, posés chacun sur une palme couchée de même, deux en chef et un en pointe.

250. — Lescharnier, André, prêtre, curé de la paroisse de Muresault :

Ecartelé au premier et quatrième d'azur, à un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or; au deuxième de gueules, à un tronc écoté d'or, posé en bande, et au troisième d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'une coquille de gueules.

270. — L'Evesque, Jean, prestre, curé de la paroisse de Sampigny et Dezize :

D'azur, à une mitre d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 4e.

11. — Le Belin, Estienne, habitué dans l'église de Saint-Pierre de Beaune :

D'argent, à deux béliers de sable, rampans et affrontez, accompagnez en pointe d'une coquille de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

211. — ROLLET, Claude, prêtre, curé de Pagny-la-Ville et lépendances :

D'argent, à un chiffre de sable, composé d'un C. et d'un R.

374. — DE TRAVERSIER DE LA PUJADE, Jérosme, prestre, curé l'Auxonne :

Écartelé au premier d'or, à une tour de gueules, senestrée d'un ours rampant de able; au deuxième de sable, à un quarreau d'argent, chargé d'un tourteau d'azur; au troisième de gueules, plein; au quatrième d'azur, à un lion passant d'or, et une croix d'argent, brochant sur tout l'écu.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 5e.

4. — BRUN, N., prestre, curé de la paroisse de Prenière :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux tierces feuilles d'argent, et en pointe d'un calice d'or.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

ÉTAT DES NOMS ET QUALITEZ

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMEZ CY-APRÈS QUI ONT PAYÉ LES DROITS D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES ÈS BUREAUX ÉTABLIS PAR Me ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, ET DESQUELLES ARMOIRIES LA RÉCEPTION A ÉTÉ SURCISE PAR L'ÉTAT DU....., PARCE QU'ILS ONT NÉGLIGÉ DE FOURNIR LA FIGURE OU L'EXPLICATION DESDITES ARMOIRIES.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc... (Voir, pour la teneur de l'approbation, celle de la page 90.)

255. — CHAUVEAU, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Champignolle :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'une billette de même.

283. — JOUANET, Vivant, prêtre, vicaire de la paroisse de Marcy :

D'or, à une fasce d'azur, chargée d'un dez à jouer d'argent.

288. — NAVETIER, N., prêtre, curé de la paroisse de Premeau :

De gueules, à une navette de tisseran d'or, posée en pal.

299. — DE LA RUE, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Simphorien de la ville de Nuits :

D'or, à une feuille de rüe de sinople.

325. — COURTOT, N., prêtre, curé de la paroisse de la Rochepotot :

D'azur, à un sautoir alaizé d'argent.

326. — BOUZEREAU, N., prêtre, curé de la paroisse de Montceau :

De gueules, à un flambeau d'argent.

353. — ROUSSEAU, François, prêtre à l'église Sainte-Madeleine de Dijon :

De sable, à une roue d'or.

399. — THIERRY, Ferréol, prêtre, curé de Messigny et Vantoux :

D'argent, à trois tau d'azur, posez deux et un.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 4e.

23. — ROUTY, N., prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Marie-la-Blanche :

De gueules, à une roue d'argent.

27. — VAULCORET, François, prêtre, curé de la paroisse de Cheilley :

D'argent, à un volant de gueules.

31. — GOUJET, N., prêtre, curé de la paroisse de Corgolin (*) :

D'azur, à un goujon d'argent.

33. — GUIENNOT, Jaque, prestre, vicaire du faubourg Saint-Martin de Beaune :

Fascé d'argent et de gueules de quatre pièces, et un chef d'or.

(*) Corgoloin.

35. — BOUZEREAU, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Bauigny :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite lu droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 8 novembre 1701.

42. — MISSEREY, Edme, prêtre, curé de la paroisse de Meloissey :

D'or, à un pal de gueules, chargé de deux besans d'argent.

45. — MATHIEU, Claude, prêtre, vicaire de la paroisse de Saint-Nicolas de la ville de Beaune :

De sable, à un marteau d'argent.

50. — MORLET, N., prêtre, curé de la Marche et Marrey :

D'or, à une teste de more de sable.

74. — HOUDAILLE, Etienne, prêtre, vicaire de la paroisse de Pichange :

D'argent, à une feuille de houx de sinople.

93. — DE VARENNE, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Gemeaux :

D'azur, à un pal d'or, chargé de cinq pots de vair de gueules.

101. — MONET, Gilles, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Romain :

D'argent, a un moineau de gueules.

153. — LE MOINE, Antoine, prestre, curé de la paroisse de Chevigny :

D'argent, à un cocluchon de gueules.

163. — CHAMPEAU, N., prêtre, curé de la paroisse de Saucy :

D'or, à un chapeau de gueules.

172. — VACHEROT, Bénigne, prêtre, curé de la paroisse de Fleurey :

D'argent, à un cornet d'azur.

175. — PETITOT, François, prêtre, curé de Plombières et Velars :

D'or, à une fourmi de sable.

176. — BODEVIN, Nicolas, prêtre, curé de Menetreux-le-Pitois :

D'azur, à une pinte d'argent.

179. — Forest, N., prêtre, curé de la paroisse de Pontallier.

D'argent, à une forest de sinople.

188. — Rigoulet, Emmanuel, prêtre, curé de la paroisse de Renesve :

De sable, à une bande ondée d'argent.

194. — Baudenet, André, bachelier de Sorbonne, prêtre et curé de Flavigny :

D'azur, à un baudrier d'or.

199. — Ramel, Jean-Baptiste, prêtre, curé de la paroisse de Chaussin :

De gueules, à une rame d'or, posée en pal.

200. — Roy, Hugues-Joseph, prestre, curé d'Asnan, au marquisat de Chaussin :

D'argent, à une couronne à l'antique de gueules.

213. — Parigot, Léonard, prêtre, curé de Montmichin et Chazelles :

D'azur, à un pairle renversé d'argent.

218. — Buvée, Jacques, prêtre, curé de la paroisse de Tallant :

De sinople, à deux verres d'argent, posés en fasce.

237. — Dérepaus, Louis, prêtre, curé de la paroisse de Frétenard :

De gueules, à deux fasces, la première d'or et la seconde d'argent.

250. — Revelud, N., prêtre, curé de Pontoux et de Navilly, son annexe :

D'azur, à deux pals, le premier d'or et le second d'argent.

264. — Momos, N., prêtre, curé de la paroisse de Lachaux :

De sinople, à trois bandes, celle du milieu d'or et les deux autres d'argent.

271. — Pelletier, Philibert, prêtre, curé de la paroisse de Pernan :

De sable, à trois barres componées d'or et de gueules.

274. — Dijot, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Jancigny :

Bandé d'argent et de sable de quatre pièces, et un chef d'or.

284. — Morizot, N., prêtre, curé de la paroisse de Veucy et Auteuil :

D'argent, à une teste de more contournée de sable.

298. — BERGERET, prêtre, curé de la paroisse de Fay-Billot :

D'argent, à une houlette de sable.

313. — RIGOLET, Valérien, prêtre, curé de la paroisse de Broin :

Comme cy-dessus, article 188.

317. — FONTEZ, Jean, prestre, curé de la paroisse d'Authume :

D'azur, à une fontaine d'argent.

323. — DE LA MOTTE, N., prêtre, curé de la paroisse de Charette :

De gueules, à une montagne d'argent.

324. — MARGOT, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Frontenard :

D'azur, à une fleur de margueritte d'argent.

325. — GIRARD, Christophe, prêtre, curé de la paroisse de Pourlans :

Gironné de sable et d'or, et une bordure de gueules.

335. — DE BOUILLE, Henry, prêtre, curé de la paroisse de Bellevesvre :

D'or, à deux boulles de gueules, posées l'une sur l'autre.

336. — BERTHET, Claude, prêtre, curé du Moustier-en-Bresse et Beauvoisin :

De sinople, à une barre vivrée d'argent.

338. — PERTUISET, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Bonnancontre :

De gueules, à une pertuisanne d'or.

344. — LE DEUIL, Didier, prêtre, curé de la paroisse de Chenosve :

De sable, à cinq larmes d'argent, posées deux, une et deux.

373. — OPINET, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Binet :

D'or, à un pin de sinople.

398. — VALLÉE, Nicolas, prêtre, curé de la paroisse de Montoillot :

D'azur, a deux montagnes d'or, posées une au flanc dextre et l'autre au flanc senestre.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 5e.

5. — De Monart, N., prêtre, curé de Lhéme (?) et Grosbois :

D'argent, à un monde d'azur, ceintré et croisé d'or.

8. — Desbois, N., prestre, curé de la paroisse de Cussy-la-Colomme :

D'or, à un bois de sinople.

10. — Lhuillier, Claude-Joseph, prêtre, curé de la paroisse de Flamerans :

D'argent, à trois olives de sinople, posées deux et une.

15. — Chaiget, Nicolas, prêtre, curé de la paroisse de Foucherans :

D'or, à une chaise de gueules.

19. — Mareschal, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Mâlain :

D'azur, à un fer de cheval d'argent.

24. — Le Bois, Claude, prestre, curé de la paroisse de Praslon :

De gueules, à une corne de cerf d'or.

28. — Dangost, Nicolas, prêtre, curé de la paroisse d'Arconay :

D'azur, à une épée d'argent, posée en pal.

29. — Lallemant, Jaque, prêtre, curé de la paroisse de Créancey :

D'argent, à deux sabres de sable, posez en fasce l'un sur l'autre.

33. — Cornot, N., prêtre, curé de la paroisse de Lux :

De gueules, à une cornière d'argent.

58. — Lauzorrois, N., prêtre, curé de la paroisse de Boussenois :

D'azur, fretté d'argent.

68. — Bergine, François, prêtre, curé d'Uncé et Marcelois :

D'or, à une croix de sable, cantonnée en chef de deux tourteaux d'azur.

91. — Merle, Philibert, prêtre, curé de la paroisse de Mimeure :

D'argent, à une merlette de sable.

181. — Goujet du Val, N., prestre de Saint-Martin de Seurre :
D'azur, à deux goujons d'argent en pal, posez en fasce.

183. — Maleschard, N., prestre à Saint-Martin de Seurre :
De gueules, à un bouton d'or.

184. — Berthelier l'aisné, N., prêtre à Saint-Martin de Seurre :
D'or, à un écusson barré d'argent et de gueules.

186. — Gualtain, N., prêtre à Saint-Martin de Seurre :
De pourpre, à une bande bretessée d'argent.

187. — Trouillard, N., prestre à Saint-Martin de Seurre :
De sinople, à une citrouille d'or.

190. — Gruyer, N., prêtre à Saint-Martin de Seurre :
D'azur, à une grue d'argent.

197. — Marchand, N., prêtre en la ville de Nuits :
D'argent, à une balance de gueules.

205. — Mongin, Claude, prestre, curé de Bère-l'Eglise et ses annexes :
D'or, à une montagne de sinople.

227. — Du Laurier, N., prêtre à Saint-Martin de Seurre :
D'argent, à trois feuilles de laurier de sinople, posées deux et une.

245. — Berthelier, Philibert, prêtre à Saint-Martin de Seurre :
D'or, à un chevron d'azur, sommé d'une croisette de même.

Arrêt d'enregistrement du 28 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

ÉTAT DES NOMS ET QUALITEZ

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS QUI ONT PAYÉ LES DROITS D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES EZ BUREAUX ÉTABLIS PAR M° ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, ET DESQUELLES ARMOIRIES LA RÉCEPTION A ESTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS AUSSY CY-APRÈS DATTEZ, PARCE QU'ILS ONT NÉGLIGÉ DE FOURNIR LA FIGURE OU L'EXPLICATION DESDITES ARMOIRIES.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

De l'état du..... 1703.

(Pour le visa de d'Hozier, voir page 90.)

118. — DU CHARNE, Gabriel, chauffecire et scelleur en la chancelerie près le Parlement de Bourgogne :

D'or, à un charme de sinople.

225. — DU MOULIN, Cristophe, avocat au Parlement et commissaire à terrier :

De gueules, à un moulin à vent d'argent.

243. — CHENUT, Jean-Jaque, prêtre, chevalier de l'église cathédralle de Beaune :

D'or, à une feuille de chesne de sinople.

249. — PETIT, Léonore, femme de N. GUIGNAUD, écuier :

D'argent, à une souris de sable.

270. — BOILLOT, Marie-Anne, femme d'Edme CARNOT, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à six billettes d'or, posées une, deux et trois.

318. — MOUTIN, Jean, procureur en la Chambre du Parlement à Dijon :

D'or, à un moineau de gueules.

320. — BANNELIER, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à une bannière d'église (?).

322. — MATHIEU, Thomas, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

D'azur, à une bande bretessée d'argent.

323. — BOUCARD, Claude, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un bouc d'or.

324. — PERREY, Jean-Baptiste, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

De sable, à un poirier d'argent.

330. — POURCHER, Philippe, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à un porc de sable.

332. — POURCHER, Jean, conseiller du Roy, son procureur au grenier à sel de Nuits :

Comme cy-devant, article 330.

334. — MONIN, Hugues, écuyer :

Comme cy-devant, article 318.

337. — BEGIN, Jaque, docteur en médecine à Dijon :

De sinople, à deux couteaux passés en sautoir d'argent.

348. — MORIN, Jean, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Nuits :

D'or, à une fasce d'azur, et une tête de more de sable, posée en chef.

349. — SARAZIN, Philippe, procureur et notaire royal à Nuits :

D'argent, à un bouclier d'azur.

357. — MENEY, Anne, femme de Michel COLIN, écuier :

De sable, à deux bandes d'argent.

358. — DERGE, N., advocat en Parlement :

De gueules, à un épy d'orge d'or.

367. — DURANDE, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

D'azur, à une enclume d'argent.

387. — LHOMME, Jean, notaire et procureur au baillage de Beaune :

De gueules, à un chef d'or.

389. — CHARPENTIER, Jean-Claude, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, parti d'azur.

393. — CHANTRIER, Germain, procureur au Parlement de Dijon :

De sable, coupé d'or.

396. — GUILLIER, Jaque, procureur au Parlement de Dijon :

De sinople, à trois quilles d'argent, posées deux et une.

398. — LAURENT, André, notaire et procureur au baillage, chancellerie et prévosté royalle de Nuits :

D'argent, à un laurier de sinople.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 4e.

13. — BERTIN, Etienne, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Dijon :

D'or, à une fasce de gueules.

14. — BERGERET, Benoist, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Dijon :

De gueules, à une houlette d'argent.

15. — BARDET, Guillaume, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Dijon :

D'azur, à deux barres d'or.

16. — CHARLES, Jean, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Dijon :

De sinople, à trois fasces d'argent.

17. — COURTOT, N., conseiller du Roy, enquesteur au baillage de Beaune et greffier de la mairie :

De gueules, à un chevron abaissé d'or.

18. — GONDIER, Simon, procureur au baillage de Beaune :

D'argent, à deux merlettes de sable, posées l'une sur l'autre.

20. — GARACHE, Jean-Baptiste, conseiller du Roy, lieutenant des traites foraines de Beaune :

De sable, à un pal d'hermines.

34. — VIENNOT, François, avocat à Beaune :

Fascé d'or et de sable de huit pièces.

36. — VALBY, Pierre, bourgeois de la ville de Beaune :

Barré d'argent et d'azur de quatre pièces.

40. — MISSET, Nicolas, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

D'or, à une fasce de sinople.

41. — PERRIER, Louis, conseiller du Roy, substitut de son procureur au baillage de Beaune :

De gueules, à deux chevrons d'or.

44. — NAVETIER, Philippe, notaire royal à Beaune :

D'or, à une navette de tisseran de gueules.

46. — N..., femme de Gabriel DE CHASTENAY, seigneur en partie d'Echallot :

D'azur, à deux pals ondez d'argent.

51. — DE BARRAULT, Gabrielle, veuve de Noël DE SAULX, chevalier, seigneur marquis de Tavanne :

D'argent, à une barre de sable.

53. — GUÉNEBAULT, Jaque, notaire royal à Dijon :

De gueules, à un sautoir d'or.

60. — MONIGEON, Antoine, bailly et notaire royal à Bligny-sur-Ouche :

D'argent, à une croix ancrée d'azur.

63. — FROMAGEOT, Paul, bourgeois de Bligny-sur-Ouche :

D'azur, à un fromage d'or.

69. — MOUILLET, Claude, greffier en chef des requêtes du Palais à Dijon :

D'azur, à une canette d'argent, à demy plongée dans une rivière de même en pointe.

71. — DOREY, Jean, procureur en la Cour de Parlement à Dijon :

D'or, à un pal bretessé de gueules.

73. — COLIN, Margueritte, femme de Denis DU ROURE, écuyer, seigneur de Chamaroux :

D'azur, à un colier de perles d'argent.

80. — SAVOT, Zacharie, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un pain de savon d'argent.

81. — AUTHEMAN, Pierre, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à un croissant d'azur.

83. — GAUDRILLET, Philippe, notaire royal à Dijon :

De sable, à un chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

88. — MAROT, Hugues, notaire royal à Dijon :

D'or, à une mer de sinople, mouvante de la pointe.

95, 96. — RAVIOT, Guillaume, écuyer, advocat en Parlement, et Anne DESBORDES, sa femme :

D'azur, à une rave d'argent; acolé de gueules, à une bordure d'or.

102. — PIDARD, Claude, notaire royal à Dijon :

De sinople, à une pairle d'argent.

103. — LOPIN, Claude-Nicolas, procureur au baillage de Beaune :

De sable, à une teste de loup arrachée d'or.

104. — LE BELIN, Jacque, procureur à Beaune :

D'argent, à un bellier de gueules.

108, 109. — Feu DE GRIDEFEUILLE, Claude, seigneur de l'Epinet, et Nicolle NOBLET, sa veuve :

D'or, à une feuille de chesne de sinople; acolé d'azur, à trois besans d'or, posés en bande.

133. — DE LA FOLIE, Philippe, notaire royal à Seurre :

D'argent, à une figure d'un arlequin au naturel.

135. — DEGON, Pierrette, femme de Philippe DE LA MARE, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à une croix potencée d'argent.

137. — LAMBRY, Antoinette, femme de Berthélemy JOMARD, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

De sable, à une bande ondée d'or.

147, 148. — Feu GUY, Simon, écuyer, seigneur de l'Abergement, conseiller maistre d'hôtel ordinaire de S. A. R. Monsieur, et Elisabeth DE LA RAMISSE, sa veuve :

D'or, à deux fasces ondées de sable; acolé de gueules, à deux rames d'argent, passées en sautoir.

154. — GUILLAUME, Jaque, avocat en Parlement :

D'azur, à trois étoilles d'or, posées en barre.

164. — DE LA FOLIE puisné, Claude, advocat en Parlement :

Comme cy-dessus, article 133.

182. — TREMISSOT, Claude, avocat au Parlement de Dijon :

D'or, à un treffle d'azur.

192. — POUSSIS, Claude, prêtre familier en l'église paroissialle de Saint-Jean-de-Laône :

De sable, à un aigle d'or.

195. — LASNIER, Etienne, prêtre sociétaire de Saint-Genex de Flavigny :

D'argent, à une teste d'âne de sable.

196. — DE CLUME, Jaque, prêtre familier en l'église paroissiale de Saint-Jean-de-Laône :

D'or, à un chevron de sable, et un treffle de même en pointe.

201. — ROYER, Hiérosme, conseiller et procureur du Roy en la châtelenie royale de Pontalier :

Gironné de gueules et d'or de huit pièces.

220. — DERESSE, Bénigne, chanoine de l'église de Saint-Jean de Dijon :

D'azur, chapé d'or.

221. — HEUDELOT, Philibert, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Jean de Dijon :

De sable, à une croix d'argent, chargée d'un tourteau de sable.

222. — GAUTHIER, Nicolas, docteur en médecine à Dijon :

De sinople, à une tête de coq d'argent.

229. — SAGET, Isaac, conseiller du Roy, contrôleur ancien des mortes-payes en Bourgogne et Bresse :

D'or, à un serpent d'azur, posé en pal.

230. — GAUMET, Elie, prêtre familier de Saint-Pierre de Beaune :

De gueules, fretté d'or.

231. — MIDAN, Philippe, prêtre, chanoine en la Chapelle-aux-Riches à Dijon :

De gueules, coupé d'or, à un croissant de l'un en l'autre.

233. — GAUTHIER, Pierre, prêtre mépartiste en l'église paroissialle de Saint-Pierre de Dijon :

Comme cy-devant, article 222.

235. — VERNISY, Gand, notaire et procureur à Mirebeau :

De sable, à un chef de vair.

244. — HUIER, Guy, procureur en la Cour de Parlement de Dijon :

D'argent, à la lettre majuscule Y. de sinople.

245. — BERTEAU, Jean-Baptiste, procureur au Parlement de Dijon :

De gueules, à un bateau d'or couronné.

249. — BOUHIN, Jeanne, femme de Philippe GAUDELOT, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à un bouc passant de sable.

251. — MONIN fille, Claude :

Tranché d'or sur azur, à une croix de l'un en l'autre.

254. — DE VACSORN (?), Ingeberte, femme d'Antoine MORIZOT, écuier, seigneur de Taniot :

D'or, à une vache de gueules.

270. — BARETTE, Alexandre, notaire royal à Sombernon :

D'azur, à une barette d'or.

273. — DUPREY, Guillaume, docteur en médecine à Dijon :

D'argent, à une sauterelle de sinople.

278. — CHAVANSOL, Jeanne, veuve de Charles HÉLIOT, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Bourgogne :

De gueules, à un soleil d'or.

280. — CARRELET, Anne, femme de Pierre TARDY, greffier en chef au bureau des finances de Bourgogne et Bresse :

Echiqueté d'argent et de sable de six traits.

291. — CHAUVEAU, Marie-Anne, veuve de Pierre LOPIN, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de [Bourgogne] et Bresse :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée d'une chauve-souris de sable.

292. — MOUCHEVAIRE, Françoise, veuve de Jacque BLANCHE, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de Bourgogne et Bresse :

De gueules, à une mouche à miel d'or.

296. — CLÉMENT, Jean, docteur en médecine à Nuits :

D'azur, à une clef d'or.

300. — BERNARD, Catherine, femme de Claude NOIROT, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à deux pals d'azur.

310. — BRUCHOT, Etienne, chanoine en l'église collégialle de Saint-Denis de Nuits :

D'or, à deux broches de sable, passées en sautoir.

318. — GIRARD, Claude, prêtre mépartiste à Saint-Pierre de Dijon :

D'argent, à une pointe de giron d'azur, mouvante du chef.

326. — GILLOT, Guillaume, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Saint-Jean de Dijon :

De gueules, à une fasce d'or, et deux tourteaux de même, rangez en chef.

327. — GILLOT, Philibert, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Saint-Jean de Dijon :

De même.

341. — MAILLET, Françoise, femme de Gérard PEROT, conseiller du Roy, auditeur en sa Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'or, à un maillet de sinople.

357. — ROULLIER, N., femme de Claude POYEN, seigneur du fief de la Motte :

De sable, à une roue d'or.

359. — VIARD, François, prêtre familier ès église Notre-Dame d'Auxonne :

D'azur, à un chef emmanché de trois pièces d'or.

365. — BORTHON, Jean, prêtre familier en l'église Notre-Dame d'Auxonne :

D'argent, taillé de sable, à une croix de gueules, brochant sur le tout.

367. — RUDE (PIERRE), Maurice, prêtre familier de l'église Notre-Dame d'Auxonne :

De sinople, à un décrotoire d'or.

370. — PALLUET, François, prêtre mépartiste en l'église de Saint-Michel de Dijon :

Palé d'or et de sable de six pièces.

371. — GIRARD, Etienne, prêtre mépartiste en l'église de Saint-Michel de Dijon :

Comme cy-devant, article 318.

375. — BOILEAU, N., prêtre familier en l'église paroissialle Notre-Dame d'Auxonne :

De sable, à une aiguière d'argent.

376. — PELLETIER, Jean-Baptiste, prêtre familier en l'église paroissialle Notre-Dame d'Auxonne :

De sinople, à une toison d'or.

377. — PELLETIER le jeune, Jean-Baptiste, prêtre familier en l'église paroissialle de Notre-Dame d'Auxonne :

De même.

378. — PERROT, Philippe, prêtre familier en l'église paroissialle de Notre-Dame d'Auxonne :

D'or, coupé d'azur, à un croissant de gueules, brochant sur le tout.

RABYET, Claude, prêtre familier en l'église paroissiale Notre-Dame d'Auxonne :

D'or, parti de gueules, à une étoile de sinople brochant sur le tout

383. — MARMELET, Julien, prêtre mépartiste en l'église de Saint-Michel de Dijon :

Taillé d'or sur sinople, à un annelet de sable, brochant sur le tout.

384. — FOREST, Jaque, greffier des arbitrages au baillage de Beaune :

Tranché d'or sur sable, à un treffle d'azur, brochant sur le tout

385. — SARANS, Jean, prêtre mépartiste en l'église de Saint-Michel de Dijon :

D'argent, coupé d'azur, à une lozange de gueules, brochant sur le tout.

395. — ROBARDET, Claude, procureur et notaire à Auxonne :

D'argent, parti de gueules, à une larme d'argent, brochant sur le tout.

399. — Le Pont, N., prêtre familier en l'église paroissiale Notre-Dame d'Auxonne :

D'azur, à un pont de trois arches d'argent.

400. — Mathieu, Claude, prêtre mépartiste en l'église de Saint-Pierre de Dijon :

Taillé d'argent sur sinople, à un rustre de sable, brochant sur le tout.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 5e.

2. — Callon, Augustin, avocat en Parlement, lieutenant en la mairie royalle de Dijon :

Tranché d'argent sur sable, à une billette d'azur, brochant sur le tout.

3. — Noel, Jean, prêtre familier en l'église paroissiale de Notre-Dame de Dijon :

De sinople, à un chevron d'argent.

11. — Filsjean, N., veuve de N. Grillot, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse :

D'argent, à un chef d'azur, chargé d'un grillet d'or.

16. — De Ladmiral, Marie, femme de Jean Guy de Lesval, écuyer, sieur de Saint-Martin :

D'or, à une ancre d'azur.

18. — Vaudrey, Philiberte, femme d'Antoine Perier, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un sautoir d'argent, chargé de cinq tourteaux d'azur.

25. — Petiot, Quentin, conseiller du Roy, son procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

D'argent, à une fourmil de sable.

26, 27. — Feu de la Salle, Claude-Bernard, conseiller du Roy, président en la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse, et Jacqueline de Creuseault, sa veuve :

De gueules, coupé d'échiqueté d'argent et de sable de trois traits; acolé de sable, à un creuset d'or.

30. — Morlet, François, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

De sable, à un maillet d'argent.

36. — POURCHER, Antoine, chanoine de l'église collégialle de Saint-Denis de Nuits :

D'or, à un chef de sable.

39. — QUANQUOIN, Jeanne, veuve de N. CHEVROT, conseiller du Roy, payeur des gages des officiers de la Cour de Parlement de Dijon :

D'azur, à une bande d'or, chargée d'un cœur de gueules.

42. — DAVOT, Gabriel, procureur au Parlement de Dijon et sindic des Etats de Bourgogne :

De sinople, à un chevron d'or, et un treffle d'argent en pointe.

44. — POURCHER, Bénigne, avocat au Parlement de Dijon :

Comme cy-devant, article 36.

49, 50. — Feu [DE BAUFFREMONT], Pierre-Maximien, marquis de Listenay, et Marie DESBARRES, sa veuve :

De gueules, à deux pals aiguisez d'or; acolé d'azur, à trois barres d'argent.

53, 54. — Feu DESBARRES, Bernard, conseiller du Roy, second président au Parlement de Bourgogne, et Antoinette DE BEAUCLERC, sa veuve :

D'azur, à trois barres d'argent; acolé de sable, à un soleil d'or.

57. — FYOT, Claude, notaire royal à Dijon :

De gueules, à un sautoir ondé d'argent.

63. — AUBERT, Jean, conseiller [du Roy], receveur des décimes à Dijon :

D'argent, à une barre componnée d'or et de sable.

64. — GOUJON, François-Bénigne, conseiller du Roy, son procureur en la maîtrise des eaux et forêts de Dijon :

De sinople, à une palme d'or.

65. — DE PERRAULT DE LA SERRÉE, Margueritte, veuve de Gaspard QUARRÉ, conseiller du Roy, son avocat général au Parlement de Dijon :

D'or, à une croix péronnée de trois marches à chaque bout d'azur.

67. — ROLLET, Martin, procureur au baillage de Dijon :

De sable, à une roue d'argent.

75. — D'AUTECLOCHE, Bénigne, procureur au baillage d'Auxonne :

D'or, à une cloche d'azur.

76. — SAGET, Claude, conseiller, médecin du Roy à Auxonne :

D'or, à une fasce componnée d'argent et de gueules.

77. — COLLINET, Claude, commis au greffe du baille [age] d'Auxonne :

De gueules, à un colier de chien d'or.

79. — GOUJON, Claude, procureur au baillage et secrétaire de hostel de ville d'Auxonne :

De sinople, à un goujon d'argent.

85. — JOUFFROY, Claude, docteur en médecine à Créancey :

D'azur, à une bordure canelée d'or.

86. — MOREAU l'aisné, Jean, procureur et notaire à Beaune :

D'argent, à une tête de more de sable, posée de profil.

87. — POILLOT, N., femme de Lazarre-David DE BEAUFORT, conseiller du Roy, receveur des impositions du baillage de Beaune :

D'argent, à un poêle de cuisine de sable.

89. — SARRANS, Margueritte, veuve d'Etienne GIRARD, greffier des requestes au Parlement de Dijon :

De gueules, à une serpe d'or.

93. — BLANCHET, Charles, conseiller du Roy, receveur général des Etats du baillage d'Autun :

De sinople, à un cigne d'argent.

97. — GRUSOT, Anne, femme d'Antoine GUYE, seigneur de Torne, conseiller du Roy au Parlement, commissaire aux requêtes du Palais à Dijon :

D'azur, à une grue d'argent.

98. — GRUSOT, Oudette, femme de Baugne-André FLUTELOT fils, conseiller au Parlement de Dijon :

De même.

110. — THERION, Claude, veuve de Claude RIGOLEY, conseiller du Roy au Parlement de Dijon :

De gueules, à un triangle vuidé d'argent.

116. — NICOLAS, Bonaventure, procureur au Parlement de Dijon :

D'argent, à une fasce d'azur, et une étoile de même, posée en chef.

120. — BUTTARD, N., conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Seurre :

De gueules, à un bautoir de mareschal d'or.

127. — CASOTTE, Jean, greffier en chef de la chancellerie de Dijon :

De sinople, à une maison d'argent.

130. — LAPLACE, N., femme de N. JOLY, écuyer, seigneur d'Ecutigny :

D'or, à un écusson de sable.

133. — CHEVROT fils, N. :

Chevronné d'argent et d'azur de six pièces.

134. — GALLOIS, Olimpe-Josephe, veuve d'André DE BRETAGNE, écuier, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de Dijon :

D'or, à un casque d'azur, posé de profil.

137. — PERARD, Françoise, veuve de Barthélemy JOLY, conseiller du Roy, son avocat général en la Chambre des comptes de Dijon :

De sable, à trois merlettes d'argent, posées en pal.

138. — POTIN, Noël, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

De gueules, à un pot d'argent.

141. — NIQUET, N., conseiller du Roy, receveur des consignations au baillage de Nuits :

De sinople, à un niveau de masson d'or.

148. — BOILLOT, Jeanne, veuve d'Abraham CREUSENAULT, conseiller du Roy, maitre ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une aiguière d'argent.

149. — BELIN, Nicolas, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Nuits :

D'argent, à une bande de gueules, cotoyée de deux cotices de même.

150. — TURLOT, Nicolas, greffier du baillage et siége présidial le Dijon :

D'or, à une tour d'argent.

152. — VALADON, Raimond, notaire royal et procureur au baillage d'Auxonne :

De sable, à un chevron d'or, sommé d'un besan de même.

153. — DE SAINT-MARTIN-D'AGINCOURT, Yolande, dame de Divry :

D'argent, à un manteau de sable.

154. — DE SAINT-MARTIN-D'AGINCOURT, Marie-Charlotte :

De même que cy-dessus, article 153.

157. — DE CHATELUS, Philibert-Paul, comte de Catelux, vicomte d'Avallon, baron de Carrée, seigneur de Marigny et autres lieux, colonel au régiment de Tul :

D'argent, à un chat de sable.

158. — BAUCE, Fleurent, procureur au baillage et siége présidial de Dijon :

D'or, à une fasce d'azur, chargée d'un verre d'argent.

159. — GUIRAUD, Cristine, femme de Jean DE PISE, conseiller du Roy, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Dijon :

D'argent, à une grive de gueules.

160. — LAURAIN, N., huissier au Parlement de Dijon :

De gueules, à trois feuilles de laurier d'or, posées deux et une.

161. — GAUTHIER, Pierre, huissier au Parlement de Dijon :

D'argent, à un coq de sable.

162. — BRICARD, Dominique, huissier aux requêtes du Palais à Dijon :

D'argent, à un chef d'azur, chargé de trois briques d'or.

163. — MACHERON, Claude, huissier aux requestes du Palais à Dijon :

D'azur, à une dent d'argent, les racines de gueules.

164. — CHAMPINOT, François, huissier :

De sinople, à un champignon d'argent.

166. — GILLOT, Jacques, huissier au Parlement de Dijon :

Fascé d'azur et d'or de huit pièces.

167. — LORDELOT, Claude, huissier au Parlement de Dijon :

De sable, coupé d'or, à une bande de l'un en l'autre.

168. — PAGE, François, huissier au Parlement de Dijon :

D'or, à un chef de gueules, chargé d'un cœur enflammé d'or.

169. — GIVOISET, Nicolas, huissier au Parlement de Dijon :

D'argent, à un moineau de gueules.

170. — GIRARDET, Emiliand, huissier au Parlement de Dijon :

De sable, à un écusson gironné d'or et de gueules de huit pièces.

171. — MAGNIEN, Jaque, huissier au Parlement de Dijon :

D'or, à un pal de sable.

172. — BLANCHOT, Pierre-Nicolas, huissier au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois écussons d'argent, posez deux et un.

173. — MORIZOT, Louis, huissier au Parlement de Dijon :

D'argent, à un pal de gueules, acosté de deux têtes de more de sable.

174. — PIRON, Claude, huissier au Parlement de Dijon :

D'or, à un chef d'azur.

175. — MOUCHINET, Hubert, procureur en la Cour du Parlement de Dijon :

De gueules, à un besan d'or, chargé d'une mouche de sable.

176. — BRETON, Jean, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à une croix de gueules.

177. — PRIEUR, Edme, huissier en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à un bâton prieural d'argent.

178. — CLAMENEL, Philibert, conseiller, médecin du Roy à Arnay-le-Duc :

D'or, à un sautoir de sinople.

179. — TREMISSOT, N., juge, prévost royal de Bagneux-les-Juifs :

D'azur, à trois treffles d'argent, rangées en fasce.

180. — De Requeleine, Etienne, avocat au Parlement :
D'or, à un pairle de sable.

188. — Hutet, N., greffier au baillage de Saint-Jean-de-Laône :
De gueules, à une montagne d'argent.

189. — Foignot, Guillaume, notaire royal et procureur à Seurre :
D'or, à un pal d'azur.

191. — Guilbert, N., seigneur du fief de Champlevert :
De sinople, à une clef d'argent.

192. — Mercier, Barthélemy, notaire royal à Nuits :
D'or, à une fasce de gueules.

193. — Dercy, Jaque, procureur et notaire royal à Nuitz :
De sable, à trois dez à jouer d'argent, posez deux et un.

194. — Perdriset, Antoine, conseiller du Roy, son procureur en l'Hôtel de Ville de Nuits :
D'or, à une bande de sinople.

195. — Lessore, Lazare-Alexandre, conseiller du Roy, notaire à Dijon :
D'azur, à une colombe s'essorante d'argent.

196. — Carron, Bernard, huissier aux requestes du Palais à Dijon :
D'or, à une barre de sable.

198. — Cinq-Fonds, Jean, conseiller du Roy, notaire et secrétaire de la Chambre du conseil de Dijon :
De gueules, à cinq besans d'argent, posez en croix.

199. — Baudot, Louis, conseiller, notaire royal à Dijon :
D'or, à un chevron d'azur.

202. — Sarrazin, N., prêtre familier de l'église Saint-Simphorien de Nuits :
De sinople, à un bouclier d'argent.

203. — Micault, Hector, prêtre familier en l'église de Saint-Simphorien de Nuits :
D'or, à deux pals de gueules.

209. — Espagnol, Blaise, conseiller du Roy, juge, châtelain royal d'Aisey-le-Duc :
De sable, à une épée haute d'argent, la garde et les branches à l'espagnole.

210. — GUELOT l'aisné, Philibert, procureur au Parlement et au siége présidial de Dijon :

D'or, à deux fasces de sinople.

211. — BOISSET, N., conseiller, notaire du Roy à Dijon :

D'azur, à une tasse d'argent.

212. — TERRION, Andoche, greffier de la mairie de Dijon :

D'or, à deux bandes de sable.

213. — FOLIN, Margueritte, femme de Pierre PETIT, écuier :

De gueules, à une marotte de fou d'argent.

214. — JAQUELENET, Quentin, huissier en la chancelerie près le Parlement de Dijon :

D'or, à deux barres d'azur.

216. — BOULANGER, Jean, procureur au baillage de Saint-Jean-de-Laône :

De sinople, à deux pelles de four d'argent, passées en sautoir.

218. — ROUCHER, Guillaume, huissier en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à deux chevrons de gueules.

219. — FLEUTELOT, Marie, femme d'Antoine MIDAN, conseiller du Roy, lieutenant criminel au siége présidial de Dijon :

De sable, à une flutte d'argent.

222. — FOISSEY, Claude, huissier au bureau des finances de Dijon :

D'or, à trois pals de sinople.

224. — TRAPET, Emilian, huissier en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une sourissière d'argent.

225. — ROLLIN, Prosper, huissier en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à trois fasces de sable.

228. — N..., femme de N. DE LA RAMISSE, conseiller du Roy, lieutenant criminel au baillage d'Auxonne :

De gueules, à un lion d'argent.

230. — Perruchot, Philiberte, veuve de Philipe Joly, conseiller et avocat du Roy au siége présidial de Dijon :

De sinople, à un perroquet d'argent.

231. — Colinet, Etienne, commis greffier, vétéran au bureau des finances de Dijon :

D'or, à trois bandes d'azur.

232. — Guylbert, Adrien, cy-devant huissier aux requêtes du Palais de Dijon :

D'or, à trois barres de gueules.

234. — Pelletier, Claude, conseiller du Roy, commissaire vérificateur des deffauts aux eaux et forêts de Dijon :

De sable, à une toison d'argent.

235. — Housse, Pierrette, femme de Richard Michel, conseiller au présidial à Dijon :

D'or, à trois chevrons de sinople.

236. — Pelletier, François, huissier au Parlement de Dijon :

Comme cy-dessus, article 234.

243. — Didier, Abraham, conseiller, notaire royal à Dijon :

D'or, à quatre pals de sable.

249. — Chiporey, Margueritte-Nicolle, femme de Jean-Germain Collinet, conseiller d'honneur au présidial de Dijon :

D'azur, à une plante de chicorée d'argent.

254. — Fabarel, Jean, conseiller d'honneur au présidial de Dijon :

D'or, à quatre fasces d'azur.

255. — Le Febvre, Claire, femme de Jean Fabarel, conseiller d'honneur au présidial de Dijon :

De gueules, à un fer de cheval d'argent.

256. — Le Clerc, Margueritte, femme de Pierre Bedey, conseiller du Roy, auditeur en la Chambre des comptes de Bourgogne :

D'or, à quatre bandes de gueules.

257. — Housse, Margueritte, veuve de Simon Le Clerc, advocat au Parlement de Dijon :

De sinople, à une housse de cheval d'argent.

258. — Le Bourg, Huguette, veuve de Didier Chaudelet, huissier en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à quatre barres de sinople.

259. — Vallet, Philippe, huissier aux requêtes du Palais à Dijon :

De sable, à deux montagnes d'argent, mouvante en pointe des deux angles de l'écu.

260, 261. — Feu Marten de Choisey, Jean-Baptiste, seigneur de Barjon et autres lieux, et Antoinette Baudot, sa veuve :

D'or, à quatre chevrons de sable; accolé d'azur, à une rencontre d'asne d'argent.

262. — Lambert, Pierre, lieutenant de la bourgeoisie de Dijon :

D'or, à un chef de gueules.

263. — Chevreau, Louise, veuve de Charles Daragon, cy-devant receveur au grenier à sel de Montsaujon :

De gueules, à un limaçon d'argent.

266. — Aguenier, Jeanne, veuve de Jean-Baptiste Royer, notaire royal à Dijon :

D'or, à une croix de sinople.

267. — Granger, Louise, veuve de Claude Prieur, notaire royal à Dijon :

De sinople, à une grange d'argent.

268. — Gillet, Margueritte, veuve de Bénigne Guenin, notaire royal à Dijon :

D'or, à un sautoir de sable.

270. — Moreau, Marie, femme de Jean de la Ramisse, conseiller du Roy et son substitut en sa Chambre des comptes de Dijon :

Comme cy-devant, article 86.

271. — Quentin, Jeanne, veuve de Guillaume Fay, notaire royal à Dijon :

D'or, à un pairle d'azur.

273. — Morlet, Jeanne, veuve de Jean-Jérôme Tisserand, capitaine de dragons au régiment de Chanteran :

De sable, à un mords de bride d'argent.

274. — Parent, André, avocat en Parlement :

D'or, à un pal de gueules.

275. — BOURELIER, Bernarde, femme de Jean REGNAULT, avocat en Parlement, cy-devant auditeur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à un bats de mulet d'argent.

276. — CHAUMONNET, François, avocat au Parlement de Dijon :

D'or, à une fasce de sinople.

277. — PRINSTET, Caterine, veuve de Philippe SIGAULT, conseiller du Roy, substitut du procureur général de Sa Majesté en la Chambre des comptes de Dijon :

De gueules, à une perdrix d'argent.

278. — BOURGUIGNON, Catherine, veuve de Bernard CARRELET, conseiller du Roy, correcteur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à une bande de sable.

279. — VAGEOT, Auguste, avocat au Parlement de Dijon :

De sinople, à une vache passante d'argent.

280. — DAVOT, Gabriel, conseiller du Roy, substitut du procureur général de S. M. au Parlement de Bourgogne :

D'or, à une barre d'azur.

282. — MORLET, Margueritte, veuve de Claude JANON, conseiller du Roy, substitut du procureur général au Parlement de Dijon :

Comme cy-devant, article 273.

286. — PILLOT, Michel, capitaine châtelain de Rouvre :

D'or, à un chevron de gueules.

287. — GRUZOT, Claude, veuve de Louis THOMAS, avocat en Parlement :

De sable, à un creuzet d'argent.

288. — MANGEY, Jeanne, veuve de Jacques ARTAULT, greffier en chef de la justice consulaire de Dijon :

D'or, à deux pals de sinople.

289. — COTHERET, Claude, échevin de la ville de Dijon :

D'azur, à cinq cotices d'argent.

290. — GENDROT, Barbe, veuve de Philippe SIRE, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à deux fasces de sable.

291. — CAMUS, Toussaint, commis au greffe du Parlement de Dijon :

De gueules, à une tête de singe d'argent.

292. — PROUIN, Caterine, femme de Pierre GUILLARDET, conseiller du Roy, trésorier receveur et payeur des gages des officiers du Parlement de Dijon :

D'or, à deux bandes d'azur.

293. — DE BRUÈRE, Lazarre, docteur en médecine à Dijon :

De sinople, à une plante de fève d'argent.

295. — BOUTHIER, Catherine, veuve de Bénigne MAILLARD, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à deux barres de gueules.

296. — BUISSON, Jeanne, veuve de Philibert PARESSER, avoca en Parlement :

De sable, à un buisson d'argent.

297. — CHAPOT, Pierre, avocat en Parlement :

D'azur, à un chapeau d'argent.

300. — GUENEBAULT, Claude, procureur au Parlement de Dijon :

D'or, à deux chevrons de sinople.

301. — GUIOT, Jeanne, veuve de Philibert PANIER, procureur en la Chambre des comptes de Dijon :

D'or, à trois pals de sable.

303. — TIXERANT, Jean, procureur en la Cour de Parlement de Dijon :

De gueules, à une navette de tisseran d'argent.

304. — OUDIN, Nicolas, avocat en Parlement :

D'or, à trois fasces d'azur.

305. — ELOY, Sébastien, huissier en la chancelerie près le Parlement de Dijon :

De sinople, à un marteau d'argent.

308, 309. — QUARRÉ, François, conseiller du Roy en ses conseils et son avocat général au Parlement de Dijon, et Philiberte BOUQUINET, sa femme :

D'or, à trois bandes de gueules; acolé de sable, à un bouc d'argent.

311. — FIJEAN, Geneviève, femme de Jaque MUCYE, conseiller au Parlement de Bourgogne :

D'or, à trois barres de sinople.

314. — GRANGER-BERTRAND, Daniel-Jaque, lieutenant des murailles de Dijon :

De gueules, à une grange d'argent.

315. — RÉMOND, Alexandre, conseiller du Roy, substitut au bureau des finances de Bourgogne :

D'or, à trois chevrons de sable.

317. — BLONDEL, Antoine, enseigne de la bourgeoisie de la paroisse Notre-Dame de Dijon :

De sinople, à une perruque d'argent.

318. — DELACROIX, Claude, veuve de Nicolas PROT, procureur au Parlement de Bourgogne :

De sable, à une croix fleuronnée d'argent.

320. — DES VARENNES, Jean, huissier à la Table de Marbre du Palais à Dijon :

D'or, à quatre pals d'azur.

321. — FOURNEY, Claude-Bernard, enseigne de la bourgeoisie de la paroisse de Saint-Médard de la ville de Dijon :

D'azur, à un fourneau d'argent.

322. — TRIBOLLET, Bénigne, veuve de Nicolas PERRIER, conseiller secrétaire du Roy au Parlement de Metz :

D'or, à quatre fasces de gueules.

323. — SARDET, Claude, huissier royal aux traittes de Dijon :

De gueules, à une sardine d'argent.

324. — PATICHOT, Jean, huissier audiencier au présidial de Dijon :

D'or, à quatre bandes de sinople.

325. — THIELLEY, Didière, femme de Philippe LHOMME, sieur de Raimond, conseiller du Roy, receveur des amendes de la Chambre des comptes de Bourgogne :

De sinople, à un chapeau d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

53. — Le corps des officiers du grenier à sel de Nuits :

D'or, à quatre barres de sable.

60. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville de Beaune :

De sable, à une seringue d'argent.

62. — L'officialité de Beaune :

D'or, à quatre chevrons d'azur.

67. — La communauté des maîtres boureliers et carossiers de la ville de Dijon :

D'azur, à une selle de cheval d'argent.

74. — La communauté des maîtres cordiers de la ville de Dijon :

D'or, à un chef de sinople.

75. — La communauté des maîtres tisserans de la ville de Beaune :

De gueules, à une navette de tisseran d'argent.

76. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville de Beaune :

D'or, à une croix de sable.

77. — La communauté des maîtres épiciers de la ville de Beaune :

De sinople, à un pain de sucre d'argent.

84. — La communauté des maîtres vitriers de la ville de Beaune :

D'or, à un sautoir d'azur.

85. — La communauté des maîtres chaudroniers de la ville de Beaune :

De sable, à un chaudron d'argent.

87. — La communauté des maîtres barbiers et perruquiers de la ville de Dijon :

D'or, à un pairle d'argent.

3. — La communauté des maîtres corroyeurs de la ville de une :

azur, à une lunette de corroyeur.

9. — La communauté des maîtres vinaigriers de la ville de une :

'or, à un pal de sinople.

5. — La communauté des maîtres pelletiers et gantiers de la e de Beaune :

e gueules, à un gand d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e DES COMMUNAUTÉS.

2. — La communauté des maîtres tondeurs de drap de la le de Beaune :

D'or, à une fasce de sable.

4. — La communauté des maîtres chapeliers de la ville de eaune :

De sinople, à un chapeau retroussé d'argent.

6. — Le corps des officiers du grenier à sel de la ville de eaune et Chambre de Chagny :

D'or, à une bande d'azur.

13. — La communauté des maîtres potiers d'étain de la ville le Beaune :

De sable, à un pal à boire d'argent.

16. — La communauté des maîtres tonneliers de la ville de Dijon :

D'or, à une barre de gueules.

18. — La communauté des vinaigriers de la ville de Dijon :

D'azur, à un entonnoir d'argent.

19. — La communauté des marchands de fromage et charcuterie de la ville de Dijon :

D'or, à un chevron de sinople.

20. — La communauté des maîtres chapeliers de la ville de Dijon :

De gueules, à deux chapeaux d'argent, posez l'un sur l'autre.

21. — Le corps des officiers de la châtelenie d'Argilly :

D'or, à deux pals de sable.

22. — La communauté des maîtres couteliers de la ville de Beaune :

De sinople, à un coûteau d'argent.

23. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de Beaune :

D'or, à deux fasces d'azur.

24. — La communauté des maistres bouchers de la ville de Beaune :

De sable, à un couperet d'argent.

26. — La communauté des maîtres fondeurs et chaudroniers de la ville de Dijon :

D'or, à deux bandes de gueules.

28. — La communauté des maîtres drapiers, drapans et cardeurs de la ville de Beaune :

D'azur, à une aulne d'argent, posée en pal.

29. — La communauté des maîtres selliers carossiers de la ville de Dijon :

D'or, à une barre de sinople.

30. — La communauté des pâtissiers de la ville de Beaune :

De gueules, à un pâté d'argent.

31. — La communauté des orfèvres de la ville de Dijon :

D'or, à deux chevrons de sable.

32. — La communauté des maistres tisserans de la ville de Dijon :

De sinople, à une navette de tisseran d'argent.

33. — La communauté des maîtres paulmiers et billardeurs de la ville de Dijon :

D'or, à trois pals d'azur.

34. — La communauté des maîtres corroyeurs de la ville de Dijon :

De sable, à deux lunettes de corroyeur d'argent, posées l'une sur l'autre.

35. — La communauté des maîtres potiers d'étain de la ville de Dijon :

D'or, à trois fasces de gueules.

37. — La communauté des maîtres blanchisseurs et plâtriers de la ville de Dijon :

D'or, à un sac de plastre d'argent.

38. — La communauté des maîtres taillandiers de la ville de Dijon :

D'or, à trois bandes de sinople.

39. — La communauté des maîtres armuriers de la ville de Beaune :

De gueules, à un pistollet d'argent.

44. — La communauté des apotiquaires de la ville de Dijon :

D'or, à trois barres de sable.

46. — La communauté des maîtres hosteliers de la ville de Beaune :

De sinople, à une bouteille d'argent.

49. — La communauté des maîtres barbiers et perruquiers de la ville de Beaune :

D'or, à trois chevrons d'azur.

50. — Le corps des officiers du baillage de la ville de Beaune :

De sable, à une fleur de lis d'argent.

51. — Le corps des officiers de la chancellerie du baillage de Beaune :

D'or, à quatre pals de gueules.

52. — La communauté des maîtres épiciers de la ville de Dijon :

D'azur, à une balaine d'argent.

53. — La communauté des maîtres écrivains et maîtres d'écoliers de la ville de Dijon :

D'or, à quatre fasces de sinople.

55. — La communauté des maîtres gantiers de la ville de Dijon :

De gueules, à un gand renversé d'argent.

56. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville de Dijon :

D'or, à quatre bandes de sable.

61. — La communauté des maîtres huilliers de la ville de Dijon :

De sinople. à cinq olives d'argent, posées en croix.

66. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Seurre :

D'or, à quatre barres d'azur.

67. — La communauté des maîtres tonneliers de la ville de Seurre :

De sable, à une doloire d'argent.

68. — La communauté des maîtres tisserans de la ville de Seurre :

D'or, à quatre chevrons de gueules.

69. — La communauté des hôteliers, cabaretiers de la ville de Seurre :

D'azur, à un verre d'argent.

70. — La communauté des maîtres pâtissiers de la ville de Seurre :

D'or, à un chef de sable.

71. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de Seurre :

De gueules, à une clef d'argent.

72. — La communauté des maîtres cordiers de la ville de Seurre :

D'or, à une croix d'azur.

73. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de Seurre :

De sinople, à une selle de cheval d'argent.

74. — La communauté des marchands de la ville de Seurre :

D'or, à un sautoir de gueules.

75. — Le corps des officiers de l'officialité du prieuré de Notre Dame de Laone :

De sable, à une crosse d'argent.

77. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville de Seurre :

D'or, à un pairle de sinople.

78. — La communauté des maîtres mareschaux de la ville de Seurre :

D'azur, à un fer de cheval d'argent.

79. — La communauté des maîtres charrons de la ville de Seurre :

D'or, à un pal de sable.

80. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Seurre :

De gueules, à un couteau à pied d'argent.

82. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Seurre :

D'or, à une foy d'azur.

83. — La communauté des maîtres traiteurs, hosteliers et cabaretiers de la ville de Dijon :

De sinople, à un plat d'argent.

90. — La communauté des maîtres mariniers de la ville de Seurre :

D'or, à une bande de gueules.

91. — La communauté des maîtres boulangers et pâtissiers de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

De sable, à une pelle de four d'argent.

92. — La communauté des maîtres cordonniers et savetiers de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

D'or, à une carte de sinople.

93. — La communauté des maîtres selliers et bourreliers de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

D'azur, à un cheval d'argent.

94. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

D'or, à un chevron de sable.

95. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

De gueules, à un boutoir de mareschal d'argent.

97. — La communauté des maîtres mariniers de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

D'or, à deux pals d'azur.

98. — La communauté des maîtres mariniers de la ville d'Auxonne :

De sinople, à un bateau d'argent contourné.

99. — Le corps des officiers de l'officialité de la ville d'Auxonne :

D'or, à deux fasces de gueules.

100. — La communauté des marchands de la ville d'Auxonne :

De sable, à un balot de marchandises d'argent.

102. — La communauté des maîtres hosteliers et cabaretiers de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

D'or, à une bande de sinople.

103. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de Saint-Jean-de-Laône :

D'azur, à une clef renversée d'argent.

104. — La communauté des maîtres tissiers en toille de la ville d'Auxonne :

D'or, à deux barres de sable.

105. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville d'Auxonne :

De gueules, à un sautoir d'argent.

106. — La communauté des marchands de fer de la ville de Dijon :

D'or, à deux chevrons d'azur.

107. — La communauté des maîtres serruriers de la ville d'Auxonne :

De sinople, à une lime d'argent.

108. — Le corps des officiers du grenier à sel de Dijon :

D'or, à trois pals de gueules.

109. — La communauté des maîtres pâticiers de la ville d'Auxonne :

De sable, à trois tourteaux d'argent.

110. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville d'Auxonne :

D'or, à trois fasces de sinople.

111. — Le corps des officiers de la justice consulaire de la ville d'Auxonne :

D'azur, à une main de justice d'argent.

112. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville d'Auxonne :

D'or, à trois bandes de sable.

113. — La communauté des maîtres tonneliers de la ville d'Auxonne :

De gueules, à une ésette (?) d'argent.

116. — Le corps des officiers du baillage d'Auxonne :

D'or, à trois barres d'azur.

117. — Le corps des officiers du grenier à sel d'Auxonne :

De sinople, à une fleur de lis d'argent.

118. — La communauté des maîtres massons de la ville d'Auxonne :

D'or, à trois chevrons de gueules.

119. — La communauté des maîtres menuisiers de la ville d'Auxonne :

De sable, à un rabot d'argent.

120. — La communauté des maitres charons de la ville d'Auxonne :

D'or, à quatre pals de sinople.

121. — La communauté des bouchers de la ville d'Auxonne :

D'azur, à une rencontre de bœuf d'argent.

122. — La communauté des cabaretiers de la ville d'Auxonne :

D'or, à quatre fasces de sable.

123. — La communauté des maîtres mareschaux de la ville d'Auxonne :

De gueules, à une enclume d'argent.

124. — Le prieuré de Larré :

D'or, à quatre bandes d'azur.

125. — Le corps des officiers de la châtelenie royale de Pomard :

De sinople, à un septre d'or.

126. — Le prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon :

D'or, à quatre barres de gueules.

127. — Le corps des officiers de la prévôté royalle de Labergement-le-Duc :

De sable, à un septre et une main de justice, le tout d'argent, passez en sautoir.

128. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville d'Auxonne :

D'or, à quatre chevrons de sinople.

130. — Le prieuré de Saint-Vincent :

D'azur, à un bâton prieural d'or.

131. — Le corps des officiers de la châtelenie de Vergy :

D'argent, à un chef d'azur.

132. — Le corps des officiers de la mairie royalle d'Issurtille :

De gueules, à une fleur de lis d'or.

133. — Le corps des officiers de la mairie royalle de Fontaine-Françoise :

D'argent, à une croix de gueules.

137. — Le corps des officiers de la prévôté royalle de Bouillant :

De sinople, à un septre d'or, posé en bande.

138. — Là communauté des maîtres armuriers et lanterniers de la ville de Dijon :

D'argent, à un sautoir de sinople.

139. — La communauté des maistres couteliers et éprouviers de la ville de Dijon :

De sable, à une molette d'or.

140. — La communauté des maîtres fourbisseurs, passementiers et brodeurs de la ville de Dijon :

D'argent, à un pairle de sable.

141. — La communauté des maîtres tondeurs de drap de la ville de Dijon :

D'azur, à une fasce d'or.

143. — La communauté des teinturiers de la ville de Dijon :

D'argent, à un pal d'azur.

145. — La communauté des marchands fruitiers, orangers et limonadiers de la ville de Dijon :

De gueules, à une orange d'or.

146. — La communauté des maîtres boutonniers et orlogeurs de la ville de Dijon :

D'argent, à une fasce de gueules.

147. — La communauté des maîtres tripiers, bahutiers, cueniers, talonniers et formiers de la ville de Dijon :

De sinople, à un coffre d'or.

148. — Le corps des officiers de la Table de Marbre et traittes foraines de Dijon :

D'argent, à une bande de sinople.

150. — La communauté des joueurs d'instruments et maistres à dancer de la ville de Dijon :

De sable, à une flutte d'or.

155. — Le corps des officiers de la justice consulaire de la ville de Dijon :

D'argent, à une barre de sable.

156. — La communauté des couturiers, lingers et blanchisseurs de la ville de Dijon :

D'argent, à une platine à repasser du linge d'or.

159. — Le corps des officiers de la justice de la monnoye de la ville de Dijon :

D'argent, à un chevron d'azur.

La communauté des procureurs du Parlement de Dijon :

On a omis de mettre le numéro de cet article, ainsi que les armes.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

ÉTAT DES NOMS ET QUALITEZ

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS QUI ONT PAYÉ LES DROITS D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES EZ BUREAUX ÉTABLIS PAR Me ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, ET DESQUELLES ARMOIRIES LA RÉCEPTION A ÉTÉ SURCISE PAR LES ÉTATS AUSSI CI-APRÈS DATTEZ, PARCE QU'ILS ONT NÉGLIGÉ DE FOURNIR LA FIGURE OU L'EXPLICATION DESDITES ARMOIRIES.

DIJON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 3 *janvier* 1698.

Veu par nous, Charles d'Hozier, etc. (Voir à la page 90.)

117, 118. — MALETESTE, Etienne, conseiller du Roy en sa Cour du Parlement de Dijon, et Louise JOLY, sa femme :

Tiercé en fasce d'azur, d'or et de gueules, celui-ci chargé d'un croissant de gueules; acolé d'azur, à un lis d'argent, et un chef d'or, chargé d'une croix pattée de sable; écartelé d'azur, à un léopard d'or, armé de gueules.

237. — MALETESTE, Claude, avocat en la Cour du Parlement de Dijon :

Comme cy-devant, article 117.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 3e.

De l'état du 31 *janvier* 1698.

19. — MALETESTE, Jean, docteur de Sorbonne, curé et archiprêtre d'Arnay-le-Duc :

Comme cy-devant, article 117.

106. — DE FRANCE, Jean, écuyer, seigneur de Chareillac :

D'or, à trois fasces d'azur.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 4e.

124. — MALLET, Claude, avocat en la Cour de Parlement de Dijon :

Palé de gueules et d'argent de six pièces.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 5e.

42. — Rémond, Jean-Marie, prêtre, curé de Bagnot :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 12 février 1701.

Arrêt du 15 février 1709.

Signé : SENDRAS.

ESTAT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS ENVOYÉES AUX BUREAUX ÉTABLIS PAR Mᵉ ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE DERNIER, POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTÉS PAR SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES QUATRE DÉCEMBRE 1696 ET 23 JANVIER 1697.

SEMUR-EN-AUXOIS

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1. — Du Croisier, Philibert, écuier, seigneur de Sainte-Segraux et Saulcy :

De gueules, à un sautoir d'argent.

2. — Forteau, Jean, conseiller du Roy, lieutenant général criminel ès bailliages, chancellerie et présidial de Semur-en-Auxois :

De sinople, à une tour d'argent, et un chef vairé d'or et de gueules.

3. — De Thoisy, Jacques, écuyer, conseigneur de Torcy :

D'azur, à trois glans d'or.

4. — De la Loge, Andoche, écuier :

D'azur, à un ours d'or, surmonté de trois pommes de pin de même.

5. — Damoiseau, Raphaël, écuier :

D'azur, à un aigle d'or, bequé et onglé de gueules.

6. — Thomas, Jacques, écuier, sieur de la Brüère :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, et en pointe d'une coquille aussy d'or.

7. — De Despence, François, écuier, sieur de la Loge :

D'azur, à une gerbe d'or, sur laquelle passe un levrier, accolé de même, surmonté d'un croissant d'argent.

8. — De Branches, Nicolas, écuier :

De gueules, à une fasce d'argent.

9. — De Despence, Denis, écuier, sieur de Railly :

D'azur, à une gerbe d'or, sur laquelle passe un levrier, accolé de même, surmonté d'un croissant d'argent.

10. — De Bien, Claude, écuier, sieur de la Vallée :

De gueules, à trois fasces ondées d'argent.

11. — Chauveau, Jacques, conseiller du Roy ès bailliage, chancellerie et présidial de Semur-en-Auxois :

D'argent, à une ancre de sable, surmontée de trois étoiles de gueules.

12. — Duperreau, Claude, écuier, sieur des Buissons :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes de même, et en pointe d'un gland aussy d'or.

13. — Baudenet, Jacques, conseiller du Roy et son avocat au bailliage de Semur-en-Auxois :

De gueules, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un lion passant de même.

14. — Le Mulier, Jacob, conseiller du Roy, lieutenant général en la chancellerie présidialle de Semur-en-Auxois :

D'azur, à deux cigognes affrontées d'or, suportantes de leurs becs à chacune d'un pied un casque taré de front, et posantes l'autre pied sur un besan en pointe, le tout d'or.

15. — Demanche, Michel, conseiller du Roy ès bailliage, chancellerie et présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une manche d'or.

16. — Derepas, Alexandre, conseiller du Roy, maire perpétuel et bailly de Viteaux :

De gueules, à un chevron rompu d'or, accompagné en chef d'une étoile de même, et en pointe d'un croissant surmonté d'une rose aussy d'or.

17. — Gruyé, Claude, avocat au Parlement, bailly du comté de Saulieux :

D'azur, à une grue d'or, accompagnée en chef de deux étoilles de même.

18. — Du Conroy, Jean, écuier :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois molettes de même.

19. — De la Roche, Jean, écuier, capitaine au régiment d'Aunix-Infanterie :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, et en pointe d'un cerf courant de même, surmonté d'une pareille larme aussy d'argent.

20. — De Badier, Jacques, écuier, seigneur de Juillenay :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoilles de même.

21. — De Badier, Estienne, écuier, conseiller du Roy, maire perpétuel et bailly de Flavigny :

De même.

22. — Couthier, Claude, chevalier, marquis de Souhey :

De gueules, à une fasce d'or, accompagnée de trois têtes de léopards de même, ouvertes de gueules.

23. — Le Cosquinot, François, écuier :

D'azur, à un coq d'or, accompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe un croissant de même.

24, 25. — De Chaugy, Charles, écuier, seigneur de Lantilly, capitaine de dragons au régiment de Poitiers, et Marie Damas, sa femme :

Ecartelé au premier et quatrième, contrécartelé d'or et de gueules, au deuxième et troisième d'azur, à une croix d'or, cantonnée de vingt croisettes de même ; accolé d'or, à une croix ancrée de gueules.

26. — A expliquer plus amplement.

27. — De Vezons, Jean, écuyer :

De gueules, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois étoilles de même, posées deux et une, et en pointe d'un lion aussy d'argent, lampassé et armé d'or.

28. — Blanot, Jacques, ancien conseiller au Parlement de Bourgogne, seigneur de Préjailly :

D'azur, à trois épis de bled d'or, mouvans d'un croissant d'argent en pointe.

29. — De Manche, Jacques, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une manche [d'or].

30. — De Fresne, César, chevalier, seigneur de Prey :

D'or, à un lion passant de sable, lampassé et armé de gueules, coupé d'azur, à trois coquilles d'argent, deux et une, et une fasce de même, brochante sur le coupé.

31. — DE FRESNE, Anne, veuve de Roger DE HUMES, chevalier, seigneur de Chérisy :

De sinople, à un lion d'argent, couronné d'or, lampassé et armé de gueules; écartelé d'argent, à trois papegays de sinople, bequés et membrés de gueules.

32. — LANGUET, Denis, écuier, sieur du Chollot :

De gueules, à un triangle cleché d'or, chargé sur les pointes de trois molettes de sable.

33. — D'HUISSIER, Salomon, écuier, sieur d'Argencourt, visbailly d'Auxois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.

34. — DEBADIER, Nicolas, écuier :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

35. — JACOBE, Jeanne-Baptiste, veuve de François BRETAGNE, conseiller du Roy, lieutenant général du baillage d'Auxois :

D'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée de trois grelots de même en chef. et d'un croissant d'argent en pointe ; accolé de gueules, à un massacre de cerf d'or.

36. — DAVOUT, François-Edme, écuier :

De gueules, à une croix d'or, chargée de cinq molettes de sable.

37. — DAVOUT, Claude, écuier :

De même.

38. — LABBÉ, Claude, veuve de Jacques-François DAVOUT :

De même.

39. — DU FAUR DE PIBRAC, François, comte de Marigny :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de six besans d'argent.

40. — PION, François, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une main d'argent, tenant une plume de même.

41. — LEAUTÉ, Pierre, conseiller du Roy au baillage, chancellerie et présidial de Semur-en-Auxois :

De gueules, à une foy d'argent. soutenante un cœur de même, accompagné en pointe d'un croissant aussy d'argent.

42. — DE COLLOMBET, François, écuier, seigneur de Gissé-le-Viel, lieutenant-colonel du régiment d'Anjou, cavallerie :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de quatre coquilles de même.

43. — COLLOMBET, Alexandre, écuier :

De même.

44. — FILSJEAN, Aymé-Bernard, écuier, seigneur de Sainte-Collombe :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles de même, et un chef d'argent, chargé de troix croix de gueules.

45. — BAILLYAT, Claude, procureur du Roy ès mairie, prévosté et châtellenie royalle de Semur-en-Auxois et dépendances :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et un chef d'or.

46. — BAILLYAT, Philibert, conseiller du Roy, lieutenant particulier ès bailliage, chancellerie et présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et un chef d'or.

47. — DE JARRY, Philibert, sieur de la Jarrie, écuier, seigneur de Grandprey :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, rengées en chef, et d'une teste de levrier coupée d'argent, accolée de sable et bouclée de sinople en pointe.

48. — DAVOUT, Nicolas, écuier :

De gueules, à une croix d'or, chargée de cinq molettes de sable.

49. — DE VEZONS, François, écuier, conseigneur d'Annoux :

De gueules, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois étoilles de même, posées deux et une, et en pointe d'un lyon aussy d'argent, lampassé et armé d'or.

50. — MYNARD, Estienne, antien conseiller au baillage d'Avallon :

D'argent, à un pont de trois arches de gueules, massoné de sable et accompagné de six mouchetures d'hermines, trois en chef et trois en pointe.

51. — DE FROMAGER, Jacques, écuier, sieur de Grandprey :

De fasce d'argent, à gueules de six pièces, coupé d'azur, à trois dauphins d'argent.

52. — VINCENOT, Jacques, hérault d'armes au titre de Charollois :

D'argent, à un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'argent.

53. — COLLOMBET, Claude, écuier, sieur de la Borde :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de quatre coquilles de même.

54. — DE RIOLET, Jean-Baptiste, écuier :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles de même.

55, 56. — A expliquer plus amplement.

57. — DARCY LE VANGES, Hugues, écuier, originaire de Nivernois :

D'azur, à deux fasces d'argent, accompagnées de six besans de même, trois, deux et un.

58. — MOINGEON, Jeanne, veuve de Denis CHAMPEAU, écuier, conseiller du Roy, controlleur des augmentations de gages de la petite chancellerie de France :

D'azur, à un cœur d'argent en abîme, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

59. — DE GEORGES, Jacques, écuier, seigneur de Romanay et de Villiers-d'Ampier, capitaine au second bataillon du régiment de la marine, infanterie :

Ecartelé au premier et quatrième de gueules, à une fasce d'or, chargée d'un cœur de gueules, remply d'argent, et accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe ; au second et troisième d'argent, à un dragon contourné de sinople, la queue baissée, tortillée d'un tortil allumé, lampassé et armé de gueules.

60, 61. — DESMARTINS, Jeanne, veuve de François DUBOIS, chevalier, gouverneur de Brebourg, seigneur d'Aisy :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'une étoile, accostée de deux fleurs de lis, et en pointe d'un porc-épic, le tout aussy d'argent, accolé de sable, et un agneau pascal d'argent, posé sur une terrasse de même.

62. — VAUSSIN, Claude, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Saulieux :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux glands de même, et en pointe d'une rose d'argent, surmontée d'une étoile d'or.

63. — DE GAND, Antoine, écuier, seigneur de la Rochette :

D'azur, à un chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

64. — DE FAUTRIÈRES DE LA BOTTIÈRE, Claude, écuier :

D'argent, à un sautoir de sable, chargé de cinq coquilles d'or.

65. — DE MONTAGU, Catherine, veuve de Charles-Antoine DE CONIGANT, chevalier, seigneur d'Arcenay :

De sable, à un pairle alaizé d'argent, surmonté d'une étoile de même.

66. — DE ROMECOURT, Charles, écuier, seigneur en partie de Villers-les-Hauts, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie d'Aligny :

D'or, à un ours de sable.

67. — De Morot, Jean, écuier, seigneur de Gresigny :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois molettes de gueules, percées de sable, et un chef d'azur, chargé d'une levrette passante d'argent, accolée de gueules.

68. — De la Fausse, Marie, veuve de François Douinet, écuier :

De gueules, à un lion passant d'argent.

69. — Vaussin, Jean, conseiller du Roy au baillage et chancellerie d'Avallon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux glands de même, et en pointe d'une rose d'argent, surmontée d'une étoile d'or.

70. — Crosinot, Georges, conseiller du Roy, lieutenant criminel ès bailliage et chancellerie d'Avallon :

D'azur, à un sautoir engreslé d'or, accompagné de quatre clefs de même.

71. — A expliquer plus amplement.

72. — Guillaume, Antoine, écuier, antien lieutenant criminel au bailliage d'Avallon :

D'azur, à une croix pattée d'or, posée en cœur, et accosté de deux palmes de même, dont les tiges sont passées en sautoir à la pointe de l'écu.

73. — Champion, Estienne, écuier, conseiller du Roy, lieutenant particulier au bailliage et chancellerie d'Avallon :

D'azur, à un champion ou homme posé de profil, armé de casque et cuirasse, tenant de sa main droite une épée levée, et de sa gauche un bouclier, le tout d'or.

74. — Normant, Bernard, conseiller et procureur du Roy aux bailliages et chancellerie d'Avallon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.

75. — De Denesvre, Michel, avocat à la Cour, procureur du Roy au grenier à sel d'Avallon :

D'argent, à un genévrier de sinople, accompagné en chef de deux croisettes de gueules.

76. — Tureau, Jean, conseiller du Roy aux bailliages et chancellerie d'Avallon :

De gueules, à une tour d'argent, posée en cœur, et une rivière ondée de même en pointe.

77. — Le Tors, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une étoile de même.

78. — LE BRUN, Marie-Magdelaine, veuve de Jean-Baptiste SAINT, receveur au grenier à sel d'Avallon :

D'argent, à un chevron de sinople, accompagné en chef de deux étoilles d'azur, et en pointe d'un croissant de gueules.

79. — HENRY, Philippe, écuier, conseiller du Roy, lieutenant général ès bailliage et chancellerie de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux demies lozanges d'argent, et en pointe d'une lozange entière de même.

80. — HENRY, Bénigne, écuier, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel de Semur-en-Auxois :

De même.

81. — DE LA LOGE, Marie, veuve de Jean DAVID, avocat en Parlement, substitut de M. le procureur général en la Chambre des comptes de Dijon :

D'azur, à une harpe d'or, accompagnée en chef de trois grelots de même. deux en chef et un en pointe, et accostée de deux cailles aussy d'or.

82. — POTOT, Michel, conseiller du Roy, maire héréditaire de la ville de Semur-en-Auxois :

D'azur, à trois poteaux d'argent, deux passés en sautoir et un couché en chef.

83. — DE VILLERS-LA-FAYE, Nicolas, chevalier, seigneur du Rousset :

D'or, à une fasce de gueules.

84. — DE VILLERS-LA-FAYE, Eustache, chevalier, seigneur d'Allery :

De même.

85. — DE COUSTIN DU MANADAU, Annet, abbé de l'abbaye commandataire de Notre-Dame de Fontenois :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

86. — DU COUSTIN DU MANADAU, Jean-Marc, prieur du prieuré du Chalard :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

87. — DE SENEVOY, Charles, chevalier, seigneur en partie de Viserny :

De gueules, à une bande d'or et un chef d'argent.

88. — De Velle, Michel, conseiller du Roy, maire héréditaire de la ville de Saulieux :

D'azur, à deux ancres d'argent, passées en sautoir et surmontées de trois étoiles de même, rangées en chef.

89, 90. — D'Estiennot, René-François, écuier, seigneur de Vassy, et Marie Bretagne, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles de même, et en pointe d'une perdrix aussy d'or; accolé d'azur, à une fasce ondée d'or, et accompagnée en chef de trois grelots de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

91. — Vaussin, Louis, chef de panneterie du Roy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux glands de même, et en pointe d'une rose d'argent, surmontée d'une étoile d'or.

92. — Milletot, Claude, procureur aux bailliage et présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un lion d'argent, tenant de sa patte gauche une rose de même.

93. — Le Clerc, Claude, docteur en médecine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même, surmonté d'une étoile aussy d'argent.

94. — Cœur-de-Roy, Anne, veuve de Jacques Languet, écuier, conseiller secrétaire du Roy en la chancellerie du Parlement de Dijon :

De gueules, à un triangle d'or, chargé sur les pointes de trois molettes de sable.

95. — De Conroy, Jacquette, demoiselle :

D'or, à un chevron de sable, accompagné de trois molettes de même, deux en chef et une en pointe.

96. — De Conclays, Anne-Gabriel, veuve de Simon de Chaugy, écuyer, seigneur de Lantilly :

De gueules, à une fasce d'or.

97. — Chamereau, Denis, conseiller et procureur du Roy en la mairie de Flavigny :

D'azur, à un chameau d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même.

98. — Leauté, Anne, veuve de Jean Pasquier, bourgeois à Semur :

De gueules, à une foy d'argent, soutenant un cœur de même, accompagné en pointe d'un croissant aussy d'argent.

99. — POUSSY, Jacques, avocat à la Cour, enquesteur aux bailliage, chancellerie et présidial à Semur :

D'or, à un lion de gueules.

100. —MOREL, André, avocat en Parlement, garde de la maison du Roy :

D'argent, à trois testes de mores de sable, bandées d'argent.

101. — LETELLIER, Jeanne, veuve d'André DE GUYON, écuier :

D'argent, à trois têtes d'ours de sable, arrachées et emmuselées de gueules.

102. — LANGUET, Philippe, conseiller du Roy, lieutenant civil aux bailliage et chancellerie d'Arnay-le-Duc :

De gueules, à un triangle d'or, chargé sur les pointes de trois molettes de sable.

103. — LANGUET, Charles, conseiller du Roy, lieutenant criminel esdits siéges :

De même.

104. — RAUDOT, Louis, conseiller, avocat du Roy aux baillage et chancellerie d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois treffles de sable, et accompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

105. — HERNOUX, Antoine, conseiller et procureur du Roy esdits siéges :

D'argent, à une balance d'azur, suportée par deux lions affrontés de sable, lampassés et armés de gueules, et accompagnés en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant de sinople.

106. — JACTET, N., substitut de Messieurs les gens du Roy esdits siéges :

De sinople, à trois faux contournées d'argent.

107. — BONNARD, Claude, avocat au Parlement de Paris :

D'azur, à une flèche d'or.

108. — TESTOT, François, propriétaire en partie du grefle d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à une croix de gueules, cantonnée en chef de deux croissans de même.

109. — THIBERT, Philibert, receveur des deniers royaux du bailliage d'Arnay-le-Duc :

D'argent (*), à une bande d'or, chargée de trois fers de pique de sable, et accompagnée de deux mouchetures d'hermines.

(*) D'azur.

110. — Du Croisier, N., écuier, seigneur de Chasson :

D'azur, à un sautoir d'argent.

111. — Beaupin, Jean, conseiller du Roy, président au grenier à sel d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à un pin fruitté au naturel.

112. — Testot, Estienne, conseiller du Roy, grenetier audit grenier à sel :

D'argent, à une tête de more de sable, tortillée d'or et accompagnée en chef de deux étoiles de gueules.

113. — Factet, Jean, conseiller du Roy, controlleur audit grenier à sel :

De sinople, à trois faux contournées d'argent, et posées deux et une.

114. — Mottin, Louis, conseiller du Roy et son procureur au grenier à sel d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à trois étoiles d'argent, et une coquille de même en cœur.

115. — Bonnard, Jean, conseiller du Roy, receveur audit grenier à sel :

D'azur, à un arc bandé décochant une flèche, le tout d'or.

116. — Bonnard, Bénigne, avocat en Parlement :

De même.

117. — D'Anstrude, André-François, écuier, seigneur de Bierry :

D'argent, à trois emmenchures de gueules.

118. — De Vichy, Charles, écuier :

De vair.

119. — Viart, Marie-Thérèse, femme séparée quant aux biens de M. le comte de Grignon :

D'or, à un phénix de sable sur son bûcher de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent.

120. — De la Baume, Cristophle, écuier, seigneur d'Estay :

D'or, à une bande vivrée d'azur.

121. — D'Herny, Hiriel, écuier :

D'azur, à trois marteaux d'armes d'or.

SUITE DE SEMUR

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er COTTÉ POUR LES DOMAINES.

---

1. — A expliquer plus amplement.

2. — L'abbaye de Marcilly :

De sable, à une bande d'or, parti d'azur, à trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

3. — Le prieuré de Saint-Jean-l'Evangéliste en Auxois :

Bandé d'or et d'azur de six pièces, et une bordure de gueules.

4. — Le prieuré de Notre-Dame de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une Notre-Dame d'or, tenant son enfant Jésus sur son bras gauche, et accostée de deux anges agenouillés et affrontés, tenans chacun un chandelier avec un cierge, le tout d'argent.

5. — Les religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Semur-en-Auxois :

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, passées en sautoir au travers du cœur, chargé d'un nom de JESUS d'or, et suportant une croix de sable ; le tout enfermé dans une couronne d'espine de sinople, dont les pointes sont ensanglantées de gueules.

6. — Le chapitre de l'église collégialle de Notre-Dame de Montréal :

D'azur, à une Assomption de Notre-Dame d'or.

7. — Le chapitre de l'église collégialle de Saint-Lazare d'Avallon :

D'azur, à un chef saint Lazare d'or.

8, 9. — A expliquer plus amplement.

10. — L'abbaye de Notre-Dame de Fontenet (*) :

De gueules, à trois bandes d'or, et deux barbeaux adossés au naturel, brochans [sur] le tout, surmonté en chef d'une fleur de lis d'or.

(*) Fontenay, près Vezelay.

11. — A expliquer plus amplement.

12. — Le chapitre de l'église collégialle de la Sainte-Trinité de Til-en-Auxois :

D'azur, à une sainte Trinité d'argent.

13. — Le prieuré de Saint-Estienne de Courtangys :

D'or, à un saint Estienne d'azur.

14. — Les religieuses de la Visitation Sainte-Marie de la ville d'Avallon :

D'azur, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, et passées en sautoir au travers du cœur, chargé d'un nom de JESUS d'or, et suportant une croix de sable ; le tout enfermé dans une couronne d'espines de sinople, dont les epines sont ensanglantées de gueules.

15, 16. — A expliquer plus amplement.

17. — La ville de Mombard :

D'azur, à deux barbeaux adossés d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 3 janvier 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTÉS.

De l'état du 8 janvier 1698.

1. — Le couvent des Bénédictins de l'abbaye de fondation royalle de Moustier-Saint-Jean :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or.

Arrêt d'enregistrement du 24 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

D'un autre état dudit jour troisième janvier audit an 1698.

26. — D'HARANGUIER, François, écuyer, seigneur de Quincerot :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois croix de Malthe d'argent, et en pointe de trois fers de lance de même, les pointes en bas.

56. — Du Bouchet, Jacques, écuyer, seigneur en partie de Thoisy-le-Désert :

D'azur, à une ancre d'or à dextre, et un lion de même, lampassé et armé de sable, à senestre, ayant ses deux pattes de derrière sur une terrasse de sinople, et sa senestre de devant appuyée sur une des pointes de l'ancre, et un chef bastillé d'argent chargé de trois estoiles de gueules.

71. — Cromot, Robert-Colas, antien conseiller du Roy es bailliage et chancellerie d'Avalon :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une rose au naturel, et accompagné en chef de deux étoilles d'or, et en pointe d'un croissant de même, soutenant un cœur de carnation.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES DOMAINES.

De l'état du 3 janvier 1698.

8. — Le prieuré de Saint-Bernard de Montréal, ordre de Saint-Augustin :

D'azur, à un saint Bernard revestu d'un surplis, et portant une aumusse sur son bras senestre, le tout d'or.

9. — Les religieuses Ursulines de la ville de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une sainte Ursulle d'or.

11. — Le chapitre de l'église collégialle de Saint-Simphorien d'Espoisses :

D'azur, à un saint Simphorien décapité, et levant les mains de carnation, habillé d'argent, estant à genoux sur une terrasse de sinople, chargée à dextre de sa teste renversée de carnation, et à senestre d'une épée d'argent, ensanglantée de gueules et couchée en barre.

15. — Les religieuses Ursulines de la ville de Montbard :

D'azur, à un JESUS MARIA d'or.

16. — Les religieuses Ursulines de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à un JESUS MARIA d'or.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

122. — FORRESTIER, Pierre, chanoine en l'église collégialle de Saint-Lazare d'Avallon :

De gueules, à un triangle cleché et renversé d'or, chargé sur les angles de trois molettes de sable, et un lionceau d'argent, posé en abîme, et un croissant de même en pointe.

123. — LE CLERC, Louis, officier chez le Roy :

D'azur, à une croix d'or, cantonnée en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe de deux dauphins affrontés d'or.

124. — PONNELLE, Pierre, conseiller du Roy, commissaire aux saisies réelles et procureur au baillage et chancellerie d'Arnay-le-Duc :

De gueules, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois cœurs d'argent, et en pointe d'un rocher de même.

125. — DE GRAND, Marguerite, dame de Fanin-les-Montbard, femme séparée de Charles DAMAS, seigneur de Cormaillon :

D'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois étoilles d'azur, posées deux en chef et une en pointe.

126. — DAMAS, Pierre, écuyer :

D'argent, à une hie ou poteau de mer de sable, posé en pal, et six roses de gueules, posées en orle.

127, 128. — DE JAUCOURT, Elie, chevalier, seigneur de Chazelle-Lescot, et Françoise D'ANLEZY, sa femme :

De sable, à deux léopards d'or, posez l'un sur l'autre ; acolé d'hermines, à une bordure de gueules.

129. — DE THOISY, Laurent, écuyer :

D'azur, à trois glands d'or, posez deux et un.

130. — SAULCIÈRES, Edme, chevalier, seigneur baron de Tenance, Serigny et autres lieux :

De gueules, à un lion d'or, couronné de même.

131. — DU BOUCHET, Margueritte, damoiselle :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, rampant sur une ancre d'or, et trois étoilles d'argent, posées en chef.

132. — Jazut, Zacarie, procureur fiscal au baillage de Noyers et ses dépendances :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un lion d'argent, soutenu d'un cœur de même.

133. — Oudin, Claude, docteur en médecine à Noyers :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un cœur d'argent, surmonté d'un lion de même.

134. — A expliquer plus amplement.

135. — De la Loge, écuier, ancien conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, audiancier en la châtellenie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un cœur de même.

136. — Champagne, Edme, greffier en chef au grenier à sel de Semur-en-Auxois :

De gueules, à un lion d'argent, surmonté d'un croissant de même, parti d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un chesne d'or.

137. — De Morillon, Charles, chevallier d'honneur du présidial de Semur-en-Auxois, écuier, sieur du Monceau, lieutenant de cavallerie au régiment de Bissy :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux croissans de même, et en pointe d'une tête de more de sable, tortillée d'argent.

138. — Minard, Jacques, ancien capitaine de cavallerie au régiment de Joffreville :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adossées de même et en pointe d'un croissant d'argent.

139. — De Riollet fils, Jean-Baptiste, écuier :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles de même, deux en chef et une en pointe.

140. — De Rochechouard, Claude-Charles, abbé commandataire de l'abbaye royale de Moustier-Saint-Jean :

De gueules, à trois fasces ondées d'argent.

141. — Champion, Claude, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville d'Avallon :

D'azur, à un homme de profil armé et tenant dans sa main dextre un sabre levé, et dans sa senestre un bouclier, le tout d'or.

142. — Vallon, François, greffier du baillage d'Avallon :

)'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une étoille de même, et en pointe ne gerbe aussy d'or, posée dans un vallon de même.

143. — Gueneau, Philibert, châtelain royal et procureur au illage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un chevron abaissé d'or, accompagné de trois étoilles d'argent, posées une deux, et en pointe d'une rose de même, tigée et feuillée aussy d'argent.

144. — Varenne, Jacques, procureur au baillage et siége prédial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une javelle d'or, accompagnée de trois demis-vols d'argent, posez deux en ief et un en pointe.

145. — Dareau, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnez en chef de deux étoilles d'argent, et en ointe d'un croissant de même.

146. — Girardot, Nicolas, avocat en Parlement :

D'azur, à trois soleils d'or, posez deux et un.

147. — Guillot, Jacques, conseiller du Roy, lieutenant général les baillage et chancellerie de Saulieu :

D'azur, à un massacre de cerf d'or, et un chef d'argent, chargé de trois grains de guy le gueules.

148. — De Jaucourt, Louis, écuier, seigneur de Nau-les-Avallon :

De sab'e, à deux léopards posez l'un sur l'autre ; écartelé de bandé d'or et d'azur de six pièces, à une bordure de gueules.

149. — A expliquer plus amplement.

150. — Simon, Alexandre, prestre :

De gueules, à une tour d'argent.

151. — Guenynard, Etienne, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Viteaux :

D'or, à trois pommes de pin au naturel, posées deux et une.

152. — Simon, Anne, veuve de Pierre de Repas, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Pouilly :

De gueules, à une tour d'argent.

153. — De Jarry de la Jarie, Joseph, écuier :

Tiercé en fasce, au premier d'azur, à trois étoiles d'or, au second d'argent, et au troisième de gueules, à une tête et col de levrier d'argent, acollée et bouclée de sable.

154. — Le Clerc, Louis, juge, prévost et chastelain de la ville de Mombard :

D'argent, à une bande de gueules, chargée d'une étoille d'or.

155. — Du Bled, Philibert, conseiller et avocat du Roy au baillage de Saulieu :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois épis de bled de même, posez deux en chef et un en pointe, celuy-cy surmonté d'une étoille d'argent.

156. — Feu Barbuot, Simon, bourgeois de Flavigny, suivant la déclaration de Philiberte Humblot, sa veuve :

D'azur, à trois épis de bled d'or, les tiges pointées, mouvantes d'un croissant d'argent, et deux étoilles de même, posées en chef.

157. — A expliquer plus amplement.

158. — Morizot, N., prestre, docteur en théologie et théologal en l'église collégialle de Saint-Andoche de Saulieux :

D'or, à un mûrier de sinople, acosté de deux épis de bled de même.

159. — Salier, Guy, avocat en Parlement, receveur des deniers royaux au baillage d'Auxerre :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un vase aussy d'or.

160. — Le Mulier, Jacob-Charles, avocat en Parlement :

D'azur, à un casque d'or, soutenu de deux cigognes affrontées de même, ayant chacune un pied posé sur un besan d'or, et un autre besan de même posé en pointe.

161. — Barbuot, Pierre, avocat en Parlement :

D'azur, à trois épis de bled barbés d'or, posés deux et un.

162. — A expliquer plus amplement.

163. — De Saint-Phal, Lucie, fille majeure, damoiselle :

De sinople, à une croix ancrée d'or.

164. — Pelletier, Léger, sieur de Chambures, conseiller du Roy au grenier à sel de Saulieux :

D'argent, à une ancre de sable.

165. — A expliquer plus amplement.

166. — Dubois, Claude, femme de Jacques Thoisy, écuyer, conseigneur de Torcy :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'une étoile de même, acostée de deux fleurs de lis aussy d'argent, et en pointe d'un porc-épy de même.

167. — A expliquer plus amplement.

168, 169. — Feu DE SORET, Charles, escuyer, seigneur de Grandchamp, suivant la déclaration de Jeanne GUILLEMINOT, sa veuve :

D'argent, à trois merlettes de sable, posées deux et une; acolé de gueules, à un chevron d'or, chargé de trois roses de gueules et accompagné de trois coquilles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

170. — A expliquer plus amplement.

171. — PINARD, Pierre, conseiller du Roy et son procureur en la maitrise des eaux et forêts d'Avallon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois morlettes d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

172. — ESPIARD, François, écuier :

D'azur, à trois épis de bled d'or, posés deux et un, et un chef emmanché d'or.

173. — A expliquer plus amplement.

174. — JAQUIN, Louis, conseiller du Roy au baillage, chancellerie et présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une fasce d'or, chargée à dextre d'un griffon de sinople, et à sénestre de cinq lettres capitales P. R. G. I. S. de sable, le G. séparé des autres par deux points de même, et accompagné en chef de trois étoilles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

175. — BRESSE, Pierre, conseiller du Roy, maître particulier des eaux et forêts d'Auxois, siége d'Avalon :

D'azur, à un cigne d'argent, nageant dans une rivière de même, et en chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

176. — MORISOT, Jean, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel d'Avalon :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois têtes de more, posées de profil deux en chef et une en pointe.

177. — GAUDOT, Nicolas, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel d'Avalon :

D'azur, à un chiffre d'or, lampassé des lettres N. et G.

178. — BETHERY, Nicolas, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel d'Avalon :

D'azur, à une morlette d'argent sur une montagne de même

179. — PRÉVOST, Simon, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel d'Avalon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois trefles d'argent, posez deux en chef et un en pointe.

180. — GUENEAU, Jean, notaire royal à Toutry :

De gueules, à une rose d'argent, soutenue d'un croissant de même, et trois glands de même, posez en chef.

181. — FORESTIER, François-Estienne, chanoine en l'église collégialle de Saint-Lazare d'Avalon :

Comme cy-devant, article 122.

182. — BASSONNIER, Madeleine, femme de Jacques DU BOUCHET, escuier, seigneur en partie de Thoisy-le-Désert :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles de même, posées deux en chef et une en pointe, celle-cy soutenue d'un croissant d'argent.

183. — BASTONNIER, Philiberte, femme de Hugues DARCY LE VAUGER, écuyer :

De même.

184, 185. — A expliquer plus amplement.

186. — TRIBOLLET, Jaques, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Estienne :

D'or, à trois treffles de sinople, posez deux et un.

187. — ROBERT, Claude, notaire royal à Montréal :

De gueules, à un lion léopardé d'or, et un chef de vair.

188, 189, 190, 191. — A expliquer plus amplement.

192. — BENIQUET, Jean-Baptiste, conseiller et procureur du Roy aux baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un arbre d'or, soutenu d'un croissant d'argent, et un chef de gueules.

193, 194. — A expliquer plus amplement.

195. — HENRY, Antoinette, veuve de Jean MANIN, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, audiencier en la chancelerie de Bourgogne :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux demy-lozanges d'argent, et en pointe d'une lozange de même.

196, 197, 198. — A expliquer plus amplement.

199. — JACOB, Hugues, avocat en Parlement :

De gueules, à un massacre d'or.

200. — LE MULIER, Pierre, avocat en Parlement, ancien maire de la ville de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un casque d'or, soutenu de deux cigognes affrontées de même.

201. — CUREAU, Lazarre, notaire royal à Châtelgirard :

D'argent, à un cœur enflammé de gueules, et deux étoiles de même, posées en chef.

202. — MAMBRÉ, Edme, prêtre au mépart de l'église paroissialle de Semur-en-Auxois :

D'or, à un homme de carnation, couché au pied d'un arbre de sinople, la tête sur une besace et tenant une écuelle dans sa main dextre avec cette devise autour : *Sub illice Mambre.*

203, 204, 205, 206. — A expliquer plus amplement.

207, 208. — DESCHAMPS, Prix, conseiller du Roy, receveur des impositions au baillage d'Avalon, et Louise LEMUET, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une étoile d'argent et accompagné en chef de deux roses de même, et en pointe d'un gland d'or ; acolé d'azur, à un cigne d'argent, le col lié d'une écharpe voltigeante d'or, et un chef de même, chargé de trois roses de gueules.

209. — D'HARANGUIER, Anne-Josephe, femme de François REGNIER, écuyer, seigneur de Bussière, Chassey et Mouilleron :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois croix à huit pointes de même, et deux besans d'argent, posés entre les croix, et en pointe de trois fers de lance de même, posez en pal, deux et un.

210. — GAUTHIER, Jacque, prêtre, chanoine d'Epoisses :

D'or (*), à un chevron d'or, accompagné en chef de deux pigeons d'argent, et en pointe d'une gerbe d'or.

211. — A expliquer plus amplement.

212. — LA VOIGNAT, François, notaire royal à Montigny-sur-Armanson :

D'azur, à trois épis d'avoine d'or, posez deux et un.

213. — A expliquer plus amplement.

214. — DOUBLOT, François, notaire royal à Santigny :

D'azur, aux deux lettres capitalles O. O. enlassées d'or.

(*) D'azur.

215, 216. — A expliquer plus amplement.

217. — GUENIN, Bénigne, notaire royal et châtelain de Montréal :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

218. — BILLOT, Nicolas, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Saint-Symphorien d'Espoisses :

De gueules, à un chesne d'or et un sep de vigne de même enlassez, accompagnez de trois tourteaux d'argent, posez deux en chef et un en pointe.

219. — A expliquer plus amplement.

220. — ROBIN, Pierre, prestre, vicaire perpétuel de la paroisse de Noyers :

D'azur, à un mouton passant d'argent, et une étoille de même, posée en chef.

221, 222, 223, 224. — A expliquer plus amplement.

225. — SIMON, Pierre, procureur au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

De gueules, à un massacre de cerf d'or, avec cette inscription autour de l'écu : *Petit à Petit.*

226. — LABBÉ, Claude, veuve de Jean-François D'AVOUT, écuyer :

D'azur, à une croix patriarchalle.

227. — CHALLON, Didier, conseiller du Roy, lieutenant en la mareschaussée d'Auxois :

D'or, à un char au naturel, et deux renards aussi au naturel, posez un en chef et un en pointe, les renards acostez de deux étoiles de gueules.

228. — NAVIER, Claude, prestre, sociétaire de l'église Saint-Genest de Flavigny :

De gueules, à une croix haussée, le pied peronné de trois marches d'or, avec cette inscription autour de l'écu (*).

229, 230, 231. — A expliquer plus amplement.

232. — MANIN, Claude-Françoise, femme de Jean DE LA LOGE, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, audiencier en la chancelerie de Bourgogne, vétéran :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes de même, et en pointe d'une rose d'argent.

(*) L'inscription manque dans les manuscrits.

233 jusques et y compris 244. — A expliquer plus amplement.

245. — De Beau, Claude, chanoine en l'église collégialle de Saint-Simphorien d'Espoisses :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux croissans de même, et en pointe d'un lion aussy d'or.

246, 247, 248, 249, 250. — A expliquer plus amplement.

251. — Nicat, Nicolas, conseiller et procureur du Roy en la châtelenie de Montréal :

D'azur, à un saint Nicolas d'or.

252. — Léger, Claude, notaire royal à Montréal :

De gueules, à trois roitelets volans d'argent, posez deux et un.

253. — De Censey, Anne-Raymonde, fille majeure :

D'argent, à trois roses de gueules, posées deux et une.

254. — A expliquer plus amplement.

255. — De Fresne, Anne, veuve de Roger de Humes, chevalier, seigneur de Cherisy et autres lieux :

D'azur, à trois coquilles d'argent, posées deux et une, et un chef d'or, chargé d'un lion passant de sable, lampassé et armé de gueules, et soutenu d'argent.

256. — Prévost de la Croix, Jeanne-Thérèse, femme de Jaques Blanot, conseiller vétéran au Parlement de Dijon, seigneur de Prejailly :

D'argent, à trois hures de sanglier de sable, les deffenses de gueules, posées deux et une.

257. — A expliquer plus amplement.

258. — Boucard, Jacques, avocat en Parlement, premier échevin de la ville de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un lion d'or, tenant dans sa patte senestre une croix de Lorraine de même, surmonté d'une étoille d'argent, et soutenu d'un croissant de même.

259, 260, 261, 262, 263. — A expliquer plus amplement.

264. — Pattot, Jean, avocat en Parlement :

D'azur à trois poteaux de mer d'or, posez deux et un.

265. — A expliquer plus amplement.

266. — Manin de Sonnotte, Jaques, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'argent, et en pointe d'une quintefeuille de même.

267, 268. — A expliquer plus amplement.

269. — GODARD, Jean, conseiller du Roy, garde-sel au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'or. à une bande d'azur, chargée de trois deffenses de sanglier d'argent.

270. — DE CLAIRAMBAULT, Margueritte, femme de Nicolas DE BUDIER, écuier :

D'or, à un chesne de sinople.

271, 272, 273, 274. — A expliquer plus amplement.

275. — DE GUYON, Margueritte, veuve d'Estienne CHAMPION, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage et chancelerie d'Avalon :

D'argent, à trois têtes d'ours au naturel arrachées de même et posées deux et une.

276. — MOREAU, Georges, avocat en Parlement :

D'or, à une tête de more de sable, posée de profil et tortillée d'argent.

277. — A expliquer plus amplement.

278. — PICHENOT, Jaques, notaire royal, procureur, greffier des rolles et secrétaire de l'hostel de ville d'Avalon :

D'azur, à deux gerbes d'or, posées en chef, et un épy de bled de même, issant d'un croissant d'argent, posé en pointe.

279. — A expliquer plus amplement.

280. — ROUSSEAU, Philibert, notaire royal et procureur au baillage d'Avalon :

De gueules, à un agneau pascal d'argent, accompagné en chef à dextre de la lettre capitalle F. et à senestre de la lettre capitalle R., ces deux lettres aussi d'argent. et en pointe d'une foy de même.

281. — LE TORET, Jean, conseiller du Roy au baillage et chancelerie d'Avalon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'une étoile de même.

282. — VALLON, Jacob, conseiller et avocat du Roy au baillage et chancelerie d'Avalon :

D'azur, à une fasce en devise d'or. accompagnée en chef d'un soleil de même, et en pointe d'une gerbe aussi d'or, posée dans un vallon de même.

283. — REGNARD, André, chanoine de l'église collégialle d'Avallon :

De gueules, à un renard passant d'or, la queüe levée et accompagnée en chef de trois étoiles de même, et en pointe d'un croissant aussi d'or.

284. — BOUESNEL, Pierre, docteur en médecine à Avalon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles d'argent, posées deux en chef et une en pointe, celle-ci soutenue de deux pigeons affrontez de même, et un chef d'or, chargé de trois croisettes de gueules.

285. — A expliquer plus amplement.

286. — DE NESVRE, Edme-Etienne, conseiller du Roy au baillage et chancellerie d'Avalon :

D'argent, à un genévrier de sinople, et deux croisettes de gueules, posées en chef.

287. — A expliquer plus amplement.

288. — DE NESVRE, Lazare, chanoine de l'église collégialle d'Avalon :

D'argent, à un genévrier de sinople, accompagné en chef de deux croix de gueules.

289. — DE NESVRE, Jean-Claude, avocat en Parlement :

De même.

290. — MINARD, François, conseiller du Roy au baillage et chancelerie d'Avalon :

D'azur, à une mine d'or ardente de gueules, et deux étoiles d'or, posées en chef.

291. — BONNET, Jean-Baptiste, conseiller et procureur du Roy en la prévosté royalle d'Avalon :

D'argent, à une tour de sable, acostée de deux étoilles de gueules.

292. — ARTHAULT, Joseph, conseiller du Roy, prévost royal d'Avalon :

D'azur, à un arc d'or, posé en pal et acosté de deux flèches de même, les pointes en haut.

293 — DE LA CHAPELLE, Bonaventure, femme de Nicolas DE BRANCHE, écuier :

De gueules, à sept roches d'argent, posées trois, trois et une.

294. — DE BRANCHES, Marie-Jaquette, femme de Jean DE VESONS, écuier :

De gueules, à une fasce d'argent.

295. — DE SORET, Jaquette-Léonor, femme de Claude BIEN, écuier :

D'argent, à trois morettes de sable.

296. — PINARD, Caterine, femme de Claude DAVOUST, écuier :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois molettes d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

297, 298. — A expliquer plus amplement.

299. — DE GUIJON, Marie, femme de Raphaël DE DAMOISEAU, écuier :

Comme cy-devant, article 275.

300, 301. — A expliquer plus amplement.

302. — LAURENT, Edme, notaire royal à Savigny en terre plaine :

D'argent, à un laurier de sinople, acompagné de trois croissans de gueules, posez deux en chef et un en pointe.

303. — BOUCARD, Louis, prestre, vicaire perpétuel de l'église paroissialle de Notre-Dame de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un crucifix d'or, avec cette inscription autour de l'écu : *Cristo confixus sum Cruci.*

304. — PONCEROT, Clément, prestre, confesseur des dames de la Visitation Sainte-Marie de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un croissant d'or.

305. — POUSSY, Bernard, bachelier en théologie et théologal de l'église Notre-Dame de Semur-en-Auxois :

De gueules, à un lion passant d'or, et trois étoilles d'argent, posées en chef.

306. — A expliquer plus amplement.

307. — GAGÉ, Jaques, chanoine de l'église collégialle de Thil-en-Auxois :

De gueules, semé de larmes d'argent.

308. — BAILLYAT, Pierre, doyen de l'église collégialle de Thil-en-Auxois :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et un chef d'or.

309, 310. — A expliquer plus amplement.

311. — PICARD, Claude-Pétronille, femme de François ESPIARD, écuier, seigneur de Grissé :

D'argent, à une croix ancrée de sable.

312, 313, 314. — A expliquer plus amplement.

315. — Champion, Léonard, bachelier en théologie, archiprêtre, curé d'Avalon et prieur de Saint-Pierre-d'Avon, diocèze de Troyes :

D'azur, à un champion armé d'or.

316. — Caillot, Michel, notaire royal et procureur au baillage et chancelerie d'Avalon :

D'or, à trois cailles au naturel, posées deux et une.

317. — Poussy, Bernard, chanoine de l'église collégialle de Saint-Andoche de Saulieux :

Comme cy-devant, article 305.

318. — Espiard, Claude, avocat en Parlement :

D'azur, à trois épis de bled d'or, posez deux et un, et un chef emmanché d'argent.

319. — Larmier, François, notaire royal et procureur aux Cours royales de Saulieux :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de deux larmes d'argent, et en pointe d'un lis de même.

320. — Feuchot, Estienne, notaire royal et procureur au baillage et chancelerie de Saulieux :

D'azur, à un aigle d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

321. — Bouillotte, Jean, procureur au baillage et chancelerie de Saulieux :

De sinople, à trois treffles d'argent, posez deux et un.

322. — Bayard, Pierre, procureur au baillage et chancelerie de Saulieux :

De gueules, à un cheval d'or.

323. — A expliquer plus amplement.

324. — Le Queux, François, procureur au baillage et chancelerie de Saulieux :

D'azur, à un lion d'or, et un chef de gueules, chargé de deux fusils d'argent, passez en sautoir.

325, 326, 327, 328, 329. — A expliquer plus amplement.

330. — Chausson, Lazarre, procureur au baillage et chancelerie d'Avalon :

D'azur, à un chausson d'argent.

331. — MERLE, Andoche, avocat en Parlement :

D'argent, à trois merles de sable, posez deux et un.

332, 333, 334, 335, 336. — A expliquer plus amplement.

337. — PELLETIER, Pierre, conseiller clerc au baillage de Saulieux :

D'argent, à une ancre de sable.

338. — HUILLIER, Jean, notaire royal et conseiller du Roy, receveur des consignations et commissaire aux saisies réelles du baillage de Saulieux :

D'or, à un guy de chesne de sinople, surmonté d'un lierre de même.

339. — GAILLARDET, Nicolas, procureur au baillage de Saulieux :

D'argent, à deux corbeaux affrontez de sable, posez sur une montagne de trois coupeaux de gueules.

340. — COLIN, Nicolas, notaire royal à Saulieux :

De gueules, à un chevron d'argent, chargé de trois croisettes de pourpre.

341. — PONCEROT, Bonaventure, procureur au baillage de Saulieux :

D'azur, à une croix pattée d'or, cantonnée de quatre étoilles d'argent.

342. — GAILLARDET, Marie-Anne, veuve de Jean GUILLON, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Saulieux :

Comme cy-devant, article 339.

343. — TISSIER, Pierre, chanoine de l'église collégialle de Saulieux :

D'or, à une croix haussée de sable, le pied peronné de quatre degrés de même, le sommet passé dans une couronne d'épines d'azur et percée de trois clouds d'or.

344. — A expliquer plus amplement.

345. — BEAUPÈRE, Pierre, notaire royal et scindic de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée de deux croisettes de même, posées une en chef et une en pointe, et deux palmes adossées d'argent, brochantes sur le tout.

346. — MACHEREAU, N., receveur au grenier à sel de Pouilly :

De sable, à trois roses d'argent, posées deux et une.

347. — A expliquer plus amplement.

348. — THIBAULT, François, conseiller et procureur du Roy à Moutier-Saint-Jean :

De sinople, à trois vannets d'argent, posées deux et un.

349. — COUTHIER, Marie-Anne, femme séparée de biens de Louis DE DAMAS, chevalier, comte de Crux :

De gueules, à une fasce d'or, accompagnée de trois têtes de léopards de même, posées deux en chef et une en pointe.

350 jusques et compris 358. — A expliquer plus amplement.

359. — LANGUET, Marie, femme de Philibert-Claude BAYLLIAT, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage, chancelerie et présidial de Semur-en-Auxois :

De gueules, à une triangle cleché et renversé d'or, chargé de trois molettes de sable sur les angles.

360, 361, 362, 363, 364. — A expliquer plus amplement.

365. — PIGET, François, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Viteaux et notaire royal :

De pourpre, à un soleil d'or.

366. — DE HOUDRY, Françoise, femme de Charles DE ROMMECOURT, escuyer, seigneur de Villiers-lez-Hautz et de Mereville, lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie :

D'azur, à un paon rouan d'or, et un chef de gueules, chargé de deux roses d'argent et soutenu de même.

367 jusques et compris 382. — A expliquer plus amplement.

383. — GUILLEMINOT, François, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Mombard :

D'or, à une colombe portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople, et entourée d'une couleuvre de même, pliée en cercle et mordant sa queue.

384, 385. — GUILLEMINOT, Eléonor, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois, et Madeleine VINCENOT, sa femme :

De même ; acolé d'argent, à un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'argent.

366, 367, 368, 369, 370. — A expliquer plus amplement.

391. — CHAMPEAU, Pierrette, femme d'Andoche DE LA LOGE, écuier :

D'azur, à un cœur d'argent, acompagné de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

392, 393, 394, 395, 396. — A expliquer plus amplement.

397. — DUREY, Pierre, procureur au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un oiseau d'argent, posé sur une branche de même et accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

398. — PERIER, Paul, avocat en Parlement :

De gueules, à un rocher d'argent, et un chef d'or, chargé d'un cœur de gueules.

399, 400. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

1. — Feu BLAVOT, Charles, conseiller au Parlement de Bourgogne, commissaire aux requêtes du Palais à Dijon, suivant la déclaration d'Eugène DROUAS, dame de Velogny, sa veuve :

D'azur, à trois épy de bled d'or, mouvans d'une seule racine de même, soutenue d'un croissant d'argent.

2. — A expliquer plus amplement.

3. — LANGES, Julien, notaire royal à Viteaux :

De gueules, à un ange joignant les mains d'or.

4. — BROCOT, René, notaire royal à Lucenay-le-Duc :

D'argent, à une besace de gueules, acompagnée de trois croisettes de sable, posées deux en chef et une en pointe.

5. — FOUQUET, Anne, femme d'Antoine GUILLAUME, écuier. seigneur d'Orbigny, ancien conseiller du Roy, lieutenant criminel au baillage d'Avalon :

D'argent, à un écureuil rampant de gueules.

6. — A expliquer plus amplement.

7. — DROUAS, Claude, chanoine de l'église collégialle de Saint-Etienne de Dijon :

D'argent, à un chevron d'or, acompagné de trois fers de lance de même, posez deux en chef et un en pointe, et un chef d'argent, chargé de trois molettes de sable

8, 9, 10, 11, 12. — A expliquer plus amplement.

13. — GUENEAU, Jean-Edme, chantre et chanoine de l'église collégialle de Saint-Andoche de Saulieux :

De gueules, à cinq besans d'argent, posez deux et un.

14. — CHAMEROY, Jean-Prudent, prestre, chanoine de l'église collégialle Saint-Andoche de Saulieux :

D'azur, à un chameau d'or, acompagné de trois marmittes de même, posées deux en chef et une en pointe.

15. — A expliquer plus amplement.

16. — CHAMOREAU, Jaques, notaire royal à Flavigny :

D'argent, à un chameau d'azur.

17, 18. — A expliquer plus amplement.

19. — BOUILLETTE, Margueritte, femme de Jean DE COUROY :

D'argent, à trois roses de gueules, posées deux et une.

20 jusques et compris 35. — A expliquer plus amplement.

36. — PESCHEUR, Lazare, chanoine de l'église collégialle de Saint-Lazarre d'Avalon :

De pourpre, à un chiffre d'or, composé d'une L. et d'un P.

37 jusques et compris 49. — A expliquer plus amplement.

50. — NADANT, Jean, conseiller du Roy, maire perpétuel de Mombard :

D'or, à trois pals de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois fers de lance d'argent, posés en pal.

51. — CLAVIN, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à une clef en pal d'or, la pointe en haut.

52. — BEAUDENOT, Jean, seigneur en partie d'Aunoux, baillage d'Avalon :

De gueules, à une fasce d'or, acompagnée en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un lion léopardé de même.

53, 54. — DE BALATHIER, Jean-Roger, chevalier, seigneur de Villargeois et autres lieux, suivant la déclaration de Bénigne DE TORCY, sa veuve :

De sable, à une fasce d'argent ; acolé de gueules, à une bande d'argent.

55. — BOURÉE, Marie, femme de Pierre LEAUTRE, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à trois gerbes de bled d'or, deux et une (*).

56. — A expliquer plus amplement.

(*) Le manuscrit ne donne pas cette armoirie.

57. — SIMON, Charles, avocat en Parlement :

De gueules, à une rencontre de cerf d'or, avec cette devise autour de l'ecu : *Petit à Petit.*

58. — BLANOT, Charles, procureur au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à trois épis de bled d'or, mouvans d'une seule racine de même, soutenue d'un croissant d'argent.

59. — BRETON, Anne, veuve de Jaques SEGUENOT, avocat en Parlement, a présenté l'armoirie :

D'argent, à trois tau de sable, posez deux et un.

60. — A expliquer plus amplement.

61. — BÓUCARD, Caterine-Françoise, femme de Claude DE FAUTRIÈRE-LABOTIÈRE, écuier :

D'azur, à un lion d'or, tenant dans sa patte senestre une croix de Lorraine de même, et une étoille d'argent posée en chef, et un croissant de même en pointe.

62. — A expliquer plus amplement.

63. — BAUCARD, Claude, procureur au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

Comme cy-devant, article 61.

64. — GUENYOT, Claude, procureur au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un agneau pascal d'argent.

65. — A expliquer plus amplement.

66. — SEGUENOT, Marie, femme de Jacob LE MULIER, conseiller du Roy, lieutenant général de la chancelerie présidialle d'Auxois :

D'argent, à trois taux de sable.

67, 68. — A expliquer plus amplement.

69. — TOURREAU, François, notaire royal à Mombard :

D'azur, à trois tours d'argent, posées deux et une, chargée chacune d'un croissant de sinople.

70 jusques et compris 80. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

18. — A expliquer plus amplement.

19. — La communauté des religieux de l'abbaye de Fontmois, ordre de Citeaux :

De gueules, à trois bandes d'or, et deux barbeaux adossez au naturel, brochant sur le tout, et une fleur de lis d'or, posée en chef.

20. — La communauté des religieux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre de Flavigny :

D'azur, à trois tours d'argent, posées deux et une.

21, 22, 23, 24. — A expliquer plus amplement.

25. — L'abbaye royalle de Moustier-Saint-Jean, ordre de Saint-Benoist :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or.

26. — La ville de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une tour d'argent, chargée d'un écusson bandé d'or et d'azur de six pièces, et une bordure de gueules.

27. — La ville d'Avalon :

D'azur, à une tour d'argent, massonnée de sable, avec cette inscription autour de l'écu : *Esto nobis, Domine, turris fortitudinis.*

28. — Le couvent des religieuses Jacobines de la ville de Semur-en-Auxois :

D'azur, à un sainte Catherine de Sienne d'or, avec ces mots autour de l'écu : *Sainte Catherine de Sienne de Semur.*

29. — A expliquer plus amplement.

30. — Le corps des officiers du grenier à sel d'Avalon :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une.

31. — Le prieuré de Valcroissant, ordre du Val-des-Choux :

De gueules, à une Notre-Dame de l'Assomption d'or, et quatre croissans de même, cantonnés, avec cette inscription autour de l'écu : *Prieuré de Valcroissant.*

32, 33, 34, 35, 36, 37, 38. — A expliquer plus amplement.

39. — La communauté des tissiers en toille de la ville de Semur-en-Auxois :

De gueules, à une navette d'or, posée en fasce et accompagnée de trois étoilles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

40. — La communauté des serruriers de la ville de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une clef d'argent, posée en pal.

41, 42, 43, 44, 45, 46, 47. — A expliquer plus amplement.

48. — La communauté des prêtres mépartistes de Saint-Genest de Flavigny :

D'azur, à un saint Genest d'or.

49 jusques et compris 64. — A expliquer plus amplement.

65. — La communauté des prieur, religieux, prêtres mépartistes et sociétaires de l'église paroissialle Nostre-Dame de Semur-en-Auxois :

D'azur, à une Notre-Dame de l'Assomption d'or.

66. — A expliquer plus amplement.

67. — Le corps des officiers du baillage et chancelerie d'Avalon:

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une, avec cette inscription autour: *Scel d'Avalon.*

68. — Le corps des officiers de la prévosté royalle d'Avalon :

D'azur, à une tour d'argent, massonnée de gueules et acompagnée de trois fleurs de lis d'or, posées deux en chef et une en pointe.

69 jusques et compris 103. — A expliquer plus amplement.

104. — Le corps des officiers du grenier à sel de Saulieux :

D'or, à une fleur de lis d'azur.

105. — La ville d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à trois tours d'argent, donjonnées de sable et posées deux et une.

106. — Le corps des officiers du grenier à sel d'Arnay-le-Duc :

D'azur, à une fleur de lis d'argent.

107 jusques et compris 126. — A expliquer plus amplement.

127. — La communauté des prêtres mépartistes de l'église paroissialle de Saint-Urse de Mombard :

D'azur, à un saint Urse d'or.

128 jusques et compris 187. — A expliquer plus amplement.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

165. — RALEY, Simon, prêtre, curé de Saint-Eufraisne, près Semeur-en-Auxois :

D'or, à une rose de gueules, acostée de deux branches d'épines au naturel.

170. — NICOLLE, Jean, prêtre, curé de Braux, baillage d'Auxois :

De gueules, à une main d'argent, posée en fasce et tenant une flèche en pal de même.

184. — PASQUIAUT, François, prestre, curé de Thoisy-le-Désert :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 3 décembre 1701.

185. — TAUPIN, Simon, prêtre, curé d'Estay, baillage d'Auxois :

D'or, à un pin de sinople, et deux taupes de sable, posées en chef.

189. — CERNAISOT, Joseph, prêtre, curé de Saint-Léger-de-Fourches, baillage de Saulieux :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 décembre 1699.

190. — BRECHOT, Simon, prêtre, prieur, curé de Cours, proche Noyers :

D'argent, à un chevron de gueules, acompagné de trois cors de chasse de même, posez deux en chef et un en pointe.

203. — REGNARD, Bernard-Bénigne, prêtre, curé de Châtel-Girard, baillage d'Avalon :

D'azur, à un renard passant d'or, et un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'argent.

204. — BIDAULT, Claude, prêtre, curé d'Estivey :

D'or, à une croix de gueules, cantonnée de quatre cœurs enflammés de même.

205. — BACHELOT, Charles, prestre, curé de Fresney, baillage d'Auxois :

D'or, à une nacelle armée de sable.

211. — BETHERY, Etienne, prêtre, curé de Savigny-en-Terre-Plaine, baillage d'Avalon :

D'azur, à deux épis de bled d'or, les tiges à pointes mouvantes d'un croissant de même, et une étoile d'argent, posée en chef.

215. — DUGAY, Jean-Jaques, prêtre, curé de Corps-Saint, baillage d'Auxois :

De gueules, à une custode du Saint-Sacrement d'or, avec cette inscription autour de l'écu : *Corpus Sanctum.*

216. — THUOT, Jean, prêtre, curé de Couromble, baillage d'Auxois :

D'or, à un nom de JESUS MARIA de gueules.

221. — DURAND, Jean, prêtre, curé de Santigny, baillage d'Avalon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 3 décembre 1701.

222. — RONGEOT, Joseph, prêtre, curé de Marineau, baillage d'Avalon (?) :

De pourpre, à un chiffre d'or, composé des lettres J. et R., acompagné de trois étoilles de même, posées deux en chef et une en pointe.

224. — REGNAUDIN, Louis, prêtre, curé de Tisy, baillage d'Avalon :

D'azur, à un cœur d'or, percé de deux flèches d'argent, passées en sautoir à travers le cœur, les pointes en bas.

233. — REBOURG, Lazare, prêtre, curé de Moux, baillage de Saulieu :

D'azur, à un porc-épy d'or, surmonté d'un soleil de même; écartelé d'argent, à une moucheture d'hermines, et une croix d'or, brochant sur tout l'écu.

234. — GUILLIER, Edme, prêtre, curé d'Attigny, baillage de Saulieu :

D'or, à un guy de chesne de sinople, surmonté d'un lierre de même.

250. — BOISLEAU, Jean, prêtre, curé de Tanlay :

De pourpre, à un saint Jean-Baptiste d'or.

263. — PEUTAT, Joachim, prêtre, curé de Sainte-Colombe, baillage d'Auxerre :

D'azur, à trois croisettes d'or, posées deux et une.

265. — HENRY, Noël, prêtre habitué au mépart de l'église paroissialle Notre-Dame de Semur-en-Auxois :

D'or, semé de croisettes de gueules.

273. — ANGELY, Philibert, prêtre, curé de Chassey, baillage d'Auxois :

De gueules, à un ange d'or, couronné de même, et tenant dans sa main dextre un lis d'argent.

287. — Clavin, Jean, prêtre, curé de Courcelle-lès-Semur :

De gueules, à une croix haussée et alaizée d'or, posée sur une montagne de même.

298. — Thiersot, N., prêtre, curé de Vic-soub-Thil :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 septembre 1699.

306. — Cominet, Charles, prêtre, curé de Saint-Pierre, faubourg d'Avalon :

De pourpre, à un coq d'or, surmonté d'un soleil de même.

309. — Jolliard, Etienne, docteur de Sorbonne, prêtre, curé d'Allize-Sainte-Reine :

D'azur, à un lis d'argent, senestré d'un coq d'or, et un arc d'argent, posé en pointe.

310. — Courtot, Joseph, prêtre, vicaire d'Avalon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 30 septembre 1699.

325. — Beuthot, François, prêtre, curé de Pouillenay, baillage d'Auxois :

Cet article n'est emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnnace de M. l'Intendant du 29 juin 1700.

332. — De la Loge, Claude, prêtre, curé de Villaines-lès-Prévôtes :

D'or, à une loge de sinople.

336. — Cugnois, N., prêtre, curé de Molphé :

De gueules, à un chevron d'or, surmonté d'un lion passant d'argent, et acompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

344. — Bergeret, N., prêtre, curé de Saulieux :

D'azur, à une brebis paissante d'argent, acompagnée de trois roses d'or, posées deux en chef et une en pointe.

347. — Voisenet, Jean, prêtre, curé de Châtellenot :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 22 août 1701.

350. — Labigant, N., prêtre, curé de Villargois :

De gueules, à un cerf rampant d'argent, acosté de quatre bars de même. posez deux en chef et deux en pointe adossez

351. — Naveau, Paul, prêtre, curé de Grosbois, baillage d'Auxois :

D'azur, à deux javelots d'or, passez en sautoir, les pointes en haut.

352. — LECLERC, Dominique, prêtre, curé de Soussey, baillage d'Arnay-le-Duc :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 10 juillet 1700.

353. — MARTELLE, Emiliand, prêtre, curé de Sombernon :

D'or, à trois marteaux de sable, posez deux et un.

358. — COFFINET, Antoine, prêtre, curé de Savoisy, baillage d'Auxois :

De pourpre, à un aigle d'or, acosté à dextre de la lettre capitale A., et à senestre de la lettre capitale C., ces deux lettres aussy d'or.

360. — MARTIN, Edme, prêtre, curé de Nogent, baillage d'Auxois :

De gueules, à une colombe d'argent, acompagnée de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe.

361. — BERTHAULT, André, prêtre, curé de Créancey, baillage d'Arnay-le-Duc, archiprestré de Pouilly :

De gueules, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

362. — VOILLOT, Jean, prêtre, curé de Semarey, baillage d'Arnay-le-Due, archiprestré de Pouilly-en-Auxois :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 aoust 1700.

363. — JOUFFROY, N., prêtre, curé de Saint-Pierre-en-Vaux, baillage d'Arnay-le-Duc :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 6 décembre 1700.

364. — LANGUET, Georges, prêtre habitué au mépart de l'église paroissialle de Saint-Germain de Vitteaux :

De gueules, à un triangle cleché et renversé d'or, chargé de trois molettes de sable, une sur chaque angle.

367. — DRAP, Sébastien, prêtre, curé de Touillon, baillage d'Auxois :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 12 juin 1701.

368. — BERNARD, François, prêtre à Marigny :

De gueules, à un massacre de cerf d'or.

369. — MILLOT, N., prêtre, curé de Verdonne, baillage d'Au-
ois :

D'or, à un nom de JESUS MARIA de gueules.

371. — GUICHOT, Lazare, prêtre, curé de Blancey, baillage Auxois :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 8 février 1701.

374. — MOREAU, Jean, prêtre, vicaire de l'église Notre-Dame e Noyers :

D'or, à une teste de more de sable, posée de profil, tortillée d'argent.

376. — VERPEAU, Pierre, prêtre, curé de Clomot :

De sinople, à une croix d'or.

378. — RÉMOND, Nicolas, prêtre habitué au mépart de l'église aroissialle de Montbart :

D'or, à une croix alaizée de gueules, entourée d'une couronne d'épines de sinople.

382. — GUILLEMINOT, François, prêtre à Montbart :

D'or, à une colombe d'azur, portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople, t entourée d'une couleuvre de même, pliée en cercle et mordant sa queue.

386. — BAUDRY, André, prêtre, curé de Saint-Thibaut :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent, t en pointe d'un croissant de même.

387. — NICOLLE, Charles, prêtre, curé de Saint-Beury, baillage d'Auxois :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte lu droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 3 février 1702.

395. — FORESTIER, Antoine, prêtre, curé d'Athye-sous-Montréal :

De gueules, à un triangle renversé et cleché d'or, chargé sur les angles de trois molettes de sable, un lionceau d'argent mis en abîme, et un croissant de même en pointe.

400. — LE BEUF, Jacque, prêtre, curé de Courcelles-sous-Grignon :

D'azur, à un bœuf passant d'or, acorné et clariné d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

2. — Bouard, Antoine, prêtre, curé de Velogny :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 5 aoust 1701.

8. — Vacher, Nicolas, docteur ez droits, curé de Saint-Germain de Viteaux :

D'or, à une vache de sable, clarinée d'argent.

9. — Comeau, Nicolas, prêtre, curé de Marcilly-les-Viteaux, baillage d'Auxois :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 5 février 1701.

12. — Aguillon, Jean, prêtre, curé de Chevannay :

De sable, à un sautoir d'or, et une palme de même, posée en chef.

18. — Boire, Lazare, prêtre, curé de La Mothe :

D'argent, à trois grapes de raisin de sable, posées deux et une.

21. — Pasquier, Jaque, prêtre, curé de Fain-lez-Montbart :

D'azur, à un cerf passant d'or, et un chef de gueules, chargé d'une rose d'argent, acostée de trois étoiles de même.

27. — Robin, Guy, prêtre, curé de Grignon, baillage d'Auxois :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 28 octobre 1700.

29. — Marchand, Etienne, prêtre, curé de Seigny :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 18 octobre 1700.

32. — Teureau, Gaspard, prêtre, curé de Missery :

D'azur, à un taureau passant d'or, et trois étoiles d'argent, posées en chef.

38. — Regnaudot, Crestien, prêtre, curé de Taley :

D'azur, semé d'étoiles d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 3 janvier 1698.

55. — D'ANSTRUDE, Claude, écuier :

Coupé, emmanché d'argent et de gueules de trois pièces.

De l'état du..... 1703.

162. — DE LEVISTAN, Caterine, fille majeure, damoiselle :

D'or, à trois carreaux de gueules, posez deux en chef, et un lambel de trois pendans de même. posé en chef.

257. — LAUREAU, François, conseiller du Roy, président au grenier à sel d'Avalon :

D'argent, à un laurier de sinople, acosté à dextre de la lettre F., et à senestre de la lettre L. de sable, acompagné en chef de deux étoiles d'azur.

277. — RAUDOT, Joseph, médecin juré du Roy à Avalon :

D'argent. à une main de carnation posée en fasce, et tenant une rose de gueules.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

33. — DE SOIROT, Claire, femme de Denis DE DESPENCE, écuyer, sieur de Railly :

Parti au premier de gueules, à un demy-chevron d'or, acompagné de deux lis d'argent, tigés et feuillés de sinople, posés un en chef et un en pointe, et un chef d'azur, chargé d'un demy-soleil d'or, le tout mouvant de la partition ; et au deuxième d'argent, à une croix fleuronnée en forme de coquille de gueules, mouvante de la partition et cantonnée en chef d'une étoile d'azur, et en pointe d'une rose de gueules.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

28. — Le couvent des religieuses Ursulines d'Avalon :

De gueules, à un nom de JESUS MARIA d'or.

21. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville de Saulieux :

D'argent, à un nom de JESUS MARIA de sable.

22. — Les Pères de la doctrine chrétienne de la ville de Noyers :

D'argent, à une croix de la Passion avec tous ses instruments, le tout de sable, et cette inscription autour de l'écu : *Rector collegii Nuseriensis doctrinæ christianæ.*

23. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville de Flavigny :

D'or, à un nom de JESUS MARIA de sable.

24. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville de Noyers :

De gueules, à une sainte Ursule d'or, avec cette inscription autour de l'écu : *Du monastère de Sainte Ursule de Noyers.*

29. — L'abbaye de Flavigny :

D'azur, à un saint Étienne d'or.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

167. — BERNUSSET, Jacques, prêtre, curé de la paroisse de Torcy, baillage d'Auxois :

D'argent, à un nom de JESUS MARIA de sable, entouré d'une couronne d'épines de même.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

173. — BEGUIN, Nicolas, prêtre, curé de la paroisse de Montigny-Montfort :

De gueules, à un béguin d'enfant d'argent.

188. — GENOT, Philippe, prêtre, curé de la paroisse de Thoigny-la-Berchère :

D'or, à deux chevrons d'azur.

197. — DROUHIN, N., prêtre, curé de la paroisse de Vignes :

D'azur, à deux triangles vuidés et entrelassez d'or, l'un renversé.

198. — BERTRAND, Claude, prêtre, curé de la paroisse Saint-Anthot :

De gueules, à un franc quartier d'or, chargé d'une fasce d'azur.

213. — MARTENNE, Charles, prêtre, curé de Fautangy :

D'azur, à un marteau d'or, posé en bande.

219. — DUREY, François, prêtre, vicaire perpétuel de la paroisse d'Espoisse, baillage d'Auxois :

De gueules, à un rocher d'argent.

230. — BIGARUE, Simon, prêtre, curé de Saint-Remy et Buffon :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 1er octobre 1700.

235. — GRENAN, N., prêtre, curé de la paroisse de Molay :

De sable, à une fasce crénelée de trois pièces d'or.

254. — BELIN, Alexis, prêtre, curé de Saint-André-en-Terre-Pleine :

D'or, à un tronc écoté de gueules, posé en bande.

259. — COLLOT, Bartélemy, prêtre, curé de la paroisse de Massingy-lez-Semeur :

D'azur, à une colonne d'or.

297. — SAVOT, Thomas, prêtre, curé de la paroisse de Monlay :

De gueules, à un sabot d'argent.

314. — N..., prêtre, curé de la paroisse de Basoches :

De sable, à un pal d'or, cotoyé de deux vergettes d'argent.

356. — MAUGRAS, François, prêtre, curé de la paroisse de Thorey sous-Charny :

D'azur, à un chevron d'or, coupé de gueules.

357. — LORIN, François, prêtre, bachelier en théologie, curé de la paroisse de Montbart :

D'azur, coupé d'or. à une bande ondée de gueules.

370. — GUENEAU, François, prêtre, curé de la paroisse de Bierry :

D'or, à une barre d'azur, et une macle de gueules, posée en chef.

373. — GAUTHIER, N., prêtre, curé de la paroisse d'Irroir (*) :

De sable, à un coq d'or.

375. — LARCHER, François, prêtre, curé de Fontaines-les-Seiches et de Planay et dépendances :

D'argent, à un arc de gueules.

377. — VETU, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Brazay :

D'or, parti de gueules, vêtu de l'un en l'autre.

* Aujourd'hui Yrouere, arrondissement de Tonnerre.

379. — BIGARUE, Charles-Léonor, prêtre habitué au mépart de l'église paroissialle de la ville de Montbard :

D'azur, à une licorne d'argent.

380. — BEGAS, Claude, prêtre habitué au mépart de l'église paroissialle de Montbard :

D'or, à une croix vuidée et alaizée d'azur.

381. — RAUDOT, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Magny-les-Avalon :

D'argent, à un râteau de gueules.

388. — GAUTHIER, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Sauvigny-le-Bois :

D'azur, à un coq contourné d'argent.

394. — JACQUIN, François, prêtre, curé de la paroisse de Chailly :

De gueules, à une tasse d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

10. — FORESTIER, Jaque, prêtre à Viteaux :

D'argent, à une forest de sable.

23. — GIFFARD, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Germain-lez-Senailly :

D'or, à deux aniles (?) d'azur, posées l'une sur l'autre.

26. — BENOIST, Claude, prestre, curé de la paroisse de Millery :

De gueules, à un besan d'or, acompagné de quatre billettes cantonnées d'argent.

28. — MARCHET, N., prêtre, curé de la paroisse d'Aubigny :

D'argent, à un pied humain de carnation.

30. — MATHEY, Pierre, prêtre et curé de Vizernie et Achie :

De sable, à une bande d'or, et une fasce de gueules, brochant sur le tout.

31. — MATHEY, Pierre, prêtre, curé de Vizernie et Achie :

De même.

34. — LALLEMANT, Pierre, prêtre, curé de la paroisse d'Arnay-sous-Viteau :

D'argent, à un sabre d'azur, posé en pal.

35. — DAMISEL, Jean, prêtre, vicaire de la paroisse de Bard :
D'or, à un franc quartier échiqueté d'argent et de sable de trois traits.

40. — CARTEREL, Bénigne, prêtre, curé de la paroisse de Guillon :
D'azur, à un pal d'or; écartelé de gueules, à deux fasces d'argent.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

134. — JACOB, Jeanne-Baptiste, veuve de François DE BRETAGNE, cuier, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage de Semur :
D'or, à une échelle de sinople.

149. — NESSION, Pierre, conseiller du Roy, maire perpétuel le la ville de Noyers :
De gueules, à trois pals d'argent.

157. — DEMANCHE, François, avocat en Parlement :
D'or, à un couteau de sable, emmanché d'azur.

191. — CHESNE, Jaque, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Semur-en-Auxois :
De gueules, à trois fasces d'argent.

193. — DE LA MAISON, Marie-Anne, veuve de Jaques DE VERREY, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Semur-en-Auxois :
D'or, à une maison d'azur.

194. — HENRY, Françoise, femme de Philippe HENRY, écuyer, seigneur de Saux, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :
De gueules, à trois bandes d'argent.

196. — CROMOT, N., ancien chanoine au chapitre d'Avalon :
D'or, à un croq de batellier de gueules.

206. — LE CLERC, Jeanne-Françoise, de Ruffey, femme de Jean FORTEAU, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :
De gueules, à trois barres d'argent.

223. — CHALANT, Camille, greffier en la maréchaussée d'Auxois :
D'or, à un bateau de sinople couronné.

229. — VERPEAU, Jaque, prêtre, secrétaire de l'église de Saint-Genest de Flavigny :

De gueules, à trois chevrons d'argent.

231. — LABBÉ, Jaque, prêtre, chanoine de l'église collégiale d'Espoisse :

D'or, à une soutane d'abbé de sable.

236. — DU TOC, Marie-Elisabeth, femme d'Edme DE FEUCIÈRES, chevalier, seigneur et baron de Tanances :

De gueules, à quatre pals d'argent.

237. — ROARD, Jean, avocat en Parlement :

D'or, à une reine sainte Catherine d'argent.

238. — JODOT, Pierre, officier de la maison du Roy :

De gueules, à quatre fasces d'argent.

239. — JODOT, Denis, officier de la maison du Roy :

De même.

240. — GAUTHERIN, Jean, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Noyers :

D'or, à un coq de gueules.

241. — JODOT, René, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Noyers :

Comme cy-devant, article 238.

242. — DUSSON, François, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Noyers :

De gueules, à quatre bandes d'argent.

243. — MOUCHOU, Jean, conseiller du Roy, son procureur au grenier à sel de Noyers :

D'or, à une mouche à miel de sinople.

244. — ROARD, Jean, receveur au grenier à sel de Noyers :

De gueules, à quatre barres d'argent.

246. — GUILLEMINOT, Jeanne, veuve de Pierre CHARREAU, avocat en Parlement :

D'or, à un chat de sable.

247. — CHARREAU, Pierre, seigneur de l'Ecluse, bourgeois de Tanlay :

De gueules, à quatre chevrons d'argent.

248. — CHARREAU, Jean, seigneur de l'Ecluse, bourgeois de Tanlay :

De même.

249. — CHAVANSOT, Jean, avocat en Parlement :

D'argent, à une rencontre de cheval d'azur.

260. — DE VILLE, Andoche, conseiller du Roy, lieutenant criminel au baillage de Saulieux :

De sinople, à un chef d'or.

261. — ROUGE, Claude, notaire royal et greffier en la chancelerie de Saulieux :

D'argent, à un rouget de gueules.

262. — LASSERET, Hugues, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

De sinople, à une croix d'or.

267. — NORMART, François, seigneur de Venoise, avocat en Parlement :

D'argent, à un pommier de sinople.

268. — BOUGARD, N., veuve de N. RENARD, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage et chancelerie d'Avalon :

De sinople, à un sautoir d'or.

271. — MENETRIER, Michel, prêtre, chanoine du chapitre d'Espoisses :

D'argent, à une vielle de sable.

272. — GUILLOT, François-Simon, docteur en médecine à Semur-en-Auxois :

De sinople, à un pairle d'or.

274. — GOBARD, Jean, notaire royal et greffier commis de la prévosté d'Avalon :

D'argent, à une écrevisse d'azur.

279. — GAUDOT, François, notaire royal et procureur au baillage d'Avalon :

D'argent, à un godet de gueules.

285. — GAUDOT, Jean, propriétaire en partie des greffes des baillages et chancellerie d'Avalon :

De même.

300. — PERREAU l'aisné, N., avocat en Parlement :
De sinople, à un pal d'or.

301. — PERREAU puisné, N., avocat en Parlement :
Comme cy-devant, article 300.

312. — LARDERY, Pierre, notaire royal à Avalon :
D'argent, à un lardoire de sinople.

313. — GARNIER, Charles, notaire royal et procureur postulant au baillage et chancelerie d'Avalon :
De sinople, à une fasce d'or.

323. — BROARD, Jaque, prêtre, principal du collége de Saulieux :
D'argent, à un broc de sable.

326. — GIRARDOT, Bernard, docteur en médecine à Saulieux :
De sinople, à une bande (*).

327. — BRIANDET, Pierre, notaire royal et procureur aux Cours royalles de Saulieux :
D'argent, à un bras d'azur, posé en pal.

328. — BOROT, Joseph, conseiller du Roy, receveur des consignations au baillage et chancellerie d'Avalon :
De sinople, à une barre d'or.

329. — BOROT, Claude, procureur au baillage et chancelerie d'Avalon :
De même.

333. — MOILAT, Blaise, procureur au baillage d'Avalon :
D'argent, à un parapluie de gueules.

334. — RAUDOT, Lazarre, docteur en médecine à Avalon :
De sinople, à un chevron d'or.

335. — GENEVIÈRE, Antoine, notaire royal à Avalon :
D'argent, à une plante de chenevis de sinople.

354. — CRÉPY, Pierre, prêtre, chapelain de Saurisy :
De sinople, à deux pals d'or.

355. — MEUSNIER, François, notaire royal à Saurisy :
D'argent, à une meule de moulin de sable.

(*) La bande est d'or.

372. — JODOT, Jeanne, femme de François DE VESONS, conseiller d'Armaux :

Comme cy-devant, article 328.

389. — BEZAVE, Jeanne, femme d'André-François D'ANSTRUDE, écuier, seigneur de Bierry :

De sinople, à deux fasces d'or.

390. — DE MONGRON, Jeanne, veuve de Denis CHAMPEAU, écuier, conseiller du Roy, contrôleur des augmentations de gages de la petite chancelerie de France :

D'argent, à un pigeon d'azur.

392. — DARIE, Pierre, notaire royal de Rouvray :

De sinople, à deux bandes d'or.

393. — QUENEAU, Bénigne, notaire royal à Rouvray :

D'argent, à une raquette de gueules.

396. — BERTHIER, François, notaire royal à Rouvray :

De sinople, à deux barres d'or.

399. — AUDINOT, Antoinette, femme de Claude DU PERREAU, écuier, seigneur des Buissons :

D'argent, à un olivier de sinople.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

6. — LE MULIER, François, conseiller du Roy, receveur en titre du grenier à sel de Semur-en-Auxois :

De sinople, à deux chevrons d'or.

11. — BAILLET, Philibert, bourgeois du lieu de Courcelotte :

D'argent, à une cruche de sable.

15. — COUTHIER, Prudent, docteur en médecine à Viteaux :

De sinople, à trois pals d'or.

17. — MAZELIER, Michel, procureur au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'argent, à un mat de navire d'azur.

20. — POTOT, Jean, notaire royal à Villiers-les-Hauts :

De sinople, à trois fasces d'or.

22. — SAVOT, Pierre, notaire royal à Saint-Thibault :
D'argent, à un sabot de gueules.

24. — LAURENT, Jean, notaire royal à Saint-Andheux :
De sinople, à trois bandes d'or.

25. — BRIANDET, Claude, prévost de l'église collégialle de Saint-Andoche de Saulieux :
D'argent, à une tortue de sinople.

37. — LUCAS, Anne, veuve de Jean DE FROMAGER, écuyer, seigneur de Grand-Précy :
De sinople, à trois barres d'or.

39. — CARTERET, Nicolas, prieur de Varennes :
D'argent, écartelé de sable.

41. — BOQUILLOT, Lazare-André, premier chanoine de l'église collégialle de Saint-Lazarre d'Avalon :
De sinople, à trois chevrons d'or.

42. — BARBETTE, François, chanoine de l'église collégialle de Montréal :
D'argent, à un canon monté sur un afust marin d'azur.

43. — BOROT, Benjamin-Louis, chanoine de l'église de Montréal :
De sinople, à quatre pals d'or.

44. — HENRY, Jean-Edme, chanoine de l'église collégialle de Montréal :
D'argent, à une couronne fermée de gueules.

45. — HÉMERY, Jean-Gaspard, chanoine de l'église collégialle de Montréal :
De sinople, à quatre fasces d'or.

46. — NORMAND, André, chanoine de l'église collégialle de Montréal :
D'argent, à un pommier de sinople.

47. — MAREL, Lazarre, chanoine et curé de l'église de Montréal :
De sinople, à quatre bandes d'or.

48. — HÉMERY puisné, Philibert, chanoine de l'église collégialle de Montréal :
D'argent, à un émerillon de sable.

49. — BROUCHIN, Philibert, chanoine de l'église collégialle de ontréal :

De sinople, à quatre barres d'or.

56. — CHAMPAGNE, Michelle, femme de Jacques BAUDENET ANOUX, conseiller et avocat du Roy au baillage de Semur-en-uxois :

D'argent, à un champagne d'azur.

60. — JOUARD, Marie, femme d'Etienne DE BADIER, écuyer, onseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Flavigny :

De sinople, à quatre chevrons d'or.

62. — D'ARGILLY, Philibert, procureur au baillage et présidial le Semur-en-Auxois :

D'argent, à un dard de gueules.

65. — GAUTHERIN, Bénigne, procureur au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

De sinople, à un chef d'argent.

67. — BERTHEAU, François, conseiller du Roy, commissaire aux saisies réelles du baillage, chancelerie et présidial de Semur-en-Auxois :

D'or, à un ours de sinople.

68. — RÉMOND, Louis-François... (?) royal à Mombard :

De sinople, à une croix d'argent.

70. — MAGNIEN, Lazarre, procureur au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

D'or, à une manivelle d'argent.

71. — VINCENOT, Philiberte, femme de Louis JAQUIN, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Semur-en-Auxois :

De sinople, à un sautoir d'argent.

72. — HUOT, André, prieur de Précy-sur-Thil :

D'or, à une poulle hupée d'azur.

73. — SIMON, Jean-Baptiste, avocat en Parlement :

De sinople, à un pairle d'argent.

74. — MARCHAND, Catherine, veuve de Gabriel CLAIRON, écuyer, seigneur de Posange :

D'or, à un navire de gueules.

75. — BENOIST, Claude, notaire royal à Viteaux :

De sinople, à un pal d'argent.

76. — GAUTHIER, Jean, notaire royal :

D'or, à un gant de sinople.

77. — BAUDRY, Lazare, notaire royal à Grignon :

De sinople, à une fasce d'argent.

78. — PÉCARD, Philibert, notaire royal à Alise-Sainte-Reine :

D'or, à un fillet de pescheur de sable.

79. — CROMOT DE VASSY, Dominique, chanoine de l'église collégialle de Saint-Lazarre d'Avalon :

De sinople, à une bande d'argent.

80. — BONARDIN, François, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel d'Arnay-le-Duc :

D'or, à un bonnet d'Albanois d'azur.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

32. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à une barre d'argent.

33. — La communauté des maîtres perruquiers et barbiers de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à un bassin à barbe de gueules.

34. — La communauté des drapiers drapans de la ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à un chevron d'argent.

35. — La communauté des maîtres cordiers de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à un las d'amour cordé de sinople.

36. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à deux pals d'argent.

37. — La communauté des maîtres chapeliers de la ville de emur-en-Auxois :

D'or, à un chapeau de sable.

38. — La communauté des maîtres gantiers et mégissiers de a ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à deux fasces d'argent.

41. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à une botte d'azur.

42. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à deux bandes d'argent.

43. — La communauté des maîtres menuisiers de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à un rabot de gueules.

44. — La communauté des maîtres chaudronniers de la ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à deux barres d'argent.

45. — La communauté des maîtres taillandiers de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à une faux de sinople.

46. — La communauté des maîtres potiers d'étain de la ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à deux chevrons d'argent.

47. — La communauté des maîtres mareschaux de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à une enclume de sable.

49. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de Noyers :

De sinople, à trois pals d'argent.

50. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Noyers :

D'or, à un soulier d'azur.

51. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de Noyers :

De sinople, à trois fasces d'argent

52. — La communauté des marchands d'étoffes de la ville de Noyers :

D'or, à une aulne de gueules.

53. — La communauté des maîtres apoticaires de la ville de Noyers :

De sinople, à trois bandes d'argent.

54. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Noyers :

D'or, à une tête de bœuf de sinople, posée de profil.

55. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Noyers :

De sinople, à trois barres d'argent.

56. — La communauté des maîtres boullangers de la ville de Noyers :

D'or, à une pelle de four de sable.

57. — La communauté des maîtres cabaretiers et hôteliers de la ville de Noyers :

De sinople, à trois chevrons d'argent.

58. — La communauté des maîtres merciers de la ville de Noyers :

D'or, à un nœud de ruban d'azur.

59. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Noyers :

De sinople, à quatre pals d'argent.

60. — La communauté des maîtres seruriers de la ville de Noyers :

D'or, à un chef de gueules, le pennon en bas.

61. — Le corps des officiers du grenier à sel de Noyers :

De sinople, à quatre fasces d'argent.

62. — La communauté des bouchers de la ville de Noyers :

D'or, à un fusil de boucher de sinople.

63. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à quatre bandes d'argent.

64. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à une grape de raisin de sable.

66. — Le couvent des Cordeliers d'Alize-Sainte-Reine :

De sinople, à quatre barres d'argent.

69. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à deux cornes de bœuf appareillées d'azur.

70. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville d'Avalon :

De sinople, à quatre chevrons d'argent.

71. — La communauté des marchands d'Avalon :

D'or, à un pannier de gueules.

72. — La communauté des drapiers de la ville d'Avalon :

De sable, à un chef d'or.

73. — La communauté des merciers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un nœud de rubans de sinople,

74. — La communauté des maîtres tissiers de toille de la ville d'Avalon :

De sable, à une croix d'or.

75. — La communauté des maîtres serruriers de la ville d'Avalon :

D'argent, à deux clefs de sable, passées en sautoir.

76. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville d'Avalon :

De sable, à un sautoir d'or.

77. — La communauté des maîtres chapeliers de la ville d'Avalon :

D'argent. à un chapeau retroussé d'azur.

78. — La communauté des maîtres bouchers de la ville d'Avalon :

De sable, à un pairle d'or.

79. — La communanté des maîtres gantiers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un gand à frange de gueules.

80. — La communauté des maîtres boulangers de la ville d'Avalon :

De sable, à un pal d'or.

81. — La communauté des maîtres menuisiers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un équière d'or.

82. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville d'Avalon :

De sable, à une fasce d'or.

83. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville d'Avalon :

D'argent, à une botte renversée de sable.

84. — La communauté des maîtres savetiers de la ville d'Avalon :

De sable, à une bande d'or.

85. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un flacon d'azur.

86. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Saulieu :

De sable, à une barre d'or.

87. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville de Saulieu :

D'argent, à une seringue d'azur.

88. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Saulieu :

De sable, à un chevron d'or.

89. — La communauté des maîtres drapiers de la ville de Saulieu :

D'argent, à deux aulnes de sinople, posées en sautoir.

90. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville de Saulieu :

De sable, à deux pals d'or.

91. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Saulieu :

D'argent, à un soulier de femme de sable.

92. — La communauté des tisseurs en toille de Saulieu :

De sable, à deux fasces d'argent.

93. — La communauté des bouchers de la ville de Saulieu :

D'argent, à un couperet d'azur.

94. — La communauté des maîtres merciers de la ville de Saulieu :

De sable, à deux bandes d'or.

95. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Saulieu :

D'argent, à une pelle de four renversée de gueules.

96. — La communauté des couvreurs et massons de la ville le Saulieu :

De sable, à deux barres d'or.

97. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville de Saulieu :

D'argent, à une hache de sinople, posée en bande.

98. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de aulieu :

De sable, à deux chevrons d'or.

99. — La communauté des maîtres chapeliers :

D'argent, à un chapeau pointu de sable.

100. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de aulieu :

De sable, à trois pals d'or.

101. — La communauté des maîtres selliers et bourreliers de ville de Saulieu :

D'argent, à une selle de cheval d'azur.

102. — La communauté des maîtres serruriers et épronniers la ville de Saulieu :

De sable, à trois fasces d'or.

103. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville Saulieu :

D'argent, à une paire de ciseaux ouverts de gueules.

107. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville Arnay-le-Duc :

De sable, à trois bandes d'or.

108. — La communauté des maîtres couvreurs et blanchisseurs de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à une échelle de sinople.

109. — La communauté des maitres menuisiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à trois barres d'or.

110. — La communauté des maîtres pelletiers et gantiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à un gand renversé de sable.

111. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à trois chevrons d'argent.

112. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à trois molettes d'azur, passées en pal.

113. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre pals d'or.

114. — La communauté des maîtres serruriers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à une lime de sable, emmanchée de gueules.

115. — La communauté des maîtres tissiers en toille de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre fasces d'or.

116. — La communauté des maîtres pâticiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à trois tourteaux de sable, posez un et deux.

117. — La communauté des marchands de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre bandes d'or.

118. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à un cuir de bœuf d'azur.

119. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville 'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre barres d'or.

120. — La communauté des maîtres drapiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à un ballot de gueules.

121. — La communauté des maîtres chapeliers et cabaretiers le la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre chevrons d'or.

122. — La communauté des chirurgiens de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à une boete couverte de sinople.

123. — La communauté des apotiquaires de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à un chef d'argent.

124. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Viteaux :

D'or, à un soulier contourné de sable.

125. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de Viteaux :

De sable, à une croix d'argent.

126. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Viteaux :

D'or, à une corne de bœuf d'azur.

128. — La communauté des marchands de la ville de Viteaux :

De sable, à un sautoir d'argent.

129. — La communauté des maîtres tissiers en toille de la ville de Viteaux :

D'or, à une navette de tisseran de gueules.

130. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Semur-en-Auxois :

De sable, à un pairle d'argent.

131. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Viteaux :

D'or, à huit tourteaux de sinople, posés en orle.

51. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de Noyers :

De sinople, à trois fasces d'argent

52. — La communauté des marchands d'étoffes de la ville de Noyers :

D'or, à une aulne de gueules.

53. — La communauté des maîtres apoticaires de la ville de Noyers :

De sinople, à trois bandes d'argent.

54. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Noyers :

D'or, à une tête de bœuf de sinople, posée de profil.

55. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Noyers :

De sinople, à trois barres d'argent.

56. — La communauté des maîtres boullangers de la ville de Noyers :

D'or, à une pelle de four de sable.

57. — La communauté des maîtres cabaretiers et hôteliers de la ville de Noyers :

De sinople, à trois chevrons d'argent.

58. — La communauté des maîtres merciers de la ville de Noyers :

D'or, à un nœud de ruban d'azur.

59. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Noyers :

De sinople, à quatre pals d'argent.

60. — La communauté des maîtres seruriers de la ville de Noyers :

D'or, à un chef de gueules, le pennon en bas.

61. — Le corps des officiers du grenier à sel de Noyers :

De sinople, à quatre fasces d'argent.

62. — La communauté des bouchers de la ville de Noyers :

D'or, à un fusil de boucher de sinople.

63. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Semur-en-Auxois :

De sinople, à quatre bandes d'argent.

64. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à une grape de raisin de sable.

66. — Le couvent des Cordeliers d'Alize-Sainte-Reine :

De sinople, à quatre barres d'argent.

69. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Semur-en-Auxois :

D'or, à deux cornes de bœuf appareillées d'azur.

70. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville d'Avalon :

De sinople, à quatre chevrons d'argent.

71. — La communauté des marchands d'Avalon :

D'or, à un pannier de gueules.

72. — La communauté des drapiers de la ville d'Avalon :

De sable, à un chef d'or.

73. — La communauté des merciers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un nœud de rubans de sinople,

74. — La communauté des maîtres tissiers de toille de la ville d'Avalon :

De sable, à une croix d'or.

75. — La communauté des maîtres serruriers de la ville d'Avalon :

D'argent, à deux clefs de sable, passées en sautoir.

76. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville d'Avalon :

De sable, à un sautoir d'or.

77. — La communauté des maîtres chapeliers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un chapeau retroussé d'azur.

78. — La communauté des maîtres bouchers de la ville d'Avalon :

De sable, à un pairle d'or.

79. — La communanté des maîtres gantiers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un gand à frange de gueules.

80. — La communauté des maîtres boulangers de la ville d'Avalon :

De sable, à un pal d'or.

81. — La communauté des maîtres menuisiers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un équière d'or.

82. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville d'Avalon :

De sable, à une fasce d'or.

83. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville d'Avalon :

D'argent, à une botte renversée de sable.

84. — La communauté des maîtres savetiers de la ville d'Avalon :

De sable, à une bande d'or.

85. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville d'Avalon :

D'argent, à un flacon d'azur.

86. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Saulieu :

De sable, à une barre d'or.

87. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville de Saulieu :

D'argent, à une seringue d'azur.

88. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Saulieu :

De sable, à un chevron d'or.

89. — La communauté des maîtres drapiers de la ville de Saulieu :

D'argent, à deux aulnes de sinople, posées en sautoir.

90. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville de Saulieu :

De sable, à deux pals d'or.

91. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Saulieu :

D'argent, à un soulier de femme de sable.

92. — La communauté des tisseurs en toille de Saulieu :

De sable, à deux fasces d'argent.

ɫ. — La communauté des bouchers de la ville de Saulieu :

rgent, à un couperet d'azur.

ŀ. — La communauté des maîtres merciers de la ville de lieu :

sable, à deux bandes d'or.

ƅ. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de lieu :

ırgent, à une pelle de four renversée de gueules.

3. — La communauté des couvreurs et massons de la ville Saulieu :

: sable, à deux barres d'or.

7. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville de ılieu :

argent, à une hache de sinople, posée en bande.

ı8. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de ulieu :

le sable, à deux chevrons d'or.

99. — La communauté des maîtres chapeliers :

l'argent, à un chapeau pointu de sable.

100. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de ulieu :

le sable, à trois pals d'or.

101. — La communauté des maîtres selliers et bourreliers de ville de Saulieu :

D argent, à une selle de cheval d'azur.

102. — La communauté des maîtres serruriers et éperonniers la ville de Saulieu :

De sable, a trois fasces d'or.

103. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville Saulieu :

D'argent, à une paire de ciseaux ouverts de gueules.

107. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville Arnay-le-Duc :

De sable, à trois bandes d'or.

108. — La communauté des maîtres couvreurs et blanchisseurs de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à une échelle de sinople.

109. — La communauté des maîtres menuisiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à trois barres d'or.

110. — La communauté des maîtres pelletiers et gantiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à un gand renversé de sable.

111. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à trois chevrons d'argent.

112. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à trois molettes d'azur, passées en pal.

113. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre pals d'or.

114. — La communauté des maîtres serruriers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à une lime de sable, emmanchée de gueules.

115. — La communauté des maîtres tissiers en toille de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre fasces d'or.

116. — La communauté des maîtres pâticiers de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à trois tourteaux de sable, posez un et deux.

117. — La communauté des marchands de la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre bandes d'or.

118. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville d'Arnay-le-Duc :

D'argent, à un cuir de bœuf d'azur.

119. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville rnay-le-Duc :

e sable, à quatre barres d'or.

120. — La communauté des maîtres drapiers de la ville d'Ary-le-Duc :

'argent, à un ballot de gueules.

121. — La communauté des maîtres chapeliers et cabaretiers la ville d'Arnay-le-Duc :

De sable, à quatre chevrons d'or.

122. — La communauté des chirurgiens de la ville d'Arnay-le-uc :

D'argent, à une boete couverte de sinople.

123. — La communauté des apotiquaires de la ville d'Arnay-e-Duc :

De sable, à un chef d'argent.

124. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville e Viteaux :

D'or, à un soulier contourné de sable.

125. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de iteaux :

De sable, à une croix d'argent.

126. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Viteaux :

D'or, à une corne de bœuf d'azur.

128. — La communauté des marchands de la ville de Viteaux :

De sable, à un sautoir d'argent.

129. — La communauté des maîtres tissiers en toille de la ville de Viteaux :

D'or, à une navette de tisseran de gueules.

130. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Semur-en-Auxois :

De sable, à un pairle d'argent.

131. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Viteaux :

D'or, à huit tourteaux de sinople, posés en orle.

132. — Le corps des officiers du grenier à sel de Montbard :

De sable, à un pal d'argent.

133. — La communauté des hosteliers et cabaretiers de la ville de Flavigny :

D'or, à un tonneau de sable.

134. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Flavigny :

De sable, à une fasce d'argent.

135. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Flavigny :

D'or, à un compas de cordonnier d'azur.

136. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Flavigny :

De sable, à une bande d'argent.

137. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Flavigny :

D'or, à un bœuf de gueules.

138. — La communauté des marchans de la ville de Flavigny :

De sable, à une barre d'argent.

139. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Flavigny :

D'or, à une vache contournée de sinople.

140. — Le corps des officiers du grenier à sel de Semur-en-Auxois :

De sable, à un chevron d'argent.

141. — La communauté des bouchers de la ville de Viteaux :

D'or, à une rencontre de bœuf renversée de sable.

142. — La communauté des hosteliers et cabaretiers de la ville de Viteaux :

De sable, à deux pals d'argent.

143. — La communauté des Pères de la doctrine chrétienne de la ville d'Avalon :

D'or, à un livre ouvert d'azur.

144. — La communauté des selliers de la ville d'Avalon :

De sable, à deux fasces d'argent.

145. — La communauté des maîtres couroyeurs de la ville d'Avalon :

D'or, à une lunette de corroyeur de gueules.

146. — La communauté des charpentiers de la ville d'Avalon :

De sable, à deux bandes d'argent.

147. — La communauté des maîtres massons et couvreurs de la ville d'Avalon :

D'or, à une truelle de sinople.

148. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville d'Avalon :

De sable, à deux barres d'argent.

149. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville d'Avalon :

D'or, à une paire de ciseaux ouverte de sable.

150. — Le corps des officiers du baillage et présidial de Semur-en-Auxois :

De sable, à deux chevrons d'argent.

151. — La communauté des marchands de la ville de Saulieu :

D'or, à un navire d'azur.

152. — La communauté des maîtres corroyeurs de la ville de Saulieu :

De sable, à trois pals d'argent.

153. — La communauté des marchands de fer de la ville de Saulieu :

D'or, à une ancre de gueules.

154. — La communauté des pelletiers et mégissiers de la ville de Saulieu :

De sable, à trois fasces d'argent.

155. — La communauté des maîtres épiciers de la ville de Saulieu :

D'or, à un pain de sucre couvert de son papier d'azur.

156. — La communauté des potiers d'étain de la ville de Saulieu :

De sable, à trois bandes d'argent.

157. — La communauté des maîtres menuisiers et charrons de la ville de Saulieu :

D'or, à un compas ouvert en chevron et renversé de sable.

158. — La communauté des maîtres chaudronniers de la ville de Saulieu :

De sable, à trois barres d'argent.

159. — La communauté des maîtres cloutiers de la ville de Saulieu :

D'or, à trois clouds d'azur, posez deux et un.

160. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Viteaux :

De sable, à trois chevrons d'argent.

161. — La communauté des apotiquaires de la ville de Viteaux :

D'or, à un mortier d'apotiquaire de gueules.

162. — La communauté des maîtres merciers de la ville de Viteaux :

De sable, à quatre pals d'argent.

163. — La communauté des gantiers de la ville de Viteaux :

D'or, à un gand de sinople.

164. — La communauté des drapiers drapans de la ville de Viteaux :

De sable, à une fasce d'argent.

165. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de Viteaux :

D'or, à une paire de tenaille de sable.

166. — La communauté des maîtres taillandiers de la ville de Viteaux :

De sable, à quatre barres d'argent.

167. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Viteaux :

D'or, à un fer de cheval d'azur.

168. — La communauté des maîtres selliers et bourelliers de la ville de Viteaux :

De sable, à quatre barres d'argent.

169. — La communauté des maîtres pâticiers de la ville d'Avalon :

D'or, à un four de gueules.

170. — La communauté des apotiquaires de la ville de Montbard :

De sable, à quatre chevrons d'argent.

171. — La communauté des chirurgiens de la ville de Montbard :

D'or, à un rasoir d'azur, le manche de sable.

172. — La communauté des marchands de la ville de Montbard :

D'argent, à une balance de gueules.

173. — La communauté des merciers et mégissieurs de la ville de Montbard :

D'azur, à une aulne d'or, posée en bande.

174. — La communauté des gantiers de la ville de Montbard :

De gueules, à un gand d'argent, posé en fasce.

175. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Montbard :

De sinople, à une mouche appellée *taon*.

176. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Montbard :

De sable, à un bœuf naissant d'argent.

177. — La communauté des maitres cordonniers de la ville de Montbard :

D'or, à une botte d'azur, posée en bande.

178. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de Montbard :

D'argent, à un soulier de sable, posé en pal.

179. — La communauté des hosteliers et cabaretiers de la ville de Montbard :

D'or, à un verre de gueules.

180. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Montbard :

D'argent, à une gerbe de sinople.

181. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Montbar :

D'azur, à deux marteaux d'or, passés en sautoir.

182. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de Montbar :

De gueules, à une clef d'argent, couchée en fasce.

183. — La communauté des maîtres charons de la ville de Montbar :

De sinople, à un moyeu de roue d'or.

184. — La communauté des selliers et boureliers de la ville de Montbar :

De sable, à trois molettes d'argent, posées en bar.

185. — La communauté des tissiers en toille de la ville de Montbard :

D'or, à trois navettes de tisseran de gueules, posées en bande.

186. — La communauté des drapiers de la ville de Montbard :

D'argent, à une pièce d'étoffe pliée d'azur.

187. — Le prieuré de Glanot :

D'or, à un gland de sinople.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703

Signé : SENDRAS.

CHATILLON-SUR-SEINE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1. — LESNET, Henry, abbé commandataire de l'abbaye de Notre-Dame de Chastillon-sur-Seine :

D'azur, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, deux en chef et l'autre en pointe.

2. — Expliqué et employé au registre des communautés, article 1er.

3. — LEGRAND, Charles, écuier :

Vairé d'or et de gueules.

4. — MICHELINOT, Jean, huissier du bureau de la deffunte Reyne :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée d'un fer de moulin de sable.

5, 6. — DE VILLERS-LA-FAYE, Madelaine, veuve de Rolland DE MESSEY, seigneur de Mauvilly, dame dudit lieu :

D'azur, à un sautoir d'or ; accolé d'or, à une fasce de gueules.

7. — RÉMOND, Henry, écuier, ancien receveur des Estats au bailliage de la Montagne :

De gueules, à trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

8, 9. — RÉMOND, Daniel, écuier, receveur des Etats au bailliage de la Montagne, et Huguette JOLY, sa femme :

De gueules, à trois roses d'argent, deux et une ; accolé d'azur, à une plante de lis au naturel, fleurie d'argent et garnie de boutons de même.

10. — VIESSE, Nicolas, écuier, conseiller du Roy, prévost des mareschaux au bailliage de la Montagne et comté de Bar-sur-Seyne :

D'azur, à une croix à double traverse et pattée d'or ; party de gueules, à une main de carnation, sortante d'une nuée d'argent, mouvante de la partition, et tenant une épée flamboyante d'argent.

11. — VERDIN, N., conseiller au présidial de Chastillon :

De gueules, à un chevron d'or et un chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

12, 13. — VERDIN, François, conseiller du Roy, lieutenant général criminel au baillage de la Montagne, et Elisabeth-Thérèse JOLLY, sa femme :

D'azur, à un rosier arraché au naturel, fleuri de trois roses d'argent et garni de boutons de même, accompagné en chef de deux étoiles d'or; accolé d'azur, à une plante de lis au naturel, fleurie et boutonnée d'argent.

14. — RÉMOND, Joseph-François, écuier, lieutenant général au bailliage de la Montagne :

De gueules, à trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

15. — FÈVRE, Jean-Baptiste, conseiller du Roy et receveur en titre au grenier à sel de Chastillon-sur-Seyne :

D'or, à un chef de gueules et une bande componnée d'argent et de sable, brochante sur le tout.

16, 17. — VERDIN, Jeanne, relicte de feu Charles DE NOGENT, écuyer, sieur du Breuil et du château de Brion :

De gueules, à un chevron d'argent; accolé de gueules, à un chevron d'or, et un chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, acosté de deux étoiles d'or.

18. — VAILLANT, Charles, écuyer, bailly et lieutenant général au duché de Langres :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois tourterelles de même, deux en chef et une en pointe.

19, 20. — JOLLY, Marc-Antoine, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage et chancellerie de la Montagne, et Caterine SIRREDEY, sa femme :

D'azur, à une plante de lis au naturel, ses fleurs et ses boutons d'argent; accolé d'argent, à trois arbres rangez en pal de sinople, terrassez de même.

21. — JOUARD, Jean-François, maire perpétuel de la ville de Chastillon-sur-Seine :

D'or, à un chef de gueules et une bande componnée d'argent et de sable, brochante sur le tout.

22. — JOUARD, Alexandre, prestre, vicaire de l'église Saint-Jean de Chastillon-sur-Seyne :

De même.

23. — MOREL, Nicolas, procureur du Roy en la mairie de Chastillon-sur-Seine :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois testes de more de sable, bandées, allumées et perlées d'argent, posées de profil, deux en chef et une en pointe.

24, 25. — LE CHAPT, Pierre-Bernard, conseiller du Roy, ancien prévost roial de la ville de Chastillon-sur-Seine, et Huguette SIRREDEY, sa femme :

D'azur, à un léopard lionné ou léopardé, rampant, contourné d'argent; accolé d'argent, à trois chevrons (*) de sinople arrachez et posez en pal, celuy du milieu un peu plus élevé que les deux des côtés.

26. — DUMEIX, Marie, veuve de N. VAILLANT, secrétaire du Roy et de ses finances :

D'azur, à un chevon d'or, accompagné de trois tourterelles de même, deux en che et une en pointe.

27. — VERDIN, Edme, avocat en Parlement :

De gueules, à un chevron d'or, et un chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

28. — DE MARCONNAY, Vorle, conseiller du Roy et assesseur criminel au bailliage de la Montagne :

De gueules, à deux roses d'argent, posées en chef, un croissant d'argent en pointe, et une étoile d'or en abîme.

29. — PERSONNE, Bernard, assesseur de l'hostel de la ville de Chastillon-sur-Seine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe de deux rinceaux de laurier aussy d'or, mouvans d'un croissant d'argent, et entourans un cœur d'or, posé audessous du chevron.

30. — Expliqué et employé au registre des communautés de Chastillon, article 2.

31. — BOURGUIGNET, Adrien, prestre, curé de la ville de Chastillon-sur-Seyne :

D'azur, à deux fasces d'or, et un chef d'argent, chargé de trois trefles de sable.

32. — RÉMOND, Marie, veuve de Marc-Antoine LAFONT, lieutenant général au bailliage de la Montagne :

De gueules, à trois roses d'argent, deux en chef et l'autre en pointe.

(*) Chesnes en correction paraît seul plausible.

33. — Poulain, Guillaume, écuyer, seigneur de la Coutancière :

De sable, à un sautoir d'or, chargé en cœur d'une étoile de gueules.

34. — Morel, Sébastien, lieutenant de la milice de la rue de Chaumont de la ville de Chastillon-sur-Seine :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois testes de more de sable, bandées d'argent et posées de profil, deux en chef et une en pointe.

35. — Viesse, Simon, écuier, conseiller du Roy, prévost des mareschaux de France au bailliage de la Montagne et comté de Bar-sur-Seine :

D'azur, à une croix double et pattée d'or, parti de gueules, à une main senestre de carnation, sortante d'úne nuée d'argent, mouvante de la partition et tenante une épée flamboyante aussy d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 14 février 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

2. — A expliquer plus amplement (*).

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTEZ.

De l'état dudit jour 14 mars 1698.

2. — L'abbaye royalle du Puis-d'Orbe :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, à une bordure componnée d'argent et d'azur de six pièces, et une bordure de gueules.

Arrêt d'enregistrement du 24 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

36. — Beguin, Nicolas, avocat au baillage et siége présidial de Châtillon-sur-Seine :

D'azur, à une oye d'argent, le col passé dans une couronne d'or, et un croissant d'argent posé en chef, acosté de deux roses de même.

37, 38. — Morel, Antoine, marchand de fer et bourgeois de la ville de Châtillon-sur-Seine, et Margueritte Flobert, sa femme :

D'argent, à un chevron d'azur, acompagné de trois têtes de more de sable, tortillées d'argent, posées deux en chef et une en pointe; acolé d'azur, à un chevron d'argent.

(*) Cahier du 14 mars 1698.

compagné en chef de deux flames d'or, et en pointe d'un lis d'argent, tigé et feuillé e même et soutenu d'un croissant aussi d'argent, et un chef de gueules, chargé de rois étoiles d'argent.

39. — Feu DE SAIN, Alexandre, écuier, suivant la déclaration l'Anne CHABOT, sa veuve :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de deux coquilles de même en chef, et en pointe d'une rose aussy d'or, et un chef de gueules chargé d'un grillet d'or, acosté de deux croissants d'argent.

40. — BOUVOT, Pierre, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Châtillon-sur-Seine :

D'azur, à trois têtes de bœuf d'or, couronnées de même et posées deux et une.

41. — MOREL, Vivant, conseiller du Roy au grenier à sel de Châtillon-sur-Seine :

Comme cy-devant, article 37.

42. — DE MÉDARD, Bernard, écuier, seigneur de Villiers-sur-Suize :

D'azur, à une fasce d'argent, acompagnée de cinq roses, passées deux en chef et trois en pointe, celles-cy deux et une.

43. — Feu DE SIREDEY DE GRANDBOIS, Pierre, conseiller du Roy, commissaire aux reveues de Chastillon-sur-Seine, suivant la déclaration de Catherine, sa veuve :

D'argent, à trois arbres de sinople, posées deux et un.

44, 45. — DE SOMMIÈVRE, Félicien, chevalier, seigneur d'Empilly, et Catherine DE CHOISEUIL-BEAUPREY, sa femme :

D'azur, à deux massacres de cerf d'or, posez l'un sur l'autre ; acolé d'azur, à une croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes de même, posées deux, une et deux au premier et deuxième canton, et deux et deux au troisième et quatrième canton.

46. — LE GASTELLIER, Gaspard, chevallier, seigneur des Courbons, Mousson et Massingé :

Ecartelé au premier et quatrième d'or, à trois tourteaux de gueules ; au deuxième et troisième d'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois grillets de même, posez deux en chef et un en pointe.

47. — DE JACOP, Marie-Françoise, veuve de Charles DE SENEVRY :

De gueules, à une bande d'argent, acompagnée de deux pigeons de même, posez deux en chef et un en pointe.

48. — SIREDEY, Gaspard, conseiller du Roy, lieutenant général en la chancelerie de Châtillon-sur-Seine :

Comme cy-devant, article 43.

49. — DE SAINTPHALE, Georges, chevalier, seigneur de Magnoire :

D'or, à une croix ancrée de sinople.

50, 51. — DE CHASTENAY, Antoine-Maurice, chevalier, seigneur de Bricon, et Blanche DE BARD, sa femme :

D'argent, à un cocq de sinople, couronné, cresté, bequé, barbé et membré de gueules ; acolé d'argent, à une fasce de sable, et trois lozanges de gueules, posées en chef.

52, 53. — DE RABUTIN, Nicolas-Amé, comte de Bussy, seigneur de Forléans, Villars, Changy et autres lieux, et Marie-Charlotte DE SOMMEVOY-BALLOT, sa femme :

Cinq pointes d'or équipolez à quatre de gueules ; écartelé d'azur, à une croix engrelée d'or ; acolé de gueules, à un bande d'or et un chef d'argent.

54. — Feu FLEUTELOT, Jean, écuier, seigneur de Deneuvre et Romprey, suivant la déclaration de Jeanne CLOPIN, sa veuve :

D'argent, à trois treffles d'azur, posez deux et un.

55 jusques et compris 63. — A expliquer plus amplement.

64. — RÉMOND, Jeanne, femme de Charles LEGRAND, écuier :

De gueules, à trois roses d'argent, posées deux et une.

65, 66. — A expliquer plus amplement.

67. — DE CLUGNY, N., baron de Darcey :

D'azur, à deux clefs d'or, posées en pal, les anneaux en lozanges enlassez et pommetez de même.

68 jusques et compris 95. — A expliquer plus amplement.

96. — DE CHAMPEAU, Jeanne, damoiselle :

D'or, à une bande de sable, chargée de trois besans d'or, et accompagnée de deux croisettes de gueules, posées une en chef et une en pointe.

97, 98, 99. — A expliquer plus amplement.

100. — D'ORZAN père, Jean-Baptiste, écuier :

D'argent, à un sautoir de gueules.

101. — D'ORZAN, Claude-Bernard, écuier, seigneur du fief de la Tour-de-Boux :

De même.

102, 103, 104, 105, 106, 107, 108. — A expliquer plus amplement.

109. — FOURNIER, Jean, conseiller du Roy, grenetier au grenier sel de Chastillon :

D'or, à une bande de gueules, chargée de deux étoiles d'argent, et un croissant de ıble, posé en pointe.

110 jusques et compris 117. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

3 jusques et compris 17. — A expliquer plus amplement.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

59. — PETIT, N., curé de Latrecy :

D'argent, à un lion passant de sable, et une bande d'azur, brochante sur le tout, hargée en cœur d'un soleil d'or et de deux étoilles d'argent, posées une en chef et ıne en pointe.

60. — GAMET, N., curé de Champigny :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du lroit, par ordonnance de M. l'Intendant du.....

61. — BOILLOT, Etienne, curé de la paroisse du Mont-Saint-Martin :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 4 juillet 1700.

65. — CRESSON, N., curé de Baigneux-les-Juifs :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit par ordonnance.

66. — VAILLANT, Pierre, prêtre, curé de Poinsson et Larrey :

D'azur, à un chevron rompu d'or, accompagné de trois tourterelles de même, posées deux en chef et une en pointe.

68. — LASNIER, François, prêtre, curé d'Arcey :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 29 may 1700.

70. — ORIESME, N., prêtre, curé de Joussy :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 25 janvier 1701.

72. — BEREUL, Nicolas, curé de Chamerois :

D'argent, à un calice d'azur, sommé d'une croix haussée d'or.

76. — DE BRUÈRE, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Quemigny :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du.....

79. — TISSIER, François, prêtre, curé de la paroisse de Villeneuve-les-Couvertes :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 30 juin 1700.

83. — JEAN, Antoine, curé de Ballenot :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 31 may 1700.

87. — CARDINAL, Simon, curé de Beuneuvre :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 aous 1700.

88. — RÉMOND DE BONNEFONS, Joseph, prêtre, curé de Poiseul-la-Ville :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M.....

89. — ROCHE, Humbert, prêtre, curé d'Estromet :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 30 juin 1700.

91. — LAMIRAL, François, prêtre, curé de Frossois :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 25 aoust 1700.

205. — GUIDOT, N., prêtre, curé de Villiers-sur-Suize :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du.....

206. — RICHARD, prêtre, curé de Grey-sur-Avion :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du.....

207. — PIOCHE, Nicolas, curé de la paroisse de Mignot :

D'azur, à deux pioches d'argent, emmanchées d'or, passées en sautoir et accompagnées d'un croissant d'argent, posé en chef, et de trois étoiles d'or, posées deux aux flancs et une en pointe.

208. — RAILLARD, N., prêtre, curé de la paroisse de Bricon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même, et en pointe d'une étoille aussy d'or.

Arrêt du 20 décembre 1703. *Signé* : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

57. — MAURICE, Daniel, secrétaire de la Mairie de Baigneux-s-Juifs :

D'azur, à un lion de gueules, tenant de sa patte dextre un faisceau de javelots de ıble, et de sa senestre une épée de même et regardant un nuage d'azur, mouvant de ıngle dextre du chef de l'écu, et chargé d'un tau d'or, avec cette inscription autour e l'écu : *Fecit magna qui potens est.*

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

De l'état du 14 mars 1698.

1. — L'abbaye de Nostre-Dame de Châtillon-sur-Seine :

D'azur, à une Notre-Dame d'argent, acostée de deux tours crénelées de même.

De l'état du..... 1703.

3. — La communauté des maistres tisserans de la ville de Châillon-sur-Seine :

D'argent, à une navette de tisseran de gueules, posée en fasce.

8. — La communauté des religieux de l'abbaye Notre-Dame-l'Oigny :

Bandé d'or et d'azur de six pièces, à une bordure de gueules et un écusson d'azur, ı une Notre-Dame d'argent, posée en cœur et brochant sur le tout.

9. — Le couvent des Feuillans de la ville de Châtillon-sur-Seine :

De gueules, à une Notre-Dame d'argent, senestrée d'un saint Bernard de même, à genoux à ses pieds, avec cette inscription autour de l'écu : *Monstra te esse matrem.*

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

58. — LE NORMAND, N., prêtre, curé de la Margol :

D'or, à une fasce de gueules, chargée de deux croissans d'argent.

62. — GAUDOT, N., prêtre, curé de la paroisse de Fresnois :

De gueules, à un godet d'or.

71. — NOIRET, Bénigne, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Mars :

De sable, à un chef d'argent, chargé d'une teste de maure de sable.

73. — ALEXANDRE, Clément, prêtre, curé de la paroisse de Vollaine :

D'azur, à deux pals aiguisés vers le chef d'or.

74. — RAUDOT, Nicolas, prêtre, curé de la paroisse de Bussy-le-Grand :

D'argent, à une bombe de sable.

75. — COUTURIER, Michel, prêtre, curé de la paroisse de Nos :

D'argent, à un dez à coudre de sable, acosté de deux aiguilles d'azur, posées en pal.

77. — ROHIER, N., prestre, curé de la paroisse de Duenne :

De gueules, à une fasce ondée d'argent, surmontée d'une croisette d'or.

80. — RIEL, Pierre, doyen de Châtillon et curé de la paroisse d'Ayzele (*) :

De sable, à une barre d'or, chargée de trois billettes d'azur.

81. — MAMIOT, Nicolas, curé de la paroisse de Pellerey et Poncey-son-Secours :

De gueules, à une main apaumée d'argent.

82. — DE LA MOTTE, curé de la paroisse de Breureuré, Origny et Vauray :

D'azur, à une croix ancrée d'or.

85. — MIGNEREY, Edme, curé de la paroisse de Vanney :

D'azur, à un sautoir engreslé d'or.

86. — DEGUET, Jaque, prestre, curé de la paroisse d'Autricourt :

D'argent, à une teste d'aigle arrachée de sable, béquée d'or.

90. — GREVYE, Jean-François, prestre, vicaire de la paroisse d'Ampilly-les-Bordes :

D'azur, à une grue d'argent.

93. — GODON, N., prestre, curé de la paroisse de Richebourg :

De sable, à un godet d'argent.

94. — AUBRY, N., prestre, curé de la paroisse de Chaumont-le-Bois :

De gueules, à une palme d'or.

99. — RENAUDOT, N., prêtre, curé de la paroisse de Courlévesque :

De sinople, à un renard d'or.

(*) Aisey (?).

104. — Foué, N., prêtre, curé de la paroisse de Créancey :

D'argent, à un fouet de sable, le manche de gueules.

110. — Guyot, Elye, prestre, curé de la paroisse d'Estalantes :

De sinople, à un guy de chesne d'or.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : **SENDRAS.**

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

55. — Chevaldin, Nicolas, conseiller du Roy, maire perpétuel le Tressé :

De sable, à un cheval d'or.

56. — Guenebaut, N., conseiller du Roy, son procureur en la mairie de Baigneux :

D'or, à une bande vivrée de sable.

63. — Louis, Nicolas, secrétaire de la mairie royalle de Trecy :

De sinople, à cinq besans d'or, posés en croix.

69. — De Gissey, Claude, prévost royal à Clignay-le-Duc :

D'azur, à un geay d'or.

78. — Rosier, Jean, notaire royal à Clignay-le-Duc :

D'argent, à une roue écartelée de gueules et d'or.

80. — Hallée, Jean, notaire royal à Colliers-le-Secq :

D'argent, à six arbres de sinople, posez en pal, trois et trois.

92. — Guerepin, Daniel, conseiller du Roy, maire perpétuel de Bagneux-les-Juifs :

D'or, à une branche d'épine de sinople.

95. — Héliot, Prudent, seigneur en partie de Salviers :

D'azur, mantelé d'argent.

97. — Jaquesson, N., receveur du grenier à sel d'Arc-en-Barroux :

De gueules, à une coquille d'or.

98. — N..., femme de N. de Villiers-sur-Suize :

De sable, à une ville d'argent.

102. — N.., femme de Claude-Bernard d'Orsan, écuyer, seigneur du fief de la Tour-de-Boux :

D'or, à un chevron vuidé d'azur.

103. — N..., femme de Jean-Baptiste d'Orsan, écuier :

De sable, coupé d'or, à un pal de gueules.

111. — De Chatenay, François, chevalier, seigneur comte de Rochefort :

D'or, à un chat de gueules.

112. — N..., femme de François Chatenay, chevalier, seigneur comte de Rochefort :

D'azur, à une rose d'argent.

113. — Parisot, Jean-François, conseiller du Roy, son procureur en la mairie de Châtillon :

D'argent, à un pairle ondé de gueules.

114. — Viard, Philippe, garde-marteau en la maitrise particulière des eaux et forest de Châtillon :

D'or, à un violon de gueules.

115. — Bequet, Antoine, conseiller et procureur en la mairie d'Arc-le-Barrois :

D'argent, à un coq de sable, bequé de gueules.

116. — Chosey, N., sieur de Barjon :

D'or, à un choux de sinople.

117. — N..., femme de N. Chosey, sieur de Barjon :

De gueules, à un lion naissant d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTÉS.

4. — La communauté des maitres drapiers de la ville de Châtillon-sur-Seyne :

D'azur, à un pal componné d'or et de gueules, d'argent et de sable de huit pièces.

5. — La communauté des maitres savetiers de la ville de Châtillon-sur-Seine :

D'argent, à une pantoufle de sable.

6. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Châlon-sur-Seyne :

De gueules, à une motte à brosser d'or.

7. — L'abbaye d'Oigny :

De sinople, à un agnon (?) d'argent.

10. — Le prieuré de Monterot :

D'or, à une montagne de sable.

11. — Le prieuré de Saint-Brouin :

D'azur, à un broc d'argent.

12. — Le couvent des religieuses Ursulines d'Arc-en-Barrois :

De sable, à une croix double d'argent.

13. — La ville de Châtillon-sur-Seine :

De gueules, à un château d'argent.

14. — Le corps des officiers de la prévôté d'Aignay et Salives :

D'or, à un chef de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent.

15. — La communauté des bouchers de la ville de Châtillon-sur-Seine :

De sable, à un bœuf bandé d'or et de gueules de six pièces.

16. — Le prieuré de Vauclerc :

De gueules, à un soleil d'argent.

17. — Le prieuré de Salmaise :

D'azur, à un saumon d'or.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

BAR-SUR-SEINE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1. — A expliquer plus amplement.

2. — BAILLY, François, receveur des tailles au comté et eslection de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'une pomme de pin de même.

3. — DE VIENNE, Antoine, escuyer, seigneur de Plancy :

D'argent, à un aigle de sable.

4. — DE VIENNE, Nicolas-François, escuyer, seigneur de Monceaux, Noës, baron de Fontette, conseiller du Roy, président et lieutenant général, civil et criminel, commissaire enquesteur et examinateur au bailliage et siége royal de Bar-sur-Seine :

D'argent, à un aigle de sable.

5. — DE LAUSSOIRRAIS, Jean, prévost royal :

D'azur, à une tête de léopard d'or, surmontée de deux croissans d'argent, et un chef d'or.

6. — BELIN, Nicolas, advocat au Parlement, conseiller du Roy, esleu en l'eslection de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois rencontres de bélier de même, deux en chef et une en pointe.

7. — A expliquer plus amplement.

8. — HEROULT DE LA CLOSTURE, Laurens, conseiller du Roy, assesseur esleu en l'élection de Bar-sur-Seine :

De gueules, à un lyon d'argent.

9. — BOURBONNE, Estienne, conseiller du Roy et son procureur au bailliage et autres jurisdictions ordinaires de Bar-sur-Seine :

D'azur, à deux palmes d'or, passées en sautoir, surmontées de deux coquilles d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé à dextre d'un sautoir d'or, et à senestre d'un croissant d'argent.

0. — **Charlot**, Jean, conseiller du Roy au bailliage de Bar-
-Seine :

'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois estoiles d'azur, deux en
f et une en pointe.

11. — **Charlot**, Jacques, conseiller du Roy audit bailliage :

De même.

12. — A expliquer plus amplement.

13. — **Le Texier**, Nicolas, greffier en chef en l'élection de
ar-sur-Seine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en
inte d'un dauphin d'or, surmonté d'un croissant d'argent.

14. — A expliquer plus amplement.

15. — **Menestrier de Libois**, Jacques-François, nottaire royal
t procureur aux juridictions royalles de Bar-sur-Seine :

D'or, à trois croix jointes ensemble de gueules, coupé d'azur, à un dragon d'or sur
n mont ou tertre d'argent.

16. — **Mouton**, Edme, conseiller du Roy et docteur en médecine :

D'azur, à deux espées, l'une en bande et l'autre en barre, les pointes en bas, abou-
tissantes à un croissant aussy d'or, à une estoile de même, posée en chef entre les
deux épées.

17. — **De Mauclerc**, Marie, veuve de Gabriel **de Vienne**, che-
valier, seigneur de Busserolles, bailly d'épée des ville et comté
de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un verroux d'argent, accompagné de trois treffles d'or, deux en chef et
une en pointe, les tiges en haut.

18. — **De Mallerois**, Jean-Baptiste, advocat en la Cour, con-
seiller du Roy, président en l'élection de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tourterelles d'argent, membrées de
gueules et couronnées d'or, deux en chef et une en pointe.

19. — **Boulanger**, Claude, enfant de cuizine chez le Roy, au
grand commun :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnez d'ar-
gent, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

20. — **Bourbonne**, Estienne, advocat à la Cour, conseiller du
Roy et son procureur en l'élection :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant de gueules, accompagné en chef
de deux croix d'or et en pointe d'une coquille d'argent.

21. — DE BOURBONNE, Estienne, conseiller du Roy, esleu e. l'eslection de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant de gueules, accompagné · chef d'une estoile à dextre d'or, et d'une croix de même à senestre, et en pointe d'u coquille d'argent.

22. — BONNEMAIN, Pierre, conseiller du Roy, receveur des gabelles au grenier à sel de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un cœur d'or, enflamé de gueules, suporté par deux bras d'argent, mouvant des deux angles de la pointe.

23. — HENNEQUIN, Nicolas, avocat en la Cour :

Vairé d'or et d'azur, à un chef de gueules, chargé de trois aiglettes d'argent.

24. — MOUCHOTTE, Antoine, nottaire royal et procureur au bailliage de Bar-sur-Seine, et greffier des rolles des tailles de ladite ville :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois mouches de même.

25. — A expliquer plus amplement.

26. — POUPOT, François, maître particulier des eaux et forests du comté de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un lièvre s'élançant d'or, entre deux levriers affrontés d'argent, s'élançant contre le lièvre.

27. — BLANCHARD, Marie-Emée, veuve en premier lit d'Estienne THIENOT, et en secondes noces de Jean GOMBAULT :

De gueules, à un griffon d'argent, langué et onglé de sinople.

28. — LE MALORAT, Pierre, prêtre, chanoine de la chapelle royalle Saint-Georges de Bar-sur-Seine :

D'azur, à une croix recroisetée d'or.

29. — POUPOT, Georges, marchand :

D'argent, à un chevron de gueules, sur lequel est posé une hupe s'essorant d'argent. accompagné en chef de deux estoiles de gueules, et en pointe d'un croissant de sable.

Arrêt d'enregistrement du 24 janvier 1798.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 29 janvier 1698.

25. — GRILLARD, Charles, lieutenant de l'élection de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un arc d'or, posé en fasce et accompagné de deux lézards de même, rampant aussy en fasce, celui de la pointe contourné.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

De l'estat dudit jour 24 janvier 1698.

1. — COQUELEY, Claude, advocat en la Cour, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Bar-sur-Seine :

Écartelé au premier et quatrième de sable, une croix dentelée d'argent ; au deuxième et troisième d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois bezans d'argent, deux en chef et un en pointe.

7. — COCQUELEY, Madeleine, veuve de Me Jean BERNAUDAT, président en l'élection de Bar-sur-Seine :

Comme à l'article 1er.

12. — COCQUELEY, Pierre, vicaire perpétuel de Bar-sur-Seine :

Comme à l'article 1er.

14. — POUPOT, Estienne, commis au greffe de l'élection de Bar-sur-Seine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux poupées ou poignées de filasses d'argent, mises en pals, et en pointe d'un marc d'or.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1700

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

30 jusques et compris 76. — A expliquer plus amplement.

31. — SINGET, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Polizot :

De sable, à un singe d'or.

34. — REIGLEY, N., prêtre, curé de la paroisse de Ricey-Hauterive :

D'or, à une règle de gueules, couchée en fasce.

35. — PRODHON, Etienne, prêtre, curé de la paroisse de Bourguignon :

D'azur, à une étoile d'or, surmontée d'un croissant d'argent.

39. — DE BOURBONNE, N., prêtre, curé de la paroisse de Bunot :

De gueules, à une fleur de lis d'argent.

40. — CHAPOTEL, Edme, prêtre, curé de Buxeuil :

D'argent, à un chapeau de sinople.

41. — CHAPOTEL, Edme, prêtre, curé de la paroisse de Choiseuil :

De même.

42. — CLÉMENT, François, prêtre, curé de la paroisse d'Avelle :

D'argent, à une clef d'azur.

45. — CRISTOFLE, François, prêtre, curé de la paroisse de Villy-sur-Arre :

D'azur, à une gerbe d'argent.

51. — SIMONOT, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Mérey :

De gueules, à une montagne de six coupeaux d'or.

56. — GOMBAULT, Nicolas, prêtre, curé de la paroisse d'Aviray :

D'argent, à une concombre de sinople.

57. — CHAMEROIS, N., prêtre, curé de la paroisse de Loches :

D'or, à un soc de charrue d'azur.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

30. — BRETON, Richard, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Bar-sur-Seine :

De sable, chargé d'hermines.

32. — POUPOT, Jean, avocat en Parlement :

De gueules, à une poupée d'enfant d'argent.

33. — THIBAULT, Françoise, veuve d'Etienne POUPOT, conseiller du Roy, son procureur au grenier à sel de Bar-sur-Seine :

D'or, à un tau d'azur.

36. — CHAMPAGNE, Edme, prêtre, chapelain de Saint-Etienne e Bar-sur-Seine :

D'hermines, à une champagne d'azur.

37. — Le chapitre de l'église collégialle de Bar-sur-Seine :

De gueules, à un dragon d'or.

38. — LE FAUCHIER, Guillaume, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Saint-Georges de Bar-sur-Seine :

D'or, à une faux de sable.

43. — MORILLE, Elisabeth, femme de Nicolas-François LE VIANE, écuier, seigneur de Monceau, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage de Bar-sur-Seine :

De sinople, à une morille d'argent.

44. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville de Bar-sur-Seine :

D'azur, à une croix haussée d'or.

46. — DE COMINGAN, François, écuier, seigneur en partie d'Aviray et Lingé :

D'argent, à un lapin de sable.

47. — N..., femme de François DE CONINGAN, écuier, seigneur en partie d'Aviray et Lingé :

De gueules, à cinq billettes d'argent, posées trois et deux.

48. — DE CHAMBRE, Edme, habitant du..... :

D'or, à un plante de chanvre de sinople.

49. — BUTORD DE MONTIGNY, Jean-Baptiste, écuier :

De sable, à une montagne de six coupeaux d'or.

50. — LONGUEVILLE, Françoise, femme de Jean-Baptiste BUTORD DE MONTIGNY, écuyer :

D'or, à une ville d'argent.

52. — SALOMON, Edme, notaire royal à Bar-sur-Seine :

De gueules, à un serpent d'or, posé en pal.

53. — DE CHANTREAU, François, seigneur en partie de la justice de Balnot :

D'argent, à une sauterelle de sinople.

54. — DE CHAMBRE, Marie, femme de François DE CHANTREAU, seigneur en partie de la justice de Balnot :

Comme cy-devant, article 48.

55. — La communauté des religieux de la Baye-de-More :

D'or, à une tête de more de sable, posée de profil.

57. — RASLE, Pierre-Nicolas, notaire royal à Bar-sur-Seine :

D'argent, à un rat de sable.

58. — DE CROMBIÈRE, N., dame de la paroisse de Loches, veuve de N. DE TAGNY, écuier :

D'azur, à une ancre renversée d'or.

59. — CHARLOT, André, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Bar-sur-Seine :

De gueules, à un grillet d'argent.

60. — VALPÎN, Charles, avocat en Parlement, prévost d'Essoys et président au grenier à sel de Mussy :

D'or, à deux pins de sinople, posez chacun sur une monticule de même.

61. — Le couvent des religieux Mathurins de la ville de Bar-sur-Seine :

De gueules, à une croix pattée, le montant d'azur et le travers de gueules.

62. — LE LIÈVRE, Antoine, seigneur de Fosset, capitaine de cavalerie :

De sinople, à un lièvre courant d'or.

63. — DE LONGUEVILLE, Françoise, femme d'Antoine LE LIÈVRE, seigneur de Fosset, capitaine de cavallerie :

Comme cy-devant, article 50.

64. — DE LA CROIX, Pierre, chapelain de Saint-Etienne de Bar-sur-Seine :

D'or, à une croix ancrée de sable.

65. — DE LA NUELLE, Claude, prêtre, chapelain de Saint-Etienne de Bar-sur-Seine :

De gueules, à un chef pastillé (?) de trois pièces d'or.

66. — MARE, N., conseiller du Roy, son avocat à Bar-sur-Seine :

D'argent, à une mer de sinople, mouvante de la pointe.

67. — SIMON, Jacque, procureur fiscal de la seigneurie de ches :

D'argent, à une montagne à six coupeaux d'azur.

68. — BARSIN, François, greffier au baillage de Bar-sur-Seine :

D'or, à une barre bretessée de gueules.

69. — BELLEVEUE, Jaque, greffier, commis des eaux et forests en maîtrise de Bar-sur-Seine :

D'argent, à une lunette d'approche de sable, posée en bande.

70. — CLÉMENT, Charles, bailly de Ricey :

D'or, à un pal de gueules, chargé d'une clef d'argent.

71. — CLÉMENT, Nicolas, advocat à Ricey :

De même.

72. — VIARD, Edme, greffier des Ricey :

D'azur, à un violon d'or.

73. — CARTERON, Pierre, advocat à Riceys :

D'argent, écartelé de gueules.

74. — VIARD, Jean, notaire royal aux Riceys :

Comme cy-devant, article 72.

75. — GAUTHEROT, Nicolas, procureur fiscal aux Riceys :

D'or, coupé d'azur, à un treffle d'argent, brochant sur le tout.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

Présenté par ledit Vanier à Nosseigneurs les commissaires généraux du Conseil, à ce qu'il leur plaise à recevoir lesdites armoiries et ordonner qu'elles seront enregistrées à l'*Armorial général*, conformément audit édit et arrests rendus en conséquence.

Fait à Paris, etc.....

Signé : Accault, l'une des cautions de Vanier.

Soit monstré au procureur général de la commission, ensemble les feuilles de présentation d'armoiries, ses conclusions, veu estre ordonné ce qu'il appartiendra pour raison.

Fait à Paris, etc..... *Signé :* Breteuil.

Les commissaires généraux du Conseil députés par le Roy, par arrest du Conseil des 4 décembre 1696 et 21 janvier 1697, pour l'exécution de l'édit du mois de novembre précédent sur le fait des armoiries ;

Veu l'Estat cy-dessus des armoiries envoyées aux bureaux établis dans le département de Besançon, en exécution de l'édit du mois de novembre 1696, à nous présenté par Me Adrien Vanier, chargé de l'exécution dudit édit, à ce qu'il nous plaise, ordonne que les armoiries expliquées audit Etat seront receues et ensuite enregistrées à l'*Armorial général* des feuilles jointes audit Estat contenant l'empreinte ou l'explication desdites armoiries, nostre ordonnance du..... de ce mois portant que ledit Estat et les feuilles seroient montrées au procureur général de Sa Majesté, conclusions dudit sieur procureur général ; Ouy le rapport du sieur de Breteuil, conseiller ordinaire du Roy et en son Conseil d'Etat, intendant des finances,

Nous commissaires susdits, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, avons receu et recevons les armoiries mentionnées audit Estat, et en conséquence ordonne qu'elles seront enregistrées, peintes et blasonnées à l'*Armorial général*, et les brevets d'icelles délivrés, conformément audit édit et arrests rendus en conséquence, et à cet effet les feuilles des armoiries jointes audit Estat et une expédition de la présente ordonnance

·ont remises au sieur D'Hozier, conseiller du Roy et garde dudit *morial général*, sauf à estre cy-après pourveu à la réception de les des armoiries qui se trouvent surcises par quelques articles cet Estat.

Fait en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris , etc..... (*).

SENDRAS.

Nous soussignés, intéressés au traitté des armoiries, nommés .r délibération de la Compagnie du 29 août 1697, reconnoissons le Monsieur D'Hozier nous a ce jourdhuy remis ceux mentionnez ı présent Etat, au nombre de..... armoiries, la finance desquelles ontant à....., prometons payer au Trésor royal, conformément ı traitté que nous avons fait avec Sa Majesté.

Fait à Paris, ce douzième jour de février mil six cent quatre-ıngt-dix-huit.

CARQUEVILLE.

(*) La date extrême est du 15 février 1709. (N. de l'éditeur.)

TABLE DES MATIÈRES

Nous avons dans cette table conservé les différentes orthographes du même nom; nous prévenons donc les personnes qui la consulteront de ne point s'étonner d'y rencontrer Bouhier et Boyer, Burteur et Bureteur, Canabilin et Canabelin, Gauterot et Gautherot. Dans l'impossibilité où nous étions de constater d'une manière sûre si ces noms appartiennent à une même famille ou à des maisons différentes, nous avons dû donner ce que nous rencontrions dans le manuscrit, au risque de doubler les noms dans notre table.

Nous croyons utile aussi de parler d'un fait très fréquent, c'est la réunion de la *particule* au nom propre : Delamare, Davoust, Demorey, Desbarres, etc. Il est nécessaire de chercher ailleurs si l'on ne trouve pas d'abord à sa place un nom de cette catégorie.

Enfin nous ne saurions trop insister sur la manière déplorable dont ces noms sont donnés par le manuscrit. Il y en a de si absolument méconnaissables que nous comptons sur l'obligeance et la sagacité des personnes qui consulteront l'*Armorial* pour nous donner avis de l'orthographe véritable, ce qui nous permettra de rectifier une bonne partie des erreurs dans notre table définitive de l'ouvrage complet.

A

B

(*) Voir plus bas Bichot-Morel.
(**) Il y a par erreur Blavot dans le texte.

(*) voir *De Conigant*. L'erreur est ici manifeste, grâce à l'armoirie parlante.

D

E

F

(*) Le personnage est le même que celui dont le nom précède : exemple frappant des divergences d'orthographe chez les scribes.

(*) Ainsi écrit pour Guyon (voir ce nom).
(**) Le texte de d'Hozier donne ainsi ce nom pour Factet (voir ce nom).

Q

R

S

(*) Le manuscrit donne Rudepierre en un mot. D'après le recueil d'armoiries peintes le nom est Rude. Nous avons donc mis Pierre entre parenthèse, comme étant le produit de l'inadvertance du scribe.

T

V

W

DOMAINES, ABBAYES, COMMUNAUTÉS

(*) Il y a erreur dans le manuscrit qui donne *chapeliers*.
(**) Voir le vol. II de Bourgogne.

ERRATA

Page 304, ligne 17, *lire* Dijon *au lieu de* Besançon.
— 8 et 12, *lire* Lenet *et non* Levet.
— 248, nº 1, *lire* Blanot *et non* Blavot.

DIJON, IMP. DARANTIERE, RUE CHABOT-CHARNY. 65.

ARMORIAL GÉNÉRAL

DE FRANCE

BOURGOGNE

TOME II

Le tome II comprend les villes suivantes :

AUXERRE — BELLEY — BOURG

GEX — SAINT-RAMBERT — MACON — AUTUN — CHAROLLES

CHALON-SUR-SAONE

ARMORIAL GÉNÉRAL

DE FRANCE

RECUEIL OFFICIEL

DRESSÉ EN VERTU DE L'ÉDIT DE 1696

PAR

CHARLES D'HOZIER

JUGE D'ARMES DE FRANCE ET GÉNÉALOGISTE DE LA MAISON DU ROY

publié par

HENRY BOUCHOT

DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

GÉNÉRALITÉ DE BOURGOGNE

TOME II

DIJON

IMPRIMERIE DARANTIERE

RUE CHABOT-CHARNY

1875

Peu de manuscrits ont eu la vogue de l'*Armorial Général,* peu ont eu d'aussi fervents détracteurs. Nous sommes de ceux qui estiment que ce long travail ne mérite ni cet honneur excessif, ni ce dédain systématique : d'autres personnes plus autorisées pensent-elles de même? Nous le croyons. Quelques notes, dues à la plume d'un érudit éminent et disséminées dans l'ouvrage, semblent prouver que les chercheurs vulgaires ne furent point seuls à feuilleter l'*Armorial :* et si des généalogistes fantaisistes ont puisé et puisent encore chez d'Hozier les principaux documents de leurs échafaudages nobiliaires, il n'en faut point malmener d'autant le juge d'armes : d'Hozier ne fait pas de généalogies; il enregistre officiellement des armoiries à lui présentées par des notables, qui moyennant finance acquièrent un droit; le Roi lui a donné plein pouvoir à ce sujet, un édit autorise, et des arrêts sanctionnent les décisions de l'homme de France le plus compétent en matière d'armoiries; ne lui demandons rien d'autre, son recueil est un armorial, et n'est qu'un armorial.

Nous ne venons donc ni défendre ni exalter le juge d'armes : tout au plus dirons-nous que ceux-là mêmes qui se montrèrent le plus âpres envers lui, furent précisément de riches prétentieux à qui il refusa de signer certaines généalogies fausses; être attaqué dans ce cas est un brevet d'intégrité que nul ne saurait contester.

D'aucuns lui font reproche d'avoir falsifié les armes, d'avoir corrompu et estropié les noms comme à plaisir. Ceci ne se sou-

tient pas lorsqu'on sait par quelle série de mains inintelligentes passaient les cahiers avant d'arriver aux bureaux. Parfois cependant les erreurs étaient si grossières ou les blasons si mal décrits que, malgré la bonne volonté de d'Hozier à excuser les fautes héraldiques, force lui était d'apporter un sursis à l'enregistrement pour proposer à son tour une interprétation nouvelle. De là viennent ces changements d'émaux, de métaux ou de pièces qui, se produisant parfois entre les armoiries des membres d'une même famille, donnent tant d'inquiétude aux intéressés ; de là viennent aussi ces mentions sans cesse répétées d'armoiries à expliquer plus amplement, à cause des informations qu'il était nécessaire de prendre pour les comprendre et les enregistrer.

En dépit de ces reproches sans fondement sérieux, l'*Armorial*, comme nous le disions, a été et est encore en grande faveur dans les familles du Parlement et de la haute bourgeoisie : pourtant. bien que consulté à chaque instant, le recueil n'avait point été publié jusqu'à ce jour, et à peine quelques essais malheureux avaient-ils donné à une ou deux provinces une édition de leurs armoiries ; mais trop luxueux et partant trop chers, ces livres s'en étaient tenus à leurs premiers volumes ; d'autres raisons d'ailleurs et d'autres difficultés entravaient encore leur succès.

Publier d'Hozier tel quel, est impossible à qui le veut populariser et le rendre intelligible à tout le monde sans étude préalable. Composé de cahiers séparés, apportés successivement au bureau du juge d'armes et classés dans le manuscrit sans autre ordre que celui de leurs enregistrements successifs, l'*Armorial* ne peut devenir utile et maniable qu'après un assez long temps de recherches fréquentes. Là était l'écueil des publications antérieures, qu'il fallait éviter à tout prix.

Les nouveaux éditeurs ont pensé que d'Hozier, manuscrit moderne, pouvait sans inconvénient se prêter à certaines coupures comme aussi à certaines omissions. Partant de ce fait que chaque ville n'envoyait dans les bureaux que peu à peu les armoiries des notables qui l'habitaient, et que par conséquent ces armoiries se trouvent égarées un peu dans tous les cahiers de la province à des dates bien différentes, les éditeurs ont parcouru

l'*Armorial* et groupé ensemble les éléments épars de ces villes pour en faire un tout homogène; ils ont eu soin toutefois de laisser subsister les mentions initiales des cahiers qui excusent certaines transpositions de chiffres et aussi les sursis du juge d'armes.

Cet ordre une fois obtenu, les éditeurs ont négligé de rappeler les arrêts d'enregistrement placés après chaque cahier du manuscrit; ces arrêts se reproduisant dans les mêmes termes, à des dates différentes seulement, il suffisait d'en placer un à la fin de chaque province avec la date extrême. Dans le courant du volume une simple note donnera le jour de l'enregistrement d'une série d'armoiries, et suppléera au fatras inutile et embrouillé des arrêts du Conseil.

Il eût été de plus bien inutile de conserver les récapitulations de finances perçues par le bureau pour chaque armoirie autorisée, et d'ailleurs l'idée de réunir les divers éléments égarés d'une ville en un tout s'opposait à ce que l'on gardât ces chiffres. Cela eût dérouté le lecteur peu au courant de l'*Armorial* sans rien lui apprendre. Pourquoi en effet ces récapitulations de sommes d'argent, qui se fussent forcément trouvées mêlées à l'explication des armoiries? D'autres notes eussent été nécessaires pour expliquer leur intrusion; nouvel effort pour le lecteur, nouvelle cause de fatigue et d'erreur qu'il nous parut préférable de supprimer.

La province formera un volume indépendant avec table des matières séparée de celle de l'ouvrage complet, laquelle ne sera terminée qu'après la publication entièrement achevée de l'*Armorial*. Mais voulant avant tout faire un travail utile, les éditeurs font appel à la bienveillance de leurs souscripteurs pour les aider dans la confection de cette table.

Nous avons dit en effet combien certains noms de famille ont souffert dans les bureaux de l'enregistrement, soit qu'on lût mal ces noms déjà fort mal écrits, soit qu'on les écrivît plus mal encore : il en est d'absolument méconnaissables, et pour lesquels aucune lecture ne satisfait, malgré les corrections que donne la table même de d'Hozier. Et du reste ces erreurs se comprennent surtout pour les noms de certaines villes de guerre où se faisaient

inscrire les officiers des régiments royaux ; ceux-ci étant peu connus dans la Généralité, étaient fort maltraités par les scribes des bureaux.

Nous avons résolu d'accueillir toutes les rectifications qui nous seront adressées par les intéressés dans l'espace de quelques mois après la publication du volume d'une province. Ces rectifications, scrupuleusement contrôlées, seront mises à la suite des noms fournis par d'Hozier et donneront à la fin de l'ouvrage une table sûre et consciencieuse avec laquelle les erreurs grossières seront moins fréquentes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

N'eussions-nous obtenu que ce résultat, que nos humbles espérances seraient dépassées.

H. B.

ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE

CUEIL OFFICIEL DRESSÉ EN VERTU DE L'ÉDIT DE 1696

GÉNÉRALITÉ DE BOURGOGNE

ESTAT DES ARMOIRIES

PERSONNES ET COMMUNAUTÉS CY-APRÈS ENVOYÉES AUX BUREAUX ESTABLYS PAR Me ADRIEN ANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE DERNIER, POUR ESTRE RESENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GENÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTEZ PAR SA IAJESTÉ, PAR ARRESTS DES QUATRE DÉCEMBRE MIL SIX CENS QUATRE-VINGT-SEIZE ET VINGT-ROIS JANVIER MIL SIX CENS QUATRE-VINGT-DIX-SEPT.

AUXERRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1. — Néant, personne n'ayant présenté ses armes jusqu'au " avril 1697.

2, 3. — MARIE, André, président et lieutenant général au ailliage et siége présidial d'Auxerre, et N. NIGOT, sa femme :

D'or, à une bande d'azur, chargée de trois fers de dards d'argent, et accostée de eux testes de cerf de gueules, posées de profil, accolées d'azur, à deux fasces d'or t trois estoiles de même, rangées en chef.

4. — REGNAULDIN, procureur du Roy au bailliage et siége présidial d'Auxerre :

D'azur, à un aigle à deux testes d'or, surmonté d'un soleil de même, qui est acosté le deux testes de pucelles d'argent, posées de front.

5. — MARTINEAU, Jean, advocat :

D'azur, à un vol d'argent, soutenu d'un croissant de même, et un chef d'or, chargé de trois estoiles de sable.

6. — Sera expliqué et employé au registre des communautés d'Auxerre, n° 1er.

7. — A expliquer plus amplement.

8. — BOUCHER, N., lieutenant particulier au bailliage et siége présidial d'Auxerre :

D'argent, à trois écrevisses de gueules, deux et une.

9, 10. — COIGNET DE LA THUILLERIE, Pierre-Paul, chevalier, seigneur comte de Courson, bailly d'Auxerre, et Germaine NIGOT, sa femme :

D'azur, à deux épées d'argent, les gardes d'or, posées en sautoir et accompagnées de quatre croissans d'argent en chef, deux en flanc et un en pointe; accolé d'azur, à deux fasces d'or, et trois estoiles de même, rangees en chef.

11. — MARTINEAU, Jacques, conseiller du Roy honoraire au bailliage et siége présidial d'Auxerre, exerçant la justice sur le fait des aydes et tailles, et autres impositions en ladite ville et comté d'Auxerre :

D'azur, à un croissant d'argent, surmonté d'un vol de même, et un chef d'or, chargé de trois estoiles de sable.

12. — LE MUET, Joseph, conseiller du Roy honoraire au bailliage et siége présidial, exerçant la justice sur le fait des aydes et tailles de la ville et comté d'Auxerre :

D'azur, à un cigne d'argent, ayant en son col une écharpe nouée, dont les deux bouts flotent par derrière de même, et un chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

13. — BRIAND DE FORBOIS, Claude, président au présidial d'Auxerre :

D'azur, à un chevron d'or, chargé de trois roses de gueules, accompagné de deux estoiles d'argent et en chef, d'un croissant de même en pointe, et de deux bruants d'or, affrontés et perchés sur le chevron, l'un d'un costé et l'autre de l'autre.

14. — MARIE, Claude, conseiller au bailliage et siége présidial d'Auxerre :

D'or, à une bande d'azur, chargée de trois fers de darts d'argent, et accostée de deux testes de cerf de gueules, posées de profil.

15. — MARTINEAU, Edme, conseiller honoraire au baillage et siége présidial d'Auxerre :

D'azur, à un croissant d'argent, surmonté d'un vol de même, et un chef d'or, chargé de trois étoiles de sable.

16. — A expliquer plus amplement.

17. — MARIE, Jean, conseiller au bailliage et siége présidial d'Auxerré :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un cerf passant d'or.

18. — CHAPOTIN, Nicolas, conseiller au bailliage et siége présidial d'Auxerre :

D'or, à un aigle de sable, dont les deux pieds sont suportés chacun d'un cœur de gueules, surmonté en chef d'une étoile de sable, accostée de deux roses de gueules, tigées de même.

19. — A expliquer plus amplement.

20. — MARTINEAU le jeune, Claude, conseiller au bailliage et siége présidial d'Auxerre :

D'azur, à un vol d'argent, soutenu d'un croissant de même, et un chef d'or, chargé de trois étoiles de sable.

21, 22. — DE LA TOURNELLE, François-Nicolas, seigneur de Leugny, et Louise-Marianne LE VAYER, sa femme :

De gueules, à trois tours crénelées de trois pièces chacune d'or, massonnées de sable et posées deux et une ; accolé d'argent, à une croix de sable, chargée de cinq besans d'argent ; écartelé d'argent, à trois chabots de gueules, deux et un.

23. — BAUDESSON, Jean, maire perpétuel de la ville d'Auxerre :

D'or, à une branche de laurier de sinople, et un chef de gueules, chargé de trois roses d'argent.

24. — D'AULMAY, Claude, commis à la recette des décimes du diocèze d'Auxerre :

D'argent, à un arbre de sinople, sur une terrasse de même, accompagné en chef d'un croissant de sable à dextre, et d'une estoile de même à senestre.

25. — RENAUDIN, Pierre, procureur du Roy en la prévosté d'Auxerre :

D'azur, à un aigle à deux testes d'or, surmonté d'un soleil de même, qui est accosté de deux testes de pucelles d'argent, posées en fasce.

26. — RICHER, Jean, escuier, garde du corps de Monsieur frère unique du Roy, seigneur du Bouchet-les-Cravant :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef e. l'autre en pointe.

27. — LE VASSEUR, Gaspard :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux lis d'argent, tigés de sinople, et en pointe d'un croissant d'argent.

28. — MOROT, Charles, conseiller honoraire au bailliage et siége présidial d'Auxerre, exerçant la justice sur le fait des aydes et tailles, et autres impositions de la ville et comté d'Auxerre :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois testes de more de sable, posées de profil et tortillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

29. — MOUREAU, Gaspard, marchand :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois testes de more posées de profil de même et tortillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

30. — DE GRIMAUDET, Michel, escuyer, seigneur de Motheux :

D'or, à trois lyons de gueules, deux et un.

31. — MOCQUOT, Jean-Baptiste, advocat :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux estoiles, et en pointe d'un escu de même, enflammé de gueules.

32. — FAJOT, Claude, curé de Saint-Pierre, en château d'Auxerre :

D'azur, à un lyon d'or, couronné de même, tenant entre ses deux pattes de devant une croix d'argent.

33. — MIGNOT, Jean, officier de Madame la duchesse d'Orléans :

D'or, à deux chevrons de gueules, accompagnés de deux flèches d'azur, péries en chevrons, posées entre les deux chevrons, les pointes en haut, et d'une colombe de sable, posée en pointe et portante en son bec une branche de laurier de sinople.

34. — BALTAZARD, Eugénie, veuve de Félix BOUCHER, escuyer. prévost d'Auxerre :

D'argent, à trois écrevisses de gueules, deux en chef et l'autre en pointe.

35. — CHEVALIER, Marie, veuve de Henry VILLAIN, advocat :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

36. — SEURRAT, Octave, conseiller au bailliage et siége présidial d'Auxerre :

D'argent, à un chevron d'azur, chargé de trois roses d'or, accompagné de trois revisses de gueules, deux en chef et une en pointe.

Arrêt d'enregistrement du 24 janvier 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES.

1, 2, 3. — A expliquer plus amplement.

4. — L'évêché d'Auxerre :

D'or, à une givre tortillée en pal d'azur, languée de gueules.

Arrêt d'enregistrement du 14 mars 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

37. — POURSIN, Jacques, avocat à la Cour, bailly de Seignelay :

D'azur, à deux levriers courans un sur l'autre d'argent, accolés de sable et bouclés d'argent.

38. — PANTRAS, Edme, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Seignelay:

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe.

39. — DE LA VILLETTE, Georges, écuier, sieur de la Motte-Chemilly :

De gueules, à un lion passant d'argent.

40. — BAUDESSON, Edme, conseiller au baillage et siége présidial d'Auxerre :

D'or, à une branche d'olivier de sinople, et un chef de gueules, chargé de trois roses d'argent.

41. — MARPON, Pierre, prieur, curé de Saint-Amats-lès-Auxerre :

D'azur, à un chevron d'or, sommé d'un aigle éployé à deux têtes d'argent, et accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

42. — RAFFIN, Louis, advocat au baillage et siége présidial d'Auxerre :

D'azur, à un cœur d'or, duquel sortent trois lis de même, tigés au naturel, et deux roses aussi d'or, tigées et feuillées, et posées entre les lis, une d'un costé et l'autre de l'autre, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

43, 44, 45, 46. — A expliquer plus amplement.

47. — COLBERT, André, conseiller du Roy en tous ses conseils, évêque d'Auxerre :

D'or, à une givre d'azur, tortillé en pal, langué de gueules.

Arrêt d'enregistrement du 13 juin 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTEZ.

De l'état susdit du 14 mars 1698.

1. — Le couvent de Saint-Maryen d'Auxerre, ordre de Prémontré :

D'azur, à une crosse posée en pal d'or, accostée de deux fleurs de lis de même.

Arrêt d'enregistrement du 24 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 14 janvier 1698.

7. — ROBINET, N., commissaire de troupes aux reveües :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoilles d'azur, et en pointe d'un arbre de sinople, mouvant d'un croissant de gueules.

16. — LECLERC, Germain, conseiller du Roy au bailliage et présidial d'Auxerre :

De sinople, à un chevron d'argent, chargé de deux lions affrontez de gueules, et accompagné en chef de deux testes de pucelles d'or, et en pointe d'un aigle, le vol abaissé, de même.

19. — THIERRIAT, Germain, officier de Monsieur, frère unique du Roy :

D'argent, deux cottices de sinople entre lesquelles est posée en chef une étoile de

e, les cottices cottoyées au-dessus d'une mollette de gueules et d'un treffle de ›le, et au-dessous d'une moucheture d'hermines de sable, et d'un autre treffle de ›le.

D'un autre état dudit jonr.

3. — THIERRIAT, Thomas, fourrier du conseil de Monsieur, ·e unique du Roy :

argent, à une bande de sinople, accompagnée en chef d'une étoille de gueules, › pointe d'une moucheture d'hermines, et accostée en fasce de deux treffles de ple.

5. — THIERRIAT, Germain, président au grenier à sel d'Au- ·re :

omme à l'article 43.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTEZ.

D'un autre état du 14 mars 1698.

2. — Le prieuré de Saint-Amats-lès-Auxerre :

D'azur, à un pont d'argent, massonné de sable, sur lequel est posé un marc d'or.

3. — Le chapitre de l'église cathédrale de Saint-Etienne d'Au- ›rre :

D'azur, à trois monceaux de cailloux d'or, posez deux et un.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1707.

Signé : SENDRAS.

SUPPLÉMENT

ÉTAT DES NOMS ET QUALITEZ

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS QUI ONT PAYÉ LES DROITS D'ENREGISTREMENT DES ARMOIRIES EZ BUREAUX ESTABLIS PAR Mᶜ ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, ET DESQUELLES ARMOIRIES LA RÉCEPTION A ÉTÉ SURCISE PAR L'ÉTAT DU 13 JUIN 1698, PARCE QU'ILS ONT NÉGLIGÉ DE FOURNIR LA FIGURE OU L'EXPLICATION DESDITES ARMOIRIES.

AUXERRE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

Veu par nous, Charles d'Hozier, conseiller du Roy, généalogiste de sa maison, juge général des armes et des blazons, garde de l'Armorial général de France, et chevalier de la religion et des Ordres militaires de Saint-Maurice et de Saint Lazare de Savoie, le présent état de supplément d'armoiries et l'ordonnance donnée en conséquence le XIXe jour du mois de novembre 1707, par Messieurs les commissaires généraux du Conseil, à ce députez, par laquelle il nous est enjoint de donner nostre avis sur les armoiries qui peuvent être accordées ou suppléées à chacune des personnes et autres dénomez dans le présent état et dans les conclusions de M. le procureur général, ladite commission au nombre de deux cent quatre-vingt-dix-huit armoiries, nous estimons que l'on peut leur régler et disposer en cette sorte lesdites armoiries ainsy qu'il ensuit :

44. — Le chapitre de l'église cathédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu que c'est le double emploi de l'article 8 du registre des communautés, emploié dans l'état du 19 février 1700.

46. — L'évêché d'Auxerre :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu que c'est le double emploi de l'article 4 du registre des communautés, emploié dans l'état du 14 mars 1698.

Suite dudit état du 13 juin 1698.

48. — LE BACLE D'ARGENTEUIL, Marie-Anne, dame :

D'or, à une fasce d'azur, chargée d'un cœur d'argent.

49. — GRIMAUDET, Marie, veuve de Pierre-François GELÉ, advocat à la Cour :

D'or, à un pal de gueules, chargé d'une croisette pattée d'argent.

50. — COULLIER, Jean, docteur en médecine à Seignelay :

D'or, à une bande de sinople, chargée d'une quintaine d'argent.

51. — GENTIL, Jean, bourgeois de la ville d'Auxerre :

D'or, à une bande de sable, chargée d'un lambel de trois pendans d'argent.

52. — DAULMOY, Gaspard, avocat à la Cour :

D'argent, à une fasce d'azur, chargée d'une roüe d'or.

53. — GENET, Nicolas, chanoine de l'église catédrale de Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à un pal de gueules, chargé d'une bayonnette d'or.

54. — COULLIER, Edme, conseiller du Roy, président du grenier à sel de Seignelay :

D'argent, à une bande de sinople, chargée d'un cloud d'or.

55. — LE GRAND, Marie, veuve de Marin COULLIER, médecin du Roy :

D'argent, à une barre de sable, chargée d'un arc d'or.

56. — BORNE, Laurent, marchand, bourgeois de la ville d'Auxerre :

D'azur, à un pal d'or, chargé d'un cœur de gueules.

57. — DAULMOY, Marie, fille majeure, bourgeoise de la ville d'Auxerre :

D'or, à un arbre de sinople.

58. — DUBIÈS, Pierre, marchand, bourgeois de la ville d'Auxerre :

D'azur, à une bande d'argent, chargée d'une croisette pattée de gueules.

59. — NORMAND, Claude, officier de Monsieur, frère unique du Roy :

De gueules, à une barre d'or, chargée d'une quintaine d'azur.

60. — LIRON, Laurent, conseiller du Roy, son procureur au grenier à sel d'Auxerre :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée d'un lambel de trois pendans d'azur.

61. — CHAPPOTIN, Nicolas, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel d'Auxerre :

De sinople, à un pal d'or, chargé d'une roüe de sable,

62. — MOREAU, Madeleine, veuve de Nicolas COUILLANT DE BERRY, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel d'Auxerre :

De sinople, à une bande d'argent, chargée d'une bayonnette de sable.

63. — POLUÉ, Jean, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Seignelay :

De sable, à une barre d'or, chargée d'un cloud de sinople.

64. — THIERRIAT, Jaque, avocat à la Cour :

De sable, à une fasce d'argent, chargée d'un arc de sinople.

65. — LAUVERGAT, Edme, chanoine de l'église catédrale Saint-Etienne d'Auxerre :

D'or, à une bande d'azur, chargée d'un cœur d'argent.

66. — DRIVOT, Jean, marchand, bourgeois de la ville d'Auxerre :

D'or, à une barre de gueules, chargée d'une croisette, pattée d'argent.

67. — NORMAND, Pierre, chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'or, à une fasce de sinople, chargée d'une quintaine d'argent.

68. — MARIE, Jean, chanoine et grand-pénitencier de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'or, à un pal de sable, chargé d'un lambel de trois pendans d'argent.

69. — BERAVET, François, veuve d'Edme CRETHE, avocat en Parlement :

D'argent, à une bande d'azur, chargée d'une roue d'or.

70. — MUROT, Nicolas, chanoine de l'église cathédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à une bande de gueules, chargée d'une bayonnette d'or.

71. — MERCES, Edme, chanoine de l'église cathédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à une fasce de sinople, chargée d'un cloud d'or.

72. — ROBINET, Michel, marchand, bourgeois de la ville d'Auxerre :

D'argent, à un pal de sable, chargé d'un arc d'or.

73. — POTHERAS, Pierre, grenetier au grenier à sel d'Auxerre :

D'azur, à une barre d'or, chargée d'un cœur de gueules.

74. — THIENOT, Edme, chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée d'une croisette pattée de gueules.

75. — HURSON, Pierre, chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

De gueules, à un pal d'or, chargé d'une quintaine d'azur.

76. — ESPAULLARD, Pierre, docteur en médecine à Auxerre :

De gueules, à une bande d'argent, chargée d'un lambel de trois pendans d'azur.

77. — HAY, Louis, bourgeois de la ville d'Auxerre :

De sinople, à une barre d'or, chargée d'une roue de sable.

78. — DE LENFERNAT, Pierre, écuier, seigneur des Bordes :

De sinople, à une fasce d'argent, chargée d'une bayonnette de sable.

79. — LE CLERC, Claude, greffier en chef de l'élection d'Auxerre :

De sable, à un pal d'or, chargé d'un cloud de sinople.

80. — DISSON, Jean-Baptiste, écuier, garde du corps de Monsieur, frère unique du Roy :

De sable, à une bande d'argent, chargée d'un arc de sinople.

81. — DAULNAY, François-Hector, seigneur d'Arcy-sur-Eure :

D'or, à un sabre d'azur, posé en pal.

82. — HEVRARD, François, officier de feüe Madame la Dauphine :

D'or, à une fasce de gueules, chargée d'un cœur d'argent.

83. — FRAPPE, Laurent, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Renobert d'Auxerre :

D'or, à un pal de sinople, chargé d'une croisette pattée d'argent.

84. — DE LUCENET, Geoffroy, chanoine de l'église catédrale de Saint-Etienne d'Auxerre :

D'or, à une bande de sable, chargée d'une quintaine d'argent.

85. — NOIROT, Louis, procureur fiscal à Seignelay :

D'argent, à une barre d'azur, chargée d'un lambel de trois pendans d'or.

86. — BERAULT, Margueritte, fille majeure, bourgeoise de la ville d'Auxerre :

De gueules, à un chandelier d'or.

87. — PETIT, Edme, marchand, bourgeois de la ville d'Auxerre

D'argent, à une fasce de gueules, chargée d'une roue d'or.

88. — LALOUAT, Lambert-François, chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à un pal de sinople, chargé d'une bayonnette d'or.

89. — FAUTRIER, Pierre, chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à une bande de sable, chargée d'un cloud d'or.

90. — BOULLEMER, André, chanoine de l'église collégiale de la cité d'Auxerre :

D'azur, à une barre d'or, chargée d'un arc de gueules.

91. — THORET, Jean, chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'azur, à un pal d'argent, chargé d'un cœur de gueules.

92. — POURSIN, Marie, veuve de Jean-Baptiste MOCQUOT, avocat en Parlement :

De gueules, à une bande d'or, chargée d'une croisette pattée d'azur.

93. — DE VIOLAINE, Charles, écuier, capitaine de dragons au régiment du Héron :

De gueules, à une barre d'argent, chargée d'une quintaine d'azur.

94. — BERNARD, François, officier de la conestablie :

De sinople, à une fasce d'or, chargée d'un lambel de trois pendans de sable.

95. — CHRESTIEN, Ursule, veuve de Joseph LE VASSEUR, conseiller du Roy au siége présidial d'Auxerre :

De sinople, à un pal d'argent, chargé d'une roûe de sable.

96. — CHRESTIEN, Claude, chanoine et archidiacre de l'église cathédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

De sable, à une bande d'or, chargée d'une bayonnette de sinople.

97. — COCHON, Ursule, veuve de Pierre CHRESTIEN, marchand, ›ourgeois de la ville d'Auxerre :

De sable, à une barre d'argent, chargée d'un cloud de sinople.

98. — LE MUET, Etienne, conseiller du Roy au siége présidial 'Auxerre :

D'or, à une fasce d'azur, chargée d'un arc d'argent.

99. — HOBELIN, François, avocat à la Cour :

D'or, à une bande de gueules, chargée d'un cœur d'argent.

100. — DE LA FAYE, N., ecclésiastique à Auxerre :

D'or, à une barre de sinople, chargée d'une croisette pattée d'argent.

101. — DE LEZIGNÉ, N., prêtre, curé de la paroisse de Goix :

D'or, à une fasce de sable, chargée d'une quintaine d'argent.

102. — GOMIER, N., prêtre habitué et vicaire de Saint-Brice :

D'argent, à un pal d'azur, chargé d'un lambel de trois pendans d'or.

103. — RAFFIN, N., chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à une bande de gueules, chargée d'une roüe d'or.

104. — LE ROY, N., chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne, et conseiller clerc au présidial d'Auxerre :

D'argent, à une barre de sinople, chargée d'une bayonnette d'or.

105. — D'ARGENTEUIL, N., prestre, curé d'Auxerre :

D'argent, à une fasce de sable, chargée d'un cloud d'or.

106. — CRETÉ, N., conseiller du Roy, prévost des maréchaux d'Auxerre :

D'azur, à un pal d'or, chargé d'un arc de gueules.

107. — MOREAU, N., prêtre, curé de la paroisse de Saint-Bris :

D'azur, à une bande d'argent, chargée d'un cœur de gueules.

108. — BERAULT, N., chanoine de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

De gueules, à une fasce d'or, chargée d'une croisette pattée d'azur.

109. — DE DROUARD DE CURLY, Marie, damoiselle :

D'or, à trois roses de gueules, posées en bande.

110. — REGNAULDIN, N., chanoine de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

De gueules, à un pal d'argent, chargé d'une quintaine d'azur.

111. — HEUVRARD, Laurence, femme de N. REGNAULDIN, conseiller du Roy, son procureur au présidial d'Auxerre :

De sinople, à une bande d'or, chargée d'un lambel de trois pendans de sable.

112. — LE MUET, N., conseiller vétéran au présidial d'Auxerre.

De sinople, à une barre d'argent, chargée d'une roue de sable.

113. — GILLOTON, N., avocat à la Cour :

De sable, à une fasce d'or, chargée d'une bayonnette de sinople.

114. — PERRIER, N., procureur postulant en la justice royalle de Mailly-le-Chastel :

De sable, à un pal d'argent, chargé d'un cloud de sinople.

115. — PRÉVOST, N., chanoine de l'église collégialle de la cité d'Auxerre :

D'or, à une bande d'azur, chargée d'un arc d'argent.

116. — BERILLON, N., chanoine de l'église collégialle de la cité d'Auxerre, et vicaire de Saint-Rambert :

D'or, à un sabre de gueules, posé en pal.

117. — SALLÉ, N., chanoine de l'église catédrale de Saint-Etienne d'Auxerre :

D'or, à une fasce de sinople, chargée d'un cœur d'argent.

118. — BAZOT, N., prestre, curé de la paroisse de Mailly-le-Château :

D'or, à un pal de sable, chargé d'une croisette pattée d'argent.

119. — BARGEDÉ, N., commissaire provincial de l'artillerie en France :

D'argent, à une bande d'azur, chargée d'une quintaine d'or.

120. — GUINAULT, N., prêtre, curé de la paroisse de Seignelay :

D'argent, à une barre de gueules, chargée d'un lambel de trois pendans d'or.

121. — LE MUET, Claude, écuier, sieur de la Haye :

D'argent, à une fasce de sinople, chargée d'une roue d'or.

122. — DU VOIGNE, Marie, fille, demoiselle :

D'argent, à une gerbe de sinople.

123. — Du Voigne, Anne, fille, demoiselle :

De même.

124. — De Lyon, N., conseiller du Roy, son procureur au grenier à sel de Seignelay :

D'argent, à un pal de sable, chargé d'une bayonnette d'or.

125. — Ducrot, N., chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'azur, à une bande d'or, chargée d'un cloud de gueules.

126. — Gaudry, N., prêtre, curé de la paroisse de Chemilly :

D'azur, à une barre d'argent, chargée d'un arc de gueules.

127. — De la Faye, prestre, curé de la paroisse de Saint-Gervais de la ville d'Auxerre :

De gueules, à un pal d'or, chargé d'un cœur d'azur.

128. — Martin, N., prêtre, curé de la paroisse de Gurgis :

De gueules, à une bande d'argent, chargée d'une croisette pattée d'azur.

129. — Dyonne, N., prêtre, curé de la paroisse de Vincelles :

De sinople, à une barre d'or, chargée d'une quintaine de sable.

130. — Richer, N., prêtre, curé de la paroisse d'Escolives :

De sinople, à une fasce d'argent, chargée d'un lambel de trois pendans de sable.

131. — Gaudes, Jean-Charles, écuier, sieur du Pont :

De sable, à un pal d'or, chargé d'un roüe de sinople.

132. — Fornier, N., chanoine de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

De sable, à une bande d'argent, chargée d'une bayonnette de sinople.

133. — Billetout, N., prêtre, curé de la paroisse de Saint-Mamert de la ville d'Auxerre :

D'or, à une barre d'azur, chargée d'un cloud d'argent.

134. — De la Chasse, N., chanoine et lecteur de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

D'or, à une fasce de gueules, chargée d'un arc d'argent.

135. — De Senneville, N., chapelain de l'abbaye de Crisnon :

D'or, à une bande de sinople, chargée d'un cœur d'argent.

136. — Bougia, Antoine, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pallais :

D'or, à une barre de sable, chargée d'une croisette pattée d'argent.

137. — De Barrailh, Henry, abbé de Saint-Martin :

D'argent, à une fasce d'azur, chargée d'une quintaine d'or.

138. — De la Goutte, N., archidiacre de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à un pal de gueules, chargé d'un lambel de trois pendans d'or.

139. — Disson, Hugues, chanoine de l'église catédralle de Saint-Estienne d'Auxerre :

D'argent, à une bande de sinople, chargée d'une roue d'or.

140. — Le Vasseur, N., chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à une bande de sable, chargée [d'une] bayonnette d'or.

141. — Disson, N., prêtre, curé de la paroisse de Collange-la-Vineuse :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a esté faite du droit par ordonnance.

142. — Rathier, N., notaire royal à Auxerre :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'un cloud de gueules.

143. — Prévost, Claude, avocat à la Cour :

D'azur, à un pal d'argent, chargé d'un arc de gueules.

144. — Mera, Jean, notaire royal à Auxerre :

De gueules, à une barre d'or, chargée d'un cœur d'azur.

145. — Chardon l'aisné, Jacques, notaire royal à Auxerre :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée d'une croisette pattée d'azur.

146. — Sauguenet, N., notaire roial à Auxerre :

De sinople, à un pal d'or, chargé d'une quintaine de sable.

147. — Symonneau, N., notaire royal à Auxerre :

De sinople, à une bande d'argent, chargée d'un lambel de trois pendans de sable.

148. — Chardon le jeune, Jaque, notaire royal à Auxerre :

De sable, à une barre d'or, chargée d'une roue de sinople.

149. — CHARDON, N., prêtre, curé de la paroisse de Saint-Loup la ville d'Auxerre :

De sable, à une fasce d'argent, chargée d'une bayonnette de sinople.

150. — LOVERJAT, N., chanoine de l'église catédralle d'Auxerre :

D'or, à un pal d'azur, chargé d'un cloud d'argent.

151. — GOUBE, François, chevalier hospitalier de l'ordre du Saint-Esprit, écuier de feu Monsieur le Prince :

D'or, à une bande de gueules, chargée d'un arc d'argent.

152. — LE MUET, Anne-Françoise, femme de François GOUBE, chevalier hospitalier de l'ordre du Saint-Esprit, écuier de feu Monsieur le Prince :

D'or, à un sabre de sinople, posé en pal.

153. — CHAZERÉ, N., chanoine de l'église catédralle Saint-Étienne d'Auxerre et juge de l'officialité de ladite ville :

D'or, à une fasce de sable, chargée d'un cœur d'argent.

154. — LE TORS, N., chanoine de l'église cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre :

D'argent, à un pal d'azur, chargé d'une croisette pattée d'or.

155. — MERCES, François, chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à une bande de gueules, chargée d'une quintaine d'or.

156. — GUILLAUME, N., notaire royal à Auxerre :

D'argent, à une barre de sinople, chargée d'un lambel de trois pendans d'or.

157. — BERY, N., notaire royal à Auxerre :

D'argent, à une fasce de sable, chargée d'une roue d'or.

158. — RONDÉ, Pierre-Antoine, contrôleur au grenier à sel d'Auxerre :

D'azur, à un pal d'or, chargé d'une bayonnette de gueules.

159. — CORDIER, Palamède, conseiller du Roy, son procureur en l'Hôtel de Ville de Cravant :

D'azur, à une bande d'argent, chargée d'un cloud de gueules.

160. — BERNIER, N., chanoine de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

De gueules, à une barre d'or, chargée d'un arc d'azur.

161. — DE NESVRE, N., secrétaire et greffier de l'Hôtel de Ville de Cravant :

De gueules, à un pal d'argent, chargé d'un cœur d'azur.

162. — BOUCHER, N., chanoine de l'église collégialle de la cité d'Auxerre :

De sinople, à une bande d'or, chargée d'une croisette pattée de sable.

163. — LE MUET, Jean, avocat en Parlement et lieutenant de la justice de Colonge-la-Vineuse :

De sinople, à une barre d'argent, chargée d'une quintaine de sable.

164. — MOCQUOT, N., trésorier de la chapelle du château de Seignelay :

De sable, à une fasce d'or, chargée d'un lambel de trois pendans de sinople.

165. — JODON, N., conseiller du Roy au siége présidial d'Auxerre :

De sable, à un pal d'argent, chargé d'une roue de sinople.

166. — PETITFEU, Germain, conseiller du Roy en la prévosté d'Auxerre :

D'or, à une bande d'azur, chargée d'une bayonnette d'argent.

167. — DE LA CHASSE, N., conseiller du Roy au siége présidial d'Auxerre :

D'or, à une barre de gueules, chargée d'un cloud d'argent.

168. — NIZON, N., conseiller du Roy au siége présidial d'Auxerre :

D'or, à une fasce de sinople, chargée d'un arc d'argent.

169. — ROUSSEAU, N., prêtre, curé de la paroisse d'Arcy :

D'or, à une barre de sable, chargée d'un cœur d'argent.

170. — COUFFIÉ, François, procureur à Seignelay :

D'argent, à une barre d'azur, chargée d'une croisette pattée d'or.

171. — BERAULT, N., avocat en Parlement et officier chez le Roy :

D'argent, à une fasce de gueules, chargée d'une quintaine d'or.

172. — BERAULT, Prix, conseiller du Roy au siége présidial d'Auxerre :

D'argent, à un pal de sinople, chargé d'un lambel de trois pendans d'or.

173. — CRETÉ, Pierre, conseiller du Roy, grenetier au grenier sel d'Auxerre :

D'argent, à une bande de sable, chargée d'une roüe d'or.

174. — BOGNE, N., sieur des Limes, courrier du cabinet du Roy :

D'azur, à une barre d'or, chargée d'une bayonnette de gueules.

175. — LE MUET DE MOBOULON, Claude, bourgeois de la ville d'Auxerre :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée d'un cloud de gueules.

176. — Feu GUILLAUME, chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

De gueules, à un pal d'or, chargé d'un arc d'azur.

177. — CHACHERÉ, Pierre, conseiller du Roy au siége présidial d'Auxerre :

De gueules, à une barre d'argent, chargée d'un cœur d'azur.

178. — MASSOT, Pierre, greffier en la maréchaussée d'Auxerre :

De sinople, à une fasce d'or, chargée d'une croisette pattée de sable.

179. — FAULTRIER, Sébastien, prêtre, chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine du château de Seignelay :

De sinople, à un pal d'argent, chargé d'une quintaine de sable.

180. — PERETTE, André, conseiller du Roy, maire perpétuel de Seignelay :

De sable, à une bande d'or, chargée d'un lambel de trois pendans de sinople.

181. — PROVOS, Edme, chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne d'Auxerre :

De sable, à une barre d'argent, chargée d'une roue de sinople.

182. — PRUDOT, Germain, chanoine de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

D'or, à une fasce d'azur, chargée d'une bayonnette d'argent.

183. — THIENNOT, Nicolas, docteur en médecine de la ville d'Auxerre :

D'or, à un pal de gueules, chargé d'un cloud d'argent.

184. — THIENNOT, Edme, docteur en médecine en la ville d'Auxerre :

D'or, à une bande de sinople, chargée d'un arc d'argent.

185. — CHACHERÉ l'aisné, N., conseiller du Roy au siége présidial d'Auxerre :

D'or, à un sabre de sable, posé en pal.

186. — HAY, N., greffier de la juridiction des consuls de la ville d'Auxerre :

D'argent, à une fasce d'azur, chargée d'un cœur d'or.

187. — HAY, Prix, chanoine de l'église catédralle de Saint-Estienne d'Auxerre :

D'argent, à un pal de gueules, chargé d'une croisette pattée d'or.

188. — TIERRIAL, Laurent, chanoine de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à une bande de sinople, chargée d'une quintaine d'or.

189. — MOCQUOT, N., trésorier de la chapelle du chasteau de Seignelay :

D'argent, à une barre de sable, chargée d'un lambel de trois pendans d'or.

190. — JAQUAR, Florentin, procureur postulant au siége présidial d'Auxerre :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une roue de gueules.

191. — RICHER, Pierre, conseiller du Roy, assesseur en l'Hôtel de Ville d'Auxerre :

D'azur, à un pal d'argent, chargé d'une bayonnete de gueules.

192. — BILLETOUT, N., avocat en Parlement et au siége présidial d'Auxerre :

De gueules, à une bande d'or, chargée d'un cloud d'azur.

193. — GAUFFILET, François, procureur au siége présidial d'Auxerre :

De sinople, à un pal d'or, chargé d'un cœur de sable.

195. — GARNIER, Georges, procureur au présidial d'Auxerre :

De sinople, à une bande d'argent, chargée d'une croisette pattée de sable.

196. — MERAT, Claude, procureur au présidial d'Auxerre :

De sable, à une barre d'or, chargée d'une quintaine de sinople.

197. — CHRESTIEN, André, procureur au présidial d'Auxerre :

De sable, à une fasce d'argent, chargée d'un lambel de trois pendans de sinople.

198. — MERAT, Jean, prêtre, chanoine de l'église collégialle de it é..... :

)'or, à un pal d'azur, chargé d'une roüe d'argent.

Il manque à cet endroit plusieurs numéros, 199 à 212; une page a été enlevée, et r°..., f° 699-700; le f° 701 reprend.)

. . . .

effes et procureur au présidial d'Auxerre :

ıne croisette pattée de sable.

212. — LE CLERC, fermier des greffes et procureur au présidial 'Auxerre :

De sable, à un pal d'or, chargé d'une quintaine de sinople.

213. — CHRESTIEN, Claude, fermier des greffes et bourgeois de ı ville d'Auxerre :

De sable, à une bande d'argent, chargée d'une lambel de trois pendans de sinople.

214. — DES JOYES, Claude, sieur des Bordes, conseiller du Roy, eceveur des consignations à Mailly-le-Château :

D'or, à une barre d'azur, chargée d'une roue d'argent.

215. — CHACHERÉ, Claude, chanoine de l'église catédralle de Saint-Estienne d'Auxerre :

D'or, à une fasce de gueules, chargée d'une bayonnette d'argent.

216. — DORMOY, Edme, gouverneur du fait commun de l'Hôtel le Ville d'Auxerre :

D'or, à un pal de sinople, chargé d'un cloud d'argent.

217. — LE BRETON, Louis, conseiller du Roy, son procureur au lépost des sels de Cravant :

D'or, à une bande de sable, chargée d'un arc d'argent.

218. — LE CLERC, N., prêtre, chapelain de la chapelle du château de Seignelay :

D'argent, à un sabre d'azur, posé en pal.

219. — PAINTANDRE, Gabriel, notaire royal à Auxerre :

D'argent, à une fasce de gueules, chargée d'un cœur d'or.

220. — BOUCHARD, Claude, greffier du dépost des sels de Cravant :

D'argent, à un pal de sinople, chargé d'une croisette pattée d'or.

221. — JOLY, Claude, avocat en Parlement et au siége présidial d'Auxerre :

D'argent, à une bande de sable, chargée d'une quintaine d'or.

222. — LOUISET, Perrette, veuve de Joachim LE ROY, avocat au présidial d'Auxerre :

D'argent, à une barre d'or, chargée d'un lambel de trois pendans de gueules.

223. — LOUISET, Charlotte, fille majeure, dame en partie de Collive :

D'azur, à un louis d'or neuf d'or.

224. — TENAILLE, Pierre, bourgeois de la ville d'Auxerre :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée d'une.....

225. — TENAILLE, Jean, notaire royal à Mailly-la-Ville :

De gueules, à un pal d'or, chargé d'une bayonnette d'azur.

226. — FRANÇOIS, Edme, commis-greffier au grenier à sel et chirurgien à Seignelay :

De gueules, à une bande d'argent, chargée d'un cloud d'azur.

227. — JACQUELIN, Vincent, prêtre, curé de la paroisse de Mailly-la-Ville :

De sinople, à une barre d'or, chargée d'une arc de sable.

228. — DE BEAUJEU, Louise, veuve de Georges DE LA VILLETTE, écuier, seigneur de La Motte, Chemilly et Fontenailles :

De sinople, à un pal d'argent, chargé d'un cœur de sable.

229. — D'ESTUD, Edme-François, chevalier, seigneur d'Assey :

De sable, à une bande d'or, chargée d'une croisette pattée de sinople.

230. — DE LORON, Marie-Antoinette, femme d'Edme-François D'ESTUD, chevalier, seigneur d'Assey :

De sable, à une barre d'argent, chargée d'une quintaine de sinople.

231. — BILLETOUT, Pierre, docteur en médecine en la ville d'Auxerre :

D'or, à une fasce d'azur, chargée d'un lambel de trois pendans d'argent.

232. — BRISION, Claude, procureur au présidial d'Auxerre :

D'or, à un pal de gueules, chargé d'une roue d'argent.

233. — De Marcilly, Christophe, procureur au présidial Auxerre :

D'or, à une bande de sinople, chargée d'une bayonnette d'argent.

234. — Phébé, Gilbert, procureur au présidial d'Auxerre :

D'or, à une barre de sable, chargée d'un cloud d'argent.

235. — Chardon, Louis, notaire royal à Auxerre :

D'argent, à une fasce d'azur, chargée d'un arc d'or.

236. — Menissier, N., chanoine de l'église catédralle Saint-tienne d'Auxerre :

D'argent, à une bande de gueules, chargée d'un cœur d'or.

237. — Tolède, N., chanoine de l'église catédralle Saint-Etienne 'Auxerre :

D'argent, à une barre de sinople, chargée d'une croisette pattée d'or.

238. — Disson, N., le jeune, chanoine de l'église catédralle aint-Etienne d'Auxerre :

D'argent, à une fasce de sable, chargée d'une quintaine d'or.

239. — Robinet, N., chanoine de l'église catédralle Saint-tienne d'Auxerre :

D'azur, à un pal d'or, chargé d'un lambel de trois pendans de gueules.

240. — De Baise, N., prêtre, curé de la paroisse de Crant :

D'azur, à une bande d'argent, chargée d'une roue de gueules.

241. — Gallet, Germain, prêtre, curé de la paroisse de Vernenton :

De gueules, à une bande d'or, chargée d'une bayonnette d'azur.

242. — Lolavrond de Chatenay, N., écuier :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée d'un cloud d'azur.

243. — Frappier, François, prêtre, curé de la paroisse du Val-Mercy :

De sinople, à un pal d'or, chargé d'un arc de sable.

244. — De Lumes, Edme, prestre, curé de la paroisse de Méry-sur-Yonne :

De sinople, à une barre d'argent, chargée d'un cœur de sable.

245. — Bernier, André, procureur au présidial d'Auxerre :

De sable, à une fasce d'or, chargée d'une croisette pattée de sinople.

246. — BOUCHER, N., veuve de N. PRÉVOST, bourgeois de ville d'Auxerre :

De sable, à un pal d'argent, chargé d'une quintaine de sinople.

247. — THOMAS, Jeanne, veuve de N. BOUCHER DE BAROCHE :

D'or, à une bande d'azur, chargée d'un lambel de trois pendans d'argent.

248. — Feu BOUCHER DE BAROCHE, N. :

D'or, à une barre de gueules, chargée d'une roue d'argent.

249. — GERMAIN, André, conseiller du Roy, receveur des consignations à Collange-sur-Yonne :

D'or, à une fasce de sinople, chargée d'une bayonnette d'argent.

250. — LHOMME, Louis, procureur au présidial d'Auxerre :

D'or, à un pal de sable, chargé d'un cloud d'argent.

251. — THIERRIAT, Laurent, avocat à Auxerre :

D'argent, à une bande d'azur, chargée d'un arc d'or.

252. — CRETHÉ, Pierre, greffier de l'Hôtel de Ville d'Auxerre :

D'argent, à un sabre de gueules, posé en pal.

253. — THOMAS, Germain, conseiller du Roy, son procureur en la maîtrise particulière des eaux et forêts de la ville d'Auxerre :

D'argent, à une fasce de sinople, chargée d'un cœur d'or.

254. — RICHER, Christophe, avocat en Parlement et au présidial d'Auxerre :

D'argent, à un pal de sable, chargé d'une croisette pattée d'or.

255. — ROUSSET, Philippe, procureur au présidial d'Auxerre :

D'azur, à une bande d'or, chargée d'une quintaine de gueules.

256. — LE CLERC, Toussaint, conseiller du Roy, substitut au présidial d'Auxerre et greffier en chef des .... d'affirmation de voiages :

D'azur, à une barre d'argent, chargée d'un lambel de trois pendans de gueules.

257. — ROUGÉ, Estienne, prêtre, curé de la paroisse de Quene :

De gueules, à une fasce d'or, chargée d'une roue d'azur.

258. — BOUZON, Michel, procureur en la prévôté royale de Vermanton :

De gueules, à un pal d'argent, chargé d'une bayonnette d'azur.

259. — Camelin, Jean, conseiller du Roy, substitud de son procureur en la prévôté royalle de Collange-sur-Yonne :

De sinople, à une bande d'or, chargée d'un cloud de sable.

260. — Choppin, Jaque, procureur au présidial d'Auxerre :

De sinople, à une barre d'argent, chargée d'un arc de sable.

261. — Moussé, Estienne, procureur au présidial d'Auxerre :

De sable, à un pal d'or, chargé d'un cœur de sinople.

262. — Chrestien, Edme, avocat en Parlement et au présidial d'Auxerre :

De sable, à une bande d'argent, chargée d'une croisette pattée de sinople.

263. — Robelot, Nicolas, procureur au présidial d'Auxerre :

D'or, à une barre d'azur, chargée d'une quintaine d'argent.

264. — Lesnel, Regnard, conseiller du Roy, receveur des consignations en la prévosté de Vermanton :

D'or, à une fasce de gueules, chargée d'un lambel à trois pendans d'argent.

265. — Hollier, Jean, notaire royal à Collange-sur-Yonne :

D'or, à un pal de sinople, chargé d'une roue d'argent.

266. — Hollier, François, fils, procureur en la prévosté royalle de Collange-sur-Yonne :

D'or, à une bande de sable chargée d'une bayonnette d'argent.

267. — Janneau, Antoine, procureur en la prévosté royalle de Collange-sur-Yonne :

D'argent, à une barre d'azur, chargée d'un cloud d'or.

268. — Billon, Edme, conseiller du Roy, son procureur en la prévosté royalle de Vermanton :

D'argent, à une fasce de gueules, chargée d'un arc d'or.

269. — Licot, François, greffier de la justice royalle de Mailly-le-Château :

D'argent, à une bande de sinople, chargée d'un cœur d'or.

270. — Symonneau, N., prêtre, curé de la paroisse de Méry-Sec :

D'argent, à une barre de sable, chargée d'une croisette pattée d'or.

271. — SYMONNEAU, N., prêtre, curé de la paroisse de Migé :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une quintaine de gueules.

272. — RENAUDIN, Nicolas, bailly de Saint-Brit :

D'azur, à un pal d'argent, chargé d'un lambel de trois pendans de gueules.

273. — DE LA BARRE, écuier, seigneur en partie de Fouronne. l'un des deux cens chevau-légers de la garde du Roy :

De gueules, à une barre d'or, chargée d'une roue d'argent.

274. — ARMAND, Philiberte, femme d'Alexandre DE LA BARRE. écuier, seigneur en partie de Fouronne, l'un des deux cens chevau-légers de la garde du Roy :

De gueules, à une barre d'argent, chargée d'une bayonnette d'azur.

275. — Feu DE MEUNG DE LA FERTÉ, Jean-François, seigneur en partie de Fouronne et d'Anus :

De sinople, à une fasce d'or, chargée d'un cloud de sable.

276. — DE CLÉRY, Michele-Cécile, veuve de Jean-François DE MEUNG DE LA FERTÉ, seigneur en partie de Fouronne et d'Anus :

De sinople, à un pal d'argent, chargé d'un arc de sable.

277. — DE BOULLAINVILLIERS, Louis, chevalier, seigneur en partie de Fouronne :

De sable, à une barre d'or, chargée d'un cœur de sinople.

278. — DE BLANCHEFORT, Marie, femme de Louis DE BOULAINVILLIERS, chevalier, seigneur en partie de Fouronne :

De sable, à une fasce d'argent, chargée d'une croisette pattée de sinople.

279. — ALLAIN, Thomas, prêtre, curé de la paroisse de Fouronne :

D'azur, à un pal d'or, chargé d'une quintaine d'argent.

280. — PARADIS, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Monnetau :

D'or, à une bande de gueules, chargée d'un lambel de trois pendans d'argent.

281. — DU VOIGNE, Angélique, veuve de Laurent CHALMEAU :

D'or, à une barre de sinople, chargée d'une roue d'argent.

282. — BERAULT, Guillaume, prieur de Villefargeau :

D'or, à une fasce de sable, chargée d'une bayonnette d'argent.

283. — FAULTRIER, Pierre, procureur au présidial d'Auxerre :
D'argent, à un pal d'azur, chargé d'un cloud d'or.

284. — GRAMAIN, Jean, prieur au présidial d'Auxerre :
D'argent, à une bande de gueules, chargée d'un arc d'or.

285. — BEAUVAIS, N., prieur de Saint-Cir :
D'argent, à un sabre de sinople, posé en pal.

286. — TORNION, Nicolas, notaire roial à Auxerre :
D'argent, à une fasce de sable, chargée d'un cœur d'or.

287. — BOUCHER, Jean, conseiller du Roy, son advocat au baillage et siége présidial d'Auxerre :
D'azur, à un pal d'or, chargé d'une croisette pattée de gueules.

288. — BARDIN, Simon, prêtre, curé de la paroisse de Fontenailles :
D'azur, à une bande d'argent, chargée d'une quintaine de gueules.

289. — DESCHAMPS, N., conseiller du Roy, receveur des tailles au baillage et comté d'Auxerre :
De gueules, à une barre d'or, chargée d'un lambel de trois pendans d'azur.

290. — DESCHAMPS, Prix, trésorier de l'église catédralle de Saint-Etienne d'Auxerre :
De gueules, à une fasce d'argent, chargée d'une roue d'azur.

291. — DE PIERREBASSE, N., doyen des chanoines de l'église catédralle Saint-Etienne de la ville d'Auxerre :
De sinople, à un pal d'or, chargé d'une bayonnette de sable.

292. — DE MONSENAULT, prêtre, curé de Saint-Pèlerin de la ville d'Auxerre :
De sinople, à une bande d'argent, chargée d'un cloud de sable.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

Suite de l'état du 14 mars 1698.

5. — Le prieuré des religieuses de Saint-Germain de la ville d'Auxerre, ordre de Saint-Benoît :
De sable, à une barre d'or, chargée d'un arc de sinople.

6. — Le prieuré des religieux de Rigny, ordre de Citeaux :

De sable, à un pal d'argent, chargé d'un cœur de sinople.

7. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville d'Auxerre :

D'or, à une bande d'azur, chargée d'une croisette pattée d'argent.

8. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de la ville d'Auxerre :

D'or, à une barre de gueules, chargée d'une quintaine d'argent.

9. — Le corps des officiers du baillage et siége présidial d'Auxerre :

D'or, à une fasce de sinople, chargée d'un lambel de trois pendans d'argent.

10. — Le prieuré des religieux de Saint-Pierre d'Auxerre. ordre des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève :

D'or, à un pal de sable, chargé d'une roue d'argent.

11. — Le couvent des filles de la Providence de la ville d'Auxerre :

D'argent, à une bande d'azur, chargée d'une bayonnette d'or.

12. — Le corps des officiers du grenier à sel de Seignelay :

D'argent, à une barre de gueules, chargée d'un cloud d'or.

13. — La communauté des merciers de la ville d'Auxerre :

D'argent, à une fasce de sinople chargée d'un arc d'or.

14. — La communauté des tailleurs d'habits de la ville d'Auxerre :

D'argent, à une bande de sable, chargée d'un cœur d'or.

15. — La communauté des marchands de draps de la ville d'Auxerre :

D'azur, à une barre d'or, chargée d'une croisette pattée de gueules.

16. — La communauté des marchands de fer de la ville d'Auxerre :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée d'une quintaine de gueules.

17. — La communauté des marchands merciers, quincaillers de la ville d'Auxerre :

De gueules, à un pal d'or, chargé d'un lambel de trois pendans d'azur.

18. — La communauté des marchands épiciers de la ville d'Auxerre :

De gueules, à une bande d'argent, chargée d'une roue d'azur.

19. — La communauté des tisserans de la ville d'Auxerre :

De sinople, à une barre d'or, chârgée d'une bayonnette de sable.

20. — La communauté des cordonniers de la ville d'Auxerre :

De sinople. à une fasce d'argent, chargée d'un cloud de sable.

21. — La communauté des chaudronniers de la ville d'Auxerre :

De sable, à un pal d'or, chargé d'un arc de sinople.

22. — La communauté des chapeliers de la ville d'Auxerre :

De sable, à une barre d'argent, chargée d'un cœur de sinople.

23. — La communauté des corroyeurs de la ville d'Auxerre :

D'or, à une fasce d'azur, chargée d'une croisette pattée d'argent.

24. — La communauté des menuisiers de la ville d'Auxerre :

D'or, à un pal de gueules, chargé d'une quintaine d'argent.

25. — La communauté des serruriers de la ville d'Auxerre :

D'or, à une bande de sinople, chargée d'un lambel de trois pendans d'argent.

26. — La communauté des marchands fayanciers et potiers de terre de la ville d'Auxerre :

D'or, à une barre de sable, chargée d'une roüe d'argent.

27. — La communauté des charpentiers de la ville d'Auxerre :

D'argent, à une fasce d'azur, chargée d'une bayonnette d'or.

28. — La communauté des marchands libraires et relieurs de la ville d'Auxerre :

D'argent, à un pal de gueules, chargé d'un cloud d'or.

29. — La communauté des orfèvres de la ville d'Auxerre :

D'argent, à une bande de sinople, chargée d'un arc d'or.

30. — La communauté des cordiers de la ville d'Auxerre :

D'argent, à un sabre de sable, posé en pal.

31. — La communauté des hosteliers, cabaretiers de la ville d'Auxerre :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'un cœur de gueules.

32. — La communauté des tonneliers de la ville d'Auxerre :

D'azur, à un pal d'argent, chargé d'une croisette pattée de gueules.

33. — La communauté des massons de la ville d'Auxerre :

De gueules, à une bande d'or, chargée d'une quintaine d'azur.

34. — La communauté des potiers d'estain de la ville d'Auxerre :

De gueules, à une barre d'argent, chargée d'un lambel de trois pendans d'azur.

35. — La communauté des chaircuitiers de la ville d'Auxerre :

De sinople, à une fasce d'or, chargée d'une roue de sable.

36. — La communauté des barbiers et peruquiers de la ville d'Auxerre :

De sinople, à un pal d'argent, chargé d'une bayonnette de sable.

37. — La communauté des boulangers de la ville d'Auxerre :

De sable, à une bande d'or, chargée d'un cloud de sinople.

38. — La communauté des bizetiers et rôtisseurs de la ville d'Auxerre :

De sable, à une barre d'argent, chargée d'un arc de sinople.

39. — La communauté des bouchers de la ville d'Auxerre :

D'or, à un pal d'azur, chargé d'un cœur d'argent.

40. — La communauté des prêtres du séminaire de la ville d'Auxerre :

D'or, à une bande de gueules, chargée d'une croisette pattée d'argent.

41. — L'abbaye royalle des religieuses de Crisnon :

D'or, à une barre de sinople, chargée d'une quintaine d'argent.

42. — La communauté des religieuses de l'abbaye de Crisnon :

D'or, à une fasce de sable, chargée d'un lambel de trois pendans d'argent.

43. — L'abbaye royalle de Saint-Martin de la ville d'Auxerre :

D'argent, à un pal d'azur, chargé d'une roüe d'or.

44. — La communauté des chirurgiens de la ville d'Auxerre :

D'argent, à une bande de gueules, chargée d'une bayonnette d'or.

45. — L'abaye royale des religieuses Notre-Dame-des-Illes d'Auxerre :

D'argent, à une barre de sinople, chargée d'un cloud d'or.

46. — La communauté des religieuses Notre-Dame-des-Ils d'Auxerre :

D'argent, à une fasce de sable, chargée d'un arc d'or.

47. — La communauté des chandeliers, vinaigriers et moutardiers de la ville d'Auxerre :

D'azur, à une bande d'or, chargée d'un cœur de gueules.

48. — L'abbaye royalle de Saint-Germain de la ville d'Auxerre :

D'azur, à une barre d'argent, chargée d'une croisette pattée de gueules.

49. — Le corps des officiers du dépôt des sels à Cravant :

De gueules, à une fasce d'or, chargée d'une quintaine d'azur.

50. — La communauté des maîtres selliers et bourreliers de la ville d'Auxerre :

De gueules, à un pal d'argent, chargé d'un lambel de trois pendans d'azur.

51. — La communauté des Jésuites de la ville d'Auxerre :

De sinople, à une bande d'or, chargée d'une roüe de sable.

52. — L'abaye royale des religieuses de Saint-Julien de la ville d'Auxerre :

De sinople, à une barre d'argent, chargée d'une bayonnette de sable.

53. — La communauté des religieuses de l'abbaye royalle de Saint-Julien de la ville d'Auxerre :

De sable, à une fasce d'or, chargée d'un cloud de sinople.

54. — Le prieuré de Saint-Eusèbe :

De sable, à un pal d'argent, chargé d'un arc de sinople.

55. — La communauté des religieux du prieuré de Saint-Eusèbe :

D'or, à une barre d'azur, chargée d'un cœur d'argent.

56. — Le prieuré de Saint-Cir :

D'or, à une fasce de gueules, chargée d'une croisette pattée d'argent.

57. — La communauté des religieuses Ursulines de Cravant :

D'or, à un pal de sinople, chargé d'une quintaine d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 15 février 1708.

Signé : SENDRAS.

ESTÀT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS, ENVOYÉES AUX BUREAUX ESTABLIS PA Me ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE DERNIER, PO ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTEZ PA SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES 4 DÉCEMBRE 1696 ET 23 JANVIER 1697.

BELLEY (*)

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1. — LE CLERC, Pierre-Antoine, estudiant aux lois :

D'azur, à un tronc d'arbre posé en bande, de trois nœuds, deux dessus et un dessou de sable; d'un seau à puiser de l'eau d'argent, posé en [pal].

2. — BURET, Marc, syndic général de la..... Beugey, gouverneur de la ville de Seissel (**) :

D'azur, à un chevron d'or, bordé de gu[eules], accompagné en pointe d'un lion d'or.

3. — BOZON, Guy, escuyer :

D'or, à trois chevrons d'azur.

4. — BALME, André, seigneur de..... du Roy au Parlement de Metz, et lieutenant général au baillage de Beugey, séant à Bellay, et Françoise..... sa femme :

Coupé, au premier de gueules, à un lion passant d'or, coupé d'azur, à une gerbe d'or, liée de sable ; au second de sable, à un rocher d'argent enfoncé ou percé au milieu de sable : accolé d'argent, à une bande d'azur, semée d'estoiles d'or.

6. — Expliqué et employé cy-après au registre des domaines n° 1er.

7. — PARRA, François, doyen de l'église cathédralle de Belley :

D'azur, à une ancre d'or.

(*) Le manuscrit a beaucoup souffert aux premier et second folios. (N. de l'Éd.)

(**) Seyssel.

8. — PARRA, Charles, escuyer, lieutenant criminel de robbe »urte en la mareschaussée de Beugey :

D'azur, à une ancre d'or.

9, 10. — PARRA, Philibert, lieutenant en l'eslection de Belley, t Marguerite DE MONTAUDRAN, sa femme :

D'azur, à une ancre d'or; accolé d'azur, à une gerbe de bled d'or, accostée d'une enouille à dextre, et d'un renard à senestre de mesme, affrontez et attachez au en de la gerbe.

11. — MILLERET, Jean, conseiller du Roy et son procureur aux ;abelles du Beugey, juge de la ville de Belley et autres justices eigneurialles :

D'azur, à un sautoir d'argent.

12. — DE TRICAUD, N., escuier, seigneur de la Moutonière, :y-devant lieutenant général au baillage de Bugey :

D'azur, à un chevron d'or, et une estoile de mesme, posée au premier canton.

13. — DE TRICAUD, Antelme, escuyer, prieur de Belmont, chanoine d'Esnai à Lion :

De mesme.

14, 15. — DE REIDELLET, Claude-Henry, escuyer, seigneur de Velière, et Claudine-Augustine DE MOIRIAC, sa femme :

D'azur, à un lion d'or, et une fasce de gueules, brochante sur le tout, chargée de deux estoiles d'argent ; accolé d'or, à une bande d'azur, accompagnée de six billettes de mesme posées en orle.

16. — Expliqué et employé cy-après aux registres des domaines, article 2.

17. — BÉATRIX, Claude, receveur des consignations..... baillage de Bugey :

D'azur, à un chevron dor, surmonté d'une estoile d'argent, et accompagné en pointe d un croissant de mesme.

18. — GUÉRIN, Antoine, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Belley, docteur en médecine :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cœurs couronnez de mesme, et posez deux en chef et un en pointe.

19. — A expliquer plus amplement.

20. — CULLET, Michel, advocat du Roy et son contrôleur au sel de Belley :

D'azur. à un sautoir d'argent, surmonté d'un croissant de mesme.

21. — Expliqué et employé dans le registre des domaine article 3.

22. — DE LA PORTE, François-Joseph, advocat conseiller d Roy, substitut des advocats et procureur de Sa Majesté, et adjoi au baillage de Bugey :

D'azur, à une tour d'argent, posée sur trois monts d'or.

23, 24. — FABRI, Joseph, escuyer, seigneur de la Tour, lieute nant criminel au baillage de Beugey, et Louise DE SUIDEREAU, s femme :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules; accolé d'or, à trois hures sanglier de sable, deux et une.

25. — DE MERMETY, Barbe, fille :

D'azur, à deux chevrons d'or, posez de rang, la jambe sénestre du premier passé sous la jambe dextre du second.

26 (*ter*). — MILLIÈRE, Elisabeth, femme de Julles DE FLACCOURT conseiller du Roy, maistre ordinaire en sa Chambre des compte de Savoye :

D'azur, à trois épis de millet d'or, deux et un.

DE FLACOURT, fille :

De même.

DE FLACOURT, fille :

De même.

27. — BOUILLET, Pétronille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois besans d'argent, et un chef d'azu soutenu d'or et chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

28. — BOUILLET, Marthe :

De mesme.

29. — SAVARIN, François, conseiller du Roy, son procureur en l'eslection de Belley :

D'azur, à une fasce ondée d'or, accompagnée de trois roses d'argent, boutonnée d'or, deux en chef et une en pointe.

30. — DE SEISSEL, Louis-Bertrand, escuyer, seigneur de Cressieu :

Party, coupé, tranché, taillé d'or et d'azur.

31. — DE SEISSEL, Christophle-Bertrand, escuyer, seigneur de Cressieu :

De mesme.

2. — **Borsier**, Louis, conseiller du Roy, assesseur en la rie de la ville de Belley :

rgent, à une bourse ouverte d'azur, et un chef de mesme, chargé d'une rose ent, boutonnée de gueules, et accostée de deux estoiles aussy d'argent.

3. — **Rebod**, Marie, veuve de Philibert Moyne, conseiller du , enquesteur et commissaire examinateur en l'eslection de ley :

azur, à un croissant d'argent, duquel sortent trois roses de mesme, boutonnées ueules, et un chef d'argent, chargé de trois estoiles de gueules.

34. — **Curty**, Martin, président en l'eslection de Bugey :

e gueules, à un sautoir d'or, engreslé de sable.

35. — Expliqué et employé cy-après au registre des domaines.

36. — **De Migieu**, Guy, conseiller du Roy, ancien président noraire au Parlement de Bourgogne :

e sable, à trois estoiles d'argent, deux et une.

37, 38. — **De Seissel**, Jean-François, et Marie-Anne de rron, sa femme :

Parti, coupé, tranché, taillé d'or et d'azur : accolé d'azur, à trois carreaux d'argent, deux et un.

39. — **Charcot**, Jean-Ollard, conseiller du Roy, receveur au renier à sel de Belley :

D'azur, à une espée d'argent, posée en pal, la pointe en hault.

40, 41. — A expliquer plus amplement.

42. — **Viollet**, Claude, advocat, conseiller du Roy, assesseur n la mairie de la ville de Seissel :

De gueules, à deux tours crénellées de trois pièces d'argent, et un chef d'azur, hargé de deux croissants d'argent.

43. — **Montanier**, Claude, conseiller du Roy et son procureur n la mairie de la ville de Seissel :

De gueules, à une bande d'argent, chargée de trois estoiles de sable.

44. — **De Seissel**, Péronne :

Parti, coupé, tranché, taillé d'or et d'azur.

45. — **Perret**, Antoinette, veuve héritière de Hugues de Chastellard de Tramoulay, escuyer :

D'azur, à trois chevrons d'or.

46 — Du Plastre, Marc, escuyer, seigneur d'Ambléon :

D'azur, à une bande d'or, chargée d'un lion de sable, lampassé et armé de gue...

47. — De Mornieu, Anne, veuve de Philibert de Passe... escuyer, seigneur de Bougue, baron d'Esilan :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée d'un lion de gueules, et accompagné en ... d'un vol d'argent.

48, 49. — De Malivers de Conflant, Hiacinte, escuier, ... Suzanne de Bransion, sa femme :

D'argent, à trois barres de gueules ; accolé d'azur, à trois fasces ondées d'o...

50. — Rossetain, Georgette, veuve de Claude Rubat, ...seiller du Roy, esleu en l'eslection de Belley :

D'azur, à une croix pattée, alaizée d'or, cantonnée de quatre estoiles d'argent.

51. — De Mornieu, Joseph, ancien advocat au baillage ... Belley :

De gueules, à trois sautoirs d'argent, deux et un.

52, 53. — De Moyria de Maillart, Joseph-Marie, chevalier, et N. de Sautereau, sa femme :

D'or, à une bande d'azur, accompagnée de six billettes de mesme, posées deux ... une en chef, et deux et une en pointe ; accolé d'azur, à une croix d'or, cantonnée ... quatre faucons d'argent, chaperonnez, grilletez et longez d'or.

54. — Passerat la Chapelle, Louis, conseiller du Roy, receveur au bureau des traites estably à Chastillion-de-Michaille :

De gueules, à un passereau d'argent.

55. — Curti, Marin, chanoine et archiprestre de l'église cathédralle de Saint-Jean de Belley :

De gueules, à un sautoir d'or, dentelé de sable.

56. — Carrel, François, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Seissel :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux estoiles de mesme, ... en pointe d'une rose aussy d'argent, boutonnée de gueules.

57. — Duparc, Jacques, écuyer :

D'argent, à une face d'azur, chargée de deux timballes d'or.

58. — Labalme de Monchalin, N., escuier :

De gueules, à trois pals d'or, et une bande de sable, brochant sur le tout.

— DE MICHAUD, Pierre, seigneur de Corcelles, chevalier :

, à trois sautoirs de gueules, et un chef d'azur, chargé d'un lion passant d'or, sé et armé de gueules.

— DE MONTAULON, François, abbé, seigneur de Saint-ce :

;ueules, à une croix d'argent, parti d'azur, un mouton passant d'or, surmonté s roses de mesme.

. — L'abbaye de Saint-Sulpice :

gueules, à une croix d'argent.

. — MICHETTE, Claudine, veuve d'Antoine JALLIER DU ARD, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Saint-in :

zur, à trois bandes d'or, et un chef d'argent, chargé de trois fers de pique de fustés de mesme, mouvants de la pointe.

3. — DE MONTFAUCON DE ROGLES, François, escuier :

or, à une montagne de sable, sommée d'un faucon de mesme, onglé de gueules.

4. — COLLIEX, Claude, escuier, seigneur de Richemont :

izur, à deux lions affrontés d'or, lampassez et armez de gueules, et un chef cousu . de gueules, chargé de trois croissants d'argent.

5, 66. — TROCUT, Albert, escuier, sieur de la Crose, et Marie-udine ESPIARD, sa femme :

or, à une bande d'azur, semée d'estoiles ; accolé d'azur, à trois épis d'or, posez contre l'autre en cœur.

67. — TROCUT, Guillaume, escuier, sieur de Termand :

'or, à une bande d'azur, semée d'estoiles d'or.

68. — LAGNETTE, Jacques :

'or, à un ours passant de sable.

69. — GAVET, Jean, conseiller du Roy, secrétaire greffier en mairie de Seyssel :

l'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de mesme.

70. — DELVYSET, Claude, chanoine, archidiacre de la cathé-alle Saint-Jean-Baptiste de Belley :

l'azur, à un cygne d'argent, bequé et membré de sable.

71, 72. — MICHON, Pierre, escuier, seigneur de Chonavel, et ouise BOLEZON, sa femme :

l'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois bezans d'argent ; accolé d'argent, à e fasce d'azur, chargée d'un soleil d'or.

73. — De Louvat de Champolon, Adrien, escuier :

D'azur, à un loup passant d'or.

74. — De Longueville, conseiller du Roy, receveur au gre[illegible] à sel de la ville de Seissel et traites foraines :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux lys d'argent, [illegible] feuillés de mesme, et en pointe d'un lion d'or, et un chef cousu de gueules, cha[illegible] trois estoiles d'argent.

75, 76. — Debourgeois, Jean-Joseph, escuier, seigneur [illegible] Billias, et Marie-Thérèse de Rivol, sa femme :

D'azur, à un dragon ou emphistère d'or, lampassé et armé de gueules : [illegible] d'argent, à trois treffles de sinople.

77. — Desgranges, François, sieur de Croison, escuier :

D'azur, à trois grenades d'or, ouvertes de gueules.

78. — Le chappitre de Saint-Jean-Baptiste de Belley :

De gueules, à une main de bénédiction d'argent, posée en pal.

79. — De Dortan de Bova (?), Joachim, escuier, chanoine à l'esglise cathédralle de Saint-Jean-Baptiste de Belley :

De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois annelets de mesme.

80. — Monin, Antoine, advocat au baillage de Beugey :

D'or, à une bande écotée de deux pièces, et contrécotée d'une seule de sab[illegible] chargée d'un sceau d'argent.

81. — De Millieret, Joseph, escuier, chanoine en l'esg[illegible] cathédralle de Saint-Jean-Baptiste de Belley :

D'azur, à un sautoir d'argent.

82. — Jantet, Jacques, conseiller du Roy, président [illegible] traites foraines en Bugey et Gex :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles d'argent.

83. — Bugniet, François :

De gueules, à une bande d'argent, chargée d'un lion de sable, lampassé et arm[illegible] gueules, et cotoyé de deux cotices d'or.

84. — De Mornieu, Gaspard, escuier, seigneur de Gram[illegible]

D'azur, à trois sautoirs d'or.

85. — Sillimand, Jean-Louis, bourgeois de Belmont :

D'azur, à une salamandre d'or, dans des flames de gueules.

86. — De Mareste, Albert-Eugesne, escuier, seigneur de ochefort :

D'azur, à deux fasces d'argent, et une bande de gueules, brochante sur le tout.

87. — Rosetain, Guillaume, contrôleur d'exploits à Talissieu (*) :

D'azur, à une main d'or, tenant une branche de trois roses de gueules.

88. — Dassin, Jean-François, contrôleur des actes des notaires, Talissieu :

De gueules, à deux bandes d'argent, dentelées de sable, accompagnées de six estoiles argent, mises en orle.

89. — Du Cros de Grolée, Jacques-Laurent, chevalier de ordre Saint-Jean-de-Jérusalem :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux croisettes d'argent, et en pinte d'une estoile d'or, parti de gironné de huit pièces d'or et de sable.

90. — Du Cros de Groslée, Guichard, escuier :

De mesme.

91. — Du Laurent, Pierre, évesque et seigneur de Belley, onseiller du Roy en ses conseils, doyen de la Faculté de théologie e Paris :

D'argent, à un laurier de sinople sur une terrasse de mesme, et un chef d'azur, iargé de trois estoiles d'argent.

92. — De Tricaud, Jacques, escuier :

D'azur, à un chevron d'or, et une estoile de mesme au premier canton.

93. — Billion, Charles, capitaine, chastelain de Cerdon :

D'argent, à trois chicots écotés chacun de trois pièces de sable.

94. — Bouvans (**), François, escuier, seigneur de Châtillon :

D'argent, à une croix dentelée de gueules.

95. — De Belly, René, escuier, sieur de Gerland :

D'azur, à un paon passant et rouant d'or.

96. — De Belly, Catherine :

De mesme.

97. — De Pierrefeu, Anne-Philiberte, damoiselle :

D'azur, à deux lions passant l'un sur l'autre d'or, lampassez et armez de gueules.

* Tallissieux.

(**) Ce nom a été rectifié d'après la table. Il y avait primitivement Bouvat dans le manuscrit.

98. — De Tricaud, N., prieur de Belmont et chanoine à l'esglise cathédralle de Saint-Jean de Belley :

D'azur, à un chevron d'or, et une estoile de mesme, posée au premier canton

99. — Perret, Laurent, greffier des traites foraines en Bugey

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois estoiles d'argent; parti aussy d'or, à un lion d'or, couronné, lampassé et armé de gueules.

100. — De Groslé, Jean-François, escuier, seigneur d'Ousia

Gironné d'or et de sable de huit pièces, et les deux girons de sable du chef et de pointe chargez chacun d'une estoile d'argent.

101. — Baron, Joseph-Philippes, advocat au Parlement, conseiller de la province de Beugey :

D'azur, à un pélican avec ses petits d'argent.

102. — De Montferand, Jean-Claude, escuier :

D'or, à trois pals de sable, et un chef de gueules.

103. — De Bruel, Anne-Marie, veuve de Claude de Montferand, escuier :

D'or, à un griffon d'azur, écartelé, fascé d'or et de gueules de six pièces, à un aigle d'azur, couronné d'argent et brochant sur le tout.

104. — De Montferand, Charles-François-Marc, escuier, seigneur dudit lieu :

D'or, à trois pals de sable et un chef de gueules.

105. — Le chapitre de l'esglise collégialle de Saint-Jean-Baptiste de Cordon :

D'azur, à un saint Jean d'or, montrant de sa main droite un agneau d'argent et tenant de sa gauche une croix haussée et banderollée aussy d'or.

106. — D'Arloz, Antoine, chevalier, seigneur de la Sernette

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

107. — De Courtines, Jean-François, escuier :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois sautoirs d'or.

108. — De Regard, Martin-Nicolas, escuier, seigneur de Chanay :

D'azur, à un monde d'argent, croisé et ceintré de gueules.

109. — De Conzie, Jean, escuier, seigneur de Vauchère :

D'azur, à un chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules.

110. — BOLÉAT, Jeanne, veuve de Jean-Claude DE VILLETTE, escuier, seigneur de la Couz et Chalay :

D'azur, à un chevron d'or, bordé de gueules et accompagné de trois lions d'or.

111. — DE VILLETTE, Marie-Hyacinthe, veuve de François DESBORDES, escuier, seigneur du Chastellet, dame de la Couz :

D'or, à un cheval naissant de gueules, coupé de sinople, et une molette à huit pointes d'or.

112. — ROLLET, Joseph, conseiller et advocat du Roy au baillage de Beugey :

D'azur, à un chevron brisé d'or, accompagné de trois estoiles d'argent.

113, 114. — DE LUYSET, Louis, escuier, et Laurence DE MONTGESFON, sa femme :

D'azur, à un cigne d'argent, bequé et membré de sable; accolé de gueules, à un chevron d'argent, chargé d'une estoile de sable et accompagné de deux estoiles d'or, posées une en chef et l'autre en pointe.

115. — DARTEMARRE DE SESSEL, Claude, escuier, chanoine en l'esglise cathédralle de Saint-Jean de Belley :

Gironné d'or et d'azur de huit pièces.

116. — DUGLAS, Charles-Joseph, escuier :

D'argent, à un cœur de sinople, surmonté d'une couronne, fermé d'or, et un chef d'azur, chargé de trois estoiles d'argent.

117. — DE MOYRIAC, Charles, escuier, seigneur de Mornay :

D'or, à une bande d'azur, accompagnée de six billettes de mesme, mis[es] en orle.

118. — DU BREUIL, Louis-Marin, escuier, seigneur de Saconnay :

Écartelé au premier et quatrième d'or, à un griffon d'azur, au deuxième et troisième fascé d'or et de gueules de six pièces, à un aigle d'azur, couronné d'argent et brochant sur le tout.

119. — LE CLERC, Jacques, conseiller du Roy, esleu en l'eslection de Belley :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.

120. — CONSTANTIN, Louis-François, advocat en Parlement, conseigneur de Chanay :

D'or, à une bande d'azur, chargée de deux estoiles d'or et accompagnée de deux casques de sable.

121. — DEMONTGRILLET, N., escuier :

De gueules, à trois macles d'or.

122, 123, 124. — A expliquer plus amplement.

125. — PROST, André, seigneur de Cuchet, conseiller de Son Altesse Royalle de Savoye, juge mage des appellations en ses terres de Beugey :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois croissants d'argent.

126. — CLÉMENT, Marie, veuve d'Estienne DE TROCUT, seigneur de la Croze, escuier, conseiller secrétaire du Roy en la chancellerie près le Parlement de Dijon :

D'azur, à deux clefs d'or, passées en sautoir, et une clef d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermines.

127, 128. — DUFENOUL DE TURCY, Jean, comte du Fenoul, et Barbe-Charlotte DE MIGIEU, sa femme :

D'azur, à un taureau furieux d'or, et un chevron de gueules, brochant sur le tout accolé de sable, à trois estoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

129. — PARENT, Melchior, notaire royal et chastelain controlleur des exploits et greffier des rolles des tailles de Lompnas :

De gueules, à deux flèches d'argent, passées en sautoir et accompagnées en chef d'une étoile d'or, aux flancs de deux serpents rempants et affrontez de mesme, et en pointe d'un croissant aussy d'or.

130. — PEYSSON, Claude, procureur au baillage de Beugey et greffier des rolles des tailles de Belley et paroisse de Billieu (*) :

De sable, à un poisson d'argent, posé en fasce, et un chef cousu d'azur, chargé de trois estoiles d'argent.

131. — TROUET DE LA CROZE, Philibert, escuier :

D'or, à une bande d'azur et semée d'estoiles d'or.

132. — Le chappitre de l'esglise collégialle de Saint-Jean-Baptiste de Lagnieu :

De gueules, à un saint Jean d'argent.

133. — BRILLIAT, Melchior, conseiller du Roy, procureur de Sa Majesté au baillage de Beugey :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois roses d'argent, boutonnées d'or.

134. — ROCHET, Antoine, curé de la ville de Lagnieu :

D'azur, à un agneau passant d'or.

135. — A expliquer plus amplement.

(*) Hameau dépendant de la commune de Magnieu.

136. — CHABRIER, Antelme, chastelain de Muhel (?) :

D'argent, à cinq tourteaux d'azur, posez en croix.

137. — DES ROYS, Jean-Charles, de Mâcon, escuier :

D'argent, à une croix d'azur, chargée de cinq annelets d'or.

138. — L'abbaye de Nostre-Dame de Saint-Bernard de Bons (*) :

D'azur, à une Nostre-Dame d'or, ayant devant elle à la hauteur de ses genouils un écusson d'azur, à un chevron d'or, chargé de trois coquilles de gueules, et accompagnée de trois estoiles d'or.

139. — DARTEMARE, Jacques :

Gironné d'or et d'azur de huit pièces.

140. — La Chartreuse des Portes en Beugey :

D'azur, à une Nostre-Dame contournée d'argent.

141. — DE VIGNOD DE BERLÉA, Joseph, escuier :

D'azur, à une roue sans jantes de huit rais pattées d'or, et un chef d'argent.

142. — REYDELLET, Jean-Claude, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Nantua :

D'azur, à un lion d'or, et une fasce de gueules, brochante sur le tout, chargée de deux estoiles d'argent.

143. — MONTANIER, François-Hyacinthe, chastellain de la ville de Seyssel :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois estoiles de gueules.

144. — A expliquer plus amplement.

145. — DE MAILLAN, Joseph, seigneur d'Anglefort :

D'argent, à une bande d'azur, chargée de trois croissants d'argent.

146. — DE MONTVERD, Antoine, conseiller du Roy en l'eslection de Beugey :

D'argent, à un chicot écotté de deux pièces, peri en bande ; écartelé aussy d'argent, à un rustre d'azur.

147. — BERTHET, Joseph, conseiller du Roy et son controlleur au grenier à sel de Nantua :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois estoiles de mesme.

148. — DE MOIRIA, Marie-Anne, dame de Douvres et autres

(*) Chazey

places, veuve de François-Antelme DANGEVILLE, seigneur de Montverant et autres places :

D'or, à une bande d'azur, accompagnée de six billettes de même, mises en orle.

149. — D'ANGEVILLE, Joseph :

De sinople, à deux fasces ondées d'argent.

150. — DE RÉMOND, René, conseiller du Roy, assesseur en la mareschaussée de Beugey, vérifficateur des deffaults au baillage de Belley :

D'azur, à un chevron d'or, chargé de trois croissants d'azur et accompagné en chef de deux estoiles d'or, et en pointe d'une flame de mesme.

SUITE DE BELLEY

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTÉS.

1, 2. — A expliquer plus amplement.

3. — La ville de Belley :

D'argent, à un loup ravissant de sinople.

4. — La communauté de Sainte-Ursulle de Belley :

D'azur, à une sainte Ursulle estendant avec ses bras un grand manteau qu'elle a sur ses épaules, d'or.

Arrêt d'enregistrement donné à Paris le 23 janvier 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTÉS.

De l'état du 3 janvier 1698.

1. — La terre et seigneurie de Sainte-Julie :

Ecartelé au premier et quatrième de gueules, à un lion passant d'or, coupé d'azur, à une gerbe d'or liée de sable, et au deuxième et troisième de sable, à un rocher d'argent, enfoncé ou percé au milieu en gorge de four, de sable.

2. — La terre et seigneurie de la Velière en Bugei :

D'azur, à un lion d'or et une fasce de gueules, brochant sur le lion, chargée de deux étoiles d'argent, party d'or, à une bande d'azur, accompagnée de six billettes de même, posées en orle.

Arrêt d'enregistrement donné à Paris le 24 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

151. — La ville de Pontein :

De gueules, à une croix d'argent, cantonnée au premier et quatrième quartier d'une étoille d'or, et au deuxième et troisième d'une rose du même, avec cette inscription autour de l'écu, en caractères de sable : *La ville de Pontein.*

152. — Des Vignes, Claude, châtelain du Château-Gaillard, maistre de poste de Saint-Jean-le-Vieux en Beugey :

D'azur, à un sep de vigne d'argent, fruité de même, et les lettres capitalles C. et D. d'or, posées en chef, le C. à dextre et le D. à senestre.

153. — La communauté des religieux et chapitre d'Ambroney en Bugey :

D'argent, à un saint Benoist de sable, tenant de sa main dextre une crosse de même.

154. — Désert, Jacques, bourgeois d'Ambronay :

D'argent, à trois coqs de sinople et un chef d'azur, chargé de deux roses d'argent.

155. — La communauté des religieux de l'abbaye de Saint-Rambert :

D'azur, à deux crosses d'argent, passées en sautoir.

156. — Bertrand, Bernard, avocat en Parlement :

D'azur, à un griffon d'or.

157. — La ville de Nantua en Beugey :

De sinople, à une truite d'argent, posée en bande, et un chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'argent, avec cette inscription autour de l'écu, en caractères de sable : *La ville de Nantua.*

158. — Jacquet, Brunot, conseiller du Roy, lieutenant aux traites foraines de Nantua :

D'argent, à cinq lozanges d'or, posées deux, une et deux.

159. — De Royère, N., écuyer :

De gueules, à deux bandes ondées d'argent.

160. — Reverdy, Jean-Baptiste, avocat en Parlement, conseiller du Roy, receveur des consignations de la justice de Saint-Rambert :

D'argent, à une fasce de gueules, chargée d'une croix à huit pointes d'azur, et accompagnée de trois roses de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

161. — La ville de Seyssel en Beugey :

D'azur, à la lettre capitalle S. d'argent, et un cerf rempant et contourné d'or, entrelassez, avec cette inscription autour de l'écu, en caractères de sable : *Seysselleni communitatas*.

162. — Le collége de Nantua en Beugey :

D'or, à un saint Joseph d'azur, portant un petit Jésus vêtu de même, avec cette inscription autour de l'écu, en caractères de sable : *Collejium Sancti-Josephi Nentuacensis.*

163. — Du Rochas, Joseph, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Belley :

D'azur, à trois Tafs d'argent, surmontez de trois étoilles d'or.

164. — A expliquer plus amplement.

165. — Repy, Nicolas, maître chirurgien juré et contrôleur en titre des exploits à Saint-Rambert :

De gueules, à un Saint-Esprit d'argent, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

166. — Guichard, Pierre, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Saint-Rambert :

D'or, à deux clefs de sable, passées en sautoir, et un chef de gueules.

167. — Billion, Guillaume-Philibert, notaire royal à Hautteville en Beugey :

D'argent, à trois pals de gueules, et une fasce haussée de sinople, brochant sur le tout.

168. — La communauté de la Chartreuse, religieux de Meyra.

De gueules, à une croix d'argent, party de gueules, à trois bandes d'argent, et sur le tout d'argent, à un aigle à deux têtes de sable, le vol étendu, acompagné de sept mouchetures d'hermines de sable, posées deux en chef et deux aux flancs et trois en pointe, celles-ci posées deux et une, avec cette inscription autour de l'écu, en caractères de sable : *Cartusia majorævi.*

169, 170. — A expliquer plus amplement.

171. — Michon, François, chanoine de l'église cathédralle de Belley et prieur de Tallissieu :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois besans d'argent, posez deux en chef et un en pointe.

172. — Savarin, Martin, chanoine de l'église cathédralle de Belley :

D'azur, à une fasce ondée d'or, acompagnée de trois roses d'argent, boutonnées de gueules, et posées deux en chef et une en pointe.

173. — CHEVRIER, Anthelme, bourgeois de la ville de Belley :
De sinople, à une chèvre passante d'argent.

174. — MICHAUD, Louis, avocat en Parlement :
D'azur, à un pin d'or, le pied du fust fiché dans un cœur de même, et acompagné chef de deux étoilles d'argent, et en pointe de deux croissans de même.

175. — GALLATIN, Jean, conseiller du Roy, maire perpétuel de hastillon-de-Michaille :
D'azur, à un pont arraché d'or, avec cette inscription autour de l'écu, en caractères ͤ sable : *Jean Gallatin.*

176. — MARMETY, Claude-François, bourgeois de Montange :
D'azur, à deux chevrons enlassez d'or.

177. — La communauté des religieux de la Chartreuse de Pierre-Chastel en Beugey :
De gueules, à une croix d'argent.

178. — DE MOYRIEN, Chrisante, chevalier, baron, chastellain de Corneille :
D'or, à une bande d'azur, accompagnée de six billettes de même, posées en orle.

179. — FOLLIET, Antoine, conseiller du Roy, assesseur en l'élection de Belley :
De gueules, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux besans de même, et en pointe d'une pomme de pin aussi d'or, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

180. — DURAND, Humbert, maître apotiquaire à Seyssel :
D'azur, à un croissant d'argent, et trois étoiles de même, rangées en chef.

181. — MICHARD, Noël, bourgeois de Seyssel :
D'argent, à un chevron d'azur, sommé d'une croisette de gueules, et accompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'une colombe de gueules.

182. — A expliquer plus amplement.

183. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Seyssel :
D'or, à un cœur de gueules, chargé d'un nom de JESUS MARIA d'or, le cœur sommé d'une croix haussée de sable et percé de deux flèches d'argent, passées en sautoir à travers le cœur, les pointes en bas, le tout entouré d'une couronne d'épine de sinople, ensanglantée de gueules.

184. — CHARON, Antoine, chanoine et théologal de l'église cathédralle Saint-Jean-Baptiste de Bellay :
D'azur, à trois lozanges d'argent, posées deux et une.

185. — PONCET, Claude, chanoine de l'église cathédralle de Saint-Jean-Baptiste de Bellay :

D'azur, à une croix potencée d'argent, cantonnée en chef de deux étoiles d'or, surmontée d'une autre étoile de même, et un cœur de gueules, posé en abîme, brochant sur le tout.

186. — DOUZEL, Louis, maître apotiquaire de Seyssel en Beugey :

D'azur, à un ancre couché d'argent, attaché à un chesne de même, mouvant du flanc dextre de l'écu, et un chef de gueules, chargé d'un monde d'argent et de deux étoiles d'or, posées en chef.

187. — BENOIST, Claude, hoste de Seyssel :

D'azur, à deux lettres capitalles C. et B. d'or, posées en fasce, chacune surmontée d'une étoile de même, et soutenue d'une rose aussy d'or.

188. — Le couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Bernard de Seyssel en Beugey :

D'azur, à un saint Bernard d'argent, tenant dans ses mains une croix de la Passion de même, avec cette inscription autour de l'écu en caractères de sable : *Bernardines de Seyssel.*

189. — GRUMET, Jean, conseiller du Roy en la mairie de Saint-Rambert en Beugey :

De sable, à un pal d'or, acosté de quatre grapes de raisin d'argent, posées deux de chaque costé, l'une sur l'autre.

190. — BRILLAT, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules, boutonnées d'or.

191. — GUAY, François, lieutenant des bourgeois de la ville de Seissel :

De gueules, à un lion d'or et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, mouvant de l'angle dextre du chef, et senestré de trois étoiles de même, posées deux et une.

192. — DE TRICAUT, Anselme, prêtre et chanoine en l'église cathédralle de Saint-Jean-Baptiste de Belley :

D'azur, à un chevron d'or, et une étoile de même, posée au canton dextre de l'écu.

193. — A expliquer plus amplement.

194. — DE MAILLAN, François, seigneur de Vallaud :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois croissans d'argent, avec cette inscription autour de l'écu : *Zante onnante* (sic).

195. — BORSIER, Philibert, chanoine, trésorier de l'église cathédralle de Bellay en Beugey :

D'azur, à deux clefs d'or, passées en sautoir et soutenues d'une bourse de même.

196. — MICARD, Claude-Anthelme, greffier des rolles à Lunes :

D'azur, à un chevron d'argent, surmonté d'un fillet pery en fasce d'or, acompagné en chef de la lettre capitalle C. à dextre, et à senestre de la lettre capitalle A.. et en pointe de la lettre capitalle M., ces trois lettres aussy d'or.

197. — La communauté des religieux de l'ordre de Saint-Augustin de Seyssel :

D'argent, à un saint Augustin de sable.

198. — FABRY, Claude, écuyer :

De gueules, à trois annelets d'argent, posez deux et un, et un chef d'argent, charge d'un lion passant de sable, lampassé et armé de gueules.

199. — CARON, Alexandre, docteur en médecine à Lagnieux :

D'azur, à trois lozanges d'argent, posées deux et une, et une croisette d'or, posée en chef.

200. — ROBIN, Pinette, veuve de Claude ROBIN, avocat en Parlement, juge de la ville de Nantua en Beugey :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois étoiles d'argent, posées deux en chef et une en pointe, celle-cy soutenue d'un croissant de même.

201. — DE REYDELLOT, Louis-Emanuel, prieur d'Anglefort en Beugey :

De gueules, à un lion d'or, une fasce de gueules, brochante sur le tout, et deux étoiles d'argent, posées en chef.

202. — PICARD DE LONGECOMBE, Jean-Pierre, avocat en Parlement et capitaine, châtelain du mandement de Pisieu et They :

D'or, à deux bandes ondées d'azur et acompagnées de six piques en pal de sable, posées en bandes, trois en chef, celle du milieu surmontée d'un croissant d'azur, et trois entre les bandes.

203. — MARIN, Charles, de Seyssel d'Artemare, écuier :

Gironné d'or et d'azur de huit pièces.

204. — DE PENIGON, Louis, seigneur de Prangin :

D'azur, à une fasce d'or.

205. — BOUGUET, Louis, conseiller du Roy, maire perpétuel de Bourg d'Ambrenay :

De gueules, à un chevron d'argent, et une boussole de même, posée en pointe, et un chef d'or.

206. — BUYNAUD, Jean-Louis, grand-prieur et chanoine de Saint-Rambert, et prieur scindic du clergé de Bresse et Beugey :

D'or, à une étoile d'azur, soutenue d'un croissant de même.

207. — ROBIN, Jean-Louis, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Bellay :

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée de trois étoilles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

208. — A expliquer plus amplement.

209. — Le couvent des religieuses de la Congrégation de Nostre-Dame de la ville de Nantua :

D'azur, à une Notre-Dame d'or.

210. — A expliquer plus amplement.

211. — PERONNIN, Barthélemy, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron abaissé d'argent, chargé de trois roses de gueules et acompagné de cinq pommes de pin d'or, rangées en chef, celle du milieu surmontée d'une étoille de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

212, 213, 214, 215. — A expliquer plus amplement.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

169. — CORTOIS, Louis, prêtre, curé d'Ambérieu en Beugey :

D'azur, à un taf d'or.

182. — VIOLET, Anselme, docteur en théologie et curé de la ville de Seyssel en Beugey :

D'azur, à un bâton pastoral d'or, acosté à dextre de la lettre capitale A. de même et à senestre de la lettre capitale V., aussy d'or.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

108. — L'abbaye d'Ambinay :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un lion d'or.

210. — DE NERIATZ, Pierre, écuyer :

D'azur, à une licorne d'argent posée à dextre, et un cheval marin de même à senestre, affrontez.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 3 janvier 1703.

35. — Bouillet, Guillaume, conseiller du Roy, receveur des lles en l'élection de Beugey, cy-devant maître des comptes à ambéry :

;et article n'est icy employé que pour mémoire, attendu que c'est le double employ l'article 610 du registre 2e du bureau de la rue Saint-Marc, à Paris, estant un 'egistrement personnel, et non un enregistrement de compte ou domaine, ainsi qu'il expliqué en l'état sus datté.

122. — N..., chevalier, seigneur, marquis de Rougemont, père :

De sable, écartelé d'or, à une croix de l'un en l'autre.

123. — N..., chevalier, seigneur, marquis de Rougemont, fils :

De même.

124. — N..., femme de N..., chevalier, seigneur, marquis de .ougemont :

De gueules, à un cœur d'or.

135. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie e la ville de Belley :

D'argent, à une croix double d'azur.

De l'état du..... 1703.

164. — Palamain, N., damoiselle :

De sable, à un pal d'or, chargé d'une main de carnation.

170. — De Pagnat, Jaque, commandeur d'Hacoyeu en Beugey :

De sinople, à trois treffles d'argent, posez en barre.

193. — Lhermitte, Marie, veuve de Jean-Claude Claudat, avocat en Parlement :

De gueules, à un hermitage d'argent.

212. — Savarin, Joseph, avocat en Parlement :

D'azur, à un cheval marin d'argent, dans une mer de même.

213. — Cotton, Gaspard, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Belley :

D'or, à une bande d'azur, côtoyée de deux cotices de gueules.

214. — RUAT, Laurent, chastelain de Chamilieu et notaire royal :

De sable, à un rustre d'argent.

215. — DE MONTILLIEU DE CHAVAGNAC, Claudine, veuve d'Antoine-Laurent DU VIVIER, écuier :

De sinople, à une montagne d'or.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 3 janvier 1698.

40, 41. — DE PAPILLON, Jean-Marie, écuier, et Madeleine DE ROVÈRE DE SAINT-SÉVÉRIN, sa femme :

De gueules, à une colombe essorant d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople, et un chef d'or, chargé de trois tourteaux, un d'azur et deux de gueules.

Accolé de gueules, à trois roues d'argent, posées deux et une.

144. — DE CHAPELLE-CURTY, Louis-Philibert, écuier :

Comme à l'article 40 cy-dessus.

Arrêt du 15 février 1709.

Signé : SENDRAS.

BOURG EN BRESSE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1. — DE LA TAPIE, Maurice, écuyer, lieutenant pour le Roy au gouvernement de Bourg en Bresse :

D'or, à une taupe de sinople, éclairée ou luminée d'argent.

2. — DE JACOB, Jean-Joseph, escuyer, seigneur de la Cottière en Dombes et de Penessuy en Bresse :

D'azur, à un chevron ondé d'argent, accompagné de trois testes de léopard d'or, deux en chef et une en pointe.

3. — CATIN, Jean, écuyer, conseigneur de Genoux :

D'azur, à un casque d'argent, taré de front, et un chef de même, chargé de trois merlettes de sable.

4. — **Berthod**, N., escuyer, commissaire au logement des troupes :

D'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre lyons de même, lampassés et armés de gueules.

5. — **Brossard**, Jacques, sieur de Chaffaux et de Montaney, conseiller doyen du présidial de Bourg, et subdélégué de Monseigneur l'intendant de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à deux bandes d'or, chargées de chevrons d'azur sans nombre.

6. — **De Guillens de Salla**, Joseph, escuyer, sieur de Montjustin et de la Chassagne :

D'argent, à un rosier arraché de sinople, fleuri et boutonné de gueules, à une bordure surchargée de huit estoiles d'or.

7. — **Bachet**, Jean, écuyer :

De sable, à un triangle d'or, et un chef cousu d'azur, chargé de trois estoilles d'or.

8. — **Curtil**, Jacques, procureur au bailliage de Bresse :

D'argent, à un cœur de gueules, duquel sort une rose de même, tigée, feuillée de sinople, à un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

9. — **Curtil**, Bazile, greffier commis au bailliage de Bresse et siége présidial de Bourg :

De même.

10. — **Perrin**, Charles, prêtre, chanoine en l'église collégialle de Bourg en Bresse :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

11. — **Gillet**, François, conseiller du Roy, esleu en l'élection de Bourg en Bresse :

D'azur, à une croix ancrée à double traverse d'or, au pied fiché dans un cœur de gueules.

12. — **De Cantuer**, Marc-Antoine, doyen de Chastillon-les-Dombes :

D'or, à un aigle de sable, percé d'unè flèche de bas en haut, ou la pointe en haut, en barre de gueules, et un chef d'azur, chargé à dextre d'un soleil d'or : écartelé d'hermines, à une bande de gueules, chargée de trois aléryons d'or.

13. — **Moyrod**, Charles-Emmanuel, sindic général de Bresse :

D'or, à un meûrier de sinople.

14. — DE MONTCHAT, Rémond, écuyer, sieur de la Chapelle et Françoise BACONIER, sa femme :

D'or, à trois fasces ondées de gueules, surmontées d'une teste de lyon arrachée de même ; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe.

15. — HUGON, Claude, greffier en chef en la juridiction des traites au département de Bresse :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une roue d'argent.

16. — DE LUANT, Jacques-Alexis, prêtre, chanoine en l'église collégialle de Notre-Dame de Bourg en Bresse :

D'azur, à une bande d'argent, chargée d'une moucheture d'hermines et de trois croissans de sable, accompagnée en chef de deux estoiles d'or, et en pointe d'un loup rampant de même.

17. — CHEVRIER, Humbert, conseiller du Roy, esleû en l'élection de Bresse :

D'argent, à une chèvre saillante de sable, coupée d'azur, à trois besans d'or, deux et un.

18. — DE SEYTURIER, Jean-Pierre, écuyer :

D'azur, à deux faux d'argent, emmanchées d'or, passées en sautoir et adossées.

19. — DE JOLY DE CHOIN, François-Melchior, chevalier, baron de Chaillouvre et de Saint-Romain, gouverneur de la ville de Bourg en Bresse, et Marie-Anne GROLLIER, sa femme :

D'azur, à une étoile rayonnante d'or, à un chef de même, chargé de trois roses de gueules, boutonnées d'or, accolées d'azur, à trois besans d'or, rangés en fasce, abaissés, surmontés de trois estoiles d'argent, rangées en chef.

20. — CHAURY, Charles, président au présidial de Bourg en Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

21. — DE SEYVERT (*), Joseph, escuyer, sieur de la Vernée :

D'argent, à trois bandes de gueules.

22. — DE MACET, escuyer, seigneur de Sausey (?) :

De sable, à une fasce d'argent, accompagnée de trois testes de bélier d'argent, deux en chef et une en pointe.

(*) La table donne le nom ainsi écrit : Sévert.

23. — LE LOUP, Victor-Christophe, président en l'élection de Bresse :

De gueules, à un loup passant d'argent et un chef de même.

24. — DE MONTFERRAND, Jean-Pierre, prieur de Villette en Bresse :

Pallé d'argent et de sable de six pièces, et un chef de gueules.

25. — A expliquer plus amplement.

26. — DE SERTINES, écuyer :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe.

27. — DU PUGET, gentilhomme de Bresse :

D'or, à trois pals de gueules, à un chef d'argent, chargé d'un aigle éployé de sable.

28. — DE JOLLY DE CHOIN, Claude-François, baron de Langes, grand-bailly de Bresse :

D'azur, à une étoile rayonnante d'or, à un chef de même, chargé de trois roses de gueules.

29. — CHARBONNIER DE CRANGEAC, Anthelme :

De sable, à un sautoir d'or.

30. — DE SÉRIVIEUX, Joseph, écuyer, sieur de Chemillat :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois palmes de sinople, posées en pal, deux en chef et une en pointe.

31. — DE DRUAYS, Ferdinand, escuyer, sieur de Franclieu :

D'argent, à une moucheture d'hermines de sable.

32. — DE MONTESPIN, Antoine-Aymon, escuyer, sieur du Bois-d'Ortant :

D'azur, à un bezan d'or, posé en abisme.

33. — DE SEYTURIER, Jean-Joseph, escuyer, seigneur des Lyonnières :

D'azur, à deux faux passées en sautoir et adossées d'argent, emmanchées d'or.

34. — DE CHARBONNIER, Philibert, écuyer, seigneur de la Tour-de-Journans, antien président en l'élection de Bresse :

De sable, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'une étoile et en pointe d'un croissant de même.

35. — REGNAUD, François, escuyer, sieur de Mespillat :

D'azur, à trois chevrons d'or.

36. — DU TOUR VULLIARD, Jacques, écuyer, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage de Bresse et présidial de Bourg, et Anne DERVIEUX (?), sa femme :

D'argent, à trois chevrons de gueules, accompagnés de trois tourteaux de sable, deux en chef et un en pointe; écartelé de sable, à un lyon d'argent; accolé d'azur, un aigle éployé d'or, et un chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines de sable.

37. — DESERVES, Pierre, escuyer, sieur de Chillon, et Claudine TROCHEFELLON, sa femme :

D'or, à un pal de gueules, chargé de trois croisettes d'argent : accolé de gueules, à un chef cousu d'azur, bandé d'hermines.

38. — GARRON, Jean-Baptiste, baron de Châtenay de Hauvet, seigneur de Corobert, Cortant (?), Brosses, Montigny et la Tour-de-Challes, conseiller du Roy en sa Cour de Parlement de Bourgogne, et Jeanne GAILLARD, sa femme :

D'azur, à un besan d'or et un chef de même, chargé de trois croix ancrées de gueules; accolé d'azur, à deux sabres recourbés, passés en sautoir, d'argent, garnis d'or.

39. — DE RICCÉ DE LA MOUTONNIÈRE, N. :

D'argent, à trois châtaignes de sinople, hérissées d'or, deux et une.

40. — FOROT, Claude, bourgeois :

D'or, à une bande fuselée de gueules, chargée de deux roses d'argent.

41. — CATTIN, Jeanne, veuve de Claude GARRON, conseiller au Parlement de Dijon, etc., président en celluy de Dombes :

D'azur, à un casque taré de front d'argent, à un chef de même, chargé de trois merlettes de sable.

42. — FAVIER, Charles-François, conseiller du Roy et son advocat au baillage de Bresse et siége présidial de Bourg :

D'azur, à cinq besans d'argent, posés en sautoir.

43. — TARDY, Marie-Charlotte, veuve de Claude-François (*) conseiller du Roy et son advocat esdits siéges :

D'azur, à cinq besans d'argent, posés en sautoir; accolé d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois estoilles de même, deux en chef et une en pointe, à un chef cousu d'argent.

(*) [Favier.]

44. — Bachet, Estienne, escuyer, conseiller du Roy, premier président au présidial de Bourg en Bresse :

De sable, à un triangle d'or, à un chef cousu d'azur, chargé de trois estoiles d'or.

Arrêt d'enregistrement du 24 janvier 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier DES CORPS, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES.

1. — Le chapitre de l'église de Varenbon (*) :

D'azur, à une mitre d'or, garnie de pierreries, accostée de deux mouchetures d'hermines de sable.

2. — Le chapitre de l'église de Notre-Dame de Bourg en Bresse :

D'azur, à deux clefs d'or, passées en sautoir.

3. — La communauté des religieuses Hospitalières de la ville de Bourg en Bresse :

De sable, à un cœur d'or, enflamé de gueules, chargé de trois larmes d'azur, deux et une, entouré d'une couronne d'épines d'or.

4. — Le couvent des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de Bourg en Bresse :

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, passées en sautoir au travers du cœur, qui est chargé d'un nom de JÉSUS d'or, enfermé dans une couronne d'épines de sinople, les espines ensanglantées de gueules, a une croix de sable, mise dans le col du cœur.

5. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville de Bourg en Bresse :

De gueules, à une sainte Ursule d'argent, couronnée d'or, tenant de sa main droite une palme aussy d'or.

6. — Le couvent des Jésuites de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à un nom de JÉSUS d'or, entouré d'un cercle rayonné de même.

7. — Le couvent des religieuses de la Visitation de la ville de Montluel en Bresse.

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, passées en sautoir au travers du cœur, qui est chargé d'un nom de JÉSUS d'or, enfermé dans une couronne d'épines de sinople, les épines ensanglantées de gueules, une croix de sable dans l'oreille du cœur.

* Varambon.

8. — Le chapitre de l'église collégialle de Montluel en Bresse :

De gueules, à deux clefs d'argent, passées en sautoir.

9. — Le couvent des Chartreux de Seillon en Bresse :

D'azur, à une croix longue d'or, entortillée de la lettre S. de même, accostée en chef de deux étoiles aussy d'or.

10. — La ville de Bourg en Bresse :

Party de sable et de sinople, à une croix trefflée d'argent, brochante sur le tout.

11. — La ville de Bagé en Bresse :

De gueules, à un lyon d'argent, couronné, lampassé et armé de sable.

12. — La ville de Pontdevelle (*) en Bresse :

D'argent, à un pont de quatre arches de gueules, sur une rivière d'azur, le pont sommé d'un mât de sable auquel est attachée une voile enflée d'azur, accompagnée d'une étoile de même, posée au second canton.

13. — La ville de Montluel en Bresse :

Parti d'azur et de sable, à une croix trefflée d'argent, brochante sur le tout.

14. — L'abaye de la Chassagne en Bresse :

Bandé d'or et de gueules de six pièces.

15. — Le couvent des Révérends Pères Dominiquains de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à une Notre-Dame habillée d'or, tenant un JESUS entre ses bras, habillé de pourpre. les visages de carnation.

16. — La confrérie des pénitents de la ville de Bourg en Bresse :

D'argent, à une croix patée, le montant d'azur, et la traverse de gueules.

17. — A expliquer plus amplement.

18. — Le couvent des religieuses de Sainte-Ursulle de la ville de Chastillon en Bresse :

D'argent, à une sainte Ursule habillée de gueules, en vierge, tenant d'une main une palme de sinople.

19. — Le couvent des Révérends Pères Cordeliers de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à une croix haussée d'or et d'un bras en sautoir, l'un qui est celuy de saint François, habillé, et l'autre de carnation, et tous deux avec les stigmates ou mains percées de gueules.

(*) Pont-de-Veyle.

20. — La ville de Châtillon-les-Dombes :

Parti d'azur et de gueules, à une croix d'argent, brochant sur le tout, chargée en cœur d'une étoile de gueules.

21. — Le couvent des Révérends Pères Augustins de la ville de Montrevel en Bresse :

D'argent, à un saint Augustin vêtu de pourpre, en évesque.

22. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Bourg en Bresse :

D'or, à un saint Cosme et un saint Damien de carnation, vestu chacun d'une robe de gueules, fourée et doublée d'hermines.

23. — La communauté des maistres cordonniers de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à trois outils de leur profession d'argent : couteau à pied, tranchet et aleine.

24. — Le couvent des Chartreux de Montmerle en Bresse :

D'argent, à un saint Étienne de carnation, vestu en diacre de gueules, tenant de sa main droite des pierres d'or, ensanglantées de gueules, et de sa main senestre soutenant la lettre M. en lettre gothique d'azur, et au-desus une croix à deux croissans de même, au pied fiché dans le milieu de cette lettre, et au-dessous une étoile aussy d'azur.

Arrêt d'enregistrement du 14 mars 1698.

Signé : SENDRAS.

ESTAT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ CY-APRÈS DÉNOMMEZ ENVOIÉES AUX BUREAUX ESTABLIS PAR M[e] ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696. POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTEZ PAR SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES 4 DÉCEMBRE AUDIT AN ET 23 JANVIER 1697.

BOURG EN BRESSE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

45.— COCON, Benoist, conseiller du Roy, lieutenant en l'élection de Bourg en Bresse :

D'azur, à trois besans d'or, rangés en chef, un lambel de deux pendans d'argent. posé en fasce, et en pointe une treffle d'or, des fleurons de laquelle sortent deux autres petites treffles, une de chaque côté de même.

46.—ALHOSTE, Claudine, veuve en premières nopces de Jean-Charles CHATILLON, président et juge des entrées et sorties du royaume, à présent femme de Pierre COCON, avocat ez Cour de Bresse :

D'azur, à trois écussons d'argent, deux et un.

47. — BOLLOMIER, Estienne, greffier au bailliage de Bresse. siége et présidial de Bourg :

De gueules, à un pal d'argent, chargé de trois roses de gueules, boutonnées et fleuronnées de sable.

48. — BOUCHARD, Nicolas, praticien et bourgeois :

D'azur, à trois estoiles d'or en chef, et en pointe un croissant d'argent, et un chef d'or.

49. — AYMON, Marie, femme de Jean BACHET, écuier :

D'azur, à un besan d'or.

50. — DE LORIOL, Georges, écuier, sieur de Boissière :

D'azur. à une tour d'argent, avec son avant-mur de même.

51. — FRÈRE DE CHAMBURY, écuier :

D'azur, à une étoile d'argent, et un chef d'or, chargé d'une croix pattée de gueules.

52. — DUMARC[illegible], Jean-Baptiste, écuier :

Party d'azur et d'argent, à un soleil party d'or et de gueules, l'or sur l'azur et le gueules sur l'argent.

53, 54. — MARINON, Jean, conseiller du Roy, lieutenant particulier au présidial de Bourg et bailliage de Bresse, et Philiberte CHOSSAT, sa femme :

D'azur, à une ancre d'or, la trabe et la stangue de même ; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une rose d'or.

55. — DECROZE, Anne, veuve de Joseph MARINON, avocat en Parlement, juge ordinaire civil et criminel du comté de Châtillon-les-Dombes :

D'azur, à une ancre d'or, avec sa trabe et sa stangue de même.

56. — GUICHARD, Margueritte, veuve de Jean CHOSSAT, écuyer, secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une rose d'or.

57. — CANASOD, Marie-Philippe, veuve de Pierre GRIFFOND, lieutenant de la mareschaussée de Bresse :

D'azur, à une piramide d'or, et un chef cousu de gueules, chargé d'un griffon passant d'or.

58. — LOUBAT, Jean-François, écuier, baron de Bohan :

D'azur, à trois bandes d'argent, celle du milieu chargée de trois molettes de gueules.

59. — PERACHON, Alexandre-Louis, chevalier, comte de Varax, marquis de Varembon, gouverneur pour le Roy de la ville de Beaune, et Anne DE COLLABEAU, sa femme :

De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe ; accolé d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermines de sable.

60. — CURTIL, Pierre, avocat au baillage de Bresse :

D'argent, à un lion de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

61. — GUICHARD, Joseph, conseiller d'honneur au bailliage et présidial de Bourg en Bresse :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

62. — GAUTHIER, Philibert, prestre et curé de la paroisse de Croset en Bresse :

D'argent, à un cœur de gueules, chargé de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

63. — DE RODES, Urbaine, veuve de Jean BACHET, écuier :

D'argent, parti de sable, à treize étoiles, cinq en pal de l'un à l'autre, accostées de huit autres de l'un en l'autre,

64. — DE RODES, Urbaine, veuve de Jean BACHET, écuier, *pour le deffunt* (*) :

De sable, à un triangle d'or, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

65. — GUION, Claude, prestre et curé de la paroisse de Verjon en Bresse :

D'azur, à un gui de chesne d'or, accompagné de trois joncs d'argent, posés en pal, un de chaque côté du gui et l'autre en pointe au-dessous.

66. — DE LA CUA, Estienne, châtelain de la baronnie de Perouges en Bresse :

D'or, à une croix trefflée de sable.

67. — CHOSSAT, Jean-Baptiste, écuier, sieur de Montesuy :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une rose de même.

68. — DUGAD, Balthazard, avocat au présidial de Bourg en Bresse.

D'azur, à trois fasces ondées d'argent.

69. — DUPORT, Claude-Scipion, écuier :

Palé, contrepalé d'argent et d'azur de six pièces, à un trangle de sable, brochant sur le tout.

70. — DUPORT, Claude-Gaspard, écuier, sieur de Montplaisant :

De même.

71. — DU TOUR-VULLIARD, Jean-Jacques, écuier, conseiller honoraire au Parlement de Dombes :

D'argent, à trois chevrons de gueules, accompagnés de trois tourteaux de sable, deux en chef et un en pointe ; écartelé de sable, à un lion d'argent.

72. — GUILLOT, Claude-Joseph, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Bresse :

D'argent, à trois quilles d'azur, deux et une, et un chef cousu d'or.

(*) *Pour le deffunt,* ajouté après coup sur le manuscrit. (N. de l'éd.)

73. — Frillet, Louis, prestre et curé de Toissias en Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois lozanges de même, deux en chef et une en pointe.

74. — Sancy, Benoist, antien notaire royal :

D'azur, à deux arcs passés en sautoir d'or, accompagnés en pointe d'un croissant de même, et un chef cousu de sable, chargé de trois estoiles d'or.

75. — Comte, Jean-Philibert, prestre et chanoine de Nostre-Dame de Bourg en Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, deux en chef et un en pointe, celuy-cy surmonté d'une étoile de même.

76. — De Tardi, Joseph-Ignace, écuier, sieur de la Bellière et de Nieudey, conseigneur de Leal, conseiller du Roy au présidial de Bourg et bailliage de Bresse, et Jeanne de Burges du Soulier, sa femme :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles aussi d'argent, deux en chef et deux en pointe, et un chef de même; accolé de sable, à une croix ancrée d'or.

77. — De Tardi, Claude, écuier, et Marie Charbonnier, sa femme :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe, et un chef de même; accolé de sable, à un sautoir d'or, accompagné en chef d'une étoile, et en pointe d'un croissant de même.

78. — Sochey, Philibert, prestre et curé de Nostre-Dame de Bourg en Bresse :

D'azur, à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre lis d'argent.

79. — Veillet, Françoise, veuve de Claude Deshugonières, écuier :

D'azur, à un ormeau d'or.

80. — Deshugonières, Pierre, conseiller du Roy et son lieutenant général criminel au bailliage de Bourg en Bresse :

D'azur, à une croix recroisetée par les deux bouts d'or, posée en bande.

81. — Chasey, Louis-Joseph, conseiller du Roy au bailliage de Bresse et présidial de Bourg :

D'azur, à trois fasces ondées d'argent, accompagnées en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'une moucheture d'hermines d'argent.

82. — MAGUIN, Benoist, prestre et chanoine de l'esglise Nostre-Dame de Bourg en Bresse :

De gueules, à un lion naissant d'or, regardant un soleil naissant de même, coupé d'azur, à quatre besans d'or.

83. — DE SAINTE-COLOMBE, Marie-Anne, veuve de Pierre DE MONJOUVENT, écuier :

De gueules, à un sautoir engrelé d'argent, accolé d'argent, écartelé d'azur.

84. — DE FESTANS DE SAINT-PRIEST, Jean, écuier, seigneur de Festans et Beauplans :

Ecartelé d'argent et d'azur, à une bande de gueules, brochante sur le tout.

85. — DESCRIVIEUX DU GENOUX, Claude, écuier :

D'or, à un chevron d'azur.

86. — A expliquer plus amplement.

87. — MAISONAZ, Jacques-Joseph, conseiller du Roy, commissaire enquesteur, examinateur en l'élection de Bresse :

De sinople, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles, et en pointe d'un cœur de même.

88. — DE SAILLANS, Charles, écuier, seigneur de Bressenod :

D'azur, à un château donjonné de trois tours d'or, à la porte de sable, et un chef d'argent, chargé d'un lion naissant de gueules, couronné, lampassé et armé d'or.

89. — DOUE, Anne, comte de Jaquino, veuve de Charles-Emmanuel DE BRION, gentilhomme de Bresse :

D'or, à une bande d'azur, chargée en chef d'une étoile d'argent.

90. — JEUMIN, Jean-Baptiste, bourgeois de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à trois fleurs [de] narcisse d'argent, deux et une.

91. — JEUNIN, Paul, procureur au baillage de Bresse :

De même.

92. — DE VIALLET, Pierre-Antoine, écuier, seigneur de la Tournelle, et Louise MICHAUD DE LA TOUR, sa femme :

D'azur, à un sautoir d'or; accolé de sable, à trois lozanges d'argent en fasce.

93. — DE LA TESSONNIÈRE, Michel, écuier :

Emmanché d'or et de gueules.

ł. — RAMEAU, Claude, conseiller secrétaire du Roy, maison, ·onne de France en la chancellerie près la Chambre des ptes de Dolle, seigneur, baron de Béost :

gueules, à trois croix ancrées d'or, deux et une, et un chef d'azur, chargé d'une ıbe d'argent, portante en son bec un rinsseau d'olivier de sinople.

5. — FRILLET, Philibert, prestre, curé de Revonac en Bresse :

ızur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un cœur surmonté d'une de même.

6. — MOREAU, Jean, notaire :

gueules, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un cœur de même, et hef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

7. — EDOUARD, Pierre, prestre et chanoine en l'église collé-.le de Nostre-Dame de Bourg en Bresse :

azur, à deux bandes d'or, accompagnées de deux étoiles de même, une en chef ıutre en pointe.

8. — DE BECEREL, Philibert-Joseph, seigneur de Malaval Bresse :

argent, à une bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles d'argent.

9. — GROSBUY, Jean, prestre et curé de Ceysiriac-le-Rever-nt (*) en Bresse :

'argent, à une croix trefflée de gueules.

100. — ROYHIER, Jean, conseiller du Roy, receveur des tailles Bresse, et Anne TARDI, sa femme :

sable, à un sautoir d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or, et en pointe croissant de même; accolé d'azur, à trois étoiles d'or, et un chef cousu de sable.

101. — CURTIL, Balthazard, procureur au bailliage et présidial Bresse :

azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe cœur, le tout d'argent.

102. — GUEDON, Bénigne, procureur au bailliage de Bresse :

le sable, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en nte d'un croissant de même.

103. — CHOSSAT, Jean, écuier :

azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en nte d'une rose d'or.

* Ceyzeriat.

104. — MARTINE, Charles, notaire royal à Dommartin en Bresse :

De gueules, à un chevron d'argent, surmonté d'un croissant d'or, et accompagné en pointe d'une étoile d'argent.

105. — CANIER, Bazille, notaire royal à Cesiris-le-Revermont en Bresse :

De gueules, à un canard d'argent, nageant dans une rivière de même.

106. — DUBOST, Michel, procureur fiscal au comté de Montrevel en Bresse :

De gueules, à une colombe essorante d'argent, sur des eaux de même, tenante en son bec un rameau de sinople, et un chef d'azur, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles de même.

107. — MONIN, Barthélemy, prestre et curé de Marsonnas en Bresse :

De sable, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux estoiles d'or, et en pointe d'un lion d'argent.

108. — VIEUX, Philibert, conseiller du Roy au bailliage et présidial de Bourg en Bresse :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois croix patées et alaisées d'or, deux en chef et une en pointe.

109. — REVEL, Louis, praticien de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à une bande d'or, chargée d'une tête de more de sable, tortillée d'argent et accompagnée en chef d'une étoile d'argent, et en pointe d'une treffle de même.

110. — IMBERT, Luc, praticien en la ville de Bourg en Bresse :

De sable, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un casque d'or, et en pointe d'un dauphin de même.

111. — PALLORDET, Charles, prestre et curé à Saint-Denis en Bresse :

D'argent, à trois pals d'azur, chargés en chef, sçavoir, celuy du milieu d'un croissant d'or, et les autres deux d'une étoile de même.

112. — ANFRIÉ, Joseph, écuier, sieur d'Humières :

D'or, à trois croisettes de sable, deux et une.

113. — CHANY, Jean-Joseph, procureur fiscal du marquisat de Baugé :

D'azur, à un chat passant d'argent, sur une terrasse de sinople, et un chef de sable, chargé de trois étoiles d'or.

114. — GONOD, Jacques, juge et maire en la ville de Bagé en resse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, deux en chef un en pointe.

115. — DE VOLLATIER DE LATTOIN, Louise-Margueritte, veuve François-Marie AYMOND, écuier, seigneur de Montespin :

D'azur, à un lion d'argent, couronné, lampassé et armé de gueules.

116. — DE RIS, Claude, avocat èz Cour de Bresse :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée de trois croisettes de gueules.

117. — GUILLON, Claude, marchand :

De sable, à trois quilles d'argent, deux et une, et un chef cousu d'azur, chargé d'un on naissant d'argent.

118. — GARNIER DE GAREST, François, écuier, seigneur de arest, Bereins et Mons :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois têtes de taureaux de gueules, et chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

119. — GUILLOT, Pierre, bourgeois de la ville de Bourg en resse :

D'argent, à un guy de chesne de sinople, dans une rivière de même, accosté de eux lettres, P. G.

120. — DE FABRE, Marc-Antoine, bourgeois de Saint-Laurent-ès-Mâcon en Bresse :

D'azur, à une croix treflée d'argent, parti d'argent, à une tour de sable.

121. — MANTELLIER, Philibert, conseiller du Roy, esleu en élection de Bresse :

D'azur, à un chevron d'argent, accosté en chef de deux palmes d'or, et accompagné n pointe d'un lis de jardin d'argent.

122. — GREFFERAT, Louis, notaire royal à Cuisiac (*) :

D'azur, à un cœur d'argent, surmonté d'un taureau d'or effrayé.

123. — RAYNAUD, Jean, notaire et procureur à Baugé en Bresse :

De gueules, à un lion d'or rampant, foulant de sa patte gauche de derrière un roissant d'argent.

124. — CHESNEAU, Jean, conseiller du Roy, avocat en Parlement et maire de la ville et communauté de Montrevel :

D'azur, à un pélican dans son aire, avec sa piété d'or.

* Cuisiat.

125. — Bouchard, Claude, châtellain de Marbos et commissaire à terrier :

D'azur, à un croissant d'argent, et un chef de sable, chargé d'un taureau passant d'or.

126. — Bouchard, Louis, conseiller du Roy et président et juge des traittes foraines :

De même.

127. — Duchesne, Marie, veuve de Gabriel Vernat, hérault d'armes de France :

D'azur, à une oye d'argent, dans une rivière de même, tenant dans son bec un rameau de sinople.

128. — Douzy, Claude, docteur en médecine et maire de Meximieux en Bresse :

D'argent, à un sautoir d'azur, accompagné de douze tourteaux de même.

129. — Baret, Claude, apoticaire à Meximieux en Bresse :

D'argent, à trois fasces de sable.

130. — Pin, Henri, marchand à Pérouges :

D'argent, à un pin de sinople, et une bande de gueules, brochante sur le tout, accostée de six coquilles de même.

131. — Mareschal, Claude :

D'azur, à une bande d'or, chargée d'un lion de gueules et accostée de six coquilles d'argent, posées en orle.

132. — La Roche, Dominique :

D'azur, à un rocher d'argent, et un pigeon de même en chef.

133. — Catimel, Jean :

D'azur, à une croix haussée d'or, et péronnée de trois grès de même.

134. — Mantellier, Guillaume, avocat èz Cours de Bresse :

D'azur, à un chevron d'argent, accosté en chef de deux palmes d'or, et en pointe d'un lis de jardin d'argent.

135. — Cocon, Cristine, veuve de Pierre Pallordet :

De sable, à une main d'argent, tenant un raisin de gueules.

136. — Pérachon, Camille-Joseph, écuier, marquis de Treffort :

De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

137. — PÉRACHON, Jean-Baptiste-Marie, écuier, seigneur de Santeuil :

De même.

138. — DE SEYTURIER, Claude, écuier, sieur de Pélagey :

D'azur, à deux faux d'argent, emmanchées d'or et passées en sautoir.

139. — DE LA CUA, Charles, prestre et chanoine de Meximieux en Bresse :

D'or, à une croix de sable, dont le pied est en forme de trefile.

140. — A expliquer plus amplement.

141. — DE LA BASTIE, Jacques-Philibert, bourgeois de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de trois tours aussy d'argent, et en pointe de trois étoiles de même.

142. — BALLANDRIN, Pierre-Claude, commissaire aux reveues en la ville de Loyes en Bresse :

De gueules, à un griffon d'or.

143. — RENEL, Joseph, chastellain de Chevigna en Bresse :

D'azur, à deux barres d'argent, accompagnées en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'un croissant de même.

144. — COLLET, Philibert, avocat en Parlement, ancien substitut de M. le procureur général au Parlement de Dombes, et maire en la ville de Châtillon en Bresse :

D'azur, à un soleil d'or, entouré d'un serpent d'argent.

145. — CHAMBARD, Charles, avocat au siége présidial de Bourg et bailliage de Bresse :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

146. — FAVRE, Antoinette, fille :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois testes de mores de sable, tortillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

147. — DE BECEREL, Jean-Baptiste, chevalier, seigneur de Verney :

D'argent, à une bande de gueules, chargée de trois quintefeuilles d'argent.

148. — RABUEL, Jean, docteur en médecine et maire de la ville de Pontdeveyle en Bresse :

D'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de deux tourteaux d'azur, et en pointe de deux lozanges de même, posées en pal.

149. — De Lucinge, Louis, chevalier, seigneur de la Motte-Bresse :

Bandé d'argent et de gueules de six pièces.

150. — Aujas, Jean-Baptiste, prestre et curé de Saint-Estienne-Desbois en Bresse :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

151. — Luzines, Estienne, bourgeois de Priay en Bresse :

D'argent, à un serisier de sinóple, fruité de gueules et soutenu d'un croissant d'a-

152. — Debolaz, Claude, maître chirurgien et chastellain de Foissia en Bresse :

D'argent, à un cœur de gueules, chargé d'une croisette pattée d'or, le cœur entouré de quatre larmes d'azur et surmonté de deux croisettes de même, posées en chef.

153. — De Bollozon, Antoine, écuyer, seigneur de Ponthet :

D'argent, à une fasce d'azur, chargée d'un soleil d'or.

154. — Delisle, Claude, prestre, doyen du chapitre du Pont-devaux en Bresse :

D'or, à un chevron de gueules, accompagné de trois petits arbres arrachés de sinople, deux en chef et un en pointe.

155. — Alabe, Pierre, chastellain et maire de la ville de Mont-level en Bresse :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe.

156. — Tribillet, Marie, veuve de Claude Pellot, écuier, capitaine de chevaux au régiment d'Anguien (*sic*) :

De sable, à une tierce d'or en bande.

157. — Bruchet, Pierre-François, conseiller au bailliage de Bresse et siége présidial de Bourg :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une moucheture d'hermines de même.

158. — A expliquer plus amplement.

159. — Bordat, Bernard-François, conseiller du Roy et son procureur en l'élection de Bresse, et sindic de la ville de Bourg :

D'or, à trois testes de léopard de gueules, deux et une.

160. — PLANTAMOUR, Simon, prestre et curé de Saint-Remy ı Bresse :

D'or, à une bande de pourpre, accostée en chef d'un carquois de gueules, rempli flèches d'argent, et en pointe de trois étoiles d'azur.

161. — DE GRANDCHAMP, Louis, écuier :

D'or, à une bande vivrée d'azur.

162. — PASCAL, Laurent, bourgeois de la ville de Pontdevaux n Bresse :

D'azur, à un agneau pascal d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, et en ointe d'un croissant de même.

163. — DUPRÉ, Charles, conseiller du Roy en l'élection de Bresse :

D'azur, à un croissant d'argent et un chef de gueules, chargé de trois roses d'argent.

164. — MALLIET, Charles, apoticaire de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à trois maillets d'argent, deux en chef et un en pointe, et un chef de gueules, chargé d'une étoile d'or.

165. — CHANY, Louis, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Bresse :

D'azur, à un chat effrayé d'argent.

166. — DE MOREL, Jacques, écuier :

De sable, à trois lozanges d'argent en fasce.

167. — DOUASSY, Joseph, notaire, chastellain du marquisat de Treffort en Bresse :

De gueules, à une oye d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un cœur d'or.

168. — A expliquer plus amplement.

169. — PANOSSIN, Claude-François, hostellier :

De sable, à une gerbe d'or, surmontée d'un croissant d'argent.

170. — DE VIALLET DE LA TOURNELLE, Laurent, écuier, archiprêtre et curé de Saint-Nisier-le-Bouchou[x] en Bresse :

De sable, à un sautoir d'or.

171. — GUICHELLET, Jean, notaire et procureur en la ville de Pondevaux en Bresse :

D'argent, à un gui de chesne la tige en bas de sinople, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent, accostée de deux croissans de même.

172. — A expliquer plus amplement.

173. — LAGER, Jean, boulanger en la ville de Montluel en Bresse :

D'argent, à un sep de vigne de sinople, sur une terrasse de même, fruité ... soutenu d'un échalas de gueules.

174. — GRILLON, Claude, bourgeois de la ville de Montluel en Bresse :

De sable, à un gril d'argent, et un lion de même, rampant dessus.

175. — FALCONNET, Joseph, hostellier de la ville de Bourg en Bresse :

D'argent, à un faucon d'azur, accosté de deux lettres J. F. de sable.

176. — DE LAUP, Jean-Baptiste, sindic et bourgeois de la ville de Montluel en Bresse :

D'or, à une fasce dentelée de gueules, accompagnée en chef de trois étoiles d'azur et en pointe d'un palmier arraché de sinople.

177. — JARCELAS, Claude-Antoine, conseiller du Roy et son lieutenant particulier au bailliage et siége présidial de Bourg en Bresse :

Echiqueté d'argent et d'azur.

178. — CHEVRIER, Jean-Claude, avocat ez Cours de Bresse :

D'azur, à trois besans d'or, deux et un, et un chef d'argent, chargé d'un bouc passant de sable.

179. — GALLOPIN, Pierre, écuier, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France près le Parlement de Bourgogne, vétéran :

De gueules, à un pin d'or, accosté au pied de deux croissans tournés et affrontés d'argent.

180. — CUINET, Philibert, bourgeois et hostellier de la ville de Bourg en Bresse :

D'argent, à trois coins pour fendre le bois de sable, posés en pal, deux et un.

181. — ALLÉES DE LYON, Françoise, veuve de Jean GOY, hoste et bourgeois de la ville de Bourg en Bresse :

De sable, à un dauphin d'or, couronné de même, parti de gueules, à un lion d'argent.

182. — BACHOU, Jean, hostellier et bourgeois de la ville de Bourg en Bresse :

D'argent, à un choux de sinople, arraché et renversé sur une terrasse de même et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

183. — COURTIOUX, Benoist, bourgeois et hostellier de la ville de Bourg en Bresse :

De gueules, à trois colombes d'argent, deux et une.

184. — JUENIN, Grégoire, notaire royal en la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à un dextrochère d'or, tenant trois fleurs narcisses d'argent.

185. — GALLET, Louis, docteur en médecine en la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à une gallerie d'or, et au-dessus une larme d'argent.

186. — BOLOMIER, Balthazard, diacre au diocèze de Lyon :

D'or, à trois roses de gueules.

187. — MARTIAL, Charles, notaire royal à Mellionnas en Bresse :

De sinople, à une rencontre de cerf d'or, accompagné en chef d'une étoile d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

188. — GALLIEN, Benoist, conseiller du Roy, esleu en l'élection de Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

189. — FAVRE, Claude-Joseph, prestre et curé de Curcia (*) en Bresse :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois têtes de mores de sable, liées et tortillées d'argent, deux en chef et une en pointe.

190. — PALLERON, Catherine, veuve d'André QUINET, chastellain royal de la ville de Bourg en Bresse :

D'azur, à deux lions affrontés d'argent.

191. — GOLLETI, Antoine, avocat ès Cours de Bresse :

De gueules, à trois coqs d'or, cretés et barbés d'azur, et posés deux et un, et un chef d'or, chargé d'un aigle de sable, bequé et membré de gueules.

192. — DE CHAPUIS, Philippe, chevalier, baron de Corgenon, et Elisabeth DE SAUSSION DE ROUSIÈRE, sa femme :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or, et en pointe d'un lion de même, écartelé d'or, à un chef de gueules ; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lévrier d'argent, accolé de gueules.

(*) Curciat-Don-Galon.

193. — De Saint-Jean, Jean, docteur en médecine :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et pointe d'un agneau pascal d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 13 juin 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier.

De l'état du 13 juin 1698.

158. — Feu Dandraud de Langeron de Mauleuvrier, François, suivant la déclaration de Françoise de la Veue de Chevrières, sa veuve :

De gueules, à une fleur de lis d'or, et un chef d'argent, écartelé de gueules, à trois croix fleuronnées au pied fiché d'or, et un chef d'argent, chargé d'une fasce ondée d'azur et sur le tout d'azur, à trois étoiles d'argent, deux et une ; écartelé de gueules, à trois fasces vivrées d'argent, et un bâton d'azur, semé de fleurs de lis d'or, brochant sur le tout.

Accolé d'azur, à un aigle éployé d'or, écartelé de gueules, à une bande ondée d'argent, accompagnée de six merlettes de même, posées en orle (fleur de lis).

Arrêt d'enregistrement du 12 mars 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 13 juin 1698.

168. — De Lignerat, Charles-Robert, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Laumusse en Bresse :

D'argent, à trois pals de gueules.

172. — Barbollas, Charles, conseiller du Roy et maire perpétuel de la ville de Pontdevaux en Bresse :

D'azur, à un las d'amour d'or en cœur, accompagné de trois barbeaux d'argent, deux en chef et un en pointe.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier.

D'un autre estat du 24 janvier 1698.

25. — DINET DE CRANGEAC, N., veuve de N. CRANGEAC, lieutenant général de Bresse :

D'azur, à une croix pattée, ancrée d'or, divisée en quatre parties et accompagnée de cinq roses de même, posées une en cœur, et les autres aux quatre cantons.

De l'état du 13 juin 1698.

86. — DU PAROY, Louise-Marguerite, fille :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.

140. — GAILLARD, Françoise, veuve de maître Pierre FRUCTUS, notaire royal :

Party d'or et de gueules, à deux cœurs en pal appointés, une étoille en chef et un croissant en pointe, le tout de l'un en l'autre.

De l'état dudit jour 14 mars 1698.

17. — La ville de Pont-de-Vaux :

De gueules, à un pont d'argent sur une rivière de même, et un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier.

194. — BERTHEZ, N., conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Loye en Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, et un chef de gueules, chargé de trois étoilles d'or.

195. — A expliquer plus amplement.

196. — BUISSON, Pierre, notaire royal à Loye :

De gueules, à deux sautoirs alaizés d'argent, posez l'un sur l'autre.

197. — ROSSAN, Charles, conseiller du Roy, assesseur prévostal de la mareschaussée de Bresse, et sindic général de ladite province :

D'azur, à un chevron d'or, et un chef de même.

198. — CHOSSAT, Jaques, écuier :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une rose de même.

199. — DE SAINT-JULIEN, Jean-Baptiste, écuier :

De gueules, à trois jumelles d'argent.

200. — DE JALIFIER, François, bailly de Pontdevaux en Bresse

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

201. — VIRAGUET, Robert, maître chirurgien à Pontdevaux en Bresse :

De gueules, à deux épées d'argent, passées en sautoir, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

202. — CLERC, Joseph, maître bourgeois du Pontdevaux en Bresse :

D'azur, à un soleil d'or, et un chef d'argent, chargé de trois rochers de sinople.

203. — LE GUAT, Nicolas, écuyer :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un lion passant de même, et en pointe de trois molettes d'or, posées deux et une.

204. — LEGUAT, André, ancien capitaine au régiment royal :

De même.

205. — A expliquer plus amplement.

206. — LE TELLIER, Abraham, écuyer, conseiller du Roy, receveur des greniers à sel de Pont-de-Veyle et Pontdevaux en Bresse :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, et en point d'une main apaumée de même.

207. — Feu VEHARD, François, bourgeois de Pontdeveyle en Bresse, suivant la déclaration de Marie ARNOUX, sa veuve :

D'or, à une bande de sinople, dentelée de sable et accompagnée de deux hirondelles de même, posées une en chef et une en pointe.

208. — VEHARD, Etienne, avocat au Pontdeveyle en Bresse :

De même.

209. — PERRET, Jean, avocat au Pontdeveyle en Bresse :

D'argent, à trois épées d'azur, rangées en pal, les pointes en bas, coupé d'argent, à trois molettes de gueules, rangées en fasce.

210. — AYMON, Pierre-François, seigneur de Montespin :

D'azur, à un besan d'or.

211. — Feu HOSTE, Philibert, avocat en Parlement, suivant la déclaration de Marie DE VEYLE, sa veuve :

D'azur, à un chevron d'or, et un croissant de même, posé en pointe, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

212, 213. — DE VEYLE DE LA SALLE, Joseph-Philibert, écuier, et Anne DE SAMOROTS DE SAINT-LAZARE, sa veuve :

D'argent, à une bande de gueules, chargée de trois besans d'or ; acolé d'azur, à un cigne d'argent, surmonté d'une étoile de même.

214. — BELOUZARD, Geneviève, veuve d'Aaron RABUEL, bourgeois de Pontdeveyle en Bresse, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un massacre de cerf d'or, senestré d'un arbre d'argent fruitté de gueules.

215. — A expliquer plus amplement.

216. — TROUILLOUX, Claude, maître bourgeois de Pontdeveyle en Bresse :

D'argent, à trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, les tiges apointées et fichées dans un cœur de gueules, et trois étoiles d'azur, posées en chef.

217. — DE RENBAUD DE CHEMRENARD, Madeleine, femme de Louis MACÉ D'ESCRUES, chevalier, seigneur de Sainte-Croix, Tancy, Costé et Montgrillet, a présenté l'armoirie :

Ecartelé au premier et quatrième d'or, à un pal de gueules, chargé de trois croisettes d'argent ; au deuxième d'azur, à un aigle d'or, le vol étendu ; et au troisième de gueules, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en haut, et chargées en cœur d'un écusson de sable, et une fasce d'argent.

218. — LE MARQUIS, Etienne, bourgeois de la ville de Montluel en Bresse :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

219. — BOUCHIER, Henry, maître chirurgien de la ville de Montluel en Bresse :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

220. — GERANTE, Louis, bourgeois de Foissiar en Bresse :

D'argent, à un arbre de sinople, soutenu d'un cœur de gueules, et acompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'un croissant de gueules.

221. — Le fief de Verjon :

De gueules, à une fleur de lis d'or.

222. — DE RIBOURD, Claude-François, bourgeois du Poindanier en Bresse :

D'azur, à une croix pattée et alaizée d'argent, acompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un cœur de même.

223. — GALLIEN, Claude-François, écuier, sieur de la Chaux :

D'azur, à un chevron d'or.

224. — GONET, François, bourgeois de Saint-Julien-sur-Resouze en Bresse :

D'azur, à un cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent.

225. — DE ROSSAND, Charlotte, veuve de Louis GRIFFOND, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Bresse, a présenté l'armoirie :

D'azur, à une fasce d'argent, acompagnée de trois besans de même, posés deux en chef et un en pointe.

226. — DE VIALLET DE MARTIGNAT fils aîné, Alexandre, écuyer :

D'azur, à un sautoir d'or, et une étoille de même, posée en chef.

227. — COLLET, Philippe-Joseph, prêtre, sacristain et chanoine de l'église collégialle de l'église Saint-André de Châtillon-les-Dombes :

D'azur, à un soleil d'or, entouré d'un serpent d'argent, posé en cercle et se mordant la queue.

228. — MARTINY, Geneviève, veuve de Claude JAQUET, avocat en Parlement, juge ordinaire civil et criminel du marquisat de Beugé, a présenté l'armoirie :

D'argent, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules, rampant sur un rosier de sinople, et un croissant de gueules, posé en chef.

229. — DE LILIA, Jean-Claude, chastelain de Montréal en Beugey :

D'azur, à trois croissans d'or, posez deux et un.

230. — DE PORT, François-Simon, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Nantua en Beugey :

Palé, contrepalé d'argent et d'azur de six pièces.

231. — BLONDEL, Claude, avocat en Parlement :

Comme cy-devant, article 225.

232. — CHOSSAT, Claude-Philibert, conseiller du Roy au baillage siége présidial de Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux croissans d'argent, et en inte d'une rose de même.

233. — BRANCHE, Claude, conseiller et procureur du Roy en la ridiction des traittes au département de Beugey :

D'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre palmes d'argent.

234. — CHAMBARD, Nicolas, conseiller du Roy au baillage et iége présidial de Bresse :

D'azur, à une fasce d'or, et un croissant d'argent, posé en chef.

235. — JOURDAIN, Pierre, conseiller du Roy, éleu en l'élection le Bresse :

D'argent, à deux fasces ondées d'azur.

236. — DU PORT, Barthélemy, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Bourg en Bresse :

Comme cy-devant, article 230.

237. — GILLET, Claude-François, conseiller du Roy, contrôleur général des finances en la généralité de Lyon :

D'or, à une croix d'azur, le montant ancré d'un chef de même, chargé d'une tête de léopard d'or.

238. — DE BEAUREGARD, Claude-François, avocat ez Cour de Beugey en Bresse :

D'azur, à une fasce d'argent, acompagnée de trois besans d'or, posés deux en chef et un en pointe.

239. — JOURDAIN, René-Catherin, conseiller du Roy, maire perpétuel et châtelain de Loyette en Beugey :

D'argent, à deux fasces ondées d'azur.

240. — JOURDAIN, Joseph, conseiller du Roy, garde des sceaux près le présidial de Bourg en Bresse :

De même.

241. — DE SAINT-LOUP, Marie-Anne, veuve de Clément BROSSAND, docteur en médecine à Bourg en Bresse, a présenté l'armoirie :

De gueules, à une fasce d'or, acompagnée en chef d'un chevron de même, en pointe de trois besans d'argent, posés deux et un.

242. — PIRET, Jaques, conseiller du Roy, substitud de son procureur et avocat en l'élection de Bresse :

De gueules, à deux faux emmanchées d'or et adossées d'argent, et passées en sautoir, une étoile d'argent, posée en chef, et un croissant de même en pointe.

243. — GUILLOT, Bazille, prestre, chanoine de Notre-Dame de Bourg en Bresse :

D'azur, à trois quilles d'or, posées deux et une, et un chef de même.

244. — CHAZEY, Humbert, prêtre, chanoine de Nostre-Dame de Bourg en Bresse :

D'azur, à trois pommes d'argent, posées deux et une.

245. — REDIGE, George, maître bourgeois de la ville de Bourg en Bresse :

D'argent, à deux étoiles d'azur, posées en chef, et la lettre capitalle G. de sable, posée en pointe, senestrée de la lettre capitalle R. de même.

246. — Feu TEVILLARD, Louis, conseiller du Roy en son présidial de Bourg, baillage de Bresse, suivant la déclaration d'Aymée DU PORT, sa veuve :

De sable, à un lion d'or, lampassé et vilainé de gueules.

247. — LEJUGE DE LA TOUR, François, écuier :

D'azur, à un arbre de sinople, acosté à dextre d'un croissant de gueules, et a senestre d'une étoile d'azur, et un chef d'argent, chargé d'un aigle de sable, le vol étendu.

248. — Feu DE HUMET, Claude, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Bresse, suivant la déclaration de Jeanne-Marie VEHART, sa veuve :

D'or, à trois treffles de sable.

249. — CHALANCON, Jean, chastelain de Villars en Bresse :

De sinople, à une balance d'or.

250. — PERRET, Claude, conseiller du Roy, son procureur au baillage et présidial de Bresse :

D'or, à trois hures de sanglier de sable.

251. — Feu DE LA TEYSSONNIÈRE, Aymard, écuier, selon la déclaration de Marie DE LA TOUR, sa veuve :

D'azur, à trois bandes d'argent, parti de gueules, à une fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules, posées deux et une, et un chevron d'argent, posé en pointe.

52. — TARDY, Bernard, prêtre et chanoine du chapitre de ..imieux en Bresse :

..azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois étoiles de même, posées deux ..ef et une en pointe, et un chef aussy d'argent.

53. — Feu GRIFFOND, Jacques, conseiller du Roy au bailliage ..iége présidial de Bourg en Bresse, suivant la déclaration de ..liberte GILLET, sa veuve :

..azur, à un pairle renversé d'or et un chef de gueules, chargé d'un griffon d'argent.

54. — BRACHET, Jaques, prêtre et chanoine de l'église collé..le de Nostre-Dame de Bourg et official de Bresse :

..azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en ..te d'une moucheture d'hermines de même.

55. — GAVAND, Jean, prêtre, chanoine en l'église collégialle ..stre-Dame de Bourg en Bresse :

..azur, à une palme d'or, acostée de deux besans de même.

56. — BRACHAT, Jacques, conseiller du Roy, greffier en chef ..présidial de Bourg en Bresse :

..omme cy-devant, article 254.

257. — GILLET, Abraham, procureur et curial de la ville de ..urg en Bresse :

..'argent, à une croix patriarchalle pattée et alaizée d'azur, le pied fiché dans un ..ur de gueules.

258. — DE MOLAND, Barthélemy, écuyer :

..'or, coupé d'argent, à un lion coupé de gueules sur azur, brochant sur le tout.

259. — DE CHASTILLON, Jaques :

..e gueules, à un lion d'argent, lampassé et armé de sable.

260. — GILLET, Marie-Françoise :

..'azur, à une croix patriarchalle ancrée d'or, et un chef d'hermines.

261. — DE LA BAUME-MONTREVEL, Edouard-Esprit, seigneur de ..alles, abbé de Saint-Cervin :

..'or, à une bande vivrée d'azur.

262. — GALLET, Balthazard, prêtre, chanoine de l'église collé..ialle Nostre-Dame de Bourg en Bresse :

D'azur, à un pal d'argent, chargé de trois treffles de sable, et un chef échiqueté de ..eules et d'argent.

263. — Laurens, Fleury, procureur ez Cours de Bresse :

D'argent, à une étoille d'azur, entourée de deux branches de laurier de sa... posées en sautoir, et accompagnée en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe croissant de gueules.

264. — Charbonnier de la Tour, Claude-François :

De sable, à un sautoir d'or, une étoile de même, posée en chef, et un crois... aussy d'or, posé en pointe.

265. — De Varambon, Pierre-Joseph, doyen du chapitre ... Varambon en Bresse :

Palé d'or et de sable de six pièces, et un chef de gueules.

266. — De Liobard, Claude, écuier, seigneur de Romans :

D'or, à un lion léopardé.

267. — Gallet, Laurent, bourgeois de Bourg en Bresse :

D'azur, à un pal d'argent, chargé de trois treffles de sable, et un chef échiq... d'argent et de gueules.

268. — Piron, Denis, hostelier en la ville de Bourg en Bresse

De sable, à deux lardoires d'or, passées en sautoir, et acostées à dextre de la le... capitale B. d'argent, et à senestre de la lettre capitale P. de même.

269. — Bacon, Philibert, hostelier et boulanger en la ville de Bourg en Bresse :

De sable, à une pelle de four d'argent, mise en pal, acostée de deux lettres P. e... de gueules, et un croissant de même, posé en pointe.

270. — Perret, Jean-François, juge de Pontdevaux en Bresse

D'azur, à une fasce d'argent, acompagnée en chef d'un lion passant d'or, et ... pointe de trois étoiles de même, posées deux et une.

271. — Morel, Jean-François, avocat en Parlement :

D'or, à trois meures de sable, posées deux et une.

272. — A expliquer plus amplement.

273. — Ternaux, Potin, hostellier en la ville de Bourg ... Bresse :

D'argent, à un buisson de sinople.

274. — De Marinon, Benoist-Victor, conseiller d'église ... présidial de Bourg et baillage de Bresse :

D'or, à un ancre de sable, la trable de gueules, la stangue d'azur et la gum... de sable.

275. — De Jolly, Albert-Eugène, abbé de Choin, licentié en héologie de la Faculté de Paris :

D'azur, à une étoille rayonnante d'or. et un chef de même, chargé de trois roses le gueules, boutonnées d'or.

276. — Bevy, Georges, conseiller du Roy, assesseur en la mairie et maire à Bourg en Bresse :

D'argent, à un chevron de gueules, acompagné de trois ancres de sable, posez deux en chef et un en pointe.

277. — Boisson, Henry, bourgeois de Rignac en Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, et une croix à huit pointes d'argent, posés en pointe.

278. — A expliquer plus amplement.

279. — Tardi, Philibert, écuier, chanoine de l'église collégialle Nostre-Dame de Bourg en Bresse :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe. et un chef aussy d'argent.

280. — Maguin, Joseph, avocat ez Cours de Bresse :

Tiercé en fasce au premier d'azur, à un lion issant d'or, au deuxième d'hermines, et au troisième de gueules, à trois besans d'or, posez deux et un.

281. — Penet, Antoine, écuyer, chanoine de Châtillon-les-Dombes :

D'azur, à un vol d'argent, et un chef d'or.

282. — Desbordes, Benoist, procureur ez Cours de Bresse :

D'azur, à un dextrochère d'argent, mouvant en fasce d'une nuée de même, et tenant un ancre d'or, et un chef de gueules, chargé de trois étoilles d'or.

283. — Boisset, Antoine, docteur en médecine à Colligny en Bresse :

De sinople, à un tronc d'arbre écoté d'or, posé en fasce.

284. — Cossel, Charlotte, veuve de N. Baconnier, prévost de Bresse :

De gueules, à un vol d'argent.

285. — De la Teyssonnière, Charles-François, écuyer :

Party, emmanché d'or et de gueules.

286. — Chazey, Jean-François, hôtelier à Saint-André-de-Coursy en Bresse :

De sinople, à un sautoir d'or.

287. — GALLET, François, conseiller du Roy, doyen en sa présidial et baillage de Bresse :

D'azur, à deux fasces ondées d'or.

288. — LE CLERC, Pierre, docteur en médecine à Ambérieu en Beugey :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux croissans d'argent. et e pointe d'un tronc d'arbre d'or.

289. — LE CLERC, Isaac, docteur en médecine à Ambérieu en Beugey :

De même.

290. — BOCCARD, hoste à Chastillon-les-Dombes :

D'azur, à un lion d'or.

291. — N..., abbé de Berlier, chanoine de Varembon :

D'or, à un aigle de sable, le vol étendu.

292. — FABRE, Michel, hoste du *Dauphin* de Chastillon-les-Dombes :

D'azur, à un dauphin d'argent.

293. — DE RAMBAUD, Camille, écuier, seigneur de Champrenard et la Jaquetière, et Elisabeth DRUET, sa femme :

D'azur, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en haut, et chargée en cœur d'un buisson de sable ; acolé d'azur, à un lion d'argent, et un chef de gueules, chargé de trois croissans d'argent.

294. — DESCROZES, Hiérosme, notaire royal à Pontdain :

D'azur, à trois croisettes d'or, posées deux et une, et un chef de même.

295. — MARTEL, Antoine, conseiller et procureur du Roy en l'Hôtel de Ville de Montlucé en Bresse :

D'azur, à un dextrochère d'argent, tenant une épée haute de même, et un croissant aussy d'argent, posé en pointe, et un chef de gueules, chargé de deux étoiles d'or.

296. — DUPLASTRE-DAMBLION, Guillaume, prieur de la Boisse en Bresse :

D'azur, à une bande d'or, chargée d'un lionceau de sable.

297. — CRESTIEN, Joseph, boulanger en la ville de Montluel en Bresse :

D'or, à un cœur de gueules, et deux étoiles d'azur, posées en chef.

298. — BLANCHARD, Joseph, juge ordinaire de Chastillon-les Dombes :

D'azur, à un arbre d'or.

299. — DE PELLAPUSSINIS DE GRANDVAL, N., écuier :

D'or, à une fleur de lis de gueules.

300. — GIROND, Marie-Florence, veuve de Marc BOYER, chirurgien à Villiers en Bresse, a présenté l'armoirie :

D'azur, à une croix haussée d'or, le montant entortillé d'un serpent de même.

301. — MOINE, Claude, hoste à Villars en Bresse :

D'azur, à un arbre de sinople, fruité de gueules.

302. — BRISARD, Anne-Marie-Madeleine, veuve de Jaques ILLE, a présenté l'armoirie :

D'or, à un chevron de gueules, et deux étoiles d'azur, posées en chef.

303. — DE DOUCIEUX DE FEUILLANS, N., chevalier, lieutenant du Roy du Chalonnois :

D'or, à un lion de sable.

304. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE Ier DES COMMUNAUTEZ.

25. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Chastillon-lès-Dombes :

D'azur, à trois couteaux d'argent, posés deux et un (*).

26. — A expliquer plus amplement.

27. — La communauté des maîtres tailleurs de la ville de Bourg en Bresse :

De sable, à un poinçon d'argent, posé en chef, senestré d'un dé à coudre de même, et d'une paire de cizeaux ouverts, aussi d'argent, passez en pointe.

28. — La chapelle de l'église collégialle de Pontdevaux en Bresse :

D'azur, à une Notre-Dame d'argent, tenant sur ses bras son enfant Jésus de même.

29. — Le couvent des religieuses de Sainte-Ursulle de la ville de Pontdevaux :

D'argent, à une sainte Ursule de carnation, habillée de gueules, et tenant dans sa main dextre une palme de sinople.

(*) Écriture du XIXe siècle.

30. — A expliquer plus amplement.

31. — La ville de Saint-Trivier en Bresse :

De sable, à une croix trefflée d'argent.

32. — Le couvent des Augustins de la ville de Montluel en Bresse

D'or, à un saint Augustin de pourpre.

33. — Le couvent des religieuses de Sainte-Claire de la ville de Bourg :

D'argent, à une sainte Claire de carnation, habillée de sable.

34. — La province de Bresse :

D'argent, à une bande d'azur, acompagnée de deux lions de sable, posez un chef et un en pointe.

35. — La province de Beugey :

De gueules, à un lion d'hermines.

36. — La confrérie des pénitens de la ville de Chaalon-lès-Dombes :

D'azur, parti de gueules, à une croix pattée et alaisée d'argent, brochant sur le tout, avec cette inscription autour de l'écu : *Societatis Confalonis.*

37. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Chastillon-lès-Dombes :

De sable, à quatre boutoirs de mareschal d'argent, cantonnez.

38. — A expliquer plus amplement.

39. — La communauté des maîtres boulangers et autres de la ville de Châtillon-sur-Dombes :

De sable, à deux pelles de four d'argent, posées en sautoir.

40. — Le couvent des Augustins Déchaussés de Montcroissant en Bresse :

D'argent, à un saint Augustin de carnation, vêtu de pourpre, sa mitre et sa crosse de même.

41. — A expliquer plus amplement.

42. — La confrérie des pénitens de la ville de Montluel en Bresse :

Comme cy-devant, article 36.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1708.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

)5. — Le Guat, Claude, écuyer, prêtre, curé de Cuet en sse :

azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un lion passant de même. et en te de trois molettes aussy d'or.

13. — Maguin, Philibert, prêtre, curé de Cruzilles en Bresse :

argent, à une étoile de sable, accompagnée de trois testes de bélier arrachées de ne, posées deux en chef et une en pointe.

278. — Aujas, Nicolas, prêtre, bachelier en théologie, curé Pirajoux en Bresse :

'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en nte d'un croissant de même, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

Arrêt du 20 décembre 1708. *Signé :* SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

195. — Saulnier, Paul, conseiller du Roy, receveur en titre e Sa Majesté au bureau de Montluel :

D azur, à un chevron brisé d'or, accompagné de trois treffles de même, posés deux n chef et un en pointe.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

26. — Le couvent des religieux Augustins Déchaussés de Brou :

De gueules, à un saint Augustin d'or.

30. — Le couvent des Chartreux de Salignac en Bresse :

D'or, à un saint Martin de gueules.

41. — La communauté des tainturiers de fils de la ville de Montluel en Bresse :

D'argent, à un saint Maurice de gueules.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

272. — PROST, Joseph, scindic général de la province de Bress
D'azur, à un pal ondé d'or.

304. — MICHEL, Charle, écuier, seigneur de Villers, et Ma-gueritte DE SMARESTS, sa femme :
De sable, à une coquille d'argent ; acolé d'argent, à une herbe de roseau de sinop

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.
Signé : SENDRAS.

GEX

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1. — ROBIN, Bruno, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage de Gex et subdélégué de l'Intendant de Bourgogne :
D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une croisette aussy d'or.

2. — BORSSAC, François, écuier, conseiller du Roy, lieutenant criminel de robe courte au baillage de Gex et major dudit pays :
D'azur, à un laurier d'or, soutenu d'un croissant d'argent, et un chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.

3. — A expliquer plus amplement.

4. — DE QUINERY, Guillaume, écuier :
Echiqueté d'or et de gueules, et un chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'or.

5. — DE PONCET, Pierre-André, écuier :
D'azur, à trois maillets d'argent, posés deux et un ; écartelé de gueules, à trois bandes d'or.

6. — DE BORSSAC, Claude-Antoine, écuier, conseiller du Roy, assesseur en la mareschaussée du baillage de Gex :
Comme cy-devant, article 2.

7. — DE LORNUY DE MAUTON, N. :

De gueules, à un lion d'argent, lampassé et armé de sable, et une bande d'azur, brochante sur le tout.

8. — DE VERDIQ, Gaspard-Hubert, écuier, seigneur de Chalex :

D'azur, à un lion d'or.

9. — BORSSAC, Jean-Pierre, conseiller du Roy, lieutenant criminel au baillage de Gex :

Comme cy-devant, article 2.

10. — DE BONS, Jean-François, écuier :

D'azur, à un chef (*) passant d'or.

11. — Le couvent des religieuses de Sainte-Ursulle de la ville de Gex :

D'azur, à une sainte Ursule d'or.

12. — D'AVRIEUX, N., écuier, seigneur de la Balme :

D'azur, à un fénix d'argent, posé sur un bûcher ardent de gueules et regardant un soleil de même, posé en chef.

13. — DE LUCRON, Louis, seigneur d'Allemogne (**) :

De gueules, à une bande d'argent, cotoyée de deux cotices de même.

14. — DE LA FOREST, Jean-Charles, seigneur de la Tour-de-Grilly :

De sinople, à une bande d'or, chargée de quatre sautoirs de gueules.

15. — ROUPH, Etienne, avocat en Parlement :

D'azur, à un ancre d'or, posé en bande et chopant contre un rocher de même, mouvant en barre du flanc senestre de l'écu, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

16, 17. — A expliquer plus amplement.

18. — BOSSON, N., conseiller et procureur du Roy au baillage de Gex :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois œillets d'argent, posés deux en chef et un en pointe.

19. — DE GRIBALDY, Antoine-François-Vesparien, seigneur de Farges :

D'argent, à un sautoir ancré de sable.

(*) Ou cerf.
(**) Thoiry.

20. — DE LA FOREST, Albert, chevalier, comte de Divonne :

De sinople, à une bande d'or, chargée de quatre sautoirs de gueules.

21, 22. — A expliquer plus amplement.

23. — MARCHAND, Jacques, avocat en Parlement, juge ordinaire du marquisat de la Pierre :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

24. — A expliquer plus amplement.

25. — DESPREZ, Jaque, écuier, seigneur de Crussey :

D'or, à un lion naissant de gueules, coupé d'azur.

26, 27. — A expliquer plus amplement.

28. — GERENTET, Georges, tiers référendaire, taxateur et calculateur des dépens civils et criminels au baillage de Gex :

D'azur, à une croix ancrée d'or.

29, 30. — A expliquer plus amplement.

31. — DE PONCET, Claudine-Pernette, femme de François DE BOISSET, écuier, seigneur de Gruyère, conseiller du Roy, lieutenant criminel de robe courte et major du pays de Gex :

D'azur, à trois maillets d'argent, posez deux et un ; écartelé de gueules, à trois bards (*) d'or.

32. — DE PONCET, Jeanne-Marie, femme de Claude-Antoine DE BORSSAC, écuier, conseiller du Roy, assesseur en la mareschaussée du pays de Gex :

De même.

33. — A expliquer plus amplement.

34, 35. — DE GILLIERS-LA-FOREST, François, seigneur de la Bastie, et Marie RILLET, sa femme :

D'or, à un chevron brisé d'azur, accompagné de trois macles de gueules, posées deux en chef et une en pointe ; acolé d'azur, à une colombe d'argent.

36. — A expliquer plus amplement.

37. — DE LA PORTE DE HILLIERS, N. :

D'or, à un chevron brisé d'azur, accompagné de trois macles de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

(*) Ou barres.

38, 39, 40. — A expliquer plus amplement.

41. — DE SAUVAGE, Bernard, écuier, seigneur de Sauvage, rny et autres lieux :

D'or, à trois bandes d'azur, chargées chacune d'une étoile d'argent.

42, 43, 44, 45, 46, 47. — A expliquer plus amplement.

48. — DUFOUR, David, docteur ez droit :

D'or, à un chevron brisé d'azur.

49 jusques et compris 65. — A expliquer plus amplement.

66. — DU LEIS, Claude-François, notaire royal à Grilly :

D'azur, à un sautoir d'or, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

67, 68, 69, 70, 71, 72. — A expliquer plus amplement.

73. — DE MOIRIA, Louise, femme d'Albert DE LA FOREST, chevalier, comte de Divonne :

D'or, à une bande d'azur, chargée de six billettes de même, posées en bande, trois en chef et trois en pointe.

74, 75, 76, 77, 78. — A expliquer plus amplement.

79. — TURBAND, Louis, conseiller du Roy, receveur des consignations et juge capitaine chastelain pour le Roy en l'étendue du baillage de Gex, procureur et notaire royal et greffier royal triennal dudit lieu, scindic général de la ville et pays de Gex :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux pigeons d'argent, et en pointe d'une fortune de même.

80, 81. — A expliquer plus amplement.

82. — La province de Gex :

D'azur, à trois morailles d'or, liées d'argent et posées en fasce l'une sur l'autre, et un chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules.

83. — A expliquer plus amplement.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

50. — DIXCHAT, N., curé de Farges :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 décembre 1701.

55. — CHASTELARD, Antoine, curé de Cressy :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 13 août 1700.

56. — MERMILLOD, Maurice, curé de Vertonnes :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 décembre 1701.

62. — MAURIER, N., curé de Pougny :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 27 décembre 1701.

63. — BONNIER, Antoine, curé du Grand-Lasconnex :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 décembre 1701.

64. — DONAT, Claude, curé de Peregny :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 décembre 1701.

68. — MOREL, N., curé de Crozet :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 décembre 1701.

70. — BELOD, N., curé de Merin :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 décembre 1701.

71. — GUILLOT, N., curé de Vernyes :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 décembre 1701.

72. — BERTIN, N., curé de Challex :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 27 décembre 1701.

75. — BIRODE, Claude, curé de Piron :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 11 décembre 1701.

80. — DOUCHET, N., prêtre, curé de Divonne :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte à droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 13 août 1701.

Arrêt du 20 décembre 1703. *Signé :* SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

3. — PERREAULT, Jean-Antoine, résident à Allemougne :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux cœurs de gueules, et en pointe d'un croissant de même.

16. — La maison des filles nouvelles catholiques de la ville de Gex :

D'argent, à une croix haussée de gueules, le montant passé dans une couronne d'épines de sinople, et posée sur une terrasse de même.

Fait par nous, à Paris, le 19 décembre 1703. *Signé :* D'HOZIER.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

17. — GACIN, Antoine, prêtre, curé de la paroisse de Gex :

Palé d'argent et d'azur de six pièces, et un chef, de l'un en l'autre.

30. — CHEVEULLE, N., écuyer, prêtre, curé de la paroisse d'Ornex :

Parti, au premier fascé d'or et de gueules de quatre pièces, au deuxième fascé d'azur et d'argent aussi de quatre pièces.

57. — N..., prêtre, curé de la paroisse de Chevry :

D'argent, à une lozange d'azur, soutenue d'une étoile de même.

58. — N..., prestre, curé de la paroisse de Verboix :

D'or, à une croix de sable, cantonnée de quatre croisettes de même.

59. — DU PONT, Jean-Gaspard, prêtre, curé de la paroisse de Sauverny :

D'azur, à un pont d'or.

60. — BRUNET, N., prêtre, curé de la paroisse de Froiry (?) :

D'argent, à un brunissoir de doreur de sable.

65. — COLONY, N., écuyer, prêtre, curé de la paroisse de Pouilly :

D'azur, à une colonne couchée d'argent.

69. — FIÈRE, N., prêtre, curé de la paroisse de Fionex :

D'or, à une figue de sable, tigée et feuillée de sinople.

74. — Brunet, N., prêtre, curé de la paroisse Saint-Jean :

Comme cy-devant, article 60.

78. — Frizier, Alexandre, prêtre, curé de la paroisse de Prevessin :

De gueules, à un peigne d'or.

81. — N..., prêtre, curé de la paroisse de Meteguin :

D'argent, à une fasce lozangée d'or et de gueules.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

21. — Gay, Jean-François, docteur en médecine à Perichard :

D'argent, à un geai de gueules.

22. — Vaillet, Etiennette, veuve de Pierre Rouph, avocat en Parlement :

D'or, à un valet de menuisier de sable.

24. — Garin, Jean, conseiller du Roy, assesseur en la mairie de Gex :

De gueules, à un loup d'argent.

26. — Borey, Isabelle-Charlotte, femme de Jaque de Pré, écuier, seigneur de Crassy :

De sinople, à une bordure d'or, chargée de huit tourteaux de gueules.

27. — Regard, Antoine, notaire royal à Gex :

De gueules, à un œil d'argent.

29. — Du Pré, Louis, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel de Gex :

De sinople, à cinq burelles d'argent.

33. — Grezard, Martin, notaire royal et procureur au baillage de Gex :

D'or, à un pal de sable.

36. — Geay, Pierre, av[o]cat en Parlement :

D'azur, à une grûe d'argent.

38. — GARIN, Jean-François, procureur au baillage de Gex :
Comme cy-devant, article 24.

39. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Gex :
De sable, à un bassin à barbe d'argent.

40. — BOUQUET, Marc, docteur ez droitz, avocat en Parlement :
D'argent, à un bouquet de fleurs au naturel.

42. — Le prieuré de Saint-Jean, hors les murs de Genèves :
D'azur, à un chef de saint Jean d'or.

43. — ALLARD, Claude-François, notaire royal et procureur au baillage de Gex :
De pourpre, à un demi-vol d'or.

44. — DE LA FOREST, N., dame :
D'argent, à une forest de sinople.

45. — DE COLLONY, N., écuier :
D'azur, à une colonne d'or.

46. — Les Jésuittes de Gex :
D'azur, à nom de JESUS d'or.

47. — PONCET, Louise, femme de Jean-François DE BONS, écuier, coseigneur de Farges :
De sable, à un pont d'argent.

49. — DE GIRBAL, N., dit DE FARGES, le cadet :
D'or, à une grue de sable.

51. — DU ROLLET, Jean-Claude, de l'Etang, écuier :
D'argent, à un poisson d'azur, posé en pal.

52. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville de Gex :
De gueules, à un poisson d'argent.

53. — La communauté des cordonniers de la ville de Gex :
D'or, à une forme de soulier de gueules.

54. — GOURGIÉ, Christophe, notaire royal à Gex :
D'azur, à une gourde d'argent.

61. — De Jamard, Jean-Claude, notaire royal à Gex :

Palé d'or et de gueules de huit pièces.

67. — Pietrequin, Pierre, procureur au baillage de Gex :

D'argent, à un perroquet de sinople.

76. — Brunet, N., scindic général au pays de Gex :

D'azur, à un brunissoir de doreur d'or.

77. — Avrillon, Jacques, notaire royal et ancien sindic de la ville de Gex :

De gueules, à une oreille d'asne d'argent.

83. — Painssod, Marc, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel et douanne du pays de Gex, substitud adjoint au procureur du Roy audit lieu :

D'argent, à un paon rouant de sinople.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1708.

Signé : SENDRAS.

SAINT-RAMBERT

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1 jusques et compris 38. — A expliquer plus amplement.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1708.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

9. — Catin, Joseph, prestre, curé de la paroisse d'Embernay :

D'argent, coupé d'azur, à un quatre de chiffre d'or.

18. — Million, N., prêtre, curé de la paroisse de Grolé :

D'or, à un lion naissant de gueules.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1708.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1er. — JANTET, Abraham, notaire royal et procureur à Nantua :
De gueules, à une jante de roue d'or.

2. — MATHIEU, Joachim, notaire royal et procureur à Nantua :
Fascé d'or et de sable de six pièces, à une bande d'argent, brochant sur le tout.

3. — Feu GORATY, Gaspard, notaire royal à Saint-Jean-le-ieux :
D'azur, à une tête de porc contournée d'argent.

4. — N..., veuve de N. BARET, gouverneur de Soysselle :
De gueules, à une barette à la véñitienne d'or.

5. — BOULLIER, Pierre, notaire royal à Ardon :
De sinople, à une marmitte d'argent.

6. — GOIBON, Jean, conseiller du Roy, maire perpétuel d'Ardon :
D'argent, à un pal d'azur, acosté de deux roses de gueules.

7. — DE LUZIGNIS, François-Ferdinand, notaire royal à Amornay :
De sable, à une bande d'or, et une merlette de même, posée en chef.

8. — GOIFFON, Jean, advocat en Parlement :
Comme cy-dessus, article 6.

10. — LE CLAIRE, Benoist, chanoine, sacristain de l'église cathéralle de Belley :
D'argent, à un lièvre d'azur.

11. — BOUILLET, Crestien-François, capitaine dans le régiment 'Angoumois :
Comme cy-devant, article 5.

12. — FÉVRIER, notaire royal à Ordonnay :
D'or, à un fer de cheval d'azur, posé au canton du chef de l'écu.

13. — LUIET, Jaque, conseiller du Roy, maire et notaire royal e Rossillon :
De sinople, à un livre ouvert d'argent.

14. — POCHET, René, conseiller du Roy, maire perpétuel Champagne :

De gueules, à une poche (*) de maître à danser d'or.

15. — DE GRANGE DE SEYCELLE, Louise-Marie :

D'azur, à une grange d'argent.

16. — DE GUILLON, Marie, femme de François-Marie DES GRANGES DU CROISON :

D'argent, à une anguille d'azur, posée en pal.

17. — QUAY, François, procureur à Bellay :

D'or, à un coq de gueules.

19. — DE GUILLON, femme de Jaque BOICAUT, écuier :

Comme cy-devant, article 16.

20. — CHENU, Marie-Anne, femme de Guy BOSON, écuier :

D'azur, à une feuille de chesne d'argent.

21. — JARULAT, Claude, avocat en Parlement :

De gueules, à une canette d'argent.

22. — JARULAT, Etienne, official de Saycelle :

De même.

23. — BONNOULON, François, procureur au baillage de Belley :

D'argent, à un cœur enflammé de gueules.

24. — VISUEL, Paulin, procureur au baillage de Belley :

De gueules, à une lunette d'aproche d'or, posée en barre.

25. — BILLIESME, Charles, procureur au baillage de Belley :

D'azur, à trois billettes d'or, passées deux et une.

26. — DE CONGIE, Denise, veuve de N. REGNARD, seigneur de la Maison-Forte de Chaney :

D'argent, à un limaçon de sable.

27. — DE PUIGON, Anne-Marie, femme de François MONTFALCON, seigneur de la Rogle :

D'or, à un pigeon d'azur.

(*) Sorte de petit violon. (D'HOZIER.)

28. — CHEVRIER, Joseph, chanoine de l'église cathédralle de lley :

:hevronné de gueules et d'hermines de quatre pièces.

29. — CHENU, Nicole, femme de Jacques PASSERAT, écuier, ›ur du Part :

:omme cy-devant, article 20.

30. — MILLERET, Claude, notaire royal à Belley :

De sable, à un épy de millet d'or.

31. — BOURDIN, Gaspard, conseiller du Roy et procureur du oy en la ville et communauté de Saint-Rambert :

De gueules, à un bourdon d'argent.

32. — ROYER, Claude, notaire royal à Ambornay :

D'or, à une roue d'argent.

33. — FONTAINE, Joseph, notaire royal à Saint-Denis :

D'azur, à une fontaine jalissante d'argent.

34. — DE GRANGE, Marie, veuve de Hector de CROSSON, écuier :

Comme cy-devant, article 15.

35. — MOIRE, Marc, chanoine et primitier de l'église cathédralle de Belley :

D'argent, à une tête de more de sable, contournée.

36. — DE LESTRAC, César, docteur en médecine à Belley :

D'argent, fretté de gueules.

37. — MONTAINIER, Vincent, greffier en chef de la châtelenie royalle de Seycelle :

De sinople, à une montagne d'or.

38. — DE LOUVAT, Philibert, écuier :

D'azur, à un loup d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

1. — Le prieuré de Saint-Pierre de Nantua :

De gueules, à deux clefs d'or, passées en sautoir.

2. — Le corps des officiers de la mairie royalle d'Ardon :

D'azur, a trois fleurs de lis d'argent, posées deux et une.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1708.

Signé : SENDRAS.

ETAT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNAUTEZ DÉNOMMÉES CY-APRÈS, ENVOYÉES AUX BUREAUX ESTABLIS PAR Mᵉ ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTEZ PAR SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES 4 DÉCEMBRE 1696 ET 23 JANVIER 1697.

MACON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ᵉʳ.

1. — DES BOIS, Antoine, chevalier, grand bailly d'épée du Mâconnois et capitaine du château de Mâcon, et Ursule DE LA MARTINE, sa femme :

D'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or, sur une terrasse de sinople, le party de gueules, à un lion d'or ; accolé de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées en cœur d'une treffle de même.

2. — CHESNARD, Pierre, seigneur de Salornay, colonel de la milice bourgeoise de la ville de Mâcon :

D'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or et ardent de gueules, tant en feuillage qu'à la racine, accosté de deux treffles de sable.

3. — CHESNARD, Salomon, seigneur de Saint-Léger et Faisé, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage et siége présidial de Mâcon, et Antoinette AUJAS, sa femme :

D'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or et ardent de gueules, tant aux branches qu'à la racine, et un chef d'azur, chargé de trois coquilles d'or : accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

4. — SEVERT, Antoine-François, avocat au baillage et siége présidial de Mâcon, prieur de Saint-André-le-Désert :

D'argent, à quatre cœurs appointés en croix de gueules, et un chef d'or, chargé de trois bandes de sinople.

5, 6. — DE CHATENAY, François-Bernard, gentilhomme dans la grande fauconnerie de France, et Philiberte LE GRAND, sa femme :

De gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoilles d'azur, et accompagnée au second canton d'un cor d'or, lié de même ; accolé d'argent, à un chesne de sinople, glanté d'or.

7. — PAISSEAUD, Antoine, antien conseiller au baillage et présidial de Màcon :

D'azur, à une palme d'or, accostée de deux arbres arrachés et écotés de même.

8. — DE NAGU-VARENNES, Alexandre, prieur (*) de la noble église de Saint-Pierre de Màcon :

D'azur, à trois lozanges d'argent, rangées en chef.

9. — DE LA MARTINE, Jean-Baptiste, écuier, conseiller au baillage et présidial de Mâcon :

De gueules, à deux fasces d'or, accompagnées en cœur d'une treffle de même, et brisé en chef d'un lambel d'argent.

10. — GUÉRIN, Pierre, secrétaire des États du Mâconnois :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux glands tigés et feuillés de deux étoiles de sinople, et en pointe d'une couleuvre entortillée en rond et mordant sa queue de même.

11. — ROLIN, Marie, veuve de Jacques BORDET, éleu à Mâcon :

D'or, à une fasce de gueules.

12. — FOURNIER, Jacques, bourgeois :

D'or, à une bande de gueules, chargée d'un lion d'argent.

13. — ARCHAMBAULT DE BOYER-RUFFÉ, N., conseiller au baillage et présidial de Màcon :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois larmes de gueules, deux en chef et une en pointe.

14. — DE FONTANES, Catherine, veuve de Jean-Baptiste DE CHAMBES, écuier, capitaine au régiment d'Estrades :

Écartelé d'argent et d'azur, à une bande de gueules, brochante sur le tout.

15. — BERNARD, Jean, seigneur en partie de Loche, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Màcon, et Philiberte MOREL, sa femme :

De gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur, et accompagnée au second canton d'un cor d'or, lié de même ; accolé d'or, à un chevron d'azur, accom-

(*) Prévost [?].

pagné de trois têtes de more de sable, tortillées d'argent, deux en chef et une pointe.

16. — BERNARD, Claude, conseiller du Roy, lieutenant particulier au bailliage et présidial de Mâcon, et Claude DE MEAUX, sa femme :

De gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur, et accompagnée en chef d'un cor de chasse d'or, lié de même ; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles, et en pointe d'une treffle de même.

17. — DE REIROLLE, Jacques, conseiller du Roy, lieutenant en l'élection du Mâconnois :

D'argent, à une palme posée en pal de sinople, accostée de deux flames de gueules et soutenue d'une autre flame de même, et un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'...

18. — MATHOUD, Etienne, conseiller du Roy, président en ladite élection :

D'azur, à deux étoilles d'or en chef, et en pointe un croissant d'argent.

19. — DUMONT, Etienne, conseiller du Roy, second président au bailliage et siége présidial de Mâcon :

De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois monts, chacun de trois coupeaux de même, posés deux en chef et un en pointe.

20. — CHAPUIS D'OZENAY, Margueritte :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'un lion, le tout d'argent.

21. — CHESNARD DE MONTROUGE, Claude, écuier, gentilhomme de la vennerie du Roy :

D'argent, à un chesne arraché de sinople, les branches passées en sautoir, et un chef d'azur, chargé de trois coquilles d'or.

22. — VALLIER DE BALLEINE, Maurice-François, antien lieutenant criminel au baillage et siége présidial de Mâcon :

D'argent, à trois bandes de gueules, et un chef de même, chargé de trois annelets d'argent.

23. — DE VALIER DE BALEINE, Marie, fille :

De même.

24. — CHALMAZEL, Claude-Hector, chanoine à Saint-Pierre de Mâcon :

D'or, parti d'azur, à une bande de gueules, brochante sur le tout.

25. — BLANCHARD, Philiberte, veuve de Claude DE LA ROCHE, écuier :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois croissans d'argent, accostés de deux ...mes de gueules.

26. — DE LA ROCHE, Elizée, écuier :

D'azur, à un rocher d'argent, surmonté de deux molettes de même.

27. — DE NAMPS, Joachin, conseiller au baillage et présidial de Mâcon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une étoille de même, et en pointe ... lion de même.

28. — RUBAT, François, procureur du Roy aux traites foraines de Mâcon, et Margueritte GAUTHIER, sa femme :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de trois T. ou tafs de même, et en pointe d'une croix ancrée d'azur : accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'une aragnée aussy d'or.

29. — DE BOYAT, Louis, éleû à Mâcon :

D'argent, à trois bandes de sable, et un chef d'or, chargé de trois tourteaux d'azur.

30. — BARJOT, Brice, conseiller au présidial de Mâcon :

De sable, à un griffon d'or, becqué, lampassé et armé de gueules, à une étoille d'or, posée au canton dextre du chef.

31. — VALLIER-DESCOLES, Pierre, conseiller au présidial de Mâcon, et Avoye DESBOIS, sa femme :

D'argent, à trois bandes et un chef de même, chargé de trois annelets d'argent : accolé d'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or, parti de gueules, à un lion d'or.

32. — CASSAGNET DE TILLADET, Michel, évesque de Mâcon :

D'azur, à une bande d'or.

33. — DE LA ROCHEFOUCAUT-GONDRAS, Charles-Ignace, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon :

Burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, brochans sur le tout.

34. — VIARD, Thomas, avocat :

D'azur, à un aigle d'or, passant et s'essorant sur un rocher de même.

35. — COUSINET, Philippe, grand vicaire de M. l'évêque de Mâcon :

D'azur, à un cerf couché d'or : écartelé d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de sable et posées deux et une.

36. — CHESNARD, Philibert, chantre et chanoine de l'église de Mâcon :

D'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or, ardent ou enflamé de gueules à la racine et aux branches, et un chef d'azur, chargé de trois coquilles d'or.

37, 38. — LE JAY, Salomon, conseiller au présidial de Mâcon, et Marie DESBOIS, sa femme :

D'azur, à un pal d'argent, chargé d'un croissant de sinople ; accolé d'argent, à un chesne de sinople, anglanté d'or; parti de gueules, à un lion d'or.

39. — DU CROZET, Catherine, veuve d'Alexandre DE DURETAL, écuier :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.

40. — VIARD, François, avocat :

D'azur, à un aigle d'or, passant ou essorant sur un rocher de même.

41. — CHANVET, Thomas, conseiller au présidial de Mâcon :

D'azur, à trois croissans d'argent, deux et un, et un chef de même.

42. — DE NAMPS, Jean, chanoine et archidiacre de l'église de Mâcon :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une étoille, et en pointe d'un ... de même.

43. — CONTE, Jean-François, conseiller du Roy, élcu en l'élection du Mâconnois, et Marguerite GAUTIER, sa femme :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois mouchetures d'hermine de sable, deux en chef et une en pointe ; accolé d'azur, à un lion d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent.

44. — DE CHEVRIERS-SAINT-MAURICE, Claude-Joseph :

D'argent, à trois chevrons de gueules, et pour bordure une filière engrelée d'azur.

45. — LABORIER, François, antien conseiller au Parlement de Dombes :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée de trois lozanges de sable.

46. — DE SALORNAY-CHAMPERNEY, Aymé, gentilhomme :

Cinq pointes de gueules, équipolées à quatre d'or.

47. — THIBAUD DE THULON, Jean, chanoine de l'église de Mâcon :

D'argent, écartelé d'azur, à un chevron d'or en chef, et un sautoir de même en pointe.

48. — DE VALAINE, Guy, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon :

De gueules, à une bande componée d'argent et d'azur.

49. — DE THIBAUD DE NOBLET-DESPREZ, Philibert-Joseph, gentilhomme :

D'argent, écartelé d'azur, à un chevron d'or en chef, et un sautoir de même en pointe.

50. — MATHOUD, Antoinette, veuve d'Estienne DE MEAUX :

D'azur, à deux étoilles d'or en chef, et en pointe d'un croissant d'argent.

51. — BILLET, Gérard, médecin :

D'argent, à sept billettes d'azur, trois, trois et une.

52. — PÉRIER, Gérard, éleû :

D'azur, à un aigle éployé d'argent.

53 (*bis*). — DE RIECÉ, Christophle :
DE RIECÉ, Charles :

D'argent, à trois châtaignes de sinople, hérissonnées d'or, feuillées et tigées de même.

54. — CHARPY, Claude-François, chanoine et archidiacre de l'église de Mâcon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoilles de même, deux en chef et une en pointe.

55. — MOREL, Philibert, doyen de l'église de Màcon :

D'argent, à un cheval échapé de sable.

56. — VIGEON, Paul, chanoine en ladite église :

De gueules, à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre roses d'argent et surmontée d'une cinquième rose de même.

57. — DE RIMOND, Charles, écuier, seigneur de la Moustières :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois aiglons de sable et accompagnée de trois étoilles d'or, deux en chef et une en pointe.

58. — DE PISE, Antoinette, veuve d'Emiliand TUPINIÈRE, antien lieutenant criminel au bailliage et présidial de Màcon :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

59. — VALLIER DE BALEYNE, Emiliand, conseiller du Roy, lieute-

nant criminel au bailliage et présidial de Mâcon, et Elisabeth ROLLAND, sa femme :

D'argent, à trois bandes de gueules, et un chef de même, chargé de trois annelets d'argent; accolé d'azur, à une montagne d'argent, ombrée de sinople, et un rayonnant en barre d'or, mouvant de l'angle senestre du chef à travers d'une nuée de sable.

60. — CHANTRE, Claude, receveur des Etats du Mâconnois, et Louise MOISSON, sa femme :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux treffles de même et en pointe d'une écrevisse de gueules; accolé d'azur, à trois fasces d'or.

61. — BERNARD, Philibert, sieur de la Vernette, conseiller au bailliage et présidial de Màcon :

De gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoilles d'azur, et accompagnée en chef d'un cor de chasse d'or, lié de même.

62. — DE CHEVRIERS-SAINT-MORIS, Alexandre, trésorier à Saint-Pierre de Mâcon :

D'argent, à trois chevrons de gueules, et pour bordure une filière engrêlée d'azur écartelé d'or, à une croix ancrée de gueules.

63. — BARTHELOT, François, seigneur d'Ozenay, écuier :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même.

64. — DE LA MARTINE, Philippe, éduier, seigneur d'Hurigny :

De gueules, à deux fasces d'or, et une treffle de même en abisme, posée entre les deux fasces.

65. — DE MEAUX, Marie, veuve de N. CHENARD DE SALORNAY :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles, et en pointe d'une treffle de même.

66. — DE LA MARTINE, Jean-Baptiste, écuier, seigneur d'Haurigny (*sic*) :

De gueules, à deux fasces d'or, et une treffle de même, posée en cœur entre les deux fasces.

67. — DE RABUTIN, Antoinette, veuve de N. DE GHIGY-CHAMPIER :

D'azur, à une étoille d'or.

68. — DE SIVERT-SAINT-ROMAIN, Claudine-Françoise :

D'argent, à trois bandes de gueules.

69. — DE RABUTIN, Antoinette, veuve de N. DE CHIGY-CHAMPIER :

D'azur, à une croix engrelée d'or : écartelé de cinq pointes d'or, équipolez à quatre gueules.

70. — DE MEAUX, André, écuier, seigneur des Chanaux :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles, et en pointe d'une (?)ule de même.

71. — DE BELLECOMBE, N., seigneur de Chasselas, antien bailly u Mâconnois :

De gueules, à une fasce d'or, chargée de trois fleurs de lis d'azur, et surmontée un lion naissant d'argent, lampassé et armé de gueules.

72. — DE MACET, Henry, écuier, seigneur de Davayé, commissaire éleu de la noblesse de Bourgogne :

De sable, à une fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de bélier de même, eux en chef et une en pointe.

73. — DE MOISSARD DE DEUZE, Charles-Joseph, chanoine à Saint-Pierre de Mâcon :

D'azur, à un taureau passant d'or.

74. — TUPINIER, Emiliand, seigneur des Marges, conseiller du Roy, éleù en l'élection de Mâcon :

D'argent, à trois alérions d'azur, deux en chef et un en pointe.

75. — LHUILIER, Antoine, visiteur des gabelles du Mâconnois :

D'azur, à une bande d'argent, accompagnée de trois coquilles d'or, deux en chef et une en pointe.

76. — LABORIER, Henry :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée de trois lozanges de sable.

77. — DE LA GUICHE, Henry, seigneur de Sivinon :

De sinople, à un sautoir d'or.

78, 79. — MICHON, Jean-Baptiste, chevalier, seigneur de Pierreclaire, Bussie, Bussière et la Varenne, et Gabrielle CHARRIER, sa femme :

D'azur, à trois bezans d'argent, deux et un, et une lozange d'or, posée en cœur; accolé d'azur, à une roue d'or.

80. — D'ETY, François, seigneur de Milly (?) :

D'argent, à trois lions de gueules, deux en chef et un en pointe, le premier supportant de sa patte dextre une fleur de lis d'azur.

81. — DARJAUD (?), Pierre, bourgeois de Mâcon :

D'argent, à une fasce de gueules, surmontée d'un coq d'or (*), accompagnée en chef de deux étoilles d'azur, et en pointe d'un croissant de même.

82. — DONGUY-DORIGNY, Jean, vicomte de Mably, seigneur d'Anglure et autres lieux, écuier ordinaire du Roy, vétéran :

De gueules, à une fasce d'or, accompagnée de trois alérions d'argent, deux en chef et un en pointe.

83. — POLLET, Bonaventure, prestre, chanoine à Saint-Vincent de Mâcon :

De gueules, à une bande d'argent, accompagnée de trois testes de cocqs arrachées d'or, deux en chef et une en pointe.

84. — DE BESSAC, Claude, gentilhomme du Mâconnois :

D'or, à un lion de sable, lampassé et armé de gueules.

85, 86. — DE LA BALMONDIÈRE, Philibert, président aux traites foraines de Mâcon, et Marie PRÉAUD, sa femme :

De gueules, à une croix d'or ; accolé de gueules, à un sautoir d'or.

87. — POLLET, Claude, marchand de Mâcon, et l'un des huit capitaines de la bourgeoisie :

D'or, à un coq de gueules, et un chef d'azur, chargé de trois roses d'argent.

88. — CHAVOT, Sébastien, médecin de Tournus :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople.

89. — DAMAS, Claude-Hypolite, seigneur d'Audour et Dompierre :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

90. — MONNIER DE BOISFRANC DE LESSARD, Archambaud, prestre, curé de Dompierre :

D'azur, à un épi feuillé d'or, et un chef de même.

91. — GOUJON, Jean, bourgeois :

D'azur, à deux goujons passés en sautoir, et un chef d'or, chargé d'une étoille d'azur.

92, 93. — DE NOBLET DE CHENELETTE, Philibert-Bernard, seigneur de Mongesson et autres places, et Jeanne DONGUY, sa femme :

D'azur, à un sautoir d'or, accolé de gueules, à une fasce d'or, accompagnée de trois alérions d'argent, deux en chef et un en pointe.

(*) De même (?).

94. — A expliquer plus amplement.

95, 96. — CHAMBRE, Antoine, avocat, et Marie DUMONT, sa femme :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux treffles de sable, et en pointe d'une écrevisse de gueules ; accolé d'or, à un globe d'azur, surmonté d'un gerbe et d'une tête de cerf de gueules.

97. — DE LA PORTE, Jacques, assesseur en l'élection de Mâcon :

Echiqueté d'or et d'azur de douze pointes, et un chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.

98. — CHAMBRE, Claude, avocat :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux treffles de sable, et en pointe d'une écrevisse de gueules.

99. — MAINSSONNAT, Claude, procureur du Roy en l'Hostel de Ville de Tournus :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoilles d'or, deux en chef et une en pointe, et un chef d'argent.

100. — DESVIGNES, Pierre, conseiller du Roi, maire perpétuel de Mâcon :

D'argent, à un sep de vigne de sinople, fruité de trois raisins de sable.

101. — BERTHET, Jean-Joseph, écuier :

D'azur, à trois épis d'orge d'or.

102. — GRENELLE, Claude, procureur du Roy en l'Hostel de Ville de Mâcon :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en pointe d'une grenade au naturel, tigée et feuillée de sinople, et un chef de gueules, chargé d'un lion passant d'or, lampassé et armé de gueules.

103. — BOURBON, Jean, secrétaire de l'Hostel de Ville de Mâcon :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois coquilles oreillées de même.

104. — DE CHAMBES, Philibert, écuier, seigneur de Givry :

De sable, semé de fleurs de lis d'or, et un lion contourné de gueules, brochant sur le tout.

105. — CHESNARD, Louis, avocat au Parlement :

D'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or, ardent de gueules, accosté de deux treffles de sable.

106. — AYMARD, Claude, éleû en l'élection de Mâcon :

D'azur, à un lion d'or, issant d'un roc(h) d'argent.

107. — DÉRIMONT, Marie, veuve de Philibert BARTELOT, sieur de Rambuteau, lieutenant du Roy de Bourgogne au département du Mâconnois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, deux en chef, une en pointe ; accolé d'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois aigles de sable et accompagnée de trois étoilles d'or, deux en chef et une en pointe.

108. — DE RIMONT, Constance, femme de Claude BUCHET, écuier, conseiller secrétaire du Roy :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois aigles de sable, et accompagnée de trois étoilles d'or, deux en chef et une en pointe.

109. — PRÉAUD, François, conseiller au présidial de Mâcon :

D'argent, à un chesne de sinople, surmonté d'un aigle de sable.

110. — SOLDAT, Jean, prestre, notaire apostolique, promoteur de l'évêché de Mâcon :

D'azur, à deux épées passées en sautoir d'argent, les gardes et les poignées d'or, et les pointes en bas.

111. — GROLIER DU SOLEIL, Marie, femme de Claude-Joseph DE CHEVRIÈRE :

D'azur, à trois besans d'or, surmontés de trois étoiles de même.

112. — CHEVALIER, Marie-Angélique, veuve de N. D'ENTRAGUES :

D'azur, à une tête et col de licorne d'argent, et un chef de même, chargé de trois demi-vols d'azur.

113. — DE CREMEAUX D'ENTRAGUES, Bénard-Angélique, antien prévost de Saint-Pierre de Mâcon :

D'azur, à trois sautoirs d'or, deux et un, et un chef d'or, chargé de trois sautoirs d'azur.

114. — DEBARET, Marie, femme de Charles DE RICCÉ :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même.

115. — DE LA BALMONDIÈRE, François, lieutenant criminel en l'élection de Mâcon :

De gueules, à une croix d'or.

116. — CHESNARD, Louis, chanoine de Saint-Vincent de Mâcon :

D'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or, les branches entrelassées et passées en sautoir, et un chef d'azur, chargé de trois coquilles d'or.

117. — LE JAY, Marie, veuve de N. DU VERNAY :

D'or, à un arbre de sinople, accosté de deux croissans de gueules.

118. — BOURBON, Pierre, hôtelier :

D'azur, à une rose d'or, accompagnée en chef de deux étoilles, et en pointe de deux cœurs de même.

119. — BERRUYER, Thomas, expert juré :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant de même, et en pointe de deux trefles d'or.

120. — DUPUIS, Philibert, juge de Massigny (*) :

D'or, à une bande de sable, chargée de trois roses d'argent, et un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'or.

121. — MARQUE, Pierre, controlleur au grenier à sel de Semur en Brionnois :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois trefles de même, deux et une, et un lambel d'argent, posé en chef.

122. — N..., marquise de Saint-Martin-Montrevel-Tavannes :

D'or, à une bande vivrée d'azur; accolé d'azur, à un lion d'or, couronné, lampassé et armé de gueules.

123. — DE MONCHANAIN, Antoine, de la Garde-Malsac :

De gueules, à un chevron d'or,

124. — D'AMANZÉ-CHOFAILLES, Antoine :

De gueules, à trois coquilles d'or, deux et une.

125. — CHEVALIER, Marie-Angélique, veuve de Jean-Baptiste-Victor-Amédée DE CREMEAUX D'ENTRAGUES, lieutenant général pour le Roy en Bourgogne :

De gueules, à trois croix fleuronnées et au pied fiché d'or, deux et une, et un chef d'argent, chargé d'une fasce ondée d'azur : écartelé d'or, à deux masses d'armes, passées en sautoir, de sable, liées par le bas de gueules, et sur le tout d'azur, à trois sautoirs d'or, deux et un, et un chef d'or, chargé de trois sautoirs d'azur.

126. — PONCET, Jean, marchand :

D'argent, à un point de sable sur un roc d'or, et deux étoiles de même en chef.

127. — DESBROSSES, Margueritte, veuve de N. BERRUYER, avocat du Roy à Mâcon, pour ses enfans :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant de même, accosté de deux trefles d'or, et en pointe d'une trefle d'or, accosté de deux croissans d'argent.

(*) Massilly ou Marcigny.

128. — DAUPHIN, Claude, procureur du Roi en l'élection de Mâcon :

De gueules, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un dauphin de même.

129, 130. — MEAUX, Estienne, premier président au bailliage et siége présidial de Mâcon, et Suzanne BERNARD, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles, et en pointe d'une treffle de même; accolé de gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoilles d'azur et accompagnée en chef d'un cor de chasse d'or, enguiché de sable et lié d'or.

131. — MERLE, Dorothée, veuve de Laurent DE LA FONT DE LA ROULE, officier de Monsieur :

De sinople, à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois roues de même, deux en chef et une en pointe.

132. — RAY, Jean-Baptiste, avocat en la Cour :

Palé d'or et de sinople, de six pièces, chacune chargée d'une grenade, surmontée d'une étoille de l'un en l'autre.

133. — DE BELOUZE, Madelaine, veuve de Louis BRIDET, écuier, seigneur de Demiard :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un bélier d'argent, surmonté d'un croissant de même.

134. — ARCELIN, Margueritte, veuve de Joseph LAMBERT, maître apoticaire :

De gueules, à deux fasces d'argent, accompagnées en cœur de deux têtes de lion arrachées d'or, d'une rose de même, posée en chef, et en pointe d'une treffle aussi d'or.

135. — DU ROUSSET, François, écuier, seigneur de Malfontaine en Mâconnois :

D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

136. — VILLOD, Philippe, chanoine en l'église Saint-Vincent de Mâcon :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux colombes affrontées d'argent, becquées et membrées de gueules, chacune portant en son bec un rameau d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

SUITE DE MACON

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES DOMAINES.

1. — Le chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre de icon :

De gueules, à deux clefs d'argent, passées en sautoir.

2. — A expliquer plus amplement.

3. — La ville de Mâcon :

De gueules, à trois annelets d'argent, posés deux et un.

4. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie Mâcon :

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, pas-s en sautoir au travers du cœur, chargé d'un nom de JESUS d'or, et une croix de le fichée dans l'oreille du cœur, le tout enfermé d'une couronne d'épines de sinople, pointes ensanglantées de gueules.

5. — Le couvent des Ursulines de la ville de Mâcon :

D'azur, aux noms de JESUS et de MARIE d'or, surmontés d'une croix de même, compagnée en pointe de trois clouds appointés aussy d'or.

Arrêt d'enregistrement du 3 janvier 1690.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES.

6. — Le couvent des dames Carmélites de Mâcon :

D'argent, à une croix longue de sable.

7. — Les prestres de l'Oratoire du séminaire de Mâcon :

D'azur, à deux noms, l'un de JESUS, l'autre de MARIA, escrits en lettres d'or, sés en fasce l'un sur l'autre, entourés d'une couronne d'épines de même.

Arrêt d'enregistrement du 14 mars 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

137. — De Laval, Gilbert, avocat en Parlement, commissaire aux reveües de Tournus :

D'azur, à un rocher d'or, surmonté d'un croissant d'argent.

138. — De Fautrier, Thibaut, seigneur dudit Fautrier en Mâconnois :

D'argent, à un sautoir de sable, chargé de cinq coquilles d'or, une à chaque extrémité et une en abisme.

139. — De la Chaise, Catherine, prieure titulaire de Marsigny :

De sable, à un lion d'argent, couronné, lampassé et armé d'or.

140. — De Polat, Antoine, écuyer :

D'argent, à une fasce de sable, accompagnée de trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe.

141. — Grégoire de Lonay, Jean-François, écuier :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'une étoile de même.

142. — Marque, Antoine, sieur de Farges, secrétaire du Roy :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, et accompagné de trois treffles d'or, deux en chef et une en pointe.

143. — Tienne, Claude-François, controlleur général des fermes du Roy, résident à Marsigny :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

144. — De Montillet, Louis, bourgeois :

De sable, à un chevron d'or, accompagné de trois fers de pique de même, deux en chef et un en pointe.

145. — Verchère, Jean-François, médecin :

De sable, à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

146. — Jacquet, Jean, sieur de Chalonnay, conseiller du Roy, maire perpétuel de Marsigny :

D'argent, à deux cœurs enflammés de gueules, posés en fasce, et une main dextre de même, mouvante du flanc senestre de la pointe, et tenant un rameau de sinople

147. — MARCHAND, Jean-Baptiste, avocat à la Cour :

De gueules, à un chevron d'argent, chargé de trois croissans d'azur, accompagné chef de deux grues d'or. tenantes chacune une pierre au pied; et en pointe d'un n rampant contourné d'or.

148. — DUPUIS, François, avocat à la Cour :

D'or, à une bande de sable, chargée de roses d'argent, et un chef d'azur, chargé de ois étoiles d'or.

149. — DUPUIS, Philippe, avocat à la Cour et procureur du oy en l'Hostel de Ville de Marsigny :

De même.

150. — DE LA MOTTE, Anne, veuve de Philibert DATOZE, avocat la Cour :

D'argent, à une bande de gueules, accompagnée de deux roses de même, et un ief d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

151. — DEBROU, Reine, veuve d'Antoine DATOZE, médecin :

De gueules, à une fasce d'or, accompagnée en pointe d'un croissant d'argent, et un ief cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

152. — VERCHÈRE, Claude, avocat à la Cour :

De sable, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant d'argent, acosté de eux comettes d'or, et en pointe d'une pareille comette.

153. — GAUTHERON, Philiberte, veuve de Jean DATOZE, notaire oyal :

D'argent. à un chesne arraché de sinople.

154. — DATHOSE, Cristine-Claude, veuve de Marc-Antoine GAIRARD, bourgeois :

D'argent, à un chesne de sinople, sur une terrasse de même, surmonté de trois toiles de gueules, rangées en chef.

155. — PONCET, Abel, conseiller du Roy, controlleur au grenier sel de Mâcon :

De gueules, à une fasce d'or, accompagnée de trois flammes de même, deux en chef t une en pointe.

156, 157. — DUCLOS, Camille, seigneur de l'Estoile, et Marie-Gabrielle DE SOMMIEURE, sa femme :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux coquilles de même, et n pointe d'un aigle d'or; acolé d'azur, à deux massacres de cerf d'or, posés l'un sur l'autre.

158. — BAILLY, Elisabeth, veuve de Claude DURIER, avocat :

D'azur, à un chevron d'or, chargé de trois coquilles de gueules.

159. — DE LAUBE, Philibert-Hubert, écuier, capitaine de cavalerie au régiment de Presle :

D'azur, à un cerf d'or, franchissant un rocher à trois pointes d'argent.

160. — DE CHAMBES, François, écuier, seigneur de Vilhonnour :

D'azur, semé de fleurs de lis d'argent, à un lion de gueules, brochant sur le tout.

161. — DESTAIGNES, Georges, conseiller du Roy, éleû :

D'argent, à une fasce ondée de gueules.

162, 163. — GRENELLE, Jacques, conseiller du Roy, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage et siége présidial de Mâcon, et Margueritte VERJUS, sa femme :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en pointe d'une grande tige, et feuillée au naturel, et un chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or; accolé d'azur, à un lion d'or, et un chef d'argent, chargé d'un serment (*) de vigne au naturel, feuillé de sinople, et fruité de deux raisins de sable.

164. — JACQUET, Claude, avocat, résidant à Baugy :

D'argent, à deux cœurs enflammés de gueules, posés en fasce, et une main dextre de même, mouvante du canton senestre de la pointe, tenant un rameau de sinople.

165. — SIRAUDIN, Pierre, controlleur des guerres :

D'argent, à un dain de sable, et trois griottes de gueules en chef, deux et une.

166. — ROBERT, Louis, marchand :

D'or, à un cœur de gueules, renfermant L. R. d'or, rangés en fasce, en pointe un autre petit cœur d'or, surmonté d'une croix de même.

167. — DEPAGES-VITRAC, François, écuier :

De gueules, à un lion d'argent, écartelé d'argent, à un chef de gueules.

168. — DE LA BLETTONNIÈRE, Louis, conseiller honoraire au baillage et présidial de Mâcon :

D'or, à un ancre de sable.

169. — VEHARD, François, docteur en médecine :

D'argent, à une bande ondée de gueules, accompagnée de deux alérions de même.

170. — DE LA CHARME, Jean, capitaine au régiment d'Orléans :

D'or, à un charme de sinople, arraché de gueules, *à* un chef d'azur, chargé de trois merlettes d'argent.

(*) Sarment.

171. — Comte d'Amanzé, Louis, chevalier, seigneur dudit lieu, remier lieutenant général pour Sa Majesté au gouvernement de ourgogne :

De gueules, à trois coquilles d'or, deux et une.

172. — De Poncelet, Antoine, capitaine du château de Saint-engoux :

De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef une en pointe.

173. — Pelleterat, Ursulle, veuve de Jacques Galopin, leû à Mâcon (pour les armes du défunt) :

De gueules, à un pin arraché d'or, accosté de deux croissants tournés et affrontés argent.

174. — Olivier, Jeanne, veuve de Nicolas Picolier, avocat :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en ointe d'un croissant d'argent, surmonté d'une rose de même.

175. — De la Sale, Jean-Claude, seigneur de Vigousset :

D'azur, à une tour d'argent, soutenue par deux colonnes d'or, posées en sautoir.

176. — Arcelin, Pierre, marchand apoticaire :

D'azur, à une tête de cerf arrachée d'or, et ramée de neuf cors de même.

177. — Maistre, Louis-Christophle, avocat en Parlement :

D'argent, à un palmier de sinople, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

178. — Barjot, François, conseiller du Roy, éleu en l'élection le Mâcon :

De sable, à un griffon d'or, bequé, lampassé et armé de gueules, accompagné d'une toile d'or au canton dextre du chef.

179. — A expliquer plus amplement.

180. — Aubel, Jacques, commis au bureau de la poste de Mâcon :

D'azur, à deux cœurs posés en fasce d'or, pendu[s] à une chaisne de gueules, passée en sautoir, et accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe l'une tour de même.

181. — Cireaud, Claude, bourgeois de la Clayette :

D'argent, à une bande d'azur, chargé de trois besans d'or.

182. — Marque, Louis, écuyer, seigneur de Tours, l'un des deux cens chevaux-légers de la garde du Roy :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, deux en chef et une en pointe.

183. — De Guillermin de la Matrouille, Jeanne :

D'azur, à un lion d'or, tenant de sa patte dextre une épée d'argent, la poignée d'o

184. — De Saint-Taon, Louis-Damas, chanoine en la noble église de Saint-Pierre de Mâcon :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

185. — Arnoud, Pierre, chanoine de Saint-Vincent de Mâcon :

D'azur, à un arc d'or, posé en fasce, accompagné de trois molettes d'or, deux en chef et une en pointe.

186. — Lhuillier, Joachim, greffier au grenier à sel de Mâcon :

D'azur, à trois coquilles d'or, deux et une.

187. — Laborier, Antoine, avocat en Parlement :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée de trois lozanges de sable rangés.

188. — Pelleterat, Philippe, sieur des Bordes, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois croissans de même, deux en chef et un en pointe.

Arrêt d'enregistrement du 13 juin 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTEZ.

D'un autre état du 3 janvier 1698.

2. — Le chapitre de l'église cathédrale Saint-Vincent de Mâcon :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, à un saint Vincent vêtu d'une aube d'argent, et par dessus d'une dalmatique de gueules, parsemée de fleurs de lis d'or, tenant à sa main droite une palme de sinople, et à sa gauche un livre ouvert et doré tout autour.

Arrêt d'enregistrement du 24 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

D'un autre état du 3 janvier 1698.

94. — Du Mont, Jean, médecin à Mâcon :

De sable, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux couleuvres d'or, et en pointe d'un mont ou rocher d'argent, mouvant du bas de l'écu.

De l'état du 13 juin audit an 1698.

179. — FEUILLOT, Théodore, advocat en Parlement et lieute-nt en la justice de Cluny :

D'azur, à une main dextre apaumée d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé deux étoilles d'or.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

189. — VIARD, Antoine, avocat en Parlement :

D'azur, à un aigle d'argent, passant sur un rocher de même.

190. — Feu NOLY, Jean, bourgeois de la ville de Mâcon, sui-nt la déclaration de Louise DU CHAUSSET, sa veuve :

D'azur, à trois lis d'argent, mouvant d'une seule tige de sinople, et accostés de deux effles d'or.

191. — A expliquer plus amplement.

192. — CHAILLOT, Marcel, conseiller du Roy, juge et notaire erpétuel de Saint-Gengoux-le-Royal :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois treffles d'or, posées deux en ief et une en pointe.

193. — Feu DAUPHIN, François, bourgeois de la ville de Mâcon, uivant la déclaration de Marie-Anne PONCET, sa veuve :

D'*argent*, à un dauphin d'argent (?).

194. — DESIR, Louis, conseiller et procureur du Roy au siége oyal de Saint-Gengoux :

D'azur, à trois roues d'or, posées deux et une.

195. — A expliquer plus amplement.

196. — GARNIER DE VERNUS, Philippes :

D'argent, à trois chevrons de sable, accompagnés de trois croissans de même, posez leux en chef et un en pointe.

197. — CONSTANTIN, Margueritte, veuve de Jacob GALLAND, naitre tanneur de Cluny :

D'or, à une foy de gueules, acompagnée en chef de trois étoilles rangées d'azur, t en pointe d'un cerf passant de sable, sommé de huit cors de même.

198. — SALORNAY-CHAMPERNY, Ferdinand, gentilhomme :

Cinq pointes d'azur, équipolez à quatre d'or.

199. — CHAVANEL, Estienne, lieutenant en la justice de Romenay :

D'azur, à deux harangs d'argent, passez en sautoir.

200. — GRATIER, Pierre, avocat en Parlement :

D'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de bélier arrachées de même, posées deux en chef et une en pointe.

201. — DE BOYER, Hugues, seigneur de Trades, prestre :

D'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois larmes de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

202. — Feu DE CAILLE, Joseph, seigneur de Moissier, gentilhomme, suivant la déclaration d'Anne COLLIN, sa veuve :

D'azur, à une nuée d'argent, posée en fasce et chargée de trois cailles d'or.

203. — GINOT, Hugues, secrétaire de l'hostel commun de Tournus :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux chesnes d'argent, arrachez de sable, et en pointe d'un cœur d'or.

204. — JULIEN, Jean, doyen de l'église royalle et collégialle de Tournus :

D'or, à un lion de gueules.

205. — SEGUIN, Claude, avocat en Parlement, juge de Châtelneuf :

D'azur, à trois roses d'or, posées deux et une.

206, 207. — COMTE DE BRIARD, Gabriel, chevalier, seigneur du Parc-Senozan et autres lieux, et Louise-Françoise DE PERRASSON, sa femme :

D'azur, à une bande de sable ; acolé de gueules, à une fasce d'argent, acompagnée de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

208. — MOREL, Aymée-Françoise, veuve d'Antoine CONTE, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Mâcon :

D'argent, à un meurier de sinople, et un chef d'or, chargé d'une tête de more de sable, tortillée de gueules.

209. — DE BASTEUIL, Henriette, dame de Saint-Servin :

De gueules, à sept (?) canettes d'or, posées trois, deux et une.

210. — ALACOQUE, Crisostome, maire perpétuel de Bourg-Sainte-Marie :

D'or, à un coq de gueules en chef, et un lion de même en pointe.

211. — A expliquer plus amplement.

212. — BERTHAUD, Claude, juge mage, et Marie DE CLANY :

D'azur, à une tête de lion arrachée d'or.

213. — TONDU, Balthazard, confrère de Saint-Vincent de Mâcon :

D'azur, à un lion d'or, et un chef de sable, chargé de trois étoiles d'or

214. — ROGER, Hugues, conseiller du Roy, prévost des mareschaux de Mâcon :

De gueules, à deux épées d'argent, les gardes et poignées d'or, passées en sautoir, les pointes en haut.

215. — DE LA ROCHE, Léonard, chanoine de l'église catédralle de Saint-Vincent de Mâcon :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'un croissant d'argent, et un rocher de même. posé en pointe.

216. — A expliquer plus amplement.

217. — TUPINIER, Estienne, avocat en Parlement :

D'azur, à trois aigles d'or, le vol étendu, posez deux et un.

218.—TUPINIER, Claude, conseiller du Roy au présidial de Mâcon :

De même.

219. — CHAVET, Jean, avocat en Parlement :

De sable, à trois têtes de bellier d'argent, posées deux et une.

220. — FOREST, Jacques, avocat en Parlement :

D'argent, à une forest de sinople, les arbres englantés d'or.

221. — TUPINIER, Estienne, avocat en Parlement :

Cet article n'est icy tiré que pour mémoire, attendu que c'est le double employ de l'article 217, cy-dessus.

222.—TUPINIER, Claude, conseiller du Roy au présidial de Mâcon :

Cet article n'est icy tiré que pour mémoire, attendu que c'est le double employ de l'article 218, cy-dessus.

223. — DE SARRON, François, chanoine de l'église collégialle de Saint-Pierre de Mâcon :

D'argent, à un griffon d'azur, lampassé et armé d'or.

224. — VILLOD, Jacques, bourgeois de la ville de Mâcon :

De sinople, à un chevron d'argent, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

225. — DONDIN, Nicolas, greffier de la mareschaussée de Mâcon :

De sable, à trois lozanges d'argent, rangées en fasce.

226. — DE MEAUX, Charles, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de trois étoilles d'argent, et en pointe d'un treffle de même.

227 (*ter*). — DESBOIS, Antoine-Gabriel :
DESBOIS, Abel :
DESBOIS, Pierre :

D'argent, à un chesne de sinople, englanté d'or.

228. — DE MEAUX, Pierre, chanoine de l'église catédralle de Saint-Vincent de Mâcon :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

229. — BRULAND, Bénigne, bourgeois de la ville de Mâcon :

De gueules, à trois morlettes d'argent, posées deux et une.

230. — GUYARD, Jean, hoste à Cluny :

D'azur, à un pâté d'or, acompagné de trois étoilles de même, posées deux en chef et une en pointe.

231. — PONCET, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à une étoile d'or.

232. — COMPAGNOT, Guy, maire à Tournus :

D'azur, à une croix ancrée d'argent.

233. — TREMBLY, Louis, maître bourgeois de la ville de Mâcon :

D'argent, à un arbre appelé Tremble de sinople.

234. — A expliquer plus amplement.

235. — BELOUZE, Claude, bourgeois de la ville de Mâcon :

D'or, à trois cors de chasse de gueules, enguichez d'argent et liez d'azur, posez deux et un.

236. — CHEVRIERS DE SAINT-MAURIS, Philibert-Alexandre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre de Mâcon :

D'argent, à trois chevrons de gueules, et une bordure engrelée d azur ; écartelé d'or, à une croix ancrée de gueules.

237. — DUMONT, Emiliand, enquesteur en l'élection de Mâcon :

De gueules, à une fasce d'argent, acompagnée de trois monts de même, posez deux en chef et un en pointe.

238. — DESCHAL, Claude, écuyer, garde du corps de Monsieur :

D'argent, à un chevron d'azur, acompagné en chef de deux quintefeuilles de même, et en pointe d'un cœur de gueules.

239. — PONCET, Jaques, garde du corps de S. A. R. Monsieur :

De gueules, à un pont d'or, surmonté d'un soleil de même.

240. — DE BOYER, Nicolas :

D'or, à un chevron d'azur, acompagné de trois larmes de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

241. — BUSSET, Jeanne, fille majeure :

D'azur, à un chevron d'azur, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un cœur de gueules.

242. — PERRAUD, Daniel, maître bourgeois de la ville de Mâcon :

D'argent, à un chevron de gueules, acompagné en chef de deux cœurs de même, et en pointe d'un roc d'échiquier de sable.

243. — PRÉAUD, Philiberte, veuve de Jean TUPINIER :

D'argent, à trois aigles de sable, posez deux et un.

244. — MERCIER, Guillaume, trésorier et chanoine de Saint-Philibert de Tournus :

De sable, à une bande d'or.

245. — FOILLARD, Hugues, chanoine de l'église catédralle de Saint-Vincent de Mâcon :

De gueules, à trois pommes de pin d'argent, posées deux et une.

246. — BURETEAU, François, bourgeois de Tournus :

D'azur, à trois fasces d'argent, acompagnées de trois merlettes de même, posées deux en chef et une en pointe.

247. — DE LA FAGE, Victor-Amédée, écuyer, seigneur de Vaux-sous-Targe et autres lieux :

D'azur, à un lion contourné d'or, lampassé et armé de gueules.

248. — SAUVAGEOT, Jean-Baptiste, procureur d'office au baillage de Tournus :

D'or, à un sauvage de carnation, ceins (*) de feuilles de lierre de sinople, tenant de ses deux mains une massue levée de sable, et posée sur une terrasse de sinople.

(*) Ceint.

249, 250. — A expliquer plus amplement.

251. — DUMONT, Mathieu, capitaine de la bourgeoisie de la ville de Mâcon :

D'azur, à trois monts d'argent, posez deux et un.

252. — A expliquer plus amplement.

253. — MOREAU, Marie, veuve de N. JOURDAN, hoste de la Coupe à Mâcon :

D'argent, à une lardoire de gueules, posée en pal, acostée à dextre d'un pasté de même, et à senestre d'un pain aussy de gueules.

254. — NOLLY, Claude-Joseph, avocat en Parlement :

D'azur, à trois lis d'or, posez en fasce.

255. — BRAISSAUD, Benoist, greffier et notaire à Romenay :

D'azur, semé d'étoiles d'argent.

256. — BERNARD, Claude, avocat en Parlement :

De gueules, à une bande d'or, chargée de trois étoiles d'azur. et un cors de chasse d'or, posez en chef.

257. — DE GOMMERET, Pierre, bourgeois de Vauxemps :

D'azur, à trois grillets d'or, posez deux et un.

258. — A expliquer plus amplement.

259. — DE FRANC, François, écuyer, seigneur de Grenot :

D'argent, à trois fasces d'azur, et une *cotille* de gueules, brochante sur le tout.

260. — A expliquer plus amplement.

261. — DONDIN, Jean, bourgeois de la ville de Mâcon :

D'or, à trois coquilles de sable, posées deux et une.

262, 263. — A expliquer plus amplement.

264. — DENAMPS, Joachin, prêtre, confrère en l'église de Mâcon :

D'azur, à une bande d'or, acompagnée en chef d'une étoille de même, et en pointe d'un lion naissant d'or.

265. — GIMAREY, Marie, femme de N. BOYAT, conseiller du Roy, éleu en l'élection de Mâcon :

D'azur, à trois bandes d'or, et trois étoiles de même, posées en barre.

266. — LAMY, Jean, prestre, chantre et chanoine de l'église royalle et collégialle de Saint-Philibert de Tournus :

D'or, à un chevron d'azur, acompagné en chef de deux roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'un lézar de sinople.

267. — DOMBAY, Jean-Baptiste, prestre, chanoine en l'église royalle et collégialle de Saint-Philibert de Tournus :

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée en chef de trois étoiles d'argent, et en pointe d'un bellier de même, passant sur une terrasse de sinople.

268. — SAUVAJOT, Claude, prêtre, chanoine en l'église royalle et collégialle de Saint-Philibert de Tournus :

D'or, à un sauvage de carnation, ceint de feuilles de lierre de sinople, sa main droite appuyée sur une massue de sable, et posé sur une terrasse de sinople.

269. — DAMBRONAY, Jean, prestre, chanoine en l'église royalle et collégialle de Saint-Philibert de Tournus :

D'azur, à trois pommes d'or, tigées et feuillées de sinople, renversées et posées deux et une.

270. — MAHOUD, Chrestienne, veuve de N. LACHARD, avocat en Parlement, a présenté l'armoirie :

D'or, à une roüe d'azur.

271. — TUPINIER, François, lieutenant aux traittes foraines de Mâcon :

D'argent, à trois alérions de sable, posés deux et un.

272. — ROSSIGNOL, François, procureur au présidial de Mâcon :

D'argent, à un rossignol de sable.

273. — GAUTHIER, Nicolas, clerc commis à l'audience de la chancellerie présidialle de Mâcon :

De sable, à un lion d'or, acompagné de deux roses d'argent, posées en chef.

274. — JUENIN, Pierre, prêtre, chanoine de l'église royalle de Saint-Philibert de Tournus :

D'azur, à trois jonquilles d'argent, tigées et feuillées de sinople, et posées deux et une, et en pointe un croissant d'argent.

275. — BERNARD, Antoine, prestre, chanoine de l'église royalle, collégialle de Saint-Philibert de Tournus :

D'or, à trois ners d'azur, tigés et feuillés de sinople, posez deux et un.

276. — CONTE, Jean-Baptiste, prêtre en la ville de Tournus :

Tranché d'argent sur sable, à trois mouchetures d'hermines, posées en bande de l'un en l'autre.

277. — DESCHIZEAUX, Philibert, procureur au présidial de Mâcon, et lieutenant de la milice bourgeoise de ladite ville :

D'argent, à un chevron de sable, acompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople.

278. — A expliquer plus amplement.

279. — DESNAMPS, Charles, chanoine de l'église cathédralle de Saint-Vincent de Mâcon :

D'azur, à une bande d'or, acompagnée en chef d'une étoile de même, et en pointe d'un lion aussy d'or.

280. — A expliquer plus amplement.

281. — PERIER, François, avocat en Parlement :

De sinople, à une fasce d'argent.

282. — BERNARD, Eléonore, femme de N. D'HURIGNY, écuyer :

De gueules plain.

283. — DUMONT, Louis, avocat en Parlement, juge de la Clayette :

D'azur, à un chevron d'or, et un mont d'argent, posé en pointe.

284. — CHALOPIN, Claude-Salomon, avocat en Parlement :

D'or, à un pin de sinople, acosté de deux croissans d'azur.

285. — VALLAINS, Margueritte, femme d'Aymé DE SALORNAY DE CHAMPERGNY, écuyer :

De gueules, à une bande componnée d'argent et d'azur.

286, 287, 288, 289. — A expliquer plus amplement.

290. — DE THOMASSIN, Jeanne, femme de Philibert DE CHAMBES DE GIVRY :

De sable, à un lion d'or, couronné, lampassé et armé de gueules.

291. — A expliquer plus amplement.

292. — PHILIBERT, Dominique, notaire royal à Pressy-sous-Dondin :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'un lion passant et contourné de même, et un chevron aussi d'or, posé en pointe, acompagné en chef de deux treffles de même, et en pointe d'un cœur aussy d'or.

293. — A expliquer plus amplement.

294. — DE SAINT-ESTIENNE-POILVILAIN, Estienne, écuyer :

D'azur, à deux crapaux d'or, exposez en chef, et un croissant d'argent en pointe.

295. — A expliquer plus amplement.

296. — DE BERTELOT DE BELLEFOND, Claude, seigneur de Marzeau :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois treffles de même, posez deux en chef et un en pointe.

297. — BURTIN, Jeanne, femme de Brice BARJOT, conseiller du Roy au présidial de Mâcon :

D'argent, à un lion passant de gueules, coupé d'azur, à une croix pattée d'or, cantonnée de quatre lozanges de même.

298. — A expliquer plus amplement.

299. — BAUDERON-SENESÉE, Antoine, premier homme de chambre de la feue Reine :

D'azur, coupé de sable, à un chevron d'or, brochant sur le tout.

300. — DE RUFFIN, Jean-Joseph, seigneur de Pommier :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois fusils d'argent, posez deux en chef et un en pointe.

301. — PIQUELÉE, Nicolas, conseiller, médecin de S. A. M. le cardinal de Bouillon :

De gueules, à un chevron d'argent, acompagné de deux étoilles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

302. — PENET, Claude, maître drapier et secrétaire de l'Hostel de Ville de Cluny :

D'azur, à une bande d'or, chargée de trois roses de gueules, et une rose d'or, posée en pointe.

303. — ANTOINE, Margueritte, femme de Pierre GUÉRIN, secrétaire des Estats du Mâconnois :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée d'une palme couchée de sinople et acompagnée de trois flames d'or, posées deux en chef et une en pointe.

304, 305, 306. — A expliquer plus amplement.

307. — BAUDERON DE SENESÉE, Constance, femme de Jean-Joseph BERTHET, chevalier, seigneur de Borze et autres lieux :

D'azur, à trois épis de bled d'or, rangez en fasce, parti de coupé d'azur sur sable, à un chevron d'or, brochant sur le tout.

308. — AUJAS, Joseph, procureur au baillage et siége présidial de Mâcon :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux rochers de même, et en pointe d'un croissant aussi d'or.

309. — A expliquer plus amplement.

310. — CHESNARD, Constance, femme de N. DE LA PALMONDIÈRE, conseiller du Roy, lieutenant criminel en l'élection de Mâcon :

De gueules, à un sautoir d'or.

311. — A expliquer plus amplement.

312. — DE NATUREL, Lazard, seigneur de Valetnie, gentilhomme :

D'or, à une fasce de sable, acompagnée de trois merlettes de même, posées deux en chef et une en pointe.

313. — FLUTELOT, Marie-Anne, femme de Philibert-Hubert DE LAUBE, écuier :

D'argent, à trois treffles, posées deux et une, et un chef de gueules, chargé d'un soleil d'or.

314, 315. — A expliquer plus amplement.

316. — RETZ, Jacques, médecin de la ville de Cluny :

D'or, à trois colombes d'azur, rangées en fasce, coupé d'argent, à un lion de gueules.

317, 318. — A expliquer plus amplement.

319. — CLERC, Philiberte, veuve de Louis NARBOUX, ancien conseiller et procureur du Roy à Cluny :

D'argent, à trois fasces de gueules.

320. — BLONDEAU, Reyne, femme de François BREHAUD, conseiller du Roy au présidial de Mâcon :

D'or, à trois pals de sinople, chargez chacun d'une rose d'argent.

321. — DE LAURENCIN, Pierre, chevallier, seigneur de la Bussière en Mâconnois :

De sable, à un chevron d'or, acompagné de trois étoiles d'argent, posez deux en chef et une en pointe.

322. — MILHOUD, Emmanuel-Théodore, chanoine de l'église roialle et collégialle de Saint-Philibert de Tournus :

D'azur, à trois glands renversez d'or, tigez et feuillez de même, et posez deux et un, et un chef d'argent, chargé d'une teste de more de sable, posée de profil, les yeux couverts d'un bandeau d'argent.

323, 324. — BAUDERON, Brice, seigneur de Senesée, ancien nseiller du Roy, lieutenant général à Mâcon, et Claudine QUINY, femme :

l'azur, coupé de sable, à un chevron d'or, brochant sur le tout; acolé de gueules, eux palmes d'or, passées en sautoir.

325. — ACHAINTRE, Jean-François, notaire royal à Mâcon:

De gueules, à un bourdon d'or, acompagné de trois coquilles de même, posées ıx en chef et une en pointe.

326. — PERRIER, Louise, veuve de Jean GREGOUAINE, écuyer, présenté l'armoirie :

De gueules, à un chevron d'or, acompagné de trois roses de même, posées deux chef et une en pointe.

327. — GREGUAINE, Jaque, écuyer :

D'argent, à un lion de gueules, couronné, lampassé et armé d'or.

328, 329, 330. — A expliquer plus amplement.

331. — PERRET, Claude, procureur au siége présidial de Mâcon :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe ıne étoille d'or.

333, 334, 335. — A expliquer plus amplement.

336. — GAUTHIER, Jean, procureur au baillage et siége présiial de Mâcon :

De gueules, à un lion d'or, lampassé et armé d'argent, et deux roses de même, ngez en chef.

337. — AUCLERC, Guillaume, procureur au baillage et siége résidial de Mâcon :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois étoilles d'argent, posées deux en ıef et une en pointe.

338. — ALBERT, Françoise, femme de Jean-Baptiste DE LA MARNE, écuier, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Mâcon :

D'azur, à un lion d'or, couronné de même.

339. — ACHAINTRE, François, procureur au baillage et siége résidial de Mâcon :

D'or, à deux chiens de gueules, courans l'un sur l'autre, celuy de la pointe conurné d'une étoille de sinople, posée en chef, et une flèche de même posée en cœur, pointe en haut, et un croissant aussi de sinople, posé en pointe.

340. — LABORIER l'aisné, Jean, procureur au siége présidi de Mâcon :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée de trois lozanges de sable.

341, 342, 343, 344. — A expliquer plus amplement.

345. — ALBERT, Charlotte, veuve de Louis DE LA BLETONIÈRE conseiller du Roy au présidial de Mâcon :

D'azur, à un lion couronné de même.

346, 347. — A expliquer plus amplement.

348. — BONNET, Hélène, femme de Joachim DE SNAMPS, con seiller au présidial de Mâcon :

D'or, à une bande de gueules, chargée d'un lion d'argent.

349. — BERARDAN, Antoine, greffier à Tournus :

De gueules, à trois palmes d'or, posées en pal.

350. — PONCET, François, procureur au siége présidial d Mâcon :

D'or, à un chien couronné de sable.

351, 352. — A expliquer plus amplement.

353. — CHAUVET, Marie-Anne, fille majeure :

De gueules, à trois croissans d'argent, posez deux et un.

354, 355, 356, 357. — A expliquer plus amplement.

358. — DE RICHY, Madeleine, femme de Jaque REYROLLE, con seiller du Roy, président en l'élection de Mâcon :

D'argent, à trois têtes de more de sable, tortillées d'argent et posées deux en ch de profil, contournées, et une en pointe, posée de front.

359. — MARTIN, Pierre, receveur des fermes du Roy à Mâcon

De gueules, à un cœur d'argent, acompagné de trois besans de même, posés de en chef et un en pointe.

360. — HUGUENIN, Claudine, veuve de Hiérosme MAUGÈ courier du cabinet :

De sable, à deux bourdons d'or, passés en sautoir.

361, 362, 363, 364, 365. — A expliquer plus amplement.

366. — OLIVIER, Jean, bourgeois de Saint-Oyen (*) en Mâconnois

D'or, à une branche d'olivier de sinople.

(*) Moutbellet.

367. — CHAPUIS père, Jean, notaire royal à Tournus :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

368. — CHAPUIS fils, Jean, notaire à Tournus :

De même.

369. — SAUZEY, Estienne, abbé commandataire de Saint-Rigaud :

D'azur, à une tour d'argent, crénelée de cinq pièces de même, la porte ouverte et garnie de sa herse de sable, posée sur une terrasse de sinople, et deux étoilles d'argent posées en chef.

370. — DE LA VIGNE, Marie, femme d'Antoine LHUILLIER, visiteur des gabelles de Bourgogne :

D'argent, à un sep de vigne de sable, feuillé de sinople.

371. — BERTHAUD, Philbert, avocat en Parlement :

D'azur, à un lion d'or.

372, 373. — A expliquer plus amplement.

374. — VIVIEN, Jean, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Tournus :

D'or, à un phénix de sable sur son bûcher de même, et un chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines.

375. — A expliquer plus amplement.

376. — DENIS, Claude, dit le Cavalier :

D'argent, à trois merlettes de sable, posées deux et une.

377. — A expliquer plus amplement.

378. — DE PONCELET, Anne, veuve de feu Jean-Baptiste DURET, seigneur de Montigny, a présenté l'armoirie :

D'or, à une croix potencée de gueules.

379. — COCHARDET, Léonard, greffier en titre de Saint-Gengoux-le-Royal :

De gueules, à un coq d'argent, creté et membré de gueules.

380, 381. — A expliquer plus amplement.

382. — DE BUSSEUL, Anne-Henriette, dame de Saint-Servien :

De gueules, à un cheval effrayé d'argent.

383. — A expliquer plus amplement.

384. — CHESNARD, Marie, femme de Claude TUPINIER DE MON-TILLET, conseiller au présidial de Mâcon :

D'argent, à un chesne de sinople, arraché de gueules, englanté d'or, acosté de deux treffles de sable, et un chef d'azur, chargé de trois coquilles d'or.

385, 386. — A expliquer plus amplement.

387. — CHANORIER, Marie, femme de N. PORRIER, seigneur de Marigny :

D'azur, à un chevron d'or.

388. — DUMONT, Abel, procureur au baillage et siége présidial de Mâcon :

D'azur, à trois monts d'argent, posés deux et un.

389. — GALLAND, Mathurin-Florent, notaire royal à Mâcon :

D'or, à trois lozanges d'azur, posées en fasce.

390. — CHIQUET, Claude, femme d'ARCHAMBAUD DE BOYER, conseiller au présidial de Mâcon :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe, et un chef échiqueté d'argent de trois traits.

391. — DUMONT, Jean, procureur du Roy au siége présidial de Mâcon :

D'azur, à un chevron d'or, et un mont d'argent, posé en pointe.

392. — N..., femme de Marc DE FARGE, conseiller secrétaire du Roy :

De gueules, à un chevron d'or, et trois treffles de même, posées deux en chef et une en pointe.

393, 394. — A expliquer plus amplement.

395. — CHAMBRE, Marie-Anne, femme de Claude DAUPHIN, conseiller du Roy, son procureur en l'élection de Mâcon :

D'or, à un chevron d'azur, acompagné en chef de deux treffles de même, et en pointe d'une écrevisse de gueules.

396. — DAUPHIN, Marie-Anne, fille :

De gueules, à un chevron d'argent, et un dauphin de même, posé en pointe.

397. — A expliquer plus amplement.

398. — JOLY, Joachim, receveur au grenier à sel de Mâcon :

D'azur, à une colombe d'argent, tenant avec son pied dextre un lis d'argent, tigé et feuillé de sinople.

399. — BIOLAY, Pierre, procureur au baillage et siége présidial de Mâcon :

D'or, à un chevron de gueules, acompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un croissant aussy de gueules.

400. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

1. — A expliquer plus amplement.

2. — PORIER, Hélène, femme de Thomas CHAUVET, conseiller au présidial de Mâcon :

D'azur, à trois aigles d'argent, le vol étendu, posez deux et un.

3. — A expliquer plus amplement.

4. — BONNET, Joachim, conseiller du Roy, commissaire aux saisies réelles de Mâcon :

De sable, à un bonnet d'argent, la doublure de sable.

5, 6, 7, 8, 9, 10. — A expliquer plus amplement.

11, 12. — DE REILLEUX, Louis-Joseph, et Louise BOURBON, sa femme :

Coupé, crénelé d'argent sur azur, à deux lozanges de l'un en l'autre; acolé d'or, à trois grapes de raisin de sable, posées deux et une.

13 jusques et compris 58. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTÉS.

8. — Le couvent des religieuses Ursulines de Saint-Gengoux-le-Royal :

D'argent, à une sainte Ursule de sable.

9. — La communauté des religieux de l'abaye de Cluny :

De gueules, à deux épées d'argent, les gardes et les poignées d'or, passées en sautoir, les pointes en hault.

10. — Le chapitre de l'église royalle et collégialle de Saint-Philibert de Tournus :

De gueules, à une crosse d'or, senestrée d'une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, posée en pal, la pointe en hault.

11. — L'abaye de CLUNY, chef d'ordre :

De gueules, à une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, posée en pal, la pointe en bas, et deux chefs adossés d'argent, passés en sautoir, brochants sur le tout.

12. — La communauté des Concatherins (?) de l'église cathédralle de Mâcon :

De gueules, à une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, posée en pal, la pointe en haut, senestrée d'une demi-roüe d'or.

13. — La communauté des maistres blanchisseurs de fil de la ville de Cluny :

D'argent, à un saint Maurice à cheval de sable.

14. — La communauté des maistres boullangers de la ville de Cluny :

D'azur, à un saint Honoré au naturel.

15. — A expliquer plus amplement.

16. — La communauté des maistres gantiers de la ville de Cluny :

D'azur, à une représentation de la Sainte Trinité d'or, les trois gloires d'argent.

17. — A expliquer plus amplement.

18. — La ville de Cluny :

De gueules, à une clef d'argent, posée en pal.

19 jusques et compris 42. — A expliquer plus amplement.

43. — Le couvent des Jésuites de la ville de Mâcon :

D'azur, à un nom de JESUS rayonnant d'or.

44 jusques et compris 50. — A expliquer plus amplement.

51. — L'abaye de Saint-Rigaut :

De gueules, à une crosse d'argent, soutenue par deux lions affrontez de même.

52, 53, 54, 55, 56. — A expliquer plus amplement.

57. — Le couvent des Minimes de la ville Mâcon :

D'azur, au mot CHARITAS en lettres majuscules d'or, les trois sillabes posées l'une sur l'autre.

58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66. — A expliquer plus amplement.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

250. — DE SAINT-AUBIN, Claude-Joseph, curé de Moncelet en .connois :

'azur, à une bande d'or, acompagnée de trois besans de même, posez deux en f et un en pointe.

258. — MARGUIN, Pierre, prêtre, curé de la Chapelle-de-Guinay en Mâconnois :

)'azur, à une fasce ondée d'argent, acompagnée en chef de trois étoiles d'or, et en nte d'un croissant d'argent.

262. — BACHET, Jean, prêtre, curé de Bussière en Mâconnois :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en inte d'un cœur aussy d'or.

278. — COLON, Guillaume, prêtre, curé de Saint-André de ournus :

D'azur, à un sautoir d'or, acompagné de quatre colombes d'argent.

280. — DÉSIR, Henry-Louis, prêtre, président et concuré à aint-Gengoux :

D'or, à trois roues de sable, posées deux et une.

287. — TERRAY, Pierre, docteur en théologie, curé de Romaesche :

D'azur, à un lion d'or, couronné de même, et un chef d'hermines.

288. — PELLETIER, Joseph, prestre, curé de Plotte :

D'azur, à un chevron d'or, et un treffle de même, posé en pointe.

293. — DESCHAMPS, Clément, prestre, curé de Villars :

D'or, à une *epesse*, qui est une espèce d'arbre fruittier, de sinople, sur une terrasse le même, et fruitté de sable.

298. — DUMONT, Benoist, prêtre, curé de Matour :

D'azur, à un chevron d'or, et un mont d'argent, posé en pointe.

304. — CHUFFIN, Pierre, prêtre, curé de Verzé en Mâconnois :

De gueules, à un pot de fleurs, le vase d'or et les fleurs d'argent.

305. — CLERC, Pierre, prestre, curé de Presly-la-Crot en Mâconnois :

D'azur, à une main de carnation, posée en fasce et tenant un lis d'argent, tigé et feuillé de sinople.

309. — MILLOT, Antoine, prêtre, curé d'Amigny en Mâconnois

D'azur, à une plante de millet d'or.

311. — COTTIN, Jean, prêtre, curé de la Vineuse en Mâconnois

De sinople, écartelé d'argent.

314. — OLIVIER, Christophe, prestre, curé de Presty-sous-Dondin en Mâconnois :

D'argent, à une colombe de sable, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople.

318. — DANON, Nicolas, prêtre, curé à Saint-André-le-Désert en Mâconnois :

De gueules, à un chevron d'argent, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une étoile d'or.

333. — MATHUS, Jean, prêtre, curé de Varenne-sous-Dun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux roses de même, et en pointe d'un soleil d'argent.

363. — FRANÇOIS, Pierre, prêtre, curé d'Oznay et Gralay en Mâconnois :

D'or, à un olivier de sinople, mouvant en pointe d'un croissant d'argent, et un chef de même, chargé de trois étoiles de gueules.

372. — VAILLANT, Claude, prêtre, concuré à Saint-Gengoux-le-Royal :

D'azur, à un lion d'or, et un chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine.

377. — COCHARDET, Claude, prêtre, concuré à Saint-Gengoux-le-Royal :

De gueules, à un coq d'argent, creté et membré de gueules.

393. — GARCIN, Jaque, prêtre, curé de Saint-Etienne de Mâcon :

De gueules, à une colombe d'argent, tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople.

394. — DE MONTERET, Jean, prêtre, curé de Saint-Pierre de Mâcon :

De gueules, à un mont d'or, et un chef de même.

400. — BIOLLAY, Etienne, prêtre, curé de Charnay :

D'or, à un chevron de gueules, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant aussi de gueules.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

5. — RABAT, Louis, prêtre, curé de Saint-Vincent de Mâcon :

D'argent, à un chevron de gueules, acompagné de trois tau d'azur, posez deux en chef et un en pointe, celuy-cy soutenu d'une croix ancrée de même.

6. — CHARDON, Pierre, prêtre, curé de Varenne en Mâconnois :

D'argent, à trois chardons de sinople, posez deux et un.

7. — CHARDON, Claude, prêtre, curé de Vinzelle et Loché en Mâconnois :

De même.

8. — CHARDON, François, prêtre, curé de Sancé :

De même.

9. — GOUJON, Claude, prêtre, curé de Saint-Léger en Mâconnois :

D'azur, à trois goujons d'argent, posez deux et un.

16. — SOLDAT, Nicolas, prêtre, curé de la Salle :

D'azur, à deux épées d'argent, les gardes et les poignées d'or, passées en sautoir, les pointes en haut.

23. — GAUTHIER, Guillaume, prêtre, curé de Vitry en Mâconnois :

D'azur, à un croissant d'or, acompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1695.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

211. — JANIN, Claude, seigneur des Blanc, conseiller du Roy, greffier en chef du Bois-Sainte-Marie :

D'argent, à un cœur enflammé de gueules, et percé de trois flèches de sable, une en fasce, et deux passées en sautoir à travers du cœur.

263. — MOIZOUD, Laurent, conseiller du Roy, substitut des avocats et procureur de Sa Majesté au siége présidial de Mâcon :

D'argent, à un meurier de sinople, acosté de deux lions affrontés de gueules, et soutenu d'un croissant d'azur.

286. — MORIN, Etienne, conseiller du Roy, son procureur en l'Hostel de Ville de Cluny :

D'or, à une bande de gueules, chargée de deux aiglons d'argent, et acompagnée en chef d'un aiglon de gueules et un chef de même.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTÉS

15. — La communauté des maistres chirurgiens, barbiers et perruquiers de la ville de Cluny :

D'or, à un saint Cosme et un saint Damien de gueules.

17. — La communauté des maistres tissiers en toille de la ville de Cluny :

D'azur, à une sainte Anne d'argent.

19. — La communauté des maistres cordonniers et savetiers de la ville de Cluny :

De gueules, à un saint Crespin et un saint Crespinian d'or.

21. — La communauté des maistres tonneliers de la ville de Mâcon :

D'argent, à une sainte Anne de carnation, vêtue d'azur et de gueules.

27. — La communauté des voituriers par eau de la ville de Màcon :

D'azur, à un saint Nicolas d'or.

29. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Mâcon :

De gueules, à un saint Crespin et un saint Crespinian d'argent.

31. — La communauté des maîtres cordiers de la ville de Mâcon :

De gueules, à un saint Paul d'argent.

33. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Marsigny :

De gueules, à un saint Éloy d'or.

34. — La communauté des maistres tailleurs de la ville de Marsigny :

D'azur, à une sainte Trinité d'or.

35. — La communauté des maistres cordonniers de la ville de [arsigny :

De sable, à un saint Crespin et un saint Crespinian d'or.

37. — La communauté des maîtres tissiers de la ville de Marigny :

De gueules, à une Assomption de Notre-Dame d'argent.

38. — La communauté des maistres tanneurs de la ville de larsigny :

D'or, à un saint Crespin de gueules.

39. — La communauté des maistres serruriers de la ville de Iarsigny :

De gueules, à un saint Éloy d'or.

40. — La communauté des maistres boulangers de la ville de Marsigny :

De gueules, à un saint Honoré d'or.

42. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville de Marsigny :

D'azur, à une Notre-Dame de Piété d'argent.

46. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Marsigny :

De gueules, à un saint Jean d'argent.

47. — La communauté des maîtres scelliers de la ville de Marsigny :

De sinople, à un saint Éloy d'argent.

48. — La communauté des maîtres tixiers de la ville de Tournus :

D'azur, à une Nativité de Notre-Dame d'argent.

49. — La communauté des marchands bouchers de la ville de Tournus :

De gueules, à un saint Simon et un saint Jude d'or.

50. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Tournus :

D'azur, à un saint Cosme et un saint Damien d'argent.

52. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Cluny :

De gueules, à un saint Simon et un saint Jude.

54. — Le couvent des religieux de la ville de Mâcon :

D'azur, à un saint Louis au naturel, son manteau royal d'azur, semé de fleurs de lis d'or.

58. — La communauté des maîtres massons de la ville de Cluny :

D'argent, à quatre couronnes de gueules, cantonnées.

59. — La communauté des maistres mareschaux de la ville de Cluny :

De gueules, à un saint Éloy d'or.

60. — La communauté des maistres serruriers de la ville de Cluny :

De sable, à un saint Éloy d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

260. — LAMYN, François, sieur du Rampoy, l'un des gardes de Son Altesse Royalle :

D'argent, à un cœur de gueules, acompagné en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'une main apaumée de carnation.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

352. — CADOT, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Amour :

D'or, à un treffle de sable, acosté de deux billettes d'azur.

357. — THIENNE, Philibert, prêtre, curé de la paroisse de Marsigny :

D'azur, à une rose d'argent, surmontée d'un cœur de même.

364. — DECLESSIS, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Dio (*) en Mâconnois :

De gueules, à une bande vuidée d'or.

373. — DE RIMONT, Louis, prêtre, concuré de Saint-Gengoux-le-Royal :

D'or, à une cloche de sable.

380. — RICHEPANCE, Claude, concuré de Saint-Gengoux-le-Royal :

D'azur, à un cochon d'argent.

397. — CHASSAIGNON, Jean, prestre, curé de la paroisse de Saint-Clément-les-Mâcon :

De gueules, à un chevron alaizé et vuidé d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

1. — DE VILLE, Jean-Jacque, prêtre, curé de la paroisse de Chaintré en Mâconnois :

D'or, à un chef de sable, chargé de deux barres d'argent.

3. — MAILLARD, Louis, prêtre, curé de la paroisse de Flacé :

D'azur, à un maillet d'or.

10. — RIGAUD, Aymé, prêtre, curé de la paroisse de Senescé en Mâconnois :

De sable, à un annelet d'argent, acosté de deux lozanges d'or.

13. — CHAVY, Claude, prêtre, curé de la paroisse d'Hurigny :

D'azur, à une lozange d'or, soutenue d'un treffle de même.

14. — DUMONT, Louis, prêtre, curé de la paroisse de Pristé :

De gueules, à un monde d'or.

15. — PALLEGRIN, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Chevagny-la-Chevrière :

De sable, à un bourdon d'or.

17. — MERCIER, Louis, prêtre, curé de la paroisse de Chasne :

De gueules, à une bande componnée d'or et d'azur, cotoyée de deux cotices d'argent.

(*) Diou-sur-Loire (Allier) ?

18. — DESCOMBES, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Malay :
De gueules, à une bande d'argent, cotoyée de deux cotices, componée d'or et de sable.

19. — DUCHER, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Chisté :
D'azur, tranché d'argent, à une rose de l'un en l'autre.

20. — CHAPPUIS, Henry, prêtre, curé du Rousset et Nourru :
D'or, à un chapeau, party de sable et d'argent.

21. — BRENERD, Charle, prêtre, curé de la paroisse de Bray :
D'argent, à un laurier de sinople.

22. — DE LA BALME, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Senozan :
D'argent, à une plante de baume de sinople.

24. — MILLET, Marc-Antoine, prêtre, curé de Saint-Martin de Senozan :
D'or, à une plante de millet de sinople.

25. — DESCHUZAUX, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Chasselas :
D'azur, à une paire de ciseaux d'argent.

26. — OLIVIER, Claude, prestre, curé de la paroisse de Soulray :
De gueules, à un olivier d'or.

27. — PONTHIER, N., prêtre, curé de Saint-Boil :
D'azur, à un pont d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1708.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

191. — DE CHAMBES-VILHONNEUR, Charles, gentilhomme :
D'azur, à un chabot de sinople.

195. — PALAIN, Antoine, bourgeois de Saint-Gengoux-le-Royal :
D'azur, à trois chevrons d'argent.

216. — FOREST, Etienne, maître et échevin de l'Hôtel de Ville de Mâcon :
D'or, à une forest d'arbres de sable.

234. — AUJUET, Claude, bourgeois de la ville de Mâcon :

D'azur, à quatre pals d'argent.

249. — LACHARD, Antoine, seigneur de Thoiria :

D'or, à un levrier d'azur.

252. — COLAS, Gabriel, avocat :

D'azur, à quatre fasces d'argent.

289. — ROBERT, François, conseiller du Roy, substitut de son procureur au grenier à sel de Mâcon :

D'or, à un rocher de gueules.

291. — VIAN, Marie-Anne, femme de N. ROGER, conseiller du Roy, prévost des mareschaux de Mâcon :

D'azur, à quatre bandes d'argent.

295. — BRECHET, Eulalie, veuve de René-Emmanuel DESCHAMBES, sieur de Givry :

D'or, à une bêche de sinople.

306. — FERRAND, Etienne, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Cluny :

D'or, à quatre barres d'argent.

315. — SAMBIN, Benoist, notaire royal à Romanèche :

D'or, à un sabot à jouer de sable.

317. — DU CHARNÉ, Françoise, veuve de Melchior DE PAGÈS, écuier, sieur de Vitrard :

D'azur, à quatre chevrons d'argent.

328. — PAUSIN, Jean, notaire royal à Marsigny :

D'or, à un dauphin d'azur.

329. — JOUARD, Philbert, notaire royal à Marsigny :

De gueules, à un chef d'or.

330. — BAGNIE, Jaque, notaire royal à Marsigny :

D'argent, à un chandelier de sable.

332. — RUBA, Jean-Baptiste, bourgeois de la ville de Mâcon :

De gueules, à une croix d'or.

334. — COMPIN, Jean, notaire royal à Mâcon :

D'argent, à un compas de sinople.

335. — PONCET, Benoist, notaire royal à Mâcon :

De gueules, à un sautoir d'or.

341, 342. — POIRIER, Louis, commis à l'exercice des greffes du présidial de Mâcon, et Antoinette MAITRE, sa femme :

D'argent, à un pierrier de vaisseau de sable; acolé de gueules, à un pairle d'or.

343. — DAUDELOT, Philibert, notaire royal à Cresche :

D'argent, à un daint d'azur.

346. — AUGUS, Antoine, notaire royal à Mâcon :

D'argent, à une auge d'écurie de gueules.

347. — QUIELET, Philibert, notaire royal à Mâcon :

De gueules, à une fasce d'or.

351. — PAISSEAUD, Antoine, bourgeois de la ville de Mâcon :

D'argent, à un mouton paissant de sinople.

354. — GUY, Jean, secrétaire du chapitre de Saint-Pierre de Mâcon :

De gueules, à une bande d'or.

355. — ROUX, Philibert, notaire royal à Mâcon :

D'argent, à une roue d'horloge de sable.

356. — DU MARTRET, Jean-Louis-Marc, bourgeois de Marsigny :

De gueules, à une barre d'or.

361. — MAITRE, Jean, bourgeois de la ville de Cluny :

D'argent, à une culotte d'azur.

362. — RAIROLLE, Catherine, veuve de N. FOILLARD, conseiller au présidial de Mâcon :

De gueules, à un chevron d'or.

363. — DUBOIS, Gabriel, lieutenant ez jurisdiction de Tournus :

D'argent, à une renconire de bœuf.

375. — PALAIN, Gabriel, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Saint-Genoux :

De gueules, à deux pals d'or.

381. — DENIS, Antoine, lieutenant en la châtelenie royalle de Saint-Gengoux :

D'argent, à une tour donjonnée de sinople.

383. — GOUJON, Nicolas, chanoine de l'église cathédralle de àcon :

De gueules, à deux fasces d'or.

385. — DUBOIS, Ursulle, femme d'Emilian TAPPINIER DES MAR-:RS, conseiller du Roy en l'élection de Mâcon :

Comme cy-devant, article 363.

386. — CHESNARD, Claudine, femme de N. LABORIER, conseil-r du Roy au baillage et siége présidial de Mâcon :

D'argent, à un chesne arraché de sinople.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

28. — N..., femme de Louis MARQUE, siur de Toure, l'un des eux cents chevaux-légers de la garde ordinaire du Roy :

De gueules, à deux bandes d'or.

29. — COMBRIAT, Jaqueline, femme de Jean-François GRE-AINE, écuier, seigneur de Launay :

D'argent, à une rencontre d'azur.

30. — THEVENOT, Antoine, notaire royal et procureur à Tournus :

De gueules, à deux barres d'or.

31. — GELIN, Philibert, procureur au baillage et siége présidial de Mâcon :

D'argent, à un manchon de gueules.

32. — TRÉCOURT, Aubin, procureur au baillage et siége présidial de Mâcon :

De gueules, à deux chevrons d'or.

33. — PION, Philibert, notaire royal et procureur à Tournus :

D'argent, à un pion d'échecs de sinople.

34. — DAUGY, Jean, procureur au baillage de Mâcon :

De gueules, à trois pals d'or.

35. — DE LA FAY, François, procureur au baillage et présidial de Mâcon :

D'argent, à une faux de sable.

36. — De Pize, Marie, veuve de Gabriel Desbois, écuier :

De gueules, à trois fasces d'or.

37. — Bardeau, Etienne, procureur au baillage et présidial d Mâcon :

D'argent, à un mulet d'azur.

38. — De la Porte, Jaque, chanoine de l'église catédralle (Mâcon :

D'argent, à une porte de gueules.

39. — Le Jay, Philiberte, fille, bourgeois[e] de la ville (Mâcon :

De gueules, à trois bandes d'or.

40. — Desmurs, Pierre, procureur au baillage et siége prés dial de Mâcon :

De gueules, à trois barres d'or.

41. — De Brosse, Marie, femme de N. Du Mont, conseiller (Roy, président au présidial de Mâcon :

D'argent, à une fasce de sinople.

42. — Poncet, Claudine, femme de N. Ciraudin, écuyer, co seiller du Roy, contrôleur ordinaire des guerres :

De gueules, à trois chevrons d'or.

43. — Berruyer, Claude, conseiller du Roy, avocat au bailla et présidial de Mâcon :

D'argent, à un moulin-à-vent de sable.

44. — Bourgeois, Brice, procureur au baillage et présidial Mâcon :

De gueules, à quatre pals d'or.

45. — Couchard, Abel, procureur au baillage et présidial Mâcon :

D'argent, à un chien couché d'azur.

46. — Burry, Marie, femme de N. de Chasselas, ancien bai de Mâcon :

De gueules, à quatre fasces d'or.

47. — De Chouvigny, Eléonord, premier chanoine de St Pierre de Mâcon :

D'argent, à une chauve-souris de gueules.

48. — Dumont, Anne, femme de N. Aymard, conseiller du Roy, eu en l'élection de Mâcon :
De gueules, à quatre bandes d'argent.

49. — Boccard, Jean, notaire royal à Romanèche :
D'argent, à un bouc de sinople.

50. — Silvestre, Jean, notaire royal à la Chapelle-Guinchey (*) :
De gueules, à quatre barres d'or.

51. — De la Charrière, Antoine, notaire royal à la Chapelle-uinchy :
D'argent, à une charue de sable.

52. — Martin, Louis, notaire à Cluny :
De gueules, à quatre chevrons d'or.

53. — De la Charme, Lucresse, veuve de Claude Micoud, capiine au régiment de Lorraine :
D'argent, à un charme d'azur.

54. — Claret, Elie, juge, bailly de la ville de Tournus :
De gueules, à un chef d'argent.

55. — Samoche, Etienne, notaire royal à Cluny :
D'or, à un saumon de gueules.

56. — Amyot, Albert, procureur à Tournus :
De gueules, à une croix d'argent.

57. — Viard, François, bourgeois de la ville de Tournus :
D'or, à un violon de sinople.

58. — Martene, Jean, notaire royal à Luchisy :
De gueules, à un sautoir d'argent.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

20. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville de Juny :
D'or, à un mortier d'apotiquaire de sable.

22. — La communauté des marchands de draps de la ville de Iâcon :
De gueules, à un pairle d'argent.

(*) Aujourd'hui la Chapelle-de-Guinchay.

23. — La communauté des maîtres apothiquaires de la ville de Mâcon :

D'or, à une seringue d'azur.

24. — La communauté des marchands épiciers de la ville de Mâcon :

De gueules, à un pal d'argent.

25. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Mâcon :

D'or, à une boëte couverte de gueules.

26. — La communauté des maîtres ferratiers de la ville de Mâcon :

De gueules, à une fasce d'argent.

28. — Le corps des officiers de l'élection de Mâcon :

D'or, à un sceptre de sinople.

30. — La communauté des maîtres merciers et quincaillers de la ville de Mâcon :

De gueules, à une bande d'argent.

32. — Le corps des officiers de la maréchaussée de Mâcon :

D'or, à deux pistollets de sable, passez en sautoir.

36. — La communauté de marchands drapiers de Marsigny :

De gueules, à une barre d'argent.

41. — Le corps des officiers au grenier à sel de Mâcon :

D'or, à trois fleurs de lis d'azur, passées deux et une.

44. — La communauté des maîtres cabaretiers de la ville de Marsigny :

De gueules, à un chevron d'argent.

45. — La communauté des marchands merciers de la ville de Mâcon :

D'or, à un nœud de ruban de gueules.

53. — Le prieuré de Saint-Oyen-lez-Montbelet :

De gueules, à deux pals d'argent.

55. — Le prieuré de Saint-André-le-Désert :

D'or, à un sautoir fleurdelisé de sinople.

56. — La communauté des maîtres perruquiers de la ville de [àcon :

De gueules, à deux fasces d'argent.

61. — Le prieuré de Lagrange-du-Bois :

D'or, à une grange de sable.

62. — La ville de Saint-Gengoux:

De gueules, à deux bandes d'azur.

63. — Le corps des officiers des traittes foraines de la ville de làcon :

D'or, à une fleur de lis au pied nourry d'azur.

64. — La communauté des cabaretiers de la ville de Cluny :

De gueules, à une barre d'argent.

65. — La confrairie des chevaliers de l'église Saint-Pierre de la 'ille de Mâcon :

D'or, à deux clefs de gueules, passées en sautoir.

66. — La communauté des marchands de draps de la ville de Cluny :

De gueules, à deux chevrons d'argent.

Arrêt d'enregistrement du.....

Signé : SENDRAS.

ESTAT DES ARMOIRIES

DES PERSONNES ET COMMUNAUTÉS DÉNOMMÉES CY-APRÈS ENVOIÉES AUX BUREAUX ÉTABLIS PAR Mᵉ ADRIEN VANIER, CHARGÉ DE L'EXÉCUTION DE L'ÉDIT DU MOIS DE NOVEMBRE 1696, POUR ESTRE PRÉSENTÉES A NOSSEIGNEURS LES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX DU CONSEIL, DÉPUTÉS PAR SA MAJESTÉ, PAR ARRESTS DES 4 DÉCEMBRE 1696 ET 23 JANVIER 1697.

AUTUN

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1ᵉʳ.

1. — MASSON, Claude, avocat en Parlement :

D'argent, à un arbre de gueules, sur un tertre de même.

2. — DE CHEVANES, Pierre, avocat en Parlement :

D'azur, à un lion d'or, et une fasce d'argent, brochante sur le tout.

3. — CORTELOT, Jean, avocat en Parlement et fourier par quartier de la grande fauconnerie de France :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois cœurs de même, deux en chef et un en pointe.

4. — DE GANAY, Hiérome, écuier :

D'or, à un aigle désarmé de sable, c'est-à-dire sans bec et sans pieds.

5. — DARLAY, Barthélemy, escuier, seigneur de la Boulaye :

D'argent, à une fasce de sable.

6. — PILLOT, Jean, conseiller du Roy, lieutenant général au bailliage et siége présidial d'Autun :

D'azur, à un coq d'or, creté et barbeté de gueules, regardant une étoile de même posée au premier canton.

7. — CORTELOT, André, lieutenant général criminel au bailliage et siége présidial d'Autun :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois cœurs de même, deux en chef et un en pointe.

8. — DESPLACES, Jean, lieutenant particulier au présidial 'Autun :

D'azur, écartelé d'argent, à une croix d'or, brochante sur le tout, cantonnée au remier et quatrième d'un soleil d'or, et au deuxième et troisième d'une moucheture 'hermines de sable.

9. — DE MÉRU, Charles, conseiller au bailliage et siége présidial d'Autun :

D'azur, à deux alérions d'argent en chef, et un chien de mêne passant en pointe.

10. — GUILLEMARD, Hugues, conseiller au bailliage et siége résidial d'Autun :

De sable, à un lion léopardé ou passant d'argent, lampassé et armé de gueules.

11. — GERMAIN, Fiacre, conseiller au bailliage et siége préidial d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et ne en pointe.

12. — DE BART, Guillaume, conseiller au bailliage et siége résidial d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un ion de même, lampassé et armé de gueules.

13. — LAVERNET, Joseph, conseiller au bailliage et siége présidial d'Autun :

D'argent, à un arbre appelé *aune* ou *verne* de sinople.

14. — DE LESCHALIER, Claude, conseiller et avocat du Roy au bailliage d'Autun :

D'azur, à un aigle d'or.

15. — CHAMPEAUX, Denis, écuier :

D'azur, à un cœur d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.

16. — DE CHAUGY, Nicolas, escuier, seigneur de Roussillon :

Ecartelé d'or et de gueules.

17, 18. — DE CHAUGY, Michel, écuyer, seigneur en partie d'Anot, et Bernarde DE CLÉRON, sa femme :

Écartelé d'or et de gueules; acolé de gueules, à une croix d'argent, cantonnée de quatre croix trefflées de même, et chargée en cœur d'un écusson de gueules, surchargé de cinq aiglons d'argent, posez en sautoir.

19. — DE CHEVANES, Jean, ancien procureur du Roy au bailliage d'Autun :

D'azur, à un lion d'or, lampassé de gueules, et une fasce d'argent, brochant sur le tout.

20. — PILLOT, Philibert, seigneur de Fougera (?) et gentilhomme de feüe Madame la Dauphine :

D'azur, à un coq d'or, regardant une étoile de même, posée au premier canton

21. — DE CHEVIGNY, Jean, écuier :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, appuyant son pied dextre derrière sur un croissant d'argent.

22. — BAUDOT, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un cœur de même.

23. — BUFFOT, George, écuier :

D'argent, à une croix de gueules, cantonnée de quatre mouchetures d'hermine de sable, et un chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, lampassé et armé de gueules

24. — BUFFOT, Gabriel, escuier :

De même.

25. — PAIN, Hypolite, fille :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent, deux en chef et une en pointe.

26. — CORTELOT DE NOIRON, Gabriel, receveur au grenier à sel d'Autun :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois cœurs de même, deux en chef et un en pointe.

27. — BALLARD, Pierre, receveur des États au bailliage d'Autun

D'or, à un aigle à deux testes de sable, chargé sur son estomac d'un écusson d'azur surchargé de trois quintefeuilles d'or, deux et une.

28. — CARTIER, Gabriel, escuier, seigneur de la Boutière premier gentilhomme de la grande fauconnerie chés le Roy :

D'azur, à trois lozanges d'or, deux en chef et une en pointe.

29. — DESCROTS, Marie, veuve de Louis BOULIER, escuier premier capitaine au régiment de Tavanne :

D'azur, à une bande d'or, chargée de trois écrevisses de gueules, posées en bande et accompagnées de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe

30. — De Montagu, Philibert, avocat en Parlement :

D'azur, à trois testes de lion arrachées d'or, lampassées de sable, et posées deux et une.

31. — Cortelot, Marie, veuve de N. Ballard, receveur au baillage d'Autun :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois cœurs de même, deux en chef et un en pointe.

32. — Ballard, Estiennette, veuve de N. Rabiot, substitut de Messieurs les gens du Roy au Parlement de Dijon :

D'or, à un aigle à deux testes de sable, chargé sur son estomac d'un écusson d'azur, surchargé de trois quintefeuilles d'or, deux et une.

33. — Rabiot, Lazare, procureur du Roy au présidial d'Autun :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois estoiles de même, deux en chef et une en pointe.

34. — De Chaugy, François, escuier, cy-devant mareschal de logis de la compagnie des gendarmes de Monseigneur le Dauphin, à présent pensionnaire du Roy :

Écartelé d'or et de gueules.

35. — De la Goutte, Antoine, advocat en Parlement et chastelain de Glennes :

D'azur, à un chevron ondé d'or, accompagné de trois glands de chesne de même, deux en chef et un en pointe.

36. — Laguille, Joseph, gentilhomme de la vennerie du Roy :

D'azur, à une bande d'argent, chargée de trois étoiles de gueules.

37. — De la Goutte, Sébastien, bourgeois :

D'azur, à un chevron ondé d'or, accompagné de trois glands de chesne de même, deux en chef et un en pointe.

38. — De la Goutte, Antoine, secrétaire ordinaire des finances de Son A. R. :

D'azur, à un chevron ondé d'or, accompagné de trois glands de chesne de même, deux en chef et un en pointe.

39. — D'Arlay, Jacques, escuier :

D'argent, à une fasce de sable.

40. — Gaudry, Jean-Baptiste, advocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois moutons passant d'argent, deux en chef affrontez, et un en pointe.

41. — De Rouville, Louise, veuve de N. Roger de Rabutin, chevalier, comte de Bussy, lieutenant général des armées du Roy et maistre de camp général de la cavalerie légère :

D'azur, à deux bars adossez d'argent, accompagnés de treize billettes d'or, deux en chef, trois en pointe et quatre de chaque costé (*).

42. — De Colasson, Jean-Louis, escuier :

D'azur, à un gantelet posé en fasce d'or, accompagné de trois trefles de même, deux en chef et une en pointe.

43, 44. — Comte de Toulonjon, François, et Bernarde de Pernes, sa femme :

De gueules, à trois fasces ondées d'or ; écartelé de gueules, à trois jumelles d'argent : accolé d'or, à un pal d'azur, chargé d'une croix ancrée d'argent.

45, 46. — De Rabutin, Louise-Françoise, veuve de Gilbert de Langehac, chevalier, marquis de Coligny :

D'or, à trois pals de vair ; accolé d'or, équipolé à quatre de gueules, écartelé d'azur, à une croix dentelée d'or.

47. — Roux père, Pierre, médecin :

De gueules, à une roüe d'or, au-dessus de laquelle est posée une colombe s'essorante d'argent, qui représente le Saint-Esprit, et en chef ces deux mots latins : SPIRITU STABILIS, écrits en caractères d'argent.

48. — Roux fils, Estienne-Antoine, médecin :

De même.

49. — Boulon, Barthélemy, ancien prévost des mareschaus, controlleur ordinaire des guerres :

D'azur, à une fasce ondée d'or, chargée d'une étoile de gueules.

50. — Boulon, Léonard, prévost des mareschaux de France :

De même.

51. — De Siry, François, avocat en Parlement :

D'azur, à trois étoiles d'or, deux et une, et un chef de sable.

52. — De Ramilly, Jean, chevalier de Malte :

D'azur, à trois bandes d'argent.

53. — De Ramilly, Claude, prévost de l'église collégialle de Notre-Dame d'Autun :

De même.

(*) Ces armes sont celles de Louise de Rouville elle-même.

54. — BUFFOT, François, procureur du Roy de la ville d'Autun :

D'argent, à une croix de gueules, cantonnée de quatre mouchetures d'hermines de sable, et un chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, lampassé et armé de gueules.

55. — NUGUET, Louis, escuier, seigneur de Reclennes :

D'or, à un chef de sable, chargé de cinq mouchetures d'hermines d'argent, posées trois et deux.

56. — RAVIER, Jacques, conseiller du Roy, controlleur des guerres :

D'argent, à trois étoiles d'azur, deux et une.

57, 58. — ROLLAND DE SERCEY, Antoine, sire d'Arconcey (*), seigneur du Feu et de la Vaux, et Marie PÉRARD, sa femme :

D'argent, à une croix de gueules, chargée de quattre roses d'argent, une à chaque bras, et en cœur d'un écusson d'argent, chargé de trois fasces ondées d'azur ; accolé de gueules, à une bande d'argent, chargée d'un ours de sable, et un chef d'or.

59. — LESAGE, Philibert, advocat en Parlement :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules, et accompagnée en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

60. — ROUX, Claudine, veuve de N. HUMBELOT, escuier :

De gueules, à trois bandes d'argent et un chef d'azur, chargé de trois roses d'or.

61. — GEVALOIS, Jacques, conseiller du Roy, lieutenant général civil au bailliage et chancellerie de Bourbon-Lancy :

D'or, à un olivier de sinople, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

62. — GOUJON, Estienne, advocat en Parlement :

D'azur, à trois goujons d'argent, posez en fasce l'un sur l'autre, celuy du milieu contourné.

63. — BALLARD, Françoise, veuve de N. RABIOT, conseiller au bailliage d'Autun :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois molettes de même (**).

64. — KILBURGER, Anne, veuve de Maurice DE BERBIS, chevalier, seigneur de Cromé :

De gueules, à un lion couronné d'or, et accompagné de trois écussons de même.

65. — DURAND, Jean-Maurice, conseiller du Roy, controlleur

(*) Arrondissement de Beaune.
(**) Ces armes sont celles de N. Rabiot, son feu mari.

des payeurs des augmentations des gages de la Cour des aydes de Paris et receveur du grenier à sel de Mont-Saint-Vincent :

D'or, à une fasce de gueules, chargée de trois testes de lion arrachées d'or, et une bordure engrelée de gueules.

66. — De Loriol, Paul, seigneur de Digoine, capitaine de Dragons au régiment de.... :

D'azur, à une tour sénestrée d'un avant-mur d'argent, le tout massonné de sable.

67. — Pillot de Fougeret, Gabriel, chanoine de l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à un coq d'or, le pied droit levé et regardant une étoile de même, posée au canton dextre du chef.

68. — De Siry, François, bourgeois :

D'azur, à trois étoiles d'or, et un chef cousu de sable.

69. — Pigenat, Georges, advocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois pigeons de même.

70. — Dejam, Catherine, veuve de Charles de Moroy, escuier :

De gueules, à un dauphin, la queue tortillée d'or, posée en fasce.

71, 72. — Palatin de Dyo, Claude-Antoine, comte de Montmort, et Eléonor Dubourg-Dumaine, sa femme :

Fascé d'or et d'azur de six pièces, accolé de gueules, à une fleur de lis d'or, et un chef d'argent.

73, 74. — De la Valade, Eléonor-Alexandre, escuier, seigneur de Gissy, capitaine de chevaux dans le régiment de Montperoux, et Margueritte de Chaugy, sa femme :

D'azur, à trois pots de vair d'argent, posez deux en chef et un en pointe ; accolé, écartelé d'or et de gueules.

75. — Lamy, Antoine, conseiller au présidial d'Autun :

De gueules, à une bande d'or, accompagnée de deux testes de chien coupées d'argent.

76, 77. — De Cussigny, Philibert-Francois, seigneur de Vianges, et Huguette Duval, sa femme :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée de trois écussons d'azur ; acolé d'azur, à une bande d'argent.

78. — BRENOT, Albert, procureur et notaire à Autun :

D'azur, à un croissant d'argent, posé en pointe et soutenant une branche de rosier fleury de quatre roses de même, et une fasce en devise aussy d'argent, brochante sur le tout.

79. — DE BERGER, Réné-Madelon, escuier, seigneur de Charancy, gendarme du Roy :

D'azur, à un mouton passant d'argent, couronné d'or et surmonté de trois étoiles d'or, rangées en chef.

80. — GRANGIER, Jean-Baptiste, maître chirurgien :

D'azur, à une demi-croix ancrée d'or, posée à dextre, et un croissant d'argent, surmonté d'une flamme de gueules, à senestre.

81. — GRANGIER, André, président au grenier à sel d'Autun :

De même.

82. — GRANGIER, Jean-Baptiste, lieutenant criminel au bailliage de Bourbon-Lancy :

Aussy de même.

83. — TIXIER, Jeanne-Michelle, veuve de Joseph DAMAS, seigneur de Villerot, capitaine de cavallerie :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

84. — TIROUX, Philipe, marchand :

D'azur, à une croix ancrée et alaizée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

85. — PEUPELIN, Lazare, veuve de Jacques DE CHEVIGNY, escuier :

D'azur, à une bande d'or, chargée de trois tourteaux d'azur et accompagnée de deux cœurs d'or.

86. — DE CANDRAT, Jacques, conseiller du Roy et maître des eaues et forests du présidial d'Autun :

D'azur, à une croix d'argent, posée en cœur, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une rose de même.

87. — CAMUSAT, Armand, porte-arquebuse de S. A. R. Monsieur :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois testes de beslier d'or, posées de front.

88. — RABIOT, Denis :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'or, rangées en chef.

89. — CHALLEMOUX, Pierre, seigneur du Brouillard et de la Baulme :

De gueules, à trois gerbes de froment d'or, liées de sable, deux et une.

90, 91. — BERBIS, Pierre, escuier, seigneur de Drapey, bailly d'épée d'Autun, et Marguerite DE CLÉRON, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis paissante d'argent. accolé de gueules, à une croix d'argent, cantonnée de quatre croix trefflées de même, et chargée d'un écusson de gueules, à cinq aiglons d'argent, posez en sautoir.

92. — DE CHARGER, Pierre, chevalier de l'ordre royal de Saint-Lazare, seigneur du Breuil et de Curdix :

D'azur, à un lion passant d'or, accompagné de trois trefles d'argent, rangées en chef.

93. — DE LA TOISON, Simone, veuve de Pierre JONCHAPT, conseiller et procureur du Roy au bailliage d'Autun :

D'azur, à une toison d'or, suspendue d'un cordon d'argent, noué en boucles.

94. — GRANGIER, Jean, marchand :

D'azur, à un cœur d'or, supportant un quatre de chifre croisé de même, et soutenu d'un dix de chifre romain d'argent, le tout posé à dextre, et sénestré d'une demi-croix ancrée d'or, cantonnée en chef d'une colombe d'argent, et en pointe d'un coq d'or, crété et barbé de gueules.

95. — CALLARD, Lazare, avocat :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

96, 97. — DE LA MADELAINE-RAGNY, Anne-Bernard, escuyer, seigneur d'Espery, et Marie-Antoinette DAMAS-MARSILLY, sa femme :

D'hermines, à trois bandes de gueules, chargées d'unze coquilles d'or, posées trois, cinq et trois ; accolé d'or, à une croix ancrée de gueules.

98, 99. — DE GANAY, Marie, veuve de Charles DAMAS-MARSILLY, escuier, seigneur dudit Marsilly :

D'or, à une croix ancrée de gueules ; accolé d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois roses d'or, deux et une, accostée de deux coquilles de même et surmontée d'un aigle de sable.

100. — DANCHEMANT, Denis, chanoine de l'église d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois fers de moulin d'argent.

101. — BALLARD, François, grand archidiacre et chanoine de l'église d'Autun :

D'or, à un aigle à deux testes de sable, chargé d'un écusson d'azur, à trois quintefeuilles d'or.

102. — TIROUX, Lazare, chanoine d'Autun :

Tiercé en fasce, au premier d'argent, à une croix ancrée de gueules, au second

l'azur, à trois bandes d'or, et au troisième cousu d'azur, à une teste de lion contournée et arrachée d'or, et lampassée de gueules.

103. — JOUDON, Nicolas, ancien chanoine d'Autun :

Tiercé en fasce, au premier d'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, au second de gueules, à trois roses d'argent, et au troisième d'or, à trois bandes d'azur.

104. — DUPUIS, N., dame de Saint-Gervais :

D'azur, à une tour d'argent, massonnée de sable.

105. — DE BART, Nicolas, chanoine d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef de même, et d'un lion de même, lampassé et armé de gueules en pointe.

106. — DE BART, Joseph, chanoine d'Autun :

De même.

107. — SIRAMY, Antoinette, veuve de Jean-Louis-François BOURRIER, sieur de Réaux, conseiller du Roy, commissaire ordinaire des guerres, ayant la conduite et police de la compagnie des chevaux-légers sous la charge de la police :

D'argent, à une bande d'azur, chargée de trois molettes d'or.

108. — MOREAUL, André, chanoine de la cathédralle d'Autun et archidiacre de Flavigny :

D'or, à un cheval effaré de sable, et un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

109. — JACQUIN, Antoine, chanoine de l'église d'Autun :

De gueules, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles de même, et d'un croissant aussy d'argent en pointe.

110, 111. — CARRÉ DU CHATELRENAUD, Pierre, comte d'Aligny, brigadier des armées du Roy, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur d'Autun et de Pierre-Chastel et grand bailly du Charollois, et Colombe D'ANSTRUDE, sa femme :

Echiqueté d'argent et d'azur, et un chef d'or, chargé d'un lion passant de sable, lampassé et armé de gueules, accolé, coupé, emmanché d'argent et de gueules.

112. — BINIER, Pierre, chanoine et sindic de la catédralle d'Autun :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois étoilles d'or.

113. — CHALLEMOULX, Claude, bourgeois :

De gueules, à trois gerbes de froment d'or.

114. — CHIFLOT, Jean, chanoine de l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe, et trois autres roses de même en chef, soutenües d'une trangle d'or.

115. — VOILLOT, Dominique, chanoine de l'église catédralle d'Autun :

D'azur, à un navire d'or, surmonté de deux étoiles d'argent en chef.

116. — TIROUX, Michel, chanoine d'honneur de l'église d'Autun :

D'azur, à trois bandes d'or, et trois testes de lion arrachées de gueules, posées deux en chef et une en pointe, brochante sur le tout.

117. — BOUFFARD, Estienne, chanoine de l'église d'Autun :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent en chef. et de trois pigeons contournez de même en pointe.

118. — ROBERT, Jacques, chanoine de l'église catédralle d'Autun :

De gueules, à un lion d'or, surmonté d'un croissant d'argent, et un chef cousu d'azur.

119. — DE LA PRAYE, François, chanoine de l'église catédralle d'Autun :

De gueules, à un aigle le vol abbaissé d'or, et un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

120. — DE LA TOISON, Jacques, chanoine de l'église d'Autun :

D'azur, à une toison d'or, suspendue d'un lien noüé et bouclé de même.

121. — DU FEU, Antoine, prévost de Sussey et chanoine de l'église d'Autun, viccaire général et official du diocèze d'Autun :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois flames au naturel.

122. — SEURRE, Jean-Augustin, chanoine de l'église d'Autun :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux pigeons affrontez de sable, et d'un roseau de même en pointe.

123, 124. — DANCHEMANT, Claude, escuyer et ancien chevauléger de la garde du Roy, et Marie GONDOUYN, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois fers de moulin d'argent ; accolé de gueules, à deux mains d'argent, posées en pal, à côté l'une de l'autre.

125. — PIERRE, Philippe, receveur au grenier à sel et commissaire des saisies réelles de Monceny :

D'azur, à un monceau de pierres d'argent en pointe, et surmonté de trois croissants de même, rangez en chef.

126. — Boiveau, Gilbert, conseiller du Roy, lieutenant civil au bailliage de Monceny :

D'azur, à trois rencontres de bovynes d'or.

127. — Venot, Antoine, conseiller au baillage de Monceny :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de quatre croissans d'argent.

128. — Prévost, Jean, chanoine de l'église collégialle Notre-Dame d'Autun :

D'azur, à un cor de chasse d'argent, enguiché d'or, accompagné de trois roses de même.

129. — Chaussin, Margueritte, veuve de Charles Viau, lieutenant civil au bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent rangées en chef, et de trois glands d'or en pointe, deux et un.

130. — Burgat, Jacques, conseiller et avocat du Roy au bailliage et chancellerie de Bourbon-Lancy :

D'azur, à deux fasces d'or, acccompagnées de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.

131. — Marest, Robert, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage et chancellerie de Bourbon-Lancy :

D'hermines, à une bande de gueules, chargée de trois quartefeuilles d'or.

132. — Darlay, Barthélemy, escuier, sieur de Morcoit, cy-devant lieutenant général à Autun :

D'argent, à une fasce de sable.

133. — Burgat, Philippe, marchand :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

134. — Gay, Pierre, procureur du Roy au bailliage et chancellerie de Bourbon-Lancy :

D'argent, à trois roses de gueules, posées deux et une en pointe, et surmontées d'un cœur de même, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

135. — Saladin de Montmorillon, François, escuyer, seigneur d'Essenles et Lussinie :

D'or, à un aigle le vol abaissé de gueules.

136. — Josian de Granval, René, écuier :

D'azur, à trois coquilles d'argent, et une teste de léopard d'or, mise en cœur.

137. — JOSIAN DE GRANVAL, escuier :

De même.

138. — LE BESGUE, Claude, bourgeois :

D'argent, à un aigle s'essorant de gueules, perché sur un sep de vigne de sinople. et un chef d'azur.

139. — MOUTEAU, Claude, conseiller, médecin ordinaire du Roy, intendant des eaües minéralles de Bourbon-Lancy :

De sinople, à un pal ou flambeau d'argent, posé en pal, allumé de gueules, sur un chef d'or.

140. — MOUTEAU, Adrien, conseiller du Roy et controlleur au grenier à sel de Bourbon-Lancy :

D'or, à un pal ou flambeau de sinople, posé en pal, allumé de gueules, sur un chef d'argent, et soutenu par deux émérillons de sable, posez sur une terrasse de sinople, la lumière du flambeau accostée de deux étoiles d'azur.

141. — DE BUEST(*) DE GRIMALDY, Melchiore, comtesse de Rispe, veuve de Brocard DE GIANNIS :

Fuselé d'argent et de gueules.

142. — DE CUSSIGNY, Claude, écuier :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée de trois écussons d'azur.

143, 144. — DORMY, Charles-François, chevalier, seigneur de Vincelle et Beauchamp, et N. D'ESCORAILLE, sa femme :

D'argent, à un chevron de gueules, suportant deux perroquets affrontez et montans de sinople, et accompagné en pointe d'un tourteau de sable ; accolé d'azur. à trois bandes d'or.

145. — DE MONTANDE, Pierre-Joseph, écuier :

D'argent, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un lion aussy d'or, lampassé et armé de gueules.

Arrêt d'enregistrement donné à Paris le 14 février 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES.

1. — Le chapitre de l'église cathédrale d'Autun :

De gueules, à une croix ancrée d'argent, remplie ou chargée d'une autre croix ancrée de sable.

(*) Bueil.

2. — Le prieuré de Saint-Simphorien-lès-Autun :

D'or, à un saint Simphorien de gueules, tenant entre ses mains sa teste d'or, acmpagné de douze petits chànoines réguliers à genoux, six d'un costé et six de l'autre.

3. — Le couvent des Ursulines de la ville d'Autun :

D'azur, à un nom de JESUS d'or.

4. — Le chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame d'Autun :

D'azur, à trois clefs d'or, posées en pal, deux et une.

5. — La ville d'Autun en Bourgogne :

D'or, à un lion de gueules, et un chef bandé d'or et d'azur de six pièces, et bordé e gueules.

6. — A expliquer plus amplement.

7. — Le couvent des religieuses de la Visitation d'Autun :

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent et issées en sautoir au travers du cœur, chargé d'un nom de JESUS d'or et suportant ne croix pattée de sable, le tout enfermé dans une couronne d'épines de sinople, dont s épines sont ensanglantées de gueules.

Arrêt d'enregistrement du 14 mars 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTÉS.

Dudit estat du 14 *mars* 1698.

6. — Les religieuses de l'abbaye de Saint-Martin-lez-Autun :

De gueules, à une épée d'argent, les garde et poignée d'or, posées en pal à dextre, t une crosse aussi d'or, posée de même à senestre, et un chef d'azur, chargé d'une leur de lis d'or au-dessus de l'épée, et d'une autre de même au-desssus de la crosse.

Arrêt d'enregistrement du vendredi 24 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

147. — MONTEAU, Philippe, lieutenant du chasteau de Bourbon-Lancy :

D'azur, à un flambeau d'or, ardent de gueules, posé en pal.

148. — DINOT, N., conseiller du Roy et receveur au grenier à sel de Bourbon-Lancy :

D'argent, aux trois lettres capitalle I. de sable, rangées en fasce et acompagnées de trois autres lettres capitalle X. aussy de sable, posées deux en chef et une en pointe.

149. — DE GUYOT, Madelon, écuyer, sieur de Provanchères :

D'azur, à deux morettes posées deux et une.

150. — DE LA TOISON, David, conseiller du Roy, assesseur à la maison de ville d'Autun :

D'azur, à une maison d'or.

151. — DE SENAULT, Bertrand, chantre et chanoine de l'église d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

152. — DE FAUBERT, François, escuier, seigneur de La Perrière et autres lieux :

De gueules, à deux lions affrontés d'argent, soutenant une couronne trefflée d'or

153. — DE CHALON, Philiberte, femme de Claude DE CUSSIGNY, sieur de Villiers :

De gueules, à une bande d'or.

154. — A expliquer plus amplement.

155. — DESCORIAL, Simon, escuier, seigneur de Torey :

D'azur, à trois bandes d'argent.

156. — A expliquer plus amplement.

157. — DESGRANGES, Henry, conseiller et procureur du Roy de la communauté de Couches :

D'azur, à un pal d'or, chargé de trois sautoirs de gueules.

158. — A expliquer plus amplement.

159. — BOULLEY, Pierre, chanoine de l'église collégialle d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une grape de raisin de même, tigée et feuillée de sinople.

160, 161, 162. — A expliquer plus amplement.

163. — BRETTIN, Gaspard, notaire royal à Bouton (?) :

D'azur, à un timbre ou cercle vuide d'argent, garny de ses trois fers de sable posez un en fasce et deux en sautoir, et de six clochettes d'or, posées en orle.

164. — BRETTIN, Jean, praticien à Brouton :

De sinople, à un casque d'or, posé de profil et acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

165. — GAUDRY, Berthélemy, chanoine de l'église cathédralle Autun :

D'azur, à trois moutons paissant d'argent, et posez deux et un.

166. — VILLANTROYS, Jean, prestre, chapelain en l'église caıédralle d'Autun :

D'azur, à deux tas de maisons, posez en chef, et une église posée en pointe, le tout ırgent.

167. — NARIOLEY, Pierre, notaire royal à Couches :

D'azur, à un cœur d'or, aislé d'argent, enflammé de gueules, acompagné en chef de ux étoilles d'argent, et en pointe d'un las d'amour d'or, noué en fasce.

168. — CHAMBLET DE VILLIER, Claude, chanoine en l'église caıédralle d'Autun :

De gueules, à trois bandes d'argent, et une en chef d'azur, chargée de trois roses d'or.

169. — PLINGEY, Jean-Baptiste, notaire roial à Couches :

De pourpre, à deux geais affrontez d'argent, posez sur deux branches de sinople, surmontez de deux pommes de chesne d'or, renversées et tigées de sinople.

170. — DOUBLET, Jeanne, femme de René-Magdelon DE BERGER, cuier, seigneur de Charancy, l'un des deux cents chevaux-légers e la garde ordinaire du Roy :

De pourpre, à une gerbe d'or, liée de sable.

171. — MOLLEROT, Jacques, prestre, chanoine de Saint-Simıhorien et curé de Saint-Pierre-Lestrier-lès-Autun :

D'azur, à un cœur d'or, enflammé de gueules et percé de sept flèches d'argent, posées n orle.

172. — A expliquer plus amplement.

173. — Le fief du Bois-Ryon :

D'argent, à un bois de sinople, posé sur une terrasse de même, soutenu d'un croisant de gueules.

174. — DU BOUCHET, Pierre-Hercule, écuyer :

D'azur, à une fasce haussée et crénelée de trois pièces d'argent, acompagnée en hef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un lion de même, rampant sur un ancre ussy d'or, posé en pal.

175. — DE SIRY, Vivant, conseiller et procureur du Roy à Montreny :

D'azur, à trois étoiles d'argent, posées deux et une, et un chef d'or.

176. — A expliquer plus amplement.

177. — GUYOT, Claude, prestre, chanoine en l'église cathédral
d'Autun :

D'azur, à une croix recroisettée d'or.

178. — LA GUEULE, Elisabeth, femme de N. DE FOUGERETTE :

D'azur, à une bande d'argent.

179. — DU PASQUIER, Lazarre, directeur de l'hospital génér
d'Autun :

D'azur, à uue croix pometée d'argent.

180, 181. — A expliquer plus amplement.

182. — DESOGNE, Marie, veuve de N. DE CERCEY, écuyer.
présenté l'armoirie :

De sable, à une bande d'or, accompagnée de deux étoiles et de deux roses d'
gent, posées une Morle (?) en chef, et une étoile en flanc senestre, et une rose
pointe.

183. — DECRET DE LISLE, Pierre, écuier :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux mouchetures d'herm
d'argent, et en pointe d'un ancre de même.

184. — LHUILLIER, Jeanne, femme de Pierre DECRET, écuier

D'argent, à un chiffre composé des lettres I. et R.

185. — VILLEDIEU, Jean-Philibert, chanoine en l'église collé
gialle Nostre-Dame d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, posées deux
chef et une en pointe.

186. — BUFFOT, Jean-Baptiste, chanoine en l'église collégial
Nostre-Dame d'Autun :

D'azur, à une croix alaisée d'or, accompagnée en chef de deux étoilles d'argent
en pointe de deux croissans de même.

187. — ROUX, Augustin, chanoine de l'église collégialle Notr
Dame d'Autun :

D'azur, à une colombe s'essorant d'argent, posée sur une roue à filer d'or, les
rais de sable.

188. — GUIALOIS, Lazare, écuyer, seigneur de Quignolle :

D'azur, à un olivier de sinople, posé sur une terrasse de même, et un chef d'ar
chargé de deux étoiles d'or.

189. — De Morey, Anne, veuve de Bernardin de Ganay, écuier, seigneur des Champs et de Levault :

D'or, à une tête de more de sable, posée de profil, tortillée et accolée d'argent.

190, 191. — A expliquer plus amplement.

192. — Rey, Claude, avocat au baillage de Montrevyer :

D'azur, à un chevron alaisé d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un cœur d'or, enflamé de gueules.

193. — A expliquer plus librement.

194. — Gaudry, Françoise, femme de Pierre-Urbain Jodrillat, escuyer, capitaine au régiment de Berry Etranger :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et accompagné de trois étoiles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

195. — Buillier, Anne, femme de Jean Brettin, praticien à Boutton :

D'azur, à un chiffre de sabre, composé des lettres I. et B.

196, 197. — A expliquer plus amplement.

198. — De Blanchefort, N., veuve de N. de Changey, escuyer, seigneur de Massigny, a présenté l'armoirie :

D'or, à deux lions léopardés de gueules, posez l'un sur l'autre.

199, 200. — A expliquer plus librement.

201. — Lambert, Joseph, avocat à la Cour, conseiller et procureur du Roy de la ville et communauté de Bourbon-Lancy :

De sinople, à une rose d'or, posée en chef, et un croissant d'argent, posé en pointe

202. — Boulley, Lazare, avocat à la Cour :

D'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoilles de même, posées deux en chef et une en pointe.

203. — De la Menue, Nicolas, écuier, seigneur de Chasteau-Moron :

De gueules, à un griffon d'or, lampassé et armé d'argent.

204. — De la Menue, George, écuier :

De même.

205. — Burgat, Antoine, docteur en médecine à Bourbon-Lancy :

De gueules, à un lion d'argent, lampassé et armé de gueules.

206. — A expliquer plus amplement.

207. — Gouneau, Philippe, prêtre, sous-chantre de l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à une croix d'or, cantonnée en chef de deux larmes d'argent, et en pointe de deux croissans de même.

208. — Du Pasquier, André, chanoine de l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à un mouton d'or.

209. — Boudot, Gabriel, prêtre, sous-chantre de l'église cathédralle d'Autun :

De gueules, à un croissant d'argent, et un chef de même, chargé d'un cœur de gueules, acosté de deux étoiles de même.

210. — Sauvageot, Louis, prêtre, chapelain de l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à un sauvage d'or, tenant de sa main droite une massue de sinople, et de sa main senestre un arc de sable.

211. — Audet, Thomas, sous-chantre en l'église cathédralle d'Autun :

De gueules, à une fasce d'argent, chargée d'une étoille d'azur.

212, 213. — A expliquer plus amplement.

214. — Nectoux, Sébastien, prestre, docteur de l'hospital de Saint-Antoine et des religieuses dudit hôpital :

D'argent, à un loup de sable.

215. — Pelletier, Edme, prestre à Autun :

D'argent, à une croix de la Passion de gueules, peronnée de trois marches de même avec l'éponge et la lance aussy de gueules, passez en sautoir.

216. — Clerc, Edme, prêtre, chanoine de l'église collégialle Notre-Dame d'Autun :

D'azur, à une croix alaizée d'or, cantonnée de quatre étoiles d'argent.

217. — A expliquer plus amplement.

218. — Guillemardet, Lazare, notaire royal au bourg de Couche :

D'azur, à un cordon d'argent, entrelassé en treffle, les deux bouts en pointe, garnis de leurs houpes de même, et accompagné de trois coqs d'or, crétez et barbez de gueules, posez deux en chef affrontez, et un en pointe.

219, 220, 221. — A expliquer plus amplement.

222. — MÉTAYER, Jean, dit La Place, prêtre, chapelain de l'église cathédralle d'Autun :

D'argent, à trois lézards de sinople, posez en pal, deux et un.

223. — A expliquer plus amplement.

224. — CHARLEUX, Charles, conseiller du Roy, châtelain de la châtelenie royalle de Couches :

D'azur, à un foy de carnation, tenant un flambeau d'argent, de gueules, et accompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un croissant d'or.

225, 226, 227, 228. — A expliquer plus amplement.

229. — DE POMARD, Eléonord, femme de François DE FAUBERT, écuyer, seigneur de la Pairier, le Breuil et de Crécy :

D'azur, à trois pals d'or.

230, 231. — A expliquer plus amplement.

232. — VILLERS-LA-FAYE, Bernarde, femme de N. DESCORAIL DE TORCY :

D'azur, à une fasce d'or.

233. — A expliquer plus amplement.

234. — DE MONTCHANIN, Lazare, notaire royal à Issi-Levêque :

D'argent, à une montagne de sinople, chargée d'une étoille d'argent.

235. — DE LA MELOISE, Pierre, prêtre à Montcenys :

De gueules, à un calice d'or.

236. — LAMBERT, Gabriel, notaire royal à Montcenis :

D'argent, à un pique de cartes à jouer, et un cœur, le tout de gueules, posé en chef, et une lozange de même, posée en pointe.

237. — VENOT, Jean, avocat à Montcenys :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de quatre croissans d'argent.

238. — DESCLOS, Léonard, avocat à Montcenys :

D'argent, à une étoille d'azur, accompagnée de trois lettres capitalles Y. de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

239. — DE CARROUGE, Jean, notaire royal à Montcenys :

D'azur, à un lion d'or, lampassé de gueules, et un (en) chef d'argent, chargé de deux merlettes de sable.

240. — DURAND, Fiacre, conseiller et avocat du Roy au baillage de Montcenys :

D'azur, à un aigle d'or, posé sur un rocher d'argent et regardant un soleil d'or mouvant de l'angle dextre du chef.

241. — VENOT, André, avocat à Montcenys :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de quatre croissans d'argent.

242, 243. — A expliquer plus amplement.

244. — MATHEY, Jean, notaire royal à Nostre-Dame de Morey :

D'azur, à un chiffre de sinople, composé des lettres I. et M., et une étoile d'azur en pointe.

245. — DE LA CHAIZE, Adrien, prévost de l'église collégialle de Bourbon-Lancy :

D'azur, à un chevron d'or, chargé de trois croissans de gueules et acompagné de quatre étoilles d'argent, posées deux en chef et deux en pointe, mises en fasce.

246. — DESIRY, Pierre-Jean, chanoine de l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à trois étoilles d'or, posées deux et une, et un (en) chef de sable.

247. — DE THÉSUT, Louis, prévost et chanoine de l'église cathédralle d'Autun :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.

248. — A expliquer plus amplement.

249. — ANDRIEU, Claude, avocat en Parlement :

D'azur, à un sautoir d'or.

250. — PASQUEREAU, Lazare, notaire royal à Rigny-sur-Arroux :

D'argent, à un chiffre de gueules, composé des lettres L. et P., et acosté de deux étoilles d'azur.

251. — DE HAIRET, N., avocat en Parlement et bailly de la Motte-Saint-Jean :

D'azur, à trois palmes d'or, posées deux et une.

252, 253, 254, 255. — A expliquer plus amplement.

256. — DE CHAUME, Jean, prestre, chapelain en l'église cathédralle d'Autun :

D'argent, à une croix alaisée de sable.

257. — DURAND, Joseph, avocat à Issi-Lévesque :

Comme cy-devant, article 240.

258. — BRUNET, Simon, notaire royal à Issi-Lévesque :

D'azur, à un agneau pascal d'or, passant sur une terrasse de sinople, chargée des lettres capitalles S. et B. d'or, en caractère italien.

259, 260. — A expliquer plus amplement.

261. — SAIZON, Emilian, gentilhomme de la Grande Venerie de France :

D'azur, à trois oisons d'argent, bequez et membrez de gueules, et posez deux et un.

262, 263. — A expliquer plus amplement.

264. — MURY, Jean-Baptiste, notaire royal à la Motte-Saint-Jean :

D'azur, à une croix trefflée d'or, le pied fiché dans un cœur de même.

265. — THIROUX, André, avocat à Autun :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois barres de gueules et accompagnée en chef d'une croix pattée et alaisée d'argent, et en pointe d'une tête de lion d'or, lampassée de gueules, mouvant de la pointe de l'écu.

266. — A expliquer plus amplement.

267. — MOREAU, Lazare, chanoine en l'église cathédralle d'Autun :

D'argent, à trois flames de gueules, posées deux et une.

268. — A expliquer plus amplement.

269. — MOREAU, Sébastien, avocat à Autun :

[D'or ?], à un cheval effrayé de sable, et un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'argent.

270. — A expliquer plus amplement.

271. — DU PASQUIER, Jacques, avocat en Parlement, conseiller et procureur du Roy au grenier à sel d'Autun :

D'azur, à un mouton paissant d'argent, et trois étoiles de même, posées en chef.

272. — LAGOUTTE, Philiberte, femme de Denis CHAMPEAU, écuyer :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois glands de même, posez deux en chef et un en pointe.

273. — NUQUET, Jean, notaire royal et procureur au présidial d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, chargé de trois roses de gueules, et un croissant d'argent, posé en pointe, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

274. — A expliquer plus amplement.

275. — ROY, Sébastien, prêtre à Autun :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois roses d'or, posées deux en chef et une en pointe.

276. — A expliquer plus amplement.

277. — MARTENE, Emilian, procureur à Autun :

D'azur, à une croix d'argent.

278. — A expliquer plus amplement.

279. — CHIQUOT, François, scellier et chauffecire en la chancellerie présidialle d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un coq d'or.

280. — MOREL, Nicolas, promoteur et chanoine en l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoilles de même, et en pointe d'un ancre d'argent.

281, 282. — A expliquer plus amplement.

283. — DE LA CROIX, Jean, procureur et notaire royal à Autun :

D'azur, à une croix d'or.

284. — LÉVEILLÉ, François, prestre, chanoine en l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à une grue d'argent, avec sa vigilance de même.

285. — A expliquer plus amplement.

286. — BRENOT, Anne, veuve de N. CHIFFLOT, conseiller du Roy, lieutenant criminel, assesseur au baillage d'Autun, [a] présenté l'armoirie :

D'azur, à un chevron alaisé d'or, acompagné de trois roses d'argent, posées deux en chef et une en pointe, et surmonté d'une fasce en devise d'or, et trois roses d'argent, posées en chef.

287, 288. — A expliquer plus amplement.

289. — DE SARCEY, Françoise, veuve de Charles DE JONCHÈRE, écuier :

D'argent, à une croix de gueules, chargée de quatre quintefeuilles d'argent, et un cœur d'écusson d'argent, à trois fasces ondées d'azur.

290, 291. — A expliquer plus amplement.

292. — PATRIARCHE, Jean, avocat à Autun :

De sinople, à une croix patriarchalle trefflée d'argent.

293. — BAILLY, Claude, procureur et notaire royal à Autun :

D'argent, à un lis de sinople, mouvant de la pointe de l'écu.

294, 295, 296, 297. — A expliquer plus amplement.

298. — LAGUILLE, Jaques, docteur en médecine à Autun :

D'azur, à une barre d'argent, chargée de trois étoilles d'azur, et acompagnée de deux croissans d'argent, posez deux en chef et un en pointe.

299. — LOPIN, Jean, avocat à Autun :

D'azur, à un pin de sinople, acosté de deux loups, affrontés de sable.

300, 301, 302. — A expliquer plus amplement.

303. — LE PAROY, Jean, prêtre, chanoine en l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en pointe d'une larme d'argent, soutenue d'un croissant de même, et un chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

304. — LÉVESQUE, Nicolas, chanoine en l'église cathédralle d'Autun :

D'or, à une croix haussée et alaizée d'azur, chargée de cinq étoilles d'argent, le pied fiché dans un cœur enflammé de gueules, les flancs et de l'écu bordez d'argent, sur quoy est escritte cette devise en caractères de gueules : *Sic lucet, hæret et ardet.*

305, 306. — A expliquer plus amplement.

307. — PERNOT, Philibert, avocat à Montcenys :

D'argent, à trois bandes de sable, et un chef d'azur, chargé d'un aigle d'or, le vol étendu.

308, 309. — A expliquer plus amplement.

310. — CHEVAL, Philibert, avocat en Parlement, châtelain de la châtellenie royalle de Montcenys :

D'azur, à un cheval passant d'argent, acompagné de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

311. — DE MAGNIEN, Jean-Antoine, écuier, seigneur de Chally :

Écartelé au premier d'azur, à deux tiges de feugères d'or, posées en pal; au deuxième de sinople, à trois fasces d'argent, et un lion de sable, lampassé et armé de gueules, brochant sur le tout; au troisième d'azur, à une croix potencée d'or, can-

tonnée à chaque canton de trois fusées de même, appointées ; et au quatrième d'argent, à un aigle à deux testes de sable, couronné, bequé et onglé d'or.

312. — De Bazelle, Françoise, femme de Jean-Antoine Magnien, écuier, seigneur de Chally :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de cinq tourteaux de gueules, et acompagné de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe, et un chef de gueules, chargé d'une fleur de lis d'or.

313. — Gagniard, Claude, conseiller du Roy, substitut du procureur de Sa Majesté au baillage et siége présidial d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois tourterelles d'argent, bequées et membrées de sable, et posées deux en chef, affrontées, et une en pointe.

314. — Sailier, Philibert, avocat à Montcenys :

D'argent, à un chevron brisé de sable, acompagné de trois croissans d'azur, posez deux en chef et un en pointe.

315. — Fontin, Jean, avocat à Autun :

De sable, à une fontaine jalissant d'un bassin, le tout d'argent.

316. — De Bize, Henry, maire à Saint-Pierre-de-Varennes :

De sinople, à un sautoir d'or, acompagné de quatre étoiles de même.

317. — A expliquer plus amplement.

318. — Pericaudet, Edme, conseiller et procureur du Roy en la châtelenie royalle de Couches :

D'argent, à un lion de gueules.

319. — Prévost, Antoine, écuier :

D'azur, à un cors de chasse d'or, acompagné de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe.

320. — Cartier de la Bouttier, Marie, femme de Berthélemy Darlay, écuyer, seigneur de la Boullays :

D'azur, à trois lozangiers d'or, posées deux et un.

321. — Boureau, Marie, femme de N. Boureau, conseiller du Roy, lieutenant général au baillage de Montcenys :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois burettes de même, posées deux en chef et une en pointe.

322. — Nargollet, Antoine, femme de N. Darlay, seigneur de Collonges-les-Chalenniers :

D'azur, à un chevron d'or.

323, 324. — A expliquer plus amplement.

325. — DES NOTS, Jean-André :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois grilles de même, posées deux en chef et une en pointe.

326. — LAGUILLE, Anne, veuve de Pierre CHABYOT, conseiller secrétaire du Roy près le Parlement de Metz :

D'azur, à une barre d'argent, chargée de trois molettes d'azur, et acompagnée de deux croissans d'argent, posez deux en chef et un en pointe.

327. — DE LA THOISON, Jacques, avocat à la Cour :

D'azur, à une toison d'or, suspendue à un cordon de même.

328. — A expliquer plus amplement.

329. — DE SERY, François, avocat à la Cour :

D'azur, à un chevron alaisé d'or, et un cerf de même, posé en pointe, ayant la patte droitte levée et posée sur un croissant d'argent, et un chef d'or, chargé de trois étoilles d'azur.

330. — VILLEDIEU, Pierre, avocat à la Cour :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois étoilles de même, posées deux en chef et une en pointe.

331. — RABYOT, Catherine, fille majeure :

D'azur, à une barre d'argent, chargée de trois molettes d'azur, et acompagnée de deux croissans d'argent, posés un en chef et un en pointe.

332. — Feu LAGUILLIER, Claude, notaire royal à Autun, suivant la déclaration de Marie MARGUERON, sa veuve :

D'azur, à un cœur d'or, enflamé de gueules et soutenu d'un croissant d'argent, et un chef de gueules, chargé de deux croissans d'argent et soutenu d'or.

333. — BERTHAULT, Claude, notaire royal à Ladrée (?) :

D'argent, à un chiffre de pourpre, composé des lettres B. et C.

334. — NIVIER, Jean-Baptiste, avocat à la Cour :

D'azur, à une barre d'or, et un chef d'hermines.

335. — REY, Lazare, bourgeois :

D'azur, à un sauvage d'or, posé à dextre, à un saint Pierre de même, posé à senestre.

336, 337. — A expliquer plus amplement.

338. — BUREAU, Léonard-Philibert, conseiller du Roy, assesseu criminel au baillage et siége présidial d'Autun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois burettes de même, posées deux chef confrontées, et une en pointe.

339. — PILLOT DE FOUGERETTE, Claude, femme de George BUFFOT, écuier :

D'azur, à un cocq d'or, le pied droit levé, et regardant une étoille de même, po au canton dextre de l'écu.

340. — DE LAGOUTTE, Charlotte, femme de Charles DE MOREY conseiller du Roy, contrôleur général des fortiffications de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron ondé d'or, acompagné de trois glandz de même, posez deu en chef et un en pointe.

341. — DE JAISAILLAN, Denis-François, écuier, seigneur de Chisy-le-Monial, l'un des deux cens chevaux-légers de la garde ordinaire du Roy :

Tiercé en fasce, au premier de gueules, à un lion passant d'or, au deuxième d'or trois treffles de sinople, et au troisième d'argent, à trois bandes de sinople.

342. — BLONDAT, Philiberte, femme de Denis-François DE JARSAILLON, écuyer, seigneur de Chisy-le-Monial, l'un des deux cens chevaux-légers de la garde ordinaire du Roy :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois étoiles de même, posées deux et chef et une en pointe.

343. — BOURÉE, Antoinette, veuve de N. DE TRUCHY, écuyer :

D'azur, à trois gerbes de bled d'or, posées deux et une.

344. — Feu HUMBLOT, Jean-Baptiste, écuyer, suivant la déclaration de Françoise DESPLACES, sa veuve :

De gueules, à trois bandes d'argent, et un chef d'azur, chargé de trois roses d'or

345. — A expliquer plus amplement.

346. — CHEVAL, N., fils, avocat :

D'azur, à un cheval passant d'argent, acompagné de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

347. — POULLIN, Fiacre, notaire à Montcenys :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un poulain d'argent.

348, 349, 350. — A expliquer plus amplement.

351. — Bodier, Marie-Anne, femme de Jean Pillot, con-
iller du Roy, lieutenant général au baillage et siége présidial
Autun, et subdélégué de l'intendant de Bourgogne :

D'azur, à trois têtes et cols de cigne d'argent, deux en chef adossées, et une en
nte.

352. — Poulain, Jean, avocat à la Cour :

D'argent, à un poulain de sable.

353. — Guy, Claude, avocat à la Cour :

D'argent, à trois roses de gueules, posées deux et une, celle de la pointe surmontée
n cœur de même, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

354, 355, 356. — A expliquer plus amplement.

357. — Gay, Claude, chanoine de l'église collégialle de Nostre-
ame de Bourbon-Lancy :

D'or, à un arbre d'azur, surmonté d'un oiseau de sable, posé sur un sommet.

358. — A expliquer plus amplement.

359. — Challemoux, François, sieur du Vignaux, gendarme
e la garde du Roy :

De gueules, à trois gerbes de bled d'or, posées deux et une.

360. — Chalemoux, Joseph, sieur du Chambon, gendarme de
a garde du Roy :

De même.

361. — Burgat, Jean, prêtre, chanoine de l'église Saint-
icolas de la Pierre et de Nostre-Dame de Bourbon-Lancy :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

362 jusques et compris 372. — A expliquer plus amplement.

373. — Chanaux, Marie, femme de N. d'Arlay, écuyer, sei-
neur de Maureoux, ancien conseiller du Roy, lieutenant général
u baillage d'Autun :

D'argent, à une fasce de sable.

374, 375. — A expliquer plus amplement.

376. — De Marcenay, Jeanne, femme d'Antoine Lamy, con-
eiller du Roy au baillage et siége présidial d'Autun :

D'azur, a deux gerbes d'or, posées en chef, et un croissant de même, posé en
ointe.

377, 378, 379. — A expliquer plus amplement.

380. — La Guille, Estienne, conseiller du Roy, contrôleur au grenier à sel d'Autun.

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée de trois croissans d'argent, posez deux en chef et un en pointe, celui-cy surmonté d'un cœur de même, enflammé de gueules.

381 jusques et compris 391. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

8. — La communauté des religieux de l'abbaye de Saint-Andoche de la ville d'Autun :

D'azur, à une Vierge d'or, couronnée de cinq étoilles d'argent, posées en orle et soutenue d'un croissant de même.

9. — Le chapitre de l'église collégiale de Saint-Nicolas de la Prey-lès-Bourbon :

D'azur, à un saint Nicolas vêtu pontificalement et tenant sa crosse, le tout d'or, et acosté à dextre d'un croissant d'argent et à senestre d'une étoille d'or, et en pointe de six têtes d'enfans de même, posées trois à dextre, scavoir deux en bande et une en pointe, et trois à senestre, scavoir deux en bande et une en pointe, touttes ces têtes regardant le saint.

10. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville de Bourbon-Lancy :

D'azur, à un nom de JESUS MARIA d'or, sommé d'une croix pattée de même et soutenue de trois clouds de la passion appointés aussi d'or.

11. — Le chapitre de l'église collégialle de Nostre-Dame de Bourbon-Lancy :

D'azur, à une Vierge tenant son enfant Jésus entre ses bras, le tout d'or, et surmontée de trois étoilles d'argent, posées une et deux.

12. — La ville de Bourbon-Lancy :

D'azur, à un lion d'or et trois coquilles de même, posées en orle.

13. — Le couvent des religieuses Ursulines de Montcenys :

Comme cy-devant, article 10.

14. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Bourbon-Lancy :

D'azur, à un ovale d'or, chargé d'un cœur de carnation, surchargé d'un nom de JESUS MARIA d'or, percé de deux flèches au naturel, passées en sautoir et ferrées d'argent, sommé d'une croix pattée et haussée de sable, le pied fiché dans l'oreille

›ur et entouré d'une couronne d'épine de sinople, ensanglantée de gueules, autour laquelle est écrit en caractères de sable : *Bourbon-Lancy, monastère de la Visita-›n*, cette bordure aussi entourée de sable poncticié d'argent.

15, 16. — A expliquer plus amplement.

17. — Le prieuré de Saint-Nazaire de la ville de Bourbon-ancy :

D'azur, à une foy de carnation parée d'argent, posée en chef de trois lis d'argent, ›és et feuillés de sinople, les tiges appointées et mouvantes de la pointe de l'écu.

18, 19. — A expliquer plus amplement.

20. — La communauté des marchands cabaretiers du bourg de ouches :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux verres d'argent, et en ›inte d'un pot de même.

21. — La communauté des cordonniers du bourg de Couches :

D'argent, à trois bottes de gueules, posées deux en chef adossées, et une en pointe.

22. — La communauté des tonneliers du bourg de Couches :

D'argent, à un tirefond de sinople.

23. — La communauté des tissiers de toille de la ville de Montenys :

D'azur, à une custode ou Saint-Sacrement de l'église rayonnant d'or.

24. — La communauté des chirurgiens de la ville de Montcenys :

De gueules, à une main de carnation parée d'argent, tenant un coquemar de même.

25. — La communauté des drapiers de la ville de Montcenys :

D'azur, à une carde à carder la laine d'or.

26. — La communauté des cordonniers et savetiers de la ville le Montcenys :

D'argent, à une forme de soulier de gueules.

27. — La communauté des mareschaux de la ville de Montcenys :

D'argent, à trois fers de cheval de gueules, persés de sable et posez deux et un.

28. — La communauté des boulangers de la ville de Montcenys :

De sable, à deux râpes de boullangers d'argent, posées en fasce.

29. — La communauté des bouchers de la ville de Montcenys :

De gueules, à un couperet de boucher d'argent, emmanché d'or, posé en fasce, en chef, et un fusil de boucher aussi d'or, posé de même en pointe.

30. — La communauté des hostelliers et cabaretiers de la ville de Montcenys :

D'azur, à deux pots adossez d'argent.

31. — Le corps des officiers du baillage de Montcenys :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une.

32, 33. — A expliquer plus amplement.

34. — La communauté du bourg de Couches :

D'azur, à trois pans d'argent, posez deux et un.

35. — La communauté des ferteurs de chanvre de la ville d'Autun :

D'azur, à un un ferot d'or, la poignée d'argent.

36. — La communauté des taillandiers de la ville d'Autun :

De sinople, à une doloire d'argent.

37. — La communauté des potiers d'estain et de terre de la ville d'Autun :

D'argent, à une foy de carnation parée de gueules, posée en fasce.

38. — La communauté des menuisiers et tourneurs de la ville d'Autun :

D'azur, à une sainte Anne d'argent.

39. — A expliquer plus amplement.

40. — La communauté des savetiers de la ville d'Autun :

D'argent, à deux tranchets de cordonnier de gueules, passés en sautoir.

41. — La communauté des couturiers de la ville d'Autun :

D'azur, à un saint Barnabé d'argent.

43. — La communauté des cordiers et tapissiers de la ville d'Autun :

D'argent, à une roue de sainte Catherine de gueules.

44. — La communauté des fourbisseurs, couteliers et cloutiers de la ville d'Autun :

D'azur, à un coutelas d'argent, la garde et la poignée d'or, posé en fasce.

45. — La communauté des paulmiers de la ville d'Autun :

D'azur, à une raquette d'or et deux balles de même, posées en chef.

46. — A expliquer plus amplement.

47. — La communauté des maîtres drapiers et frotiers de la .lle d'Autun :

D'argent, à une carde à carder de laine de gueules.

48. — A expliquer plus amplement.

49. — La communauté des menuisiers de la ville d'Autun :

D'azur, à un moulin-à-vent d'argent, sur une terrasse de sinople.

50. — La communauté des maîtres merciers de la ville d'Autun :

D'argent, à une demie-aulne de gueules, posée en fasce, une paire de ciseaux ou-rte de gueules, posée en chef, et une paire de balance aussy de gueules, posée en ointe.

51. — Le corps des officiers de la châtelenie royal de Couches :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une.

52. — La communauté des bouchers de la ville d'Autun :

D'azur, à un saint Barthélemy d'argent.

53. — La communauté des maîtres peintres et chapeliers de la ille d'Autun :

D'azur, à une fleur de lis d'or, accompagnée de trois écussons d'argent, posez deux n chef et un en pointe.

54. — La communauté des tonneliers et charons de la ville l'Autun :

D'azur, à une doloire d'argent en chef, et un tirefond d'or en pointe.

55. — La communauté des maîtres couvreurs de la ville d'Autun :

D'argent, à un enclume et un marteau de gueules, passez en sautoir.

56. — A expliquer plus amplement.

57. — La communauté des pelletiers de la ville d'Autun :

D'azur, à un manchon d'hermines, accompagné de trois étoilles d'or, posées deux n chef et une en pointe, et un chef de gueules, chargé d'un renard passant d'or.

58, 59, 60. — A expliquer plus amplement.

61. — La communauté des serruriers de la ville d'Autun :

D'argent, à deux clefs de gueules, passées en sautoir, et un croissant d'azur, posé n pointe.

62. — Le corps des officiers du baillage et chancellerie de Bourbon-Lancy :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une.

63. — A expliquer plus amplement.

64. — La communauté des perruquiers et barbiers de la ville d'Autun :

D'argent, à une main de carnation parée de gueules, mouvant du flanc senestre, tenant une perruque de sable.

65. — A expliquer plus amplement.

66. — La communauté des maîtres massons de la ville d'Autun :

D'azur, à une main de carnation parée d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu et tenant une truelle d'argent en pal, emmanchée d'or.

67. — La ville de Montcenys :

D'azur, à trois fleurs de lis, posées deux et une.

68. — La communauté des maîtres orfèvres de la ville d'Autun :

D'azur, à une croix d'or.

69, 70. — A expliquer plus amplement.

71. — La communauté des maîtres chaudronniers et autres de la ville d'Autun :

D'azur, à une cuvette d'or, acompagnée de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe.

72. — La communauté des marchands de la ville de Montcenys :

De sinople, à une balance d'or.

73. — Le corps des officiers de la châtelenie royalle de Montcenys :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une.

74. — La communauté des maîtres tixiers de toille du bourg de Couches :

De sinople, à une navette de tisseran d'or, acompagnée de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

75. — La communauté des maîtres mareschaux du bourg de Couches :

D'azur, à un fer de cheval d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une paire de tenailles de même.

76 jusques et compris 99. — A expliquer plus amplement.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

161. — BOULLEY, Jean, prêtre, curé de Curgy :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe un cœur de même, enflammé de gueules.

162. — BELIN, Hilaire, prêtre, curé de Sully :

De sinople, à un mouton passant d'argent, deux étoiles de même, posées en chef.

176. — GENTIL, Nicolas, prêtre, curé du bourg de Couches :

D'azur, à un agneau pascal d'argent.

181. — BROSSARD, François, prêtre, curé de Cussy en Morvant :

D'azur, à une rose d'or, acostée de deux étoiles de même, et acompagnée de trois ...ls d'argent, posez deux en chef apareillés et un en pointe.

193. — DÉFOSSE, Jean, prêtre, curé de Tavernay :

De gueules, à une tour d'or, massonnée de sable, ajourée et ouverte de gueules.

196. — DESIONS, Lazare, prêtre, curé de Saint-Léger-du-Bois :

D'argent, à trois joncs de sinople, mouvant d'un croissant de gueules en pointe, et costés de deux étoiles d'azur.

197. — DALBAUD DE LA BROSSE, Jean-Baptiste, prêtre, bachelier de Sorbonne et curé de Neuvy en Bourgogne :

D'hermines, à un chef d'or.

206. — DE LUCENAY, Jean, prêtre, curé de Blanzy :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 12 juillet 1700.

212. — ROCHETTE, Jean, prêtre, curé de Château-Moront :

D'azur, à un rocher d'argent.

213. — VIESLARD, Jean, prêtre, curé de Notre-Dame de Morey :

D'azur, à un cigne contourné d'argent, le cou entortillé autour du pied d'une croix haussée et potencée d'or.

221. — SASSEY, Jean, curé de Joursavaux (*) :

D'azur, à un las (?) d'argent, soutenu d'un croissant de même, et un chef aussi d'argent, chargé de trois étoiles d'azur.

226. — CHICQUOT, N., prêtre, curé de Saint-Jean-de-Tresy :

D'azur, à un coq d'or, et deux étoiles de même, posées en chef.

(*) Aujourd'hui Jours-en-Vaux.

227. — RUBION, Lazare, prêtre, curé de Saint-Gervais :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un grillet aussy d'or.

242. — LARCHER, Jean-Auguste, prêtre, curé de Notre-Dame d'Esertaine :

D'azur, à une flèche d'or, posée en pal sur un arc bandé de même, surmonté d'un cœur aussy d'or, enflammé de gueules et acompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un croissant d'or.

243. — N..., prêtre, curé de la Chapelle-Villard, proche Villeneuve :

D'argent, à un arbre de sinople, posé sur un pont de gueules.

248. — DONCHERAY, N., prêtre, curé de Charbonnas :

D'azur, à une étoile d'argent, acompagnée de trois croisettes d'or, posées deux en chef et une en pointe.

252. — BONGAULT, Etienne, prêtre, curé d'Espinacq :

D'azur, à un agneau passant d'argent, et un soleil d'or, posé en chef.

253. — LA MOTTE, Hugues, prêtre, curé de Cussy en Morvant :

D'azur, à une croix haussée et alaisée, le pied peronné de trois marches de même et deux étoiles d'argent, posées en chef.

254. — DE FAYE, Nicolas, prêtre, curé de Saint-Prix en Benneray :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et pointe d'un cœur d'or, enflammé de gueules.

260. — MICHEL, Lazare, curé de Gueugnon :

D'azur, à un ancre d'or, surmonté d'une étoile de même, et accosté de deux étoiles aussy d'or.

263. — LE BLANC, N., prêtre, curé de Saint-Aignan :

D'argent, à une croix patée et alaizée de sable.

276. — BERARDIER, François, docteur en théologie, prêtre, curé de Saint-Pancras :

D'azur, à un massacre de cerf d'or, party d'argent, à deux étoiles de gueules posées en chef, et un croissant de même, posé en pointe.

278. — BONNIARD, Philibert, prêtre, curé de Saint-André :

D'azur, à un mouton paissant d'argent, et deux étoiles de même, posées en chef.

285. — ROUME, Bernard, prêtre, curé de Saint-Pierre, Saint-Andoche :

D'azur, à trois chevrons d'argent, acompagnez de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

290. — VACHEROT, Claude, prêtre, curé de Couard d'Autun :

De sable, à une vache d'or.

295. — BAILLY, Claude, prêtre, curé de la Commette-sous-Beuvray :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faitte du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 17 août 1700.

296. — MALLET, Jean, docteur en théologie, curé de Saint-Quentin d'Autun :

D'argent, à trois lettres capitalles, S. A. M., de gueules, posées en fasce, et la capitalle J. de même, posée en chef.

302. — BREMER, Jaque, prêtre, curé de Criq :

D'argent, à un nom de JESUS de gueules.

309. — ROLLET, Philibert, prêtre, curé de Montelon :

Cet article n'est icy employé que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 24 juillet 1700.

317. — VERNEAU, Jean, prêtre, curé de Saint-Ugesne :

Cet article n'est icy emploié que pour mémoire, attendu la restitution qui a été faite du droit, par ordonnance de M. l'Intendant du 24 juillet 1700.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

146. — DE CHARGÈRE, Lazare, écuyer, seigneur de la Creusille :

D'azur, à un lion passant d'or, et trois treffles d'argent, posez en chef.

100. — VACHEREAU, Antoine, chanoine de l'église collégialle d'Autun :

D'argent, à un chevron de gueules, acompagné en chef de deux flames de même, et en pointe d'un oiseau au naturel, posé sur un buisson de sinople, mouvans d'une terrasse de même.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

15. — **Le couvent des religieuses Jacobines de la ville d'Autun :**

D'argent, à une sainte Caterine de Sienne de carnation, vêtue de sable, avec cette inscription autour de l'écu : *Les religieuses de Sainte-Catherine.*

16. — **L'abbaye de Sainte-Marie de Saint-Jean-Legrand de la ville d'Autun :**

D'azur, à une Vierge contournée, tenant son enfant Jésus entre ses bras, et assise sur un trosne mouvant de flanc dextre de l'écu, senestrée d'un saint Jean-Baptiste à genoux, portant de sa main dextre une longue croix avec sa banderolle, et tenant de sa main senestre une crosse, et ayant à ses pieds un mouton, le tout d'argent, avec cette inscription autour de l'écu : *Sigil. abat. Reg. Sancta Maria Sancti Joannis Hædum* (sic).

33. — **La communauté des maistres tissiers en toille de la ville d'Autun :**

De gueules, à une Assomption de Notre-Dame d'argent.

56. — **La communauté des imprimeurs libraires de la ville d'Autun :**

D'azur, à un saint Jean l'Evangéliste d'or.

Arrêt du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

287. — **GUY DE VACHEREAU, Modeste, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pantaléon, faubourg d'Autun :**

D'argent, à un saint Pantaléon de gueules.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

172. — **BARBOTTE, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Blain-les-Roussilion :**

D'azur, à un barbeau d'argent,

225. — **BOIVAULT, N., prêtre, curé de la paroisse de Saint-Brain-sur-Deune :**

De sinople, à une barette d'or,

228. — FOMENERANT, Gaspard, prêtre, curé de la paroisse de Rigny :

De gueules, à un épy de bled d'or.

230. — RÂJOT, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Breuil :

D'or, à une étoile à huit rais de gueules.

231. — BALLIVET, Philibert, prêtre, curé de la paroisse d'Anost en Morvant :

D'argent, à un ballet de sable, le manche de gueules.

233. — BLANOST, François, notaire royal à Lucenay-l'Evêque :

D'azur, à un pal bretessé et contre-bretessé d'argent.

255. — GILLET, Sébastien, prêtre, curé de la paroisse de Villiers :

Tiercé en fasce d'or, d'azur et d'argent.

259. — BALLIVET, François, prêtre, curé de la paroisse d'Anost :

De gueules, à un balon d'or.

288. — GUITET, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Jean-le-Grand de la ville d'Autun :

D'argent, à un gui de chesne de sinople.

294. — LA GUILLE, Jaque, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Pierre de Varennes :

D'argent, à deux aiguilles d'azur, passées en sautoir.

300. — BONNIARD, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Manlay :

D'or, à un bonnet à la dragonne de sinople.

355. — BEGIEN, Ambroise, prêtre, curé de la paroisse de Gilly-sur-Lhoire :

D'argent, à une fasce de gueules, et une quintefeuille de sinople, posée en chef.

Arrêt du 20 décembre 1708.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

156. — BOUCHERON, Anne, veuve de Pierre LANCELOT, conseiller du Roy, lieutenant criminel à Montcenis :

De sable, à une rencontre de bœuf d'or.

158. — BOUTENET, N., notaire royal à Couches :

D'or, à trois barres d'azur.

180. — JOULIAU, Simon, docteur en médecine à Autun :

D'azur, à un hochet d'enfant d'or.

190. — DE LA MADELAINE DE RAIGNY, François, écuyer, abbé commandataire de Saint-Simphorien d'Autun :

D'or, à trois chevrons de gueules.

191. — GUITTON, Anne, docteur en médecine à Autun :

De gueules, à une guitarre d'or.

199. — ROUX, Lazare, chanoine de l'église cathédrale d'Autun :

D'or, à quatre pals de sinople.

200. — BRUNAT, Lazare, notaire royal à Maivre :

De sinople, à un brunissoir de doreur d'or.

217. — BONNIARD, Roger, prêtre, chanoine de l'église collégialle d'Autun :

D'or, à quatre fasces de sable.

219. — MENU, Pierre, chapelain en l'église cathédralle d'Autun :

De sable, chapé de même de vair.

220. — MASSON, Edme, prêtre, chanoine de l'église cathédralle d'Autun :

D'or, à quatre bandes d'azur.

223. — SACLIER, Jaque, conseiller et procureur du Roy de la châtelenie royalle de Glenne :

D'azur, à un sac d'or, lié de gueules.

262. — VERNEAU, Jean, chanoine de l'église collégialle de Saint-Nicolas de Couches :

D'or, à quatre barres de gueules.

266. — DUBLED, Jeanne, femme de N. THIROUX, avocat en Parlement :

De gueules, à un épy de bled d'or.

268. — PAILLET, Etienne, prêtre, chapelain en l'église cathédralle d'Autun :

D'or, à quatre chevrons de sinople.

270. — GAUDRY, Hugues-François, avocat à Autun :

De sinople, à une jatte (ou saladier de table), gaudronnée d'or.

274. — CHARUAU, Antoine, conseiller du Roy, substitut de son procureur en l'Hostel de Ville d'Autun :

D'azur, à un chef d'or.

281. — SAUVAGEOT, Jaque, procureur et notaire royal à Autun :

D'argent, à une massue de sable.

282. — BONNIARD, Antoine, procureur et notaire royal à Autun :

D'azur, à une croix d'or.

291. — VIESLARD, Brune, avocat à Autun :

D'azur, à une tête humaine de vieillard d'argent.

297. — GARREAU, Lazarre, secrétaire de l'Hôtel de Ville d'Autun :

D'azur, à un sautoir d'or.

301. — LESCAILLER, Dominique, conseiller du Roy, receveur et payeur des gages et des officiers du présidial d'Autun :

De gueules, à une huitre d'argent.

305. — BERTHIER, Jean, chapelain de l'église cathédralle d'Autun :

D'azur, à un pairle d'or.

306. — THOMAS, Léonard, procureur et notaire royal à Autun :

D'azur, à une mouche, appelée *taon*, d'azur.

308. — DUPASQUIER, Jean, avocat à Autun :

D'azur, à un pal d'or.

324. — DE VELLE, Léonard, avocat au présidial d'Autun :

D'argent, à un veau de gueules.

328. — RABYOT, Nicolas, greffier en chef du baillage et siége présidial d'Autun :

D'azur, à une fasce d'or.

336. — ROUX, Marie-Eléonore, femme de N. GERMAIN, conseiller du Roy au siége présidial d'Autun :

D'argent, à une roue de sinople.

337. — BOUCHERON, Françoise, femme de Joseph LAVERNET, conseiller du Roy au baillage et siége présidial d'Autun :

D'azur, à une bande d'or.

345. — MASSON, Claudine, femme de Guillaume DE BARD, conseiller du Roy au baillage et siége présidial d'Autun :

D'argent, à une truelle de sable.

348. — BERTHAULT, Pierre, prêtre, chanoine en l'église collégialle de Saint-Nicolas de Couches :

D'azur, à une barre d'or.

349. — CHIFFLOT, Claude, chanoine de l'église cathédralle d'Autun :

D'argent, à un chiflet d'azur.

350. — ARMET, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or.

354. — PINCHARD, Marie, femme de N. MAREST, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage de Bourbon-Lancy :

D'argent, à une pomme de pin de gueules.

356. — BARBIER, Charles, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Bourbon-Lancy :

D'azur, à deux pals d'or.

358. — PINOT, Antoine, prêtre, doyen du chapitre de Saint-Nicolas de Laprée :

D'argent, à un pin de sinople.

362. — RENARD, Marc, greffier et notaire royal à Bourbon-Lancy :

D'azur, à deux fasces d'or.

363. — LE BESQUE, N., résidant en la paroisse de Neufvy :

D'argent, à une teste d'aigle de sable, bequé d'or.

364. — THIEROUX, Jeanne, veuve de N. RABYOT, conseiller au baillage d'Autun :

D'azur, à deux bandes d'or.

365. — BARBOTTE, Jean, prêtre, chanoine de l'église cathédralle d'Autun :

D'argent, à un barbeau d'azur.

366. — CHIFFLOT, Simon, fils, bourgeois de la ville d'Autun :

Comme cy-devant, article 349.

367. — Veru, Jean, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Notre-Dame de Bourbon-Lancy :

D'azur, à deux barres d'or.

368. — Barbier, Claude, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Notre-Dame de Bourbon-Lancy :

D'argent, à un bassin à barbe de gueules.

369. — Regnard, Jean, notaire royal et procureur au baillage de Bourbon-Lancy :

D'azur, à deux chevrons d'or.

370. — Vacherot, Antoine, avocat en Parlement, substitud des avocat et procureur du Roy au présidial d'Autun :

D'argent, à une vache de sinople.

371. — Maryon, Etienne, procureur au baillage de Bourbon-Lancy :

D'azur, à trois pals d'or.

372. — Rabyot, Denise, veuve de Jean de Chevigny, capitaine au régiment de Montange :

D'argent, à un rabot de sable.

374. — De Joudrillac, Pierre-Urbain, écuier, sieur de Chavigny :

D'azur, à trois fasces d'or.

375. — Paillot, Nicolas, notaire royal à Autun :

D'argent, à une vergette à vergeter d'azur.

377. — Godillot, Simon, procureur au baillage d'Autun :

D'azur, à trois bandes d'or.

378. — Godillot, Philippe, procureur au présidial d'Autun :

D'argent, à un godet de gueules.

379. — De Bizé, Gabriel, l'aisné, bourgeois de Couches :

D'azur, à trois barres d'or.

381. — Bonnard, Jaque, avocat en Parlement :

D'argent, à un ruban d'albanois d'or.

382. — De Crecy, Henry, avocat en Parlement :

D'azur, à trois chevrons d'or.

383. — Feu DE CERCLY, N., écuier :

D'argent, à un cerceau de sable.

384. — PRINIARD, Jaqueline, veuve de Pierre ANDRÉ, sieur de Lonchamps :

D'azur, à quatre pals d'or.

385. — MARION, Joseph, procureur au baillage de Bourbon-Lancy :

D'argent, à la figure de Polichinelle de marionnette au naturel.

386. — REGNARD, N., avocat en Parlement :

D'azur, à quatre fasces d'or.

387. — CHALLEMOUX, N., seigneur d'Urby :

De gueules, à un chalumeau à jouer d'argent.

388. — MICHAELY, N., prêtre, chapelain de Marchey, aumônier de Madame la comtesse de Rispe :

D'azur, à quatre bandes d'or.

389. — LORPHELIN, Agnès, femme de N. GRANGIER, conseiller du Roy, lieutenant criminel au baillage de Bourbon-Lancy :

D'argent, semé de lames de sinople.

390. — POULAIN, Jaque, avocat au Parlement :

D'azur, à quatre barres d'or.

391. — DE LA MADELAINE DE RAIGNY, Jean-Baptiste, abbé de la Madeleine et prieur d'Amanzi :

D'argent, à un cheval effrayé.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

18. — La communauté des maîtres épiciers et estassonniers de la ville de Bourbon-Lancy:

D'azur, à quatre chevrons d'or.

19. — Le corps des officiers du grenier à sel de Bourbon-Lancy :

D'argent, à une fleur de lis d'azur.

32. — La communauté des marchands du bourg de Couches :

D'azur, à un chef d'argent.

39. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville d'Autun :
D'or, à un cœur de bœuf de gueules.

42. — La communauté des maîtres cordiers de la ville d'Autun :
D'azur, a une croix d'argent.

46. — La communauté des maîtres corroyeurs de la ville Autun :
D'or, à une lunette de corroyeur de sinople.

48. — La communauté des maîtres boullangers de la ville Autun :
D'or, à une lunette de corroyeur de sinople (*).

58. — La communauté des pâtissiers de la ville d'Autun :
D'or, à un pâté de sable.

59. — La communauté des maîtres cuisiniers, volailliers et tisseurs de la ville d'Autun :
D'azur, à un os pairlé d'argent.

60. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville Autun :
D'or, à une bouteille d'azur.

63. — La communauté des maîtres selliers et bourreliers de la lle d'Autun :
D'azur, à un pal d'argent.

65. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville 'Autun :
D'or, a une boëte couverte de gueules.

69. — La communauté des maîtres chirurgiens d bourg de ouches :
D'azur, à une fasce d'argent.

70. — La communauté des maîtres bouchers du bourg de ouches :
D'or, a une rencontre de bœuf de sinople.

76. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville 'Autun :
D'azur, à une bande d'argent.

* Il y a là une erreur évidente.

77. — La communauté des maîtres épiciers de la ville d'Autun

D'or, à une balance de sable.

78. — La communauté des mareschaux de la ville d'Autun :

D'azur, à une barre d'argent.

79. — Le chapitre de Saint-Nicolas de Couches :

D'or, à une croix ancrée d'azur.

80. — La communauté des marchands de vin de la ville d'Autun

D'azur, à un chevron d'or.

81. — La communauté des maîtres jardiniers de la ville d'Autun

D'or, à un râteau de gueules.

83. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville de Bourbon-Lancy :

D'azur, à deux pals d'argent.

84. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Bourbon-Lancy :

D'or, à une lancette de sinople.

85. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Bourbon-Lancy :

D'azur, à deux fusées d'argent.

86. — La communauté des hosteliers et cabaretiers de la ville de Bourbon-Lancy :

D'or, à un entonnoir de sable.

87. — La communauté des boullangers de la ville de Bourbon Lancy :

D'azur, à deux bandes d'argent.

88. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Bourbon-Lancy :

D'or, à un couteau à pied d'azur.

89. — La communauté des maîtres tailleurs de la ville de Bourbon-Lancy :

D'azur, à deux barres d'argent.

90. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de Bourbon-Lancy :

D'or, à une selle de cheval de gueules.

91. — La communauté des maîtres mégissiers de la ville de ourbon-Lancy :

D'azur, à deux chevrons d'argent.

92. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de ourbon-Lancy :

D'or, à un fer de cheval de sinople.

93. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de ourbon-Lancy :

D'azur, à trois pals d'argent.

94. — La communauté des maîtres chapeliers de la ville de ourbon-Lancy :

D'or, à un chapeau de sable.

95. — La communauté des recteurs d'école et maîtres écri-ains de la ville d'Autun :

D'azur, à trois fasces d'argent.

96. — Le prieuré de Saint-Georges de Couches :

D'or, à une mitre d'azur.

97. — Le corps des officiers de la prévôté et vierie de la ville l'Autun :

D'azur, à trois bandes d'argent.

98. — La communauté des maîtres arquebusiers de la ville l'Autun :

D'or, à un fusil de gueules, posé en bande.

99. — Le prieuré d'Amanzé, près Bourbon-Lancy :

D'azur, à trois barres d'argent.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du..... 1708.

154. — D'APCHON, Margueritte, femme de N. COMTE D'ESSAN-AY DE MONTMORILLON :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or.

323. — BERTHEAULT, Jean, avocat à Saint-Léger-du-Bois :
D'azur, à deux étoiles d'or, posées en chef.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

89. — La communauté des maîtres viniers de la ville d'Autun
Lozangé d'argent et d'azur.

Arrêt d'enregistrement du 15 février 1709.

Signé : SENDRAS.

CHAROLLES

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1. — QUARRÉ, Pierre, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Charolle et lieutenant au bailliage du comté du Charollois
Echiqueté d'argent et d'azur, à un chef d'or, chargé d'un lyon léopardé de sable.

2. — DUBOIS DE LA ROCHETTE, Jacques, seigneur d'Aldry, de Masoncle et de Montot, et Marie-Pétronille MICHON, sa femme :
D'azur, à un sautoir d'argent, et un chef cousu d'azur, chargé de trois colonnes d'or ; accolé d'azur, à trois besans d'or, deux en chef et un en pointe, et une lozange d'argent, posée en cœur.

3. — DE LA TROCHE, Guillaume, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Paray :
D'azur, à un vol d'or, surmonté d'une étoile d'argent, et soutenu d'un croissant de même.

Arrêt d'enregistrement du 24 janvier 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

4. — A expliquer plus amplement.

5. — DE VILLARSVAUX, N., écuyer, seigneur de la Chapelle :
D'azur, à un cors de chasse d'argent, lié en sautoir d'or.

6. — QUARRÉ, Pierre, advocat à la Cour, juge chastellain de la ville de Charolles :
Echiqueté d'argent et d'azur, à un chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable

7. — DES AUTELS, Pierre-Joseph, conseiller du Roy, lieutenant articulier au bailliage roial de Charolles :

D'azur, à un autel d'or, surmonté d'un cœur de même.

8. — DARLAY DE MEUNOT, N., écuyer, cy-devant capitaine au égiment de Bourgogne :

D'argent, à une fasce de sable.

9. — DE BROU, François, advocat en Parlement, procureur scal de la ville de Paray :

De gueules, à un lion d'or, surmonté en chef de trois fasces de même.

10. — QUARRÉ, Jean, avocat en Parlement :

Echiqueté d'argent et d'azur, à un chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable.

11. — QUARRÉ, Denis, advocat en Parlement, greffier en chef lu bailliage roial de Charolles :

De même.

12, 13. — Expliquez et emploiez dans le registre des communautés nos 1 et 2.

14. — DE LA COUR DE MOULIN, Françoise, damoiselle :

D'argent, à trois bandes de sable, celle du milieu chargée de trois étoiles d'argent.

15. — DE PRIESAC DE MOLERON, Jeanne, damoiselle :

De gueules, à un aigle d'or, accompagné d'une étoile de même, posée au premier canton.

16, 17. — DAGONNEAU, Estienne, écuier, seigneur de Juchaud, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Besançon, et Marie DE BELLÉRIAN, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe ; accolé de fascé d'or et d'azur de huit pièces, et un chef de gueules, chargé de trois croisettes d'or.

18. — DAGONNEAU, Estienne, escuier, seigneur de Marcilly, lieutenant général du bailliage et chancellerie du Charollois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

19, 20. — DE GANAY, Estienne, escuier, seigneur de Genelard et de Bellefond, et Jacqueline DE MONTESSUS, sa femme :

D'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois roses d'or, deux et une, celle-cy accostée de deux coquilles de même, la fasce surmontée d'un aigle éployé et désarmé

de sable; accolé d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de mê[me], deux en chef et une en pointe.

21. — DE LUZY, Françoise, relicte (*) d'Eléonore DE VALLERO[T], écuyer, seigneur de Baudesire :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en c[hef] et une en pointe.

22, 23. — PÉZERAT, Girard, écuyer, conseiller secrétaire d[u] Roy, maison, couronne de France en la chancellerie establie pr[ès] le Parlement de Grenoble, et Edmée BONAMOUR, sa femme :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux roses, et e[n] pointe d'une feuille de chesne de même; accolé d'or, à un cœur de gueules.

24. — DESAUTELS, Jean, conseiller et procureur du Roy a[u] bailliage du Charollois :

D'azur, à un autel d'or, surmonté d'un cœur de même.

25. — BONAMOUR, Alphonse, conseiller du Roy, grenetier a[u] grenier à sel du Mont-Saint-Vincent :

D'or, à un cœur de gueules.

26. — DE RECLENE, François, escuier, seigneur des Regard[s] et autres places, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, capitaine a[u] régiment de la marine :

D'or, à trois chevrons de sable, accompagnés en chef de deux croix patées de mê[me].

27. — MALTESTE, Antoinette, veuve de Jacques QUARRÉ, advoca[t] en Parlement :

Echiqueté d'argent et d'azur, à une fasce de pourpre, et un chef d'or, chargé d'u[n] lion léopardé de sable.

28. — DENIS, Gilbert, bourgeois, demeurant à Charolles :

De gueules, à un lion d'or, lampassé et armé d'argent, et un chef d'azur, char[gé] de deux étoiles d'argent.

29. — MATHIEU, Hugues, escuyer, seigneur des Sertines e[t] Jampuigny (?) :

De gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, deux e[n] chef et un en pointe.

30. — PERRET, Laurent, conseiller et advocat du Roy a[u] bailliage de Semeur en Brionnois :

D'azur, à deux bandes d'or.

(*) Veuve.

31. — SIMONNET, Zacharie, advocat à la Cour, greffier au bailliage Semur en Brionnois :

D'azur, à six monts d'or, et une fasce d'argent, chargée de trois annelets de gueules.

32. — QUARRÉ, Jean, avocat à la Cour :

D'azur, à un cœur d'argent, surmonté d'une étoile de même.

33. — JACQUINOT, Bénigne, prieur comendataire du prieuré de Madelaine de Charolles :

De gueules, à trois étoiles d'or, rangées en chef, et une main senestre en abîme argent, aiant quatre de ses doigts repliez, et le cinquième, qui est l'index, levé vers toile du milieu, la main posée en pal, et mouvante d'un nuage d'argent, parti d'or, un aigle de sable désarmé.

34. — A expliquer plus amplement.

35. — CUDEL, Gilbert, greffier au grenier à sel de Semur en rionnois :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de même, deux en ief et une en pointe.

36. — JACQUET, Jean, conseiller du Roy, grenetier au grenier à el de Paray :

D'argent, à un chevron d'azur, accosté de deux pensées de gueules, tigées et ullées de sinople, mouvantes du rocher qui est surmonté d'une étoile d'azur.

37. — DE LA MOTTE, Jean, conseiller du Roy, lieutenant civil u bailliage de Semur en Brionnois :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois glands d'or, deux en chef et un en ointe.

38 — BILLET, Guillaume, docteur en médecine :

D'argent, à sept billettes d'azur, quatre et trois.

Arrêt d'enregistrement du 14 février 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES.

1. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Charolles :

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, passées en sautoir au travers du cœur, qui est chargé d'un nom de JÉSUS d'or, une croix de sable fichée dans l'oreille du cœur, le tout enfermé dans une couronne d'épines de sinople, les épines ensanglantées de gueules.

2. — **Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de Paray :**

De même que dessus.

Arrêt d'enregistrement du 14 mars 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 14 février 1698.

4. — De Baillon, François, comte de la Salle, seigneur de Sailland et de Charrette :

D'azur, à un lion léopardé d'or, tenant la patte droite sur un tronc écoté et arraché de même, mis en pal, et trois fleurs de lis d'or, rangées en chef, surmontées d'un lambel à quatre pendans de même (*fleur de lis*).

Arrêt d'enregistrement du 12 mars 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

39. — Dubois de la Rochette, Hugues, écuier, seigneur de Breche :

D'azur, à un sautoir d'argent, et un chef d'azur, chargé de trois colonnes d'or.

40. — Damas de la Clayette, Antoine, écuier, seigneur dudit lieu :

D'or, à une croix ancrée de gueules.

41. — De Regnier, Françoise, femme d'Antoine Damas, écuier. de la Clayette :

D'azur, à six besans d'argent, posez trois, deux et un.

42. — Guillever, Pierre, écuier, sieur du Verger :

D'azur, à un lion d'or, et une fasce danchée de gueules, brochant sur le tout.

43. — Descleaux, Pierre, sieur de Champeau :

D'argent, à deux cleaux d'azur, passez en sautoir, acompagnez de trois dez de même, ponctuez sans chance, et posez en chef, et deux aux flancs, et en pointe d'un cœur enflamé de gueules.

44. — De Passey, Etienne, sieur du Martret :

De gueules, à trois fers de pique en pal d'argent, posez en fasce.

45. — De Montrabault, Antoine, lieutenant en la justice de Toulon, sub. de l'intendant de Bourgogne :

De sinople, à un massacre de cerf d'or, acompagné de trois étoiles d'argent, posez deux en chef et une en pointe.

46. — Bouillet, Antoine, sieur des Halliers, conseiller et procureur du Roy au grenier à sel de Paray :

D'argent, à une fasce de gueules, surmontée de trois œillets de même, tigez et feuillez de sinople, les tiges apointez, et un chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, acosté de deux étoiles de même.

47. — A expliquer plus amplement.

48. — La Baille, Philibert, receveur au grenier à sel de Paray :

D'argent, à quatre roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, les tiges apointées et mouvantes d'un pot de même, acosté à dextre de la lettre capitale P., et à senestre de la lettre capitale L.. chacune surmontée d'une étoile, le tout de sable.

49. — De Collonge-Pressey, Hugues, chevalier :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois têtes de lion arrachées de gueules.

50. — Dupuis de Saint-Falcon, Philibert, receveur des deniers royaux du baillage de Semur :

D'argent, à un chevron brisé d'azur, acompagné de trois roses de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

51. — Du Moulin, Clodion, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France :

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée de trois croisettes de même, posées deux en chef et une en pointe.

52. — De Maritain, Claude-Ferdinand, écuier, seigneur d'Availly et de Montron :

D'azur et de gueules, à un chevron brisé d'argent, brochant sur le tout.

53. — Thouvant, Louis, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel de Paray :

D'azur, à deux lièvres (*sic*) en laisse, affrontez d'or, les laisses tenues par une main de carnation, mouvante de l'angle senestre de l'écu, d'un nuage de même.

54. — Ducoin, Marc, médecin à Semur :

D'azur, à un chevron brisé d'or, acompagné de trois treffles de même, posez deux en chef et un en pointe.

55. — MICHON, Jean-Baptiste, prêtre, secrétaire au mépart de Paray :

D'azur, à un chevron d'or, chargé au sommet d'un monde soutenu d'un croissant, et en pointe de deux étoiles, le tout de sable.

56. — BÉRARD, Pierre, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Charolle :

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée en chef d'un cœur de même, acostée de deux étoiles aussy d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

57, 58, 59. — A expliquer plus amplement.

60. — PANNETIER, Jean-Baptiste, prêtre, secrétaire au mépart de Paray :

D'azur, à une croix d'argent, parti de gueules, à une corbeille pleine de pain, le tout d'or, acompagné de trois étoiles de même, posées une en chef et deux en pointe.

61. — BILLET, Pierre, prêtre, secrétaire et mépart de Paray :

D'argent, à sept billettes d'azur, posées trois, trois et une.

62. — A expliquer plus amplement.

63. — BAUDINOT, Claude, secrétaire au mépart de Paray :

Fascé d'or et de gueules de six pièces, et un chef d'azur, chargé de trois croissans d'argent.

64. — A expliquer plus amplement.

65. — CHALON, Jean-Baptiste, prêtre, secrétaire au mépart de Paray :

De sable, à un lion d'or, et un chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, acosté de deux étoiles de même.

66. — LAISSON, Gaspard, greffier à Toulon :

D'azur, à trois oisons d'or, posez deux et un.

67. — DE L'HOSPITAL, Boullery, seigneur des fiefs de Lair et de la Barre :

D'azur, à trois bandes d'or.

68. — DE SAUTELET, Jeanne, femme de N. DE GUILLEVER, seigneur du Vergier :

D'azur, à un autel d'or, surmonté d'un cœur de même.

69. — BOUTHIER, Jean-Baptiste, châtelain royal de Semur-en-Brionnois :

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée en chef d'un croissant d'argent, et en pointe d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules.

70. — JACQUES, Antoine, notaire royal à Briand :

D'azur, à un chevron brisé d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

71. — RENARDET, Louis, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Toulon :

D'azur, à un renard d'argent.

72. — DE THÉSU, Claude, veuve de Hugues DE LA NOUE, écuier, seigneur de Marchizeul et autres lieux :

D'azur, à un pal d'or, chargé de trois sautoirs de gueules.

73. — DESCOMBES, François, conseiller du Roy, receveur des consignations de Semur-en-Brionnois :

D'azur, à trois barbillons en pal d'or, posez en fasce.

74. — A expliquer plus amplement.

75. — ROUSSEL, N., chanoine de l'église collégialle :

D'azur, à trois treffles d'argent, posez deux et un.

76, 77, 78. — A expliquer plus amplement.

79. — DE THÉSU-JUCHAUT, N., seigneur des Aumont :

D'or, à une bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'argent.

80. — A expliquer plus amplement.

81. — DUPUY, Jean-Baptiste, écuier, seigneur et baron de Semur :

D'or, à une bande de sable, chargée de trois roses d'argent, et un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'or.

82, 83, 84. — A expliquer plus amplement.

85. — GUY, Jean, avocat en Parlement :

D'azur, à trois geais d'argent, posez deux et un.

86. — A expliquer plus amplement.

87. — DE BAUCIER, N., avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois comettes ou étoilles à queüe de même, posées deux en chef et une en pointe.

88 jusques et compris 124. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

3. — Le couvent des religieuses de Sainte-Claire de la ville de Charolles :

D'argent, à une sainte Claire de sable, tenant un ciboire d'or, avec cette inscription autour de l'écu en caractères de sable : *Le monastère de Sainte-Claire de Charolles.*

4. — Le couvent des religieuses Ursulines de Paray :

D'or, à un nom de JESUS de gueules et une bordure de même, dans laquelle est cette inscription en caractères d'argent : *Le monastère de Sainte-Ursule de Paray.*

5. — Le couvent des Jésuites de Paray :

D'azur, à un nom de JESUS d'or.

6. — Le chapitre de Saint-Nicolas de Paray :

D'azur, à une Vierge d'or.

7. — La communauté des cordonniers de la ville de Charolles :

D'azur, à une botte de sable, surmontée d'un couteau à pied de même, emmanché d'or.

8. — La communauté des maîtres merciers de la ville de Charolles :

D'azur, à une balance d'or.

9. — La communauté des cabaretiers de la ville de Charolles :

D'argent, à un pampre de urgis (*) (*sic*) de sinople, facité (?) de gueules, soutenu d'un échalas d'or, et posé sur une terrasse de sable.

10. — La communauté des habitants de Paray :

D'argent, à un paon rouant d'azur, bequé et membré de gueules.

11. — Le corps des officiers au grenier à sel de Paray :

D'azur, à trois fleurs de lis d'argent, et une bordure de même, dans laquelle est une inscription en caractère de sable : *Grenier à sel de Paray.*

12. — A expliquer plus amplement.

13. — La communauté des marchans de la ville de Paray :

D'azur, à une demie-aune d'or, posée en fasce et accompagnée en chef d'un marc de même, et en pointe d'une balance d'argent.

(*) Vigne.

14. — A expliquer plus amplement.

15. — La communauté des cabaretiers de la ville de Semur en Brionnois :

D'argent, à une grape de raisin de gueules.

16, 17. — A expliquer plus amplement.

18. — La ville de Charolles :

De gueules, à un lion d'or.

19, 20, 21. — A expliquer plus amplement.

22. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Paray :

D'azur, à une lancette d'or.

23, 24. — A expliquer plus amplement.

25. — La communauté des maîtres selliers de la ville de Paray :

D'argent, à une selle de cheval de sable.

26. — A expliquer plus amplement.

27. — Le chapitre de Semur en Brionnois :

D'azur, à un saint Nizier crossé et mitré d'or.

28 jusques et compris 61. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

47. — Le Clerc de Chateauver, N., prêtre, curé de Volesvre :

D'argent, à deux chevrons de sable, acompagné de trois roses de gueules, posées deux en chef et une en pointe, et une coquille de même, posée en abîme.

58. — De la Toison, Claude, prêtre, curé de Sugny :

D'azur, à une toison suspendüe à un cordon, le tout d'or, et deux étoiles de même, posées en chef.

59. — Jacob, Joseph, prêtre, bachelier en théologie, curé de Paray :

D'azur, à un chevron ondé d'argent, acompagné de trois testes de léopars d'or, posées deux en chef et une en pointe.

62. — Bauderon, Pierre, prêtre, curé d'Autefond :

D'azur, à deux chevrons brisés d'argent, et un croissant de même, posé en chef, acosté de deux étoiles aussy d'argent.

84. — Claverie, Jean, prêtre, curé de Palinge :

D'azur, à deux lions d'argent, passés en sautoir.

86. — Bouthier, François, prêtre, curé et doyen de Semur :

D'azur, à un chevron brisé d'or, surmonté d'un croissant d'argent.

Arrêt du 20 décembre 1703. *Signé :* SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 14 février 1698.

34. — Jaquinot, Bénigne, prieur commandataire du prieuré de la Madeleine de Charolles :

Cet article n'est icy tiré que pour mémoire, attendu que c'est un double employ à l'article 33, employé dans l'état du 14 février 1698, susdatté.

De l'état du..... 1703.

57. — Giraud, Hugues, procureur au baillage royal de Charolles :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'un croissant de gueules, et acompagnée de trois treffles d'argent, posez deux en chef et un en pointe.

64.— Le Clerc, François, prêtre, secrétaire au mépart de Paray :

D'argent, à deux chevrons de sable, acompagnez de trois roses de gueules, posées deux en chef et une en pointe, et une coquille de même, posée en cœur.

Arrêt du 20 décembre 1703. *Signé :* SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

78. — Le Clerc, prêtre, curé de la paroisse de Mary :

D'or, à un cœur enflammé de gueules, soutenu de deux palmes de sinople, passées en sautoir.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

74. — Daveaux, Jean, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Bonnet-de-Vielle-Vigne :

De gueules, à une bayonnette d'argent.

76. — Landrinot, Madelon, prêtre, curé de la paroisse de Dompierre :

D'or, à une macle de sable, soutenue d'un tourteau de gueules.

77. — DESCLOIS, N., prêtre, curé de la paroisse de Saint-Romain sous Versigny :

D'azur, à un cloud d'argent.

80. — CHOFFLET, Jean-Baptiste, prêtre, curé de la paroisse de Marigny :

D'argent, à un chaudron de sable.

91. — DE LA METTERIE, prêtre, curé de la paroisse de Vendecy :

D'azur, party d'or, à un chef d'argent, brochant sur le tout, chargé d'un rustre de sable.

92. — JACQUET, Toussaint, prêtre, curé de la paroisse de Brian :

D'azur, à deux coquilles d'argent, posées l'une sur l'autre.

93. — DU TRAINE, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Julien-de-Cray :

D'argent, à une bande de gueules, cotoyée de deux cotices ondées de sable.

94. — POULLEAU, N., prêtre, curé de Saint-Didier en Brionnois :

D'argent, à une poulle de sable.

Arrêt du 20 décembre 1703. *Signé :* SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

82. — DE LA CENDRIE, Adrien, avocat en Parlement :

D'argent, à un écusson de gueules, freté d'or.

83. — CHAVOT, Jean, docteur en médecine à Charolles :

De sinople, à un char d'argent.

88. — BOUTHIER, Claude, chantre de l'église collégialle de Semur en Brionnois :

D'azur, à un boutoir de mareschal d'or.

89. — POLETTE, Joseph, chanoine de l'église collégialle de Semur en Brionnois :

D'or, à un pal bretessé et contre-bretessé d'azur.

90. — CHAMOUX, Laurent, procureur au baillage de Semur en Brionnois :

D'argent, à un chameau de sable.

95. — FEBERT, notaire royal à Mont-Saint-Vincent :

D'or, à une plante de fève de sinople.

96. — CHOFFLET, Jaque, officier du grenier à sel du Mont-Saint-Vincent :

De gueules, à un soufflet d'argent.

97. — DE TACONNET DE THIZON, N. :

De sable, à un chevron ondé d'or.

98. — DE POUILLY, Antoinette, veuve de N. THOMASSIN DE GOURDON :

D'or, à un arbre de sinople, fruitté de gueules.

99. — BAUDINOT, N.-B., avocat en Parlement :

De gueules, à une teste d'asne d'argent.

100. — GUICARD, Christophe, procureur au baillage de Semur en Brionnois :

D'argent, à un guy de chesne de sinople.

101. — CARILLON, Antoine, greffier en la justice ordinaire du bourg de Toulon en Charollois :

D'argent, à sept cloches d'azur, posées quatre et trois.

102. — DE LA RENTE, Jeanne-Margueritte, damoiselle :

De sable, à deux gerbes d'or, posées l'une sur l'autre.

103. — THIROUX, Marie-Thomaze, femme de Claude-Nicolas D'ARLAY, écuier, seigneur de Mennot :

De gueules, à un puy d'argent.

104. — GRISARD, Jean, notaire royal à Auxy-le-Duc :

D'argent, à un aigle s'essorant au naturel.

105. — DESBROSSES, Jean-Marie, avocat en Parlement :

D'argent, à une brosse de sable.

106. — BOUILLET, Nicolas, seigneur de Saint-Léger :

D'or, à une marmitte à cinq pieds de sable, sur un bûcher de même, ardent de gueules.

107. — CHANOT, Henry, avocat du Roy en Parlement :

D'or, à une feuille de chesne de sinople.

108. — CHANOT, Archambault, notaire royal à Champvant :

De même.

109. — De la Fosse, N., écuier :

D'argent, à une forest d'arbres de sinople.

110. — Chevalier, Adrien, docteur en médecine à Paray :

D'azur, à une croix à huit pointes, pommetée et cléchée d'argent.

111. — Du Bernay, N., seigneur en partie de Vilorbonnes :

D'azur, à un fasce vivrée d'or.

112. — Forgerat, N., procureur au baillage de Semur en Brionnois :

D'or, à une enclume de sable.

113. — Desblaches, N., du lieu dit Monchanin :

D'argent, à trois fusées de gueules, rangées en fasce.

114. — N..., femme de N. Desblaches :

D'or, à une bordure componée d'argent et de sable.

115. — Durand, N., conseiller du Roy, son procureur en la mairie de Paray :

D'or, à une lime de sable.

116. — Chevalier, N., conseiller secrétaire du Roy, seigneur de Montrouan :

Comme cy-devant, article 110.

117. — N..., femme de N. Chevalier, conseiller du Roy, seigneur de Montrouan :

De pourpre, à un cœur aislé d'argent.

118. — Alavillette, Antoine, notaire royal à Vaudenesle :

De sable, à un vol d'or.

119. — N..., femme de N. Boyveau, écuier, seigneur de Peu-semont :

D'azur, party d'or, à une fasce de gueules.

120. — Lagros, Claude, notaire royal à Montigny-le-Comte :

De gueules, à une tête d'éléfan d'or.

121. — Miton, Jean, notaire royal à Saint-Martin-d'Espinasse :

D'argent, à une tête de chat arrachée de sable.

122. — N..., femme de N. de la Forest, écuier :

D'azur, à une fasce bandée de sable et d'or de six pièces.

123. — Feu DE PELLIEUX, N., et N..., sa veuve :

De gueules, à une pelle de cuisine d'argent; acolé de gueules, à une paire de pacettes de cuisine d'argent.

124. — OZANNET, N., conseiller du Roy, receveur et contrôleur des saisies réelles au baillage de Charollois :

D'or, à une branche de bois de sinople.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTEZ.

12. — La communauté des maîtres chapeliers de la ville de Paray :

De sable, à un chapeau d'or.

14. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Paray :

D'or, à trois fers de cheval de sable, rangez en fasce.

16. — La communauté des chaudronniers de la ville de Paray :

D'argent, à un réchaud de sable.

17. — La communauté des maîtres tissiers de la ville de Paray :

De gueules, à une navette de tisseran d'or.

19. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Paray :

D'or, à un compas de cordonnier de sable.

20. — La communauté des cabaretiers de la ville de Paray :

D'azur, à une bouteille d'argent.

21. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de Paray :

De sinople, à une fasce d'argent, chargée d'une clef de sable.

23. — Le couvent des religieuses de Champchanoult :

De gueules, à trois croisettes d'or, passées deux et une.

24. — La communauté des tanneurs du bourg de Toulon :

D'argent, à trois annelets de gueules, posez deux et un.

26. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville de Paray :

De sable, à une paire de ciseaux ouverte d'argent.

28. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de
aray :

De sinople, à trois tourbes ou mottes brûlées d'or, posées deux et une.

29. — La communauté des apotiquaires de la ville de Paray :

D'azur, à un pilon d'or.

30. — Le prieuré de Charollois :

D'or, à un chariot de gueules.

31. — La communauté des maîtres tanneurs du bourg du Mont-
aint-Vincent :

D'argent, à un treffle vuidé d'azur.

32. — La communauté des maîtres maréchaux du bourg du
ont-Saint-Vincent :

De gueules, à un soufflet de maréchal d'or.

33. — Le corps des officiers de la mairie de Toulon :

D'or, à une fleur de lis de gueules.

34. — La communauté des maîtres chapeliers du bourg de
oulon :

D'argent, à une forme de chapelier de sable.

35. — La communauté des maîtres boulangers du bourg de
oulon :

De gueules, semé de besans d'argent.

36. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de
oulon :

De sable, à une botte d'or.

37. — Le corps des officiers du grenier à sel de Toulon :

D'argent, à une fleur de lis de sable.

38. — La communauté des menuisiers du bourg de Toulon :

D'argent, à une scie d'azur.

39. — La communauté des maîtres bouchers du bourg de
oulon :

De gueules, à une rencontre de bœuf d'argent.

40. — La communauté des marchands du bourg de Toulon :

D'or, coupé de sable, à une baleine d'argent, brochant sur le tout.

41. — La communauté des maîtres chapeliers du bourg de Saint-Vincent :

D'or, party de sable, à un chapeau de l'un en l'autre.

42. — La communauté des maîtres cabaretiers du bourg de Toulon :

De sable, à une bouteille de verre coupée de sable et de gueules.

43. — La communauté des marchands du bourg de Toulon :

D'argent, à trois pals vivrés, celuy du milieu de gueules et les deux autres d'azur.

44. — La communauté des maîtres chirurgiens du bourg de Toulon :

D'or, à une lancette de sable.

45. — Le corps des officiers du grenier à sel du Mont-Saint-Vincent :

D'argent, à un boisseau de gueules.

46. — Le prieuré de Drouvent :

D'or, tranché de sable, à une croix de l'un en l'autre.

47. — Le corps des officiers du grenier à sel de Semur en Brionnois :

D'azur, à une fleur de lis d'argent.

48. — La communauté des cabaretiers du Mont-Saint-Vincent :

De gueules, à un robinet d'or.

49. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Paray :

D'or, à trois tourteaux de gueules, posez en pal.

50. — La communauté des maîtres jardiniers de la ville de Paray :

D'argent, à un arrosoir de jardinier de sable.

51. — La communauté des menuziers de la ville de Charolles :

D'or, à un valet de menusier d'azur.

52. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de Charolles :

D'argent, à une plaque de serrurier d'azur.

53. — La communauté des chirurgiens de la ville de Charolles :

De gueules, à une boëte couverte d'argent.

54. — La communauté des maîtres selliers de la ville de Charolles :

D'argent, à un mords de bride de sable.

55. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Charolles :

D'or, à deux marteaux à longs manches de sable, posez en sautoir.

56. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Charolles :

De gueules, à un chef componné de quatre pièces d'or et d'azur.

57. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Charolles :

De sable, à une fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits.

58. — La communauté des maîtres tissiers en toile de la ville de Charolles :

D'argent, à trois bandes, celle du milieu componnée d'or et de sinople, et les deux componnées d'or et de gueules.

59. — La communauté des maîtres charpentiers et couvreurs de la ville de Charolles :

De gueules, à une hache d'argent.

60. — Le corps des officiers du baillage de Semur en Brionnois :

D'azur, à un croissant d'argent.

61. — La ville de Semur en Brionnois :

De sinople, à une fasce crénelée de cinq pièces d'argent et massonnée de sable.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

CHALON-SUR-SAONE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

1, 2. — BARTHELOT, Mathieu, seigneur d'Osenay (?) et autre places, lieutenant de Roy des ville et citadelle de Châlon-sur Saône, et Marie PIANELLE, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même ; accolé, coupé de gueules et de sable, à un tronc écoté d'or, mis en fasce.

3. — A expliquer plus amplement.

4. — DESCHAMPS, Nicolas, seigneur de Riel-Dessus :

D'azur, à trois chardons d'or, tigés de même, rangés en pal, celui du milieu plus haut que les deux des cottés.

5. — DE LUDRE, le chevalier, commandeur de Bellecroix :

D'azur, à trois bandes d'or, et une bordure engrelée de gueules.

6. — DE VAUDREMONT, N., commandeur du temple de Châlon-sur-Saône :

D'azur, à trois testes de bélier, posées de profil deux et une, d'argent, accornées d'or.

7, 8. — BRANCION, Humbert, seigneur de Vifargent (*), et Madelaine DE SERGÈRE, sa femme :

D'azur, à trois fasces ondées d'or ; accolé d'azur, à un lion passant en pointe, lampassé de gueules, et trois étoiles d'or, rangées en chef.

Euregistré à Paris le vendredy 24 janvier 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

31. — QUARRÉ, Louis, conseiller du Roy, ancien lieutenant général de la chancellerie de Châlons :

Echiqueté d'argent et d'azur, à un chef d'or, chargé d'un lion passant de sable

(*) Villargent.

32. — JORNOT, François, cy-devant écuier de la grande écurie, seigneur de Ballorre :

D'azur, à un navire équipé d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles de même.

33. — DE VIDAL, Jacqueline, veuve de Jean DEISSAT, écuier, seigneur de Moron, etc. :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois billettes de même, deux en chef et une en pointe.

34. — DE THÉSUT, Claude-Judic (*), veuve de Blaise JOLLY, maistre d'hôtel de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le prince de Condé :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une teste et col d'enfant d'argent, soutenu d'un croissant de même ; accolé d'or, à une bande de gueules, chargée de trois croisettes d'or.

35, 36. — MAILLY, Guillaume, conseiller du Roy, trésorier de France honoraire en Bourgogne et Bresse, et Bernarde GAILLARD, sa femme :

De gueules, à un chevron d'argent, burelé, ondé d'azur, accompagné de trois lis d'argent, tigez d'or, deux en chef et un en pointe ; accolé d'azur, à deux coutelas d'argent, emmenchez d'or, passez en sautoir, les pointes en bas.

37. — CHAPUIS, Marthe, veuve de Guillaume PETIT, advocat en Parlement et receveur des deniers roiaux dans le bailliage de Châlons :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules, accompagnée en chef de deux croissans d'argent, et en pointe un cerf gisant d'or (**).

38, 39. — DELAVIGNE, François, lieutenant particulier au bailliage, chancellerie et présidial de Châlons-sur-Saône, et Françoise DE PONTOUS, sa femme :

D'argent, à un sep de vigne au naturel, feuillé de sinople et fruité de sable ; accolé d'azur, à un pont à trois arches d'argent, sur lequel il y a un arbre d'or.

40. — MOREL, Jacques-Philibert, docteur en médecine, le père :

D'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois meures de sable, deux en chef et une en pointe, et un chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent, accostée de deux roses d'or.

(*) Judith.
(**) Armes de son mari.

41. — Lespinasse, Samuel, advocat à la Cour :

D'argent, à cinq épis de sinople, tigez et feuillez de même, rangez sur une terrasse aussy de sinople, celuy du milieu et les deux des extrémitez plus hauts que les deux autres, et un soleil de gueules, posé en chef.

42. — Durand, Bernard, receveur provincial des décimes :

D'azur, à un duc ou chat-huan, les aisles étendues d'argent, posant ses pieds sur une montagne de même.

43. — Bie, Louis, avocat à la Cour :

D'argent, à un lièvre passant de sable, accompagné de trois croissans de même, deux en chef et un en pointe.

44. — Golion, François, avocat à la Cour :

D'azur, à un lion d'argent, lampassé et armé de sable.

45. — Chiquet, Philibert, écuier :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe, et un chef échiqueté de gueules et d'argent de trois traits.

46. — Chandelux, Claude, avocat en Parlement :

D'azur, à trois luts d'or, deux en chef et un en pointe.

47. — Clerguet, Bénigne, conseiller du Roy, son grenetier au grenier à sel de Châlons-sur-Saône et chambre de Louhans :

D'argent, à trois fusées de sable, rangées en fasce.

48. — Gauthier, Louis, bourgeois et greffier au grenier à sel de Châlons et chambre de Louhans :

D'azur, à un coq d'argent, couronné de même, et un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

49. — Perrette, Françoise, veuve de Philibert Marloud, conseiller du Roy, controlleur général des finances en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une pie d'argent, accostée de deux étoiles de même.

50. — De Beuverand, Catherine, veuve de Benjamin Groselier, advocat en Parlement :

D'azur, à un bœuf passant d'or, couronné de même, accolé de gueules et clariné d'argent.

51. — Jolly, Adam, avocat en Parlement :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une teste d'enfant aussy d'argent, et soutenue d'un croissant de même.

52. — CHAROLLOIS, François, ancien notaire roial à Châlons :

D'azur, à une oye d'argent, surmontée de deux étoiles d'or, rangées en chef.

53, 54. — CLERC, Françoise, veuve de Léonard VENOT, escuier :

D'azur, à un sautoir d'or, accompagné de quatre croissans d'argent ; accolé d'azur, à deux clefs passées en sautoir d'argent, accompagnées en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

55. — PUGEAULT, Antoine, procureur au bailliage et siége présidial de Châlons :

D'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, tigées de sinople, posées deux en chef et une en pointe.

56. — BARRAULT, Jean, procureur au bailliage et siége présidial de Châlons :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe de deux mains de même, jointes en foy, posées l'une en barre et l'autre en bande, en forme de chevron.

57. — BEUVERAND, Philippe, conseiller du Roy au bailliage, chancelerie et siége présidial de Châlons-sur-Saône :

D'azur, à un bœuf passant d'or, couronné de même, accolé de gueules et clariné d'argent.

58. — PETIT, Jean-Baptiste, chanoine de l'église collégialle de Saint-Georges à Châlons :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules, accompagnée en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un cerf couché d'or.

59. — BERTIER, Philibert, procureur au baillage et siége présidial de Châlons-sûr-Saône :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'un oiseau s'essorant aussy d'or.

60. — DRUMONT, Pierre, marchand quincailler à Châlons :

D'azur, à une montagne d'or, sur laquelle est posée une colombe essorant d'argent, et portant en son bec un rameau d'olivier d'or.

61. — GUILLIER, Philiberte, veuve de Jacques DE MUCIE, conseiller du Roy au Parlement de Dijon :

D'azur, à une bande dentelée d'or.

62. — TAN, Philippe, marchand imprimeur et libraire :

D'azur, à un chevron d'argent, chargé de trois lettres de son surnom, sçavoir : d'un T., d'un A. et d'un N. de gueules, accompagné en chef de deux roses d'or, chacun surmonté d'une étoile de même, et en pointe d'un cœur aussi d'or.

63. — De Sir, Louis, bourgeois à Châlons :

D'azur, à trois roües d'argent, deux et une.

64. — De Beaurepaire, Gaspard, seigneur dudit Beaurep et autres places :

D'argent, à un chevron d'azur.

65. — Mugnier, Edme, docteur en médecine :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes de même, pointe d'une étoile aussy d'or.

66. — De Frangy, Louis, advocat à la Cour :

D'azur, à un lion d'or, tenant de sa patte senestre une épée ou sabre d'arge garde et la poignée d'or.

67. — Rampon, Susanne, veuve de François de Fussey, escu seigneur de Sérigny :

D'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de six merlettes, trois rang chef, et trois en pointe, posées deux et une.

68. — Perruchon, Estienne, conseiller au baillage et s présidial de Châlons-sur-Saône :

D'azur, à une ruche d'or, accompagnée de trois mouches de même, posé pairle, les deux en chef descendantes, et celle de la pointe ascendante.

69. — Colmont, Nicolas, avocat en Parlement, conseille Roy et controlleur au grenier à sel de Châlons-sur-Saôn chambre de Louhans :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'une étoile d'argent, et accompagné de fleurs de cinq feüilles d'or, tigées de même, deux en chef et une en pointe, ce soutenue d'un croissant d'argent.

70. — Durand, Antoine-Théodose, advocat à la Cour :

D'or, à une fasce de gueules, chargée de trois testes de lion arrachées d'arge une bordure engrelée de gueules.

71. — L'Écuier-Corbabon (?), Pierre, conseiller du Ro assesseur de maire en l'Hostel de Ville de Châlons :

D'azur, à un cœur d'or, sommé d'une croix de même, accosté en chef de étoiles d'argent, et soutenu d'un croissant de même.

72. — Villedieu, Marie, veuve de René Clerguet, marcl à Châlons :

D'argent, à trois fusées de sable.

73. — LESLIDE, Marie, veuve de Louis CLERGUET, advocat à la Cour :

De même.

74. — DE LA RONCE, Françoise, veuve de François DE CHASTILLON, écuier, seigneur de Cercy (?) :

D'argent, à un lion de sable.

75. — A expliquer plus amplement.

76. — DU VERNE, Bernard, advocat à la Cour :

D'azur, à un B. et un D. entrelassez d'or.

77. — ROUSSIN, Edme, bourgeois :

D'argent, à un cheval effaré de sable,

78. — BERTAULD, Ponthus, advocat à la Cour :

D'azur, à une teste de lion arrachée d'or.

79. — CHANUS, Claude, veuve de Guillaume JORNOT, conseiller du Roy au bailliage et chancellerie de Châlons :

D'azur, à un esquif d'or, voguant sur une pleine mer d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or, acosté de deux étoiles de même.

80. — VILLOT, Alexandre, marchand épicier à Châlons :

D'azur, à un lion contourné d'or, et un chef d'argent, chargé d'une étoile de gueules, accostée de deux croissans de même.

81. — BRUSSON, Théodore, conseiller du Roy, garde-sel au présidial de Châlons-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

82. — MAILLY, Jeanne, veuve de Nicolas MATIEU, seigneur de Varenne et Frontenard, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage et chancellerie de Châlons-sur-Saône :

De gueules, à un chevron d'argent, burelé, ondé d'azur, accompagné de trois lis de jardin, tigez d'or. et posez deux en chef et un en pointe.

83. — LENOIR, Antoine, conseiller du Roy, assesseur en la mairie et Hostel de Ville de Châlons :

D'azur, à un lion d'argent, et un chef de gueules (*sic*), chargé de trois étoiles d'or.

84. — FRÈRE, Anne-Marie, veuve de Jean BRUNET, avocat en Parlement :

D'or, à une fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'argent.

85. — PERREAULT, Pierre, advocat en la Cour :

D'azur, à une double croix ou croix à double traverse, et au pied fiché d'or, accompagnée en pointe de trois annelets aussy d'or, posez deux et un, party d'azur, à trois bandes d'or.

86. — BOURELIER, Charles-François, sieur de Maison-Rouge, major de la bourgeoisie de Châlons, et officier en la fauconnerie roialle de bourgogne et Bresse :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois treffles d'argent, deux en chef et un en pointe.

87. — GIRARD, Jean-Baptiste, chanoine et doyen en l'église collégialle de Saint-George de Châlons :

D'azur, à trois bandes d'or.

88, 89. — DU MONTEIL, Gabriel, seigneur de Villargeaux et autres places, et Geneviève DU BREUIL-LEBRUN, sa femme :

D'argent, à un chef d'azur, chargé de trois bouches ou fermeaux d'or; accolé d'or à un chef de sable.

90. — DE FOUDRAS, Louis, chevalier :

D'azur, à trois fasces d'argent.

91. — VACHER, Pierre, conseiller du Roy et son président au grenier à sel de Châlons et chambre de Louhans :

D'azur, à une vache passante d'argent, surmontée de trois étoiles de même rangées en chef.

92. — DE SIR, Guillaume, advocat :

De gueules, à trois roües d'or, deux en chef et une en pointe, chacune de douze rais.

93. — BUREAU, Vivant, advocat à la Cour :

D'azur, au double chevron potencé et contrepotencé d'or, accompagné de trois fioles ou burettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

94. — CHARPY, Françoise, veuve de Jacques BEUVERAND, escuier :

D'azur, à uu bœuf passant d'or, couronné de même, accolé et clariné d'argent.

95. — CHAUDEAU, Louis, conseiller du Roy au baillage, chancellerie et siége présidial de Châlons :

D'azur, à un cigne d'argent, nageant dans des ondes de même, sommé d'un soleil d'or, qui est accosté de deux croissans d'argent.

96. — DE GRAIN, Claude, escuier, sieur de Marceault :

D'azur, à trois demi-vols d'or, deux en chef et un en pointe.

97. — De Clinchamp, Anne, veuve de François Granjan, sieur du Péreüil, commissaire des guerres :

D'argent, à une bande de gueules, écartelé d'un échiqueté d'argent et d'azur.

98. — Roussin, Claude-Adrien, bourgeois :

D'argent, à un cheval effaré de sable.

99. — De la Troche, Georges, bourgeois :

D'azur, a un vol d'or, accompagné en chef d'une étoile d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

100. — Massard, Pierre, prestre :

D'azur, à une massüe en pal d'argent, accostée de deux étoiles de même

101. — Boisselier, Jean, chanoine en l'église catédralle de Châlons :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois lézards d'or, deux en chef et un en pointe.

102. — Du Puget, Nicolas, escuier, seigneur de Chardenoux et du Pin :

Bandé d'or et de sable de six pièces.

103. — Petit, Pierre, chanoine et chantre en l'église catédralle Saint-Vincent de Châlons :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois estoilles de gueules, accompagnée en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un cerf couché ou gisant d'or.

104. — Petit, Pierre-François, chanoine en l'église catédralle Saint-Vincent de Châlons :

De même.

105. — Eslide, Philiberte, veuve de Jean Gautier, avocat à la Cour :

D'azur, à un foudre d'or, accosté de deux estoilles de même, et surmonté de trois autres étoiles aussy d'or, rangées en chef.

106. — Dallerey, Françoise, veuve de Jacques Riard, avocat à la Cour :

D'azur, à un arc d'or, cordé de même, posé en fasce, et un épi de ris de même, posé en pal, soutenu d'un croissant d'argent, l'épy passant entre l'arc et la corde.

107. — Cressin, Claude, chanoine en l'église catédralle Saint-Vincent de Châlons :

D'azur, à un chevron d'or.

108. — CANAT, Jean-Christofle, advocat à la Cour :

D'azur, semé de croissans d'argent, coupé de gueules, à une chaussetrape d'or.

Enregistré à Paris le vendredi 14 février 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS, COMMUNAUTEZ ET DOMAINES.

1. — A expliquer plus amplement.

2. — La ville de Chalon-sur-Saonne :

D'azur, à trois annelets d'or, deux et un.

3. — Les religieux du prieuré Saint-Marcel-lez-Châlon, ordre de Saint-Benoist :

De gueules, à une épée posée en pal, la pointe en haut, d'argent, chargée de deux clefs d'or, passées en sautoir et affrontées.

4. — Le couvent des religieuses Carmélites de la ville de Châlon :

De sable, chapé d'argent, la pointe de sable terminée en une croix pattée de même, accostée de deux étoiles aussy de sable.

5. — Le chapitre de l'église collégiale de Saint-Georges de la ville de Chalon :

D'argent, à une croix de gueules.

6. — L'abaye de Notre-Dame de la Ferté :

De gueules, à une tour d'argent, maçonnée de sable, et un bras sortant d'une fenestre à la manche monachale d'argent, et tenant une crosse d'or.

7. — A expliquer plus amplement.

8. — Le couvent des religieux Bénédictins de Saint-Pierre de Châlon :

De gueules, à une épée posée en pal, la pointe en haut, d'argent, chargée de deux clefs adossées, passées en sautoir, d'argent, accompagnée de quatre fleurs de lis d'or, deux en chef et deux en flanc.

Enregistré à Paris le 14 mars 1699.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

9. — DE CALAMART, N., écuier, seigneur d'Ardignat (?):

D'argent, à une bande de sable.

10. — DE TRUCHIS, Pierre, écuier, seigneur de Lais :

D'azur, à deux lions affrontés d'or, rampans contre un pin de même.

11. — JANTIAL, Jean, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Châlon :

D'azur, à une étoile d'or.

12. — DU MONT, Nicolas, conseiller du Roy, assesseur en l'Hôtel de Ville de Chalon :

D'azur, à une montagne d'or, sommée d'une colombe essorante d'argènt, tenante en son bec un rameau d'or.

13. — DE NATUREL, Jacques, seigneur de Balleure :

D'or, à une fasce d'azur, accompagnée de trois corbeaux de sable, béqués et membrés de gueules, posés deux en chef et un en pointe.

14. — DE LA MENUE, N., sœur de Margueritte-Charlotte DE LA MENUE cy-après :

De gueules, à un griffon d'or, langué et armé d'argent.

15. — DE CHASTENAY DE SAINT-VINCENT, Charles-Anne, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Hyérusalem :

D'argent, à un coq de sinople, crêté, béqué, barbé et membré de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

16, 17. — DAMAS-MARSILLY, Louis, seigneur de Sassangy, et Margueritte-Charlotte DE LA MENUE, sa femme :

D'or, à une croix ancrée de gueules ; accolé de gueules, à un griffon d'or, lampassé et armé d'argent.

18. — DESBOZ, N., conseiller du Roy, lieutenant général au baillage de Châlon :

D'argent, à trois arbres de sinople, deux et un, et une étoile de gueules en chef.

19, 20. — COLIN, Joseph, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Chalon, et Jeanne-Louise HUMET, sa femme :

D'azur, à une bande d'or, accompagnée de trois croisettes de même, deux en chef et une en pointe ; accolé d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles rangées d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

21. — JORNOT, Guillaume, conseiller du Roy au siége présidia[l] de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un navire équipé d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé d'un so[leil] d'or, accosté de deux étoiles de même.

22. — RYARD, Jean, écuier, conseiller du Roy, antien prévo[st] des mareschaux à Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un épy de ris posé en pal d'or, soutenu d'un croissant d'argent, et un a[rc] d'or, cordé de même, posé en fasce, l'épy passant entre l'arc et la corde.

23. — RYARD, Jean-Antoine, écuier, conseiller du Roy, prévost des maréchaux de Chalon-sur-Saône :

De même.

24. — MOUTON, Benoist, chanoine de l'église de Saint-Georges de Chalon :

D'azur, à six cottices d'argent, et un mouton bondissant d'or, brochant sur le tout.

25. — LESLIDE, Philibert, conseiller du Roy, controlleur au grenier à sel de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un foudre d'or, accosté de deux étoiles de même, et surmonté de trois autres étoiles de même, rangées en chef.

26. — GIRARD, Jeanne-Marie, veuve de Jacques DE THÉSUT, conseiller au Parlement de Dijon :

D'azur, à trois bandes d'or, qui sont les armes de ladite présentante.

27. — BURIGNOT, Jacques-Philibert, trésorier de l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron abaissé d'or, sommé d'un trangle de même et accompagné de quatre besans aussi d'or, trois rangés en chef et un en pointe.

28. — ARBALESTE, Philibert, avocat en Parlement :

D'or, à un sautoir dantelé de sable, accompagné de quatre arbalestes de gueules.

29. — ARBALESTE, Guillaume, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem :

De même.

30. — RIGAUT, N.:

D'argent, à trois raisins de sable, tigés et feuillés de sinople, posés deux en chef et un en pointe.

Arrêt d'enregistrement du 13 juin 1698.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES CORPS ET COMMUNAUTÉS.

De l'état dudit jour 14 mars 1698.

1. — Le chapitre de l'église cathédralle de Saint-Vincent de haalons :

D'azur, semé de fleurs de lis d'or, et un sceptre de gueules, posé en pal, brochant r le tout (*fleur de lis*).

7. — La communauté des chanoines réguliers de l'ordre de aint-Antoine à Châlons-sur-Saône :

D'argent, à un aigle à deux testes de sable, diadémé, béqué et membré de gueules, rec une couronne d'or enfilée dans le double col de l'aigle, et chargé en cœur d'un cusson d'argent, surchargé d'un tau d'azur.

Arrêt d'enregistrement du 24 juillet 1699.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du 14 février 1698.

75. — PERNIN, Philippes, conseiller du Roy, grenetier du grenier à sel de Châlons et chambre de Louhans :

D'or, à un pal engrelé de gueules, accompagné en chef de deux roses d'azur, et en pointe de deux mouches de sable.

Fait par nous, le 31 juillet 1699.

Signé : D'HOZIER.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

De l'estat dudit jour 24 janvier 1698.

3. — BOURDIN, Jean, curé de Saint-Jean-de-Maize, fauxbourg de Chaalons-sur-Saône :

D'argent, à une rose de gueules, bequetée par quatre mouches de sable, miraillées d'argent et posées en croix.

Fait par nous, à Paris, le 31 juillet 1699.

Signé : D'HOZIER.

Arrêt d'enregistrement du 19 février 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

109 — BECIGNOL, Jean, conseiller du Roy, contrôleur général en Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron abaissé d'or, surmonté d'une trangle de même, et accompagné de quatre besans aussy d'or, posez trois en chef et un en pointe.

110. — MYARD, Pierre, procureur au baillage et siége présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un arbre, party de sinople [et] de gueules.

111. — A expliquer plus amplement.

112. — CHAPUIS, Sébastien, avocat en Parlement :

De gueules, à un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

113. — BERTHAULT, Gille, maître apothiquaire à Chaalon :

D'azur, à un chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un cors de chasse de même

114. — GOUBORD, Claude, procureur et notaire royal à Chaalon :

D'azur, à une bande d'or, acompagnée en chef d'une teste d'angle (*) d'argent, et en pointe d'une étoille de même.

115. — DE LA ROCHE, François, avocat en la Cour, et juge chastelain en la châtellenie royalle de Saint-Laurent-lès-Chaalon :

D'azur, à trois roses d'échiquier d'or, posez deux en chef et une en pointe.

116. — MAIZIÈRE, Antoine, procureur au baillage et siége présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron abaissé, surmonté d'une trangle de même, et accompagné en chef d'une étoile d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

117. — PETIT, Anne, veuve de Louis BOULLANGER, avocat, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois massacres de cerf de même, posez deux en chef et un en pointe, et surmontés chacun d'une étoile d'argent.

118. — PUGEAULT, Nicolas, procureur au baillage et siége présidial de Chalon-sur-Saône :

D'argent, à un chevron d'azur, acompagné de trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, posées deux en chef et une en pointe.

119. — MOREAU, Jacques, docteur en médecine à Chalon-sur-Saône :

Tranché d'azur sur gueules, à une bande ondée d'argent, chargée d'une teste de mort de sable, tortillée d'argent.

(*) *Ou* d'aigle.

120. — CANET, Nicolas, avocat à la Cour :

D'azur, semé de croissant d'argent.

121. — BURIGNOT, Claude, conseiller du Roy, contrôleur des garnisons et mortes payes de Bourgogne et Bresse :

D'azur, à un chevron abaissé, surmonté d'une trangle, et acompagné de quatre besans en pointe, posez en chef, et un en pointe, le tout d'or.

122. — MAILLY, Claude, prieur d'Oisesme :

De gueules, à un chevron burelé, ondé d'argent et d'azur, acompagné de trois lis d'argent, tigez d'or, posez deux en chef et un en pointe.

123. — NIGUENARD, Nicolas, chanoine et archidiacre de l'église collégialle de Saint-Vincent de Chaalon :

Traversé d'or sur azur, l'azur chargé d'un lion naissant de gueules.

124. — CHANDELUX, Jacques, bourgeois de la ville de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à trois luts d'or, posez deux et un.

125. — BELLAUD, Guillaume, maître apotiquaire et ancien juge consul des marchands de la ville de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et une bande de même, brochant sur le tout, chargée de trois roses d'or.

126. — COCHARD, Marie-Anne, veuve de Pierre CHALOT, conseiller du Roy, son procureur au baillage de Ghalon-sur-Saône :

D'azur, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en haut, les gardes et poignées d'or, et accompagnées en chef d'une étoile de même, et en pointe d'un coq aussy d'or.

127. — CANAT, Philbert, major de la ville et citadelle de Chalon-sur-Saône :

De gueules, à une chausse-trape d'or, et un chef d'azur, chargé de croissans sans nombre d'argent.

128. — GUIARD, Anne, veuve de Claude PETIT, conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage et chancellerie de Chalons-sur-Saône :

D'azur, à trois bandes d'or.

129. — MARGAND, Pierre, chanoine en l'église Saint-Georges de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un gand renversé d'argent, surmonté d'un marc d'or.

130. — BACON, Jean, docteur en médecine à Chalon-sur-Saône

D'argent, à un porc-épy de sable.

131. — VITTE, Jeanne-Marie, veuve de Jean-Joseph DE MUREI, écuyer, seigneur de Bellemajor :

De gueules, à un bélier passant d'argent, acorné et onglé d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant d'or.

132. — BARBEY, Philibert, bourgeois de la ville de Chalons-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux colombes d'argent, et en pointe d'un mouton de même.

133. — POUMEY, Claude, veuve d'Estienne CLERC, avocat en Parlement :

D'argent, à un pommier de sinople.

134. — LANTIN, François-Bénigne, chanoine et grand archidiacre de l'église cathédralle de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un serpent d'argent, posé en pal, et un chef d'or.

135. — BEUVERAND DE LA LOYÈRE, Jacques, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Vincent de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un bœuf d'or.

136. — BEZUCHET, Guillaume, procureur au baillage et siége présidial de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux oiseaux au naturel, et en pointe d'un arbre de sinople.

137. — Feu BACON, Philibert, bourgeois de la ville de Chalon-sur-Saône, suivant la déclaration de Catherine SACLIER, sa veuve :

D'argent, à un porc-épy de sable.

138. — MASSON, Antoine, prêtre, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône :

D'argent, à trois limassons de gueules, deux et un.

139. — PUTUAIN, Jeanne, veuve d'Antoine CHAPUIS, procureur et notaire royal à Chalons-sur-Saône, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'un cœur de même.

140. — Feu MOUTON, Claude, bourgeois de la ville de Chaalon-sur-Saône, suivant la déclaration de Jeanne ROUSSIN, sa veuve :

D'azur, à six cotices d'argent, et un mouton rampant d'or, brochant sur le tout.

1. — Betauld, Claude, maître apoticaire à Chalon-sur-Saône :
:ur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, brochant sur le tout, chargé is roses d'or.

2. — Agron, Françoise, veuve de Claude Bureau, conseiller loy, secrétaire au Parlement de Besançon :
zur, à un chevron d'or, acompagné en chef à dextre de deux roses d'argent, et feuillées de même, posées l'une sur l'autre, à senestre d'une grue aussy ont, et en pointe d'un épy de bled d'or.

3. — Agron, Benoist, avocat à Chalon-sur-Saône :
même.

4. — Feu Agron, Pierre, bourgeois de la ville de Chalon-sur-ne, suivant la déclaration de Marie Pernin, sa veuve :
même.

45. — A expliquer plus amplement.

46. — David, Jacques, avocat en Parlement :
azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules, et une bande de gueules, gée de trois roses d'or, brochante sur le tout.

47. — Massard, Jean-Baptiste, avocat à Chaalon-sur-Saône :
azur, à une massue d'or, posée en pal et acompagnée en chef de deux étoiles de ie, et en pointe d'un croissant d'argent.

48. — Du Bellier, Joseph-Marie, femme de Nicolas du Puget, iyer, seigneur de Chardenaux et du Pin :
azur, à trois étoiles d'or, posées deux et une.

149. — Descoraille, François, écuyer :
l'azur, à trois bandes d'or.

150. — Joly, Françoise, femme de Louis de Riquenard :
l'azur, a un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe ne teste d'ange de même, soutenue d'un croissant aussy d'argent.

151. — De Montcherot, Jean-François, avocat en Parlement, ;e, garde-marteau en la maîtrise des eaux et forests de Chanois :
l'azur, à un aigle d'argent, le vol étendu, regardant un soleil d'or, mouvant de igle dextre du chef de l'écu.

152. — Clerguet, Nicolas, avocat à Chalon-sur-Saône :
l'argent, à trois fusées de sable en pal, posées en fasce.

153. — Feu ROUSSIN, Jean, bourgeois de la ville de Chalons-sur-Saône, suivant la déclaration d'Elisabeth BRETON, sa veuve :

D'argent, à un cheval effrayé de sable.

154. — BACON, Claude, capitaine de la bourgeoisie de Saint-Laurent-les-Chalon-sur-Saône :

D'argent, à un porc-épy de sable.

155. — MANIER, Louis, bourgeois de la ville de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux gerbes de même, et en pointe d'une étoile aussy d'or.

156. — DESUI (?), Françoise, veuve d'Armand TROCHON, bourgeois de la ville de Chaalon-sur-Saône :

De gueules, à trois roues d'or, posées deux et une

157, 158. — GEULLIER, Philibert, seigneur de La Motte, lieutenant-colonel du régiment de Cavanac, et Elisabeth DE MUCIE, sa femme :

D'azur, à une bande dantelée d'or ; acolé d'azur, à une croix fleuronnée d'or, le pied fiché dans un cœur de même.

159. — DE BEUGRE, Gabriel, écuier, seigneur de la Chapelle-de-Bragny :

D'or, à un bœuf rampant de sable.

160. — DUBOIS, Alphonse, commissaire et garde de l'artillerie dans la citadelle de Chaalon-sur-Saône :

De gueules, à deux bâtons noueux, alaisez d'or, passez en sautoir et acompagnez de quatre flames de même.

161. — DE RIMOND, Pierre, notaire apostolique à Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois alérions de gueules et acompagnée de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

162. — BOULON, Claude, cy-devant l'un des gentilshommes servans du Roy, à présent capitaine-enseigne de la vieille garnison de la citadelle de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'or, chargée d'une voile de gueules.

163. — LEGRAND, Antoine, procureur et notaire royal à Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois étoilles de gueules, et un croissant

d'argent, posé en pointe, surmonté d'une palme et d'une anémone d'or, l'anémone tigée et feuillée de même, posez en chevron.

164. — CLERC, Pierre, avocat à Chaalon-sur-Saône :

D'argent, à trois livres fermez et couverts de gueules, la superficie des bords du papier d'argent, et les couvertures enrichies de filets d'or, posez deux et un, et un chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

165. — A expliquer plus amplement.

166. — BERTHET, François, avocat en Parlement, conseiller et procureur du Roy en l'Hostel de Ville de Cuisery :

D'or, à un chevron de sable, acompagné de trois mouchetures d'hermines de même, posées deux en chef et une en pointe.

167. — Feu GOUJON, Jean-Baptiste, avocat en Parlement et lieutenant en la châtelenie royalle de Chaalon-sur-Saône, suivant la déclaration de Pierrette-Françoise MAZIER, sa veuve :

De gueules, à trois poissons d'argent, posez en fasce l'un sur l'autre, celui du milieu contourné.

168. — SARLIER, Joseph, avocat à Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'or, surmontée d'une étoille d'argent, et un croissant de même, posé en pointe.

169. — FOURNIER, Claude-Pierre, bailly de Cuiseaux :

D'azur, à une croix d'or, perlée à chaque bout de trois perles de même, et acostée de deux lozanges d'argent.

170. — BERTHET, Jean-Baptiste, conseiller du Roy, greffier, vérifficateur des rolles des tailles et procureur à Cuisery :

De gueules, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux roses de même, soutenues chacune d'un croissant d'argent, et en pointe d'une rose d'or.

171. — A expliquer plus amplement.

172. — CLERGUET, Antoine, prestre, bachelier en théologie, chanoine de l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chaalon-sur-Saône :

D'argent, à trois fusées de sable en pal, posées en fasce.

173. — DE LAVAL, Jeanne, veuve de Pierre DE LA FORGE, châtelain royal de la ville de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois croissans de même, posez deux en chef et un en pointe.

174. — A expliquer plus amplement.

175. — David, Bertrand, notaire royal à Louans :

D'azur, à une harpe d'or.

176. — Rigollet, Jean-Baptiste, cy-devant receveur généra du tabac du Chalonnois :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et e pointe d'une poulle hupée aussy d'or.

177. — Clerguet-Leslide, Vivant, maître des ports de Bourgogne :

D'argent, à trois fusées de sable en pal, posées en fasce, soutenues d'un foudre d gueules, à un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'or.

178. — Richard, Pierre, prestre, recteur et sociétaire de l'églis Notre-Dame de Cuisery :

D'azur, à un pélican dans son aire avec sa piété, et accompagné en chef de deux étoiles, le tout d'argent, avec cette inscription autour de l'écu : *Dives in misericordia*

179. — Badoux, Claude-Elizée, conseiller du Roy, receveur de ses fermes à Louhans :

De gueules, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoilles de même, et e pointe d'une roue aussy d'or.

180. — Cordier, Nicolas, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Cuisery :

D'argent, à un cœur rayonnant de gueules.

181. — A expliquer plus amplement.

182. — Mezoyer, Bertrand, bourgeois de la ville de Louans :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un oye aussy d'argent.

183. — A expliquer plus amplement.

184. — Monnet, Antoine, notaire royal à Cuisery :

D'azur, à un fénix d'or, sur son bûcher d'argent, ardent de gueules.

185. — Picard, Claude, prestre familier en l'église de Saint-Pierre de Louans :

D'azur, à deux pigues d'or, passées en sautoir, et un arc de même, brochant en fasce sur le tout, acompagné en chef d'une étoile d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

187. — Gauthier, Pierre, prestre familier en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de la ville de Louans :

D'or, à une corneille de sable, le vol double, et un chef de gueules, chargé de trois pommes de coing d'or.

188. — MONNIER, Philippes, chirurgien juré au Buxoy :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe n croissant de même, surmonté d'un cœur d'or.

189. — DE SAINTE-CATHERINE, Jean-David, écuier :

D'azur, à trois roües de sainte Catherine d'or, posées deux et une.

190, 191. — Feu DE TUFERY, Philipe-Alexandre, écuyer, sieur Trapenard, major des ville et citadelle de Chaalon-sur-Saône, ivant la déclaration de Jeanne JOLY, sa veuve : .

D'azur, à un lion d'or, acompagné de trois roses d'argent, pointées de gueules, po- es deux en chef et une en pointe; acolé d'azur, à un chevron d'or, acompagné en ef de deux étoiles de même, et en pointe d'une tête d'enfant d'argent, posée debout soutenue d'un croissant de même.

192, 193. — A expliquer plus amplement.

194. — CORDIER, Claude, conseiller du Roy, son procureur en a châtelenie royalle de Cuisery :

D'azur, à un chien de chasse rampant d'or.

195. — CLERC, Jean-Baptiste, sieur de la Marche, avocat à Châlon-sur-Saône :

Comme cy-devant, article 264.

196. — MERCIER, François, avocat à Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'or et une étoille d'argent, posée en chef.

197. — A expliquer plus amplement.

198. — CLERC, Philibert, prêtre confamilier de la ville de Louans :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un soleil aussy d'or.

199. — ARAMBERT, Jean-Baptiste, bourgeois de Verdun :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un haran de même.

200. — A expliquer plus amplement.

201. — DE LA RODE, Louis, écuyer, seigneur de Charnay :

D'azur, à une roue d'or et un chef de sable, chargé de trois chevrons d'argent, rangez en fasce.

202. — LEFEVRE, Elisabeth, de Plomby :

De gueules, à une bande componée d'or et d'azur.

203, 204. — A expliquer plus amplement.

205. — DOMBRAY, Nicolas, notaire à Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée en chef d'un croissant d'argent, acosté de deux étoilles d'or, et en pointe d'un mouton paissant d'argent.

206. — GAUCHOT, Claude, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Louans :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois tours d'or, deux en chef et une en pointe.

207. — A expliquer plus amplement.

208. — JOLY, Claude, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Vincent de Chaalon-sur-Saône :

Comme cy-devant, article 191.

209. — PETIT, Claude, chanoine en l'église collégialle de Saint-Georges de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules, et acompagnée en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un cerf couché d'or.

210. — PETIT, Jaques-Philibert, chanoine en l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chaalon-sur-Saône :

De même.

211. — JOLY, Claudine, fille :

Comme cy-devant, article 191.

212 jusques et compris 219. — A expliquer plus amplement.

220. — DU CROISIER, Jeanne, femme de Gabriel DE BEUGRE, écuier, seigneur de la Chapelle-de-Beugny :

D'azur, à un sautoir d'argent.

221 jusques et compris 229. — A expliquer plus amplement.

230. — CHAPUIS, Claude-François-Sébastien, conseiller et avocat du Roy aux baillage, chancellerie et présidial de Chaalon-sur-Saône :

De gueules, à un chef d'azur, chargé de trois étoilles d'argent.

231 jusques et compris 242. — A expliquer plus amplement.

243. — JEANNIN, Gabriel, notaire royal à Tourey en Bresse :

D'azur, à un lion d'argent.

244, 245, 246, 247, 248, 249. — A expliquer plus amplement.

250. — COINTOT, Anne-Charlotte, femme de Pierre TRUCHIER, écuyer, seigneur de Lais :

D'azur, à un aigle d'or, surmonté d'un soleil de même.

251. — N..., femme de Claude LEGRAIN, escuyer, seigneur de Saint-Marceau :

D'azur, à trois étoiles d'or, posées deux et une.

252, 253. — Feu DESCORAILLE, Henry, escuier, seigneur de Reurre, suivant la déclaration d'Anne DUCREL, sa veuve :

D'azur, à trois bandes d'or ; acolé d'azur, à trois bandes d'or, et un chef d'argent, chargé d'un lion naissant de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

254 jusques et compris 279. — A expliquer plus amplement.

280. — DAVID, François, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Givry :

D'azur, à un chiffre d'or, composé des lettres F. et D.

281. — DAVID, Claude-Louise, femme de N. CALAMARD, escuyer, seigneur d'Ardigné :

D'azur, à une harpe d'or, soutenue par deux lions affrontés d'argent

282. — CORDIER, Pierre, notaire royal à Boulange :

D'azur, à un cor de chasse d'or.

283. — GIRARD, Estienne, prêtre, chanoine en l'église cathédralle Saint-Vincent de Châlon :

D'azur, à trois bandes d'or.

284, 285, 286, 287, 288, 289, 290. — A expliquer plus amplement.

291. — BRANGE, Claude, notaire royal à Louhans :

D'azur, à un arbre d'or, et un chef de gueules, chargé de deux têtes d'ange d'argent.

292, 293, 294, 295. — A expliquer plus amplement.

296. — NICQUEVARD, Elisabeth, femme de Philipe BEUVERANT, conseiller du Roy aux baillage, chancelerie et siége présidial de Chaalon-sur-Saône :

Tranché d'or sur azur, l'or chargé d'un lion naissant de gueules.

297. — BARAULT, Claude-Charles, procureur au baillage et siége présidial de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une foy de même.

298, 299, 300, 301. — A expliquer plus amplement.

302. — DE LOISY, Martin, doyen du chapitre de l'église collégialle de Saint-Thomas de Cuiseau :

D'azur, à un las d'amour d'or, posé en fasce.

303, 304, 305. — A expliquer plus amplement.

306. — MARLOND, Jacques, écuier :

D'azur, à un soleil d'or, acosté de deux aigles s'essorant de même, posez chacun sur un rocher aussy d'or.

307. — A expliquer plus amplement.

308. — Feu BUREAU, Claude, conseiller secrétaire du Roy au Parlement de Besançon, suivant la déclaration de Françoise AGRON, sa veuve :

D'azur, à un chevron pontonné et contrepencé d'or, accompagné de trois burelles d'argent, deux en chef et une en pointe.

309. — Feu MATHIEU, Nicolas, seigneur de Varenne et Frontenard, suivant la déclaration de Jeanne MAILLY, sa veuve :

D'azur, chapé d'or, à trois étoiles posées deux en chef et une en pointe, de l'un en l'autre.

310. — CHAPUIS, Philiberte, femme de Guillaume JONNOT père, ancien conseiller au baillage et siége présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un soleil de même, et accompagné en chef de deux étoiles aussy d'or, et en pointe d'un cœur enflammé de même.

311, 312. — JORNOT fils, Guillaume-François, conseiller du Roy au baillage et siége présidial de Chaalon-sur-Saône, et Anne-Marie DE ROCHE, sa femme :

D'azur, à un vaisseau d'argent, voguant dans une mer agitée de même, à un chef de gueules, chargé d'un soleil d'or, acosté de deux étoiles de même; acolé d'azur, à un rocher d'or.

313. — A expliquer plus amplement.

314. — ROUX, Jean, notaire royal à Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à trois roses d'argent, posées deux et une.

315, 316. — A expliquer plus amplement.

317. — CORDIER, Antoine, prêtre, chanoine de l'église collégialle de Nostre-Dame de Cuicery :

D'or, à un limier rampant de sable.

318. — DE BUADE, Anne, femme de N. [DE MONTESSAT], baron de Rully (*) :

D'argent, à trois pattes de griffon de sable, posées deux et une.

319, 320. — A expliquer plus amplement.

321, 322. — DE LA CROIX, Grégoire, écuier, enseigne de la compagnie franche du château d'Auxonne, et Marie-Catherine PICARD, sa femme :

D'azur, à une croix à huit pointes d'or ; écartelé d'azur, à un lion contourné d'or, et sur le tout de pourpre. Acolé d'azur, à une licorne rampante d'or.

323. — A expliquer plus amplement.

324. — VIDAL, Jacqueline, veuve de Jean D'ELISSAT, escuyer, seigneur de Moron :

D'or, à deux vaches de gueules, acornées, clarinées et onglées d'azur. écartelé d'azur, à un dragon d'argent.

325. — DE VIDAL, Caterine, damoiselle :

De même.

326, 327, 328, 329, 330, 331. — A expliquer plus amplement.

332, 333. — Feu DE MONTESSAT, Philippes, chevalier, baron de Rully, suivant la déclaration d'Adrienne DE LA TOUVIÈRE, sa veuve :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe; acollé d'argent, à un griffon parti d'or et de sable, lampassé et armé de gueules.

334. — GREY, Charles, docteur en médecine à Chagny :

D'azur, à trois pélicans d'argent, posés deux et un.

335 jusques et compris 342. — A expliquer plus amplement.

343. — HERNOUX, Charles, notaire royal à Givry :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois moineaux d'argent, deux en chef et un en pointe.

344. — A expliquer plus amplement.

345. — DAVID, Elisabeth, veuve de Claude DE JOUR, écuyer, seigneur de Layer, a présenté l'armoirie :

D'azur, à trois cors de chasse d'or, posés deux et un.

346. — CORBULON, Philibert, prêtre, chanoine en l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chaalon :

D'azur, à une croisette d'or, le pied fiché dans un cœur de même, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

(*) Tout ce paragraphe a été écrit sur gratture. (N. de l'Ed.)

347. — A expliquer plus amplement.

348. — MANGERON, Lazare, notaire royal à Chagny :

D'azur, à un massacre de cerf, sommé de six cors de même.

349. — A expliquer plus amplement.

350. — PETIT, Antoine, chanoine en l'église collégialle de Saint-Vincent de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules et acompagnée en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un cerf couché d'or.

351. — RAMEAU, Guillaume, prêtre, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Vincent de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un chiffre d'or, composé d'un G. et d'un R.

351 jusques et compris 359. — A expliquer plus amplement.

360. — CIBERT, François, prêtre à Chalons-sur-Saône :

D'azur, à un aigle d'or, le vol étendu.

361. — DE RIMONT, Philibert, diacre et chanoine en l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chaalons-sur-Saône :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois alérions de gueules et acompagnée de trois étoiles d'or, posées deux en chef et une en pointe.

362. — A expliquer plus amplement.

363. — Feu PETIT, Claude, ancien conseiller du Roy, lieutenant particulier au baillage et châtelenie de Chaalon-sur-Saône, suivant la déclaration d'Anne GIRARD, sa veuve :

D'azur, à une fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée en chef de deux croissans d'argent, et en pointe d'un cerf couché d'or.

364, 365, 366. — A expliquer plus amplement.

367. — BRUSSON, Pierre, avocat à la Cour :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

368. — JOLY, Joseph, avocat à la Cour :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoilles d'argent, et en pointe d'une tête d'enfant de même, posée de front et soutenue d'un croissant aussy d'argent.

369. — CLERGUET, Marie, femme de Philibert CHIQUET, escuier :

D'argent, à trois fasces de sable, posées en fasce.

370, 371, 372. — A expliquer plus amplement.

373. — MICONNET, Claude-François, avocat à la Cour :

D'azur, à un oiseau s'essorant d'or, et trois étoilles de même, posées en chef.

374. — BURGAT, Jean, conseiller du Roy, subdélégué de l'inten-
dant de Bourgogne et Bresse à Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un château d'argent, et un chef d'or, chargé d'une couronne de deux branches de laurier de sinople.

375. — BURGAT, Guillaume, chancellier en l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chaalon-sur-Saône :

De même.

376, 377. — A expliquer plus amplement.

378. — PRIEUR, Jacques, conseiller du Roy, receveur au grenier à sel de Chalon-sur-Saône :

De sable, à un baton pastoral d'argent, et une fasce d'azur brochant sur le tout, chargée de deux roses d'or.

379. — LE ROUX, François, notaire royal à Chagny :

De gueules, à un chevron d'or, et un rouget d'argent, posé en pointe, et un chef d'argent, chargé de trois étoiles d'azur.

380. — DESRIOS, Françoise, femme de Jean-David DE SAINTE-CATHERINE, écuier :

D'azur, à une rose d'argent.

381, 382. — A expliquer plus amplement.

383. — DINET DE CHASSEMPIERRE, Jeanne-Philiberte, femme de Louis DE LA RODE, écuyer, seigneur de Charney :

De gueules, à une croix ancrée d'or, cantonnée de quatre roses d'argent, et une rose de même, posée en abisme et brochante sur le tout.

384, 385. — BERBIS, Edme, seigneur d'Esmaillis, capitaine au régiment de Normandie, et Claudine VENOT, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, et un mouton d'argent passant sur une terrasse de sinople, en pointe; acolé d'azur, à un sautoir d'or, accompagné de quatre croissans d'argent.

386. — A expliquer plus amplement.

387. — DEFASSION, Denis, escuyer, seigneur de la Ratie et autres lieux :

De gueules, à une croix d'or, le travers alaisé, cantonné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe de deux roses d'argent.

388, 389. — A expliquer plus amplement.

390. — ARTHAULT, Aymée-Marie, femme de Jacques DESBOIS. conseiller du Roy, son lieutenant général au baillage et siége présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à trois tours d'argent, posées de même.

391. — A expliquer plus amplement.

392. — DU RUSSEAU, Jean-Baptiste, avocat à la Cour et procureur du Roy de la ville et communauté de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un ancre d'or et un soleil d'argent, brochant sur le tout.

393. — A expliquer plus amplement.

394. — MONNET, François, docteur en médecine à Chaalon-sur-Saône :

D'argent, à une couronne de fleurs de sinople.

395. — VIARD, Antoine, conseiller du Roy, juge châtelain de la châtelenie royale de Chaalon-sur-Saône :

D'argent, à un chesne de sinople, surmonté d'un oiseau de gueules.

396. — BOUMEY, Jacques, conseiller du Roy, son lieutenant général en la Cour de la chancelerie présidialle de Chaalon-sur-Saône :

D'argent, à un arbre d'azur.

397, 398, 399. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

1, 2, 3. — A expliquer plus amplement.

4. — VILLOT, Louis, notaire royal à Buxy :

D'azur, à un chiffre d'argent, composé d'un L. et un V.

5. — DEMONT, François, receveur au sceau du présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux molettes de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

6, 7, 8. — A expliquer plus amplement.

9. — GUILLIAUD, Jeanne-Margueritte, veuve de Jacques JON-

THIAL, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Chaalon-sur-Saône, a présenté l'armoirie :

D'azur, à un croissant d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un lion passant aussi d'or.

10, 11. — A expliquer plus amplement.

12. — Feu LINIARD, Jean, écuyer, suivant la déclaration de Bénigne LE SOURD, sa veuve :

D'azur, à trois lis d'argent, tigez et feuillez de sinople, posez deux et un, et un chef de gueules, chargé d'une croisette d'or, posée au canton dextre. Acolé de gueules, à un chevron d'or, et acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une rose de même, tigée et feuillée de sinople.

14. — BEGOT, François, conseiller du Roy, commissaire aux reveues des troupes à Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

15. — VENET, Jeanne, damoiselle :

D'azur, à un sautoir d'or, acompagné de quatre croissans d'argent.

16. — A expliquer plus amplement.

17. — POUSSARD, Jacques, conseiller du Roy, lieutenant en la mareschaussée du baillage et siége présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un cerf d'or, passant sur un pont de trois arches d'argent.

18. — A expliquer plus amplement.

19. — MONNIER, Guillaume, conseiller et procureur du Roy en la prévosté royale de Buxy :

D'azur, à un croissant d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une montagne aussy d'or, partie d'azur, et une fasce d'argent, chargée de deux croissans de gueules et deux étoilles d'argent, posées en chef.

20. — A expliquer plus amplement.

21. — GAUTIER, Anne-Thérèze, femme de Jean-Antoine RIARD, escuyer, conseiller du Roy, prévost des mareschaux au baillage et siége présidial de Châlon-sur-Saône :

D'azur, à un cocq d'argent, couronné de même, et un chef de gueulles, chargé de trois étoilles d'or.

22, 23. — A expliquer plus amplement.

24. — ROLLET, Louis, notaire royal à Chagny :

D'azur, à une bande d'or, acompagnée de deux étoiles de même, posées une en chef et une en pointe.

25. — A expliquer plus amplement.

26. — PERARD, Joseph, notaire royal et greffier de la châtelenie royale de Saint-Laurent-les-Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois sauterelles de même, deux en chef et une en pointe, à un chef de gueules, chargé de trois roses d'argent.

27. — A expliquer plus amplement.

28. — SÉBASTIEN, Claude-Christophle, prestre, curé de la paroisse de Saint-Uruge ou Saint-Eusèbe sur Guy :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant de même.

29 jusques et compris 43. — A expliquer plus amplement.

44. — JOSSERAND, Claude, procureur au baillage et siége présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un phénix d'or, sur son bûcher d'argent, ardent de gueules.

45, 46. — A expliquer plus amplement.

47. — DU FRESNE, Louis, conseiller du Roy, substitut en titre des avocats, et procureur du Roy aux baillage, chancelerie et présidial de Chaalon-sur-Saône, adjoint aux requestes, informations, etc.:

D'or, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même, en chevron de gueules, brochant sur le tout, à un levrier de sable, passant en pointe sur la terrasse, et brochant sur le fust de l'arbre.

48. — FÉLIX, Henry, évêque et comte de Chaalon-sur-Saône :

De gueules, à une rose d'argent, et un chef d'azur, soutenu d'or, et chargé d'un lion naissant de même.

49. — BULLAY, Philippe, avocat à la Cour, cy-devant juge châtelain de la châtellenie royalle de Cuissery :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné en chef de deux croissans de même, et en pointe d'un ballet aussy d'argent.

50, 51, 52, 53. — A expliquer plus amplement.

54, 55. — GLANNE, Claude-François, écuier, et Philiberte BERTHET, sa femme :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois glanes de froment de même, posées

deux en chef et une en pointe; acolé d'azur, à un chevron rompu d'or, acompagné de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe.

56, 57, 58, 59, 60. — A expliquer plus amplement.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTÉS.

9. — Le couvent des religieuses de la Visitation Sainte-Marie de la ville de Chaalon-sur-Saône :

D'or, à un cœur de gueules, percé de deux flèches d'or, empennées d'argent, passées en santoir au travers du cœur, chargé d'un nom de JESUS d'or, et une croix de sable, fichée dans la bouche du cœur, le tout enfermé dans une couronne d'épine de sinople, les épines ensanglantées de gueules.

10, 11. — A expliquer plus amplement.

12. — Le chapitre de l'église collégiallé de Saint-Thomas de Cuiseau :

D'azur, à une croix haussée et trefflée d'or, le pied nourry, et une cotice de même, brochant sur le tout.

13, 14, 15. — A expliquer plus amplement.

16. — Le corps des officiers de la maison de ville de Givry :

D'azur, à trois épis de bled d'or, posez en pal et rangez en fasce, et trois glandz de même, posez deux en chef et un en pointe.

17, 18, 19, 20, 21. — A expliquer plus amplement.

22. — Le corps des officiers du baillage et siége présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une.

23, 24, 25. — A expliquer plus amplement.

26. — Le prieuré de Chagny :

Echiqueté d'azur et d'argent, et uu chef d'or, chargé d'un lion passant de sable.

27, 28. — A expliquer plus amplement.

29. — Le corps des officiers de la justice consulaire de la ville de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, posées deux et une.

30. — A expliquer plus amplement.

31. — La communauté des apotiquaires de la ville de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à trois serpens posez en triangle, et entrelassez d'or.

32 jusques y compris 116. — A expliquer plus amplement.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

174. — LABORIER, Jaque, prêtre, concuré de Cerisery :

D'azur, à trois gerbes d'or, posées deux et une.

197. — GAUCHARD, Guillaume, prêtre, curé de la ville de Loüans :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois tours de même, posées deux en chef et une en pointe.

212. — MICHOLIN, François, prêtre, curé de Bissey-sous-Cruchaut :

D'azur, à un chevron d'argent.

215. — MERGER, Pierre, prêtre, curé de Buxy :

D'azur, à un sautoir dentelé d'or, et un croissant d'argent, posé en chef.

218. — ARBALESTE, Jean-Basile, prestre, curé de Moroges :

D'or, à un sautoir dentelé de sable, acompagné de quatre arbalestres de gueules.

221. — CLER, Pierre, prêtre, curé de Saint-Marcel-lès-Chalon :

D'azur, à une fasce d'or, acompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un soleil d'argent.

222. — JORNOT, Pierre, prêtre, curé de la Loyère :

D'azur, à un vaisseau d'argent, voguant sur une mer de même, et un chef de gueules, chargé d'un soleil d'or, acosté de deux étoiles de même.

226. — DU TRAMBLY, Jaque, prêtre, curé de Sassangy :

D'argent, à un arbre de sinople.

231. — DE LA METAIRIE, François, prestre, curé de la Bergement-Sainte-Colombe :

D'argent, à une chaumière ou maison champestre de gueules, acompagnée de trois branches de corail de même, posées deux en chef et une en pointe.

232. — De la Metairie, Antoine, prestre, curé de Saint-Christophe :

De même.

235. — Ignace, François, prêtre, curé de Fontaine :

D'azur, à un arc d'or, bandé et garny en guise de flèche d'un épi de riz de même, et un croissant d'argent, posé en pointe.

236. — Sanssy, Jean-François, prêtre, curé de Saint-Germain en Vallière :

D'azur, à une fontaine d'argent.

239. — Cuchot, Pierre, prêtre, curé de Lessard en Bresse :

D'azur, à un chevron acompagné en chef de deux monceaux ou *cuchots* triangulaires, et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

240. — Cavet, Jérosme, prêtre, curé de Monterést :

D'azur, à un chiffre d'or, composé des lettres H. et C.

241. — Ragot, Alexis, prêtre, curé de Baudrière :

D'azur, à un ancre d'argent, avec cette inscription autour de l'écu : *Spes mea in Domino.*

242. — Cuchot, Claude, prêtre, curé de Saint-Etienne en Bresse :

De gueules, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux monceaux ou *cuchots* triangulaires d'or, et en pointe d'un croissant de même.

246. — Villet, Benoist, prestre, curé de Jully :

D'azur, à un sautoir d'argent, acompagné en chef d'un cœur enflammé de même, et en pointe d'un croissant aussy d'argent.

249. — Joannin, Philibert, prêtre, curé de Champlieu :

D'azur, à un P. et un I. entrelassez en chiffre d'or.

254. — Terret, Hugues, prêtre, curé de Rosey :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe de trois rats de même, passans en fasce sur une terrasse de sinople.

255. — Testenoire, Magdelon, prestre, curé de Saint-Germain-du-Bois contre Buxy :

D'azur, à deux flèches d'or, passées en sautoir, les pointes en haut, acompagnées d'une tête de more au naturel, posée en chef, et de trois trefles d'or, posez deux aux flancs et un en pointe.

256. — PERNET, Philibert, prêtre, curé de Lessard-au-Royaume :

D'or, à une croix haussée de gueules, le pied peronné de trois marches de même

257. — BONNAL, Jean, prêtre, curé de Juif :

D'azur, à une croix ancrée d'argent.

260. — CUSSET, Jean-Baptiste, prêtre, curé de Saint-Remy :

D'argent, à une fasce d'azur, acompagnée en pointe d'une grenade de sinople ouverte de gueules, et un chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

262. — CLERGUET, Jean, prêtre, curé de Saint-Léger-sur-De-Hune :

D'argent, à trois fusées de sable.

264. — QUILLOT, Jean, prêtre, curé de Montagny-en-Montagne contre Buxy :

D'argent, à un chevron de sinople, acompagné de trois tulipes de gueules, posées deux en chef et une en pointe, celle-cy soutenue d'un croissant d'azur.

265. — GIROUD, Jean, prêtre, curé de Saint-Cosme de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un aigle d'or, le vol étendu, et deux étoiles d'argent, posées en chef.

267. — MEREURE, Jean, prêtre, curé de Dommartin-les-Cuzeau :

D'azur, à un chiffre d'argent, composé des lettres J. et M.

268. — BULLIER, Pierre, prêtre, curé de Royer :

D'azur, à un saint Sébastien d'argent, avec cette inscription autour de l'écu : *Sceau de Royer.*

269. — BLANCHET, Nicolas, prêtre, curé de la Chapelle-de-Bragny :

D'azur, à trois oyes d'argent, posées deux et une.

270. — LITAUD, Michel, prêtre, curé de Collombier-sous-Uxelle :

De gueules, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux croix à huit pointes d'argent, et en pointe d'un lis de même, tigé et feuillé de sinople.

272. — LITAUD, André, prêtre, curé de Bresse-sur-Grosne :

De même.

273. — PACCARD, François, prêtre, curé de Rully :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois coquilles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

275. — Lefebvre, Victor, prêtre, curé de Varenne :

D'azur, à une fasce ondée d'or, acompagnée en chef d'un croissant d'argent, acosté de deux étoiles d'or, et en pointe d'une tige de fèves d'argent.

279. — Hugo, Pierre, prêtre, curé de Lux :

D'azur, à deux chevrons entrelassez d'or, l'un des deux renversé, et un coq de même, posé en chef.

286. — Clerguet, N., prêtre, curé de Dranges :

D'argent, à trois fusées de sable.

294. — Olier, Jean, prêtre, curé de Saint-Cire et Chazault :

D'argent, à un olivier à trois branches de sinople, le tronc mouvant d'un croissant d'azur, acosté des lettres J. et O. de même.

299. — Besuchet, Guillaume, prestre, curé de Saint-Maurice-en-Rivière :

D'argent, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux oiseaux au naturel, et en pointe d'un arbre de sinople.

300. — Faguet, Philibert, prêtre, curé de Savigny-en-Revermont :

D'azur, à trois croisettes d'argent, posées deux et une.

301. — Roman, Claude-Antoine, prêtre, curé de Bay :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un croissant d'argent.

313. — De Caumaille, Edme, prestre, curé de Saint-Denis de Vaux :

D'argent, à un chesne de sinople.

326. — Maire, Hugues, prêtre, curé de la Bergement-de-Cuiserey et nommé à la cure de Saint-Martin en Bresse :

D'azur, à un pélican d'argent, dans son aire de même, avec cette inscription autour de l'écu : *Pro grege*.

327. — Girardeau, Edme, prêtre, curé de la Lève :

D'azur, à une fasce d'or, et une fleur de girarde de même, posée en pointe.

328. — Pelletier, Philibert, prestre, curé de la paroisse de Saint-Philibert de Chalon :

D'azur, à une croix d'argent, cantonnée de quatre étoiles de même.

341. — Mauguin, Jaque, prêtre, curé de Chenoue :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois étoiles d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

347. — VILLEMOT, Pierre, prêtre, curé de Nanton :

D'azur, à un chiffre d'or, composé des lettres P. et V.

349. — GUILLAUME, Gabriel, écuier, prêtre, curé de Suez (?) :

D'azur, à une croix haussée et alaisée d'or, soutenue de deux palmes de même, passées en sautoir.

353. — TOURNUS, Jean, prêtre, curé de Brienne-en-Jouvençon :

D'azur, à une tour d'argent.

354. — TESTEFORT, François, prêtre, curé de Diconne :

D'azur, à un casque d'or, posé de profil.

359. — RODIER, Louis, prêtre, curé de Gergy et nommé à la cure de Virey :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une gerbe aussy d'or.

372. — PERREAULT, Guillaume, prêtre, curé de Givry :

D'azur, party d'argent, à une demie croix de gueules, mouvante de la partition.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

45. — VITLÉ, Pierre, prêtre, chanoine en l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chaalon-sur-Saône :

D'azur, à un sautoir d'or, et un croissant de même, posé en chef.

171. — GRANIER, Samuel, écuyer, seigneur de Bessons, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, près le Parlement de Besançon :

D'or, à trois canettes de sable, portantes dans leur bec chacune un roseau de sinople, et posées deux et une.

183. — DE LA FORGES, Charles, avocat en la Cour de Parlement :

De gueules, à un sautoir d'or, acompagné en chef d'un soleil de même, et aux flancs et en pointe de trois livres fermés d'argent.

192. — CORDIER, Claude, capitaine châtelain de Sagny :

De gueules, à une fleur de lis d'argent, acompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant de même.

193. — DE LA CURNE, Henry-Louis :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné de trois étoiles de même, posées deux en chef et une en pointe.

203. — Feu DU JOUX, Claude, écuyer, seigneur de la Layer, suivant la déclaration d'Elisabeth DAVID, sa veuve :

De gueules, à un lion d'or, couronné, lampassé et armé de sable.

207. — DE LA BRUIÈRE, Claude-Eloy, prestre desservant les religieuses Carmélites de la ville de Chaalon-sur-Saône :

D'argent, à un chiffre d'azur, composé des lettres C. D. L. B.

216, 217. — Feu DE CHANSERET, Louis, seigneur de Terrans, suivant la déclaration de Jeanne DE VALIQUIER, sa veuve :

D'argent, à un chevron de gueules, acompagné de trois merlettes de sable, posées deux en chef et une en pointe; acolé d'azur, à un agneau pascal d'argent, coupé d'argent, à une tête de more de sable, tortillée d'argent, posée de profil et mouvante de la pointe de l'écu.

227. — HUGUENIN, Edme, prêtre, chanoine et chantre de l'église collégialle de Saint-Thomas de Cuiseau :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné de trois roses de même, posées deux en chef et une en pointe, avec cette description autour de l'écu : *Quoy qu'il en coûte, retient ce lieu.*

234. — Feu DE CHATILLON, François, écuier, seigneur de Cercy, suivant la déclaration de N. DE LA RONCE, sa veuve :

D'argent, à un lion de sable.

247, 248. — Feu DE CORIELLE, Élie, écuier, seigneur dudit lieu, suivant la déclaration d'Anne BORTHON, sa veuve :

Écartelé au premier et quatrième de gueules, à deux poignards d'argent, passés en sautoir, les pointes en bas ; au deuxième et troisième d'azur, à une fasce d'argent, acompagnée en chef de trois étoiles d'or, et sur le tout d'or, à un aigle le vol étendu de sable, et un cotice d'argent, brochant sur le tout. Acolé d'azur, à deux lions affrontez d'or, suportant une branche de sauge de même.

263. — MOTREY, Jean, notaire royal à Chenove :

D'azur, à un chevron d'argent, acompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une rose d'or.

277. — GRATET, Jean-Baptiste, avocat en la Cour :

D'or, à une tête de more de sable, tortillée d'argent, et un chef d'argent, chargé de trois serres d'aigle de sable.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

20. — Rameau, François, procureur au baillage de Buy :

D'azur, à un cœur enflammé d'argent, soutenu de deux branches d'olivier de même. posées en sautoir.

32. — Des Bous, Jean-Crisostome, procureur au présidial de Chaalon-sur-Saône :

D'argent, à trois arbres de sinople, rangez sur une terrasse de même.

38. — Guyenet, Jean, notaire royal à Verdun :

D'azur, à deux lettres capitales J. et G. d'or, rangez en fasce.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTÉS.

10. — Le couvent des religieuses Ursulines de la ville de Chalon-sur-Saône :

D'argent, à une croix chargée et acompagnée de tous les instruments de la Passion, le tout de sable.

11. — Le couvent des Jésuites de la ville de Chalon-sur-Saône :
D'or, à un nom de JESUS d'or.

13. — Le couvent des religieuses de Lancharre :

D'azur, à une Notre-Dame d'argent, aiant sous ses pieds un croissant de même et acosté de six têtes d'ange affrontées, aussi d'argent, posées trois en pal, chaque flanc, avec cette inscription autour de l'écu : *Monastère des Bénédictines de Notre-Dame de Lancharre.*

20. — La communauté des prêtres de l'Oratoire de Chalon-sur-Saône :

D'argent, à un JESUS MARIA de sable, entouré d'une couronne d'épines de même.

24. — Le couvent des religieux Minimes de la ville de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à un mot CHARITAS, écrit en lettres d'or, les trois silabes séparées et posées l'une sur l'autre.

30. — Le couvent des religieuses Jacobines de la ville de Chalon-sur-Saône :

D'argent, à un saint Dominique de sable.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1700.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

111. — Cœuret, François, prestre, curé de Saint-Georges de Chalons-sur-Saône :

D'or, aux deux lettres capitales F. et C. d'azur, entrelassez.

213. — Sousselier, Guillaume, prestre, curé de la paroisse de Farjes :

D'argent, à un chevron de sable, acompagné de trois fleurs de souci d'azur, posées deux en chef et une en pointe.

214. — Sousselier, Pierre, prestre, curé de la paroisse de Chaudenay :

Comme cy-devant, article 213.

224. — Bonamour, Philibert, prêtre desservant la cure de la paroisse de Cruchaut :

D'argent, à un cœur enflammé de gueules, acosté à dextre de la lettre capitale I. et à senestre de la lettre capitale M., toutes les deux de même.

225. — Derigny, Antoine, prestre, curé de la paroisse du Cersot :

D'argent, à un chiffre d'azur, composé des lettres I et M., acompagné de deux lettres capitales D. R. de gueules, posées en pointe.

229. — Morger, Nicolas, prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Elaine :

D'argent, à une teste de maure de sable.

233. — Villot, Jean, prestre, curé de la paroisse de Saint-Dezerre :

D'azur, à un sautoir d'or, acompagné en chef d'un cœur enflammé d'argent, et aux flancs de deux roses de même, et en pointe d'un croissant aussi d'argent.

237. — Pages, Guillaume, prestre, curé de la paroisse de Saint-Germain-du-Bois :

D'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux ancres d'or, et en pointe d'une billette de même.

245. — Giollet, Pierre, prestre, curé de la paroisse de Turrey :

D'azur, à trois flajollets d'or, posez en pal deux et un, celuy de la pointe acosté de deux étoiles d'argent.

303. — Gacon, N., prestre, curé de la paroisse du Fay :

D'argent, à une fasce de sable, chargée de deux cignes affrontez d'argent, leurs cols entrelassés et leurs têtes contournées, et accompagnée de trois croisettes de gueules. posées deux en chef et une en pointe.

356. — Fleury, Lazare, prestre, curé de Tronchy :

D'azur, à un chevron d'or, acompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une rose d'or.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1695.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

219. — Chastein, N., prêtre, curé de la paroisse de Verissey :

De sable, à une châteigne dans son hérisson, le tout d'or.

223. — Vincent, N., prêtre, curé de la paroisse de Touche :

D'argent, à deux lettres capitales X. de sable. posées en fasce. senestrées d'un point de même, ce point surmonté de la lettre capitale C. aussi de sable.

239. — De Ronzière, Antoine, prêtre, curé de la paroisse de Rusilly :

D'argent, à une tige de ronce de sinople.

244. — Blanchard, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Demigny :

D'azur, à un cigne d'argent.

258. — Pernette, Nicolas, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Martin en Gastinois :

D'or, à un pairle vuidé de gueules.

259. — Penin, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Montagney :

D'argent, à un quarreau d'azur, acompagné de trois lozanges de gueules, posées deux en chef et une en pointe.

266. — Nalet, Jean, prêtre, curé d'Ormes et de Semandres :

De sable, à un navet d'or, feuillé de sinople.

271. — Marchand, Philibert, prestre, curé de la paroisse de Montpont :

D'azur, à deux aulnes d'or, passées en sautoir.

276. — MORANDET, Lazare, prestre, curé de la paroisse de Mancey :

D'argent, à un mord de bride de sable.

278. — GAVAUD, N., prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Croix :

De gueules, parti d'argent, à une fasce d'azur.

287. — GRIFFAND, Jean-Baptiste, prêtre, curé de la paroisse de Bantonge :

De sable, à une pate de grifon d'argent.

288. — JULLIEN, Hugues, prestre, curé de la paroisse de Sorney :

D'or, à une coquille de sable.

289. — DUMONT, Jean, prestre, curé de la paroisse de Sagy :

D'argent, à une montagne partie d'azur et de sinople.

290. — GOYER, Alexandre, prêtre, curé de la paroisse de Bivaille :

De sable, à cinq cotices d'argent.

292. — MAGNIEN, Guillaume, prêtre, curé de la paroisse de Sallienard :

D'or, à une rose de gueules.

295. — FALIOX, François, curé de la paroisse de la Charmée :

D'azur, à un croissant d'argent, acosté de deux étoiles d'or.

315. — MOLLET, François-Dominique, prêtre, curé de la paroisse de Jambles :

De gueules, à une molette d'or.

316. — FAHY, N., prêtre, curé de la paroisse de Saint-Germain-Duplain :

Fascé d'azur et d'or de six pièces, l'or chargé de trois tourteaux de gueules.

319. — MERITTE, Abraham, prestre, curé de la paroisse de Sepvrey :

De gueules, à une bande d'or, chargée d'une étoile de sable.

320. — DENIS, Jean, prestre, curé de la paroisse de Givry :

De sinople, à une fasce d'argent, chargée de deux macles de gueules.

329. — BORDET, Philippes, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Vallerin :

D'or, à une bordure componnée de gueules et d'argent

331. — BUTARD, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Ratenelle :

D'azur, à une fasce échiquetée d'argent et de sable de trois traits.

335. — DE LA GARDETTE, Louis, prêtre, curé de la paroisse de la Frette :

De gueules, à une épée d'argent, posée en pal, la garde et la poignée d'or.

336. — DE LA SALLE, Jaque, prestre, curé de la Chapelle-Naude :

D'azur, à une sallière d'argent.

337. — CHAZELAIDES, N., prestre, curé de la paroisse de Menestreuil :

D'argent, à une teste de chat arrachée de sable.

338. — DE MACHEVEL, Benoist, prestre, curé de la Chapelle-Thècle :

D'or, à un chef componné d'azur et d'argent.

340. — CHAVOT, Jaque, prestre, curé de la paroisse de Geneste :

D'azur, à une fasce d'argent, chargée de deux bandes de gueules.

342. — ANIMÉ, François, prêtre, curé de la paroisse de Loisy :

D'or, à un cœur enflammé de gueules.

352. — JASSET, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Marney :

D'azur, à un chandelier d'argent.

357. — BLONDANT, Jacques-Joseph, prêtre, curé de la paroisse de Rancy :

De gueules, à un soleil d'or.

371. — CHEVALLERET, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Sainte-Marie-les-Chalon :

D'argent, à une teste de cheval arrachée de sable.

376. — TERRION, Claude, prêtre, curé de la paroisse de Dracy-le-Fort :

D'or, coupé d'azur, à un tau de l'un en l'autre.

381. — LE BOULANGER, Pierre, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Vincent en Bresse :

D'argent, à une pelle de four de gueules.

382. — BOUTHILLON, Benoist, prêtre, curé de la paroisse de Joudes :

De gueules, à une bouteille d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2e.

60. — FAROTIN, N., prêtre, curé de la paroisse de Saint-Julien de Scenecey :

D'or, à un fer de cheval renversé de sable

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1703.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

165. — NIQUARD, Jean-Baptiste, conseiller du Roy, son procureur en la justice et châtelenie royale de Saulnière :

D'argent, à deux pals de gueules.

181. — MONIER, Jaque, conseiller du Roy, maire perpétuel de la ville de Duxy :

De sinople, à un monde d'or.

200. — DUCROT, Jean, juge du comté de Verdun :

D'argent, à deux fasces de sinople.

228. — MORON, Pierre, prêtre, chanoine et confamilier en l'église collégialle de Saint-Thomas de Cuiseau :

De sable, à une tête de more.

261. — GAST, François, notaire roial à Verdun :

D'argent, à deux bandes de sable.

274. — MASSON DE GENDRIER, Pierre, bourgeois de la ville de Chalon-sur-Saône :

D'azur, à une truelle d'or.

277. — DOMMARTIN, Jean, docteur en médecine à Louhans :

D'argent, à deux barres d'azur.

284. — MATHON, Henry, prêtre, chanoine de l'église cathédralle Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône :

De gueules, à une tête de chat arrachée d'or.

285. — MATHON, Joseph, prêtre, chanoine de l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chalon :

De même.

293. — GIRARD, Nicolas, expert juré en l'étendue du baillage de Châlon-sur-Saône, emploié au recouvrement des aydes du Beaujolois :

D'argent, à deux chevrons de gueules.

298. — MILLET, N., écuyer, seigneur de Vignoles :

De sinople, à un épi de millet d'or.

304. — LAURENSSON, François, prêtre prébendé en l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chalon :

D'argent, à trois pals de sinople.

305. — RAYBAUD, Honoré, prêtre habitué en l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chalon :

De sable, à un rabot d'or, posé en pal.

307. — DE LA CHAUX, Claude, capitaine châtelain de la châtelenie royalle de Cuisery :

D'argent, à trois fasces de sable.

323. — MONNIER, Charles, advocat en la Cour :

Comme cy-devant, article 181.

330. — ANDOUARD, Pierre, greffier en chef de la justice consulaire de la ville de Dijon :

D'azur, à un ancre d'or.

339. — BOUDIER, Claude, notaire roial à la Chapelle-Theile :

D'argent, à trois bandes d'azur.

344. — CHAVILLOT, Jaques, prêtre habitué en l'église cathédralle de Saint-Vincent de Chalon :

De gueules, à un jeu de solitaire d'or.

355. — BURDIN, François, notaire roial à Branche :

D'argent, à trois barres de gueules.

358. — VAUCHER, Pierre, greffier en maîtrise des portes, ponts et passages, cy-devant conseiller et procureur du Roy en la châtelenie roialle de Saint-Laurent-les-Chalon :

De sinople, à une vache d'or.

362. — Bretenet, Pierre, prêtre, sous-chantre en l'église cathé-ralle de Saint-Vincent de Chalon :

D'argent, à trois chevrons de sinople.

364. — Jasset, Guillaume, prêtre habitué et prébendé en église cathédralle de Saint-Vincent de Chalon :

De sable, à un nom de JÉSUS d'or.

365. — Masson, Philippe, conseiller du Roy, lieutenant général iminel au baillage et siége présidial de Chalon-sur-Saône :

Comme cy-devant, article 374.

366. — Masson, Etienne, fils, avocat en la Cour de Parlement :

De même.

370. — Clerc, Jean-Baptiste, advocat en Parlement :

D'argent, à quatre pals de sable.

386. — Noblesse, Denis, notaire royal à la Brange :

D'azur, à un casque ouvert d'or, posé de front.

388. — Rampont, Suzanne, veuve de N. de Serrigny, à présent emme de N. de la Barre, écuier, commandant la colonnelle au égiment de Bourgogne :

D'argent, à quatre fasces d'or.

389. — Chambosse, Pierre, commis aux grosses de la chance-erie de Chalon :

De gueules, à un chameau d'or.

391. — Berthot, Jacques, procureur au baillage et siége pré-idial de Chalon :

D'argent, à quatre bandes de gueules.

393. — Desprey, Philippe, prêtre prébandé en l'église caté-ralle de Saint-Vincent de Chalon :

De sinople, à un degré de six marches d'or, mouvant de la pointe, la première arche plus longue que la deuxième, la deuxième plus longue que la troisième, et insy consécutivement jusqu'à la dernière.

397. — Malle, Catherine, femme d'Hilaire de Cry, sieur de a Ferrière, avocat en Parlement :

D'argent, à quatre barres de sinople.

285. — MATHON, Joseph, prêtr... baillage et siége prési-
dralle de Saint-Vincent de Chal...

De même. ... uit pièces.

293. — GIRARD, Nicolas ... de Jaque DE MURIE, con-
de Châlon-sur-Saône, en ... gogne :
Beaujolois :

D'argent, à deux chevron...

298. — MILLET, ...

De sinople, à un épi ... IVANT L'ORDRE DU REGISTRE 2°.

304. — LAU...
cathédralle de ... IELIER, Joseph, avocat en Parlement :

D'argent, à t... n bellier d'or.

305. — DE MONTHEROT, Joseph, procureur au baillage et siége
de Sain... dial de Chalon :

De sa... argent, à un chef de gueules.

3... 3. — MYARD, Claude, conseiller du Roy, receveur des consi-
te... gnations dans l'étendue du baillage de Chalon :

De gueules, à une chenille d'or.

6, 7. — FAUSSELIER, Edme, conseiller et avocat du Roy aux baillage, chancelerie et siége présidial de Chalon, et Anne DE VERNE, sa femme :

D'argent, à une croix de sinople. Acolé de sinople, à une fasce de vair.

8. — PERENCY, Guillaume, chauffecire en la chancelerie du présidial de Chalon :

D'argent, à un sautoir de sable.

10. — DURANDET, Michel, conseiller du Roy, juge châtelain de la prévôté royalle de Buy :

De sable, à une enclume d'or.

11. — GIRARD, Jeanne-Marie, veuve de Jaque DE THÉSUT, conseiller au Parlement de Bourgogne :

D'argent, à un pairle d'azur.

16. — COLLAS, Louis, procureur au baillage et siége présidial de Chalon :

D'azur, à un coq d'or.

procureur au baillage et siége présidial

ıme de Jean RYARD, ancien con-
.chaux de Chalon :

.ançois, notaire roial à Buxy :

.e sinople.

.UDEAU, Pontus, conseiller du Roy au baillage, chan-
siége présidial de Chalon :

.nople, à un chaudron d'or.

27. — TERET, Claude, notaire royal à Chalon :

D'argent, à une bande de sable.

29. — ROBERT, Pierre-Jaque, procureur au présidial de Chalon :

De sable, à un roc d'échiquier d'or.

30. — SAGUE, Daniel, médecin à Cuiseau :

D'argent, à une bande d'azur.

31. — LORNOT, Bonaventure, notaire royal à Bettevelle :

D'azur, à une lunette à main nommée lornière d'or.

33. — GOSSET, Etienne, procureur au baillage et siége présidial le Chaalon :

D'argent, à un chevron de gueules.

34. — MARTEL, Louis, notaire roial à Chalon :

De gueules, à un marteau d'or.

35. — CLERC, Anne, femme de Jaque POUMEY, conseiller du Roy, son lieutenant en la Cour de la chancelerie de Chalon :

D'argent, à deux pals de sinople.

36. — CONSTANT, Suzanne, veuve de Jaque POUMEY, conseiller du Roy, son lieutenant en la Cour de la chancelerie de Chalon :

De sinople, à une colonne d'or.

37. — CANOT, Christophe, conseiller du Roy, son procureur au grenier à sel de Chalon :

D'argent, à deux fasces de sable.

39. — CRESTIN, Jean, docteur en médecine à Cuisery :
De sable, à un coq d'or, cretté d'argent.

40. — GODART, Thorin, notaire royal à Cuiseau :
D'argent, à deux bandes d'azur.

41. — COMTE, Jean, conseigneur de la Charmée :
D'azur, à une couronne de comte d'or.

42. — BYE, Jeanne, femme de François JORNOT, écuier, seigneur de Balore :
D'argent, à une barre de gueules.

43. — MYARD, Elizabeth, femme de N. NOIROT, conseiller du Roy, receveur des consignations à Chalon :
Comme cy-devant, article 3.

45. — ROUX, Bénigne, avocat en Parlement, lieutenant en la châtelenie roialle de Saint-Laurent-lez-Chalon :
De gueules, à une roue d'or.

46. — BARRAULT, Jean, conseiller et procureur du Roy de la ville et communauté de Verdun :
Barré de sinople et d'or de huit pièces.

50. — D'ALVRY, Louis, notaire royal à Beaurepaire :
D'argent, à deux chevrons de sinople.

51. — BOISSON, François, notaire roial à Nervans :
De sinople, à une cruche d'or.

52. — COQUART, Philibert, notaire roial à la Chaux :
D'argent, à trois pals de sable.

53. — BALLAY, Nicolas, procureur à Cuisery :
De sable, à un ballet d'or.

56. — PETIT, N., abbé de Notre-Dame de la Ferté-sur-Grosne :
D'argent, à trois fasces d'azur.

57. — BARAIGOT, Pierre, notaire royal à Freterans :
D'azur, à une burette à la vénitienne d'or.

58. — LOISEAU, Antoine, notaire royal à Varennes :
D'argent, à trois bandes de gueules.

59. — BURCHER, Claude, notaire royal à Scenecy :
De gueules, à un porc d'or.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er DES COMMUNAUTÉS.

14. — La ville de Louhans :

D'argent, à trois barres de sinople.

15. — La communauté des maîtres épiciers de la ville de Chalon :

De sinople, à une balance d'or.

17. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Givry :

D'argent, à trois chevrons de sable.

18. — La communauté des maîtres boullangers de la ville de Louhans :

De sable, à une pelle de four d'or.

19. — La communauté des tissiers de toille de la ville de Louhans :

D'argent, à quatre pals d'azur.

21. — La communauté des maîtres maréchaux de la ville de Louhans :

D'azur, à une paire de triquoises d'or.

23. — Le corps des officiers du grenier à sel de Chalon-sur-Saône :

D'argent, à quatre fasces de gueules.

25. — Le corps des officiers en la maîtrise des ports, ponts et passages de la ville de Chalon-sur-Saône :

De gueules, à un pont d'or.

27. — La communauté des maîtres drapiers drapans de la ville de Louhans :

D'argent, à quatre bandes de sinople.

28. — La communauté des maîtres drapiers de la ville de Chalon :

De sinople, à deux aulnes d'or, passées en sautoir.

32. — La communauté des hôteliers, bouchers et boulangers de la ville de Cuiseau :

D'argent, à quatre barres de sable.

33. — La communauté des marchands de la ville de Cuiseau :

De sable, à un vaisseau d'or.

34. — La communauté des maîtres chirurgiens apotiquaires de la ville de Cuiseau :

D'argent, à quatre chevrons d'azur.

35. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville de Cuiseau :

D'azur, à une paire de ciseaux d'or.

36. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Cuiseau :

D'argent, à un chef de sinople.

37. — La communauté des maîtres mareschaux de la ville de Cuiseau :

De gueules, à trois fers de cheval, posez en bande.

38. — (Cet article répété a été effacé.)

39. — La communauté des maîtres serruriers et cloutiers de la ville de Cuiseau :

D'azur, à une clef d'or, couchée en fasce.

40. — La communauté des maîtres charpentiers, couvreurs et massons de la ville de Cuiseau :

D'argent, à un sautoir d'azur.

41. — La communauté des maîtres tisserans de la ville de Cuiseau :

De sable, à une navette à tisser d'or.

42. — La communauté des maîtres charcutiers, volaillers et cuisiniers de la ville de Cuiseau :

D'argent, à un pairle de gueules.

43. — La communauté des hosteliers et cabaretiers de la ville de Louhans :

D'azur, à un flacon d'or.

44. — La communauté des marchands de draps de la ville de Louhans :

D'argent, à un pal de sinople.

45. — La communauté des maîtres merciers de la ville de Louhans :

De gueules, à un nœuds de ruban.

46. — La communauté des marchands épiciers de la ville de Louhans :

D'argent, à une fasce de sinople.

47. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Louhans :

De sinople, à une lancette d'or.

48. — La communauté des maîtres apotiquaires de la ville de Louhans :

D'argent, à une bande d'azur.

49. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Louhans :

De sable, à une rencontre de bœuf d'or.

50. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville de Louhans :

D'argent, à une barre de gueules.

51. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Louhans :

D'azur, à un compas de cordonnier d'or.

52. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de Louhans :

D'argent, à un chevron de sinople.

53. — La communauté des maîtres menuisiers de la ville de Louhans :

De gueules, à un valet de menusier d'or.

54. — La communauté des maîtres serruriers de la ville de Louhans :

D'argent, à deux pals de sable.

55. — La communauté des maîtres chapeliers de la ville de Louhans :

De sinople, à un chapeau d'or.

56. — La communauté des maîtres massons, charpentiers et couvreurs de la ville de Louhans :

D'argent, à deux fasces d'azur.

57. — La communauté des maîtres charrons de la ville de Louhans :

De sable, à un moyeu de roüe d'or.

58. — La communauté des maîtres vitriers de la ville de Louhans :

D'argent, à deux bandes de gueules.

59. — La communauté des maîtres tanneurs de la ville de Louhans :

D'azur, à une toison d'or.

60. — Le couvent des Carmes de la ville de Chalon-sur-Saône :

D'argent, à deux barres de sinople.

61. — La communauté des maîtres tissiers de toille de la ville de Chalon :

De gueules, à une navette de tisseran d'or, posée en barre.

62. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Chalon :

D'argent, à deux chevrons de sable.

63. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Chalon :

De sinople, à un soulier de femme d'or.

64. — La communauté des maîtres savetiers de la ville de Chalon :

D'argent, à trois pals d'azur.

65. — Le chapitre de l'église collégialle de Notre-Dame de Cuisery :

De sable, à un nom de JESUS MARIA d'or.

66. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville de Cuisery :

D'argent, à trois fasces de gueules.

67. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Cusery :

D'azur, à une pelle de four d'or, posée en barre.

68. — La communauté des maîtres tonneliers de la ville de Cuisery :

D'argent, à trois bandes de sinople.

69. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Cuisery :

De gueules, à un fusil de boucher d'or.

70. — La communauté des maîtres mareschaux de la ville de Cuisery :

D'argent, à trois barres de sable.

71. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de Cuisery :

De sinople, à une selle de cheval d'or.

72. — La communauté des maîtres tisserans blanchisseurs de toilles de la ville de Givry :

D'argent, à trois chevrons d'azur.

73. — La communauté des maîtres tonneliers de la ville de Givry :

De sable, à un tonneau d'or.

74. — La communauté des marchands de la ville de Givry :

D'argent, à quatre pals de gueules.

75. — La communauté des maîtres libraires et imprimeurs de la ville de Chalon :

D'azur, à un livre ouvert d'or.

76. — La communauté des maîtres menusiers de la ville de Chalon :

D'argent, à quatre fasces de sinople.

77. — La communauté des maîtres boulangers de la ville de Chalon :

De gueules, à une pelle de four renversée d'or.

78. — Le corps des officiers de la mairie de Duxy (*) :

D'argent, à quatre bandes de sable.

(*) Buxy (?).

79. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Buxy :

De sinople, à une brète couverte d'or.

80. — La ville de Cuisery :

D'argent, à quatre barres d'azur.

81. — La communauté des boulangers de la ville de Buxy :

De gueules, à deux pelles de four d'or, passées en sautoir, les manches en haut.

82. — La communauté des maîtres chirurgiens de la ville de Verdun :

D'argent, à quatre chevrons de gueules.

83. — La communauté des hôteliers et cabaretiers de la ville de Chaussin :

De sinople, à une pinte d'or.

84. — La communauté des boullangers de la ville de Chaussin :

D'argent, à un chef de sable.

85. — La communauté des maîtres mareschaux de la ville de Chaussin :

De sable, à un fer de cheval renversé d'or.

86. — La communauté des maîtres bouchers de la ville de Chaussin :

D'argent, à une croix d'azur.

87. — La communauté des maîtres cordonniers de la ville de Chaussin :

D'azur, à une botte d'or.

88. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de *Dijon* (?) :

D'argent, à un sautoir de gueules.

89. — La communauté des maîtres chirurgiens, barbiers et apotiquaires de la ville de Chaussin :

De gueules, à un bassin à barbe d'or.

90. — La communauté des maîtres selliers et boureliers de la ville de Chalon :

D'argent, à un pairle de sinople.

91. — La communauté des maîtres charons de la ville de Chalon :

De sinople, à une jente de roüe d'or.

92. — La communauté des maîtres chaudronniers de la ville de Chalon :

D'argent, à un pal de sable.

93. — La communauté des maîtres vinaigriers de la ville de Chalon :

De sable, à une brouette d'or.

94. — La communauté des maîtres corroyeurs de la ville de Chalon :

D'argent, à une fasce d'azur.

95. — La communauté des maîtres à danser et joueurs d'instruments de la ville de Chalon :

D'azur, à un violon d'or.

96. — La communauté des maîtres cordiers de la ville de Chalon :

D'argent, à une bande de gueules.

97. — La communauté des maîtres teinturiers de la ville de Chalon :

De gueules, à une chaudière d'or.

98. — La communauté des maîtres couvreurs et blanchisseurs de la ville de Chalon :

D'argent, à une barre de sinople.

99. — La communauté des maîtres tripiers de la ville de Chalon :

De sinople, à un pied de mouton d'or.

100. — La communauté des maîtres vaniers de la ville de Chalon :

D'argent, à un chevron de sable.

101. — La communauté des maîtres tailleurs d'habits de la ville de Chalon :

De sable, à une paire de ciseaux ouverte et renversée d'or.

102. — La communauté des maîtres jardiniers de la ville de Chalon :

D'argent, à deux pals d'azur.

103. — La communauté des maîtres tonneliers de la ville de Chalon :

D'azur, à un villebrequin d'or.

104. — La communauté des maîtres d'école et écrivains de la ville de Chalon :

D'argent, à deux fasces de gueules.

105. — La communauté des maîtres tapissiers et bonnetiers de la ville de Chalon :

De gueules, à un fauteuil d'or.

106. — La communauté des maîtres paulmiers et billardiers de la ville de Chalon :

D'argent, à une bande de sinople.

107. — La communauté des maîtres vitriers et fayanciers de la ville de Chalon :

De sinople, à un miroir de toilette au naturel, la bordure d'or.

108. — La communauté des maîtres massons, entrepreneurs de bâtimens et tailleurs de pierre de la ville de Chalon :

D'argent, à deux barres de sable.

109. — La communauté des maîtres charpentiers de la ville de Chalon :

De sable, à une hache d'or, posée en fasce.

110. — La communauté des maîtres fourbisseurs de la ville de Chalon :

D'or, à deux chevrons d'azur.

111. — La communauté des maîtres couturiers et blanchisseurs de la ville de Chalon :

D'azur, à deux aiguilles d'or, passées en sautoir.

112. — La communauté des maîtres merciers de la ville de Chalon :

D'or, à trois pals de gueules.

113. — La communauté des maîtres lanterniers de la ville de Chalon :

De gueules, à une lanterne d'or.

114. — La communauté de maîtres quincaillers de la ville de Chalon :

D'or, à trois fasces de sinople.

115. — La communauté des maîtres pelletiers de la ville de Chalon :

De sinople, à une toison d'or.

116. — La communauté des marchands de fer de la ville de Chalon :

D'or, à trois bandes de sable.

Arrêt d'enregistrement du 20 décembre 1708.

Signé : SENDRAS.

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er.

De l'état du.....

204. — CORDIER, Marc-Antoine, seigneur de La Bergement-lès-Frangy :

D'azur, à deux étoiles d'or en chef, et un croissant d'argent en pointe.

Arrêt d'enregistrement du 15 février 1709.

Signé : SENDRAS.

Présenté par ledit Vanier à Nosseigneurs les commissaires généraux du Conseil, à ce qu'il leur plaise à recevoir lesdites armoiries et ordonner qu'elles seront enregistrées à l'*Armorial général,* conformément audit édit et arrests rendus en conséquence.

Fait à Paris, etc.....

Signé : ACCAULT, l'une des cautions de Vanier.

Soit monstré au procureur général de la commission, ensemble les feuilles de présentation d'armoiries, ses conclusions, veu estre ordonné ce qu'il appartiendra pour raison.

Fait à Paris, etc..... *Signé :* BRETEUIL.

Les commissaires généraux du Conseil députés par le Roy, par arrest du Conseil des 4 décembre 1696 et 21 janvier 1697, pour l'exécution de l'édit du mois de novembre précédent sur le fait des armoiries ;

Veu l'Estat cy-dessus des armoiries envoyées aux bureaux établis dans le département de Besançon, en exécution de l'édit du mois de novembre 1696, à nous présenté par Me Adrien Vanier, chargé de l'exécution dudit édit, à ce qu'il nous plaise, ordonne que les armoiries expliquées audit Etat seront receues et ensuite enregistrées à l'*Armorial général* des feuilles jointes audit Estat contenant l'empreinte ou l'explication desdites armoiries, nostre ordonnance du..... de ce mois portant que ledit Estat et les feuilles seroient montrées au procureur général de Sa Majesté, conclusions dudit sieur procureur général; Ouy le rapport du sieur de Breteuil, conseiller ordinaire du Roy et en son Conseil d'Etat, intendant des finances,

Nous commissaires susdits, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, avons receu et recevons les armoiries mentionnées audit Estat, et en conséquence ordonne qu'elles seront enregistrées, peintes et blasonnées à l'*Armorial général*, et les brevets d'icelles délivrés, conformément audit édit et arrests rendus en conséquence, et à cet effet les feuilles des armoiries jointes audit Estat et une expédition de la présente ordonnance

seront remises au sieur D'Hozier, conseiller du Roy et garde dudit *Armorial général*, sauf à estre cy-après pourveu à la réception de celles des armoiries qui se trouvent surcises par quelques articles de cet Estat.

Fait en l'assemblée desdits sieurs commissaires, tenue à Paris ce, etc..... (*).

SENDRAS.

Nous soussignés, intéressés au traitté des armoiries, nommés par délibération de la Compagnie du 29 août 1697, reconnoissons que Monsieur D'Hozier nous a ce jourdhuy remis ceux mentionnez au présent Etat, au nombre de..... armoiries, la finance desquelles montant à....., prometons payer au Trésor royal, conformément au traitté que nous avons fait avec Sa Majesté.

Fait à Paris, ce douzième jour de février mil six cent quatre-vingt-dix-huit.

CARQUEVILLE.

(*) La date extrême est du 15 février 1709. (N. de l'éditeur.)

TABLE DES MATIÈRES

Nous avons dans cette table conservé les différentes orthographes du même nom; nous prévenons donc les personnes qui la consulteront de ne point s'étonner d'y rencontrer Creté et Crethé, de Namps et Denamps, ou même Desnamps et de Snamps, Sauvajot et Sauvageot, Brachat et Brachet. Dans l'impossibilité où nous étions de constater d'une manière sûre si ces noms appartiennent à une même famille ou à des maisons différentes, nous avons dû donner ce que nous rencontrions dans le manuscrit, au risque de doubler les noms dans notre table.

Nous croyons utile aussi de parler d'un fait très fréquent, c'est la réunion de la *particule* au nom propre : Desautels, Denamps, etc. Il est nécessaire de chercher ailleurs si l'on ne trouve pas d'abord à sa place un nom de cette catégorie.

Enfin nous ne saurions trop insister sur la manière déplorable dont ces noms sont donnés par le manuscrit. Il y en a de si absolument méconnaissables, que nous comptons sur l'obligeance et la sagacité des personnes qui consulteront l'*Armorial* pour nous donner avis de l'orthographe véritable, ce qui nous permettra de rectifier une bonne partie des erreurs dans notre table définitive de l'ouvrage complet.

(*) Voir de Montespin.

B

(*) Voir, pour ce nom, la Préface du volume de la Généralité de Poitou, où il est parlé de l'Offi[illegible] juge d'armes.

(*) Il y a Dauchemant par erreur.

E

F

G

(*) Voir *de Girbal.*

H

I

J

(*) Voir *Goiffon*.

(*) Voir *Jarsaillan*.
(**) Voir *Jornot*, même page.

(*) Par erreur ce nom est en romaine dans le texte.
(**) Voir *de Namps* et *des Namps*.

DOMAINES, ABBAYES, COMMUNAUTÉS

(*) Sans doute ce mot est le produit d'une erreur.

